

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES



DEPARTEMENT D'HISTOIRE
DEPARTMENT OF HISTORY

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST-GRADUATE SCHOOL FOR THE SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR SOCIAL
SCIENCES

**LES PEUPLES TRANSFRONTALIERS D'AFRIQUE CENTRALE :
DE L'ECARTELEMENT COLONIAL AU PROCESSUS
D'INTEGRATION SOUS REGIONALE (LE CAS DES MPIEMO ET
LES BAKWELE ENTRE 1885 ET 2013)**

Thèse présentée en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat / Ph.D.

Option :

Histoire des Relations Internationales

Par :

Koviel Marcel SONGO
MASTER en Histoire

Sous la Co -direction de :

Gabriel M. DONG MOUGNOL

Maitre de conférences

Daniel ABWA

Professeur des Universités

Octobre 2021



A la mémoire de :

mes sœur Anne-Marie Meyele et Yvette Tabouo Mossus, modèles de travail

et

*mes défunts grands parents Marcel Songo et Marie Mbot, qui nous ont doté de
l'esprit de détermination*



SOMMAIRE

DEDICACE _____	i
<i>SOMMAIRE</i> _____	ii
<i>REMERCIEMENTS</i> _____	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS _____	v
LISTE DE ABREVIATIONS ET ACRONYMES _____	viii
RESUME _____	x
ABSTRACT _____	xi
INTRODUCTION _____	1
CHAPITRE I: ORIGINES ET MIGRATIONS DES BAKWELÉ ET DES MPIEMO _____	35
I-ORIGINES DES PEUPLES BAKWELÉ ET MPIEMO _____	36
II- LES MIGRATIONS MPIEMO ET BAKWELÉ AUTOUR DU BASSIN DU CONGO _____	60
CHAPITRE II: LES BAKWELÉ ET LES MPIEMO : UNE REELLE UNITE ANCIENNE _____	81
I-LES BAKWELÉ ET LES MPIEMO : UNE ORGANISATION SOCIOECONOMIQUE GARANTE DE L'INTEGRATION DE TOUS LES SEGMENTS SOCIAUX _____	82
II-UNE ORGANISATION POLITIQUE SUR UN TERRITOIRE PLUS OU MOINS CONTINU _____	115
CHAPITRE III: LA COLONISATION ET L'ECARTELEMENT DES PEUPLES MPIEMO ET BAKWELÉ _____	143
I-GENESE DU PARTAGE DES PAYS BAKWELÉ ET MPIEMO PAR DEUX PUISSANCES EUROPEENNES _____	144
II- LES INTERETS POLITICO-ECONOMIQUES GERMANO-FRANÇAIS : UNE SOURCE DE L'ECARTELEMENT DES PEUPLES BAKWELÉ ET MPIEMO. _____	165
CHAPITRE IV: LES SURVIVANCES SOCIOCULTURELLES DES COMMUNAUTES BAKWELÉ ET MPIEMO : UN SOCLE D'INTEGRATION _____	202
I - DES RAPPORTS SOCIAUX TRANSETATIQUES _____	203
II - UN PATRIMOINE CULTUREL SUPRANATIONAL _____	225
CHAPITRE V: LES PASSERELLES DE L'INTEGRATION _____	253
I-FRONTIERE COMME FICTION POUR CES PEUPLES _____	254
II-LES ZONES FRONTALIERES COMME ESPACES DE CIRCULATION DES BIENS ET DES PEUPLES BAKWELÉ ET MPIEMO _____	278
CHAPITRES VI: LES ACQUIS DE L'INTEGRATION DES ESPACES BAKWELÉ ET MPIEMO DE L'AFRIQUE CENTRALE _____	307
I-ESPACES INTEGRÉS BAKWELÉ ET MPIEMO AU SEIN DE LA CEMAC _____	308
II-INTÉGRATION CULTURELLE DES BAKWELÉ ET MPIEMO DE L'AFRIQUE CENTRALE _____	332
CONCLUSION _____	366

ANNEXES	376
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	387
INDEX	407

REMERCIEMENTS

Un proverbe africain dit : ‘‘une seule main ne saurait attacher un paquet’’, c’est vrai. Sans le soutien de plusieurs personnes, nous ne serions jamais parvenus à réaliser ce travail, c’est pourquoi la tradition scientifique demande qu’on retourne l’ascenseur à tous ces soutiens en leur exprimant notre gratitude. Nos remerciements vont en premier lieu aux Professeurs Daniel Abwa et Gabriel Maxime Dong Mougol, qui ont bien voulu guider nos pas dans le cadre de cette étude. Le Pr Gabriel Maxime Dong Mougol, notre maître intellectuel, depuis onze ans n’a pas seulement joué le rôle d’encadreur, mais aussi celui de grand frère.

Nous témoignons ensuite notre reconnaissance à notre épouse, Marie Natacha Behoume Eyele, qui nous a soutenu de bout en bout en assurant parfois même le secrétariat.

Nous adressons également notre profonde gratitude à l’endroit de Serge Loboue, Philippe Ambata et de Martin Mbemekou Mossus qui nous ont parfois accompagné sur le terrain de la collecte des données.

Nous exprimons notre reconnaissance à l’Honorable Jérémie Pazock Mayele et au pasteur Timothée Zelick qui nous ont ouvert les portes du Gabon.

Qu’il nous soit permis de remercier Jean-Paul Yabela à Adoumadjali, grâce à qui nous avons eu la vie sauve en République Centrafricaine.

A notre aîné Jérémy Dom qui n’a pas arrêté de nous encourager et qui nous a apporté un soutien matériel, nous disons merci, comme c’est le cas de notre oncle Jules Doumba.

Nous ne saurons fermer cette page de remerciements sans reconnaître le rôle du Dr Francis Pierre Mepongo Fouda.

Enfin, à la grande famille Songo et à Tonton Firmin Liemessing, nous disons merci. Compte tenu de la page limitée consacrée à cet exercice, nous assurons à ceux dont les noms ne figurent pas ici, que nous ne vous avons pas oubliés, vous occupez une place importante dans notre cœur.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des photos

Photo 1: Exemple de village homogène bantou précolonial	91
Photo 2: Exemple de village hétérogène bantou ancien.....	92
Photo 3: Bizase, argent de la dot précoloniale Bakwelé	97
Photo 4: go'os, collier porté par la nouvelle mariée	97
Photo 5 : go'os, collier porté par la nouvelle mariée	97
Photo 6 : Engin de pêche féminine Mpiemo (nasse : <i>gongo</i>).....	109
Photo 7 : Engin de pêche féminine Mpiemo (nasse : <i>ntami</i>)	109
Photo 8: vieux sabre bakwelé.....	140
Photo 9: chantier de construction de la voie ferrée Congo-Océan en 1921	191
Photo 10: Djil beka ou chirurgien du Beka de Ngilili.....	238
Photo 11: Bôto ou nouveaux initiés à Ngilili	238
Photo 12: prototype d'une case traditionnelle bakwelé et mpiemo.....	248
Photo 13: Masque bakwelé	249
Photo 14: statuettes en bois d'ébène mpiemo	250
Photo 15: natte bakwelé	251
Photo 16: piste transfrontalière reliant Moloundou au Cameroun à Bolozo au Congo	256
Photo 17: le cours de la Sangha	260
Photo 18: le cours de la Ngoko	262
Photo 19: Une pirogue à moteur chargée de passagers transfrontaliers partie de Ngbala au Congo pour Moloundou au Cameroun.....	263
Photo 20: Plantation cacaoyère du camerounais Blaise Momata située en territoire congolais	270
Photo 21 : Blaise Momata, un Bakwelé camerounais propriétaire des champs au Congo	270
Photo 22: Campement de Momata, Bakwelé camerounais sur le territoire congolais.....	271
Photo 23: Port fluvial de Ouesso.....	280
Photo 24 : Port de Moloundou en période morte (mars à août)	282
Photo 25: Marché de Moloundou.....	311
Photo 26 : Marché de Moloundou.....	311
Photo 27: Les opérateurs économiques camerounais à Ngbala.	316

Photo 28: Exposition des documents produits en langue bekwel	335
Photo 29: copie d'une page d'évangile en mpiemo	337
Photo 30: défilé des délégations internationales	357
Photo 31: Conférence	359
Photo 32: Bande d'annonce de la rencontre culturelle internationale de Ouessou	361
Photo 33: objets traditionnels	363
Photo 34: les tenues traditionnelles	364
Photo 35: souvenir de famille de la rencontre de Ouessou	364

Liste des tableaux

Tableau 1: Les langues bantu A80 et leurs locuteurs	38
Tableau 2: Liste comparative des noms en trois langues	43
Tableau 3: Les différents foyers de l'ancêtre Ko'oh	54
Tableau 4: Répartition des sous-groupes Bakwelé anciens	84
Tableau 5: Répartition des clans Bakwelé	86
Tableau 6: Répartition des sous-groupes Mpiemo	103
Tableau 7: Répartition des clans Mpiemo	105
Tableau 8: Répartition des produits manufacturés échangés par marché frontalier	287
Tableau 9: Répartition des produits agricoles échangés par marché frontalier	289
Tableau 10: les étapes de la création du TRIDOM	320
Tableau 11: Phases de création de la TNS	326
Tableau 12: Comparaison entre le bewkel gabonais et le bekwel camerounais sur la base des noms	335
Tableau 13: Les Koozime aux origines	340

Liste des graphiques

Graphique 1: Exemple de la carte d'adhésion à ONG RCK	353
Graphique 2: Organigramme de l'ONG RCK	355

Liste des schémas

Schéma 1: Arbre généalogique Mpiemo	46
Schema 2: Dispositif et acteurs de l'initiation beka dans le Dimandeh (forêt sacrée)	237

Liste des figures

Figure 1 : mortier et pilon à banane Djem	42
Figure 2: mortier et pilon à banane Bakwelé	42
Figure 3 : meule à broyer les arachides Djem.....	42
Figure 4: meule à broyer les arachides Bakwelé.....	42
Figure 5: Représentation d'un chef mpiemo précolonial	132
Figure 6 : arme de guerre des Mpiemo anciens (lance, ankô).....	134
Figure 7 : Structure du beka	234

Liste des diagrammes

Diagramme 1: système de lignage Bakwelé	88
Diagramme 2: parenté nucléaire Bakwelé.....	89
Diagramme 3: Pyramide de la structure de la société Mpiemo.....	106

Liste des cartes

Carte 1: Localisation de l'Afrique centrale (CEMAC).	12
Carte 2: Carte migratoire du Sud-Est	73
Carte 3: Itinéraire migratoire Bakwelé.....	79
Carte 4: Esquisse du pays mpiemo ancien	119
Carte 5 : Territoire ancien des Bakwelé	124
Carte 6: Localisation des territoires Mpiemo et Bakwelé dans la sous-région de l'Afrique centrale	126
Carte 7: Itinéraire de Crampel.....	146
Carte 8: Régions de concessions allemandes	155
Carte 9: Les postes de commandement allemand et français dans le bassin de la Sangha entre 1900 et 1914.....	164
Carte 10: Les Frontières entre les colonies françaises et le Kamerun allemand après 1911..	178
Carte 11: Evolution coloniale de la frontière Gabon-Congo.....	183
Carte 12: Complexe Tri national Dja-Odzala-Minkébé en Afrique centrale	322
Carte 13 : Le complexe d'aires protégées du TNS dans la sous-région de l'Afrique centrale	328

Liste des croquis

Croquis 1: La frontière franco-allemande entre l'Océan et la Sangha de 1885.	173
---	-----

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AEF	: Afrique Equatoriale Française
ALAC	: Atlas Linguistique Congo
ALC	: Atlas Linguistique de Centrafrique
ALCAM	: Assemblée Législative du Cameroun
AOF	: Afrique Occidentale Française
APE	: Association des Parents d'Elèves
AV JC	: Avant Jésus Christ
BIR	: Bataillon d'Intervention Rapide
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CEEAC	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEPGL	: Communauté Economique des Pays des Grands Lac
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CES	: Collège d'Enseignement Secondaire
CFCC	: Compagnie Française du Congo-Cameroun
CFSO	: Compagnie Forestière Sangha-Oubangui
CIB	: Congolaise Industrielle de Bois
CICOS	: Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha
CNI	: Carte Nationale d'Identité
COVAREF	: Comité de Valorisation des Ressources Fauniques
CTS	: Comité Scientifique Tri-national
DGSN	: Délégation générale à la sûreté nationale
FCFA	: Franc de la Communauté Française d'Afrique
GSK	: <i>Gesellschaft Süd Kamerun</i>
HCR	: Haut Commissariat aux Réfugiés

KM	: Kilomètre
LAB	: Lutte Anti-Braconnage
MEFDDE	: Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement du Congo
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OIM	: Organisation International sur la Migration
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONG RCK	: Organisation Non Gouvernementale Recherche Complète Kol Elong
ORSTOM	: Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine
PNL	: Parc National de Lobéké
PPECF	: Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêt
RCA	: République Centrafricaine
RDC	: République Démocratique du Congo
RCK Int	: Rassemblement des Communautés Kol Elong Internationale
SEBAC	: Société d'Exploitation de Bois d'Afrique Centrale
SEBC	: Société d'Exploitation du Bois du Cameroun
SEFAC	: Société d'Exploitation Forestière et Agricole du Cameroun
SIL	: Société Internationale de Linguistique
SOCALIB	: Société Congolaise Arabe Libyenne de Bois
STBK	: Société de Transformation de Bois de la Kadei
TNS	: Tri National de la Sangha
TRIDOM	: Tri Nationale Dja-Odzala-Minkébé
UDEAC	: Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale
UEAC	: Union des Etats de l'Afrique Centrale
UICN	: Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	: <i>United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization</i>
ZICGC	: Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire



RESUME

Dans un contexte où plusieurs tentatives d'intégration sous-régionale en Afrique centrale font face à moult obstacles, certaines réflexions concernant d'autres approches se devaient d'être menées. L'intégration « par le bas » est celle qui concerne cette étude. Pour ce faire, un sujet intitulé « Les Peuples transfrontaliers en Afrique centrale : de l'écartèlement colonial au processus d'intégration sous-régionale (le cas des Mpiemo et les Bakwelé entre 1884 et 2013) » a orienté ce travail. Elle s'est donnée pour colonne vertébrale la position de l'histoire à la contribution des peuples transfrontaliers mpiemo et bakwelé au processus d'intégration en Afrique centrale.

Ce travail puise dans les sources orales et écrites, tant archivistiques qu'iconographiques. Le passage au crible de la critique des informations collectées a accompagné le décryptage et l'analyse des différentes articulations de cette réflexion. L'usage des documents historiques, géographiques, sociologiques, anthropologiques, juridiques et même géopolitiques a complété cette méthode. Les raisonnements inductif et déductif ont été empruntés comme démarche car, il fallait partir du particulier au général et du général au particulier pour arriver à la conclusion des analyses. Certaines théories ont facilité l'évaluation des faits, ainsi, le fonctionnalisme a permis d'appréhender l'organisation socioculturelle et politique des sociétés bakwelé et mpiemo anciennes. Quant au transnationalisme, il a été indispensable pour apprécier les interactions entre les communautés séparées par les frontières internationales.

Cette étude répartie en six chapitres, a abouti à une multitude de résultats. Ceux-ci ont permis de constituer une convergence originelle entre les Bakwelé et les Mpiemo. Au-delà de ce rapprochement, les Mpiemo partis de l'actuel Angola descendent d'un ancêtre commun appelé « Mpiemo ». C'est en suivant les cours d'eau et les pistes forestières, poussés par les facteurs tant internes qu'externes qu'ils atterrirent dans les emplacements qu'ils occupent aujourd'hui. Les Bakwelé quant à eux se revendiquent de « Kwel » qui serait le fondateur de leur groupe. Tous dans leur majorité pointent l'actuel territoire d'Ethiopie comme leur région d'origine. Les besoins alimentaires et les agressions voisines les ont contraints au XIXe siècle à plusieurs déplacements dans le bassin du Congo dont les points de chute sont les territoires actuels du Sud-Est Cameroun, du Nord-Est du Gabon et du Nord du Congo. Une organisation socioéconomique, politique et spatiale assurait aux Bakwelé et aux Mpiemo une réelle unité dans les temps anciens. Mais alors, la double colonisation allemande et française de leurs pays a abouti à leur écartèlement entre les Etats actuels du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la RCA. Pourtant, certaines survivances culturelles au sein de ces communautés représentent aujourd'hui les vraies chances d'intégration de la sous-région de l'Afrique centrale. Celles-ci sont complétées par les passerelles d'intégration qui dominent les espaces dont occupent actuellement les Bakwelé et les Mpiemo. Enfin, il apparaît que l'intégration des espaces bakwelé et mpiemo dans la sous-région possède quelques acquis. Ce travail s'avère être l'une des démarches au processus d'intégration.


ABSTRACT

In a context where several attempts at sub-regional integration in Central Africa face many obstacles, certain reflections concerning other approaches had to be carried out. Our study focuses on bottom up integration is the main concern of this study. To make a subject entitled ‘ ‘ Les Peuples transfrontaliers en Afrique centrale : de l’écartèlement colonial au processus d’intégration sous- régionale (le cas des Mpiemo et les Bakwelé entre 1884 et 2013)’ ’ served as an aiding guide to this work. It has served as a backbone and the position of history to cross-border Mpiemo and Bakwele peoples to the process of integration in Central Africa.

This work draws on oral, written, archival, iconographic and even material sources. The critical scrutiny of the information collected accompanied with decryption and analysis of the different articulations of this reflection. The historical, geographic, sociological, anthropological, legal and even geopolitical documents completed this method. The inductive and deductive reasoning were taken as an approach because it was necessary to start from the particular to the general and from the general to the particular to arrive conclusion of the analysis. Certain theories facilitated the evaluation of facts, thus functionalism made it possible to understand the socio-cultural and political organisation of ancient Bakwele and Mpiemo societies. As for transnationalism, it was essential in order to appreciate the interactions between communities separated by international borders.

This study, divided into six chapters, produced a number of results making it possible to bring up an original convergence between the Bakwelé and the Mpiemo. Beyond this integration, the Mpiemo who left what is now Angola are descendants of a common ancestor called "Mpiemo". It was by following streams and forest tracks, driven by both internal and external factors that they found themselves where there are today. The Bakwelé on their part claim to be "Kwel" who is said to be founder of their group. All in their majority point to the current territory of Ethiopia as their region of origin. Food needs and neighboring attacks forced them in the nineteenth century to make several trips in the Congo Basin to the current territories of South-East Cameroon, North-East of Gabon and North of Congo. A socio-economic, political and spatial organisation ensured that the Bakwelé and Mpiemo to lived in unity in the ancient times. Unfortunately, the double German and French colonization of their countries resulted in their separation between the current states of Cameroon, Congo, Gabon and CAR. However, certain cultural survivals within these communities now represent the real chances of integration of the Central African sub-regions. These are supplemented by the integration bridges that dominate the spaces currently occupied by the Bakwelé and the Mpiemo. Finally, it appears that the integration of the Bakwelé and Mpiemo spaces in the sub-region has some advantages.

This scientific work therefore shows the need for integration strategies in Central Africa.



INTRODUCTION

I- DEFINITION DU CONTEXTE HISTORIQUE

Pour mieux comprendre cette étude, il faut interroger son contexte historique. En effet, la traite négrière et le commerce triangulaire ont vidé le continent de ses robustes enfants et désorganisé sa société. On estime qu'entre cinquante et cent millions de personnes ont été arrachés du continent entre le XVI^e et le XIX^e siècles¹. Les razzias, les guerres intestines, les famines et les maladies liées à cette ignoble et inhumaine pratique, ont fait autant de morts. Bref, les royaumes et les empires sont disloqués et émiettés. A peine sortie de cette période sombre et triste de son histoire, le berceau de l'humanité n'eut pas le temps de panser ses plaies. C'est dans son moment de convalescence qu'arriva l'impérialisme, comme si celui-ci venait achever la pauvre Afrique. Dès lors, par le biais de la conférence internationale qui se réunit à Berlin du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, les Européens morcelèrent l'Afrique pour se la partager : c'est le « *scramble for Africa* ». Cette décision était fatale pour une future unité africaine. Par conséquent, on a assisté à la balkanisation du continent noir, entraînant donc la destruction de la structure des sociétés traditionnelles. L'Angleterre, la France, le Portugal, l'Allemagne, l'Espagne, la Belgique et l'Italie se construisirent des vastes empires coloniaux au détriment des populations locales. Aux premières heures de la colonisation, cet émiettement du continent semblait déjà peser dans l'administration et l'exploitation coloniale ; d'où l'option de la France de regrouper ses possessions de l'Afrique de l'Ouest au sein de l'Afrique Occidentale Française (AOF) et celles du Centre dans l'Afrique Equatoriale Française (AEF). Ce qui fait dire à Jean Bedel Norodom que l'idée d'intégration en Afrique centrale est une émanation de la France.² Même comme ici, l'objectif était de former une force productrice de matières premières, un vaste débouché de produits manufacturés en provenance de la métropole au lieu de promouvoir l'unité des colonisés.

Malgré cette emprise coloniale, associée aux mauvaises conditions d'existence des Noirs Américains, certains Noirs ne se sont pas résignés, mais ont plutôt réagi face à cette situation. A partir de la fin du XIX^e siècle, les Africains de la diaspora lancent un mouvement de liaison et d'unité de tous les Africains dénommé panafricanisme³. Comme le panarabisme, le pangermanisme, ce fut un mouvement fédérateur. Au départ, c'est un mouvement exclusif car, né dans la diaspora noire américaine. Ce que confirme l'un de ses penseurs, le Dr Dubois, qui dit que : "Le mouvement africain signifie pour nous ce que le mouvement sioniste doit

¹ J. Ki-Zerbo, *Histoire critique de l'Afrique*, Dakar, Panafrika, p. 87.

² J-B. Norodom Kiari, "Dimension coloniale de l'intégration en Afrique centrale : le cas du Cameroun et l'Afrique équatoriale française, 1916-1960", Thèse de Doctorat/PhD. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2005-2006, p. 14.

³ C. Legum, *Le panafricanisme à l'épreuve de l'indépendance*, Paris, Saint-Paul, 1965, p. 16.

obligatoirement signifier pour les Juifs : la centralisation de l'effort racial et la reconnaissance d'une souche raciale''⁴. Néanmoins, c'est grâce à la participation de certains jeunes leaders africains au VI^e congrès panafricain de Manchester dont le plus illustre était le Dr Kwame Nkrumah que le mouvement fut répandu en Afrique et prit une dimension de mouvement unificateur. Cette idée d'unité a été renforcée par la conférence afro-asiatique de Bandoeng qui condamne la colonisation. En 1958, le mouvement politique panafricain envahit l'Afrique. Dans son programme était mentionné le projet de la formation des Etats-Unis d'Afrique⁵. C'est dans cette mouvance que les territoires africains qui marchaient vers l'indépendance prirent conscience que le progrès ne pouvait se faire que dans l'unité. Mais les nationalistes africains ne perçoivent pas cette unité de la même façon ; d'où la naissance de deux groupes : les Etats progressistes qui souhaitent les « Etats –Unis d'Afrique » et le groupe des modérés qui pense que l'unité du continent se fera par des regroupements régionaux. En mai 1963, les modérés triomphent et l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) voit le jour. Désormais, l'unité devait passer par les organisations sous-régionales.

C'est dans ce contexte que les premiers organismes sous-régionaux virent le jour. En l'occurrence en Afrique centrale naquit d'abord l'UDEAC en 1964⁶. Dans son traité, à son article 71, cette organisation prévoyait la circulation des personnes et le droit d'établissement. Ce qui entrainait en droite ligne avec le projet d'intégration des peuples, étape importante dans l'intégration des Etats. D'ailleurs cette phase serait facilitée par le caractère trait d'union de certaines communautés de cette sous-région comme c'en est le cas pour les Mpiemo et les Bakwelé.

Présents au Cameroun, Congo, au Gabon et en République Centrafricaine, les Mpiemo et les Bakwelé constituent un véritable pont entre ces Etats. Toutefois, ce projet d'intégration est resté lettre morte. Sans oublier que cette union avait plus une coloration douanière et économique, que politique. Ces manquements n'allaient pas garantir l'intégration des Etats. En plus, en 1968, elle connut une crise qui fit sortir le Tchad et la République Centrafricaine⁷. Même comme quelques années plus tard, ils étaient revenus. En revanche, comme les

⁴*Ibid*, pp.15-16.

⁵*Ibid*, p. 55.

⁶ S. Belaouane-Gherari et H. Gherari, *Les organisations régionales africaines*, Paris, ministère de la coopération et du développement, 1988, p. 231.

⁷ La crise est due aux difficultés rencontrées par l'UDEAC d'assurer une répartition équitable des avantages de l'intégration entre les Etats côtiers et les Etats sans littoral, les premiers refusant d'accorder aux seconds une compensation. Ce qui poussa les Etats enclavés (Tchad et RCA) à dénoncer le traité de Brazzaville et décidèrent de se retirer pour aller créer avec le Zaïre une Union des Etats de l'Afrique centrale (UEAC). Source : S. Belaouane-Gherari et H. Gherari, *Les organisations régionales africaines*, Paris, ministère de la coopération et du développement, 1988, p. 222.

difficultés persistaient, l'union s'est vue élargie en décembre 1981 avec l'entrée d'autres pays de l'Afrique centrale comme observateurs, à savoir : l'Angola, Sao Tomé et Príncipe, Rwanda, Zaïre, Burundi, Tchad et Guinée Equatoriale⁸. Cet élargissement devait permettre à l'UDEAC de bâtir une organisation de l'Afrique centrale calquée sur le modèle de la CEDEAO, ce qui est réalisée avec la CEEAC en 1983⁹. Cette dernière est paralysée depuis 1992. Les divergences linguistiques, les disparités économiques, les crises sociopolitiques, les conflits armés, l'égoïsme de ses dirigeants, la présence des Etats membres dans d'autres organismes ont plombé son envol. On peut aussi ajouter le foisonnement d'autres organisations qui facilite la dispersion des fonds nécessaires pour leur fonctionnement. Les cas de la CEPGL et de la CEMAC en disent long. La communauté économique des pays des grands lacs et la Banque de Développement des Etats des Grands Lacs sont créées le 20 septembre 1976 à Gisenyi au Rwanda. Elles comptent à leur sein le Burundi, le Rwanda et le Zaïre¹⁰. Ces pays ont en commun leurs frontières ainsi que les populations. Le 16 mars 1994 est instituée la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale¹¹. Elle vient se substituer à l'UDEAC de six membres (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine et Tchad).

Malgré le fait que toutes ces institutions sous-régionales prônent la libre circulation des personnes, il reste qu'elles créent un cafouillage dans cet environnement. Cette multitude d'organisations devient malsaine dans la poursuite de l'intégration car, elle rend celle-ci inefficace. Mbombo insiste sur cette problématique quand il dit : " Cette profusion d'institutions et ces appartenances multiples à l'intérieur d'une même région brouillent quelque peu les objectifs d'intégration et induisent une concurrence contre-productive entre pays et entité"¹². C'est aussi ce que précise Diangitakwa, lorsqu'il dit que : "L'appartenance de certains pays à plusieurs communautés économiques ne facilite pas l'intégration, elle diminue même l'effet d'adhésion à cause de la dispersion des énergies et des ressources dont

⁸Le statut d'observateur est une étape intermédiaire dans les organisations internationales pour devenir membre. Ce statut d'Etat observateur permet à son détenteur d'assister à la plupart des réunions, de consulter les documents, de signer plusieurs textes de l'organisation et de saisir ses institutions. C'est ce statut qu'avaient les pays cités ci-dessus au sein de l'UDEAC. En dehors du Tchad qui a réintégré l'organisation, les autres se sont associés pour créer des nouvelles organisations sous-régionales. Source :S. Belaouane-Gherari et H. Gherari, *Les organisations régionales africaines*, Paris, ministère de la coopération et du développement, 1988, p. 224.

⁹S. Belaouane-Gherari., H. Gherari, *Les organisations régionales africaines*, p. 233

¹⁰*Ibid*, p.299

¹¹D. Mbarga Nyate, "La dynamique intégrative en Afrique centrale", in D. Abwa ; J- M. Essomba et al., *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*, actes de colloque de Yaoundé, 26-28 avril 2000, tome 2, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2001, p. 525

¹² T. Mbombo Kasankidi, "La problématique de l'intégration de l'Afrique face à la multiplicité des organisations sous-régionales", Mémoire de Licence en Economie et finance, Université de Kinshasa, 2011. <https://www.memoireonline.com/04/13/714>. (Page consultée le 5 décembre 2018).

le pays ne dispose pas à flot”¹³. Dans le même sens, Daniel Bach pense que : “ La coexistence anarchique d’organisations interétatiques de coopération régionale souvent concurrentes, la prolifération d’institutions rivales et l’appartenance concomitante de certains Etats à plusieurs d’entre elles, suscitent inévitablement des conflits de compétence et d’intérêt”¹⁴. Ceci montre que jusqu’à ce jour, les options prises pour une intégration sous-régionale manquent encore d’efficacité. C’est pourquoi, d’autres pistes restent à visiter.

Cette étude s’accommode alors à ce contexte de poursuite de l’intégration sous-régionale, garante de l’intégration régionale. Ainsi orientée, elle s’intitule “**Les Peuples transfrontaliers en Afrique centrale : de l’écartèlement colonial au processus d’intégration sous- régionale (le cas des Mpiemo et les Bakwelé entre 1884 et 2013)**”.

II-RAISONS DE CHOIX DU SUJET

En choisissant de travailler sur le présent thème de recherche, le souci envisagé est d’explorer un sujet non seulement qui relève de l’histoire des relations internationales, mais qui a été quelque peu négligé par les chercheurs camerounais.

Le présent travail qui s’inscrit dans le cadre d’une double thématization, à savoir « les rapports entre les peuples transfrontaliers » d’une part et « l’intégration sous-régionale » d’autre part, est par conséquent, une contribution personnelle au programme pluriannuel de recherches du Département d’Histoire de l’université de Yaoundé I. Mais au-delà du choix scientifique conforme aux activités de recherche du Département d’Histoire, cette thèse est une modeste contribution à la réflexion menée par les Africains qui porte sur l’unité africaine.

Par ailleurs, les raisons du choix de ce thème tiennent compte de notre appartenance à la région d’étude du point de vue de nos origines. Longtemps restée un champ historique peu exploré, cette région mérite comme tout le reste, de voir son histoire écrite et étudiée, ce d’autant plus qu’elle est intéressante du point de vue de l’intégration des peuples. Enfin, ce choix du sujet dans le champ de l’histoire de l’intégration régionale est une éventualité pour nous, jeune étudiant, chercheur aspirant, de nous spécialiser dans ce cadre de réflexion.

¹³*Ibid.*

¹⁴ D. C. Bach, O. Vallée, “ L’intégration régionale : espaces politiques et marchés parallèles” in *Politique africaine*, n ° 39, septembre 1990, www. Politique-africaine. Com, p. 69.

III- DEFINITION DES CONCEPTS

Cette démarche trouve sa raison d'être dans le souci de mieux saisir les contours du sujet. Soulignant son importance, Fabien Kange Ewane écrit :

L'une des principales exigences de tout travail qui se veut scientifique, surtout dans le domaine particulier des sciences humaines, réside dans la définition des termes. Cette exigence constitue comme un préalable sine qua non de toute recherche d'ordre historique. Les grands maîtres de notre discipline l'ont ainsi compris depuis Hellanicos¹⁵.

Robert Marichal dans le même sens, pense qu'«un historien ne doit jamais aborder l'histoire d'une idée ou d'une institution sans en faire méthodiquement et exhaustivement l'histoire des mots par lesquels on l'a exprimée ou désignée, et cela (...) non pas hâtivement en feuilletant les lexiques mais par sondage, naturellement, dans les textes mêmes»¹⁶.

Tout au long de cette étude, un certain nombre de concepts qui peuvent susciter une incompréhension sont utilisés. C'est pourquoi, il est donc approprié de définir le sens qui leur sied dans le cadre de cette thèse. De ce fait, le présent sujet de recherche présente un double défi notionnel. «Peuples transfrontaliers», «intégration-sous régionale» sont autant de notions qui tiennent à être expliquées. En effet elles peuvent être complexes et varient parfois d'une science à une autre.

La notion de «peuples transfrontaliers» est constituée de deux mots à savoir «peuples» qui est un nom et «transfrontaliers» qui est un adjectif épithète. Le peuple désigne un ensemble des hommes formant une communauté nationale ou culturelle. C'est encore un ensemble des citoyens qui exercent des droits politiques. Le dictionnaire de sociologie définit peuple comme groupement humain possédant une langue, une culture et des traits psychologiques semblables. Dans la tradition du romantisme allemand du XVIIIe siècle, c'est une totalité vivante qui transcende les individus. Ceux-ci ont alors le sentiment d'appartenir à une même communauté. Alors, quand on parle de peuples transfrontaliers, on fait allusion aux ethnies qui ont subi les divisions coloniales arbitraires et vivent aujourd'hui dans des espaces territoriaux contigus, mais partagés entre au moins deux Etats modernes. C'est-à-dire de part et d'autre des frontières internationales. Dans les actes du colloque sur *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*¹⁷, David Mokam parle des peuples

¹⁵ F. Kange Ewane, *Semence et moissons coloniales*, Yaoundé, Editions CLE, 1985, p. 87.

¹⁶ R. Marichal, «La critique des textes» in *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade, 1961, p. 13.

¹⁷D. Mokam, «Les peuples traits d'union et l'intégration régionale en Afrique centrale : le cas des Gbaya et les Moundang», in D. Abwa ; J-M. Essomba et al., *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*, actes de colloque de Yaoundé, 26-28 avril 2000, tome 1, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2001, p.73.

traits d'union, pour dire que ceux-ci sont à cheval sur les frontières entre différents territoires de l'Afrique centrale. Dans le cadre de ce travail, il s'agit des Mpiemo et les Bakwelé, deux peuples qui vivent de part et d'autre des frontières Cameroun- République centrafricaine, Cameroun – Congo et Congo-Gabon en Afrique centrale.

L'intégration est un concept technique pluridimensionnel et plurisectoriel. Elle revêt plusieurs dimensions, à savoir économique, politique, sociale, culturelle, voire militaire. D'une manière générale, intégrer signifierait en son sens étymologique « rendre entier ». En sens plus large, assembler des parties pour en former un tout cohérent. C'est rassembler les éléments pour former un tout ou encore, réunir les parties existantes de façon à faire un tout organique enfin augmenter la cohésion d'un tout déjà existant¹⁸.

Raymond Aron parlant de l'intégration, considère que deux unités économiques peuvent être considérées comme ayant réalisé le plus haut degré d'intégration quand les transactions entre deux individus placés dans l'une ou l'autre unité ressemblant à très peu de choses près ; à des transactions entre individus de la même unité. C'est en d'autres termes, l'élimination de la discrimination entre les unités économiques appartenant à différentes nations et l'unification économique¹⁹.

Sur le plan politique, dans ses travaux, Mbombo pense que l'intégration politique peut être considérée comme la politisation graduelle des buts des acteurs, buts qui étaient initialement de caractère technique et non controversable. Pour cet auteur, l'intégration est un processus graduel par lequel les différents acteurs politiques des Etats ont décidé de réorienter leurs activités vers un centre nouveau de décision, centre dont les décisions sont obligatoires et s'imposent aux différents Etats-nations²⁰. En effet, pour Haas, l'intégration politique est le processus par lequel les acteurs politiques des différentes communautés nationales sont déterminés à réorienter leurs allégeances, leurs aspirations et leurs activités politiques vers un nouveau centre dont les institutions possèdent ou demandent la juridiction sur les Etats-nationaux préexistants²¹.

Cette définition de Haas rejoint celle de Lindberg pour qui l'intégration politique est le processus par lequel indépendamment les unes et les autres, les unités politiques harmonisent leur politique étrangère ainsi que leurs principales politiques domestiques et cherchent à

¹⁸ Dictionnaire de l'académie française, édition de 1935

¹⁹X. F. Perrou., *L'Europe sans clivage*, Paris, PUF, 1954, p. 419

²⁰T. Mbombo Kasankidi, 'La problématique de l'intégration de l'Afrique,

²¹*Ibid.*

prendre ensemble des décisions ou confient le processus décisionnel à un nouvel organe central et un processus par lequel les acteurs politiques de diverses unités sont conduits à réorganiser leurs aspirations et activités vers un nouveau centre²².

L'intégration sociale repose sur le consentement des Etats à mettre en place des mécanismes nécessaires à une grande mobilité des hommes dans des limites des frontières de ladite zone intégrée²³. Quant à l'intégration culturelle, elle n'est autre que cette cohésion des peuples qui ont en commun certaines caractéristiques telles que la langue, la culture et l'expérience historique²⁴.

De manière synoptique, quand on parle d'intégration, on vise un processus qui conduit à un plus grand degré de concertation entre les acteurs, d'interconnexion entre les unités et de diversification entre les activités créant un processus de relative irréversibilité et permettant une grande maîtrise des problèmes qui se jouent à l'échelle régionale. Il suppose un transfert de souveraineté et des structures institutionnelles²⁵. Ainsi, l'intégration doit faire disparaître progressivement entre deux ou plusieurs pays les discriminations qui existent aux frontières nationales puisque celles-ci constituent « l'origine de discontinuités dans les échanges commerciaux, dans le mouvement des facteurs de production ou dans les politiques économiques générales²⁶ ».

Selon la théorie de l'intégration, on classe les différentes étapes de l'intégration en fonction du type de barrières supprimées. Au regard de la construction européenne, l'exemple le plus courant, l'on distingue divers degrés dans le processus d'intégration : la première étape est l'institution d'une zone de libre-échange, qui est l'intégration économique la moins intensive. Elle vise l'abolition des obstacles tarifaires dans les échanges commerciaux, c'est-à-dire la suppression des restrictions quantitatives et des droits de douane, mais chaque pays membre demeure maître de sa politique douanière avec les pays tiers. L'étape suivante est l'instauration d'un tarif extérieur commun, unique envers les pays tiers, à travers une union douanière. C'est la renonciation à toute souveraineté en matière de politique douanière. Il s'en suit la mise en place d'un marché commun qui implique les deux premiers critères et s'étend à la libre circulation des facteurs de production mobiles (travailleurs, capital, entreprise), en adoptant les politiques économiques communes via des interventions gouvernementales militaires. La quatrième étape est l'union économique qui vise l'élimination de toute discrimination et l'harmonisation de certaines législations nationales, des politiques économiques, monétaires, fiscales et sociales. Enfin l'étape finale est l'union politique,

²²*Ibid.*

²³ G. Kabengele Dibwe, *Problèmes d'intégration économique...*, p. 46.

²⁴ T. Mbombo Kasankidi, "La problématique de l'intégration de l'Afrique. "

²⁵ J. Coussy, P. Hugon, *Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique subsaharienne*, Paris, la Documentation française, 1992, p.47.

²⁶ M. Boguikouma, "L'intégration régionale en Afrique centrale comme stratégie d'insertion dans le nouveau contexte de la mondialisation", thèse de Doctorat en sciences politiques, Université d'Ottawa, 1999, p.50.

une renonciation des pays à une parcelle de leur souveraineté en faveur d'une instance commune²⁷.

L'intégration est alors le moyen par lequel les pays en voie de développement peuvent progressivement, selon le degré de développement, assurer des disciplines et obligations accrues par le biais d'une production plus complète de système commercial international²⁸. Dans le cadre de ce travail, l'intégration est donc perçue comme le résultat d'un processus qui tisse des liens sociaux, économiques et politiques dans un espace géographique regroupant plusieurs Etats. Cette clarification conceptuelle permet d'appréhender le concept d'intégration régionale.

L'intégration régionale n'est pas seulement un simple acte de construction d'un espace politique ou économique, encore moins d'un marché, mais un profond processus de modification et de transformation structurelle qui s'opère au sein d'un espace régional formé de plusieurs pays, et qui est en mesure de déclencher le développement social et économique de ces pays de manière durable²⁹.

Quant à Boguikouma, il pense que :

L'intégration régionale a pour but de mettre en place un espace économique supra-étatique, c'est-à-dire créer, faire fonctionner, maintenir et approfondir cet espace aux fins de renforcer la solidarité économique et politique. Sur le plan économique, les économies doivent être intégrées, les ressources du sol et du sous-sol, les facteurs de production doivent être exploités de manière coordonnée et pourquoi pas commune. Au niveau politique, il faut instituer un pouvoir de régulation commun et acquérir un sens de la communauté³⁰.

Pour ne pas se cantonner sur le concept « intégration » et dans l'objectif de mieux concevoir la démarche de cet exercice, il est intéressant de faire appel à la terminologie qui sied à cette démonstration. Il s'agit dans ce sens d'impliquer à cette réflexion notionnelle le concept « régionalisation ». Car il est approprié dans ce champ d'intérêt.

Le mot régionalisation contient la terminaison – tion, dérivée du latin – tio et se réfère donc à une action ou un résultat de cette action. Il exprime ainsi la dimension pratique du régional et est en général défini comme désignant le processus et la dynamique même de l'interaction régionale, voire le processus de développement d'une région³¹. La notion de

²⁷ A. Sommo Pende, " L'intégration sous-régionale en CEMAC à l'épreuve de la liberté de la circulation des biens et des personnes", mémoire de Master de sciences politiques, Université catholique de l'Afrique centrale, 2010. www.memoireonline.com

²⁸ OCDE, " L'intégration des pays en développement dans le système commercial international", Paris, 1992, p. 41

²⁹ E. Koulakoumouna, "Transport routier et effectivité de l'intégration régionale dans l'espace CEMAC : enjeux et contraintes pour le développement durable du Congo", Centre d'Etudes et de recherche en analyse Politique Economique, www.codesria.org (page consultée le 9 janvier 2019).

³⁰ M. Boguikouma, " L'intégration régionale en Afrique, p .50

³¹ A. Meyer "L'intégration régionale et son influence sur la structure, la sécurité et la stabilité des Etats, l'exemple de Quatre Etats africains", thèse de Doctorat en Science politique, Institut d'Etudes politiques de Paris, 2006.p. 190.

régionalisation servirait à appréhender une région sous la forme d'une construction sociale et exprimerait par-là « le développement d'interactions sociales dans une région et le processus souvent non-dirigé d'interactions sociales et économiques »³².

Koulakoumouna définit la régionalisation comme « une entente ou coopération (politique, économique, commerciale, diplomatique, sectorielle, etc.) entre plusieurs pays regroupés au sein d'un espace donné, soit de pratiques d'acteurs économiques constitués en réseaux commerciaux, financiers, culturels ou technologique »³³.

Dans le cadre de ce projet, il s'agit de l'intégration sous-régionale ; confiné au sein de la CEMAC, située au centre de l'Afrique. Elle concerne six Etats de l'Afrique centrale, à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine et le Tchad. D'après les notes de Sommo, « elle a pour but de mettre en place un espace économique supra-étatique. Il s'agit de créer, faire fonctionner, maintenir et approfondir cet espace aux fins de renforcer la solidarité économique et politique entre des Etats »³⁴.

IV- DELIMITATION DU SUJET

En Histoire, le sujet d'étude est toujours encadré par un espace géographique et temporel. Dès lors pour être plus précis, ce travail est délimité dans le temps et dans l'espace, dans le souci de vouloir éviter des anachronismes et des polémiques qui peuvent mettre en cause nos efforts.

1- Délimitation de l'espace géographique

L'Afrique centrale désigne un espace géographique, politique, économique au cœur du continent noir. C'est un espace bien délimité :

La configuration spatiale de cette entité sous-régionale, comprise entre les tropiques du cancer et du capricorne d'une part, la région des grands lacs et le Golfe de Guinée d'autre part. Les Britanniques considèrent toute la sphère comprise entre le Nigéria et la Zambie comme étant l'Afrique centrale. Les Français quant à eux considèrent essentiellement l'ex Afrique Equatoriale Française (AEF) et le Cameroun comme l'Afrique centrale. Les Africains délimitent cette aire géographique en fonction des enjeux. L'UDEAC compte tous les pays de la zone franc (CFA) de la sous-région. La CEEAC compte outre les anciens pays de l'UDEAC, le Burundi, le Rwanda, Sao-Tomé et Principe et la République démocratique du Congo. L'Afrique centrale sportive et journalistique comprend entre les pays de la CEEAC, l'Angola³⁵.

³²*Ibid.* p. 189.

³³ E. Koulakouma, « Transport routier et effectivité,

³⁴ A. Sommo Pende, « L'intégration sous-régionale,

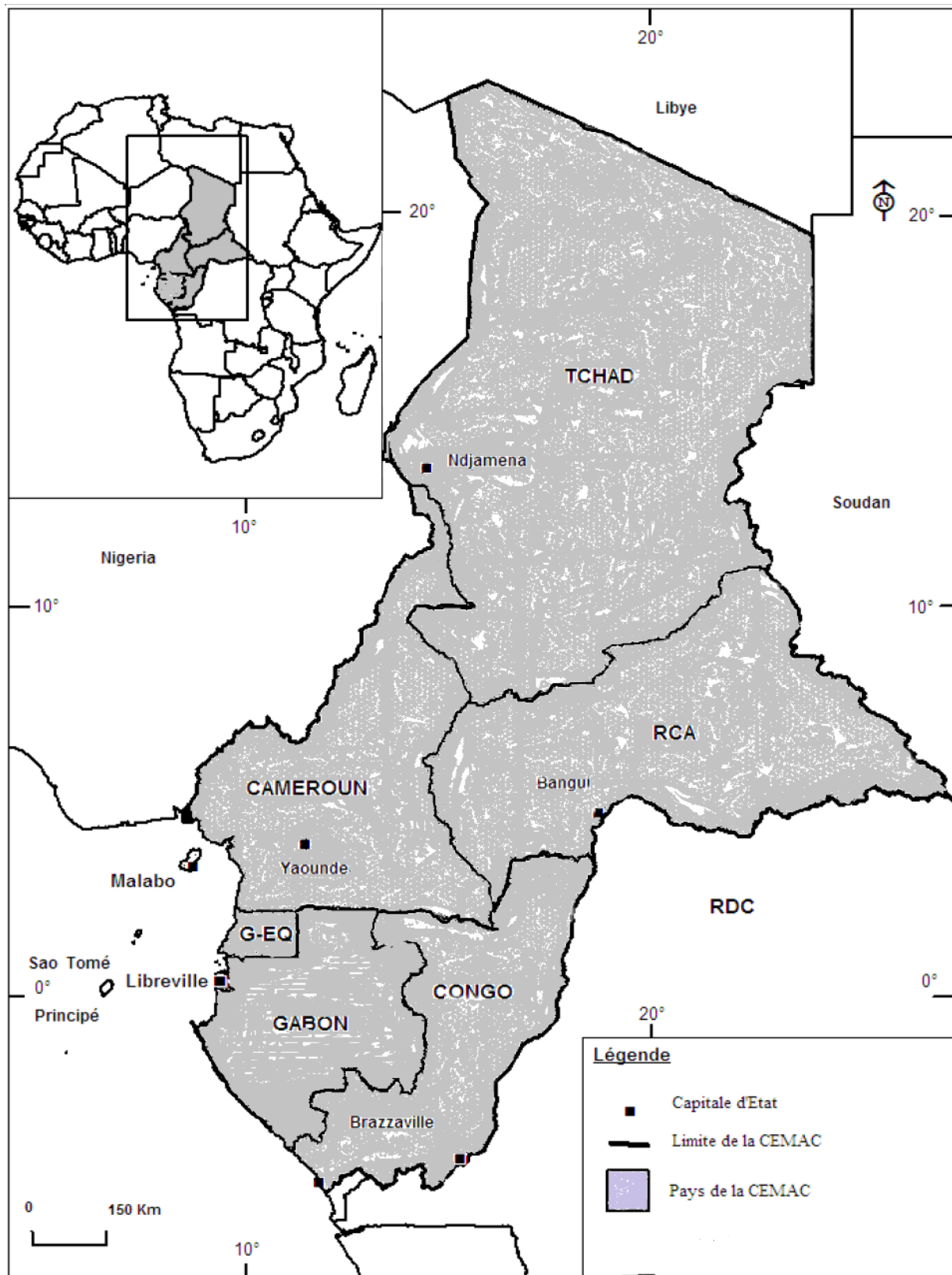
³⁵ M. Moupou, « Géostratégie et intégration économique en Afrique centrale », in D. Abwa ; J-M. Essomba et al., *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique*, actes de colloque de Yaoundé, 26-28 avril 2000, tome 2, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2001, p. 483

Cette partie de l'Afrique en opposition à l'Afrique du Nord, de l'Est, de l'Ouest et du Sud tente plus ou moins une intégration sous-régionale depuis plusieurs décennies.

Elle s'étend sur une superficie de 6 666 875 km². Il englobe L'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tome et Principe et le Tchad. Sa population en l'an 2000 était estimée à environ 120 millions d'habitants³⁶. Cette partie de l'Afrique habitée par les Bantu est un milieu naturel uni par son climat, son relief, son hydrographie, sa flore et sa faune. Plus vaste pour une zone d'étude, nous avons préféré la CEMAC.

³⁶*Ibid.*

Carte 1: Localisation de l'Afrique centrale (CEMAC).



Source : G. Yawo- Ganyo, “ Le Gabon peut-il se nourrir”, thèse de Doctorat d’Histoire, Université de Reims Champagne- Ardenne, 2010, p. 1.

région de l'Afrique centrale, à savoir le Cameroun, la République Centrafricaine, le Gabon et le Congo. Ces zones s'étendent de Moloundou, Yokadouma et Gari-gombo au Cameroun, Ouesso, Souanké et Sembe au Congo, Berberati, Nola et Ngamboula en République Centrafricaine et de Mékambo et Makoko au Gabon. Ainsi, ces espaces transnationaux font partie de la CEMAC. Elle couvre une superficie de 3 020 000 km² avec une population estimée à de 29,12 millions d'habitants en 2000³⁷.

2- Délimitation chronologique

Du point de vue chronologique, le sujet d'étude s'étend de 1885 à 2013. Le choix de ces bornes répond à deux événements historiques majeurs.

L'année 1885 marque la fin de la conférence de Berlin, qui a réuni dans la capitale allemande entre novembre 1884 et février 1885, les représentants des puissances européennes. Elle marqua l'accélération de la course au clocher qui aboutit au partage d'Afrique. Soucieuses d'occuper les territoires non encore colonisés, ces puissances européennes se lancèrent à l'assaut du continent. C'est à la suite de cette conférence que l'Afrique centrale fut complètement balkanisée. De ce fait l'Allemagne, la Belgique et la France se divisèrent le centre du continent en différents territoires. Cette division se matérialise à travers la fixation des frontières entre leurs possessions. En conséquence, le 24 décembre 1885, la France et l'Allemagne signent une première convention qui délimite les possessions françaises du Congo et le Kamerun allemand.³⁸ L'on peut donc dire que, bien qu'ils ne soient pas eux-mêmes conscients de leur destin, les peuples Mpiemo et Bakwelé n'appartenaient plus officiellement à un même territoire colonial. L'histoire venait de les diviser car, pendant qu'une partie se plaçait sous l'administration allemande, l'autre tombait sous le joug impérialiste français. Il faut attendre les années suivantes pour voir les frontières déterminées. Ainsi, le 15 mars 1894 à Berlin, la frontière orientale du Kamerun est fixée à partir du fleuve Sangha³⁹. Et le 18 avril 1908 à Berlin est signée entre l'Allemagne et la France la convention qui matérialise la frontière méridionale du Kamerun⁴⁰.

Quant à l'année 2013, elle marque la signature de l'acte additionnel n° 1/13-CEMAC-070 par les chefs d'Etats de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale,

³⁷H. B. Hammaouda, B. Bekolo-Ebe et al., *L'intégration régionale en Afrique centrale, bilan et perspectives*, Paris, Karthala, 2003, p. 103.

³⁸F. Eyelom, "Origine et circonstances immédiates du partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre pendant la première guerre mondiale", thèse de PhD. en Histoire, Université de Montréal, 1997, p. 115.

³⁹A-H. Onana Mfège., *Le Cameroun et ses frontières, une dynamique géopolitique complexe*, Paris, l'Harmattan, 2004, p. 23.

⁴⁰*Ibid.* p. 25.

portant suppression des visas pour tous les ressortissants de la communauté⁴¹. Cet acte est l'aboutissement de plusieurs années de tractations et des tergiversations sur cette question entre les Etats de la sous-région. En réalité, la problématique de la libre circulation des personnes est un vieux projet qui date de la création de l'UDEAC en 1963. Elle fut reconduite lors de la signature de l'acte constitutif de la CEMAC en 1994. Elle a eu pour conséquence immédiate l'ouverture partielle des frontières par le Gabon et la Guinée Equatoriale jusqu'alors réticents à l'entrée dans leurs territoires respectifs, des ressortissants des autres pays de la communauté détenteurs de passeport diplomatique et de services⁴². Dès lors, le rêve de l'intégration des peuples de l'Afrique centrale devient possible.

Puisque, la libre circulation des biens et des personnes est l'un des pans de l'intégration sous-régionale qui concerne en premier plan, les peuples transfrontaliers, assoiffés de la revanche de l'histoire sur les erreurs regrettables de la colonisation.

V- REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

Abwa D et autres dans *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*, présentent une étude exhaustive sur la question d'intégration en Afrique centrale⁴³. Dans le tome I de cet ouvrage collectif, les auteurs évoquent dans la première partie les origines du projet de l'intégration dans la sous-région centrafricaine. Sur ce, ils exposent les acquis, les tentatives, les débats et les obstacles. Dans la deuxième partie, ils font un bilan critique de l'Union Douanière des Etats de l'Afrique centrale. Enfin dans la dernière articulation, ces universitaires proposent des solutions pour une véritable unité régionale dans cette zone géopolitique de l'Afrique. Le tome II de cette production scientifique propose plusieurs solutions pour une véritable intégration au Centre de l'Afrique. Ces suggestions riches et diversifiées couvrent les domaines linguistique, économique, géostratégique, médiatique, religieux, social, touristique, environnemental, sécuritaire, etc. Cette « Bible » de l'intégration constitue pour nous une grande source de référence sur tous les aspects de celle-ci.

Dans son mémoire de Master, Sommo examine la question de la libre circulation des biens et des personnes au sein de la zone CEMAC⁴⁴. Son travail dans un premier temps se penche sur la juridiction existante sur cette dimension sociale du regroupement régional.

⁴¹ CEMAC, «Vers une intégration accélérée pour une CEMAC émergente, renouveau communautaire», rapport de bilan de la CEMAC entre 2012 et 2017, www.Prc.cm (page consultée le 1^{er} janvier 2019).

⁴² *Ibid.*

⁴³ D. Abwa., J-M. Essomba et al., *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*, actes de colloque de Yaoundé, 26-28 avril 2000, tome 2, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2001.

⁴⁴ A. Sommo Penda, 'L'intégration sous-régionale,

Après avoir fait le bilan sur l'effectivité de ce processus, l'auteur revient en présentant les obstacles qui enclavent la réalisation totale de ce projet. A la fin de son étude, il élabore quelques suggestions qui aideraient les décideurs à bien mettre sur pied ce vieux projet. Ce fruit de recherche relève une bonne partie de la présente réflexion, qui porte sur la libre circulation des personnes.

Quant à Boguikouma Martin dans "L'intégration régionale en Afrique centrale comme stratégie d'insertion dans le nouveau contexte de mondialisation", il examine l'importance de l'intégration régionale en Afrique centrale⁴⁵. Il pense que celle-ci peut être une solution pour entrer dans la globalisation. Dans la première partie, il retrace la fin de la bipolarisation du monde, qui conduit à l'éclosion d'un nouvel ordre mondial et paradoxalement au processus de régionalisme. Boguikouma pousse sa réflexion dans la deuxième partie de son étude en analysant le rôle de cette dernière dans le développement d'une région. Dans la suite de son travail, il présente le processus d'unité en Afrique centrale comme une stratégie face à la mondialisation ; ceci sans oublier de faire l'historique de celle-ci dans la sous-région. Même comme l'auteur n'a pas étendu sa recherche au niveau des facteurs d'intégration, cette thèse est intéressante. Dans ce sens qu'il retrace le chemin de la régionalisation et ses défis en Centrafrique à travers l'UDEAC et la CEMAC.

Alors que Meyer examine l'influence de l'intégration en Afrique centrale dans les défis actuels⁴⁶. Au début, il présente les problèmes de l'instabilité, déficits de sécurité et de l'impuissance des Etats. Celui-ci poursuit avec son étude en montrant comment la construction régionale en Afrique centrale est une réponse à ce problème. Et dans la dernière partie, l'auteur propose les différentes approches pouvant faciliter la réalisation de ce projet. Ce travail scientifique, à l'instar du précédent insiste sur l'importance de l'intégration en Afrique centrale comme un début de réponse aux problèmes rencontrés dans cette zone.

Norodom à travers sa thèse fait l'historique du processus d'intégration en Afrique centrale⁴⁷. Pour lui, il pense que c'est la France qui a posé les jalons d'une intégration sous-régionale en Afrique centrale à travers l'Afrique Equatoriale Française. Pour l'auteur, en cette aube du XIX^{ème} siècle, où le monde va unifiant et où la prospérité appartient aux grands ensembles, l'isolement est mortel pour les Etats en général, mais en particulier pour les micro-Etats africains nés de la colonisation. Aujourd'hui, plus que par le passé, la question de l'unité

⁴⁵ M. Boguikouma, " L'intégration régionale en Afrique,

⁴⁶ A. Meyer, "L'intégration régionale et son influence,

⁴⁷ J. B. Norodom Kiari, " Dimension coloniale de l'intégration en Afrique centrale,

africaine doublement perçue dans son sens national et régional, constitue l'un des défis majeurs.

Dans un ouvrage collectif, Hakim Ben Hammouda et ses co-auteurs traitent de la question du processus de l'unification centrafricaine⁴⁸. Ils dressent d'abord l'historique des organisations sous-régionales en Afrique centrale. En faisant le bilan de cette intégration, ils ressortent les limites de celles-ci, liées au manque d'amélioration des politiques de développement des infrastructures de transport et de communication. Les auteurs de ce document démontrent que le potentiel d'échange en Afrique centrale n'est pas bien exploité. A travers un tableau, ils illustrent les faibles échanges commerciaux entre les pays de la CEMAC. Ainsi, ils prônent le développement des infrastructures et l'intégration des marchés. Ils recommandent aussi la réalisation des projets communautaires.

Mepongo aborde la question de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale sous le prisme des aires protégées⁴⁹. L'auteur fait un historique sur les tentatives d'une intégration des territoires du Centre de l'Afrique. Il revient sur leur échec et propose un exemple d'intégration basée sur les complexes transfrontaliers que constituent la TNS et le TRIDOM. Selon l'universitaire, les chefs d'Etats de la CEMAC peuvent s'appuyer sur cette expérience pour impulser le processus d'intégration de la sous-région.

Pour tous ces auteurs, la problématique d'intégration en Afrique est une préoccupation commune. Cette régionalisation de l'Afrique centrale tire ses origines de la période coloniale. Elle évolue tant bien que mal et la mutation des institutions matérialisant celle-ci est la preuve d'une volonté d'unité. Certes ils ont de fond en comble examiné ce champ d'étude des relations internationales, mais ils n'ont pas soulevé l'atout que peut avoir les peuples Mpiemo et Bakwelé peuples dans ce processus, dimension qui est l'épine dorsale de ce projet.

Par ailleurs Haroche développe dans sa thèse la théorie réaliste et montre comment elle fonctionne dans l'intégration européenne⁵⁰. Cette étude permet de comprendre les avantages que peuvent avoir une réelle unité en Afrique du centre.

⁴⁸ B. H. Hakim ; B. Bekolo-Ebe et al., *L'intégration régionale en Afrique*,

⁴⁹ F.P. Mepongo Fouda, 'L'intégration sous-régionale en Afrique centrale sous le prisme de complexe d'aires protégées transfrontalières : cas du Cameroun, du Congo, de la RCA et du Gabon (1999-2013)', thèse de Doctorat PhD. en Histoire, Université de Yaoundé I, 2018.

⁵⁰ P. Haroche, 'Théorie réaliste de l'intégration européenne : les conditions de la transformation d'un système international en système interne', thèse de Doctorat de Science politique, Université Paris-Panthéon-Sorbonne, 2013.

Dans son ouvrage *Le Panafricanisme à l'épreuve de l'indépendance*, Legum fait une présentation générale de ce mouvement noir⁵¹. Il expose le Panafricanisme dans ses origines américaines, montre son retour en Afrique à travers certains de ses fils qui ont étudié en Occident. L'auteur approfondie sa réflexion en traitant des différentes facettes que ce vaste mouvement a prises.

Aux auteurs qui se sont intéressés au projet de regroupement en Afrique, d'autres ont travaillé dans le cadre des communautés ethniques qui constituent la sous-région de l'Afrique centrale.

C'est le cas de l'article qui porte sur les plantes chez les Mpiemo⁵². Il situe d'abord ce peuple en Afrique centrale, c'est-à-dire à la fois au Cameroun, au Congo et en République Centrafricaine. Il estime que les populations Mpiemo seraient évaluées à 22 000 personnes, dont 17 000 vivraient en RCA et 5 000 au Cameroun en 2005. Cet examen énumère les différents dialectes Mpiemo.

Dans le même sens que le travail qui précède, Duke s'intéresse au Mpiemo du Cameroun, du Congo et de la République centrafricaine⁵³. Il inclue les dans le grand groupe Makaa-Njem. En se basant sur le recensement de 1988, ce rapport localise les Mpiemo sur l'axe Nola-Yokadouma, sur la route forestière Bilolo-Salo en République Centrafricaine, au Cameroun au Nord de Yokadouma et au Sud et quelques villages autour de Gamboula. Il ne manque pas de revenir sur les sous-groupes Mpiemo qu'il estime au nombre de sept.

Quant à Cheucle, elle fait un examen exhaustif sur le peuple bekwel de l'Afrique centrale et en particulier ceux du Gabon. Cette étude académique propose à ses lecteurs une localisation géographique des Bakwelé en Afrique centrale⁵⁴. D'après l'auteure, ce peuple serait localisé au Sud-Est du Cameroun, au Nord du Congo et au Nord-Est du Gabon. Dans la suite de ce travail, le chercheur fait une analyse statistique des locuteurs Bekwel du Gabon et du Congo. Par ailleurs, elle essaie d'examiner les variétés de la langue Bekwel que l'auteure ramène au nombre de sept. Toutefois, l'écrivaine retrace les migrations des Bakwelé du Gabon qui seraient venus du Cameroun sous la pression des attaques peul. Aussi, Cheucle

⁵¹ C. Legum, *Le Panafricanisme à l'épreuve*,

⁵² C. Thornelle., R. Bessamia., et al, " Des plantes à l'état sauvage chez les peuples Mpiémo : leurs noms et leurs usages", *Institutionen for orientaliska och Afrikanska Sprak Goteborgs Universitet, Goteborg africana informal*, series n°05, 2005, <https://sprak.gu.se/> (page consultée le 10 janvier 2019).

⁵³ D. Duke, "Rapport d'enquête sociolinguistique : première évaluation parmi les Mpiémo", *SIL international*, 2007, <https://www.sil.org/> (page consultée le 13 mars 2019).

⁵⁴ M. Cheucle, " Vers une description de la langue Bekwel (A85b) du Gabon : approche synchronique, approche diachronique", mémoire de Master en Science de langage, Université Lumière Lion 2, 2008.

présente l'organisation sociale des Bakwelé qu'elle caractérise de peuple patrilinéaire, qui pratique l'exogamie clanique et la polygamie. C'est un mémoire intéressant, car il est une source d'informations sur le peuple Bakwelé, leurs migrations, installation au Gabon et leur culture.

En ce qui concerne Copet-Rouge, elle fait une présentation géographique de la Haute-Sangha, qui pour elle est la tri nationale constituée de la zone frontalière comprise entre le Cameroun, le Congo et la République Centrafricaine⁵⁵. Après une étude étendue sur les groupes ethniques qui occupent cette partie de la sous-région de l'Afrique dont font partie les Mpiemo et les Bakwelé, l'auteur examine les différentes influences extérieures qu'ont subies ces différents peuples. Ainsi, elle affirme que les foubé furent les premiers à vouloir les soumettre. Et leurs contacts conflictuels, parfois aussi commerciaux, ont réussi à modifier l'organisation sociopolitique de certains de ces peuples-là, surtout ceux qui étaient leurs voisins immédiats. Quand les Occidentaux arrivent, particulièrement les Français et les Allemands, ils trouvent sur leur territoire des sociétés qui pratiquaient le commerce et de temps en temps razziaient chez leurs voisins, ce qui était souvent à l'origine des guerres interethniques.

Robineau dans son article parle du peuple Djem qu'il localise dans la forêt équatoriale de l'Afrique centrale, particulièrement au Nord du Congo, au Nord-Est du Gabon et au Sud-Est du Cameroun⁵⁶. Pour mieux étayer ses lecteurs sur la connaissance des Djem, il présente aussi leurs voisins, à savoir les Pahouins, les Ndzimu, les Bakwelé, les Djew ou Badjué. Sans être exhaustif, l'auteur retrace les migrations des Djem et présente certains de leurs traits culturels en faisant des comparaisons entre certains objets culturels Djem et ceux de leurs voisins. Dans ce travail, il ressort que les Bakwelé sont voisins aux Djem et partagent certains traits culturels avec eux.

Le même auteur revient à travers son étude de l'évolution économique et sociale en Afrique centrale⁵⁷ sur le peuple Bakwelé et apparentés. La pertinence des sujets que Robineau aborde dans cet ouvrage, a un rapport avec le cadre de notre étude. Ainsi, il circonscrit une région transfrontalière qui va du Nord du Congo, au Nord-Est du Gabon et le

⁵⁵ E. Copet-Rouge, " Histoire politico-économique de la Haute-Sangha", *Yale F es Bulletin*, no102, 1993, www.umich.edu/~infosrn (page consultée le 15 mars 2019).

⁵⁶ C. Robineau, " Culture matérielle des Djem de Souanké, objets « et Monde »" in *Ostom, collection de référence*, Tome VII, n°11657, 1967, horizon.documentation.ird.fr // (page consultée le 02 février 2019).

⁵⁷ C. Robineau, *Evolution économique et sociale en Afrique centrale : l'exemple de Souanké (République populaire du Congo)*, Paris, ORSTOM, 1971.

Sud-Est du Cameroun. Pour ce dernier, cet espace porte les établissements Bakwelé. Il pense que la politique coloniale de regroupement des villages a été à l'origine de la dislocation de la société Bakwelé. Il affirme par la suite que les communautés ethniques qui habitent ce grand territoire aux côtés des Bakwelé sont leurs parents sur la base des convergences originelles et leurs cultures. Parmi ces peuples on retrouve les Mpiemo. Il fait une analyse sur l'organisation socioéconomique des Bakwelé et des Djem, qui approuve le rapprochement culturel qui existe entre ces deux groupes. Il mentionne les rapports économiques et matrimoniaux qui existent jusqu'à ce jour entre les Bakwelé du Congo, ceux du Cameroun et du Gabon.

Dans leur ouvrage, porté sur *La politique culturelle de la République Unie du Cameroun*, les auteurs développent les mesures prises par le pays pour promouvoir sa culture⁵⁸. Dans cet élan, cet ouvrage aborde une étude linguistique du Cameroun.

Ces documents dressent une étude sur les Mpiemo et les Bakwelé. Ils les présentent dans leur espace géographique, retracent leurs migrations, s'intéressent à leur culture et abordent les relations qu'ils entretiennent entre eux. Ils démontrent les liens de parenté culturels et linguistiques qui existent entre ces communautés et les autres qui partagent avec elles le même espace territorial. Ce qui est utile pour notre travail, car il va nous permettre d'élargir le cadre socio spatial du regroupement des peuples de l'Afrique centrale. En revanche, les auteurs de ces travaux ne relèvent pas les facteurs que peuvent constituer les Mpiémo et les Bakwelé dans l'intégration dans la sous-région de l'Afrique du Centre.

Eyelom dans sa Thèse, étudie la question du partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre⁵⁹. Il effectue un travail presque complet, car il traite les causes de ce partage jusqu'aux conséquences. Cette étude permet de comprendre la dynamique des frontières qu'ont connues les pays de l'AEF entre 1884 et 1916. Malgré le fait que ce travail ne s'est pas intéressé à la problématique de l'intégration régionale de l'Afrique centrale, il ressort de là que ces peuples ont toujours vécu à l'intérieur des frontières qui étaient parfois modifiées au gré des colonisateurs.

Mangongo-Zambi fait une étude profonde sur les événements et les circonstances qui ont abouti à la délimitation coloniale des frontières entre le Kamerun allemand et le Congo

⁵⁸ J. C. Bahoken, E. Atangana, *La politique culturelle de la République Unie du Cameroun*, Paris, Les Presses de l'UNESCO, 1975.

⁵⁹ F. Eyelom, 'Origines et circonstances immédiates,

français⁶⁰. Dans son analyse, il a pour objectif de montrer comment la frontière entre l'actuel Etat du Cameroun et celui du Gabon a été l'œuvre des Allemands et les Français. Ainsi, il explique qu'au départ c'étaient la *GSK* et la Compagnie de la Sangha, deux compagnies concessionnaires germano-françaises qui maîtrisaient et manipulaient cette limite au gré de leurs intérêts économiques. C'est à cause des rivalités, origines des incidents sur cette frontière que les Allemands et les Français ont décidé à travers plusieurs conventions de délimiter cette frontière. C'est à la suite de plusieurs missions mixtes de délimitation que les pays actuels du Gabon et du Congo ont été séparés du Cameroun à travers une ligne de démarcation acceptée par les toutes deux puissances.

L'article sur 'L'interface Gabon-Congo⁶¹' de Loungou est un travail qui développe plusieurs aspects intéressants dans le cadre de cette étude. L'auteur fait d'abord un historique de la frontière Gabon-Congo, limite internationale qui a une origine coloniale française. Il montre comment cette délimitation arbitraire a fractionné les familles, les clans et les villages entre le Gabon et le Congo. Les Bakwelé sont les victimes de cette démarcation territoriale. L'auteur présente cette frontière aujourd'hui comme un ensemble d'enjeux, économique et sociale. Elle est mal matérialisée au Nord à cause du flou qui existe sur le cours du fleuve Djouah qui est la limite naturelle. Et cette zone disputée entre les deux pays est riche en gisements d'or et de fer. Il pense aussi que cette frontière devient parfois le sanctuaire des réfugiés congolais. A la fin, l'auteur ne manque pas de soulever la vieille rivalité qui existe depuis entre les deux Etats. Il explique que cette situation a une origine coloniale et continue à plomber les projets communautaires entre les deux nations.

Les travaux de ces trois auteurs reviennent sur la genèse des frontières entre le Cameroun, le Congo, le Gabon et la RCA. Ils relèvent l'empreinte de la double colonisation franco-allemande sur l'évolution des frontières dans la région de l'Afrique centrale. Ils soulèvent aussi l'écartèlement de plusieurs communautés ethniques à l'instar des Bakwelé et les Mpiemo, conséquence de plusieurs accords frontaliers entre ces deux puissances. Des aspects qui sont très intéressants pour cette étude. En revanche, ils représentent une infime partie de ce travail. Parce que dans leur majorité, les auteurs se sont confinés dans l'analyse des origines des frontières en Afrique centrale et leurs incidences sur les peuples. Pourtant,

⁶⁰Mangongo-Zambi A., 'La délimitation des frontières du Gabon (1885-1911)' in A. Mangongo-Zambi, R. Péliissier, *Cahiers d'études africaines*, vol. 9, n° 33, Paris, Mouton & Co, 1969.

⁶¹ S. Loungou, 'L'interface Gabon-Congo : dynamique et enjeux d'un espace transfrontalier', in *Géo-Eco-Trop*, 2001.

nous nous proposons aujourd'hui, non seulement de revenir sur ces éléments, mais aussi de montrer comment ces limites peuvent disparaître grâce aux peuples transfrontaliers.

Finalement cette revue de la littérature a permis de visiter les travaux des auteurs qui se sont intéressés aux questions qui se rapprochent de ce sujet. Bien qu'ils soient non exhaustifs, ils ont retracé les origines et les migrations des peuples Bakwelé et Mpiemo. Ils ont par ailleurs décrit les désastres de la double colonisation franco-allemande en Afrique centrale, qui a totalement désarticulé les communautés locales. L'ensemble de ces informations permet de poser les bases de cette thèse et contribue aussi à l'orientation de cette problématique.

VI- PROBLEMATIQUE

Selon Pinto et Grawitz, la problématique est le champ des connaissances théoriques dans lequel on pose le problème du lien exact de sa proposition et des conditions requis pour les poser⁶². Par ailleurs, il s'agit aussi de l'ensemble des problèmes que l'on tente de résoudre par un questionnement central qui permet de combler l'écart entre ce qui existe et ce que le chercheur croit être.

Selon Mbombo, la problématique est l'art d'élaborer clairement les problèmes et aussi les résoudre rigoureusement en suivant leur transformation ou un ensemble de questions qu'une science ou une philosophie peut valablement poser en fonction de ses moyens, de son objet d'étude et de ses points de vue⁶³.

Retenons que la problématique, c'est l'ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et de lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi⁶⁴. En somme, nous percevons la problématique comme étant la question centrale de l'étude, celle qu'on cherche à résoudre. Elle peut aussi être considérée comme une question qui définit l'objet d'une étude dans les sciences sociales.

Dès leurs indépendances respectives, les pays africains ont mis au centre de leur préoccupation, la question d'intégration de leur continent. Ce projet panafricain tenait à cœur à plusieurs dirigeants africains jusqu'à tel point qu'ils ont pensé à la création des Etats-Unis d'Afrique au modèle des Etats-Unis d'Amérique⁶⁵. Selon beaucoup d'entre eux, cette unité de

⁶² R. Pinto et M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1971, p. 289.

⁶³T. Mbombo Kasankidia, ' ' La problématique de l'intégration de l'Afrique,

⁶⁴ M. Beau, *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, 2006, p. 56.

⁶⁵*Ibid.*

l'Afrique était gage de son émergence et de son retour dans le concert des nations. Ce que Edem Kodjo cité par Meyer confirme quand il affirme que : " Il n'y a pas de salut pour les Africains hors de l'intégration régionale"⁶⁶. Préoccupés par cette situation, les dirigeants africains ont mis en place une structure devant permettre la résolution des problèmes du continent, il s'agit de la création en 1963 de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) comme socle de l'unité de l'Afrique devant conduire à l'intégration politique, économique, culturelle et sociale⁶⁷.

Pour procéder à l'intégration continentale de l'Afrique, les étapes furent fixées. Le premier niveau était la création des organisations sous-régionales dont le rôle fut d'intégrer les Etats se trouvant dans la même sous-région. C'est ainsi que l'Afrique fut divisée en cinq sous-régions géographiques, à savoir : l'Afrique du Nord, Afrique australe, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est et l'Afrique centrale.

Le problème d'intégration des Etats demeure encore aujourd'hui une question d'actualité, d'autant que les pays de la sous-région de l'Afrique centrale font face à l'insécurité transfrontalière, au terrorisme transnational, à la crise économique, etc. Ainsi, comme aucun Etat ne peut s'auto-suffire, ni résoudre seul les différents problèmes cités dans son pays, une intégration serait un début de solution selon le principe « l'union fait la force ».

Jusqu'à ce jour, le bilan de ce processus d'intégration dans toutes les sous-régions est peu flatteur. Ceci à cause entre autres raisons du manque de volonté de ses dirigeants, des mauvaises stratégies adoptées pour sa réalisation, ainsi que la permanence des conflits. De ce fait, l'intégration sous-régionale en Afrique centrale reste encore à faire. Il existe des atouts et des obstacles pour ce processus. Parmi ceux-ci, il y'a l'existence des peuples transfrontaliers. Ce sont des peuples homogènes qui ont été sanctionnés par la frontière entre des Etats modernes. Au vu de ce qui précède, la question suivante constitue la problématique ou la question centrale de ce travail.

Comment l'histoire peut-elle apprécier la contribution des peuples transfrontaliers Mpiemo et Bakwelé au processus d'intégration en Afrique centrale ?

La réflexion est menée autour de cette question centrale en prenant pour référence le cas des Mpiemo et les Bakwelé qui sont autant des peuples transfrontaliers que les Moundang, les Gbaya, les Ntumu, les Djem, les Fang, les Pygmées, Massa, etc. et qui par conséquent,

⁶⁶A. Meyer, "L'intégration régionale et son influence, p. 187.

⁶⁷*Ibid.*

pourront faire l'objet de temps en temps d'allusions historiques. Dès lors la triple territorialité des communautés Bakwelé et Mpiemo en Afrique centrale est intéressante pour étudier l'impact des peuples traits d'union sur le processus d'intégration en Afrique centrale. Une telle recherche ne saurait souffrir d'un quelconque manque d'intérêt.

VII- INTERET DU SUJET

L'intérêt de ce travail est évident. Il contribue à nourrir la réflexion sur le développement de l'Afrique centrale. La présente recherche peut aussi avoir pour effet de susciter un dépassement des clivages nationalistes issus de la balkanisation arbitraire de l'Afrique par la colonisation au XIX^e siècle. Elle peut réveiller en ces peuples un esprit fédérateur, instigateur d'un vivre ensemble harmonieux qui briserait les frontières nationales et reconstruirait un esprit commun, au-dessous des dérives coloniales.

Dans ce cas, son intérêt serait alors de corriger un aspect des erreurs de la colonisation. Espérant lui faire atteindre son but, cette thèse aurait une dimension importante dans la sensibilisation des Africains sur la valeur des éléments endogènes sur lesquels l'on pourra se baser pour construire l'intégration sous-régionale. Ainsi, ce travail interpelle les dirigeants du continent en général, et ceux de l'Afrique centrale en particulier sur l'impact que peuvent avoir les peuples transfrontaliers dans le processus d'intégration d'abord sous-régionale et au-delà, régionale. C'est aussi une modeste addition à l'historiographie sur la question des intégrations. Pour le faire, cette thèse a l'exigence de respecter une approche méthodologique rigoureuse.

VIII- APPROCHE METHODOLOGIQUE ET THEORIQUE

1- Méthodologie

Le mot méthode peut revêtir plusieurs sens. C'est la raison pour laquelle une définition conceptuelle mérite d'être faite.

De leur part, Pinto et Grawitz définissent la méthode comme un ensemble des opérations intellectuelles par lesquelles une discipline atteint les vérités qu'elle poursuit, les démontre et les vérifie⁶⁸. Pour Tshiamala, la méthode est l'ensemble de procédés d'analyse susceptibles de conduire à une explication des phénomènes observés.⁶⁹

⁶⁸ R. Pinto et M. Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, p. 103.

⁶⁹ T. Mbombo Kasankidi, " La problématique de l'intégration de l'Afrique,

Dans la science historique à l'instar des autres disciplines, il y'a une méthodologie à suivre, c'est sur la base de celle-ci que cette étude est menée. De cette méthode, il faut retenir que :

Le congrès de Dar-es-Salam avait exprimé le principe admettant que la rédaction de l'histoire africaine devait mettre en œuvre tous les apports des sciences humaines, des sciences exactes et de la critique moderne. La spécificité de la matière de l'histoire africaine était aussi reconnue. Ainsi, la tradition orale fut placée en bonne place. L'exploitation de toutes les sources écrites fut recommandée⁷⁰.

Cette étude est conforme à cette méthodologie qui fait appel à l'intervention de l'interdisciplinarité et la démarche comparative critique. C'est pourquoi elle fait recours à des informations en Géographie, en sciences politiques, en Anthropologie, en Sociologie et en sciences juridiques. Par ailleurs, sont associées dans ce travail tant les sources écrites qu'orales.

Aussi, la contribution de la méthodologie enseignée au Département de l'Université de Yaoundé I est essentielle. Elle prend en compte la collecte des sources, leur traitement rationnel et la rédaction rigoureuse des travaux. Concernant les sources orales, un questionnaire préalablement rédigé a sous-entendu les descentes sur le terrain, afin de collecter des informations auprès des témoins, pour que soit mise à contribution la tradition orale. Dès lors, nous avons sillonné dans l'arrondissement de Yokadouma le pays Mpiémo constitué des cantons Bidjouki et Djassoua. Au niveau de l'arrondissement de Moloundou, nous avons parcouru les cantons Bakwelé et Bangando. Au Congo, la localité de Bolozo et le district de Ngbala tous situés dans le territoire Bakwelé ont été visités. Et enfin la localité de Nola et la commune de Bilolo, fiefs des Mpiémo en République Centrafricaine ont aussi fait partie de notre terrain. Les informateurs oraux étaient sélectionnés sur la base de plusieurs critères, d'abord l'appartenance des témoins à l'une des deux communautés concernées, les informateurs ressortissants des peuples voisins. Ce qui explique l'abondante présence des Mpiémo et les Bakwelé parmi les témoins. L'âge d'une tranche d'informateurs était discriminé. Ainsi, les vieillards étaient préférés aux jeunes, lorsqu'il fallait retracer leur histoire. Certaines autorités administratives et frontalières des pays concernés ont été mises en évidence dans ce travail. La multiplication de ces informateurs et le recoupement de ces informations ont permis de faire la critique, pour un traitement objectif des données collectées. Quant aux sources écrites consultées, elles sont constituées des ouvrages spécialisés et généraux, de thèses et de mémoires, des journaux et articles, des documents

⁷⁰J-M. Essomba, *Engelbert Mveng, l'un des artisans de l'historiographie africaine, héritage des Tropiques*, V. 2, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2000, p. 56.

d'archives, des documents inédits, etc. Pour ce faire, ont été passés en revue plusieurs centres de recherches, de documentations, sans oublier les Archives. Parmi eux on peut citer l'institut français du Cameroun de Yaoundé (IFC), la bibliothèque Master/Doctorat de la Faculté des arts, lettres et sciences humaines de l'Université de Yaoundé I, les Archives Nationales de Yaoundé. Pour des sources webographiques, plusieurs sites ont été exploités dans l'optique de dénicher les ouvrages, les articles, les thèses et les mémoires publiés par ce canal.

Le contenu de cette recherche se veut donc la synthèse d'une confrontation et d'une analyse, non seulement de la documentation, mais aussi des diverses sources disponibles. En somme, cette analyse thématique et chronologique se base sur la démarche dite déductive, inductive. La déduction permet de s'appuyer sur des exemples de processus d'unité qui ont réussi dans d'autres lieux pour démontrer qu'il n'est pas impossible qu'il aboutisse en Afrique centrale. Alors qu'à travers l'induction il est facile de se baser sur une multitude de données pour tirer les conclusions.

2- Les Théories utilisées

Selon le Dictionnaire Encarta, une théorie est un ensemble d'idées à valeur explicative, qui résulte d'une synthèse des faits observés et d'une réflexion spéculative. Alors dans un travail comme celui-ci, qui concerne les sciences sociales et les relations internationales, puisque faisant intervenir les peuples et les rapports entre les quatre Etats de l'Afrique centrale, il est évident de faire recours aux théories desdites disciplines.

Parmi les théories des sciences sociales et des relations internationales explorées, le choix s'est porté sur quatre, à savoir l'évolutionnisme, le diffusionnisme, le fonctionnalisme, le constructivisme, le fédéralisme, l'intégration fonctionnelle, le transnationalisme et le communicationnisme.

a- Les théories des sciences sociales

Les théories des sciences sociales sont employées dans presque toutes les disciplines qui traitent de l'Homme dans son environnement. Il s'agit de l'évolutionnisme, du diffusionnisme, du fonctionnalisme, du constructivisme, etc., qui se retrouvent tant en sociologie qu'en anthropologie et l'histoire.

- L'évolutionnisme

D'après Ernst Haeckel En 1979, l'idée selon laquelle les espèces évoluent au cours du temps est l'évolutionnisme. Il symbolise cette théorie par l'arbre de la vie⁷¹. La théorie

⁷¹[https://fr.wikipedia.org/wiki/Fonctionnalisme_\(sociologie\)-Les-sociologies-contemporaines-marquées-par-le-fonctionnalisme](https://fr.wikipedia.org/wiki/Fonctionnalisme_(sociologie)-Les-sociologies-contemporaines-marquées-par-le-fonctionnalisme) (page consultée le 12 février 2019).

évolutionniste analyse les pratiques des différentes sociétés comme les résultats de leur évolution. Postulant l'unicité du genre humain, les évolutionnistes rendent compte des différences entre les sociétés par leur degré de développement⁷².

- **Le diffusionnisme**

C'est l'étude des cultures humaines par leur distribution dans l'espace, leur historicité et les dynamiques géographiques associées. Elle considère que les sociétés sont fondamentalement diverses. Les pratiques qui y sont observées sont le résultat d'emprunts culturels aux sociétés voisines. Les diffusionnistes expliquent le fonctionnement des sociétés à partir de l'histoire des transmissions de connaissances entre les différents groupes⁷³.

- **Le fonctionnalisme**

Le fonctionnalisme est une théorie utilisée pour la première fois par le sociologue Bronislaw Malinowski dans son ouvrage *Argonautes du Pacifique occidental* en 1922⁷⁴. Elle constitue une alternative aux autres théories anthropologiques alors dominantes, l'évolutionnisme et le diffusionnisme. Le fonctionnalisme de Malinowski suppose donc que toute pratique ait pour fonction de répondre aux besoins des individus. Ainsi, il définit la culture comme l'ensemble des moyens utilisés par les êtres humains pour vivre et prospérer⁷⁵.

- **Le constructivisme**

Il est un courant de la sociologie contemporaine popularisé par Peter L. Berger et Thomas Luckmann dans le livre *The social construction of reality* (1966) qui développe des arguments théorisés auparavant par Emil Durkheim s'appuyant eux-mêmes sur une tradition philosophique ancienne. Cette approche, à l'instar de la conception constructiviste développée en épistémologie, envisage la réalité sociale et les phénomènes sociaux comme étant « construits », c'est-à-dire créés, institutionnalisés, et par la suite transformée en tradition⁷⁶.

Dans le cadre de cette étude, ces théories permettent d'expliquer l'unicité du système d'organisation sociopolitique qu'on retrouve chez les peuples bantou du triangle de la Haut Sangha, en l'occurrence les Bakwelé et les Mpiemo. A travers elles, on peut comprendre les similitudes qui existent dans leurs coutumes et traditions. Elles peuvent aussi facilement justifier l'usage des animaux de la forêt dans la cosmogonie des Bakwelé et des Mpiemo.

⁷²*Ibid.*

⁷³*Ibid.*

⁷⁴*Ibid.*

⁷⁵<https://www.Universalis.fr/carte-mentale/fonctionnalisme> (page consultée le 13 février 2019).

⁷⁶<https://fr.m.wikipedia.org/wir> (page consulté le 14 février 2019).

b- Les concepts des relations internationales

A l'instar des sciences humaines, les relations internationales s'appuient sur les résultats de plusieurs observations expérimentées depuis. Dans cette thèse, le choix s'est penché sur le fédéralisme, le transnationalisme et le communicationnisme.

- Le Fédéralisme

Le fédéralisme trouve ses origines également avant le début de la construction européenne. Ses principes furent notamment approfondis et concrétisés par Richard Coudenhove-Kalergi et Aristide Briand dans les années vingt et trente⁷⁷. On parle d'organisation fédérale quand les communautés politiques sont réunies sous une règle commune mais conserve leur autonomie. Dans un système fédéral, il y'a deux parties qui se partagent le pouvoir : l'Etat fédéral ou gouvernement central qui exerce le « *Jus belli, le jus legationis et le jus tractoris* » et les soumet à un pouvoir unique, le pouvoir fédéré des Etats qui se conforment à l'ordre du pouvoir central mais conservent partiellement l'indépendance⁷⁸. Tel que le souligne Ben Rosamond, il peut paraître difficile de traiter le fédéralisme en tant que théorie, vu qu'il se présente plutôt sous forme d'un projet ou d'une stratégie politique et semble plus visé à indiquer aux processus d'intégration une voie à suivre qu'il ne chercherait à l'interpréter ou à les expliquer⁷⁹.

Dans le cadre de ce travail, le fédéralisme est le meilleur moyen d'unifier les peuples qui ont déjà en commun certaines caractéristiques comme la langue, la culture ou simplement l'aire géographique, mais qui forment les Etats séparés.

Le fonctionnalisme

Cette théorie de David Mitrany élabore la solution fonctionnelle dont l'hypothèse est faite de la nécessité de créer une nouvelle forme du système international pour remplacer celui dont la défaillance a abouti aux deux guerres⁸⁰. D'après Mitrany, le meilleur moyen de promouvoir la paix dans le monde serait d'organiser les activités internationales par apport à des besoins fonctionnels fondamentaux comme le transport, la santé, le bien être, les activités scientifiques et culturelles, le commerce. L'unification économique n'aboutirait pas seulement à une paix, mais jetterait également les bases d'un accord politique plus large⁸¹. Dans son

⁷⁷ A. Meyer, 'L'intégration régionale et son influence, p.273.

⁷⁸ J. B. Labana Lasay'Abar, *Les relations internationales, présentation panoramique et approches théoriques*, Kinshasa, Mediaspaul, 2006 ; p. 176.

⁷⁹ A. Meyer, 'L'intégration régionale et son influence, p. 273.

⁸⁰ G. Kabengele Dibwe, *Problèmes d'intégration économique...*, p. 31.

⁸¹ *Ibid.* p.32

analyse du fonctionnalisme Rasmus Bjerregaard souligne à cet égard même ‘‘la contrainte qui selon cette logique, semble se poser aux Etats de se soumettre à la coopération, voire à l’intégration, s’ils veulent résoudre un certain nombre de problème’’⁸².

Confrontée aux défis sécuritaires et infrastructurels au niveau de ses frontières, l’Afrique centrale est contrainte à parfaire son intégration. Le braconnage et l’insécurité transfrontalières sont autant de menaces qui guettent le Cameroun, le Congo, le Gabon et la République Centrafricaine. C’est pourquoi le fonctionnalisme est essentiel pour défendre le renforcement de la coopération infrastructurelle et économique entre les quatre pays concernés pour garantir d’une part la sécurité transfrontalière et d’autre part le bien-être des populations Bakwelé et Mpiémo.

Le transnationalisme

Le transnationalisme est l’échange, les relations et les pratiques transfrontalières qui transcendent dans le cadre national en tant que principal point de repère pour l’exercice d’une activité ou l’affirmation d’une identité⁸³. Mener une vie transnationale en différents lieux signifie que les échanges et les interactions de part et d’autre des frontières sont un aspect ordinaire et durable de la réalité et des activités des migrants. Ces échanges revêtent la forme d’idées, des valeurs et de pratiques, mais aussi d’activités politiques et de contributions économiques⁸⁴. Thomas Rise-Kappen définit le transnationalisme comme des interactions régulières par-dessus les frontières nationales quand au moins un des acteurs est un agent non étatique ou n’opère pas pour le compte d’un gouvernement ou d’un d’une organisation intergouvernementale⁸⁵. Pour Nye son principe génère les « citoyennetés à trait d’union »⁸⁶.

Pour cette étude, le transnationalisme peut être un facteur de renfort des liens entre les personnes, les communautés et les sociétés au-delà des frontières, modifiant le paysage social, culturel, économique et politique des sociétés d’origine et de destination.

⁸² A. Meyer, ‘‘L’intégration régionale et son influence, p. 276.

⁸³ OIM, Rapport d’atelier ‘‘ La migration et le transnationalisme : chances et défis’’, 2010, <https://www.iom.int/> (page consultée le 15 février 2019).

⁸⁴*Ibid.*

⁸⁵ P. E. J. Batchom, ‘‘Les Etats, les organisations non gouvernementales et la transparence des industries extractives : la dialectique de la souveraineté et de la responsabilité’’, thèse de Doctorat PhD en science politique, Université de Yaoundé II, 2010 <https://www.memoireonline.com> (page consultée le 15 décembre 2019).

⁸⁶*Ibid.*

Le communicationnisme

Cette méthode s'inspire des principes de la cybernétique et les applique aux relations entre les nations ou les groupes de transactions considérés comme meilleurs indicateurs et elle part de l'hypothèse selon laquelle la cohésion entre les individus se mesure et se développe à partir de l'importance des rapports et des interactions entre eux. Ces indicateurs sont : le flux des transactions sociales, il faut citer entre autres le courrier, les communications téléphoniques, les transactions commerciales. Deutsch estime qu'aucun indice n'a de valeur en lui-même, c'est un ensemble d'indices qui compte⁸⁷.

Pour évaluer le niveau de brassage entre les peuples transfrontaliers, il faut bien que nous nous intéressions à cette théorie.

IX- LES DIFFICULTES RENCONTREES ET LES AVANTAGES

Le choix de notre sujet nous imposait plusieurs voyages dans les contrées parfois au bout du monde et inaccessibles. Les régions du Congo, de la République Centrafricaine et du Gabon qu'on n'imaginait pas connaître ont été découvertes. Au cours de ces voyages, beaucoup de problèmes ont émaillé notre travail sur le terrain. Heureusement que nous avons bénéficié de quelques avantages.

1- Les obstacles

Les recherches scientifiques comme dans d'autres domaines sont toujours jonchées de nombreux obstacles. Dans le cas de cette étude, ils ont été de deux natures, les difficultés scientifiques et le contexte géopolitique.

Les problèmes scientifiques ont été les plus importants, ils concernaient l'accès difficile aux archives et une carence de publications sur ce sujet. Les archives nationales de Yaoundé sont parfois inaccessibles, quand bien même on y parvient, la documentation est inexistante sur les peuples Bakwelé et les Mpiémo. Dans les arrondissements qui sont censés avoir des archives sur l'histoire de leurs populations, plus rien n'existe, parce que la culture de la conservation des actes administratifs et les renseignements liés aux populations est encore insuffisante. Cela vaut pour le Cameroun que pour le Congo, le Gabon et la RCA. Dans les Sous-préfectures et les mairies de Yokadouma, et Moloundou les services d'archives sont absents. Ce qui décourage tout chercheur qui souhaite travailler sur les questions liées à l'histoire des populations du département de la Boumba et Ngoko. Par ailleurs, les agents de

⁸⁷ P. J. B. Labana Lasay'Abar, *Les relations internationales...*, P. 182.

l'Etat qui ont la possibilité de collecter ces documents parfois abandonnés dans un vieux carton au sol à l'arrière d'un bureau, en état de dégradation, pour les mettre à la disposition du quémandeur ne sont pas toujours intéressés. Finalement, c'est un perd temps d'espérer trouver les informations de ce côté.

Sur la question des Bakwelé et les Mpiemo, moins d'auteurs se sont penchés dessus. Au Cameroun, ils n'atteindraient pas une dizaine qui ont effectué les études sur ces peuples autochtones du département de la Boumba et Ngoko. Et ceci concerne toutes les disciplines sociales. C'est plutôt dans les contrées au-delà du Cameroun où une importante littérature existe sur ces communautés. Au Congo, plusieurs historiens, sociologues et anthropologues occidentaux ont abordé les aspects sur le passé, l'organisation sociale et culturelle du peuple Bakwelé. Les publications de ces auteurs accordent de temps en temps un bout de renseignements sur les peuples du Sud-Est Cameroun. Au Gabon, quelques bribes de parutions alimentent les sources écrites sur la vie des Bakwelé. En République Centrafricaine, certains linguistes, religieux et même botanistes ont eu à s'intéresser aux Mpiemo de ce pays. Et la plus grande difficulté c'est d'entrer en possession de ces ouvrages, en majorité, il faut les commander à travers les sites internet de vente de livres. Ce qui n'est pas toujours chose aisée dans le contexte camerounais, où le jeune chercheur doit se battre. En revanche, quand on arrive à avoir ces documents, leurs contenus ne sont pas toujours digests sur le plan scientifique. Certains Occidentaux ont abordé les études sociales et anthropologiques de ces groupes humains avec beaucoup de légèreté. Il faut toujours passer ces informations sous le crible de la critique pour une bonne exploitation.

Le contexte géopolitique a aussi rendu ce travail de terrain difficile. Contraint de visiter les territoires où sont établis les communautés Bakwelé et Mpiémo en Afrique centrale, nous avons voyagé pour la République du Congo, la RCA et le Gabon. Chacun de ces pays avait ses réalités. Au Congo, ancien Etat socialiste et actuellement sous un régime militaire, l'étranger est perçu comme un potentiel mercenaire. Quand il s'agit encore d'un Camerounais, le sort est pire. Les gardes-frontières que nous avons trouvé au poste frontière de Bolozo ne nous ont pas rendu la vie facile. D'abord ils n'ont pas voulu reconnaître l'objet de notre voyage, pour la raison que l'attestation de recherche ne venait pas d'une université du Congo. Il fallait qu'on les laisse rédiger sur notre laissez-passer qu'il s'agissait d'une visite familiale. La somme que nous avons déboursée pour l'obtention de la carte d'entrée était en dehors de la réglementation. C'est l'adjudant de police de Ngbala qui nous le révélait. En conclusion nous étions victimes d'arnaque de la part d'un policier véreux. Sur le plan social,

les comportements des populations de l'arrière-pays sont encore trop rétrogrades. L'étranger est exposé à plusieurs sanctions pécuniaires ou corporelles liées à la transgression des interdits traditionnels. Malheureusement, il est très difficile pour un nouveau venu de s'imprégner de toutes ces règles sociales. D'ailleurs, aucun cadre de sensibilisation n'existe. Il faut avoir des personnes sûres pour échapper à ces pièges. Mais armé d'une volonté d'effectuer un travail conséquent, nous avons bravé ces risques et parcourir une bonne partie du pays Bakwelé et Mpiémo au Congo.

En République Centrafricaine, le risque était trop élevé, dans ce sens que nous arrivions dans ce pays au moment où une crise armée battait encore son plein. A Nyantchi par où nous sommes entrés, il fallait payer les droits à la police, à la gendarmerie, à la garde présidentielle et même aux services de douane. Pour avoir confondu un policier à travers son accoutrement paysan à un villageois, nous avons frôlé la mort. Cette nuit qui reste inoubliable dans notre mémoire nous avait un tant soit peu fait regretter pourquoi nous avons opté pour ce voyage. C'est toute une foule de villageois qui avait encerclé le poste de police armés de gourdins, prêts à en découdre avec nous. Mais, déterminé, nous avons pu atteindre nos objectifs en parcourant les communes Mpiémo de Bilolo et de Salo. C'est en rentrant que nous avons été informés qu'il fallait payer les droits de sortie, chose en marge des conditions d'entrée des étrangers dans un pays.

Au moment où nous prenions la route du Gabon, nous étions déjà blindés contre toute sorte de problèmes. Le pays est très différent des deux autres. Mais, le territoire Bakwelé se trouve dans un état d'enclavement terrible. Les infrastructures routières n'étaient à même de nous rendre le voyage facile. Le pic de cette situation se trouve sur l'interface Gabon-Congo au Nord, zone habitée essentiellement par les Bakwelé. Une grande étendue de marécages rend l'accès difficile aux villages. Il fallait aussi de temps en temps faire preuve de générosité pour bénéficier de l'aide locale. Notre entrée à Mvady ne s'est pas passée sans contrainte. Les coûts des droits d'entrée sont plus énormes qu'en RCA et au Congo. Mais, on ne peut pas dire que tout était sombre.

2- Les Avantages

Quelques atouts nous ont sortis des pétrins au cours de nos escapades scientifiques. Parmi ceux-ci, quelques-uns ont retenu notre attention. Il s'agit de notre langue maternelle, des soutiens trouvés sur place et notre statut de fonctionnaire.

Les peuples que nous étudions partagent avec nous les langues similaires. Plusieurs auteurs reconnaissent qu'elles font partie du même phylum. Ces langues sont tellement proches que le Kounabembé que nous étions n'avait pas besoin d'un interprète. Grâce à elle, nous arrivions très vite à détecter les actes d'hostilités à travers les conversations de nos hôtes. Et quand il fallait faire profil bas, nous leur parlions souvent en langue vernaculaire. Dans les villages congolais et gabonais, nous avons bénéficié de la solidarité de certaines personnes parce qu'elles nous identifiaient à leurs frères restés de l'autre côté de la frontière. Quand il fallait relever des expressions qui n'avaient d'équivalences en français, nous faisons encore appel au même canal de communication.

En tant que chercheur averti, au moment où nous quittions notre pays, nous n'avions pas manqué de chercher des personnes qui avaient les contacts là-bas. Le Congo n'est pas aussi éloigné de nous comme le temps veut nous le faire croire. Notre grand-mère maternelle était originaire de ce pays et même de la communauté Bakwelé. Surplace quelques parents éloignés n'ont pas hésité à nous tenir à la main. L'importante colonie camerounaise qui se trouve dans ce pays a aussi contribué à notre adaptation. Une bonne fraternité existe bel et bien entre les Camerounais qui vivent dans cette nation. En République Centrafricaine, c'est par le concours du parent du chef de canton Mpiémo Bidjouki de l'arrondissement de Yokadouma que nous avons eu la vie sauve. Il est intervenu en nous présentant comme ses neveux du Cameroun. Au moment où nous préparions notre voyage en pays kwélé au Gabon, nous possédions déjà plusieurs contacts par le biais de RCK Internationale, l'association qui relie toutes les communautés Bakwelé et Ko'ozimé de l'Afrique centrale. C'est grâce à leur esprit de fraternité que nous ne nous sentions pas dépaysés. Les informations dont nous avions besoin nous étaient délivrées sans condition.

En tant que fonctionnaire du ministère de l'Enseignement secondaire, Notre statut à l'étranger n'était pas aussi vulgaire comme n'importe qui. Chaque fois que nous nous présentions devant les autorités locales, elles nous accordaient une attention particulière. Parfois, il arrivait qu'elles nous appellent collègues. C'est au Congo dans le district de Ngbala que nous avons eu les honneurs dignes d'un ambassadeur camerounais. Le Sous-préfet ne s'est pas privé de nous présenter à ses administrés comme un missionnaire. Fort de cette considération, il a écrit à tous les chefs de son district pour que ceux-ci puissent nous recevoir dans les délais. Par ailleurs, il nous faisait accompagner par une personne de son entourage. En République Centrafricaine, nous avons bénéficié de l'amitié du commandant de sécurité de la ville de Nola, parce qu'il a découvert notre statut particulier. Il nous accompagné à

l'hôtel et nous a remis sa carte de visite qu'on devait utiliser en cas de problèmes dans la ville. En conclusion, ces voyages nous ont aidé à connaître quelques pays de l'Afrique centrale, les mentalités des gens de là-bas et leur regard du Camerounais. C'est grâce aux informations collectées pendant ces descentes qu'on a pu organiser ce travail.

X- PLAN DE TRAVAIL

L'option qui semble abordable dans cette étude est celle qui est organisée autour des chapitres et non les parties. Ainsi, après l'introduction générale qui a pour fonction de planter le décor, il fallait diviser le travail en six chapitres.

Le premier chapitre traite la question des origines et des migrations Bakwelé et Mpiemo. A cet effet, cette articulation analyse d'abord les convergences originelles entre les Bakwelé et les Mpiemo. Ces aspects éclairés, il se penche sur chaque cas pour remonter jusqu'à l'ancêtre connu de chaque peuple et sa région initiale. Cette partie achevée, il visite l'histoire des migrations des Bakwelé et les Mpiemo dans le but d'expliquer leur présence aujourd'hui en Afrique centrale.

Le deuxième chapitre examine la réelle unité qui existait dans les temps anciens chez les Bakwelé et les Mpiemo. C'est en se basant sur leur organisation socio-économique, gage de l'intégration de tous les segments sociaux qu'il obtient le premier résultat. Une étude de l'organisation politique sur un territoire plus ou moins continu de ces peuples complète cette réponse.

Le troisième chapitre peint la responsabilité de la colonisation dans l'écartèlement des peuples Mpiémo et Bakwelé. C'est en faisant la chronologie de la genèse du partage des pays Bakwelé et Mpiémo par les puissances française et allemande qu'il parvient à fixer la première étape de cette mission destructrice. Les intérêts politico-économiques de ces Etats impérialistes scellent le sort de la balkanisation des sociétés Bakwelé et Mpiémo.

Quant au quatrième chapitre, il met en évidence les survivances socioculturelles au sein des peuples Bakwelé et Mpiémo qui se révèlent comme un socle d'intégration en Afrique centrale. Ceci grâce aux rapports sociaux transétatiques qu'ils entretiennent entre eux et au patrimoine culturel qu'ils partagent tous.

Le chapitre cinq revisite les passerelles d'intégration dans les territoires Bakwelé et Mpiemo. Ces relais rendent les frontières fictives et transforment les zones frontalières en espaces de circulation des biens et des peuples Bakwelé et Mpiemo.

Le dernier chapitre expose les acquis de l'intégration des espaces Bakwelé et Mpiemo de l'Afrique centrale. Acquis qui se matérialisent par les zones frontalières et les manifestations culturelles des Bakwelé et les Mpiemo de l'Afrique centrale.

Une conclusion générale rappelle la colonne vertébrale de cette étude et dévoile les résultats reçus. Pour être intéressant, un ensemble de suggestions est fait à l'endroit des gouvernants pour catalyser les convergences communautaires entre les Etats de l'Afrique centrale.



CHAPITRE I
ORIGINES ET MIGRATIONS DES BAKWELÉ ET DES MPIEMO

L'histoire des origines et des migrations en Afrique subsaharienne est très complexe. Elle est basée essentiellement sur la tradition orale. Celle-ci fait face à une complexité de périodes et lieu d'origine. Alors, pour mieux étudier et comprendre l'origine et les migrations bantou, en l'occurrence celles des Bakwelé et les Mpiemo, il est impérieux de desceller cette difficulté. D'abord, sur la base des sources disponibles, l'histoire des origines et des migrations bantous a connu deux périodes. La première ère de cette migration se situe autour de 5000 ans avant notre ère¹, selon Essomba et Oum, "C'est la période des premières migrations bantoues"². D'après ces auteurs, le foyer originel des Bantou serait la région limitrophe entre le Cameroun et le Nigéria, dans la région des Grassfield³. Dans ses travaux, Luc-Henri confirme cette thèse de l'Afrique centrale de l'Ouest comme berceau originel des Bantu⁴. D'après ces auteurs, les peuples bantou seraient partis de cette zone avant Jésus-Christ pour regagner les régions de l'Est et du Sud. Cela peut être assimilé à la première migration. La deuxième phase est celle qui concerne les Bakwelé et les Mpiemo. En effet, quel est le berceau originel de ces peuples ? Et comment ont-ils fait pour se retrouver en Afrique centrale ? Ainsi, ce chapitre est le lieu de retracer les itinéraires migratoires empruntés par les Mpiemo et les Bakwelé, au moment où ils sont partis de leurs foyers originels et d'examiner quels étaient les facteurs de leur départ. Les récits des informateurs, des mythes d'origine, des cartes de l'époque, corroborées par les écrits de certains historiens tels que Robineau, Barral et Franqueville, Dugast, Hubert Deschamps, Oum Ndigi et Essomba. Aussi, il est indispensable, pour compléter l'apport des traditions, de recourir à d'autres connaissances. Dans cette optique, cette articulation s'est également adossée sur l'étude monographique et à l'exploitation des sources auxiliaires de l'histoire telles que l'ethnologie, la linguistique, la géographie, etc.

I- ORIGINES DES PEUPLES BAKWELÉ ET MPIEMO

La terminologie « origine » désigne la provenance d'un peuple, d'une communauté, sa genèse, le début de son histoire. Dans le cadre de cette étude, il s'agit de situer la souche ou le fondement, le point de départ connu des peuples Mpiemo et Bakwelé. La question des origines constitue elle-même un thème fort intéressant dans l'historiographie. L'éminent historien français Marc Bloch, en précise d'ailleurs l'importance lorsqu'il écrit : "les origines

¹ J-M. Essomba et P. Oum Ndigi, "Le passé composé de l'intégration régionale en Afrique centrale", in D. Abwa, J-M. Essomba et al, *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale*, Tome 2, Presses universitaires de Yaoundé, Yaoundé, 2001, p. 26.

²*Ibid.* p. 21

³*Ibid.* p. 24.

⁴ Luc-Henri, "Histoire migratoire des peuples bantous : comment la génomique rend hommage au métissage et éclaire le récit de l'esclavage", communication presse, Cnrs-Institut Pasteur, 4 mai 2017.

sont dignes d'intérêt d'étude avant toute chose"⁵. Au vu de la discipline pour laquelle est menée cette recherche, pour arriver à des résultats probants, il faudra opter pour la méthode inductive.

A- Mpiemo et Bakwelé : famille bantu

Cette étude qui a pour colonne vertébrale l'unité de l'Afrique centrale, impose une analyse qui ne s'éloigne pas de cet objectif. C'est pour cette raison qu'une démarche scientifique allant dans le sens de traiter la genèse des Mpiemo et les Bakwelé ne peut se faire sans passer par leur lointain passé bantoïde. Les peuples concernés partagent ainsi un même espace dans les régions de la Haute-Sangha et du bassin de l'Ogoué. Ces tribus qui ont connu presque les migrations similaires, sont de souche bantu ayant ainsi pour corolaire une apparentée linguistique et un même foyer originel qui est les confins nigéro-camerounais.

1- L'origine bantu avérée des Mpiemo et des Bakwelé

Plusieurs recherches ont établi l'origine bantu des peuples de l'Afrique centrale, dont les Mpiemo et les Bakwelé. D'abord, les résultats des fouilles archéologiques qui ont révélé que le centre de l'Afrique était une zone de convergence de plusieurs groupes humains dont les populations bantu. Dans ce sens, Essomba et Oum Ndigi mentionnent que :

S'agissant de la diversité humaine, lorsqu'on regarde l'Afrique centrale dans son passé composé, on se rend compte, sur la base des données archéologiques, paléontologiques et anthropologiques, qu'elle a été une zone de convergence des grands groupes humains qui l'ont peuplée au cours des quatre derniers millénaires. De ces grands groupes, on peut noter le groupe « Afro-asiatique », le groupe « Nilo-saharien », le groupe « Niger-Kordofan » dont font partie les Bantou qui constituent une fois de plus le substrat le plus important des populations anciennes d'Afrique Centrale...⁶

Cet extrait de texte permet de faire une analyse triptyque dont les éléments sont : l'Afrique centrale comme ancienne terre d'accueil des peuples, la diversité de ces groupes humains et l'existence des Bantu parmi ces groupes. D'après ces auteurs, cette région du continent noir était déjà habitée depuis plusieurs millénaires exactement « quatre derniers millénaires ». De façon chronologique, il semble qu'il y a plus de 2000 AV J-C que la partie centrale de l'Afrique est peuplée.

La deuxième grille de lecture s'appuie sur la multitude de groupes humains qu'on trouvait dans cette zone, notamment le groupe « afro-asiatique », le groupe « Nilo-saharien », le groupe « Niger-Kordofan » dont font partie les Bantu. Luc-Henri quant à lui, parle des

⁵M.Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1964, p.53.

⁶J-M. Essomba et P. Oum Ndigi, "Le passé composé de l'intégration", p. 18.

peuples bantou vivant dans ce territoire⁷. Ce qui sous-entend que l'existence des Bantou est bel et bien prouvée en Afrique centrale depuis plusieurs millénaires. Par conséquent, faisant partie des peuples de cette région, il semble que les Mpiemo et des Bakwelé sont de souche bantou. Pour Essomba, Oum Ndigi et Greenberg, ils sont du phylum « Niger-Kordofan » de la famille Bénoué-Congo et appartiennent au groupe Maka-Njem A80⁸. Ce tableau ci-dessous présente les langues de ce groupe bantou A80.

Tableau 1: Les langues bantou A80 et leurs locuteurs

Noms de langues	Pays de locuteurs de langue	Nombre de ses locuteurs
Bakwelé	Cameroun, Gabon	24 060
Bomwali	Cameroun	39 280
Ko'ozimé	Cameroun, Congo	37 000
Makaa	Cameroun	89 500
Mpiémo	Cameroun, Congo, Centrafrique	29 000
Mpumpong	Cameroun	45 000
Kwasio	Cameroun, Guinée Equatoriale, Gabon	24 000
So	Cameroun	9 000
Urhwejo	Centrafrique	2 000
Total		298 840

Source :S. Nordhoff, H. Hammarström, et al ; “Makaa-Njem (A.80)”, Glottolog, Leipzig, Max planck Institute for Evolutionary Anthropology, 2013, en ligne, consulté le 13-06-2019.

Ce tableau énumère les différentes langues de ce groupe bantou A80, sur lequel il apparait neuf ethnies. Les bantou A80 classés par le linguiste Guthrie sont parents à travers leur langue, leur culture, leur tradition orale et sont issus d'une souche originelle commune⁹. Cette

⁷ Luc-Henri, “Histoire migratoire des peuples bantous : comment la génomique rend hommage au métissage et éclaire le récit de l'esclavage”, communication presse, Cnrs-Institut Pasteur, 4 mai 2017

⁸ Cette classification linguistique est l'œuvre du professeur Guthrie en 1953 dans son ouvrage *The Bantu languages of Western Equatorial Africa*.

⁹ <https://Alphonse-kisito-Bouh-Ma-Sitna-identite-ethnique-desBantu-d-Afrique-centrale-classe-A80-par-la-linguistique>, consulté le 12/06/2019 à 20H.

classification a été remise en cause par les publications des découvertes de l'officier français Braouezec et de l'explorateur Pierre Serval. En effet en 1861 au Gabon, sur la base des similitudes profondes entre les coutumes et cultures matérielles des peuples Makei et Fon, Braouezec écrivait que ces deux communautés sont Fang¹⁰. En 1862, toujours au Gabon, Serval évoquait que les bantu A80 sont un rameau des Fangs. D'après lui, ils ont les coutumes, l'habillement et l'armement similaires¹¹. C'est pourquoi au Gabon, ils sont connus sous le terme Fang. Malgré ces nombreuses et divergentes opinions sur cette classification, rien ne semble conclu. Raison pour laquelle Deschamps affirme que "Cette classification ne doit pas cependant être tenue pour définitive"¹². Néanmoins sur ces critères culturels, il est possible que tous ces auteurs aient raison. Par ailleurs, sur ce tableau, il faut relever qu'il y figure le Bakwelé et le Mpiemo respectivement parlés par les concernés. Mais, celui-ci livre un nombre incomplet de langues et leurs locuteurs de ce groupe A80. A cette liste, on ajoute les Kounabembé, les Bangantu, les Pomam, etc. D'autre part, le nombre des locuteurs n'est pas accompagné par l'année de relèvement. Peut-être il faut se référer à 2013 qui est l'année de publication de ce document. Cependant ces estimations chiffrées restent discutables, particulièrement les Bakwelé et les Mpiemo dont il est question dans cette étude. Concernant ces Bakwelé, Cheucle avance un manque de données démographiques fiables¹³. Ainsi pour lui, les chiffres proposés pour le Congo varient entre 19 559 (1991) et 26 000 locuteurs (1993). Quant aux chiffres de la Société Internationale de Linguistique (SIL), ils sont 9600 locuteurs au Congo et 2460 au Gabon, mais aucun chiffre au Cameroun¹⁴. Pour Takanori, la population Bakwelé est évaluée autour de 15 000 au total et autour de 1500 à 2000 au sud-est Cameroun¹⁵. S'agissant des Mpiemo, Thornelle estime leur nombre au Cameroun et en RCA à 22 000 locuteurs, dont 17 000 habitent en République Centrafricaine et 5000 au Cameroun¹⁶. L'enquête sociolinguistique de SIL de 2017 indique 41 000 locuteurs Mpiemo avec 35 000 en RCA¹⁷. Les difficultés d'entrer en possession des chiffres des recensements les plus récents compliquent cette comparaison des chiffres.

¹⁰*Ibid.*

¹¹*Ibid.*

¹² H. Deschamps, *Traditions orales et archives au Gabon*, Paris, Berger-Levrault, 1962, p. 18.

¹³ M. Cheucle, "Vers une description", p. 11.

¹⁴*Ibid.*

¹⁵ Takanori Oishi, "Ethnoecology and ethnomedicinal use of fish among the Bakwelé of southeaster Cameroon" in *Revue d'ethnoécologie*, Laboratoire Eco-anthropologie et Ethnobiologie, 19 April 2019, p. 3.

¹⁶ C. Thornelle., R. Bessamia., et al, " Des plantes à l'état sauvage", p.7.

¹⁷ D. Duke, "Rapport d'Enquête sociolinguistique", p. 1.

D'autres auteurs comme Thornelle affirment que les Mpiemo sont les Bantu et font partie du groupe Makaa-Djem¹⁸. Duke n'est pas du reste quand il écrit :

Dans L'ALC (Atlas linguistique de Centrafrique, 1984), le Mpiémo est présenté comme dialecte de l'ensemble dialectal Mpo présenté sous le numéro 300, soit comme langue bantoue de groupe « Maka-Njem » A80. L'ALAC Congo (Atlas linguistique du Congo, 1987) classe les Mpiémo généralement dans le groupe Makaa-Djem en A86C. Selon quelques informateurs se disant locuteurs-natifs, rencontrés à Ouessou, le Mpiémo serait plus proche de Pomo (donc du groupe Kako A90) que le groupe Makaa A80. L'ALCAM (Atlas linguistique Cameroun 1983) a proposé le glossonyme standard de Mpo (431) pour désigner l'ensemble des parlers Mézime, Mpomam, Mpobyen, Popyet, Mpopo (Mpompo), Bageto, Kunabeeb (Kunabimbé), Mpiémo (Mpiémo), Essel (Bekwel), Bijugi (Bijuki).¹⁹

D'après Duke, sur la base de l'Atlas linguistique de trois pays de l'Afrique centrale, il classe « Mpiémo » et « Bakwelé » parmi les langues bantu du groupe Makaa-Djem. Certes plusieurs communautés de ce grand groupe partagent la même culture, le même espace et peut-être les mêmes origines, mais quelque chose a échappé aux africanistes occidentaux lors de leurs premières recherches. Dans ce groupe, les Makaa qui, en dehors de l'environnement, n'ont rien en commun avec les autres peuples. Il est difficile de prouver pourquoi les anthropologues allemands ont attribué les Makaa à ce groupe²⁰. Les récentes recherches commencent à faire le distinguo entre les Makaa qui semblent plus proches des Béti que des Djem-Ko'ozimé qui par conséquent constituent un véritable phylum.

Robineau à son tour parle d'une souche Djem-Ko'ozimé constituée de communautés localisées aux confins du Cameroun-Congo-Centrafrique et même du Gabon. Ils sont " Sur le haut Dja, les Djem, les Zimé, les Badjué qui forment les Ko'ozimé ; à l'Est de la frontière Cameroun-Centrafrique, les Mpiémo, les Bidjouki, les Nkunabemb, les Mpoumpo'oh, les Mezimé, les Banganto et les Mpoukol ; au Sud sur la Dja-Ngoko, les Djada'ako, les Essel et les Bakwelé"²¹.

Pour cet auteur, le groupe Djem-Ko'ozimé forme l'ensemble des peuplades qui parlent les langues apparentées. Dès lors, les Mpiemo et les Bakwelé en font partie. Mais alors, sur la base des autres sources, l'auteur se mêle les pédales lorsqu'il parle des « Djada'ako²², les Essel et les Bakwelé » comme des communautés « au sud sur la Dja-Ngoko ». Les Essel ne

¹⁸ C. Thornelle., R. Bessamia., et al, " Des plantes à l'état sauvage", p.8.

¹⁹ D. Duke, "Rapport d'Enquête sociolinguistique", p. 1.

²⁰ Ce sont les auteurs allemands qui, avant 1912, ont parlé les premiers d'un grand groupe Makaa, se fondant sur les résultats de missions de terrain et des études linguistiques précises.

²¹ C. Robineau, *L'évolution économique et sociale de l'Afrique centrale. L'exemple de Souanké*, Paris, ORSTOM, 1978, P. 6.

²² Il n'y a pas de peuple qu'on appelle Dja 'ako. Dja 'ako désigne un groupement de villages (Adjala, Leke, Mbat, Dongo, Messok, Mindourou, Tembe rivière) situé à la rive droite de la Boumba, à l'Est de la ville de Moloundou. S'agissant des ces localités, Anda Rémi expliquait qu'elles sont habitées en majorité par les Kounabembé et une minorité de Bakwelé.

constituent en aucun cas le nom d'un peuple, ils représentent la franche ou clan camerounais de la communauté Bakwelé. Dans la tradition orale, on parle d'un clan Bakwelé parmi tant d'autres.

Par ailleurs d'autres éléments semblent étayer cette origine bantu des Mpiemo et des Bakwelé, il s'agit entre autres de la glottochronologie, l'anthroponymie, le regalia, la toponymie et l'aire géographie bantou.

Les peuples bantu partagent un regalia commun, réalité qui n'échappe pas aux Mpiemo et aux Bakwelé. Ces objets sont constitués de : peau de léopard, peau de serpent boa, les ivoires, les crânes d'animaux (babouins, buffles), carapaces de tortue, le sabre, la lance, un chasse-mouche, plumes de certains grands oiseaux (aigle), etc. Dans ce sens, on peut lire dans "Dynamiques d'intégration en Afrique centrale" que :

Les chefs Africains sont assimilés au léopard pour dit-on sa beauté, sa férocité et son élégance, au buffle et à l'éléphant par leur puissance et à leur virilité, à la tortue pour sa patience et sa sagesse, au babouin pour la ruse dont il fait preuve et à d'autres encore comme le chien et le coq pour leur virilité et leur polygamie²³.

Chez les Mpiemo de l'Est Cameroun et ceux de la République Centrafricaine, l'on retrouve parmi les regalia dont hérite les nouveaux chefs, des objets communs tels que la ceinture en peau d'hippopotame, deux peaux de civette (*kori sou*), un grand bonnet en peau de civette surmonté d'un panaché de plumes d'oiseaux, signe de puissance, un chasse-mouche (*mbembo*), une peau de panthère (*kori nkoée*), le sabre (*moguéa*), la lance (*akong*) en signe de guerre²⁴. A travers ces objets d'apparat du chef Mpiemo ou *Mara*, il est établi que les Mpiemo sont d'origine bantou. Il est évident que ce substrat culturel ne se limite pas au niveau des symboles du pouvoir.

Dans la démonstration de cette appartenance de ces peuples à la famille bantu, une comparaison entre les instruments de cuisine des Djem et ceux des Bakwelé, serait plus illustrative et supplémentaire pour cette démonstration.

²³S. Ango Mengue, "Relation frontalières entre les peuples du Cameroun et les autres pays de l'Afrique Centrale" in D. Abwa ; J- M. Essomba et al., *Dynamiques d'intégration en régionale en Afriquecentrale*, . p. 39.

²⁴*Ibid.* pp. 79-80.

Figure 1 : mortier et pilon à banane Djem



Figure 2: mortier et pilon à banane Bakwelé

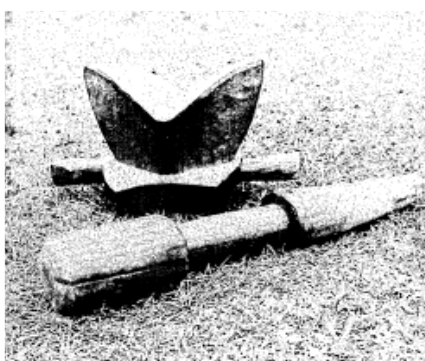


Figure 3 : meule à broyer les arachides Djem

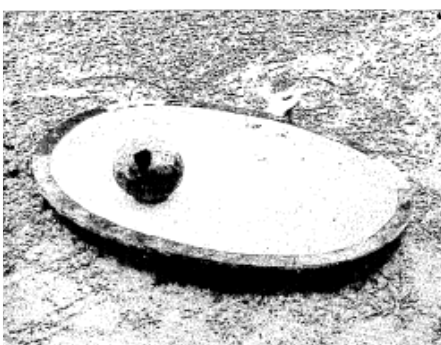
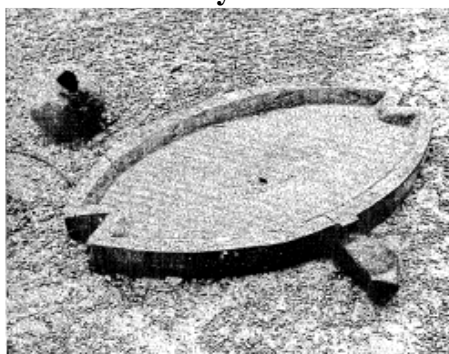


Figure 4: meule à broyer les arachides Bakwelé



Source : C. Robineau, ‘’ Culture matérielle des Djem de Souanké, objets « et Monde »’’, *Ostom, collection de référence*, Tome VII, n°11657, 1967, horizon.documentation.ird.fr // (page consultée le 02 février 2019), pp. 40-42.

L'observation de ces objets de cuisine permet de constater des grandes similitudes entre les instruments utilisés par les Djem et ceux utilisés par les Bakwelé. Dans un premier temps, l'on remarque que ces matériels sont produits en bois, fruit de l'environnement des peuples bantou. En s'attardant sur la forme de ces objets, le constat qu'on fait est celle de leur nette ressemblance au niveau des formes. Peut-être que certains évoqueraient la théorie du diffusionnisme pour l'expliquer, d'autres le voisinage, mais la réalité voudrait que cela soit plutôt perçu comme les fruits du génie bantou, le fruit de leur imagination artistique, qui a été tout simplement matérialisé à partir des éléments naturels. Ces objets sont aussi les mêmes qu'on retrouve chez les peuples Mpiemo. Au vu de ce qui précède il est indiscutable que ces peuples sont des groupes bantou issus de la famille Bénoué-Congo, appartenant au phylum Niger-Kordofan. Ce n'est pas l'étude linguistique qui viendrait le démentir.

2- L'apparentée linguistique entre les deux peuples

La glottochronologie du groupe bantou A80 permet d'établir des similitudes entre les langues le constituant. Ce qui permet à la grande majorité des locuteurs de ce groupe, d'avoir une intercompréhension. En 1949, Idelette Dugast, dans son étude admettait que les Bantu notés A80 par la linguistique, sont parents à travers leurs langues, leurs cultures et leurs traditions orales. Elle accepte aussi que ces Bantu sont issus d'une souche originelle commune²⁵. Cette intercompréhension est une réalité. En dehors des Makaa de ce groupe A80, il existe plusieurs similitudes linguistiques entre toutes les autres communautés. A titre d'exemple, plusieurs noms d'objets sont similaires par leurs orthographes et désignent les mêmes choses chez les Bakwelé, les Kounabembé et les Mpiemo. Le tableau suivant présente une liste non exhaustive de ces noms.

Tableau 2: Liste comparative des noms en trois langues

Noms en Français	Noms en Bakwelé	Noms en Kounabembé	Noms en Mpiemo
Poule	Kuu	Kou	Koupô
Gorille	Jil	Jiil	Ngilô
Claie	Tâa	Ta'a	Tang
Champs	Pyèèb	Pyèb	Mpembô
Eléphant	Zok	Zôk	Ndzoki

Source : Tableau dressé par nous à partir des informations tirées sur le terrain

A partir de ce tableau, il est clair que les noms des objets quelconques dans les trois langues locales, ont plusieurs ressemblances et désignent les mêmes choses. Même si le

²⁵ I. Dugast, *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, Paris, l'IFAN, 1949, p. 95.

Bakwelé semble être plus proche du Kounabembé, il n'en demeure pas que le Mpiemo le soit aussi. Toutefois sur l'aspect du parler, il y a un cercle de compréhension multilatérale.

Ainsi d'après l'étude de SIL portant sur la vérification de l'intercompréhension du Mpiémo avec les autres parlers MPO et d'autres langues bantu A80 et A90, il apparaît que les Mpiémo ont une compréhension élevée du Mpompo, le Bakwelé est peu compris par les enfants, alors que le Kunabimbé est moyennement compris, quant au Zimé, écrit, il peut être lisible en Mpiémo²⁶.

D'après Guthrie, il existerait un groupe bantu Makaa-Djem dont les langues seraient apparentées et formeraient un continuum linguistique²⁷. Ces langues seraient parlées au Cameroun, en République Centrafricaine, au Congo, en Guinée Equatoriale et au Gabon²⁸. Ceci établie une parenté indiscutable entre ces différentes langues, possible preuve qu'elles seraient toutes de souche bantu. En plus de la langue, la recherche est souvent menée dans une impasse sur la question de l'histoire vécue de ces Bantu A80 [...]. Certains disent provenir du Nord-Est de la forêt camerounaise tandis que d'autres indiquent le Sud-Ouest²⁹. Pour ce qui concerne leurs facteurs, "La plupart des sources mentionnent les invasions des Fulbé. Les autres sources, bien marginales, indexent des agressions d'autres peuples"³⁰. Dès lors la question de l'origine de ces peuples devient une préoccupation essentielle.

3- Les confins nigério – camerounais comme foyer originel bantu

Plusieurs études ont été menées sur le foyer d'expansion des Bantou. Elles sont d'une grande utilité quand il faut comprendre les convergences qui existent sur les origines et les directions des migrations des peuples Mpiemo et Bakwelé.

Dans leur article Essomba et Oum Ndigi affirment que le foyer primitif des populations bantu se situerait au Nord-Ouest du Cameroun, dans la région limitrophe avec le Nigéria, dans cette région des Grassfields où se situent les sites de Shum Laka et de Mbi crater³¹. On peut lire dans leur article que :

S'agissant de l'origine historique de migrations, et, comme le souligne J. M. Essomba dans son ouvrage « Civilisation du fer et Sociétés en Afrique Centrale » on sait aujourd'hui, après les études de Guthrie (19) et de Greenberg (20), en passant par Oliver (21), que les langues bantoues trouvent

²⁶ D. Duke, "Rapport d'Enquête sociolinguistique", p. 5.

²⁷<http://en.wikipedia.org/wiki/guthrie-classification-of-bantu-languages>, consulté le 16 mai 2019.

²⁸ S. Nordhoff, H. Hammarström, et al ; "Makaa-Njem (A80)", Glottolog, Leipzig, Max plank Institute for Evolutionary Anthropology, 2013 (page consultée le 16 mai 2019).

²⁹<https://Alphonse-kisito-Bouh-Ma-Sitna-identite-ethnique> (page consultée le 09 octobre 2020).

³⁰*Ibid.*

³¹J-M. Essomba et P. Oum Ndigi, "Le passé composé de l'intégration", p. 24.

leur origine dans la forêt limitrophe entre le Cameroun et le Nigéria, dans la région des Grassfield. C'est de cette région que serait parti le mouvement migratoire des locuteurs bantou, soit 3000 et 2000 ans avant notre ère. Le Cameroun serait ainsi aux origines des langues bantoues en Afrique centrale et à la source d'un élément important d'identité culturelle et d'intégration régionale : la langue³².

D'après Luc-Henri, c'est "au gré d'un mouvement d'expansion initié il y a 4000 à 5000 ans que les populations de langues bantou, aujourd'hui estimées à environ 310 millions de personnes, ont progressivement quitté leur berceau originel d'Afrique Centrale de l'Ouest, pour gagner les régions de l'Est et du Sud du continent"³³. Ces deux sources présentent clairement la région d'origine des peuples bantou. Pour elles, il s'agit du Nord-Ouest du Cameroun, frontalière au Nigéria. Ces affirmations émanent du résultat des recherches archéologiques et linguistiques. Plusieurs découvertes archéologiques faites dans cette localité ont prouvé que cette zone a été longtemps un foyer de civilisation bantou. Selon Bouh Ma Sitna : "le foyer initial de dispersion bantou se trouverait dans les confins nigéro-camerounais. A la suite d'une explosion démographique, les Bantous auraient colonisé, vers le second millénaire avant notre ère, les terres avoisinantes en suivant deux axes"³⁴.

Par ailleurs, dans ces dernières informations, il apparaît qu'ils occupaient ce territoire bien avant notre ère. Henri situe cette période entre 4000 et 5000 ans, alors que le dernier auteur parle de deux mille ans avant Jésus-Christ. Au demeurant, les Mpiemo et les Bakwelé sont les Bantou qui vivaient il y a longtemps dans cette partie de l'Afrique du centre. Malheureusement cette époque est très lointaine, et c'est aussi ce qui explique les difficultés des sources orales et scripturaires à situer avec exactitude cette origine. Par conséquent, il est indiscutable que sur la base de plusieurs informations, linguistiques et archéologiques, que les confins nigéro-camerounais restent jusqu'à ce jour le lieu de départ des Bantou. Ainsi, les Mpiemo et les Bakwelé seraient partis de cet endroit pour occuper les autres régions de l'Afrique.

B- Le berceau originel

Pour étudier l'origine de ces peuples, il faut toujours se baser sur la définition donnée à cette terminologie au départ de cette articulation. Dans le cadre de cette partie, elle va se pencher sur la particularité que revêt la genèse des Mpiemo et les Bakwelé, c'est-à-dire le

³²*Ibid.*

³³ <https://www.ird.fr/toute-l-actualite/communiqués-et-dossiers-de-presse/cp-2017/histoire-migratoire>, (page consultée le 13 juin 2019).

³⁴<https://Alphonse-kisito-Bouh-Ma-Sitna-identite-ethnique>(page consultée le 09 octobre 2020).

foyer originel et le fondateur. Pour ce faire le raisonnement par déduction est le mieux approprié pour arriver aux résultats escomptés.

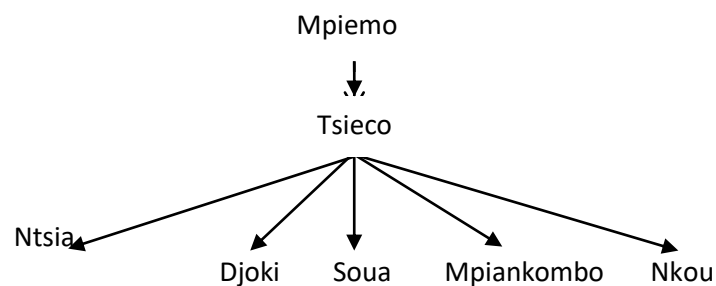
1- Origines des Mpiemo

La question de l'origine des peuples concernés dans cette étude est très difficile. C'est le cas des Mpiemo dont la provenance reste très hypothétique. Ceci à cause d'une insuffisance importante des documents écrits sur ce peuple, d'où l'exploitation abondante des sources orales pour tenter de répondre à cette préoccupation.

a- Les apports de la tradition orale

Cette tradition se penche dans un premier temps sur la signification du terme Mpiemo. Selon Nkalika-Paka le terme Mpiemo signifie la pluie du jour³⁵. Pour Alembo II, il est décomposable en trois syllabes : *Mpie-Ri-Mo*. Ce qui veut dire "celui qui est calme" ou "qui observe la journée". Bref c'est "l'observateur de la journée". Et pour le chef de canton, un vieillard incarne mieux ce personnage. Ainsi, depuis leur sortie d'Egypte, l'appellation "Mpiemo" incarne l'ancêtre géniteur du groupe héritier de ce patronyme³⁶. Ce que partage Andjada quand il affirme que Mpiemo serait l'ancêtre des Bidjoki et des Djassoua. Boniface Mbelo dans cet ordre d'idée propose l'arbre généalogique Mpiemo depuis cet ancêtre commun :

Schéma 1: Arbre généalogique Mpiemo



Source : Boniface Embelo, 64 ans environ, planteur, Mboy II, entretien du 12/09/2019

Ce schéma illustre que cet ancêtre avait un fils et cinq petits fils qui sont à l'origine des plus grands clans Mpiemo actuels de l'Afrique centrale.

³⁵ Entretien avec Edouard Nkalika-Paka, 81 ans, ancien mécanicien, Mboy I, 05/09/2019.

³⁶ Entretien avec Eugene Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton Mpiemo Bidjoki, Mparo, 11/09/2019.

Cependant Yabela, pense qu'il vient de deux mots : *Nguie* (chemin) et *Mô* (en bordure des cours d'eau). Ainsi, *Nguiemô* veut-dire le chemin en bordure des cours d'eau. D'après le même auteur, ce nom a été francisé pour devenir Mpiemo³⁷. Le constat fait à la suite de ces différentes hypothèses orales, est le manque d'unanimité que ces témoins ont sur la signification et même la provenance de cet ethnonyme. A cette préoccupation, les sources écrites apportent des éclairages. Néanmoins, quelle est la provenance du peuple qui porte ce nom ?

Le point de départ de ce peuple est aussi discuté que sa dénomination. Ce qui engage une multitude de témoignages sur l'endroit exact d'où ils sont partis. Alembo II affirme dans ce sens que Mpiemo l'ancêtre de ce peuple serait parti d'Égypte. Ce sont ses descendants qui émigrèrent jusqu'en Angola³⁸. La position que conforte Singa, quand il déclare que les Mpiemo seraient partis d'Égypte avant de se retrouver au Soudan et au Tchad³⁹. Ces premières versions sur cette question ne s'appuient sur aucun élément culturel. Cependant, il y a de fortes probabilités que ce peuple de souche bantou soit parenté sur le plan linguistique ou organisationnelle avec l'Égypte pharaonique. D'ailleurs les travaux de Cheikh Anta Diop peuvent être d'un grand secours pour élucider cette origine pharaonique lointaine⁴⁰. Nkalika-Paka quant à lui, dit que les Mpiemo en l'an 625 avant Jésus-Christ étaient des Soudanais. Leur ancêtre fut Bikouki. Ils constitueraient une minorité soumise à la servitude par les rois soudanais.⁴¹ Pour Doukawombi, les Mpiemo de la République Centrafricaine sont venus du Cameroun. Leurs leaders furent Likagouari chez les Djakombo et Boukotombi chez les Bidjoki⁴². Ces deux dernières thèses ne sont pas très suivies par une grande majorité qui pense autrement.

Ainsi, Assako et les autres mentionnent qu'ils sont venus d'Angola. Ils seraient les populations issues des différents royaumes de l'âge d'or de cette région⁴³. A travers cette controverse, il apparaît clairement que la tradition orale ne permet pas de remonter avec exactitude jusqu'aux origines des Mpiemo. Ceci peut s'expliquer par la rareté de plus en plus des vieillards dans les villages, véritables bibliothèques et le désintérêt de la génération

³⁷Entretien avec Jean-Paul Yabela, 63 ans, ancien maire de Bilolo, Adoumandjali (RCA), 13/09/2019.

³⁸Entretien avec Eugene Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton Mpiemo Bidjoki, Mparo, 11/09/2019.

³⁹ Entretien avec Ismaël Singa I, 72 ans, chef religieux musulman Mpiemo à Nyamandjoki (RCA), Camp des réfugiés de Ngarissongo (Yokadouma), 15/09/2019.

⁴⁰Cheik-Anta Diop, *Nations nègres et culture*, Paris, Présence Africaine, 1987, p. 32.

⁴¹Entretien avec Edouard Nkalika-Paka, 81 ans, ancien mécanicien, Mboy I, 05/09/2019.

⁴² Entretien avec Louis Doukawombi, 72 ans, interprète et secrétaire au Tribunal de grandes instances de Nola, Nola (RCA), 13/09/2019.

⁴³Entretien avec Gilbert Assoko, 88 ans, ancien mécanicien, Mboy I, 05/09/2019.

actuelle à hériter de cette tradition orale. Certes cette situation rend la véracité de l'information incomplète, mais les sources écrites peuvent être d'un grand renfort pour se faire.

b- Les récits écrits

Il serait intéressant de s'attarder d'abord sur l'orthographe du nom « Mpiemo » pour que le lecteur ne se perde pas. Le nom relève d'une importance capitale dans les sociétés humaines. Ce que ne dément pas Bouh quand il écrit que :

Déjà en Egypte antique, l'inscription du Ren (nom) sur des monuments, des stèles, des tombes [...] avait la même valeur que la représentation physique de l'humain qu'il désignait [...]. Il en est des anthroponymes comme des ethnonymes parce qu'un peuple qui n'a pas de nom, ou qui ne connaît pas son nom, cesse d'exister puisque la référence en nom est un critère permettant de reconnaître une ethnie.⁴⁴

S'agissant de celui dont il est question, il existe plusieurs façons d'écrire cette ethnonyme (Mbimu, Mpiémo, Mpiemo). Et il fait débat parmi ses auteurs. En l'occurrence Wanabenetsia fait une mise en garde sur ces différents usages quand il dit :

Pour éviter toute confusion, il importe de donner quelques précisions sur les "Bidjouki", les "Mbimou" et les "Mbimou-Essel". Tout d'abord la division "Bidjouki", "Mbimou" et "Mbimou-Essel" n'est ni une division linguistique, ni une division ethnique. Tous les trois désignent les Mpiémo. Ensuite la nomination "Mbimou" est impropre. Cette appellation est une déformation du mot "Mpiémo". Elle serait probablement due aux premiers Européens arrivés chez les Mpiémo⁴⁵.

Le constat est clair, cette orthographe varie d'un auteur à un autre, en revanche cette étude retient "Mpiemo" pour ses analyses. Néanmoins quelle est l'origine de ce nom ?

Metindi affirme que, "Mpiemo fut le nom de notre ancêtre commun. Ses fils et ses autres descendants vont adopter son nom pour désigner notre groupe tribal. Et aujourd'hui, Mpiemo désigne tous ceux-là qui parlent la langue Mpiemo"⁴⁶. Elle évoque une autre version de Bomokou Nkono selon laquelle Mpiemo est le nom d'un individu reconnu comme étant leur ancêtre⁴⁷. Pourtant certains pensent que Mpiemo vient de l'expression *mpyèè* qui signifie « calme, tranquillité, celui qui n'aime pas les bruits, qui aime la paix ». Mpiémo, le fondateur,

⁴⁴<https://Alphonse-kisito-Bouh-Ma-Sitna-identite-ethnique> (page consultée le 09 octobre 2020).

⁴⁵L. J. Wanabenetsia, "L'hospitalité comme accueil de l'étranger en milieu Mpiemo : pierre d'attente ou pierre d'achoppement pour le christianisme ?", thèse de Doctorat en Théologie dogmatique, Pontificia Universitas Urbaniana Roma, 1984, p. 15.

⁴⁶S. E. Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun précolonial", mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2002, p. 18.

⁴⁷*Ibid.*

fut effectivement un homme très calme, pacifique⁴⁸. Cet ethnonyme est ainsi confirmé par les sources écrites.

Il est évident que le port du nom des ancêtres n'est pas seulement propre aux Mpiemo, c'est le cas de la majorité des autres communautés ethniques en Afrique. A travers la glottonymie des tribus de la Haute-Sangha, il est fort de constater que Kounabembé, Mpoumpo'oh, Bakwelé sont aussi des noms hérités des ancêtres. Cela peut être le premier lien originel d'une communauté ethnique. Dans la mesure où en Afrique, le nom revêt un symbole culturel et sacré.

S'agissant de l'origine des Mpiemo, leur traitement répond à deux hypothèses : l'hypothèse d'une origine dans la cuvette du Congo, celle de l'Afrique de l'Ouest.

Cette hypothèse d'une origine dans la cuvette congolaise s'appuie sur plusieurs témoignages scripturaires. Selon Joseph Leka, vieil homme de soixante ans, les Mpiemo sont venus de la forêt des Bantou au Congo-Brazzaville il y a cent ans déjà⁴⁹. Dans le même sens, le père Wanabenetsia affirme que " les Mpiémo viennent du Sud de la grande forêt des Bantou du Congo et cela déjà plus d'un siècle"⁵⁰. Ce que corrobore le mémoire sur "Les Bangando du Sud-Est Cameroun", qui révèle que "D'après la tradition orale, les Mpiemo sont venus d'un ancêtre légendaire commun appelé Mpiemo. Il est le géniteur de cinq fils, eux fondateurs des principaux clans : Mpiakombo, Bikounh, Kwabili, Mpiemo, Bidjouki. Leur origine se situe dans la cuvette du Congo"⁵¹. Ces versions convergent sur la cuvette du Congo comme lieu d'origine des Mpiemo. Dans la mesure où elles rejoignent la majorité des sources orales mentionnées ci-dessus qui situaient déjà l'Angola comme le lieu de provenance des Mpiemo.

D'après I. Dugast, "Il semble que Mbimu et Bidjouki soient de même souche que les Bombo, provenant du Sud comme ces derniers. Ils s'en séparèrent assez tôt et prirent la direction du Nord "⁵². Dans le même sens, H. Barral et A. Franqueville affirment que :

Les Mbombo, les Konabembé, ainsi que les Mbimou et les Bidjouki, dont les villages s'égrènent le long des pistes de département de la Boumba-Ngoko (piste Yokadouma-Moloundou et pistes

⁴⁸*Ibid.*

⁴⁹ <https://www.jstor.org/stable/30249619> (page consultée le 19 mai 2019).

⁵⁰ L. J. Wanabenetsia, "L'hospitalité comme accueil", p.34.

⁵¹ F. D. N. Ambassa, " Les Bangando du Sud-est Cameroun : des origines à 1916. Approche historique", mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007-2008, p. 68.

⁵² I. Dugast, Inventaire ethnique du Sud, p36.

secondaires partant de Yokadouma) seraient originaires eux aussi de la cuvette congolaise et auraient progressé dans la forêt en remontant les rivières Ngoko et Sangha.⁵³

A la lumière des auteurs africanistes, tout semble orienter le foyer d'origine des Mpiemo vers la cuvette du Congo. De Dugast à Barral en passant par Franqueville, tous soutiennent la cuvette du Congo comme le pays de départ des groupes bantou du Sud-est camerounais. A côté de ces africanistes, quelques chercheurs africains n'ont pas nié cette évidence. Ainsi, dans leurs travaux, Wanabenetsia, Metindi, Ambassa soutiennent cette origine Mpiemo. Néanmoins, ils soulignent que ces Mpiemo faisaient partie d'un grand groupe qui peut être attribué au groupe Djem-Ko'ozimé. En revanche comme la vérité naît de la contradiction, une autre hypothèse mérite aussi d'être mentionnée, celle d'une genèse en Afrique de l'Ouest.

Dans son mémoire de Licence en Linguistique, Biandji démontre dans ses travaux que " les Mpiemo viendraient de l'Afrique de l'Ouest précisément de la région du Nigéria. En effet, partis de la boucle du Niger, ils seraient dirigés vers le plateau de l'Adamaoua où on peut situer leur origine récente"⁵⁴. Dans son mémoire, Metindi note le témoignage de Mpéga, celui-ci affirme que "les Mpiemo viennent de *mala mè Djah* qui signifie littéralement les abords de Djah"⁵⁵. C'est là qu'ils vivaient au temps des ancêtres. De là, ils seraient partis vers le nord où ils se seraient établis à l'endroit dit *Ngouapogo* dans la région de l'Adamaoua.⁵⁶

Cornevin mentionne autant la présence des Bantu en Afrique de l'Ouest précisément dans la région limitrophe entre le Nigéria et le Cameroun⁵⁷. Leurs arguments se basent sur la sécheresse du plateau de l'Adamaoua qui serait à l'origine du départ des Bantu. Cette thèse peu crédible pourrait se confondre avec celle du foyer originel des Bantou en Afrique centrale de l'Ouest largement évoqué plus haut ; celle-ci retrace une occupation lointaine de cette zone. Plus est, les publications qui soutiennent cette position n'indiquent pas les dates avec exactitude, ce qui aurait permis une bonne analyse. S'agissant de ces dates, Metindi parle d'une migration Mpiemo qui a précédé celles des environs du XVIIIe siècle⁵⁸.

Nonobstant cette opposition de thèses, sur la base de la tradition orale et des sources codifiées, il faut retenir que les Mpiemo venaient de la cuvette du Congo vers le XVIIIe

⁵³ H. Barral et A. Franqueville, *Atlas régional du Sud-Est : commentaire de cartes*, Yaoundé, ORSTOM, 1969, p. 10.

⁵⁴ D. Biandji, "La classification nominale de la langue Mpiemo", mémoire de Licence en Linguistique, Université de Bangui, 1989, p. 31

⁵⁵ S. E. Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun", p. 32.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ R. Cornevin, *Histoire des peuples de l'Afrique Noire*, Paris, Berger Levrault, 1960, p.

⁵⁸ S. E. Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun", p. 34.

siècle. Néanmoins, si on leur attribue une origine dans l'Adamaoua, cela est mis dans le compte du grand groupe bantou, dont font aussi partie les Bakwelé.

2- La provenance des Bakwelé

A l'instar des autres peuples de la Haute-Sangha, les Bakwelé ont une origine controversée due d'une part à l'insuffisance des sources codifiées mais aussi aux insuffisances dont souffre la tradition orale.

a- Les témoignages oraux

La tradition orale selon Vansina est « Un témoignage transmis oralement d'une génération à une des suivantes »⁵⁹. Celle-ci propose parfois des versions qui peuvent être similaires, mais aussi contradictoires concernant les origines d'un peuple.

D'abord, il faut s'interroger sur l'ethnonyme Bakwelé. Pour Daba, Bakwelé désigne les « abatteurs »⁶⁰. Pourtant Dongo affirme que ce nom viendrait de deux termes : *Kwel* (piège des singes) et *Ba*, terme bantou qui désigne les gens ou hommes. Ainsi, Bakwelé veut dire les hommes « des pièges des singes ». Pour le même témoin, *Kwel* serait le concepteur de ce piège et en même temps l'ancêtre de ce peuple⁶¹. Quant à Agavoung, il pense que, ce terme débarrassé de son préfixe *Ba* signifie l'amour. Alors il veut dire « ceux qui aiment les choses »⁶². Néanmoins, malgré les difficultés à trouver la vraie signification de ce nom, retenons qu'il désigne l'un des peuples traits d'union de l'Afrique centrale.

Selon Mikuek, Ils sont venus d'Ethiopie, transitant par la Namibie, le Tchad pour atterrir au Cameroun⁶³. Leurs ancêtres étaient Miesse et Abeng, qui ont conduit leur peuple pendant une longue partie de sa migration jusqu'à la forêt équatoriale⁶⁴. Plusieurs autres versions abondent dans le même sens, c'est le cas de celle de Dongo qui parle d'*Ethopa* comme le point de départ des Bakwelé⁶⁵. Ce nom serait simplement une déformation de l'appellation de l'Ethiopie. Toutefois, certains pensent qu'ils sont partis du Gabon et d'autres du Cameroun⁶⁶. Par exemple Daba David déclare que :

⁵⁹ S. Bahuchet, *Dans la forêt d'Afrique centrale, les Pygmées Aka et Baka*, Paris, Peeters-Selaf, 1992, p. 11.

⁶⁰ Entretien avec David Daba, 52 ans, Attaché politique à la Sous-préfecture de Ngbala (district du Congo), 26/08/2019.

⁶¹ Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur, Ngbala (district du Congo), 27 /08/2019.

⁶² Entretien avec Gaston Agavoung, 75 ans, planteur, Bolozo (poste frontière du Congo), 24/08/2019.

⁶³ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

⁶⁴ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

⁶⁵ Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur, Ngbala, 27/08/2019.

⁶⁶ Entretien avec Gaston Agavoung, 75 ans, planteur, Bolozo, 24/08/2019.

Les Bakwelé sont venus du Cameroun. Les premiers habitants de Ngbala venant de la rive gauche du Dja se sont installés dans cette Sous- Préfecture qui autrefois était un chef de poste de contrôle administratif. Au fil du temps, certaines de ces populations ont migré vers Sembe dans les environs de la tombe de Fort Souffley, non loin du village Nemeyong, d'autres du village Minguila jusqu'à Bolozo et Egaba⁶⁷.

Dans le même sens, Diantouadi pense que les Bakwelé seraient venus du Cameroun⁶⁸. En revanche Philippe Ambata, déclare que ce peuple est venu du Congo ; ils auraient le même ancêtre que les Konabembé. D'ailleurs, c'est pourquoi la parenté linguistique est très étroite⁶⁹.

Si on s'en tient aux sources orales, il existe plusieurs versions des origines Bakwelé. Elles apparaissent souvent convergentes, mais surtout divergentes. Pourtant, l'Ethiopie le pays qui revient de plus en plus pour désigner la localité d'origine de ce grand groupe Bantou. Cette approximation sur l'indication de la région originelle manifeste les insuffisances des sources orales. Cependant en suivant le courant des pensées historiques qui fait de l'Ethiopie antique le berceau des Africains, la probabilité qu'elle soit vraie semble plausible. En revanche, les informations écrites peuvent confirmer ou infirmer cette tradition orale très répandue dans la société Bakwelé.

b- Les sources écrites

Pour se lancer à l'exploitation des sources écrites, il est indispensable de poser quelques préliminaires sur l'origine et l'orthographe du nom Bakwelé. Comme le soulignent certains scientifiques, la dénomination des peuples et leurs langues est discutable. Au départ tous les "clans" ou sous-groupes qui constituent ce peuple ne s'appelaient pas Bakwelé. Ce nom est récent. C'est l'écrivain américain Siroto qui apporte plusieurs renseignements sur l'origine de ce nom :

the earliest reference to the Bakwelé seems to occur in an account of Crampel's voyage to the north of the French Congo. Crampel referred to them as "Djand jamm" which I believe to relate to other terms that came into the literature subsequently: the Kota "Band jambi", and the Njem "Dzem-Dzem" and "Diezem". Another term in early usage was "Sanga-Sanga" found in the French sources and "Ssanga-Ssanga" in the German ones. The term in current usage was first published by Dujour as "Bakouli" (1911: 294). "Bakwelé" is a Lingala rendering of the name "Bekwyel" by which some groups of the Ebaa called themselves. It seems to have no precise meaning in its traditional context. It is most likely a praise-name that was fortuitously adopted as an official term. "Bekwyel" does not have the singular form "M-Kwyel" which we might expect from our knowledge of Bantu language principles. The class-prefix system is reduced to the point

⁶⁷Entretien avec David Daba, 52 ans, Attaché politique à la Sous-préfecture de Ngbala (Congo), 26/08/2019.

⁶⁸Entretien avec Corentin, Diantouadi 60 ans environ, Sous-préfet de Ngbala (Congo), 29/08/2019.

⁶⁹Entretien avec Philippe Ambata, 55 ans, enseignant, Dioula, 03/08.2019.

*where I prefer not to abstract a root "Kwele" from the single instance of its occurrence in "Bakwelé"*⁷⁰.

Par cette mise au point, Siroto souligne que les plus anciennes références au nom Bakwelé semblent se produire dans un récit du voyage de Crampel au nord du Congo français. En effet, beaucoup de termes ont été utilisés pour désigner ce peuple ; mais ce nom utilisé aujourd'hui apparaît pour la première fois dans la publication de Dujour en 1911. Il les avait désignés sous le terme "Bakouli". "Bekwele" est l'appellation lingala du nom "Bekwyel" par lequel certains groupes Ebaa s'appelaient. Cette révélation mérite d'être recoupée. Néanmoins, Le linguiste Cheucle indique qu'on désigne ce peuple sous l'appellation « Bakwelé » dont la langue est le bekwel et l'adjectif formé à partir de ce nom est « kwel »⁷¹. Certains auteurs écrivent « Bakouelé » pour parler des locuteurs. Tout au long de cette thèse sont utilisés les termes Bakwelé pour le peuple et bekwel pour la langue.

Plusieurs positions s'affrontent sur les origines des Bakwelé. Ces thèses vont du fondateur du groupe à leur origine. D'après Ambassa, ce terme signifierait " abatteurs" ⁷². Signification confirmée par Sinang⁷³. S'agissant de cette signification, moins de sources écrites s'attardent sur celle de « Bakwelé », moins encore sur leur ancêtre. Mais en les rangeant dans le grand groupe Djem-Kozime, plusieurs noms apparaissent pour désigner leur fondateur. Dans ce sens, Songo et Mepongo, mentionnent dans leurs travaux sur l'origine de Kounabembé que "Nkoooh est l'ancêtre le plus éloigné des peuples Djem-Kozime"⁷⁴. Les auteurs africanistes qui se sont intéressés à ces peuples remontent leurs arbres généalogiques jusqu'à cet ancêtre. Ils ne disent pas qui était le père de Nkoooh. Par la suite, Nkoooh à son tour eut trois lits où il engendra plusieurs fils"⁷⁵. Le tableau ci-dessous illustre cette descendance.

⁷⁰Siroto Leon, "Masks and social organization among the Bakwelé people of western equatorial Africa", Degree of Doctor of philosophy in faculty of political science, Columbia university, 1969, p. 59.

⁷¹M. Cheucle, " Vers une description", p. 12.

⁷² F. D. N. Ambassa, " Les Bangando du Sud-est Cameroun", p. 60.

⁷³J. J. Sinang, " Contribution de l'oralité à l'étude des relations entre les Pygmées Baka et les Bantous au Sud-est du Cameroun, des origines à 1960", mémoire de maîtrise d'Histoire, Université de Yaoundé I, 2004, p. 20.

⁷⁴ F. P. Mepongo Fouda et K. M. Songo, " Les Gunabê'eb/Kunabembe, histoire d'un peuple : du précolonial à 2019", (inédit), pp. 218-219.

⁷⁵*Ibid.*

Tableau 3: Les différents foyers de l'ancêtre Ko'oh

Fondateur	1 ^{er} Lit avec Epene	2 ^{ème} Lit	3 ^{ème} Lit
Ko/Nkooh/Ko'oh	Djem	Mpou-Mpong	Mpobio
	Zime	Mpomam	Mpokom
	Badjwe	Mezime	Mpoubièm
	Kunabembe	Bangantou	
	Bakwelé	Essel	

Source : F. P. Mepongo Fouda et M. K. Songo, "Les Gunabè'eb/Kunabembe, histoire d'un peuple : du précolonial à 2019" (inédit), pp. 18-20.

A travers ce tableau, il apparait que les Badjwe, les Mezime, les Mpou-Mpong, les Mpomam, les Zime, les Djem, les Mpoubièm, les Gunabé'èb/Kunabemb, les Mpokom, les Mpobio, les Essel, les Bakwelé/Bekwel et les Bangantou ont un ancêtre commun nommé Nkooh. En conséquence ce tableau est une belle illustration du foyer ancestral Nkooh.

Cette position est partagée de près par Edjondji, qui estime que les Mboman, Bakwelé, les Zime, les Kounabembe, les Mezime, les Bangatou, les Badjoué, les Mpouko et les Mpou-Mpo'oh ont un ancêtre commun qui s'appellerait Mpo'oh⁷⁶. La seule différence réside au niveau du nom de ce fondateur, selon Songo et Mepongo, ce dernier s'appelle Nkooh, alors que Edjondji parle plutôt de Mpo'oh. Sans minimiser l'importance du nom, il ressort de ces deux informations que toutes ces communautés partagent le même ancêtre. Et c'est pourquoi certains africanistes les ont classées au sein du grand groupe Djem-Kozime. Il s'agit de Guthrie qui rappelait qu'"il existerait un groupe bantu dénommé Makaa-Njem dont les langues seraient apparentées et formeraient un continuum linguistique. Ces langues seraient parlées au Cameroun, au Congo, au Gabon, en République Centrafricaine et en Guinée-Equatoriale"⁷⁷. Ainsi, à l'exception des Makaa pour des raisons que nous avons évoquées plus haut, tous ces autres groupes parlent des langues apparentées. A partir de ces connaissances, il devient difficile de séparer les Bakwelé du reste du groupe Djem-Kozime quand il s'agit de parler de leurs origines.

⁷⁶ I. Edjondji Mempouth, "Etude ethno-historique des Mpo'oh et apparentées des origines à 1900", mémoire de DIPES II, ENS de Yaoundé, 1994, p. 63.

⁷⁷ <https://Alphonse-kisito-Bouh-Ma-Sitna-identite-ethnique>,

D'autre part, toutes ces communautés ont presque les mêmes us et coutumes qui partent de la transmission des noms des ancêtres. Ces coutumes ne sont pas d'ailleurs l'apanage des seuls fils de Nkooh. En Afrique comme partout ailleurs dans le monde, le fait que la tribu porte le nom de son fondateur est chose commune chez tous les peuples ; on l'observe tout de même chez les Juifs, car, le peuple d'Israël a pour fondateur Israël ou Jacob. En revanche, plusieurs autres éléments permettent d'établir une origine commune à tous ces groupes ethniques. Ils sont culturels et spatiaux.

L'aspect linguistique pourrait être l'élément le plus important pour établir cette parenté originelle entre tous ces tribus. Les langues utilisées par les populations issues de ces peuples sont tellement similaires, qu'on est tenté de dire qu'elles sont les variétés⁷⁸ du Kozime. D'ailleurs Mepongo et Songo affirment que :

Avant la dislocation des fils de Nkooh, tous ces enfants parlaient une seule et même langue : le Ko'ozimé. Mais au cours des siècles et à la suite des multiples agressions intervenues dans leur vie et au contact des peuples frontaliers, le Ko'ozimé s'est trouvé métissé et ramené à des idiomes moins originaux. Seuls Ndjémé, Zimé, Djwé et Kunabembe, peu perméable et plus conservateur que leurs frères ont su protéger la pureté de leur langue contre les perturbations des groupes linguistiques extérieurs. Il y a entre ces parlers un cercle inter-linguistique⁷⁹.

Les traditions ne sont pas du reste car, sur ce plan, ces peuples sont étroitement liés. Tous sont de clans exogames, pratiquent la polygamie. Leur organisation sociale est segmentaire. Sédentaires, ils sont agriculteurs et utilisent le même outillage technique. Leur habitat et leur équipement domestique n'échappent pas à cette réalité. Alors, dire qu'ils ne sont pas tous issus du même ancêtre lointain serait un peu exagéré. D'ailleurs tous revendiquent ce *Kolelo* dans leur légende de la traversée du grand fleuve. Alors, que cet ancêtre s'appelle ko ou Mpo'oh cela n'est pas plus intéressant que leur filiation ancienne.

Sur le plan territorial, tous ces peuples partagent le même espace géographique qui est l'Afrique centrale. Tous, plus ou moins sont à cheval entre quatre pays de cette zone, qui sont le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo et le Gabon. Cet espace est aussi une aire culturelle. C'est pourquoi leurs langues sont apparentées, leurs us et coutumes sont aussi presque communs. Sirote de renchérir en disant que '*As Guthrie notes, its nearest relative is*

⁷⁸ Langue et dialecte, nous donnons à ces deux mots une définition technique qui exclue toute connotation valorisante ou péjorative. Sans entrer dans les détails et les difficultés que devraient prendre en compte une définition pour être absolument générale, disons que nous définissons une langue sur la base de l'intercompréhension spontanée, si un Mafa de Koza et un Mafa de Soulédé n'éprouvent pas guère de difficulté à se comprendre, sans que l'un ait dû au préalable apprendre la langue de l'autre, et sans, bien sûr, que l'un et l'autre soient obligés de recourir à une autre tierce langue (par exemple le fufuldé, qui servirait donc de véhiculaire), alors nous disons que le Mafa de Koza et le Mafa de soulédé sont deux variétés d'une même langue.

⁷⁹ F.P. Mepongo Fouda et M.K. Songo, '' Les Gunabê'eb/Kunabemb'', p. 219.

the language of the konabem who live on the other side of the Dja river from the Bakwelé, in Southeastern Cameroun''⁸⁰. Ce territoire qu'ils occupent aujourd'hui est le point de chute de leur migration, d'où l'intérêt d'interroger leur foyer originel.

Duke et Thornelle, ont affilié les Bakwelé au groupe Djem-Kozime. Pour mieux appréhender la position des uns et des autres, nous avons évoqué ci-dessus, l'espace commun, la culture Kozime. Pour éviter la situation de l'ambivalence socialisée⁸¹, une certaine pratique courante voudrait qu'un peuple soit identifié à travers la langue qu'il parle. Cette méthode, bien que généralement faible, n'est pas infaillible. C'est d'ailleurs en ce sens que G. Mokhtar déclare que "généralement, la langue fournit une trace aux chercheurs, mais ne permet pas en elle-même de dépister l'ethnie"⁸². "Dans la même veine et s'agissant de l'ancien empire d'Axoum, il ajoute : "Un natif peut être d'origine sémitique, de nationalité axoumite et de culture grecque, et un autre bedja, ou blemmye d'origine, nubien de naissance ou de nationalité, et de culture égyptienne"⁸³. Ainsi, l'affiliation automatique des Bakwelé au groupe Djem-Kozime sur la base de la langue que ses membres parlent s'avère indéniable. Théophile Obenga réconforte cette position lorsqu'il affirme que : " [...] Les langues bantu appartiennent à un vaste ensemble linguistique qui va du Nil au Sénégal au cap de Bonne-Espérance, en passant par les pays de la Volta et du Niger"⁸⁴. En revanche, dans ses travaux, Robineau établit seulement une parenté Djem-Ndzimu-Badjué. Il affirme que :

Elle s'exprime par deux thèmes Kozime ou les fils de Ko et *Kolelo*, la séparation des fils de *Ko* :
 -Selon le premier de ces thèmes, il y a entre les trois groupes qui forment le grand groupe Kozime une parenté (mythique) analogue à celle qui, au niveau des Djem unit les différents *mbi*, le groupe Kozime englobant Djem, Ndzimu et Badjué comme le groupe Djem lui-même englobe les différents *mbi*.
 -*Kolelo* ou la séparation des fils de *Ko* : ce thème prétend expliquer la localisation des groupes et également la séparation de certains *mbi* entre groupes, Djem et Ndzimu par exemple. Il dit que lorsque les fils de *Ko* traversent le Dja, poursuivis par les Fang-Bulu-Beti, le pont de liane jeté sur cette rivière se rompit séparant les Djem des Ndzimu et des Badjué⁸⁵.

Sur la base de ses sources Robineau a pu déterminer que le groupe Kozime se réduit aux seuls Ndzimu, Badjué et Djem. D'après l'auteur, ils auraient le même ancêtre *Ko*. Ceci est en contradiction avec Edjondji, Songo et Mepongo. En effet, les positions d'Edjondji, Mepongo et Songo semblent plausibles pour plusieurs raisons. D'abord leur connaissance

⁸⁰ Siroto Leon, "Masks and social organization", p. 60.

⁸¹ La notion d'ambivalence socialisée a été proposée en 1937 par J. Herskovits Melville pour désigner une attitude générale propre aux individus dont le système culturel résulte de l'amalgame inachevé de deux cultures très contrastées qui se sont retrouvées en contact prolongé.

⁸² G. Mokhtar, *histoire générale de l'Afrique II, Afrique ancienne*, Paris, Présence Africaine, 1987, p.309.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ T. Obenga (dir), *Les peuples Bantu, migration, expansion et identité culturelle*, Tome I, Paris, L'Harmattan, 1989, p.296.

⁸⁵ C. Robineau, "Espace, société, histoire : l'ethnie, réalité ou illusion" *ORSTOM*, sér. Sci. Hum., vol. XXI, n° 1, 1985, p. 60.

profonde des peuples en question est indispensable, surtout quand il s'agit d'une étude des communautés africaines parfois mal connues des Occidentaux. A côté de Robineau, qui est un auteur occidental ne parlant pas l'une de ces langues, Edjondji, Mepongo et Songo seraient plus crédibles. Sur le simple fait qu'ils font partie des locuteurs de certains des parlers mentionnés, à savoir le Mpoumpo'oh et le Konabembé. Et leurs recherches sur le terrain n'ont pas fait face au problème d'incompréhension dû à la différence linguistique et à la méfiance des témoins envers les chercheurs liés à leurs origines. D'ailleurs, par rapport à cette préoccupation, Olabiyi écrivait que " Les chercheurs qui écrivent l'histoire d'une nation devront s'astreindre à connaître les rudiments de sa langue. C'est à la fois une exigence déontologique et une marque de respect pour les peuples africains"⁸⁶. De plus une certaine objectivité animée par la volonté de la réécriture de l'histoire africaine en général et en particulier celle du Cameroun, a pu accompagner les auteurs camerounais. Ce qui n'a jamais été le cas des Occidentaux qui ont montré leur subjectivité quand il s'agissait d'écrire l'histoire des peuples noirs. Leurs documents quand ils n'avaient pas pour but caché de démontrer l'infériorité du Noir par rapport à la race blanche avaient pour objectif de diviser les Africains. Ils sont les premiers qui ont appelé les langues africaines « patois », allez y chercher son sens pour comprendre. Alors, après avoir trouvé un fondateur au peuple Bakwelé, il est intéressant d'interroger leur pays d'origine.

Pour ce qui est du foyer originel Bakwelé, deux opinions s'affrontent, d'une part certains chercheurs ont présenté la cuvette du Congo comme leur point de départ, pourtant d'autres signent et persistent qu'ils seraient venus du Cameroun. Parmi ceux qui se penchent vers la cuvette du Congo, Ambassa déclare que les Bakwelé seraient venus de la cuvette congolaise. Position que confirme Jules Sinang lorsqu'il avance que :

Le terme Mpo'oh désigne un ensemble de populations aux origines historiques communes (...). Aux côtés de ces populations vivent d'autres ethnies qui n'ont aucune filiation directe avec les Mpo'oh. Cependant, elles situent leurs origines dans la cuvette congolaise et parlent des langues apparentées à celles de l'ensemble du groupe. Il s'agit des Mpiemo, des Bidjouki, des Essel, des Bakwelé et des Djako'o qui sont considérés comme des groupes apparentés aux groupes Mpo'oh⁸⁷.

Les deux auteurs désignent la cuvette du Congo comme le lieu initial où sont partis les Bakwelé pour se disperser finalement dans trois pays de l'Afrique centrale. A la petite différence, Sinang parle du mouvement du groupe Mpo'oh, accompagné par les populations

⁸⁶Olabiyi B. Yai, "Ethnonyme et toponyme africaines : réflexions pour une décolonisation" in UNESCO, *Ethnonymes et toponymes africaines. Histoire générale de l'Afrique. Etudes et documents*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, p. 47.

⁸⁷J. J. Sinang, "Contribution de l'oralité à l'étude", p. 20.

des ethnies voisines parlant les langues apparentées. A la suite de ses travaux, il revient sur le cas spécifique des Bakwelé, dans ce sens, il affirme que :

Les traditions orales situent leurs origines dans la cuvette congolaise à partir de laquelle ils ont entrepris une migration qui les a conduits au Sud, dans les environs de Sangmélina. Repoussés par les Fang, ils ont remonté le cours du Dja. Une scission intervenue à ce niveau a vu une partie du clan Essel être absorbée par l'ethnie Bulu ; ceux-là sont appelés Esselé. L'autre frange, sous la conduite des Pygmées Baka, a pénétré les forêts du Sud-est en fondant au passage, le village Mintom sur la route de Moloundou⁸⁸.

Les informations qu'il donne sont d'une importance capitale. Contrairement aux autres auteurs, il indique tout le parcours des Bakwelé, de la cuvette du Congo jusqu'à Moloundou. Il ne manque pas de citer les lieux qui ont servi d'étapes à ces derniers. Ainsi, il évoque Sangmélina et Mintom comme ces endroits occupés anciennement par les Bakwelé. En évitant de se répéter, il ne faut pas oublier que d'après d'autres auteurs de la Haute-Sangha, les Bakwelé et les Mpiemo dans leur ensemble partageraient la cuvette du Congo comme leur foyer originel. Les cartes qui retracent leurs itinéraires viennent compléter cette évidence. Néanmoins à côté de ces chercheurs, d'autres insinuent que les Bakwelé viendraient du Cameroun.

Le premier de ces auteurs défenseurs d'une origine camerounaise est Hubert Deschamps qui a travaillé sur les communautés ethniques du Gabon. En s'intéressant au cas des Bakwelé, il affirme en effet que :

Les ancêtres des Bakwelé venaient d'un pays situé au-delà des sources de l'Ivindo. Le premier village Ekouk Mbol Nè Bégel était très loin, dans les montagnes hautes dénudées, dominant la forêt. Un mythe populaire prétend qu'ils viennent « de là où est né dieu, du côté de l'Ouest ». Les Bakwelé seraient venus d'au-delà de la vallée du Djah, un affluent de la Sanaga au Sud-est du Cameroun⁸⁹.

De prime abord, les travaux de l'auteur portent sur les Bakwelé du Gabon. Ceux-ci sont actuellement situés au Nord-Est du Gabon. Ce préliminaire permet de bien situer le lieu de provenance des Bakwelé en se basant sur la citation. Le Gabon est un pays de l'Afrique centrale qui est localisé au Sud du Cameroun. Ainsi, quand l'auteur indique la vallée du Djah (Dja, fleuve du Cameroun), il s'agit du territoire camerounais. Dans le même sens, Cheucle pense aussi que les Bakwelé du Gabon sont venus du Cameroun⁹⁰. Meguile⁹¹ soutient également cette position. Par le biais de ces travaux, il serait prudent de reconnaître que le foyer d'expansion de ce peuple trait-d'union se trouve effectivement au sud Cameroun. Ces

⁸⁸*Ibid.* p. 25.

⁸⁹ H. Deschamps, *Traditions orales et archives*, p. 75.

⁹⁰ M. Cheucle, "Vers une description", p. 14.

⁹¹*Ibid.* p. 14.

auteurs gabonais sont dans le même sillage que Deschamps. Ils insistent sur le Sud-Cameroun comme le pays de départ des Bakwelé du Gabon. C'est pourquoi, dans ses travaux, Cheucle⁹² n'a pas manqué de présenter une carte de migration des Bakwelé du Gabon. Ils ne sont pas les seuls Gabonais à situer l'origine des Bakwelé au Cameroun, car Mboyi ajoute que les *Bekwel* venus au-delà des sources de l'Ivindo, s'établirent sur le haut-Ivindo jusqu'à Makokou et au nord de Mekambo⁹³. Ce long fleuve gabonais tire sa source au Cameroun.

Quant à l'auteur américain Siroto, il affirme que '*The most useful European records in this regard are those dealing with the arrival of Fang on the lower Ogowe River during the nineteenth century. This people came from the general region as the Bakwelé*'⁹⁴. Siroto pense que les Bakwelé viennent du même pays que les Fang. Il indique que cette migration se situe au XIXe siècle. L'historien des Djem, Robineau, n'est pas du reste, il rapporte que 'Les Djem délogés ainsi de la côte atlantique, ou furent réduits en esclavage, ou s'enfuirent vers le Dja (...) bousculant les Bakwelé (...). Et à leur tour, les Bakwelé refluèrent vers le Sud-est, repoussant les Bakota'⁹⁵. A partir des informations de ces auteurs, il est clair que les Bakwelé du Gabon sont partis du Sud-Cameroun. Puisque Siroto parle du pays Fang, alors que Robineau indique le Dja comme ce lointain pays des Bakwelé du Gabon. Et le Dja n'est autre chose qu'un fleuve du Sud-Cameroun, affluent de la Sanaga.

La conclusion tirée de l'origine des Bakwelé peut s'appuyer sur les thèses qui indiquent la cuvette du Congo et le Cameroun comme leur foyer d'origine. Pour les auteurs qui attribuent cette origine à la cuvette du Congo, ils ont tout à fait raison, dès lors qu'en s'appuyant sur plusieurs travaux anciens ou récents, il est établi sur la base des témoignages écrits et des cartes, que la cuvette du Congo serait le premier lieu où est parti le peuple Bakwelé, dans la suite des autres Bantu vers le XVIIIe siècle. Le Sud-Cameroun serait la deuxième étape de cette migration, la preuve on la situe autour du XIX e siècle.

Si la majorité des sources orales pointent l'Ethiopie, les sources écrites actuelles ne permettent pas de soutenir cette position. En revanche, comme l'histoire des migrations est une dynamique, le temps va trancher. Mais il faut quand-même constater que les nombreuses divergences autour de cette origine sont dues au peu de sources que l'histoire dispose sur leur

⁹²*Ibid.*

⁹³L. C. Mboyi Moukanda, 'La pratique des échanges commerciaux dans la société précoloniale du Gabon : XVIe-XIXe siècles', thèse de Doctorat en Histoire, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, 2013, pp. 78-79.

⁹⁴Siroto Leon, 'Masks and social organization', pp. 65-66.

⁹⁵C. Robineau, 'Culture matérielle des Djem'; p. 37.

vécu au Cameroun. Par ailleurs, les informations sur leurs migrations pourraient venir compléter ce qui précède.

En somme, les Mpiemo et les Bakwelé seraient tous partis de la cuvette du Congo. Quels seraient dès lors les facteurs de leurs migrations, ainsi que les itinéraires qu'ils ont empruntés ?

II- LES MIGRATIONS MPIEMO ET BAKWELÉ AUTOUR DU BASSIN DU CONGO

La migration est considérée comme étant le déplacement d'un groupe d'individus d'une région à une autre, sous l'influence de plusieurs facteurs internes ou externes. L'histoire des migrations des peuples Mpiemo et Bakwelé comme tous les autres Bantu est très complexe. Il y a plusieurs hypothèses plus ou moins convergentes sur les directions et même les périodes de ces migrations. C'est pourquoi un examen des facteurs de ces mouvements migratoires et ses différentes étapes mérite d'être fait.

A- Les facteurs de migration

L'histoire des migrations a toujours révélé que divers facteurs ont poussé l'homme à partir de son habitat d'origine pour d'autres horizons. Ces facteurs sont parfois sociopolitiques, stratégiques, économiques et même climatiques. Ceux-ci ont parfois été orientés par la recherche de l'alimentation, les invasions étrangères et les crises internes. Dans la présente étude on peut les résumer autour des facteurs endogènes et les facteurs exogènes.

1- Les facteurs endogènes

Les facteurs endogènes sont ceux qui mettent en évidence les questions internes à l'origine des déplacements humains. En ce qui concerne les Mpiemo et les Bakwelé, il s'agit de la recherche de l'alimentation et les effets des crises internes.

a- Les causes internes des mouvements Mpiemo

Les informations disponibles sur les motivations des déplacements Mpiemo présentent plusieurs faits, dont entre autres la recherche des terres fertiles, les guerres internes, la dictature, la duplicité de certains membres et la trypanosomiase. Quant à ces facteurs, ils varient selon les espaces initiaux. Dès lors, pour les auteurs qui associent les Mpiemo au grand mouvement migratoire bantou parti de l'Afrique de l'Ouest, un motif est à l'origine de leur départ ; il s'agit de la dégradation de l'environnement. En meilleure place, se trouve Laburte-Tolra indique que :

La savane arbustive qui couvre actuellement le plateau de l'Adamaoua ne s'expliquerait pas seulement par le dessèchement progressif du climat ; elle serait le résultat de l'action de l'homme, son mode de culture (l'agriculture itinérante sur brûlis) à la fois intensif et extensif, exigeant des jachères de 25 ans à travers la grande forêt. Les populations qui s'y succèdent pendant de longues périodes auraient finalement abandonné les zones dévastées pour retrouver chaque fois plus au sud la forêt qu'elles auraient détruite et dont la fertilité provisoire leur était nécessaire⁹⁶.

D'après cet auteur, ce sont les facteurs environnementaux qui font partir les Bantu dont auraient fait partie les Mpiemo de l'Adamaoua pour le Sud à la recherche des nouvelles forêts pour leur agriculture. Toujours dans le même sens, Cornevin, justifie les migrations bantu de l'Afrique de l'Ouest vers le Sud en mettant en avant les intérêts pédologiques⁹⁷. Alors la sécheresse et les activités agricoles intenses ont dégradé l'environnement dans le plateau de l'Adamaoua, rendant de façon directe l'appauvrissement des sols. Cette situation aurait entraîné immédiatement la migration vers le Sud des populations bantu dont les Mpiemo. Par ailleurs, les mouvements migratoires inverses c'est-à-dire du Sud vers le Nord ont eu des causes différentes.

A cet effet, pour les informateurs qui indiquent l'Angola ou dans une certaine mesure le Kongo comme foyer originel des Mpiemo, il y aurait plusieurs crises internes qui seraient à l'origine du départ d'une partie du groupe⁹⁸. Parmi ces conflits, il faut mentionner les querelles intertribales :

Au Kongo cohabitaient plusieurs tribus qui ne s'entendaient pas toujours. La moindre querelle entre deux tribus différentes pouvait mener à des combats meurtriers. L'adultère était très courant. Si tu avais une belle femme, pour te nuire, quelqu'un venait l'aimer. Ce qui déclenchait une guerre meurtrière entre les deux familles. En fait, les gens étaient toujours armés, prêts à tout et surtout à combattre⁹⁹.

Une autre thèse avance les méthodes d'administration violentes adoptées par le grand chef Mpiemo en Angola pendant cette période qui aurait fait fuir une partie de la communauté¹⁰⁰. Ces deux raisons seraient à l'origine de l'expansion du peuple Mpiemo. Mais pendant le processus de leur migration, ils auraient connu d'autres événements qui les ont contraints à quitter de nouveau leur lieu d'installation.

Arrivés à Nola où ils se sont installés à l'aune de la colonisation française, ils vont se séparer à la suite d'un événement triste. En effet, à cause de la duplicité de l'un de leur groupe

⁹⁶ P. Laburth Tolra, *Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes ethniques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 2009,

⁹⁷ R. Cornevin, *Histoire des peuples de l'Afrique*, P.

⁹⁸ Entretien avec Justin Andjanda, 58 ans, Conseiller municipal à la commune de Yokadouma, Yokadouma, 09/09/2019.

⁹⁹ Entretien avec Edouard Nkalika-Paka, 81 ans, instituteur retraité, Mopouo (Arrondissement de Gari-Gombo), 05/09/2019.

¹⁰⁰ Entretien avec Faustin Agong, 85 ans, ancien chauffeur, Yokadouma, 05/09/2019.

selon Wanabenetsia, le grand guerrier Mentunge se serait fait arrêter par l'administration coloniale. Après son passage en prison où il commit l'assassinat de deux codétenus, il fut exécuté. Attristé, le groupe qu'il conduisait décida de se séparer des autres à qui il reprochait un acte de trahison ayant abouti à l'arrestation du chef¹⁰¹. Cette version des faits est corroborée par Alembo II¹⁰².

L'hypothèse d'une fuite à cause d'un conflit lié à la femme était très rependue dans l'histoire des migrations dans la Haute-Sangha. Lors d'un entretien avec le chef de Canton Bangando, il déclarait que les fautes d'adultère étaient sévèrement punies dans les sociétés précoloniales africaines. Tel qu'en soit la sentence, il fallait toujours verser le sang¹⁰³. C'est pourquoi il pouvait devenir une cause de séparation entre les membres du même groupe. À côté des facteurs qui peuvent être qualifiés de majeurs, d'autres étaient mineurs. C'est le cas des épidémies qui pouvaient pousser les populations à quitter leur lieu d'habitat pour un nouvel endroit jugé épargné par la maladie.

Concernant ce genre de crise, Messani révèle que pendant la grande épidémie de la maladie du sommeil¹⁰⁴ qui a fait des ravages en Afrique centrale, les Mpiemo ont payé de leur vie. Beaucoup de Mpiemo centrafricains ont quitté leur pays pour s'installer dans la localité frontalière de Bamba au nord de l'arrondissement de Yokadouma¹⁰⁵. Il faut donc retenir ici que plusieurs facteurs internes ont poussé les Mpiemo à fuir leur lieu d'origine, entre autres on peut citer les crises sociales, la trahison et certaines maladies. À l'instar des Mpiemo, les migrations Bakwelé ont été aussi motivées par plusieurs causes internes. Celles-ci vont de la recherche de l'espace vital à la rigueur excessive de certains chefs.

b- Les raisons endogènes des déplacements Bakwelé

La recherche de l'espace vital et les méthodes d'administration violentes de certains de leurs chefs seraient à l'origine des mouvements migratoires kwel. D'après Agavoung, les Bakwelé se déplaçaient pour rechercher l'espace vital¹⁰⁶. Dans le même ordre d'idées, Dongo

¹⁰¹ L. J. Wanabenetsia, "L'hospitalité comme accueil", p. 37.

¹⁰² Entretien avec Elie Eugene Alembo II, 33, chef de canton Mpiemo Bidjoki, Mparo, 11/09/2019.

¹⁰³ Entretien avec Mohanga Nadia, 75 ans, chef de canton Bangando, Moloundou, 23/07/2019.

¹⁰⁴ Scientifiquement appelée Trypanosomiase, la lutte contre la maladie du sommeil a fait de nombreux morts dans la région de la Boumba et Ngoko et ses environs. En effet, le 11 novembre 1954, à la suite de l'injection de la lomidine à plusieurs patients souffrant de la maladie du sommeil dans la Zone de Gribi, 23 vont perdre la vie le lendemain. L'affaire fait tellement de bruits car il s'agissait d'un scandale sanitaire au point où pour l'étouffer, l'administration coloniale française verse quelques sommes d'argent aux familles endeuillées à titre d'indemnisation.

¹⁰⁵ Entretien avec Timothée Messani, 62 ans, planteur à Mopouo, Yokadouma, 10/09/2019.

¹⁰⁶ Entretien avec Gaston Agavoung, 75 ans, planteur, Bolozo (Congo), 24/08/2019.

affirme qu'ils marchaient en forêts suivant les racines et les arbres fruitiers¹⁰⁷. Dans ces déplacements, ils suivaient les cours d'eaux pour les activités de pêche¹⁰⁸. Ce facteur lié à la recherche de l'alimentation a orienté beaucoup de migrations dans le triangle de la Haute-Sangha. Pour Copet-Rouge, "Le triangle de la Haute-Sangha porte un nom pour les Kako (...). Son gibier, sa richesse en bois rouge, sa terre hautement fertile étaient autant d'attraits indiscutables vers lesquels venaient ces groupes issus d'horizons divers"¹⁰⁹.

Par ailleurs, d'autres éléments expliquent les mouvements migratoires kwel. C'est ce que relève Cheucle dans ses travaux quand il avance que " Meguile fait notamment référence à un chef terre Kwel, Pwoko, aux attitudes de dictateur qui entraîna la fuite des Bakwelé en direction de la région de Mekambo"¹¹⁰. Cette dernière cause était toujours un élément séparateur des membres d'une tribu. Ce ne sont pas seulement les Bakwelé qui en ont souffert, mais les Mpiemo aussi sont passés par là. Il arrivait parfois que ce départ soit causé par une querelle entre deux frères. Celle-ci poussait l'un des frères à quitter le terroir, accompagné par toute sa famille. Ce que corrobore Anda pour qui, pour éviter un conflit entre les frères, l'un d'entre eux décidait de quitter le village pour aller fonder le sien¹¹¹. Plusieurs villages dans le Sud-est Cameroun et certaines chefferies dans les Grassfields ont cette origine. Sur une analyse quantitative et qualitative, les causes internes ont influencé les mouvements migratoires kwel. Les facteurs endogènes de migrations sont presque les mêmes chez les Mpiemo et les Bakwelé. Ils sont en grande partie liés à l'environnement et aussi aux crises internes. De façon générale, ces facteurs ont rythmé les migrations bantu en Afrique. Qu'en est-il des facteurs exogènes ?

2- Les causes exogènes

Les causes exogènes ont joué un rôle déterminant dans les migrations bantu en Afrique centrale. Elles sont constituées des guerres intertribales, les razzias arabes et peules, l'influence occidentale.

a- Les forces extérieures génératrices des migrations Mpiemo

Les forces exogènes ont poussé les populations Mpiemo à des déplacements incessants jusqu'au début de la colonisation. Parmi celles-ci, on peut citer la servitude, la pression des tribus voisines, la présence portugaise sur les côtes africaines et les razzias arabes.

¹⁰⁷ Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur, Ngbala (Congo), 27/08/2019.

¹⁰⁸ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

¹⁰⁹ E. Copet-Rouge, "Histoire politico-économique", p. 61.

¹¹⁰ M. Cheucle, "Vers une description", p. 16.

¹¹¹ Entretien avec Remi Chancelier Anda, 65 ans, planteur, Djako'o, 1^{er}/09/2019.

En situant l'ancienne provenance des populations Mpiemo au Soudan, Nkalika-Paka pense qu'ils sont partis de cet endroit à la suite de leur situation de servitude et les maltraitances dont ils étaient victimes¹¹². S'agissant de cette phase d'esclavage dans l'histoire des Mpiemo, il n'existe pas de document écrit pour le moment qui la confirme. Mais en se basant sur l'histoire des autres peuples du triangle de la Haute-Sangha, à l'instar de celle des Konabembé, on apprend que les tribus minoritaires étaient souvent soumises en esclavage par celles qui avaient une importante démographie. C'est dans ce sens que les Konabembé ont connu une courte période d'esclavage dans le pays Zimé¹¹³. Après leur départ du Soudan, ils s'installèrent en Angola. Malheureusement leur séjour là-bas n'a pas connu la quiétude, car, bousculés par les Portugais, ils décidèrent de repartir. Ce que confirme Assoko Gilbert, qui parle de l'arrivée des Portugais qui aurait causé les conflits internes à l'origine du départ des Mpiemo de l'Angola¹¹⁴.

Nonobstant cette sécheresse d'informations, plusieurs auteurs africains avancent que la présence portugaise sur les côtes du Kongo a été un désastre pour l'équilibre politico-social de sa société. Dans son ouvrage *Histoire générale de l'Afrique*, Ade Atayi rend les Portugais responsables du déclin de l'empire du Kongo et de l'Angola¹¹⁵. Cette même accusation sur les Portugais est portée par Ki-Zerbo qui écrit que " Les Portugais s'allieront d'ailleurs par la suite aux Jaggas pour ravager le royaume jusqu'au jour où le roi Antonio est tué à Ambouila (1665). Sa tête sera ramenée à Luanda par les Portugais"¹¹⁶. En dehors de leur implication politique, Ces derniers ont attisé les querelles intertribales, nourrissant les guerres pour des buts mercantilistes. Ils avaient besoin d'esclaves pour exporter en Europe et en Amérique. Pour ce faire, il fallait créer une atmosphère d'hostilité entre les tribus et parfois même à l'intérieur de certaines ethnies pour avoir un bon nombre d'esclaves. S'agissant de cette traite, Ki-Zerbo mentionne qu'"A partir de l'Asiento, la traite fit rage d'autant plus que les Portugais attisaient les dissensions génératrices de guerres ethniques nourricières de la traite"¹¹⁷. Pour les auteurs, le royaume du Kongo au XVIe siècle est un grand Etat, au même pied d'égalité que les royaumes européens. Il connaît une forte démographie grâce à son agriculture diversifiée et intense, et son commerce. C'est dans cette région à la population

¹¹² Entretien avec Edouard Nkalika-Paka, 81 ans, ancien mécanicien, Mboy I, 05/09/2019.

¹¹³ T. Kpama, "Connaissance de l'ethnie Kunabeeb" (inédit).

¹¹⁴ Entretien avec Gilbert Assoko, 88 ans, ancien mécanicien, Mboy I, 05/09/2019.

¹¹⁵ J. F. Ade Atayi, *Histoire générale de l'Afrique*. VI L'Afrique au XIX^e siècle jusque vers les années 1880, Paris, UNESCO, 1996, p. 352.

¹¹⁶ J. Ki-Zerbo, *Histoire critique de l'Afrique*, Dakar, Panafrika, 2008, p. 40.

¹¹⁷ *Ibid.* p. 40.

diversifiée que les Mpiemo se revendiquent leurs origines. Et ils feraient partie de ceux qui auraient quitté ce territoire après le chaos apporté par les Portugais présents sur les côtes.

Mais alors, ce chaos portugais n'est pas la seule agression extérieure qui a été à l'origine du départ du peuple Mpiemo, une autre raison est évoquée. Il s'agit de la traite orientale. Sur ce, Soret lie les migrations des proto-Bantu en partie aux razzias arabes sur la côte orientale¹¹⁸. Le même auteur avance que "le « noyau proto-bantou oriental » anciennement installé dans la boucle du Congo, entreprend vers la fin du XVIIe siècle une vague de migrations. Celles-ci sont liées en partie aux razzias arabes sur la côte orientale et à l'existence d'une ligne de moindre résistance entre la forêt inondée et le môle Téké"¹¹⁹. Les Mpiemo feraient partie de ce groupe.

A la lumière de ce qui précède, il faut retenir que les Mpiemo à chaque fois dans l'histoire migratoire, se déplaçaient perpétuellement à cause de la pression des peuples étrangers, en l'occurrence les Portugais et les Arabes en quête des esclaves.

b- Les facteurs externes des mouvements migratoires Bakwelé

Les Bakwelé comme les Mpiemo ont connu les pressions des autres groupes humains qui seraient à l'origine de leur déplacement. Il s'agit des Peuls, les Kaka, les Baya, les Fang, les Djem et les Nzimu.

En précisant que la migration Bakwelé était Nord-Sud, Cheucle avance que ces derniers seraient partis sous la pression des Peuls¹²⁰. Cette position s'accorde avec celle de beaucoup d'autres auteurs qui justifient la descente vers le Sud Cameroun des peuples de la Haute-Sangha due à la pression des raids esclavagistes peuls. A ce propos, l'auteur américain Siroto écrivait que "*There probably was some gradual slow shifting southward under the pressure of slave-raiding in the north but nothing in the order of sudden, disorganized flight*"¹²¹. L'avancée peule au XVIIIe siècle pour des raisons commerciales, a conduit plusieurs peuples bantou vers la forêt du grand sud. Les Bakwelé font partie de ceux qui ont subi de façon indirecte cette poussée peule. Selon Deschamps, à l'Est les Makaa-Djem-

¹¹⁸ M. Soret, *Histoire du Congo*, Paris, Berger-Levrault, 1978, p. 6.

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ M. Cheucle, "Vers une description", p.15.

¹²¹ Siroto Leon, "Masks and social organization", p. 67.

Kwele, se heurtant à la pénétration en forêt des Kaka et Gbaya, s'étirent en direction du Sud-Est sur la crête entre les bassins de l'Ogowe et du Congo¹²².

Pour Ambassa, les Fang ont repoussé les Bakwelé vers le Sud-Est¹²³. Cette version des faits est approuvée par Cheucle¹²⁴. Quant à Dongo, concernant ces Fang, il dit qu'« Après la traversée d'un grand fleuve, les Bakwelé se retrouvèrent dans le pays fang. Face à eux, armés de fusils, alors que de leur côté, ils étaient seulement armés de sagaies, ils optèrent pour la fuite »¹²⁵. Dans un premier temps les affirmations de ces différents auteurs peuvent être prises au sérieux. Car la présence des Pahouins, le grand groupe à laquelle font partie les fang, est bel et bien signalée dans les itinéraires équatoriaux des migrations Bakwelé. Dans le même ordre d'idée, Robineau écrit que « dans l'histoire du peuplement récent précolonial, les Djem bousculés par la vague Fang-Bulu-Béti et rejetés vers l'Est, poussant encore plus à l'Est les Bakwelé, lesquels ayant eux-mêmes délogés de la région de Souanké les Bakota qui s'y trouvent »¹²⁶. En effet, cette pression des Fangs sur les autres tribus de la région est due à leur puissance militaire. Mboyi détaille bien les circonstances de ce départ Bakwelé :

Toutes les ethnies : Mpongwé, Gisir, Nkomi, Loango, Fang, et les autres étaient au-delà de l'amont de l'Ivindo. C'est ainsi que les bekwel et les fang eurent des altercations à cause des enfants. Les fang disaient que le mouton ne peut pas s'occuper de la chèvre. Ce qui mit les bekwel en colère au point d'engager une guerre contre les fang. Une guerre rangée, celle des lances. Un certain Obam Meye mit les fang au second plan et prit les devants. C'est ainsi que les bekwel quittèrent ce lieu en se séparant des fang pour sortir par l'amont de l'Ivindo. Après qu'ils eurent abandonné la guerre des lances et n'ayant pas de fusil, ils prirent des paquets de feuilles qu'ils tapèrent sur les arbres et éclatèrent comme le bruit d'un coup de fusil. Bekwel ne sachant pas que c'était le bruit des feuilles fuyaient jusqu'à sortir au confluent de bomboué et djah¹²⁷.

Ceux-ci auraient acquis des armes à feu auprès des peuples côtiers et utilisaient la ruse comme on peut le constater. Dépourvus de ces armes modernes des temps anciens, les Bakwelé n'avaient aucun choix que celui de s'enfuir. Au sein des populations adverses, ces Fang venaient aussi organiser les raids pour se faire les esclaves parmi les populations de leurs proches voisins. A ce propos, Robineau relève que :

On sait que ces peuples, qui sont aussi désignés sous le vocable Pahouins, occupent la région du Sud-Cameroun. Venus des zones de savane de l'hémisphère septentrional, ils se sont installés récemment à la suite de la poussée des conquérants peuls au milieu du XIX^e siècle. Avançant vers

¹²² H. Deschamps, *Histoire générale de l'Afrique noire, Tome II*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971, p. 214.

¹²³ F. D. N. Ambassa, « Les Bangando du Sud-est Cameroun », p. 60.

¹²⁴ M. Cheucle, « Vers une description », p.15.

¹²⁵ Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur, Ngbala (Congo), 27/08/2019.

¹²⁶ C. Robineau, « Espace, « société, histoire : l'ethnie, réalité ou illusion », Paris, *cahier Ostrom*, série sciences humaines, volume XXI, n°-1, 1985, p. 58.

¹²⁷ L. C. Mboyi Moukanda, « La pratique des échanges », P. 340.

le Sud, ils rejetèrent vers l'Est et vers l'intérieur du continent des populations forestières qui vivaient en bordure de la côte et qui appartiennent à ce que les anthropologues spécialistes de ces régions appellent le groupe Makaa (...) dans lequel se trouve classé l'ethnie Djem. Les Djem, délogés ainsi de la côte atlantique, ou furent réduits en esclavage, ou s'enfuirent vers le Dja, bousculant les Bakwelé qui font également partie du groupe Makaa. Bekwel ne sachant pas que c'était le bruit des feuilles fuyaient jusqu'à sortir au confluent de bomboué et djah.¹²⁸

Cette autre affirmation de Robineau donne des nouveaux éclairages sur les Fang. D'après ce qu'on peut lire, ce peuple serait venu des zones de savane. Et dans sa fuite des Peuls, il chasserait les peuples du groupe Makaa vivant déjà sur la côte atlantique. Quant à l'arrivée des Bakwelé au Congo, le même auteur mentionne qu'« avant 1900, les Djem étaient arrivés à Souanké, débordaient au sud et avaient rejeté les populations Bakwelé dans le bassin de l'Aïna et du Djouah à l'ouest, dans celui de la rivière Sembé à l'est »¹²⁹.

Par ailleurs, d'autres témoins mentionnent le nom d'un autre peuple équatorial qui aurait été à l'origine de la dispersion des Bakwelé. Il s'agit des Zimé. La guerre contre ces derniers avait généré l'expansion Bakwelé dans la région de l'Afrique centrale. C'est l'adversité féroce de ceux-ci qui a fait fuir les Bakwelé vers l'aval du Dja¹³⁰. Finalement, les facteurs exogènes des migrations des peuples Bakwelé sont anthropologiques. Ceci peut s'expliquer par l'hostilité qui existait entre les groupes ethniques africains avant la colonisation. Ce sont les conquêtes impérialistes du XIXe siècle qui viennent mettre fin à ces guerres interethnique, ouvrant la voie à la fin des migrations en Afrique centrale.

A la fin de cette articulation, il faut dire que les Mpiemo et les Bakwelé ont connu plusieurs mouvements migratoires dûs aux attaques des forces étrangères qui justifiaient leurs agressions par des questions mercantilistes et parfois pour la conquête de l'espace vital. Pour bien comprendre cette histoire de migrations en Afrique centrale, il est indispensable de retracer les itinéraires empruntés par les Mpiemo et les Bakwelé.

B- Les différentes étapes du processus migratoire Mpiemo et Bakwelé

Les mouvements migratoires en Afrique centrale ont duré plusieurs siècles, c'est grâce à l'impérialisme européen des XIXe et XXe siècles que cette longue errance va s'estomper. Ainsi, pour mieux l'analyser, question de le comprendre, il est nécessaire de s'intéresser aux premiers mouvements bantou et la seconde vague migratoire qui a suivi entre les XVIIe et XIXe siècles.

¹²⁸ C. Robineau, « Culture matérielle des Djem », p.37.

¹²⁹ C. Robineau, *Contribution à l'histoire du Congo. La domination européenne et l'exemple de Souanké (1900-1960)*, Paris, *ORSTOM Fonds Documentaire*, n° 11658, 1967, p. 300.

¹³⁰ Entretien avec Honorine Dope, 61 ans environ, député à l'Assemblée nationale du Cameroun, Moloundou, 19/08/2019.

1- Un mouvement d'expansion bantou lointain

Plusieurs auteurs s'affrontent sur la période et la direction des mouvements migratoires bantou en Afrique. C'est un débat scientifique qui ne s'arrêtera jamais, car, le fait historique évolue avec des nouvelles découvertes et des résultats des recherches. Néanmoins, pour le moment, deux théories animent cette discussion. Il s'agit de la théorie du « *Early Split* » et la théorie du « *Late Split* ».

a- La théorie du « *Early Split* »

D'après Henri, la théorie du « *Early Split* » signifie séparation précoce. Elle affirme que les Bantou s'étaient scindés dès le départ, en quittant leur berceau originel, en deux mouvements, vers l'Est et le Sud¹³¹. Cette version est corroborée par Bouh Sitna quand elle déclare que 'L'axe oriental par lequel ils auraient contourné la forêt équatoriale par le Nord avant d'occuper tout le territoire des Grands-Lacs et l'axe occidentale qui contournerait la forêt équatoriale à l'Ouest (par la côte Atlantique) pour parvenir en Afrique du Sud¹³². Cette affirmation pose deux constats. Le premier définit les directions des migrations qui, selon lui, sont Ouest-Est et Ouest-Sud. Quant au deuxième constat, il circonscrit le point de la dispersion des Bantou qui est bel et bien la zone transfrontalière nigéro-camerounaise. Allant dans le même sens, Essomba et Oum Ndigi déclarent que :

Partant de l'hypothèse des linguistes sur l'origine des migrations bantoues en Afrique centrale, Van Noten a soutenu les thèses de Heine et de Ehret quant aux directions empruntées (26) par les Bantous dans leurs phases migratoires. On peut s'accorder avec lui pour dire que les proto-Bantou, en quittant leur habitat primitif, auraient suivi quatre directions : la première aurait été vers l'Est, le long de la frange nord de la forêt équatoriale, frange sud du plateau de l'Adamaoua, vers la République Centrafricaine, le Nord de la République du Congo Brazzaville et la région des Grands Lacs. La deuxième voie aurait été le long de la Côte Atlantique vers le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République du Congo Démocratique. La troisième voie aurait été le long de la rivière Congo. La quatrième voie aurait été les déplacements à travers les forêts du Sud-Cameroun vers le Gabon, le Congo Brazzaville, la République Démocratique du Congo¹³³.

En plus d'être en phase avec Bouh, sur le lieu de départ de cette population africaine, ces derniers auteurs reconnaissent quatre directions au lieu de deux. Ils présentent la direction de l'Est en abordant le Nord de la forêt équatoriale comme la première voie, le chemin le long de la côte Atlantique qui est la deuxième, le long de la rivière Congo comme le troisième itinéraire et enfin celui qui les conduisit à travers la forêt équatoriale comme le quatrième. En plus de l'ajout de deux nouvelles voies, on peut découvrir dans son extrait de texte, les territoires que les migrants avaient immédiatement regagnés. Il s'agit à l'Est de la République

¹³¹ <https://www.ird.fr/toute-l-actualite/communiqués-et-dossiers-de-presse/cp-2017/histoire-migratoire>, (page consultée le 13 juin 2019).

¹³² <https://Alphonse-kisito-Bouh-Ma-Sitna-identite-ethnique>,

¹³³ J-M. Essomba et P. Ou Ndigi, 'Le passé composé de l'intégration', p. 26.

Centrafricaine et la République du Congo et la région des Grands Lacs (République démocratique du Congo, Uganda, Rwanda, Burundi), Au Sud le Gabon, la Guinée Equatoriale. Bien que cette théorie soit la plus soutenue, il n'empêche cependant pas que l'on évoquât la deuxième.

b- La théorie du « *Late Split* »

Le « *Late Split* » ou séparation tardive suggérait que ce peuple avait d'abord traversé la forêt équatoriale, le Gabon actuel, avant de se diviser en deux flux migratoires, l'un vers le Sud, et l'autre vers l'Afrique de l'Est¹³⁴. Cette dernière thèse reconnaît le sens des déplacements des populations bantou, mais remet en question le lieu de la dispersion. Au lieu des confins du Cameroun et du Nigéria, elle le situe au Sud du Gabon. Malheureusement les informations disponibles ne permettent pas de bien soutenir cette thèse.

Malgré ces controverses, il faut signaler que ces théories ont permis de situer l'origine lointaine des peuples bantou de l'actuel département de la Boumba et Ngoko et les itinéraires de leurs migrations. Cela dit, il devient clair que les Bantu sont partis de l'Afrique du Centre-Ouest pour peupler le reste de l'Afrique centrale. Mais plus tard, ils font le chemin inverse étant déjà disloqués en plusieurs communautés dont les Mpiemo et les Bakwelé.

2- Les itinéraires migratoires des Mpiemo et Bakwelé

Les migrations Mpiemo et Bakwelé qui se situeraient entre les XVIIe et XIXe siècles se sont faites en plusieurs étapes et ont emprunté plusieurs couloirs, ceci en fonction des moyens naturels.

a- Le trajet migratoire Mpiemo

En situant le point de départ des Mpiemo dans la cuvette du Congo pour certains et dans la région de l'actuelle Angola selon la tradition orale, il faut avouer que pendant leurs déplacements, ils utilisèrent moult routes et ceci en plusieurs étapes.

D'après Dugast, l'un des plus grands spécialistes de l'histoire des peuples du sud-Cameroun, « Il semble que Mbimu et Bidjuki soient de même souche que les Bombo, provenant du Sud comme ces derniers. Ils s'en séparent assez tôt et prirent la direction du Nord en remontant le cours de la Sangha »¹³⁵. Un autre témoignage est celui de Barral et de Franqueville qui affirme que :

¹³⁴ <https://www.ird.fr/toute-l-actualite/communiqués>,

¹³⁵ I. Dugast, *Inventaire ethnique du Sud*, p. 36.

Les Bombo, les Kounabembé, ainsi que les Mbimou et les Bidjouki dont les villages s'égrènent le long des pistes du département de la Boumba et Ngoko (piste Yokadouma-Moloundou et piste secondaire partant de Yokadouma) seraient originaires de la cuvette congolaise et auraient progressé dans la forêt en remontant les rivières Ngoko et Sangha¹³⁶.

A partir de ces deux témoignages il ressort que les cours d'eau ont servi d'itinéraire à la migration Mpiemo. Le premier auteur parle de « la direction du Nord en remontant le cours d'eau de la Sangha » alors que le deuxième insinue qu'en progressant par la forêt, ce peuple remonta les rivières Ngoko et Sangha. Dans le même sens, Copet-Rougier écrivait :

La Haute-Sangha fut une voie de passage et un lieu de rencontre : il y eut ceux qui montaient vers le nord (tels les Mpiemo), ceux qui venaient du nord (autres Gbaya), ceux qui venaient de l'Est et du nord-est (Banda et Gbaya) enfin, ceux qui venaient de l'Ouest puis qui, chassés de l'endroit, cherchaient à y retourner (Kako), sans compter naturellement ceux qui y étaient installés depuis longtemps et qui auraient pu se protéger (Pande)¹³⁷.

Par ailleurs soulignons que ce déplacement marque la première étape de la migration de cette communauté ethnique, phase que Soret situe vers la fin du XVIIe siècle¹³⁸. Metindi parle de "La migration qui va d'emblée prendre la direction Nord-Ouest en remontant le cours inférieur de la Sangha"¹³⁹. Cette première phase de leur migration utilisant soit la Sangha, soit la Ngoko s'achève dans la région susmentionnée à savoir le confluent Sangha-Ngoko.

Pour passer à la deuxième étape, ils devaient traverser la Sangha. Concernant cette traversée, Wanabenetsia pense que " Les Mpiemo s'étant séparés des autres bantu lors des migrations, avaient traversé le fleuve Sangha au moyen d'une grosse liane appelée *Mboô Aloo*, les autres sont restés"¹⁴⁰. Cette histoire de la traversée du fleuve semble être une légende. Et elle a plusieurs versions dépendantes des différentes sources. Pour la tradition orale, plusieurs témoignages déclarent que :

Arrivés au bord du fleuve Congo, l'un d'entre eux se serait métamorphosé en serpent qui aurait servi de moyen de transport. C'est la légende de *Bô-Alôo* (pont). En marchant sur le dos du reptile, un curieux a essayé de transpercer le dos de l'animal avec sa lance. Touché, le serpent s'est renversé et une bonne partie du peuple est restée en Angola¹⁴¹.

Cette version tant bien qu'appuyée par plusieurs autres témoins oraux est controversée. Les versions varient selon le nom du cours d'eau franchi et à la nature du pont. Sur la question, Mpiokali nous avise que " vers 1800, ils fuyaient les conflits et grâce à dieu,

¹³⁶L. J. Wanabenetsia, "L'hospitalité comme accueil", p. 41.

¹³⁷E. Copet-Rougé, " Histoire politico-économique", p. 60.

¹³⁸M. Soret, *Histoire du Congo*, Paris, Berger-Levrault, 1978, p. 34.

¹³⁹S. E. Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun", p. 37.

¹⁴⁰L. J. Wanabenetsia, "L'hospitalité comme accueil", p. 35.

¹⁴¹Entretien avec Timothée Messani, 62 ans, planteur, Mopouo, 10/09/2019.

ils avaient traversé la Sangha sur le dos d'un serpent (*Mbong-Anlô*)¹⁴². En revanche, Singa relatait qu'« ils auraient traversé la Sangha à travers un pont humain. Ils avaient choisi la saison sèche pour le faire »¹⁴³.

Ces trois déclarations qui tentent de retracer le chemin migratoire Mpiemo sont différentes. D'après le premier témoignage oral, le cours d'eau en question était le fleuve Congo, alors que toutes les autres versions affirment que c'est plutôt le Sangha. Par conséquent les défenseurs du fleuve Congo veulent justifier la présence de certains groupes Mpiemo aujourd'hui en Angola, pourtant ceux qui parlent de la Sangha expliquent pourquoi certaines populations de cette communauté ethnique vivent actuellement au Congo, on les appelle les Sangha-Sangha. Sur le moyen de transport, ils ne sont pas toujours d'accord. Contrairement aux auteurs qui mentionnent que c'est à travers le dos d'un serpent qu'ils ont franchi, Singa quant à lui dit que c'était plutôt à travers un pont humain. Au-delà de toutes ces divergences autour de cette traversée, ce qui est intéressant est de savoir qu'ils ont emprunté les cours d'eaux dans leurs itinéraires. La deuxième étape franchie donc, ils se retrouvèrent dans la région de Nola, c'est le début de la troisième phase.

De là, ils tentèrent de regagner le Nord, mais furent refoulés par les Yangéré¹⁴⁴. Au Sud-Ouest de Nola, les Mpiemo, un temps alliés aux Boukoum, puis repoussés par les mêmes Yangéré, terminèrent leur migration sur la Diebo¹⁴⁵. Cette phase est la plus récente, car elle se déroule pendant la période coloniale et garde toujours la même direction. C'est celle-là qui les mena au Cameroun. Ainsi, ils se séparèrent, certains longèrent la forêt au Nord de Nola et sortirent à Bamba où ils s'installèrent, d'autres arrivèrent jusqu'à Mboy¹⁴⁶. Mais Copet-rouge parlant de cette phase, n'est pas clair sur la direction de cette migration. Ainsi, il indique que : « Les Mpiemo et les Mvong-Mvong s'enfoncèrent au nord vers Nola où deux groupes restèrent, un autre s'installa à Moloundou, deux autres partirent au Congo, les deux derniers fuirent vers le nord, vers Berberati (...) ils se dirigèrent vers Yokadouma (...) jusqu'au temps des allemands »¹⁴⁷.

Les informations des auteurs sont divergentes sur la direction et les itinéraires empruntés par cette communauté pendant son déplacement à partir de Nola. Quand la source

¹⁴²Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, MboyII,07/09/2019.

¹⁴³ Entretien avec Ismaël Singa, 72 ans, chef religieux musulman à Nyamandjoki, Camp des réfugiés centrafricains de Ngarissongo, 15/09/2019.

¹⁴⁴ E. Copet-Rouge, « Histoire politico-économique », p. 60.

¹⁴⁵*Ibid.*

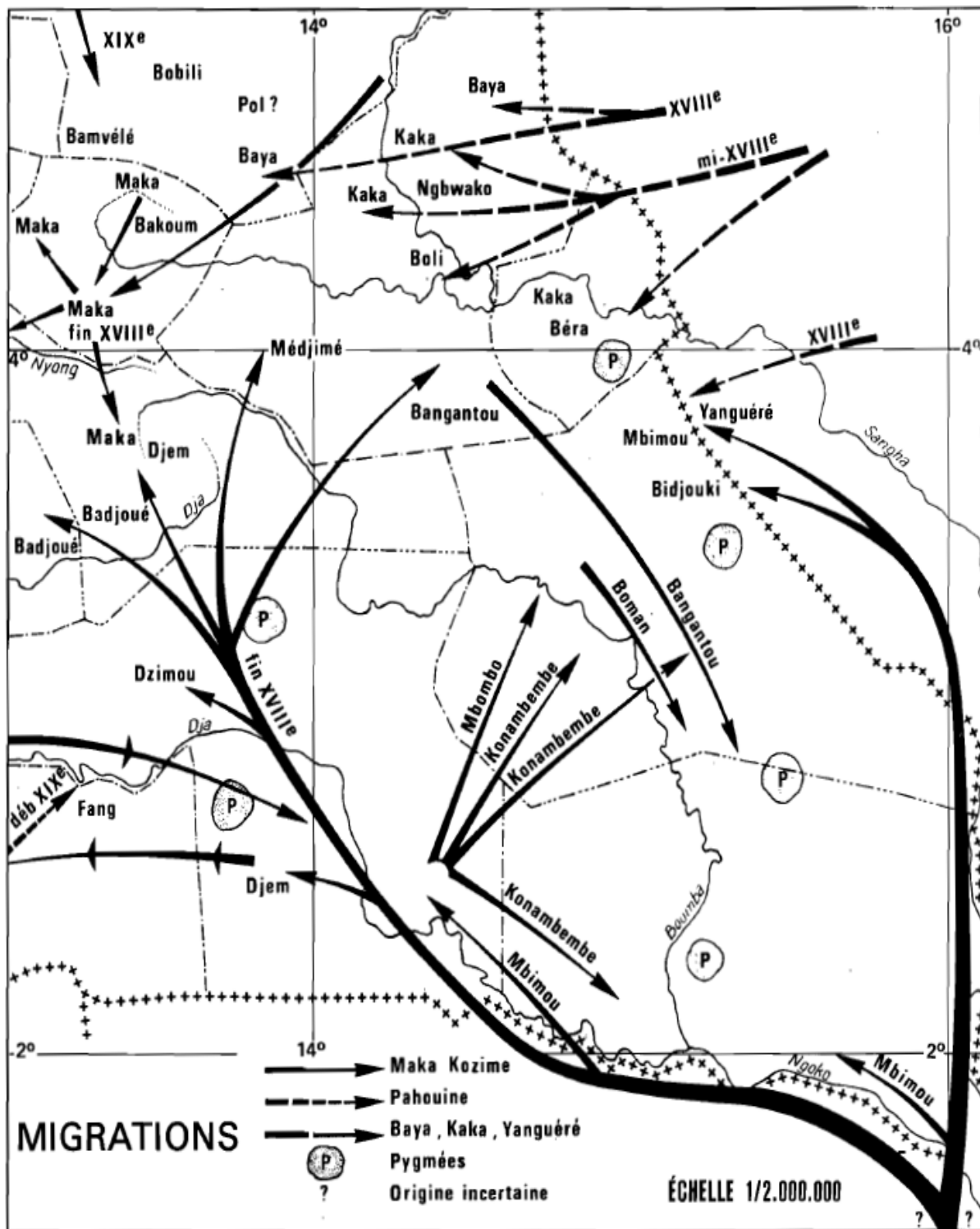
¹⁴⁶Entretien avec Nkalika-Paka Edouard, 81 ans environ, instituteur retraité, Yokadouma, 05/19/2019.

¹⁴⁷ E. Copet-Rouge, « Histoire politico-économique », p. 60.

orale parle d'une direction Nord, Copet-Rouge indique une multitude de directions c'est-à-dire Nord et Sud. Peut-être qu'en s'intéressant à cette version délivrée par le Père catholique Wanabenetsia, on pourrait trancher sur la problématique du nombre de directions empruntées. Le Prélat pense que les Mpiemo auraient pris plusieurs directions opposées¹⁴⁸. A titre d'illustration, leur installation aujourd'hui de façon dispersée en dit long. Ceci peut encore s'expliquer du fait que les Mpiemo constituaient une société clanique, donc non centralisée. Du moment où il y avait en son sein plusieurs clans, chacun d'entre eux était soumis à l'autorité d'un chef qui les sujets suivaient fidèlement. Pour se départager sur cette question une observation de la carte de migrations du Sud-Cameroun ci-après vient à point nommé.

¹⁴⁸L. J. Wanabenetsia, 'L'hospitalité comme accueil', p. 36.

Carte 2: Carte migratoire du Sud-Est



Source : C. Robineau, *Evolution économique et sociale en Afrique centrale. L'exemple de Souanké*, Paris, ORSTOM, 1971, p. 13.

b- Les couloirs empruntés par les Bakwelé

L'authenticité des couloirs migratoires Bakwelé est aussi controversée comme s'en est de toute l'histoire des migrations. Néanmoins à partir de plusieurs hypothèses, tant orales qu'écrites, il est possible d'identifier certains de ces itinéraires.

Divergentes des témoignages scripturaux, les sources orales qui mentionnent l'Ethiopie comme le lieu d'origine des Bakwelé restent évasives sur l'itinéraire emprunté par ce peuple pour s'installer dans les localités où ils se trouvent aujourd'hui. Dans cette mouvance, Mikuek affirme que 'Partis d'Ethiopie, les Bakwelé auraient transité par la Namibie, le Tchad pour arriver au Cameroun. Et c'est en suivant la direction des cours d'eaux qu'ils se déplaçaient'¹⁴⁹. Pour Kouidagno, le Soudan, et le Tchad seraient des couloirs qui ont servi au passage du peuple Bakwelé pour évoluer jusqu'à la forêt équatoriale. Parmi eux, d'autres en longeant la Dja ont rejoint le fleuve Boumba¹⁵⁰. Et dans leur poussée, ils sont arrivés à la rive gauche de la Ngoko (*Pendola* : rivière Nola), lieudit actuel quartier Nola dans la ville de Moloundou¹⁵¹. Quant à Dongo, partis de l'Ethopa (déformation par ce dernier du nom de l'actuel Ethiopie), les Bakwelé auraient traversé tour à tour grâce au *Kel Elong*, le fleuve Niger et le fleuve Dja¹⁵². Au regard de tous ces témoignages, il est à retenir trois choses :

- dans un premier temps, ces témoignages livrent les noms des pays actuels à savoir le Tchad, la Namibie, le Soudan pour montrer l'itinéraire des migrations Bakwelé. Il faut déjà souligner que ces noms ne datent que de la période postcoloniale. Pourtant cette articulation traite les événements précoloniaux. On s'entendrait à ce qu'à ces territoires soient associés leurs anciennes appellations.

- La deuxième chose, c'est qu'ils désignent les pays et non les itinéraires au sens strict du terme.

- Enfin si les noms Soudan et Tchad reviennent, ce n'est pas le cas de la Namibie. Est-ce que ceci signifierait qu'il y a une confusion de territoire ? D'ailleurs, la position géographique de ce pays qui se trouve au Sud du continent appuie cette hypothèse. En réalité pour un peuple qui serait parti de l'Ethiopie pour l'Afrique centrale, il serait facile de transiter par le Soudan et le Tchad. Mais à faire un crochet par la Namibie rendrait la direction de leur

¹⁴⁹ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

¹⁵⁰ Entretien avec Chancelier Kouidagno, 44 ans environ, conseiller municipal, Moloundou, 25/07/2019.

¹⁵¹ Entretien avec Chancelier Kouidagno, 44 ans environ, conseiller municipal, Moloundou, 25/07/2019.

¹⁵² Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur à Ngbala (Congo), du 27/08/2019.

couloir crochue. En revanche le caractère approximatif et imprécis de la tradition orale expliquerait cette controverse autour des informations orales.

Sans mentionner le nom des Bakwelé, Bahoken et Atangana en revenant sur les origines des Bantu constatent que :

Les habitants du Cameroun actuels proviennent des mouvements migratoires qu'a connus l'Afrique à travers des siècles. Selon la tradition historique et anthropologique, une partie des populations dites « bantou », vient d'au-delà de la dépression qu'a donné le Lac Tchad, et le reste de la forêt qui s'étend en deçà du grand fleuve zaïre, plus communément connu sous le nom du fleuve Congo.

Certains savants pensent que de la lointaine vallée du Nil, où les conditions d'existence étaient favorables a essaimé des populations diverses. Quelques-unes d'entre elles ont émigré de l'Est vers l'Ouest à travers le Soudan pour atteindre la région sahélienne¹⁵³.

Cet extrait de texte en dit beaucoup sur l'origine des Bantu et la direction de leurs migrations. Il situe cette origine soit « la lointaine vallée du Nil », soit « en deçà du grand fleuve zaïre ». Pourtant de façon géographique, l'Ethiopie fait partie de la région du Nil. Si certains Bantu sont originaires de cette région, alors par déduction les Bakwelé le seraient autant, étant donné qu'ils sont une composante de ce grand groupe humain. Se dire qu'en arrivant au Cameroun, ils seraient passés par le Soudan, en empruntant une direction Est-Ouest. En ce moment, mentionner le Soudan comme l'un de leur itinéraire comme l'ont fait les témoignages oraux ne saurait être une erreur. Cependant, de nombreuses autres sources écrites qui situent l'origine des Bakwelé en Afrique centrale proposent d'autres itinéraires.

Les couloirs migratoires dépendent de là où viennent les Bakwelé, qu'ils soient venus de la cuvette du Congo ou du Cameroun. Pour ceux qui pensent que ce peuple serait venu de la cuvette du Congo, les Bakwelé ont emprunté le cours de la Sangha où ils remontèrent jusqu'à atteindre le Sud du Cameroun¹⁵⁴. Version que corrobore Sinang qui dit « Les traditions orales situent les origines Bakwelé dans la cuvette congolaise à partir de laquelle ils ont entrepris une migration qui les a conduits au Sud, dans les environs de Sangmélina. Repoussés par les Fang, ils ont remonté le cours du Dja »¹⁵⁵. Cette position est très rependue, surtout dans les mouvements migratoires bantu auxquels on inclut les Bakwelé. Cette étape s'est produite au XVIIIe siècle selon les informations écrites. Il n'est pas question de revenir sur les auteurs qui ont travaillé sur ces mouvements migratoires partis de la cuvette du Congo. Par ailleurs, il faut constater sur la base des informations utilisées plus haut, que l'étape qui conduit les Bakwelé de la cuvette du Congo est la première, elle a permis aux Bakwelé de

¹⁵³ J.C. Bahoken et E. Atangana, *La politique culturelle en République Unie du Cameroun*, Paris, les presses de l'UNESCO, 1975, p. 10.

¹⁵⁴ F.D.N. Ambassa, « Les Bangando du sud-Est », p. 60.

¹⁵⁵ J. J. Sinang, « Contribution de l'oralité à l'étude », p. 26.

remonter la Sangha, puis la Ngoko et ensuite le Dja, pour se retrouver au Sud Cameroun. La carte suivante retrace clairement cet itinéraire.

A côté de cette première hypothèse sur les couloirs migratoires Bakwelé, une autre se greffe. C'est celle de ceux qui pensent que les Bakwelé auraient une origine camerounaise. Parmi eux, Ambassa affirme que repoussés par les Fang, les Bakwelé rebroussèrent chemin vers le Sud-Est¹⁵⁶. Cheucle mentionne que les Bakwelé du Gabon viendraient du Cameroun qu'ils ont fui en descendant le fleuve de l'Ivindo. Ils auraient connu une migration Nord-Sud¹⁵⁷. Ces témoignages retracent le chemin des Bakwelé du Gabon. Pour Deschamps, " Les ancêtres venaient d'un pays situé au-delà des sources de l'Ivindo Ils arrivèrent à une rivière où leurs sorciers tendirent un pont de lianes"¹⁵⁸. D'après ces auteurs, les Bakwelé seraient partis du Sud-Cameroun, précisément dans la boucle du Dja, en suivant le Haut Ivindo pour se retrouver au Nord du Gabon. En revenant sur l'extrait de Deschamps, il faut s'arrêter un tant soit peu sur le moyen qu'ils auraient utilisé pour traverser le Dja. Il y a tout une controverse sur ce "pont". Certains parlent d'une liane mystique, pour d'autres il s'agit d'un pénis transformé en corde. Nonobstant ce débat intéressant, il faut dire que pendant leurs migrations et face aux obstacles naturels, certaines communautés ont fait preuve d'esprit d'ingénierie. Retenons aussi que cette légende est commune à tous les peuples qui constituent le groupe Ko'ozimé.

Le même Deschamps revient avec d'autres précisions selon lesquelles les Bakwelé se dirigèrent vers le Sud. Attaqués par les Djem, ils se dispersèrent : les uns se sauvèrent vers Yokadouma, les autres vers Souanké et Ouesso, nos ancêtres se dirigèrent vers le Sud¹⁵⁹. L'extrait de Deschamps semble être la plus intéressante, car, il n'est pas limité. Celui-ci étale toutes les directions prises par les Bakwelé pendant leur déplacement. Il parle de ceux qui sont allés vers Yokadouma, certains ont pris la direction de Souanké et de Ouesso, et le reste a pris la route du Sud. Quant à Mboy, elle va jusqu'à donner les moyens de transport utilisés :

A cet endroit ils ont fabriqué des radeaux avec les parasoliers. Chaque clan avait son radeau et ils ont descendu la rivière jusqu'au confluent de bomboué, djah et leken où ils se séparèrent. Kounabembé, Ikobolo, Ibah, partirent vers Bomboué et Leken, Edith, Mekvomb, Ibongoh, descendirent l'Ivindo où ils trouvèrent les Ikota à Iyè, à la Djouah et à la Zadié. C'est ainsi que les Ikota descendirent vers l'aval de la Zadié et les Bekwel fondèrent Medum. Zock Djow qui les

¹⁵⁶*Ibid.*

¹⁵⁷ M. Cheucle, " Vers une description" p.13.

¹⁵⁸ H. Deschamps, *Traditions orales*, pp. 75-76.

¹⁵⁹*Ibid.* p. 75.

protégeait chavira dans l'eau puis reparu aux sources de la Djouah et la Zadié, à buè pour arriver dans la forêt où ils dirent le gorille a installé son fauteuil¹⁶⁰.

Cette autrice non sans mentionner les itinéraires et les moyens de transport, cite aussi les clans Bakwelé concernés dans ce mouvement migratoire. Elle indique aussi les régions dans lesquelles ils atterrirent. Par conséquent, elle commet l'erreur d'englober les Gounabemb dans le groupe Bakwelé ; alors que ces derniers constituent un autre peuple à part entière.

Robineau complète ces informations quand il laisse dire que, bousculés par les Djem, les Bakwelé refluent vers le Sud-Est, repoussant les Bakota¹⁶¹. Quant à Siroto, il affirme que *“decimated by the raids, the Bakwelé fled to the south and east. They managed to install themselves in the country belonging to groups of Bakota and Bakole”*¹⁶². De tout ce qui a été dit sur cet itinéraire du Sud et de l'Est, retenons que les Bakwelé sont partis de la région du Dja, pour être plus précis autour de Sangmélina, pour des causes évoquées dans les facteurs de migrations pour se diriger vers l'Est et le Sud. Cette migration se situe vers le XIXe siècle. Elle permet à ce peuple d'aller conquérir hors du Cameroun des territoires du Nord du Gabon et du Congo.

Sous le contrôle de tout ce qui précède, il faut avouer que les Bakwelé ont connu deux grandes étapes pendant leurs migrations. D'abord celle de la cuvette du Congo jusqu'à la région du Dja. Cet itinéraire se situe à peu près aux environs du XVIIIe siècle. Il aurait permis à cette communauté d'emprunter le cours de la Sangha, de la Ngoko et du Dja. Quant à la deuxième étape, elle va partir du Sud-Cameroun pour le Nord du Gabon, le Sud-Est du Cameroun et le Nord du Congo. Les itinéraires utilisés étaient les grands cours d'eau dont le Dja, l'Ivindo et même la Ngoko. Les historiens de la haute-Sangha situent cette étape aux environs du XIXe siècle. La carte ci-après remonte cette migration Bakwelé, du Congo jusqu'au Gabon en passant par le Cameroun.

Ainsi, les migrations des Mpiemo et les Bakwelé sont les conséquences de plusieurs facteurs tant internes qu'externes. Pendant leur déplacement, ils ont emprunté des cours des grands fleuves tels que la Sangha, la Ngoko, le Dja, l'Ivindo ; parfois aidés par les Pygmées. La chute de ces déplacements a été l'Afrique centrale (le Cameroun, la République Centrafricaine, le Gabon et le Congo). Par ailleurs, il faut constater que cette migration a parfois connu un sens aller-retour. C'est ce qui fait dire à Louis Perrois que "L'étude détaillée des traditions orales montre que les migrations ont suivi des trajets complexes faits d'aller et

¹⁶⁰L. C. Mboyi Moukanda, ‘‘ La pratique des échanges ‘’, P. 340.






¹⁶¹ C. Robineau, *Culture matérielle*, p. 137.

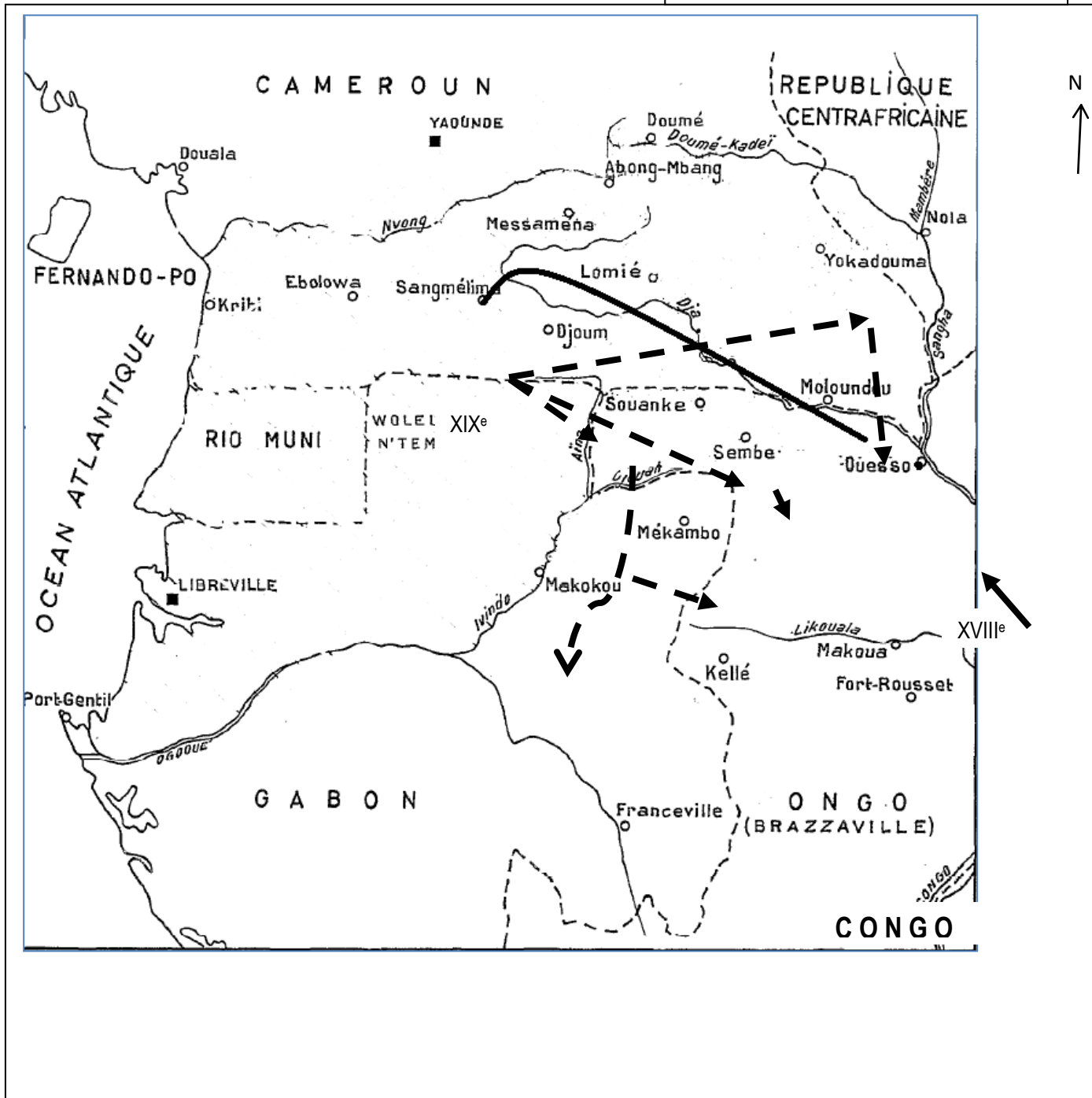
¹⁶² Siroto Leon, ‘‘Masks and social organization’’, p. 67.

de retours au gré des obstacles naturels ou humains rencontrés (fleuves infranchissables, zones marécageuses, tribus hostiles, etc.)”¹⁶³

¹⁶³L. Perrois, ‘‘Chronique du pays Kota (Gabon)’’ in *ORSTOM*, serie. Sci.hum.vol.VII n°2, 1970, p. 32.

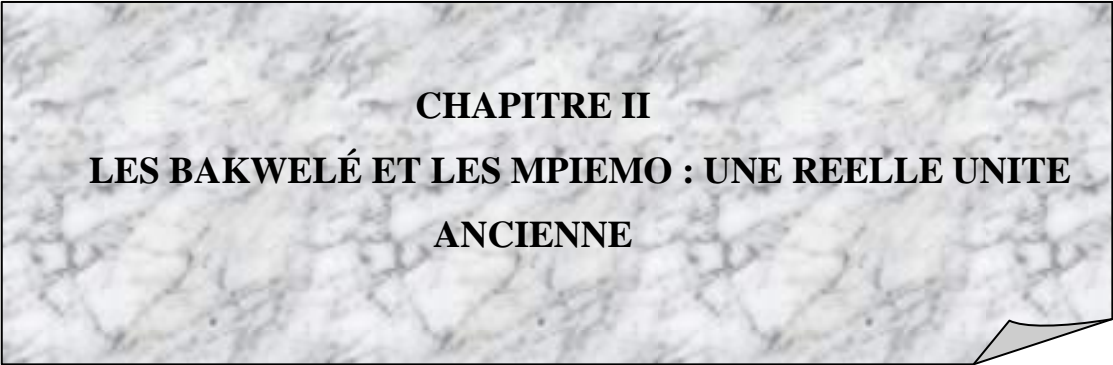
Carte 3: Itinéraire migratoire Bakwelé

	Départ ancien
	Itinéraire récent
	Fleuves
	Frontières entre les Etats
	



Source : carte dressée par nous à partir des différentes informations recueillies

L'histoire des origines et des migrations des Mpiemo et des Bakwelé, riches en découvertes converge vers l'Afrique centrale. Au regard de ce qui précède, il est définitivement prouvé que les Bakwelé et les Mpiemo sont de souche bantu. Par conséquent, leur foyer originel lointain est situé dans la région frontalière entre le Cameroun et le Nigéria. Ils auraient quitté cette région il y a environ 4000 ans à cause des raisons environnementales. Poussés par la recherche des nouvelles terres, ils auraient emprunté plusieurs directions pour aller peupler l'Afrique du Sud et de l'Est. Quatre mille ans plus tard, ces Bantu font le chemin inverse, mais étant déjà disloqués. Désormais, on parle des Mpiemo et des Bakwelé qui seraient venus de la cuvette du Congo vers le XVIII^e siècle, sous la pression des agresseurs Arabes, Portugais et peuples voisins pour arriver en Afrique centrale. Associés au grand groupe bantu du Sud-Est Cameroun, ils se séparèrent au confluent de la Sangha-Ngoko. Pendant que les Mpiemo remontaient la Sangha, les Bakwelé quant à eux, suivaient le cours du Dja. Etapes qui les conduisirent respectivement à Nola et à Sangmélina. C'est vers le XIX^e siècle qu'ils amorcent la deuxième étape qui les emmène au Sud du Cameroun, de la République Centrafricaine ainsi, qu'au Nord du Congo et du Gabon



CHAPITRE II
LES BAKWELÉ ET LES MPIEMO : UNE REELLE UNITE
ANCIENNE

Au-delà de la généalogie, l'unité du groupe ethnique est également assurée par un ensemble de légendes et de symboles particuliers. Cette réalité n'échappe pas aux communautés Bakwelé et Mpiemo qui revendiquent, à partir de plusieurs éléments tirés de la tradition orale et même de l'histoire codifiée, une unité que ce chapitre essaie de prouver. La méthode adoptée dans le cadre de ce chapitre, puise dans l'histoire conjecturale au vu de l'exploitation abondante de la tradition orale et l'usage d'éléments civilisationnels des groupes étudiés, pour analyser leur patrimoine culturel. Dès lors sans faire une étude exhaustive sur ce patrimoine culturel, l'analyse de cette partie s'appuie sur deux articulations, à savoir l'organisation politique de ces peuples sur un territoire plus ou moins continu et leur organisation socioculturelle, garante de leur intégration.

I- LES BAKWELÉ ET LES MPIEMO : UNE ORGANISATION SOCIOECONOMIQUE GARANTE DE L'INTEGRATION DE TOUS LES SEGMENTS SOCIAUX

Etablis sur les vastes terres de la forêt équatoriale, arrosée par plusieurs grands cours d'eau, les Mpiemo et les Bakwelé ont su mettre sur pied une organisation sociale, culturelle et économique qui mérite d'être étudiée. Les aspects essentiels sont entre autres l'exploitation de l'espace résidentiel, la structuration sociale, le soubassement culturel et les manifestations économiques. Au préalable, il est clair que l'objectif dans cette articulation n'est pas de s'étendre sur toute la largeur de l'organisation socioculturelle des Bakwelé et des Mpiemo, pour ne pas s'éloigner de la problématique de cette étude, mais plutôt de faire une synthèse de celle-ci. Dans l'ordre d'analyse, il est question d'examiner d'abord le socle socio-culturel Bakwelé et dans un deuxième temps de s'intéresser à celui des peuples Mpiemo ; tout en faisant ressortir les multiples similitudes qui confirment la convergence originelle des deux peuples transfrontaliers d'Afrique centrale.

A- Organisation socio-culturelle Bakwelé

Objet privilégié des sciences sociales, le terme société se rapporte à l'ensemble des mœurs et coutumes partagés par une population, au choix d'organisation des valeurs, et des normes sociales¹⁶⁴. Celles des Bakwelé dans son objectif de pérennisation du groupe a dû développer des représentations sociales, économiques et culturelles.

¹⁶⁴ <http://wikipedia.org.société> (page consultée le 13 juin 2019).

1- La société Bakwelé

Les Bakwelé constituaient une très grande communauté ethnique subdivisée en plusieurs sous-groupes d'après plusieurs auteurs. Le premier à le mentionner est Siroto. A cet effet, il les cite en les situant respectivement dans leurs zones d'établissement : les *Ebaa* étaient dans le bassin de koudou et Sembé depuis le village de Fort-Soufflay dans l'actuel Congo, les *Mekouob* vivaient dans le bassin de la rivière de Como et une partie de ce groupe se trouvaient sur la rive de l'Ivindo sur le territoire actuel du Gabon¹⁶⁵. Les *Ebit* étaient le plus grand groupe Bakwelé sur l'Ivindo, quant aux Bakwelé qui vivent aujourd'hui sur l'Ivindo, entre Mvahdi et Makokou dans le Nord-Est de l'actuel Gabon, ils occupaient autrefois le pays drainé par la rivière Dja. Les *Mebeeza Gadzaaz*, les *Mebeeza Mekaab*, les *Mebeeza Mebela* et les *Essel* vivaient dans les terres basses drainées par les affluents orientaux du Ye, de Karagoua et les affluents occidentaux de la Ouaga dans le Nord-Ouest de l'actuel Congo. Un autre groupe était établi dans les affluents du Nord de la haute Dja. Un dernier groupe se trouvait entre Souanké et Alangon et enfin les *Essel* occupaient le Sud-Est du Cameroun¹⁶⁶. Il est rejoint par Robineau qui, sans être exhaustif, présente les *Mabéza*, les *Ebaa*, les *Mekwob*, les *Zalage* comme les principaux sous-groupes Bakwelé¹⁶⁷. Les *Mabéza* sont les Bakwelé qui forment un sous-groupe ethnique, ils parlent une forme de dialecte de Bakwelé et habitent sur la piste de Garabizam, la route de Souanké à Sembé au Congo. Au Gabon, ils sont disséminés sur la piste de Madjingo à Mékambo et sur le haut Ivindo¹⁶⁸. Les informations de ces auteurs plongent le lecteur dans le caractère fragmenté du peuple Bakwelé, contrairement à la conception que certains pourraient avoir d'eux. Ces auteurs, tous historiens d'Outre-mer, ont le mérite d'avoir fait le terrain.

Sur un autre angle, Bouka, en se basant sur l'enquête sociolinguistique, avance qu'il existe cinq variétés Bakwelé : *Zalagee*, *Ebaa*, *Mekwob*, *Mebeza*, *Koolo*. Parmi elles, deux sont retenues pour le Congo : le dialecte oriental regroupant les *Mekwoob*, *Ebaa*, et le dialecte occidental constitué uniquement de la variété *Mebeza*¹⁶⁹. A partir des informations de ces trois auteurs, il est évident que le peuple Bakwelé ne constituait pas un groupe compact, mais était un agencement de sous-groupes disséminés dans toute la forêt du bassin de la Sangha et de l'Ivindo. Certaines sources orales complètent ces informations.

¹⁶⁵ Siroto Leon, "Masks and social organization", p. 61.

¹⁶⁶ *Ibid.* pp. 62-64.

¹⁶⁷ C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 85.

¹⁶⁸ *Ibid.* p. 25.

¹⁶⁹ Bouka cité par M. Cheucle, "Vers une description de la langue", p. 11.

Pour Belakouob, il existe plusieurs sous-groupes Bakwelé : *Essel*, *Ebah*, *Mebeza*, *Mekouob*, *Alegueh*, tous au Congo à l'exception du premier qui est aussi au Cameroun¹⁷⁰. Dans le même sillage, Agavoung cite trois clans Bakwelé congolais, dont : *Mebeza*, *Ebaa* et *Mekouob*¹⁷¹. A la lecture de ces témoignages oraux, il apparaît que ce sont les mêmes noms des sous-groupes qui reviennent toujours. Toutefois, ces informations confirment les sources écrites qui les ont présentés comme les sous-groupes. Néanmoins, le tableau ci-dessus est plus illustratif de la distribution de ces groupes Bakwelé.

Tableau 4: Répartition des sous-groupes Bakwelé anciens

Sous-groupes	Localisation ancienne	Territoire actuel
Essel ou Issel	-Nki région de l'amont de la Dja (rive gauche) -Pendola (rive gauche de la Ngoko) -Njembe (confluent de la Sangha-Ngoko)	Cameroun
	Région du Ye, Karagoua et Ouaga	Congo
Mebeza	-Région du Ye, Karagoua et Ouaga	Congo
	-piste Madjingo-Mékambo -haut Ivindo	Gabon
Ebaa ou Eba	-bassin de Koudou et Sembé	Congo
Mekouob ou Mekwob	-Région d'Ouessou -Bassin de la rivière Como	Congo
	Rive de l'Ivindo	Gabon
Ebit	Région de l'Ivindo (Mvahdi, Makokou)	Gabon
Zalagee ou Zalage Koolo	Région de Djouah (rive droite)	Gabon

Source : Tableau dressé par nous à partir des informations tirées du terrain

L'interprétation de ce tableau met en évidence sept sous-groupes Bakwelé que les linguistes peuvent assimiler aux dialectes Bakwelé. Leur multitude ne suscite pas une mise en cause de leur homogénéité. En revanche ils sont associés par leur convergence originelle et le *bekwel* qui est la souche de leur langue commune. Par ailleurs, ces sous-groupes étaient établis sur les territoires de l'actuel Cameroun, Congo et Gabon. Ces terres qu'ils

¹⁷⁰ Entretien avec Pauline Belakouob, 72 ans, cultivatrice, Ngbala, 26/08/2019

¹⁷¹ Entretien avec Gaston Agavoung, 75 ans, planteur, Bolozo (Congo), 24/08/2019.

revendiquent comme leur patrimoine matériel, leur héritage commun, riche en ressources animales et végétales. Ces sous-groupes constituaient un groupement linguistique géographique identique entre eux. Ils menaient leurs diverses activités de subsistance dans cet espace sans être gênés par une quelconque limite, en empruntant les pistes et les cours d'eaux (Ngoko, Koudou, Djouah, Aïna, Ivindo) qui leur servaient de voies de communication. Ce qui rendait leur trajet très court dans leur vaste territoire parsemé des hameaux.

Nonobstant ces sous-groupes, la société Bakwelé ancienne n'échappe pas à la structure sociale traditionnelle des peuples bantu ; ainsi, elle est organisée en clan, lignage et famille. Le clan est la constitution de plusieurs lignages qui se réclament d'un ancêtre commun très lointain, parfois mal connu. Pour Robineau, 'chaque Bakwelé appartient à un clan, les Bakwelé appellent un *mbiak*. Certains informateurs et auteurs ont utilisé les mots « famille » et « race »''¹⁷². Ces clans sont exogamiques, formés de tous les descendants en ligne mâle d'un ancêtre commun. Ainsi, Robineau dénombre plusieurs clans, dont certains sont : *Baman, Dzemboh, Djemkuwoh, Bomun, Ganadoh, Gidunga* situés autour de Souanké sur la piste de Garabizamet la route de Souanké-Sembé, les autres clans *Dakela, Sakwiya, Sakwada* localisés sur la piste de Garabizam au Nord-Est du Congo¹⁷³. Pour avoir travaillé sur le territoire congolais, on constate que les clans cités par Robineau sont tous ceux des Bakwelé de cette zone. Par ailleurs Deschamps, auteur des peuples du Gabon, revient sur les clans Bakwelé de ce territoire. Pour lui, on les appelle là-bas les *mbia ou dakela* : *Dabana, Sasib, Ogésa, Owai, Obigih, Sazoub, Sagol, Baman, Sassio, Sading, Damdakoul, Dambel, Saka, Sakeda, Samakola, Ogou, Dangela, Ozog, Owem, Daké, Sadouka, Dasanga, Otan, Ogako*. Sur la base des travaux de ces historiens, on constate que les clans retrouvés au Congo sont différents à partir des noms de ceux du Gabon. Mais le commentaire fait sur cette situation est clair, les clans portent les noms des ancêtres, la preuve que chaque ancêtre avait un point fixe. C'est à partir du village de l'ancêtre que les descendants se sont dispersés¹⁷⁴. La tradition orale complète ces clans.

Sans être complet, Gbala présente quelques clans Bakwelé retrouvés au Congo et au Cameroun : *Djena'a, Dadjouloum, mbenem, Dadjak, Biatel, Djemeleda*¹⁷⁵. Dongo parle plutôt des *Djemelera, Biatel, Djedo'o, Bomoun, Djebeb, Eseh, Djenah, Dadjak*¹⁷⁶. Les discours

¹⁷² C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 69.

¹⁷³ *Ibid.* p. 84.

¹⁷⁴ *Ibid.* p. 33.

¹⁷⁵ Entretien avec Jean Célestin Gbala, 55 ans, planteur, Ngbala (Congo), 29/08/2019

¹⁷⁶ Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur, Ngbala, 27/08/2019.

endogènes font ressortir une particularité, les noms de clans sont précédés des préfixes *Dje* (la lignée de) ou *Da* (chez). A partir de ces deux préfixes, on constate un rapprochement entre certains noms de clans des sources écrites et ceux fournis par des informateurs.

Tableau 5: Répartition des clans Bakwelé

Clans	Localisation ancienne	Territoire actuel
Baman, Dzemboh, Djemkuwoh, Bomoun, Ganadoh, Sakwiya, Sakwada, Djemeleda, Biatel, Djedo'o, Djebeb, Eseh, Ebar, Djenah, Dadjak, Dadjouloum	-piste Souanké-Garabizam -piste Souanké-Sembé -Ngoïla (actuel Ngbala)	Congo
Biatel, Bomoun, Ebar, Djemeleda, Dadjouloum	-Nki, -Pendola Njembe	Cameroun
Dabana, Sasib, Ogésa, Owal, Obigih, Sazoub, Sagol, Baman, Sassio, Damdakoul, Dambel, Saka, Sakeda, Samakola, Ogou, Dangela, Ozog, Owem, Daké, Sadouka, Dassanga, Otan, Ogako	Region de l'Ivindo	Gabon

Source : Tableau dressé par nous à partir des informations tirées du terrain

L'analyse des éléments portés sur ce tableau découle à deux résultats. La première repose sur la distribution des *Biatel*, les *Bomoun*, les *Ebar*, les *Djemeleda* et les *Dadjouloum* dans les territoires du Congo et du Cameroun. Cet état des choses est justifié par la présence du sous-groupe *Essel* dans les deux espaces. Quant au deuxième constat, sur les vingt et trois clans qu'on retrouve au Gabon, cinq portent le préfixe *Da* comme ceux qui sont présents au Cameroun et au Congo. Ceci signifie qu'il y a un lien culturel entre tous ces clans, compte tenu du mythe *kol-Elong* qu'ils s'approprient tous comme une référence historique. Ainsi, il est alors démontré que la société Bakwelé était répartie en clans, qui à leur tour étaient fragmentés en lignages.

Le deuxième stade de la famille est le lignage ou *bwobéruk*. Selon Coquery-Vidrovitch le lignage désigne le groupe descendant du même ancêtre connu, c'est-à-dire non mythique : enfants, alliés, petits neveux et dépendants, y compris le cas échéant, les esclaves dits « domestiques » intégrés à la famille, à partir de la deuxième génération au moins¹⁷⁷.

¹⁷⁷C. Coquery-Vidrovitch, 'Les structures du pouvoir et la communauté', p.54.

L'ensemble des lignages constitue le clan et celui des clans conduit à la communauté ethnique, dont l'identité culturelle est affirmée par la reconnaissance d'un ancêtre mythique commun, et se traduit par une forte communauté linguistique¹⁷⁸. Cette entité sociale est la plus importante, pas seulement dans la communauté Bakwelé, mais aussi chez les peuples bantu car elle est le cadre où tous ses membres sont soumis à la pratique de la solidarité et où l'exogamie est stricte. D'ailleurs Robineau affirme que '' les Bakwelé et les Djem avaient une tendance à l'endogamie du groupe ethnique, l'exogamie du lignage, la patrilinéarité et la patrilocalité, la polygamie et le système de la dot''¹⁷⁹. Sur le plan spatial, le *baaz* matérialise ce lignage, il est dirigé par un patriarche. A propos, Siroto déclare que:

*The village segment was an extended family belonging to a widely scattered patrisib, Murdock's since of term significant extent, nor was it segmentary in terms of principles or organization deriving from position in line of descent from a common ancestor. This absence of hierarchical structure compels us to consider the village segments as minimal lineages. Lineage residence was expressed in absolute contiguity rather than by presence in the same village*¹⁸⁰.

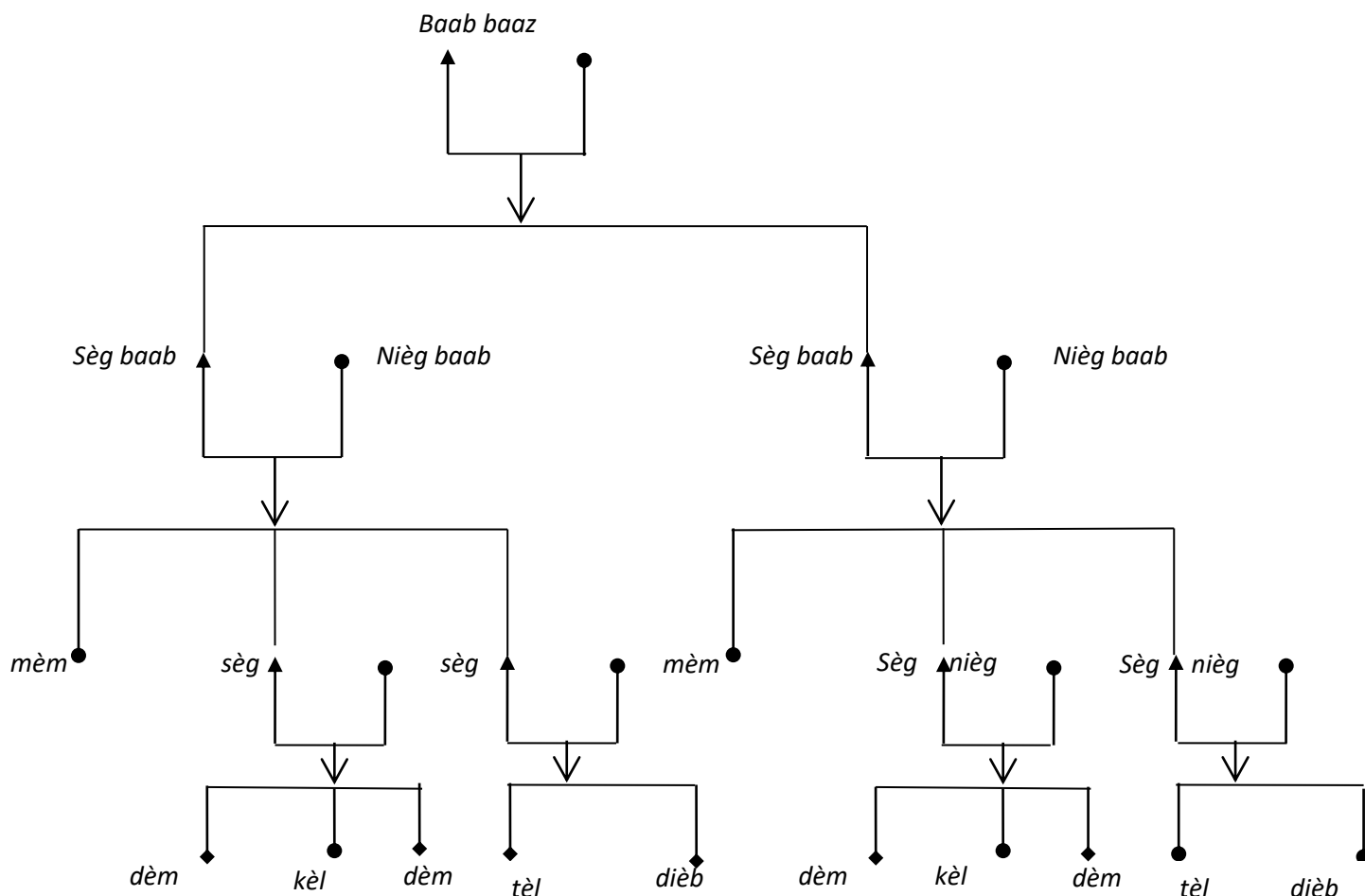
Cet extrait confirme les caractéristiques d'un lignage et sa direction par un patriarche. Il mentionne aussi que la fratrie chez les Bakwelé, n'était pas corporative dans une large mesure, ni segmentaire en termes de principes ou d'organisation s'écartant de la position de descendance d'un ancêtre commun. Il existe ici, une absence de structure hiérarchique, qui fait des segments de villages des lignées minimales. La résidence du lignage s'exprime en contiguïté absolue plutôt qu'en présence dans le même village. Le diagramme ci-après illustre mieux l'étendue de cette entité familiale.

¹⁷⁸ *Ibid.* p. 54.

¹⁷⁹ C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 39.

¹⁸⁰ Leon Siroto, ''Masks and social organization'', p. 82.

Diagramme 1: système de lignage Bakwelé



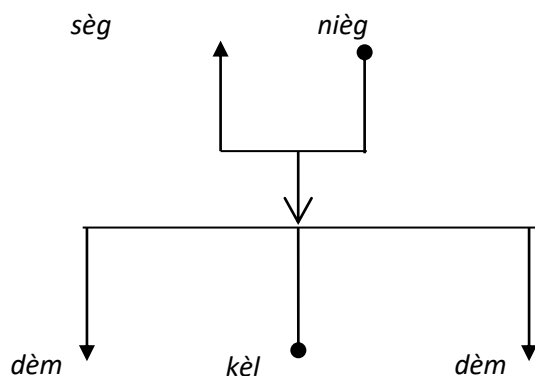
Source : Diagramme tracé par nous à partir des informations de Mbot Marie

A l'observation de ce diagramme, il ressort qu'après le clan, le lignage est le plus large milieu familial. Il est composé de quatre générations dont l'ancêtre mâle connu ou *baab baz*, les grands parents ou *seg baab* (grand-père) et *nièg bab* (grand-mère), les parents ou *seg* et *nièg*, et le *siblings* ou *mon*. A partir de la deuxième génération jusqu'à la quatrième, la notion de parent est élargie. C'est pourquoi les *moda* ou petits enfants en dehors de leur génération constituée de *dèm* ou frère, *kèl* ou sœur, *tèl* ou aîné, *dièb* ou cadet ont plusieurs parents et grands-parents. Ceci est possible du fait que l'oncle paternel a qualité de père et le frère du grand-père paternel est aussi considéré comme tel. Le choix de l'ancêtre mâle et du désintérêt de la progéniture du *mèm* ou tante paternelle s'explique du simple fait que la société Bakwelé est patriarcale. Les *siblings* à partir d'ici correspondent en plus des frères et sœurs d'un même père, les enfants des frères du père et des sœurs de la mère. Les notions de cousin et cousine

n'existent presque pas. L'unité familiale est manifeste ici, elle s'observe lors des événements heureux, mariages, naissances, chasse, pêche, circoncision, et ceux malheureux, deuils, maladie, guerres où tous les membres unifient leurs forces. Cette famille au sens large du terme, propre aux peuples africains, en l'occurrence les Bakwelé s'étend sur grand territoire. Les alliances scellées entre les membres de cette unité sociale et d'autres clans élargissaient celle-ci au-delà des limites claniques. Dès lors un réseau de filiation s'établissait dans la communauté Bakwelé fortifiant par conséquent le caractère intégrateur. Le dernier palier ici est la famille.

La famille élémentaire au sens strict du terme ou la résidence est la plus petite unité de cette structuration sociale. Elle est organisée autour d'un époux. Deux générations la constituent, celle des parents, constituée du père, *sèg* et de la mère, *nièg* et celle des enfants, *mon*. Les *siblings*¹⁸¹ qui répondent à ce cadre sont les frères et sœurs germains, et les frères et sœurs consanguins¹⁸². Pour désigner ce segment de la famille, on parle encore de la famille nucléaire car, le nombre de ses membres est réduit ; il concerne seulement *sèg*, *nièg*, *mon*. Elle peut être monogamique ou polygamique.

Diagramme 2: parenté nucléaire Bakwelé



Source : Diagramme tracé par nous à partir des informations de Mbot Marie

A travers ce diagramme il ressort que la famille nucléaire comprend deux paliers ou deux générations, celui des parents et celui des enfants. Finalement, la structure sociale Bakwelé comprend trois unités. La plus importante par son encrage social est le lignage, parfois concentré dans un segment de village et il est dirigé par un patriarche qui exerce une

¹⁸¹ Frères et sœurs, indistinctement

¹⁸² C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 86.

véritable influence traditionnelle sur le reste du groupe. Chez les Bakwelé il existe quatre types de parent, à savoir les parents par le sang d'Ego masculin et leurs conjoints, parents par le sang d'Ego féminin et leurs conjoints, parents par alliance d'Ego masculin et leurs conjoints et parents par alliance d'Ego féminin et leurs conjoints. Les parents se distribuent en quelques groupes classificatoires qui sont : *siblings* (subdivisés en aîné, cadets), pères, mères, oncles, tantes, grands-parents et descendants¹⁸³. De façon grosso modo, on conclut avec Robineau que "l'ancienne société traditionnelle Bakwelé était structurée de groupes ethniques endogames composés à l'intérieur de groupements plus petits, pratiquant l'exogamie. Il n'y avait pas d'inégalités internes, de structuration en ordres, en caste ou en classes"¹⁸⁴. Cette organisation sociale Bakwelé a réussi à maintenir la cohésion sociale du groupe.

2- Dimension culturelle Bakwelé

La culture étant simplement la manière de vivre d'un peuple, celle des Bakwelé est le résultat de la domestication des éléments de son environnement. Etant donné que ce domaine est très vaste, il conviendrait dans le cadre de cette articulation, de s'intéresser sur l'organisation résidentielle ou l'espace d'habitat, l'économie traditionnelle, les us et coutumes et la cosmogonie.

Les Bakwelé organisaient leur espace résidentiel en village plus ou moins grand. Parsemés dans la forêt ceux-ci étaient souvent des hameaux. Ils constituaient les unités sociales Bakwelé. Le village était un groupe de ce qui était, en principe, une partie coordonnée des divers *Ebaaz* qui se sont installés ensemble, chacun sous la direction de son chef de famille¹⁸⁵. Concernant ces espaces, Mboyi distinguait deux types dans les sociétés précoloniales gabonaises, à savoir le village homogène et le village hétérogène¹⁸⁶. Le village homogène était celui où vivaient uniquement les membres d'un segment clanique ou lignagère. C'était le prototype des anciens villages bantou car, pour les problèmes de sécurité les hommes préféraient s'établir en famille, pour éviter les désaccords en cas de départ¹⁸⁷. D'ailleurs ces villages prenaient le nom de l'ancêtre fondateur. Les villages Nki du clan *Biatel* dans le Cameroun actuel et Biessi du clan *Dakela* dans le Congo actuel sont des exemples de ces villages. Avant la pénétration européenne dans la région, c'était le prototype des

¹⁸³C. Robineau, *Evolution économique et sociale*, pp. 85-86.

¹⁸⁴*Ibid.* p. 32.

¹⁸⁵Leon Siroto, "Masks and social organization", p. 126.

¹⁸⁶L. C. Mboyi Moukanda, "La pratique des échanges commerciaux", p. 108

¹⁸⁷ Entretien avec Remi Chancelier Anda, 56 ans, planteur, Djako'o (village camerounais à l'amont du Dja), 1^{er}/09/2019.

établissements humains. La preuve, beaucoup de certains d'entre eux continuent à porter ces anciens noms.

Photo 1: Exemple de village homogène bantou précolonial



Source : L. C. Mboyi Moukanda, “ La pratique des échanges commerciaux”, p. 108.

Sur cette image, on observe un village en pleine forêt. La présence des arbres tout autour démontre à suffisance cette réalité. Une plantation de banane-plantain jouxte la frontière entre la forêt et le village. On dénombre quelques maisons en poteaux et en toit de raphia, au milieu est dressé le hangar des hommes. Ce village répond à toutes les caractéristiques de celui des Bakwelé authentique. D'ailleurs à ce propos, Siroto disait que, dans le village Bakwelé, la famille restait à proximité de la ferme, en chassant les oiseaux et les animaux, en cultivant et en surveillant le développement de leurs plantations¹⁸⁸. Au milieu du village Bakwelé se trouvait le hangar, *bazz*, abri des hommes formés de quatre piliers soutenant une charpente sommaire et un toit en papo (feuilles de palmiers raphia tressées formant des « tuiles de bambou », à deux pentes avec sur le sol de terre battue, un foyer autour duquel les hommes du village, le plus souvent les vieillards venaient s'asseoir pour discuter. C'était le lieu des décisions de la vie du village ; chaque lignage en disposait un¹⁸⁹. Les informations de ces deux auteurs montrent beaucoup de similitudes entre ce qui est représenté sur cette photo et le village Bakwelé. Le choix de ces matériaux de construction n'était pas fortuit, c'était lié à leur environnement qui était la forêt, d'où une architecture

¹⁸⁸Leon Siroto, “Masks and social organization”, p. 122.

¹⁸⁹C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p.121.

constituée essentiellement des produits végétaux. Puisqu'il y avait cette uniformité géographique dans tout le bassin du Congo, les divergences au niveau architectural n'existaient pas. De l'Ivindo au confluent de la Sangha-Ngoko, en passant par la Sembé toutes les maisons respectaient cette modélisation, ce qui par conséquent établissait une homogénéité des villages Bakwelé. Cette réalité conjuguée à l'unicité ethnique créait une certaine symbiose entre l'environnement et le peuple Bakwelé. C'est pourquoi la thèse de l'existence d'un pays Bakwelé ancien ne souffre d'aucune contestation. D'ailleurs tous les peuples voisins aux Bakwelé dont les Mpiemo construisaient leurs maisons sur ce même model. On peut dire qu'il y avait à travers ceci une intégration de fait entre tous ces peuples de la forêt équatoriale. Pourtant la constitution des alliances entre les lignages et l'évolution du temps ont permis le développement d'un nouveau modèle d'espace résidentiel, le village hétérogène.

Photo 2: Exemple de village hétérogène bantou ancien



Source : L. C. Mboyi Moukanda, " La pratique des échanges commerciaux", p. 109.

L'image sur la photo présente la distribution géographique des maisons dans un espace triangulaire. Comparé au premier village, le nombre d'habitats et de plantations est important, ce qui explique un effectif élevé d'habitants, donc de plusieurs segments de lignages. C'était aussi ça le village Bakwelé, constitué de plusieurs *ebazz* (pluriel de *bazz*). Pour revenir à la description du village Bakwelé, Robineau affirme que les espaces étaient partagés entre *njaa motum* (demeure des hommes) et *njaa muma* (demeure des femmes). La demeure des hommes était pratiquement réservée pour dormir et celle des femmes était aménagée à l'intérieur de plusieurs foyers, de clayonnages et d'étagères pour ranger les paniers, les

ustensiles de cuisine, les cuvettes de métal émaillées, la récolte de maïs, la banane, les herbes à sécher la viande fumée¹⁹⁰. Cette description de la cuisine est confirmée par Belakouob, qui ajoute qu'en ce qui concerne cette cuisine, l'entrée était systématiquement interdite aux hommes¹⁹¹. Dans ces espaces géographiques, les maisons étaient primitivement en feuilles, ensuite on utilisa l'écorce et la paille¹⁹². La carte de peuplement établie vers 1910 à l'aide des croquis de l'histoire militaire de l'AEF, des rapports administratifs et la carte d'Etat major de 1934 montrent un habitat en nappe avec un quadrillage de pistes et des liaisons dans toutes les directions¹⁹³. Ngoïla au Congo et Mvahdi au Gabon. C'est à l'intérieur de cet espace que s'est développé une économie traditionnelle.

Selon Robineau, l'économie des Bakwelé était encadrée dans la structure sociale¹⁹⁴. Il s'agit d'économie traditionnelle basée sur les produits issus de ces activités, l'agriculture sur brûlis, *Pyèb*, chasse, pêche, cueillette, et certains mobiles sociaux (dot, prestige et fraternité). Dans un village, chaque fragment de clan ou lignage avait ses terres qui s'étiraient en bandes perpendiculaires à l'axe de la piste sur laquelle il était localisé¹⁹⁵. C'est à l'intérieur de ces terres qu'ils pratiquaient l'agriculture itinérante. Les cultures vivrières étaient le taro, igname, manioc, maïs, banane¹⁹⁶. Avant l'arrivée des Européens, les populations vivaient de cueillette, de chasse et de pêche, elles pratiquaient une culture itinérante sur brûlis où la principale culture était la banane plantain¹⁹⁷. Cette activité était répartie en deux, avec les hommes d'une part qui s'occupaient du défrichage et l'abatage ; tandis les femmes d'autre part cultivaient et récoltaient. Ces produits en majorité américains ont été introduits par les Portugais installés sur les côtes africaines au XVIe siècle. Ainsi, ces nouveaux produits avaient modifié les habitudes alimentaires du peuple Bakwelé en enrichissant son patrimoine culturel. Désormais tous les Bakwelé de l'Afrique centrale revendiquaient la banane-plantain et le manioc comme leurs aliments de base. Ce que Gbala corrobore dans ses propos en disant que l'alimentation typique des Bakwelé était constituée de *Kara boko* ou gâteau de manioc et *kor* ou plantain¹⁹⁸.

La chasse, activité masculine, prédominait sur les activités économiques car, la région de la Ngoko-Sangha était couverte d'une vaste forêt équatoriale riche en produits animaux :

¹⁹⁰C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 121.

¹⁹¹ Entretien avec Pauline Belakouob, 72 ans, cultivatrice, Ngbala, 26/08/2019.

¹⁹² H. Deschamps, *Traditions orales et archives*, p. 78.

¹⁹³C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 39.

¹⁹⁴*Ibid.* p. 32.

¹⁹⁵*Ibid.*

¹⁹⁶ H. Deschamps, *Traditions orales et archives*, p. 78.

¹⁹⁷C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 28.

¹⁹⁸ Entretien avec Jean Célestin Gbala, 53 ans, planteur, Ngbala, 28/08/2019.

singe, *cêm*, antilopes, gorille, *jil*, sangliers, porcs-épics, *gwoob*, léopards, panthères, éléphants, hippopotames, etc¹⁹⁹. Les armes de chasse étaient aussi variées que les espèces concernées, on avait entre autres l'arbalète à flèche empoisonnée, lances à jet, grandes lances, les filets, *éhiùèt*. Pour Nem, la chasse était une activité masculine, les différentes armes utilisés étaient *ban* ou l'arbalète, *edolo'o* ou l'arc²⁰⁰. A côté de ces armes, il y avait les pièges de tout genre : piège à lacet, *pondoou kpaazam*, piège-assommoir, fosse piégée²⁰¹. Ces gibiers sources de protéines étaient complétés par des produits halieutiques. Ces activités cynégétiques pratiquées en pleine forêt nécessitaient parfois le parcourt des longues distances aux hommes, c'est pourquoi elles duraient au minimum deux jours et au maximum plusieurs semaines. Il arrivait que les chasseurs de plusieurs régions se rencontrent dans la même zone car, l'espace de chasse n'était pas limitée à un village, ni à un territoire. Et pendant cette occasion, les hommes chasseurs profitaient pour fructifier et consolider les rapports inter claniques ou inter villages, bref c'était la célébration du caractère uni des peuples de la forêt. Pour eux, la forêt constituait leur patrimoine commun.

Le territoire Bakwelé baigne dans plusieurs cours d'eau dont les plus importants sont la Dja, l'Ivindo, la Sangha, le Koudou. Ces fleuves et leurs affluents abondaient de poissons, crustacés. Robineau remarque que " Parce qu'ils couvrent les zones aquatiques (marais du Yé-Karagoua, de l'Ouah-Ouaga, du Bouab, du djouah, les rivières Sembé, Koudou, Como, Sekha, Lengoué), les Bakwelé pêchaient plus que leurs voisins"²⁰². Dans le même sillage, Zelick pense que les Bakwelé constituent un peuple pêcheur, d'où leur proximité avec les cours d'eau. D'ailleurs ils étaient les facteurs attractifs de leurs migrations²⁰³. Donc le rapport étroit entre les activités de pêche et le peuple Bakwelé est une réalité. Partout où les retrouve qu'on soit à Bolozo au Congo, à Njembe au Cameroun ou à Mazingo au Gabon, tous se revendiquent pêcheurs. Cette culture des activités d'aquaculture s'avère être l'un des points communs de ce peuple. Il existait plusieurs types de pêche de pêches dont entre autres la pêche à barrage, *élèb* ou *dwar*, la pêche à poison, *do*, la pêche à nasse²⁰⁴. Les grands cours d'eau qui traversaient tout le pays Bakwelé ne servaient pas seulement au prélèvement du poisson, mais aussi au transport. Ils étaient des voies naturelles empruntées par les Bakwelé pour se déplacer d'un village à l'autre. Ces fleuves et rivières

¹⁹⁹C Robineau, *Evolution économique et sociale*, pp. 107-108.

²⁰⁰ Entretien avec Lucien Nem, 49 ans, planteur, Bolozo, 24/08/2019.

²⁰¹ Entretien avec Rufin Mimbol,

²⁰²C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 110.

²⁰³Entretien avec Timothée Zelick....

²⁰⁴ Entretien avec Berthe Doukoro, 65 ans,

dont certains étaient navigables permettaient aux populations de se rencontrer facilement et raffermir les liens qui existaient entre elles. Ainsi, à travers les pirogues ou *eledun* parent Bakwelé du Congo partait de Ngoïla pour Piéébzam, afin de rendre visite à son frère du Cameroun. Cela était aussi pareil pour le Bakwelé de Madjingo au Congo, qui traversait huit kilomètres de large du Djouah pour venir rencontrer ses parents installés à Mazingo côté Gabon²⁰⁵. Enfin, la Ngoko-Sangha, le Djouah, l'Aïna au lieu d'être les limites étaient les courroies de transmission entre les espaces Bakwelé de l'Afrique centrale. Elles étaient comme ces cordes-là qui maintiennent le fagot de bois attaché. Loin des considérations que leur donne aujourd'hui.

La cueillette venait s'ajouter à ces activités, elle concernait les besoins alimentaires (mangue sauvage, *éniwoh* « *Irvingia Gabonensis* », karité sauvage, *medjô* « *chrysophyllum Africanum* », *koko* « *Gnetum Africanum* ») et les plantes médicinales et à poison (la sève était réservée à la chasse à l'arbalète ou l'arc)²⁰⁶.

Cet ensemble d'activités concourait à prélever les ressources du milieu naturel, il était divisé en tâches masculines et féminines. La chasse, la grande pêche et la cueillette des plantes médicinales étaient réservées exclusivement aux hommes, alors que la petite pêche et la cueillette alimentaire concernaient les femmes. Les produits de ces activités étaient partagés entre les membres de la famille et étaient l'expression et le ciment de l'unité sociale. Par ailleurs, ces activités en majorité collectives, se pratiquaient parfois individuellement.

Le commerce était encore au stade embryonnaire et s'effectuait comme une sorte de troc avec les Portugais par l'intermédiaire des populations côtières. Réputée riche en ivoire et caoutchouc, le pays Bakwelé échangeait ces produits contre les fusils, la poudre, le sel, les pagens, les machettes, les marmites et la pacotille²⁰⁷. Ces échanges avec l'extérieur n'étaient pas intenses, néanmoins à l'intérieur du pays, il y avait les échanges matrimoniaux qui constituaient un véritable faisceau économique à travers la dot. Il y avait aussi le troc qui se pratiquait entre les populations Bakwelé. On échangeait les produits artisanaux (lances, arbalètes, bijoux) contre certains animaux domestiques (cabris, porcs, chiens) et les aliments (poisson, viandes). Ces rapports commerciaux créaient une interdépendance entre les villages Bakwelé.

²⁰⁵ Entretien avec Dieudonné Medjia...

²⁰⁶ C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 112.

²⁰⁷ H. Deschamps, *Traditions orales et archives*, p. 77.

Pour Cheucle, la dot Bakwelé était composée de bracelets de fer, les boules de fer, les lances, les machettes faucilles, les petits couteaux, les moutons, les chiens²⁰⁸. Dans le passé, la dot était plus figée, elle comptait une enclume, un marteau, des bracelets de bronzes, considérés comme objets de valeur pour le troc²⁰⁹. *Essooum-edoh* était un contrat de mariage établi entre les deux familles. La dot était essentiellement constituée par la hache, *zong*, *doubah*, les bijoux, *go'ostchuing*, la ceinture, les perles de hanches, *guie messua*²¹⁰. L'extraction de l'or, du fer et du cuivre était destinée à la fabrication des objets de la dote, *mandjou* à savoir les colliers, bracelets, poignards, haches, herminettes, pointes de sagaies²¹¹. D'après Robineau, "le mariage constitue dans la culture Bakwelé la clé des institutions traditionnelles. Cela tient à l'organisation en clans et lignages exogamiques entre lesquels le mariage tisse des relations d'alliances et organise des échanges de biens"²¹².

Pour maintenir les rapports entre les clans et même tisser les relations avec des nouvelles familles, le mariage était le moyen le plus sûr chez les Bakwelé. Sur ce, le vieux Agavoung affirmait que le mariage était essentiel dans le maintien de la paix, la stabilité et l'unité dans la société Bakwelé car, pour sceller une alliance avec un autre clan on donnait sa fille en mariage, pour réparer un tort on donnait toujours sa fille en mariage à la famille victime²¹³. Les objets sur les photos ci-dessous étaient réservés pour la contraction des mariages dans le pays Bakwelé et même bantou de tout le bassin du Congo.

²⁰⁸ M. Cheucle, "Vers une description de la langue", p.17.

²⁰⁹ H. Deschamps, *Traditions orales et archives*, p. 77.

²¹⁰ Entretien avec Jean célestin Gbala, 55 ans, planteur, Ngbala (Congo), 29/08/2019.

²¹¹ C. Robineau, *Evolution économique et sociale*, p, 28.

²¹² *Ibid.* p. 92.

²¹³ Entretien avec Gaston Agavoung, 75 ans, planteur, Bolozo, 24/08/2019.

Photo 3: Bizase, argent de la dot précoloniale Bakwelé



Source : cliché Koviél Marcel Songo le 29 août 2019 à Ngbala

Photo 4: go'os, collier porté par la nouvelle mariée



Source : cliché Koviél Marcel Songo le 22 juillet 2019 à Moloundou

Photo 5 : go'os, collier porté par la nouvelle mariée



Source : cliché Koviél Marcel Songo le 22 juillet 2019 à Moloundou

Les objets destinés à cette dot étaient issus des activités des forgerons. C'était une activité réservée aux initiés²¹⁴. La poterie et le tissage venaient s'ajouter à la forge dans le secteur artisanal. Certaines femmes fabriquaient de la poterie, des nattes tressées et des petits paniers. Alors que les hommes et les femmes fabriquaient des objets de transport et des paniers plus grands²¹⁵. Le vestimentaire précolonial Bakwelé *laabe* était tissé à partir des fibres de liane ou d'écorce²¹⁶. Pour les vêtements, on utilisait les peaux des bêtes et écorces battues²¹⁷. L'échange matrimonial qui faisait passer les femmes d'un lignage patrilinéaire à un autre était le ciment qui maintenait la cohésion interne d'un groupe ethnique²¹⁸.

La vie sociale Bakwelé était rythmée de plusieurs événements dont les plus importants étaient la circoncision, les funérailles, la naissance des jumeaux. La circoncision, *beka*, était une institution importante dans les coutumes Bakwelé, dans ce sens où elle constituait un moment d'initiation du jeune garçon et un festin pour les populations. Cette cérémonie qui s'étendait sur trois jours, avait une véritable structure organique semblable à un gouvernement. Le *beka* avait aussi un code connu par les initiés et toutes les populations²¹⁹. Les animaux sacrés du *beka* étaient : *ka'a* (pentade), *ngondo* (chimpanzé), *jil* (gorille)²²⁰. Il était une épreuve de virilité, souvent le patient était père de famille. La circoncision dans la culture Bakwelé était ainsi un grand événement rassembleur, à chaque fois qu'il se tenait, les populations de plusieurs villages avaient l'occasion de se réunir et festoyer ensemble.

Les autres occasions de réjouissance étaient la naissance des jumeaux et les funérailles. Quand il naissait les jumeaux de sexe différents, le garçon était immédiatement circoncis, sinon la fille se fâcherait²²¹. Et ce rituel était toujours accompagné des réjouissances, puisque comme tous les autres peuples bantou, les Bakwelé célébraient les pratiques spirituelles. Sans compter que considérés comme des êtres mystiques, la venue au monde des jumeaux était accompagnée d'une grande cérémonie où rite et fête se côtoyaient.

²¹⁴ Certains témoignages oraux affirment que les forgerons étaient des hommes mystiques. Pour mouler le fer, ils avaient besoin en plus du fer, le sang d'une jeune fille très noire. Chez les Bangando par exemple, il fallait le liquide mortuaire d'un albinos ou d'un homme à la peau claire. En conséquence, il fallait tuer beaucoup d'esclaves pour forger les armes, les outils et les colliers. Source : Nadia Mohamga, 75 ans, chef de canton Bangando, Moloundou, 23/07/2019.

²¹⁵ Leon Siroto, "Masks and social organisation", p. 82.

²¹⁶ Entretien avec Jean célestin Gbala, 55 ans, planteur, Ngbala (Congo), 29/08/2019

²¹⁷ H. Deschamps, *Traditions orales et archives*, p. 78.

²¹⁸ *Ibid.* p. 26.

²¹⁹ Entretien avec Frédéric Meta Ezouba, 50 ans, agent du conseil départemental, Bolozo, 24/08/2019.

²²⁰ Entretien avec Frédéric Meta Ezouba, 50 ans, agent du conseil départemental, Bolozo, 24/08/2019.

²²¹ H. Deschamps, *Traditions orales et archives*, p.77.

Malgré la tristesse qu'elle apportait dans la famille la mort, occasionnait par une célébration. Pendant les obsèques une cérémonie de *Mebiong* ou funérailles était organisée. C'était un moment de réjouissances quand il s'agissait d'un vieillard. On mangeait et dansait²²². Selon certaines indiscretions, il fallait passer par cette célébration qui contrastait avec le sentiment pathétique, elle prévoyait la phase de négociation du départ de l'âme du mort²²³.

La cosmogonie Bakwelé était constituée de l'être suprême, les génies protecteurs et les hommes spirituels. Les Bakwelé ne conçoivent pas la religion comme telle, les Bakwelé croient en un créateur éloigné, *Zeeb*, qui à un moment donné, existerait selon deux modes de réalisation, l'un dans le ciel et l'autre sur la terre. *Zeeb* dans le ciel est devenu le plus important, et c'est en son nom que les serments sont prêtés²²⁴. C'est lors de certains événements qu'ils l'invoquaient en termes de « *Longô mekaaki* »²²⁵. Les Bakwelé croyaient que la forêt est peuplée d'*Ekuk*, diverses sortes d'êtres que les Bakwelé pensent être complètement tangibles²²⁶. Certains de ces *Ekuk* avaient le rôle de protéger leur propriétaire, c'est pourquoi chaque clan avait un génie protecteur, à titre d'exemple chez les *Djena'a* c'était *kok ouna'a*, chez les *Dadjak kot doko*, chez les *Dadjouloum kom mbenem*²²⁷. En dehors de lui intervenaient d'autres pratiques mystico-religieuses appelées *namekoite, ndjii, edioh*²²⁸.

Le *namiqwott* était un « *bull-roover* » (planchette tournant autour d'une corde) employée pour les danses de funérailles, que les femmes et les enfants ne devaient pas voir. C'était l'esprit des revenants. L'*Edio* venu des Bagando au Nord avait intégré le monde spirituel Bakwelé, les rites d'*Edio* ont eu lieu lorsque le nombre d'initiés potentiels était suffisamment important pour justifier la réalisation du miracle culte²²⁹. Moteboum ajoute que la dernière société secrète sur la liste était le *Ndjii*. Dans cette région, le culte, appelé « *Ndjii* », visait à lutter contre la sorcellerie mais aussi, semble avoir été considérablement intégré dans le tissu culturel. C'était le culte suprême des hommes et a fusionné de nombreuses fonctions religieuses et sociales. *Ndjii* est arrivé parmi les Bakwelé peu avant l'arrivée des

²²²Entretien avec Frédéric Meta Ezouba, 50 ans, agent du conseil départemental, Bolozo, 24/08/2019.

²²³Entretien avec Mohamga Nadia, 75 ans, chef de canton Bangando, Moloundou 23/7/2019.

²²⁴ Entretien avec Gaspard Melouma Ewet, 70 ans, chef de village de Ngilili 2, Ngilili 2, 1er/08/2019.

²²⁵ Entretien avec Mohamga Nadia, 75 ans, chef de canton Bangando, Moloundou 23/7/2019.

²²⁶Leon Siroto, "Masks and social organization", p. 167.

²²⁷ Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur, Ngbala, 27/08/2019.

²²⁸Entretien avec Chancelier Kouidangno, 44 ans environ, conseiller municipal, Moloundou, 25/07/2019.

²²⁹ Leon Siroto. "Masks and social organization", p 168.

Européens. Sa relative récence semble avoir intensifié le prosélytisme et l'action drastique²³⁰. Ces différentes sociétés secrètes ont animé la vie spirituelle des Bakwelé anciens, d'aucunes luttèrent contre la sorcellerie, certaines étaient réservées à faire la guerre et enfin d'autres avaient juste un rôle spectaculaire. Ce qui est sûr, grâce à elles il y avait une vision spirituelle commune, socle des liens forts entre les Bakwelé.

Un sorcier, *Lyeeb*, dans le langage Bakwelé se rencontre de différentes manières : certaines des manifestations les plus courantes de cette qualité sont la bravoure, la bonne fortune constante, les compétences diplomatiques, le talent artistique, les particularités chamaniques, la précocité enfantine et la non-conformité²³¹. Une autre dimension destructrice de *Lyeeb* existait aussi, celle de tuer mystiquement les membres du groupe. Parmi cette catégorie, Il y avait les hommes et les femmes hiboux²³².

La conception de la mort était particulière chez les Bakwelé. Lorsqu'une personne mourait, son esprit quittait son corps et demeurait dans le village pour une durée indéterminée, mais pas longue. Cet esprit, *Dim*, n'entre pas dans les affaires des vivants. Certains d'entre eux peuvent être malveillants ou espiègles. Chaque famille conservait les crânes (*edim*) des personnes influentes, dans des paniers qu'on arrosait de sang de poulet et d'œufs. On plaçait auprès d'eux des têtes sculptées en bois. Le tout était à la tête du lit pour provoquer des rêves, faire voir l'avenir, écarter les malfaiteurs²³³. Pour Moteboun, les Bakwelé utilisaient les reliques des membres de leur famille à des fins religieuses et magiques, mais cette utilisation n'était pas conforme à la notion classique du culte des ancêtres dans laquelle les esprits des ancêtres décédés sont communiqués et soutenus simplement²³⁴. Cette hiérarchie religieuse était constituée de certains hommes mystiques, *begaa*, à sa base.

Parmi les *begaa*, il y avait les guérisseurs, les voyants, les thérapeutes. Ils devaient soigner les hommes contre les maladies mystiques et non mystiques, chasser les épidémies, et prévenir les catastrophes dans la société. Parmi eux, certains jouaient le rôle de prophète, c'était le cas de Miesse Monabiem à cette époque précoloniale, qui avait prédit l'avènement de l'avion «*mi mbu tè zèni, bwala nèn a pilal è gwoo*», "un gros oiseau va survoler le ciel

²³⁰ Entretien avec Etienne Moteboun, 57 ans, chef de barrière de pluie de Ngilili et spécialiste de la circoncision (gouverneur gorille chez les Bakwelé), Ngilili, 30/08/2019.

²³¹ Leon Siroto. "Masks and social organization", p 167

²³² H. Deschamps, *Traditions orales et archives*, p. 77.

²³³ *Ibid*, p. 78.

²³⁴ Entretien avec Etienne Moteboun, 57 ans, chef de barrière de pluie de Ngilili et spécialiste de la circoncision (gouverneur gorille chez les Bakwelé), Ngilili, 30/08/2019.

dans les années à venir”, le cacao « *jemen, bin ébela boum-eboil to dik* », “un jour vous allez trouver le cacao en forêt”, etc.²³⁵. L’organisation socioculturelle des Bakwelé précoloniaux est perceptible à partir de ce qui précède. La structure sociale, le tissu économique et les manifestations culturelles ont été le ciment de la société Bakwelé, grâce à ces éléments les rapports entre les sous-groupes de ce peuple étaient solidement ancrés. En somme, ces différentes articulations ont composé la substantifique moelle de cette partie.

B- Les aspects socio-civilisationnels Mpiemo

Pour évaluer le caractère uni des Mpiemo précoloniaux, il est indispensable d’étudier la façon dont sa société était structurée, les composants de son économie et ses manifestations culturelles.

1- La structuration sociale

Certains écrivains des sciences sociales et les linguistes à travers leurs publications, ont essayé de diviser le peuple Mpiemo en plusieurs sous-groupes. Pour les linguistes cette opération s’explique par les variations que la langue Mpiemo présente quand on change de régions, éléments que les historiens et les sociologues ont utilisé sur le terrain pour arriver à cette conclusion. Concernant ainsi ces divisions, les plus connues et importantes sont les Djassoua, les Bidjouki, les Sangha-Sangha, les Mpiakombo, Bikum, répartis entre le Cameroun, la RCA et le Congo. Selon Thornell, la langue Mpiemo comprend plusieurs dialectes : Mpiakombo, Bikum, Bidjuki, Kwabili, Jasua. Le Mpiakombo est parlé jusqu’à Nola, Bidjuki à l’Ouest de la RCA et aussi à l’Est du Cameroun, le dialecte Josua ou Djassoua est utilisé d’une part au village Bamba et dans son environnement en RCA, et d’autre part dans la localité d’Ouesso au Congo²³⁶. Duke confirme cette tendance quand il affirme que “les sous-groupes Mpiemo sont : Jasua au Nord de Yokadouma au Cameroun, Bijuki autour de Yokadouma au Cameroun et en RCA jusqu’à Ziendi, Mpiakombo de Bilolo jusqu’à Nola, Bikung à Anam et Mboy, Kwakpili d’Andoumandjali jusqu’à Salo, Bamba autour de Gamboula”²³⁷.

La fragmentation du peuple Mpiemo obéit dans ce premier temps aux variations linguistiques, car Thornell et Duke ont fait des études linguistiques. On peut se poser la question si les variations de langue pourraient constituer un critère crédible de division d’un

²³⁵ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

²³⁶ C. Thornell, “Des plantes à l’état sauvage”, p. 9.

²³⁷ D. Duke, “Rapport d’enquête sociolinguistique”, p. 8.

peuple en sous-groupes ? Surtout, sachant que la détérioration d'une langue est due à l'effet de cohabitation avec d'autres langues dans le même espace.

Depuis leur départ de leur pays d'origine, les Mpiemo se sont disloqués en petits groupes disséminés dans le bassin de la Sangha. L'hypothèse selon laquelle ces variations ne sont que le résultat de l'influence externe peut être plausible. Sur ce débat, Wanabenetsia tranche en parlant de division linguistique et non ethnique²³⁸. Avec lui, le caractère transfrontalier des Mpiemo ne saurait donc être compris par les divisions linguistiques.

D'après une source orale, les sous-groupes Mpiemo sont les Djassoua présents à Gribi et les Bidjoki établis d'abord à Mparo au Cameroun. Certaines communautés Dajassoua étaient restées à Bamba du côté centrafricain²³⁹. A ces deux groupes, Singa ajoute les Sangha-Sangha installés sur les îles de la Ngoko et la localité de Malapah du côté camerounais²⁴⁰. Quant à Doukawombi, il y avait quatre sous-groupes Mpiemo, les Djassoua à Kouabili, les Mbiakombo à Andoumandjali, les Bikoung à Modigi et les Bidjoki à Ndjendi, tous en République Centrafricaine²⁴¹. Les discours endogènes corroborent les sources linguistiques et distinguent aussi cinq sous-groupes Mpiemo. Elles les distribuent au Cameroun, En RCA et au Congo. Elles expliquent cette division à partir de deux éléments. Le premier concerne la colonisation allemande, selon Adjanda, Djassoua et Bidjoki sont tous les enfants de Mpiemo. Ce sont les administrateurs allemands qui ont bien voulu accorder deux cantons aux Mpiemo de la station de Yokadouma ; c'est pourquoi ils ont divisé ceux de la route de Mboy et ceux de la route de Gribi à partir des noms de leurs lignages²⁴². Quant aux Sangha-Sangha que certains informateurs qualifient d'habitants des îles, ils représentent le groupe Mpiemo qui est resté au Congo lors de la traversée du grand fleuve à travers *Mbong-Anlô*. La cohabitation de ces derniers avec le peuple Bakwelé aurait détérioré leur langue d'origine²⁴³. Certains membres de ce sous-groupe sont aussi établis dans la Haute-Sangha dans les localités de Bayanga et de Salo en RCA²⁴⁴. Certaines sources orales confondent ces sous-groupes aux clans. Néanmoins le tableau ci-après répartit clairement ces sous-divisions Mpiemo.

²³⁸ L-J. Wanabenetsia, "L'hospitalité comme accueil de l'étranger", p. 15.

²³⁹ Entretien avec Faustin Agong, 85 ans, chauffeur mécanicien à la retraite, Yokadouma, 05/09/2019.

²⁴⁰ Entretien avec Ismaël Singa, 75 ans, chef religieux musulman à Nyamandjoki, camp des réfugiés de Ngarissongo, 15/09/2019.

²⁴¹ Entretien avec Louis Doukawombi, 72 ans, interprète et secrétaire du Tribunal de grandes instances de Nola, Nola, 13/09/2019.

²⁴² Entretien avec Justin Adjanda, 58 ans, conseiller municipal à la mairie de Yokadouma, Yokadouma, 09/09/2019.

²⁴³ Entretien avec Richard Beka Loupe, 80 ans, planteur, Moloundou, 29 /07/2019.

²⁴⁴ Entretien avec Jean-Paul Yabela, 65 ans, ancien maire de Bilolo, Bilolo, 13/10/2019.

Tableau 6: Répartition des sous-groupes Mpiemo

Sous-groupes	Localisation ancienne	Territoire actuel
Bidjoki	-Mparo	Cameroun
Djassoua	-Gribi	
Sangha-Sangha	-Malapa	
Jassua ou Djassoua	-Ouessou	Congo
Sangha-Sangha	-Garabinzam	
Bidjoki	-Bogaza ou Ziendi	République Centrafricaine
Djassoua	-Bamba, Kouabili	
Sangha-Sangha	-Salo, Bayanga	
Mbiankombo	-Andoumandjali	
Bikoung	-Modigui	

Source : Tableau dressé par nous à partir des informations tirées du terrain

Cette multitude de sous-groupes Mpiemo ne représente nullement pas une division originelle ni culturelle, c'est tout simplement le fruit de leurs migrations. D'ailleurs tous se réclament des descendants de Mpiemo et *Mbong-Anlô* est leur mythe commun de la traversée de la Sangha. Par ailleurs Sur ce même tableau il apparait que parmi ces sous-groupes, trois sont présents au Congo, au Cameroun et en RCA. Il s'agit des Bidjoki, des Djassoua ou jassua et les Sangha-Sangha. Ce qui pourrait justifier cet éparpillement des sous-groupes Mpiemo serait la continuité de leur territoire au-delà des cours d'eaux.

Pour le père Coetz, "le clan est une parenté mystique ou mythique, sans distinction de degrés, qui transcende toute parenté réelle tout en créant les mêmes solidarités"²⁴⁵. Alors que Laburthe-Tolra, le définit comme « un groupe d'hommes revendiquant une parenté ou un ancêtre commun sans pouvoir toujours préciser leurs liens généalogiques ».²⁴⁶ Robillard dans ses travaux sur les relations Baka-Béti déclare que "Le clan, *a-yon*, fait référence à un lignage patrilinéaire, exogamique et construit autour d'un ancêtre commun. Il s'agit d'un personnage qui se serait illustré en son temps par son prestige, son opulence, des actions d'éclats ou

²⁴⁵ Coetz cité par Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun", p. 58.

²⁴⁶ Ph. Laburthe-Tolra cité par Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun", p. 57.

encore son autorité’’²⁴⁷. Pour Metindi, le clan, *Djaè* regroupe plusieurs villages, les membres descendent tous d’un ancêtre commun éloigné. Les membres d’un même clan en dehors des liens de sang, héritent des mêmes insignes, noms, interdits, fonctions rituelles ou cosmiques²⁴⁸.

Les clans qui sont partis de l’Angola, étaient les *Kouabili, Ndjoh-Ndjah, Mbombelo, Ndjankora, Dj Akoua, Djambio, Djakoli, Ndoumbela, Mbesih, Mbedjando, Mbewouli, Mbekondjiqui* sont présents aujourd’hui en République Centrafricaine²⁴⁹. Mowie limite ces clans aux *Djakoua, Djankora, Djaeba, Djaegombo, Djale, Mekoà* Mparo et à Gribi au Cameroun²⁵⁰. Certains noms chez ces informateurs semblent ne pas être ceux des clans, car sur la base de la définition du clan chez Metindi, un préfixe « *dja* » commun précède le nom du clan. Cette observation est sérieuse, dans ce sens qu’on retrouve aussi chez les peuples voisins des Mpiemo les pareils préfixes. Chez les Bakwelé c’est « *dje* » ou les gens de et « *da* » ou chez. En se renseignant auprès de Mpiokali sur l’importance et la signification de ce préfixe, le Viel homme répondait que : « *dja* signifie les gens de, alors ce ne sont pas tous les clans qui le portaient »²⁵¹.

Quant à Messani, voici ce qu’il connaît des clans : *Djakandi, Mbepala, Ntongue, Mbouambele, Nkiondja, Guiampolo, Kindira, Embeto, Mbemboucho, Mbewouli, Bogala, Benguiado, Mbetolo*²⁵². Là encore, on remarque qu’en dehors de *Djakandi*, le reste ne porte pas une fois de plus ce fameux préfixe, la preuve que Mpiokali aurait raison. Ce qui permet de penser que certains clans ont pris directement les noms de leurs ancêtres mystiques sans y ajouter *dja*. Une troisième thèse sur l’absence de ce préfixe peut être la confusion des lignages aux clans. Les noms ne le portant pas seraient vraisemblablement ceux des lignages. Cette dernière stratification de la société Mpiemo ne ressort pas beaucoup dans la mémoire traditionnelle, néanmoins il semble indiscutable qu’ils existent. Par ailleurs, signalons que de plus en plus de communautés n’arrivent plus à faire la distinction entre le clan et le lignage, cela pourrait être dû à l’éloignement temporel de ces communautés de leurs ancêtres. D’après Copet-Rougier, le problème est ailleurs, la caractéristique principale de cette structure sociale était, et est encore, l’organisation clanique prise au sens large. C’est toujours en termes de

²⁴⁷ M. Robillard, ‘‘De la nécessité d’étudier les relations interethniques pour appréhender la dynamique du changement : le cas des Baka et des Fang-Mvê de Minvoul (Gabon)’’, <https://journal.openedition.org/africanistes/4335> (postulat) hiérarchisation des populations en fonction de leur mode de vie et leurs habitudes (page consultée le 16 février 2020).

²⁴⁸ S. E. Metindi, ‘‘Les Mpiemo de l’Est Cameroun’’, p. 57.

²⁴⁹ Entretien avec Faustin Agong, 85 ans, chauffeur mécanicien, Yokadouma, 05/09/2019.

²⁵⁰ Entretien avec Severin Mowie, 48 ans, agent municipal, mairie de Yokadouma, Mboy II, 09/09/2019.

²⁵¹ Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, MboyII, 07/09/2019.

²⁵² Entretien avec Timothée Messiani, 62 ans, planteur, Mopoa, 10/09/2019.

clans que l’histoire orale est racontée. Lorsque Brazza atteint la Haute-Sangha, il décrit lui aussi les groupes en termes de clans. La lignée, le clan, la tribu, l’ethnie, sont représentés partout par un même terme référentiel (*Mbo-*) qui désigne la même notion susceptible de s’incarner en hameau, groupe clanique, tribal ou chefferie occasionnelle ; tout dépend de son niveau politique et de l’histoire du moment.²⁵³. Le tableau ci-dessus présente la majorité de ces clans répartis en Afrique centrale.

Tableau 7: Répartition des clans Mpiemo

Clans	Localisation ancienne	Territoire actuel
Djakori, Djakoua, Djakadia, Djakobili, Djaleh, Djakandi, Mbesi, Mbedjando, Mbewouh, Mbekondji, Pepalo, Mbessing Mbechola, Mbemiem	-Mparo -Gribi	Cameroun
Djakandi, Mbeguiando, Mbetolo, Djamboro, Mbeka, Djakoua, Mbekouaro, Mbebori	-Bamba -Modigui -Bogaza -Mbola	République Centrafricaine
Mbentolo, Djamboro	Ouessou	Congo

Source : Tableau dressé par nous à partir des informations tirées du terrain

De ce tableau, il ressort que certains clans Mpiemo étaient présents dans les territoires du Kamerun, de l’Oubangui-Chari et du Moyen-Congo. Cette dispersion des clans Mpiemo montre d’une part les traces de leurs migrations et d’autre par la flexibilité de ce peuple à s’établir sur un endroit attractif.

A l’instar des autres peuples bantu du bassin du Congo, la société Mpiemo n’échappe pas à la structuration en trois étages de la société traditionnelle. Dans la communauté Mpiemo, le lignage et la famille sont distingués par des expressions suivantes : *Mpandjô* pour le lignage et *Djôo bori* pour la famille. Plusieurs *Djôo bori* autour du *Mpandjô* sont associés par les liens de sang et de parenté. La parenté patrilinéaire est celle qui prédomine dans ce sens que la société est patriarcale. C’est la composition de plusieurs *Djôobori* qui forme le

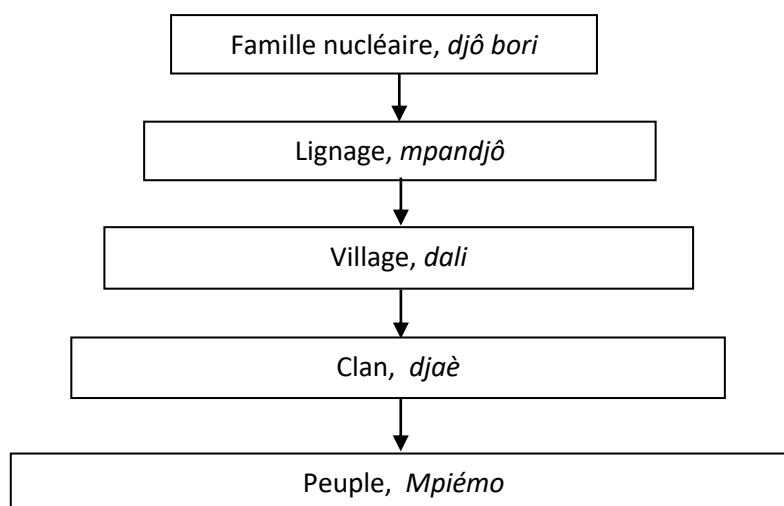
²⁵³E. Copet-Rougier, ‘Histoire politico-économique’, p. 64

lignage ou *Mpandjô*²⁵⁴. A l'intérieur d'un lignage, il y avait une sorte d'interdépendance économique entre ses membres. Sur le Sujet, Coquery-Vidrovitch disait que :

Au sein du même lignage, il est inutile d'épiloguer sur le cas largement étudié de l'interdépendance entre les aînés et cadets : l'aîné protège et dote l'épouse du cadet, le cadet contribue de nourrir l'aîné et à renforcer sa prééminence. Ici, la politique matrimoniale consolide la ligne de force de l'aîné, et par l'acquisition de captifs qui assurent à la fois l'extension démographique du lignage et à la présence d'une main d'œuvre abondante et dépendante²⁵⁵.

Cet extrait révèle l'importance qu'avait le lignage sur les autres strates de la société bantou, en l'occurrence celle des Mpiemo. Il était le lieu de l'expression même de la vie communautaire Mpiemo. En revanche le clan et le foyer conjugal avaient aussi leur place dans cette classification. Pour une meilleure illustration de cette organisation sociale, le graphique ci-après est plus convaincant

Diagramme 3: Pyramide de la structure de la société Mpiemo



Source : S. E. Metindi, ‘‘Les Mpiemo de l’Est Cameroun’’, p. 58.

Sur cette pyramide, apparaissent cinq fractions sociales : la famille nucléaire, le lignage, le village, le clan et le peuple. Le village qui s’est inséré entre le lignage et le clan en lui-même n’entre pas dans cette classification sociale. Il est plutôt l’espace géographique qui peut réunir plusieurs segments de lignages. A cette structure, il faut ajouter les esclaves, *mpalla*. Ils étaient des produits ou captifs de guerres et de razzias. Pendant les guerres, ils capturaient femmes et enfants à l’ennemi pour gonfler leur démographie. Ils faisaient boire

²⁵⁴Entretien avec Faustin Agong, 85 ans, chauffeur mécanicien, Yokadouma, 05/09/2019.

²⁵⁵C. Coquery-Vidrovitch, ‘‘ Les structures du pouvoir et la communauté rurale’’.

des potions à leurs esclaves pour les amener à oublier leurs origines. Les esclaves étaient affectés aux travaux des champs, à la chasse et à la cueillette²⁵⁶. Au terme de cette articulation, il ressort que la société Mpiemo est structurée comme celle des Bakwelé, elle pratique l'endogamie ethnique et l'exogamie clanique. Ainsi, Coquery-Vidrovitch pense que "L'ensemble des lignages constitue l'ethnie, dont l'identité culturelle est affirmée par la reconnaissance d'un ancêtre mythique²⁵⁷. C'est au sein de cette société que s'est développée une civilisation qui la distingue ou la rapproche des autres peuples bantu, et sur laquelle se fonde son unité transfrontalière.

2- Les éléments culturels Mpiemo

Le peuple Mpiemo précolonial avait bien une civilisation qui était dépositaire de leur organisation géographique, économie traditionnelle et institutions coutumières. Le village, *dali* était l'espace résidentiel Mpiemo, comme celui des Bakwelé, il était homogène et hétérogène. Le village homogène était caractérisé par la dimension parentale des rapports sociaux de ses habitants. La prééminence de l'aspect familial, lignager et clanique était réelle sur le caractère géographique et territorial de l'unité de résidence²⁵⁸. A leur installation dans les endroits où elles se trouvent aujourd'hui, ces communautés le faisaient en petits groupes lignagers. A titre d'exemple, Mparo était le village des *Djakonra* et Andoumandjali celui de *Mbiakombe*. Ici, il n'y avait qu'un seul *mpandjô*²⁵⁹. C'est face aux agressions extérieures que sont nées les alliances entre plusieurs lignages nécessitant leur établissement dans le même village ; dès lors on assista à l'avènement des villages hétérogènes.

Le village hétérogène était un regroupement de plusieurs familles appartenant à des lignages et des clans différents. Il est un brassage de segments de lignages, il était au départ la propriété d'un seul clan, c'est-à-dire un village homogène. Le village devenait alors une unité de résidence se définissant plus sur une base d'une occupation géographique de l'espace que d'une structure de descendance. Ici se pratique la coexistence des lignages²⁶⁰. Ce type de village est formé de plusieurs *mpandjô* ou *mepandjô* (plusieurs segments de lignages)²⁶¹. Les Mpiemo comme les Bakwelé, tous issus du grand groupe bantu, avaient développé les mêmes modes de villages et d'habitations. Pour certains curieux qui se posent la question sur cette

²⁵⁶ Entretien avec Faustin Agong, 85 ans, chauffeur mécanicien, Yokadouma, 05/09/2019.

²⁵⁷ C. Coquery-Vidrovitch, " Les structures du pouvoir et la communauté rurale".

²⁵⁸ L. C. Mboyi Moukanda, " La pratique des échanges commerciaux", p. 107.

²⁵⁹ Entretien avec Eugène Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton Bidjoki, Mparo, 11/09/2019.

²⁶⁰ L. C. Mboyi Moukanda, " La pratique des échanges commerciaux", p. 108.

²⁶¹ Entretien avec Timothée Messiani, 62 ans, planteur, Mopoa, 10/09/2019.

réalité, la réponse est pourtant simple : ces peuples comme c'était le cas des Fang-Béti ou encore des Makaa, se sont basés sur leur environnement pour se construire.

L'habitat traditionnel Mpiemo était la hutte, construite en écorces de bois dur (*bigone*). Sur le toit, elle était couverte de nattes de raphia. Ce modèle permettait de se protéger contre les panthères. C'est quand les hommes ont su que les bêtes dangereuses étaient toutes éloignées de leurs habitats qu'ils commencèrent à utiliser la terre pour habiller les murs²⁶². L'occupation de l'espace villageois n'était pas très différente de celle des Bakwelé, il y avait la case des femmes, la case des hommes ou dortoir et le *mpandjô*, lieu des conclaves des hommes. Les matériaux de ces concessions étaient prélevés en forêt ; des poteaux aux nattes de raphia, en passant par les lianes et les écorces étaient directement tirés de ce milieu²⁶³. C'était au sein de cet espace que les communautés exerçaient leurs activités économiques. Tous les anciens villages Mpiemo étaient identiques malgré les distances entre eux. L'organisation de leur espace de résidence et les matériaux architecturaux a été imposée par la forêt, leur environnement commun, substrat de leur patrimoine culturel. C'est au sein de cette forêt équatoriale sans limites qu'ils pratiquaient la majorité de leurs activités économiques.

L'économie traditionnelle Mpiemo était très diversifiée, elle s'appuyait d'abord sur l'appropriation des ressources naturelles, ensuite une agriculture de subsistance, certains activités et échanges complétaient cette liste. La chasse, la pêche et la cueillette étaient des activités traditionnelles qui avaient permis aux Mpiemo de développer certaines techniques. La chasse des grands animaux (éléphants, *ntchogui*, panthère, *nkoy*, buffle, *ntsomo*, gorille, *ntchilo*, potamochère, *nkoediki*) et grandes antilopes est réservée aux hommes. Quant aux jeunes, ils pratiquaient, la petite chasse²⁶⁴. Les Mpiemo affectionnaient les viandes grasses telles que le sanglier, (*singularis porcus*), le pangolin (*manus pentadactyla*), le singe, *cêmo* (*saimin scimens*) ou la civette, *mpa* (*civettictis civetta*)²⁶⁵. Cette activité, parfois dangereuse, nécessitaient une protection mystique, d'où l'usage de certaines pratiques. Parmi les rites de chasse, nous retenons la plus importante qui était le *menkomba*²⁶⁶. Cette chasse était une

²⁶²Entretien avec Jean-Paul Yabela, 65 ans, ancien maire de Bilolo, Bilolo, 13/10/2019.

²⁶³ M. K. Songo, "Déforestation et dégradation de l'environnement", p. 34.

²⁶⁴Entretien avec Louis Doukawombi, 72 ans, interprète et secrétaire du Tribunal de grandes instances de Nola, Nola, 13/09/2019.

²⁶⁵J. J. Sinang, "Chasse, pouvoir et société aux abords"

²⁶⁶ Entretien avec Justin Adjanda, 58 ans, enseignant en retraite et conseiller municipal à la commune de Yokadouma, Yokadouma, 09/09/2019.

activité collective et individuelle. Les techniques et les armes de chasse étaient les mêmes que celles des Bakwelé.

Cependant, contrairement aux Bakwelé, le pays Mpiemo n'était pas arrosé avec tant de cours d'eau. Cette injustice naturelle n'a pas empêché ce peuple de pratiquer la pêche. Il y avait plusieurs types de pêche dont la pêche à la ligne, *alogô*, barrage, *togui*, aux engins. Dans l'optique de protéger les pêcheurs et d'optimiser les chances de faire des belles prises, ils pratiquaient certains rites tels que l'*atcholi*, l'*agoueya*. Elles avaient pour finalité de purifier tous ceux qui se préparaient pour une partie de pêche²⁶⁷. Cette activité comme la chasse était aussi collective et individuelle. Les techniques étaient presque les mêmes avec celle des autres communautés du bassin de la Sangha. La différence se situait au niveau de la forme des engins de pêche.

Photo 6 : Engin de pêche féminine Mpiemo (nasse : *gongo*)



Source : cliché Koviél Marcel Songo 13 septembre 2019 à Adoumandjali

Photo 7 : Engin de pêche féminine Mpiemo (nasse : *ntami*)



Source : cliché Koviél Marcel Songo 13 septembre 2019 à Adoumandjali

²⁶⁷ Entretien avec Jean-Paul. Yabela, 65 ans, ancien maire de Bilolo, Bilolo, 13/10/2019.

Sur ces deux photos filmées par l’auteur dans le village d’Adoumandjali en RCA, on observe à gauche une dame tenant à sa main droite un model ancien de nasse, c’est gongoet à la photo à droite affiche l’image d’un deuxième type de nasse ancienne ou *ntami*. Ces engins de pêches sont les mêmes qui étaient utilisés pour les activités de pêche dans les cours d’eau Mô-bilon et Bangô dans la partie actuelle du Cameroun. Ces objets sont d’une similitude à un fil près de ceux du peuple Bakwelé.

Les forêts du bassin de la Sangha sont riches en produits non ligneux et les produits médicinaux²⁶⁸. La mangue sauvage, *ngnogo*, le *ndjansang*, les noix de moabi, *mèdjo*, le *koko* (*Gnetum Africanum*) sont autant de produits alimentaires issus de la forêt qui composaient les mets traditionnels Mpiemo. On pouvait ajouter à cette liste non exhaustive, des produits du ramassage à l’instar d’une variété de chenilles et les escargots qui apparaissaient de manière saisonnière²⁶⁹. A l’époque aussi, la médecine traditionnelle Mpiemo dépendait de la pharmacopée. En dehors de ces ressources naturelles, les Mpiemo avaient trouvé un autre moyen de générer ce dont ils avaient besoin pour leur alimentation, c’était l’agriculture. Dans ce domaine, les tâches étaient partagées entre les hommes et les femmes. Les hommes déboisaient et défrichaient les terrains destinés aux champs, *mpèmbô*. Quant aux femmes, elles s’occupaient du labourage du sol, des semailles et des récoltes²⁷⁰. Les cultures agricoles étaient constituées du maïs, *mboucha*, manioc, *yombo*, la banane-plantain, *kondô* etc. Parmi elles, certaines étaient américaines et furent introduites dans la région du bassin du Congo au XIXe siècle, il s’agit du manioc, de la patate douce, les haricots, etc.²⁷¹ Cet ensemble de produits issus de ces différentes activités a composé une culture alimentaire Mpiemo.

Les Mpiemo anciens avaient une culture alimentaire très diversifiée. Elle était constituée du couscous maïs, *camo schouoko*, gâteau de koko aux arachides, *gourou koumbi*, gâteau de feuilles de manioc aux arachides, *gourou mbékiela*²⁷². Il faut dire que le maïs et le manioc ne tirent pas leurs origines du pays Mpiemo ni même du continent africain. Ce sont des produits agricoles qui se sont diffusés à travers ce pays par certains agents. Ainsi, Bahuchet mentionne que la culture du manioc et du maïs a une origine précolombienne. Le maïs appelé le “blé turc” arrive via la Turquie et l’Egypte. Ses premiers champs dans

²⁶⁸ M. K. Songo, “Déforestation et dégradation de l’environnement”, p.34.

²⁶⁹ Ibid. p. 33.

²⁷⁰ Entretien avec Edouard Nkalika-Paka, 81 ans, ancien mécanicien, Mboy I, 05/09/2019.

²⁷¹ J. F. Ade Ajayi, *Histoire générale de l’Afrique*, p.336.

²⁷² Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, MboyII,07/09/2019.

l’Afrique subsaharienne sont découverts au Congo en 1548²⁷³. Quant au manioc (*manihot utilisima*), il est vu cultivé au Congo, en 1611²⁷⁴. Il est donc probable que les Mpiemo, peuple d’origine congolaise aient connu ces cultures un peu plutôt avant leurs installations dans la région de la Haute-Sangha. Toutefois Yabela affirme que le manioc ou *yombo* est le fruit de leurs échanges avec les Yanghéré-Kako²⁷⁵. La banane-plantain ou *kondô* aurait été vulgarisée dans la zone du Sud-Cameroun et dans la région congolaise en provenance de l’Est, plus précisément de la corne de l’Afrique avant le XVe siècle²⁷⁶. Cette petite controverse autour de la provenance du manioc n’empêche pas le fait que ces produits sont entrés dans la culture alimentaire Mpiemo. Ils sont utilisés comme les féculents dans la cuisine. Les sauces étaient généralement préparées à base de noyau de mangue sauvage (*irvingia gabonensis*), la viande pouvait aussi être cuite à partir des feuilles légumes. Le plus prisé de ces légumes était celles d’une liane (*gnetum Africanum*) appelées *koko*²⁷⁷. Le *ngwako* (vin de maïs), *meyokô-mbâ* (vin de palme), *pkara* (vin de banane), *arki* (vin tiré de la fermentation du couscous avec la banane) faisaient partie des boissons alcoolisées des Mpiemo²⁷⁸. En fin de compte, il est évident qu’à partir de ces éléments, le peuple Mpiemo avait une industrie alimentaire traditionnelle pendant cette période, preuve qu’une économie embryonnaire était existante.

L’artisanat occupait aussi une place importante dans l’économie de production des biens de consommation dans la société Mpiemo. Il était composé de la vannerie des paniers, *guiéh ou kendja*, des corbeilles, *akouro* à partir des lianes et des fibres locales. Le bois servait aux forgerons à fabriquer les outils de cuisine tels la claie, *ntah*, petite claie, *dokoh*, la meule, *bouokoloh* ou *akokih*, écraseur, *mbekah*, louche, *ouabala*²⁷⁹. La poterie était réservée aux femmes, elle leur permettait de mouler les ustensiles de cuisine, marmite, *mbewoko*, pot de conservation d’eau et les assiettes. Seulement, les femmes de forgerons pouvaient disposer du feu nécessaire à la cuisson de la céramique²⁸⁰. Le travail de la pierre servait à la fabrication des meules pour écraser les aliments et divers grains. La métallurgie utilisait la latérite ferrugineuse, la fonte se pratiquait dans les grands foyers²⁸¹.

²⁷³ S. Bahuchet, ‘‘Se nourrir en Afrique équatoriale’’, in *Anthropologie alimentaire des populations des régions forestières*, Paris, CNRS, 2011, p. 29.

²⁷⁴ *Ibid.*

²⁷⁵ Entretien avec Jean-Paul. Yabela, 65 ans, ancien maire de Bilolo, Bilolo, 13/10/2019.

²⁷⁶ S. Bahuchet, ‘‘Se nourrir en Afrique équatoriale’’, p. 29.

²⁷⁷ J. J. Sinang, ‘‘Chasse, pouvoir et société aux abords’’

²⁷⁸ Entretien avec Eugène Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton Bidjoki, Mparo, 11/09/2019.

²⁷⁹ Entretien avec Jean-Paul. Yabela, 65 ans, ancien maire de Bilolo, Bilolo, 13/10/2019.

²⁸⁰ Entretien avec Edouard Nkalika-Paka, 81 ans, ancien mécanicien, Mboy I, 05/09/2019.

²⁸¹ Entretien avec Edouard Nkalika-Paka, 81 ans, ancien mécanicien, Mboy I, 05/09/2019.

La tannerie servait au confectionnement des sacs, des dossiers de fauteuils, des tambours, les carquois. Les peaux des grands animaux étaient destinées à fabriquer les nattes à coucher²⁸². Ces produits étaient aussi utilisés pour se vêtir, car l'avènement du tissu dans cette société est contemporain du commerce transsaharien d'abord et transatlantique plus tard²⁸³. Le vestimentaire était confectionné à partir des fibres d'écorces d'arbres tannées. On appelait ce vêtement *tchoung*²⁸⁴. Sur le plan artistique, les carapaces de tortues, les cranes de gorille, de chimpanzé, les cornes de cerfs servaient à orner les murs de cases construites avec les écorces d'arbres.

La société Mpiemo précoloniale effectuait aussi les échanges, ils étaient de deux types : les échanges matrimoniaux et le troc. Le mariage et la mort chez les Mpiemo étaient des occasions où la famille qui perdait son membre demandait à l'autre une compensation. On appelle celle-ci le *mbio*. La négociation d'un mariage s'effectuait toujours avec une compensation matrimoniale présentée par la famille du futur gendre. En cas de mort d'un membre du couple, la famille du membre restant versait toujours cette compensation à celle qui avait perdu son parent²⁸⁵. Certains des biens qui constituaient ce *mbio* étaient retrouvés dans les composants de la dot. Elle était la plus importante des échanges matrimoniaux dans la communauté Mpiemo. A la fin du XIXe siècle, avant la pénétration occidentale dans la région, la dot chez les Bantu en général et en particulier les Mpiemo comportait des objets métalliques tels que les barres de fer, l'enclume et le marteau. Ces objets rares et indispensables entraient dans la fabrication des outils agricoles comme, la hache, la machette, la houe et les lances destinées à la chasse²⁸⁶. La belle-famille pouvait en plus demander les animaux tels la tortue, la vipère, le serpent boa ou une bête qui avait dévoré auparavant un membre de la famille²⁸⁷.

Les anciens villages Mpiemo n'étaient pas une sorte d'isolat, il y avait une forte exogamie du village. Ces villages entretenaient avec l'extérieur des échanges régionaux et à longue distance. Par exemple, les populations Mpiemo dites forestières proposaient à leur clientèle extérieure le caoutchouc, l'huile de palme, les peaux, les dents de panthère, l'ivoire et les captifs. En échange, elles recevaient des fusils, du sel, de la poudre et de la pacotille²⁸⁸.

²⁸²J. J. Sinang, "Chasse, pouvoir et société aux abords"

²⁸³*Ibid.*

²⁸⁴Entretien avec Eugène Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton Bidjoki, Mparo, 11/09/2019.

²⁸⁵ Entretien avec Timothée Messiani, 62 ans, planteur, Mopoa, 10/09/2019.

²⁸⁶ Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, MboyII,07/09/2019.

²⁸⁷J. J. Sinang "Chasse, pouvoir et société aux abords"

²⁸⁸*Ibid.*

Les peuples côtiers et certains haoussas jouaient les intermédiaires entre les comptoirs portugais et eux. Concernant ce commerce basé sur le troc avec les Portugais, Ade Ajayi écrit qu'« Arrivés sur les côtes depuis 1471, c'est à partir du XVIIe siècle que leurs échanges avec les locaux s'intensifièrent. Ils proposaient aux populations côtières la pacotille européenne (fusils, boissons alcoolisées, étoffes, verroterie, bibelots divers) troquée contre les esclaves, l'ivoire, l'huile de palme, le caoutchouc, l'ébène, etc. ».²⁸⁹ A la lumière de ce qui précède, il est clair que l'économie traditionnelle Mpiemo était diversifiée, ouverte à l'extérieur et régulée par les institutions traditionnelles.

Le peuple Mpiemo comme toute société, s'appuyait sur les us et coutumes pour se réguler et maintenir l'équilibre cosmique à travers la religion. La vie sociale Mpiemo était rythmée par les événements traditionnels qui méritaient la célébration, il s'agit des fêtes, les funérailles, la naissance des jumeaux et l'intronisation du nouveau chef. Les occasions de réjouissance étaient la chasse de certains animaux tels que la panthère, *nkoy*, l'éléphant, *ntchogui*, l'aigle, *mpélo* et l'abondance des récoltes. Ces fêtes étaient appelées *mkenga*. Lorsqu'un membre du groupe venait à disparaître, après son enterrement, une cérémonie de jouissance devait être organisée. Pendant son déroulement, les gens chantaient et dansaient à la mémoire du mort. Après le partage du repas, la famille endeuillée devait payer le *mbio* à la belle famille, quand le défunt était un adulte marié, ou aux oncles maternels quand c'était un enfant²⁹⁰. La naissance des jumeaux, *mewa* était aussi un événement festif, *bigonogui* plus important que les autres. Chez les Mpiemo, les jumeaux étaient considérés comme les sorciers, *bèlembo*, mais leur sorcellerie est innocente²⁹¹. L'intronisation du chef est un autre grand moment de festivité dans la vie Mpiemo. Les principales danses effectuées pendant ces différents événements étaient *lepkoro*, le *kekê*, le *bongui-pele*, le *barre*, le *yongô*, le *kom*, le *kege*, le *hankâ*²⁹².

Les lois traditionnelles Mpiemo étaient constituées de plusieurs interdits. Parmi ceux-ci, les plus importants furent ceux qui concernaient les femmes et les enfants. Les femmes ne devaient pas consommer les œufs, certains gibiers (gorille, panthère, chat tigre, vipère)²⁹³. Cette thèse est soutenue par Sinang qui dit que « Les femmes et les enfants ne devaient pas manger la viande des bêtes féroces telles que le lion (*panthera léo*) ou la panthère (*panthera*

²⁸⁹ J. F. Ade Ajayi, *Histoire générale de l'Afrique*, p. 794.

²⁹⁰ Entretien avec J-P. Yabela, 65 ans, ancien maire de Bilolo, Bilolo, 13/10/2019.

²⁹¹ Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, MboyII, 07/09/2019.

²⁹² Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, Mboy II, 07/09/2019.

²⁹³ Entretien avec Ismaël Singa, 75 ans, chef religieux musulman à Nyamandjoki, camp des réfugiés de Ngarissongo, 15/09/2019.

pardus) sous peine de stérilité et de nanisme’’²⁹⁴. Cette coutume mpiemo rejoignait celle des Bakwelé en particulier et celle des Bantu en général.

Dans le but de trancher les litiges entre les membres de la société, une justice basée sur la tradition était appliquée. Elle utilisait plusieurs éléments naturels dans sa quête de la vérité. Le *mepondi*, arbre de la vérité, permettait d’identifier le coupable lors d’un différend entre deux personnes, on faisait mâcher l’écorce de cet arbre à l’accusé, s’il était coupable, il mourrait surplace²⁹⁵. Il faut aussi ajouter le *mechol* ou l’eau chauffée à haut degré. On versait sur le bras de l’accusé, en cas de brûlure, il était déclaré coupable²⁹⁶. Cette justice traditionnelle était *taïkou kale*, elle était souvent convoquée lors des sérieuses accusations comme le meurtre d’un membre de la société²⁹⁷. Ces lois n’étant pas efficaces dans la régulation sociale, la société savait qu’elle pouvait aussi compter sur la religion traditionnelle

Les Mpiemo croyaient en un être suprême, invisible, peuplant l’univers, détenteur de la puissance nécessaire à la protection de la population, à la survie du groupe. Il s’appelait *ntsambé* et résidait dans les cieux. Il était invoqué en cas de décision importante : *longô meka ntsambé*, « toi qui es tout puissant, fais que ceci se réalise ». A titre illustratif, une injustice pouvait être la cause d’invocation de celui-ci, en ces termes, « *ntsambé y té* », ‘‘dieu est là’’²⁹⁸. Pour les Mpiemo, on distingue *ntsambé mekombo* ou ‘‘dieu de la forêt’’, invoqué avant toute entreprise cynégétique, *ntsambé mêbouri*, ‘‘dieu de la terre’’ qui commande les récoltes²⁹⁹. D’après Singa, tous les aspects de la vie du peuple mpiemo étaient toujours rythmés de rites qui relèvent à la fois du mysticisme et de la religion. La communication entre les morts et les vivants se faisait à travers les signes et symboles (chant des hiboux, bananier-plantain qui produit deux régimes identiques, un songe) car, les morts continuaient à agir dans la vie des vivants³⁰⁰. Ces aspects spirituels étaient complétés par des pratiques mystiques et mystérieuses dignes des peuples de la forêt.

Ces pratiques étaient dominées par des sociétés secrètes, les plus connues furent le *mekéré*, le *mboni*, le *chio*³⁰¹. Le lieu par excellence de ces rituels fut le grand baoba du village,

²⁹⁴J. J. Sinang, ‘‘ Chasse, pouvoir et société aux abords’’

²⁹⁵ Entretien avec A. Nkombili, 76 ans, planteur, Mboy II, 13/09/2019.

²⁹⁶ Entretien avec A. Nkombili, 76 ans, planteur, Mboy II, 13/09/2019.

²⁹⁷Entretien avec Edouard Nkalika-Paka, 81 ans, ancien mécanicien, Mboy I, 05/09/2019.

²⁹⁸ Entretien avec André Nkombili, 76 ans, planteur, Mboy II, 13/09/2019.

²⁹⁹ Entretien avec Ismaël Singa, 75 ans, chef religieux musulman à Nyamandjoki, camp des réfugiés de Ngarissongo, 15/09/2019.

³⁰⁰ Entretien avec Ismaël Singa, 75 ans, chef religieux musulman à Nyamandjoki, camp des réfugiés de Ngarissongo, 15/09/2019.

³⁰¹ Entretien avec A. Nkombili, 76 ans, planteur, Mboy II, 13/09/2019.

*doumo*³⁰². Parmi ces rituels, il y avait celui d'alliance, *mpon* ou rituel d'amitié. Il consistait à sceller un pacte d'amitié entre deux chefs de familles ou chefs de villages. Son rôle était d'établir une alliance de solidarité et de non-agression entre les contractants. Ce rituel protégeait contre les conflits, car autrefois, on s'entretuait à cause d'une femme³⁰³. La fin de cette articulation permet de comprendre que la civilisation mpiemo riche en ressources avait permis que ceux-ci vivent dans l'harmonie et l'autosuffisance alimentaire et spirituelle pendant la période précoloniale. Par ailleurs, l'organisation sociale Bakwelé et mpiemo était bien structurée et par conséquent permettait une homogénéité socioculturelle. Ce mode d'organisation socio-culturelle et économique entraînait des répercussions sur le plan politique.

II- UNE ORGANISATION POLITIQUE SUR UN TERRITOIRE PLUS OU MOINS CONTINU

Pour aboutir à la démonstration de l'unité ancienne des peuples mpiemo et Bakwelé, il est évident qu'il faudrait revenir sur leurs ethnonymes, leurs toponymies et leur organisation politico-spatiale. D'entrée de jeu, il faut déjà avertir le lecteur sur l'authenticité des territoires des sociétés africaines anciennes, pour ne pas l'analyser sur le modèle occidental. A ce propos, Coquery-Vidrovitch disait : " Dans l'Afrique ancienne, les sociétés politiques étaient, comme ailleurs, délimités. Mais le concept même de frontière n'était pas à une ligne soigneusement tracée sur les cartes d'Etat-major. Un chef, qu'il fût de lignage, de village [...] savait bien qu'au-delà de certaines limites, son autorité ne s'exerçait plus sur les gens". Cet exercice paraît difficile, dans ce sens que les documents écrits sont en grande majorité issus des rapports des colonisateurs. Pour remédier à ce problème, il a fallu choisir la démarche par induction pour arriver à desceller les noms authentiques de ces lieux et ces peuples. Dans l'optique d'examiner et de comprendre l'organisation de ces communautés, il est évident que la méthode structuro-fonctionnaliste permette d'analyser la structure et le fonctionnement des sociétés mpiemo et Bakwelé.

A- Bakwelé-Mpiemo et l' antériorité d'un séjour commun dans le bassin du Congo

Le bassin du Congo par son étendue et ses richesses, a toujours été reconnu dans l'histoire comme le grand foyer des peuples bantou. Parmi ces groupes communautaires, on

³⁰² Entretien avec Jean-Paul. Yabela, 65 ans, ancien maire de Bilolo, Bilolo, 13/10/2019.

³⁰³ Entretien avec Edouard. Nkalika-Paka, 81 ans, ancien mécanicien, Mboy I, 05/09/2019.

retrouve les Bakwelé et les Mpiémo. Les premiers vivaient dans le triangle Dja-Ivindo-Sembe alors que les seconds occupaient la région de la Sangha.

1- La région anciennement occupée par les Mpiemo

Les Mpiemo étaient constitués des unités mobiles non ancrées sur un territoire délimité. Ils étaient des sociétés multi-centrées. Bien avant la colonisation, le territoire mpiemo est un ensemble de villages parsemés dans la Haute-Sangha. Certains de leurs villages se retrouvèrent de l'autre côté de la rive gauche de la Ngoko, alors qu'une bonne partie de leurs établissements étaient écartelés dans la région de la Haute-Sangha. Raison pour laquelle Metindi affirme que "Nos ancêtres n'avaient réellement pas d'endroit fixe où ils vivaient. Ils étaient éparpillés dans la forêt et toujours prêts à quitter les lieux"³⁰⁴.

Quand les auteurs de l'histoire des peuples de la Haute-Sangha évoquent l'assise territoriale pré occidentale des Mpiemo, le nom de Nola revient toujours. Dans ses travaux, Copet-Rougier mentionne que "Deux groupes mpiemo s'établirent entre 1840 et 1850 autour de Nola, deux autres s'installèrent à Moloundou ; deux autres groupes partirent au Congo, les deux derniers occupèrent les environs de Yokadouma"³⁰⁵. A partir de cet extrait, il est clair que les villages mpiemo avant l'avènement de la colonisation couvraient les territoires actuels du Cameroun, de la République Centrafricaine et du Congo. Concernant ce site autour de Nola, beaucoup d'informations l'ont identifié comme Bibambo, actuel localité dans le Sud-Est de la République Centrafricaine.

Le premier auteur qui parle de ce lieu est Metindi. D'après elle, les Mpiemo vivaient à Bibambo aux environs de Nola³⁰⁶. Pour cette auteure, cette localité était le plus grand centre de ce peuple avant l'arrivée des Blancs. Ceux-ci seraient d'ailleurs à l'origine de la dislocation de cette communauté restée jusque-là unie³⁰⁷. Edjondj quant à lui, écrivait que Bibambo était le premier village fondé par les Mpiemo après la traversée de la Sangha³⁰⁸. Par ailleurs, Sinang indique qu'après la traversée de la Sangha, la plus importante partie du groupe se fixa sur les rives de la Sangha au lieu-dit Bibambo³⁰⁹. Ces informations renseignent à suffisance sur l'actuelle préfecture centrafricaine comme étant le site d'habitat des Mpiemo avant la colonisation. Cette hypothèse est confirmée par Wanabenetsia, quand elle conclue

³⁰⁴ S. E. Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun", p. 29.

³⁰⁵ E. Copet-Rougier, " Histoire politico-économique", p. 60.

³⁰⁶ S. E. Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun", p. 32.

³⁰⁷ *Ibid.*

³⁰⁸ I. Edjondji Mempouth, "Etude ethno-historique des Mpo'oh", p. 60.

³⁰⁹ J. J. Sinang, "Contribution de l'oralité à l'étude", p. 26.

que ‘‘ Partis du confluent de la Sangha-Ngoko, les Mpiemo s’installèrent en territoire centrafricain sur les vallées de la Sangha jusqu’à la deuxième moitié du XIXe siècle’’³¹⁰. Cette zone n’était pas seulement habitée par les Mpiemo. Elle serait une région occupée par plusieurs autres communautés confinées aujourd’hui sous l’appellation de peuples oubanguiens. Ces peuples à l’instar des Gbaya et des Yanghéré dits centrafricains ne font guère remonter au-delà du XIXe siècle leur installation. Le sol centrafricain a constitué de tout temps, pour d’innombrables peuples africains, un lieu de transit ou une terre d’asile³¹¹. Vu leur caractère segmentaire, il est attesté que ces villages mpiemo s’étendaient jusqu’à l’actuel Cameroun.

Pour certains auteurs, ce territoire Mpiemo occupait une partie des actuels territoires du Cameroun et du Congo. Parmi eux, Ambassa affirme que les deux sous-groupes Bidjouki et Mpiemo s’étaient installés au Sud-Est de l’actuel Cameroun, aux environs de Yokadouma bien avant la colonisation³¹². Plusieurs témoignages oraux corroborent cette thèse d’un territoire ancien Mpiemo qui s’étendrait dans l’actuel Congo en passant par la République Centrafricaine jusqu’au Cameroun. D’après Mpiokali, en quittant Nola, une première colonne mpiemo fonda un village au nom d’Abo’o entre les actuels villages Mboy II et Mparo du Sud-Est Cameroun et le deuxième groupe échoua à Bamba en territoire centrafricain³¹³. C’est à la suite de la découverte d’une clairière à Mparo, qu’ils décidèrent de s’établir sur ce nouveau site en abandonnant Abo’o³¹⁴. Ainsi en 1884, le sous-groupe Bidjoki comptait 1262 individus Mpiemo établis dans une dizaine de villages qui sont Mboy, Métégomacinomori, Mparo, Nciogiboulanebone, Massembo, Mang, Menziong, Ngola, Mopouo, Bompelo³¹⁵. Certains groupes, venus de Bamba fondèrent l’actuelle localité de Gribi, village situé entre les villes camerounaises de Yokadouma et de Gari-Gombo. C’est pourquoi, Sinang pense qu’à l’époque précoloniale les clans mpiemo étaient organisés en principautés dont Gribi et Mparo étaient respectivement les capitales³¹⁶. Etant le plus important des territoires mpiemo, la région qui s’étendait de Nola à Gribi était continu, contrairement aux localités parsemées sur la rive droite de la Ngoko.

³¹⁰ L-J. Wanabenetsia, ‘‘L’hospitalité comme accueil’’, p. 36.

³¹¹ H. Deschamps, *Histoire générale de l’Afrique*,

³¹² F.D.N. Ambassa, ‘‘Les Bangando du sud-Est’’, p. 68.

³¹³ Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, MboyII, 07/09/2019.

³¹⁴ Entretien avec Eugene Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton Mpiemo Bidjoki, Mparo, 11/09/2019.

³¹⁵ L-J. Wanabenetsia, ‘‘L’hospitalité comme accueil’’, p. 36.

³¹⁶ J. J. Sinang, ‘‘ Chasse, pouvoir et société aux abords nord du bassin du Congo (XVIIe-XXe siècle’’, mémoire de DEA en histoire, Université de Dschang, 2007, <https://www.memoireonline.com> (page consultée le 12 mars 2020)

Deux sous-groupes mpiemo occupaient les deux rives de la Ngoko, ils étaient connus sous les noms de Sangha-Sangha et Djassoua. Ceux-ci étaient disséminés dans la région de la Sangha-Ngoko. Avant la colonisation, le premier sous-groupe habitait sur les bancs de sable de la Sangha³¹⁷. Les membres de ce fragment mpiemo fondèrent les grands villages aux environs de Moloundou, mais leur plus important village était Ouesso dans l'actuelle République du Congo (le soleil en langue sangha-sangha), jusqu'à l'arrivée des premiers Français dans le coin³¹⁸. Pour Beka, les Sangha-Sangha sont les habitants des îles. Ils habitaient la localité de Singha, rive droite de la Ngoko pas loin de Ouesso, avant la colonisation³¹⁹. C'est Thornell qui signale la présence des Josua ou Djassoua dans la localité d'Ouesso³²⁰. Ce qui résume à deux sous-groupes mpiemo présents dans le village d'Ouesso et ses environs avant la colonisation. Dans l'arrondissement de Moloundou, les Mpiemo du sous-groupe Djassoua se sont établis dans trois villages isolés, ce sont Tembé, Mompî et Métégomacinomori³²¹. Les auteurs tels que Robineau, signalent la présence de plusieurs villages sangha-sangha au Centre et au Nord-Ouest de la région de la Sangha-Ngoko. Ainsi, il écrit que " Le capitaine Cottes rapporte que l'on situe les Sangha-Sangha et des Bomassa sur la moyenne Sangha et le Dja. Les Missenga ou Missanga désignent encore les Sangha-Sangha qui sont dans la région de Moassi sur la Haute Sembé et la Haute Koudou"³²². On les rencontrait encore dans le village de Garabizam³²³. Toutes ces cités rurales évoquées par ces auteurs se trouvaient dans l'actuel territoire du Congo. Elles étaient en majorité plus petites à cause de la faible démographie qui y vivait.

Cette dissémination d'hameaux était due aux divisions familiales, car dès qu'il y avait désaccord entre deux frères, l'un d'eux quittait le village, accompagné de sa famille pour aller créer un nouveau village³²⁴. En plus, l'élasticité du territoire était fonction des dimensions lignagères, les limites étaient floues et changeantes, variant au gré des déplacements ou des fluctuations démographiques³²⁵. La carte ci-après illustre mieux cet éparpillement des populations mpiemo dans toute la région de la Sangha où ils partageaient certaines localités

³¹⁷ J. J. Sinang, "Contribution de l'oralité à l'étude", p. 267.

³¹⁸ C. Robineau, *Evolution économique et sociale en Afrique centrale. L'exemple de Souanké*, Paris, ORSTOM, 1971, p. 39.

³¹⁹ Entretien avec Richard Beka Loupe, 80 ans, planteur, Moloundou, 29/07/2019.

³²⁰ C. Thornell, "Des plantes à l'état sauvage", p. 9.

³²¹ L.-J. Wanabenetsia, "L'hospitalité comme accueil", p. 36.

³²² C. Thornell, "Des plantes à l'état sauvage", p. 9.

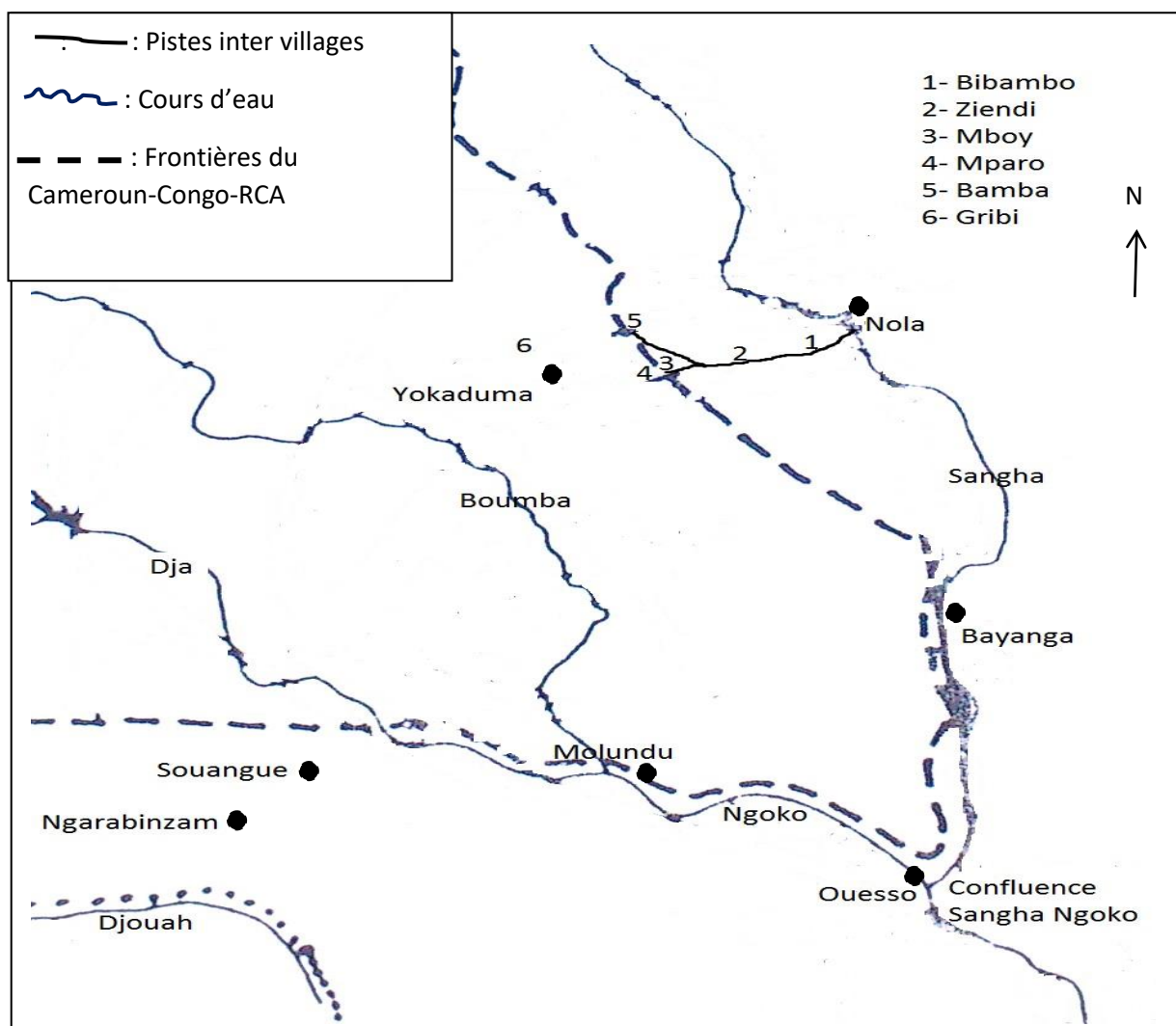
³²³ *Ibid.*

³²⁴ Entretien avec Louis Doukawombi, 72 ans, chef, interprète et secrétaire au tribunal de grandes instances de Nola (RCA), 13/09/2019.

³²⁵ C. Coquery-Vidrovitch, "Les structures du pouvoir et la communauté rurale", <https://www.persee.fr/doc/outre-> (page consultée le 13 mars 2020).

avec les Bakwelé comme l'affirme Robineau " L'actuel pays Bakwelé est occupé par des Missanga ou Sangha-Sangha, des Mabéza et des Dzem-Dzem ; on peut tenir ce dernier terme pour la corruption française de Dzangdzem, nom donné par les Djem"³²⁶. Les Sangha-Sangha dont il est question ici représentent un sous-groupe mpiemo comme c'était déjà souligné dans le premier chapitre. Cette cohabitation entre les Bakwelé et les Mpiemo est une réalité aujourd'hui.

Carte 4: Esquisse du pays mpiemo ancien



Source : Carte dressée par nous à partir des informations tirées du terrain

L'observation de cette carte permet de tirer plusieurs constats. La première remarque se situe sur l'étendue de cet espace d'établissement mpiemo. Il apparaît clairement que les Mpiemo précoloniaux vivaient dans tout le bassin de la Sangha. Ce territoire est aujourd'hui

³²⁶C. Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 39.

morcelé et repérable dans les actuels Etats modernes du Cameroun, la R.C.A. et le Congo. Cependant, cet établissement n'était pas continu dans la mesure où les villages mpiemo étaient éparpillés dans cette zone. Dans la haute-Sangha, ils étaient fixés à Nola, Bibamba, Ziendi, Bamba dans l'actuel République Centrafricaine et au Cameroun actuel à Mboy, Mparo, Gribi, etc. On les rencontrait aussi sur les rives du Dja-Ngoko, principalement à Ouessou, à Souanké, à Garabizam et à Moloundou aux côtés des Bakwelé. Et cette organisation territoriale est propre aux peuples claniques.

2- Le triangle Dja-Ivindo-Sembé : pays originel des Bakwelé

La notion de territoire Bakwelé est récente. L'histoire de la Haute-Sangha révèle que jusqu'à l'avènement de l'impérialisme européen au XIXe siècle, cette région était une zone de transit et d'affrontement entre les peuples bantu et les oubanguiens. Ainsi, aucun peuple ne pouvait se prévaloir d'être le détenteur d'une portion de cette zone, car, les affrontements étaient fréquents et à l'origine de la perpétuelle mobilité des populations d'un lieu à un autre. C'est dans cet espace que l'on trouvait les Bakwelé au XIXe siècle. A travers l'histoire de leurs migrations, on peut situer leur première assise territoriale dans la région de Sangmélina³²⁷. Sous la pression des Njem pour les uns et les Zimé pour les autres, ils quittèrent cette région sans avoir établi de véritables villages. Dans ce sens, Robineau affirme que ‘ Dans la région de la Ngoko-Sangha, les Djem et les Bakwelé avaient une base territoriale instable à cause des bouleversements de l'époque précédente et des guerres’³²⁸. Il faut attendre leur dislocation en trois colonnes pour les voir créer leurs premiers villages, qui peuvent constituer leur territoire précolonial. Ces villages s'étendaient du bassin du Dja à la région de la Sembé, en passant par le pays de l'Ivindo. Il y avait une continuité territoriale Bakwelé. Quand les Européens arrivent, cinq groupes Bakwelé vivaient déjà dans un pays arrosé par les systèmes fluviaux du Dja et de l'Ivindo³²⁹. Au cours des dernières décades du XIXe siècle, ils étaient bien installés dans leur pays actuel. Ils avaient choisi d'y rester car, il convenait parfaitement à la culture du plantain, leur aliment de base. D'autres avantages valaient la peine de conserver cette région. Les Bakwelé étaient des bons chasseurs d'éléphants et leur forêt était aussi riche en caoutchouc, produit dont les factoreries européennes avaient énormément besoin³³⁰.

³²⁷ F. D. Ambassa, ‘Les Bangando du Sud-Est’, p. 60.

³²⁸ C. Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 26.

³²⁹ Siroto Leon, ‘Masks and social organization’, p. 61.

³³⁰ *Ibid.* p. 69.

Dans le bassin du Dja, les Bakwelé étaient présents et cohabitaient avec les autres peuples bantu. D'après Robineau, les Kunabemb et les Bakwelé occupaient la forêt de part et d'autre du Dja vers la fin du XIXe siècle³³¹.

Après la dislocation du peuple Bakwelé à partir de l'actuel Cameroun vers le XIXe siècle, une partie de ses populations resta à la rive gauche du Dja. Selon les sources orales, les membres de cette communauté s'établirent d'abord à l'amont du Dja. Beka précise qu'ils y avaient créé un premier village nommé Babhis³³². Dans le même sens, Mikuek note qu'après leur affrontement avec les Zime, les Bakwelé ont construit deux villages, Beng et Babhis. A leur arrivée à la fin du XIXe siècle, les colons allemands trouvèrent les Bakwelé dans ces deux localités³³³. Cette version orale semble être moins détaillée que celle de Goga.

Goga signale que les Bakwelé ou Essel dans la fuite des Zime se seraient scindés en deux groupes. Le premier s'installa à Sangmélina et s'assimila aux Bulu³³⁴. Les rescapés de ces derniers sont reconnus aujourd'hui dans cette zone sous le vocable d'Essele. Quant à la deuxième colonne, sous la l'orientation des Baka, se dirigea vers Yokadouma. Elle s'établit d'abord aux environs de l'actuelle ville de Yokadouma, où elle fonda le village Mintom³³⁵. Mal à l'aise par le voisinage des Mvong-Mvong, tous les membres de ce groupe décidèrent de quitter le site. Ils prirent la direction de l'actuelle Moloundou, le premier site qu'ils occupèrent s'appelait Djembe. Il était situé sur la rive gauche de la Ngoko. Après ils bâtirent plusieurs autres villages dont Mepale, Lobila, Bossaka, Ngoko, Epaka-Pembe et Ndongo à l'amont du Dja, aux environs des chutes de Chollet, tous sur la rive gauche de la Ngoko³³⁶. Cette position proche de leurs frères de la rive droite, leur permettait de maintenir le lien territorial, et les conséquences de ceci a été les rapports culturels qu'ils continuaient à entretenir avec eux à travers les mariages inter claniques, les manifestations rituelles, etc.

Daba évoque qu'après avoir rejoint la rive droite du Dja, les Bakwelé s'établir à Ngoïla, actuelle localité de Ngbala dans l'actuel espace de souveraineté congolais³³⁷. Au fil du temps, certaines des populations d'entre elles évoluèrent vers Sembé. Elles fondèrent

³³¹ *Ibid.* p. 39.

³³² Entretien avec Richard Beka Loupe, 80 ans, planteur, Moloundou, 29 /07/2019.

³³³ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

³³⁴ J. Goga Messakop, "Les dix interdits culturels bekwel" (inédit)

³³⁵ *Ibid.*

³³⁶ *Ibid.*

³³⁷ Ngoïla est le nom pro-occidental de l'actuelle localité de Ngbala au Congo. Elle est passée tour à tour de Ngoïla à Fort Soufflay (nom de l'administrateur colonial français de ce poste territorial, tué par les résistants Bakwelé en 1909) sous l'administration coloniale française à Ngbala aujourd'hui. Source : C. Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 39.

plusieurs villages sur les pistes qui allaient à Sembé, Bolozo et Ouesso³³⁸. Dongo situe le premier village Bakwelé dans l'actuel territoire congolais, à Iteh dans la zone de Souangué (actuelle Souanké)³³⁹. C'est un pays qui occupe les espaces forestiers au Sud des Djem et du Dja-Ngoko, entre cette rivière, le Djouah affluent de l'Ivindo et la Mambili, affluent de la Sangha³⁴⁰.

Les Bakwelé occupaient généralement les pistes Souangué-Garabizam, Souangué-Sembé, Sembé-Ngoïla, Sembé-Ouesso. Souangué est l'un des premiers sites conquis par les Bakwelé. Robineau le dit en ces termes :

Les Djem se trouvent donc dans leur habitat actuel sur un territoire Bakwelé, [...], ils n'avaient qu'un droit de jouissance qu'ils partageaient avec les véritables possesseurs du sol. Mais également une tradition Bakwelé fait de la région de Souanké un territoire Kota (Bakota) dont les habitants auraient été délogés par les Bakwelé sous la poussée Djem. [...], les Djem auraient repoussé bien davantage les Bakwelé si les Européens n'étaient pas venus stabiliser l'assise géographique des groupes. La carte du peuplement établie vers 1910 à l'aide des croquis de l'histoire militaire de l'A.E.F., des rapports administratifs et de la carte d'état-major de 1934 montre un habitat en nappe avec un quadrillage de pistes et des liaisons dans toutes les directions³⁴¹

En dehors du caractère indicatif du territoire Bakwelé extrait de ce fragment de texte, il ressort aussi qu'il y avait une sorte d'instabilité territoriale dans cette région. Jadis espace d'habitat des Bakota, Souanké est passé de leurs mains à celles des Bakwelé, et plus tard territoire partagé entre les Djem et les Bakwelé. Les grands centres de peuplement Bakwelé étaient Souanké où était distribué le sous-groupe Mebeeza, peuplé majoritairement par les Ebaa, Ngoïla par les Mékwob³⁴². Au-delà du Djouah, l'actuel Sembé, c'était le territoire du Gabon, la distribution des populations Bakwelé atteignait cette région située au Sud-Ouest de Souanké. Les échanges matrimoniaux entre ceux situés au Sud-Ouest et ceux du Nord-Est, se faisaient grâce à la proximité entre ces régions. En plus, c'était la matérialisation de l'extension du territoire Bakwelé jusqu'au Sud.

La présence Bakwelé au Gabon est reconnue par certaines sources orales, à l'instar de Mikuek qui mentionne la descente de l'un de leur groupe vers le Nord de ce pays après leur dislocation³⁴³. Rufin Mimbo déclare que :

Selon le récit épique de NabouaYessa, après avoir quitté le Sud de l'actuel Cameroun, les Bakwelé s'installèrent autour du mont Ivindo. Ils fondèrent plusieurs villages dont Mefouka, Nèmekom,

³³⁸ Entretien avec David Daba, 52 ans, Attaché politique à la Sous-préfecture de Ngbala (Congo), 26/08/2019.

³³⁹ Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur à Ngbala (Congo), du 27/08/2019.

³⁴⁰ C. Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 29.

³⁴¹ *Ibid.* p. 39.

³⁴² *Ibid.*

³⁴³ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

Tapayon, Zangbé dans les environs de l'actuel Mekambo. D'autres s'établirent à Zoula Mikanz, Imbong, Massombo et Mazingo³⁴⁴.

Plusieurs témoignages écrits confortent cette position. Sur ce, Deschamps déclare que lors de l'arrivée des Européens au XIX^e siècle, les Bakwelé s'étendaient jusqu'à Mipemba. Leurs principaux villages étaient Bègèle, Zomitanga et Tolomaya³⁴⁵. Toutes ces localités occupaient l'actuel territoire du Gabon.

Quant à Cheucle, elle étale les Bakwelé pendant la période précoloniale sur les localités de Mvand'hi, Zakamatou, Mekambo et Makokou³⁴⁶, toutes actuelles villes du Nord-Est du Gabon. Au vu de la continuité de cet espace d'établissement bakwelé pré occidental, il est évident que l'unicité territoriale bakwelé à l'époque était une réalité. Dès lors l'hypothèse selon laquelle les Bakwelé avaient un territoire est inaliénable. Ce vaste espace géographique s'étendait dans les territoires de l'actuel Cameroun, le Congo et le Gabon. La carte ci-après est révélatrice de cette réalité historique.

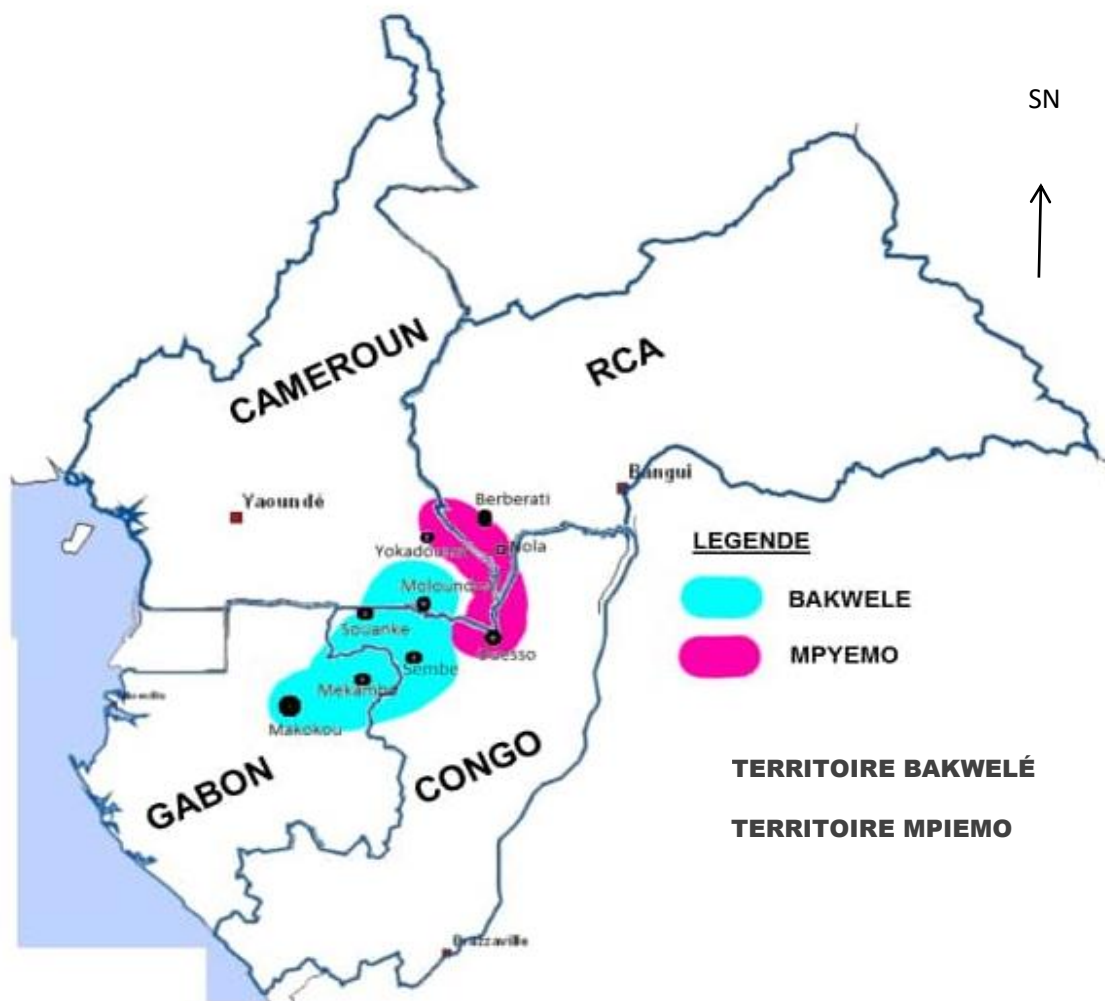
³⁴⁴ Entretien téléphonique avec Rufin Membo, 55 ans environ, Makokou (Gabon), 24/01/2021.

³⁴⁵ H. Deschamps, *Traditions orales et archives*, p. 76.

³⁴⁶ M. Cheucle, "Vers une description de la langue", p. 11.

Ce territoire est aujourd'hui morcelé et repérable dans les actuels Etats modernes du Cameroun, du Gabon et de la République du Congo. Au demeurant les communautés mpiemo et bakwelé avaient bel et bien des territoires avant la colonisation. Constitués parfois de villages et en bonne partie des hameaux, ils étaient continus dans certains endroits et assuraient par ce caractère l'unité territoriale des populations de ces deux groupes. Dans ces espaces, ces communautés avaient une organisation politique segmentaire. La carte ci-après résume l'occupation spatiale ancienne de ces communautés avant la colonisation.

Carte 6: Localisation des territoires Mpiemo et Bakwelé dans la sous-région de l'Afrique centrale



Sources: C. Robineau, ‘‘ Culture matérielle des Djem de Souanké, objets « et Monde », in *Ostom collection de référence*, tome VII, n° 11657, 1967, P.38.

C. Thornelle., R. Bessamia. Et al., ‘‘ Des plantes à l’état sauvage chez les peuples Mpiemo : leurs noms et leurs usages’’, in *Institutionen for orientaliska och Afrikanska spark Goteborgs Universitet*, Goteborg africana informal series n°05, 2005, p. 11.

Cette carte livre des espaces d’établissement bakwelé et mpiemo qui s’étirent sur plusieurs Etats modernes actuels. En vert, est représenté le territoire bakwelé, qui traverse actuellement les Etats du Cameroun, Congo et du Gabon. Et en rouge, on peut observer l’espace mpiemo qui englobe le Cameroun, le Congo et la République Centrafricaine. Cette unité territoriale était complétée par les aspects sociaux.

A- Les Bakwelé et les Mpiemo : deux peuples segmentaires de type clanique

Le caractère segmentaire d'une organisation politique renvoie à une sorte de pouvoir émietté, partagé entre plusieurs entités. Les anthropologues, sociologues et historiens, au bout de leurs recherches, avaient attribué ce modèle de gouvernement à certains peuples du bassin du Congo. L'analyse portée sur cette articulation permet d'admettre que les Mpiemo et les Bakwelé font partie de ces peuples. Ajouté à la particularité fragmentée de leur territoire, le concept de pouvoir et la place du chef au sein de ces deux communautés sont autant d'éléments d'étude.

1- Organisation politique segmentaire mpiemo

L'organisation politique d'une société renvoie à trois éléments fondamentaux : la législation, la justice et la protection. Il s'agit d'administrer les biens publics sur la base des lois, en assurant le maintien de l'ordre public et la protection des gens. Celui qui est chargé de jouer ce rôle jouit d'un pouvoir politique. Ce pouvoir est un type de pouvoir qu'une personne ou un groupe de personnes exerce dans une société. La société mpiemo précoloniale n'était pas anarchique, mais elle était soumise à une organisation appropriée à sa survie et sa stabilité, c'était une structure fragmentaire du pouvoir. Dans ses travaux, Metindi reconnaît aux Mpiemo ce type d'organisation. Elle avance ainsi que "Installés dans la région centrafricaine entre le XVIIIe et le XIXe siècle où ils fondèrent leur premier grand village Bibambo, les Mpiémo devenus de plus en plus nombreux avaient mis sur pied une organisation politique et militaire propre et caractéristique des peuples de la forêt"¹. Maintenant on peut se poser la question sur le type d'organisation politique ou de société qui prévalait dans cette communauté ; puisqu'il en existe plusieurs.

Sur la base de la centralisation politique, il existe plusieurs types de sociétés : la société segmentaire organisée sur la base des lignages ou clans, la chefferie, le royaume ou Etat primitif et l'Etat moderne². Pour desceller le type de société que constituaient les Mpiemo précoloniaux, il faut leur trouver des contenus.

La société segmentaire est clanique ou égalitaire ; il s'agit d'une société sans Etat. Trivialement, on parle d'un peuple qui n'a pas de véritable chef, ou s'il existe, n'a pas un pouvoir fort et étendu. C'est pourquoi certains ont maladroitement parlé de "société¹²⁵ acéphale"³ ou multi-centrée. Elle est l'opposée de la société étatique, qui relève d'un

¹ S. E. Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun", p. 54.

² Travaux et documents de l'ORSTOM, *Nature et formes de pouvoir*, p. 26.

³ Il n'existe pas de société acéphale mais plutôt de sociétés décentralisées ou claniques

véritable pouvoir centralisé. Ici le chef est souverain et détenteur d'un pouvoir puissant. Sur la base de ces deux définitions, il ressort que le peuple mpiemo est une société segmentaire. D'ailleurs, dans sa publication, Sinang parle des peuples du Sud-Est Cameroun dont font partie les Mpiemo, comme étant ceux qui ont un modèle structuro-politique de type lignagère⁴. Il s'agit d'une structure clanique du pouvoir. Bahoken et Antangana situent la base ou la cellule de cette structure politique au niveau de la maisonnée ou *nda*⁵. Quant à Metindi, elle affirme que " Le pouvoir politique mpiemo relève différents degrés d'autorité. Il s'exerce d'abord par le chef de famille, *Sango mpandjô*, au sein de chaque lignage ou *mpandjô*"⁶. Ce mode d'organisation politique n'est pas l'apanage des Mpiemo, mais concerne tous les peuples forestiers du Cameroun comme tout le groupe Pahouins et Ko'ozimé. Dès lors son étude répond à une analyse structuro-fonctionnelle.

Sur le plan structurel, il existe trois différentes échelles de chefferies, le chef de famille au sens strict du terme ou *Sango djoô bori*, le chef du lignage, famille au sens large ou *Sango mpandjoô*, le chef de clan ou *Sango bori*⁷. Tous ces chefs gèrent une parcelle d'autorité plus ou moins limitée. Ce qui fait dire à Alembo II que " Le pouvoir politique Mpiemo a plusieurs degrés d'autorité"⁸. Si le pouvoir est une force au service d'une idée ; une force née de la conscience sociale, destinée à conduire le groupe dans la recherche du bien-être commun et capable, le cas échéant, d'imposer aux membres l'attitude qu'elle commande⁹, voilà comment il fonctionnait dans la société précoloniale mpiemo.

Le chef de famille, de la maisonnée ou *Sango djoô bori* est automatiquement l'un des fils mariés du chef de lignage, *Sango mpandjoô*¹⁰. Il veille à l'encadrement de sa famille, et à sa protection. Son autorité s'applique sur sa femme et ses enfants. Il partage ses repas au *mpandjoô* avec les autres membres du lignage et prend part aux palabres qui concernent l'ensemble du lignage¹¹. Malgré la portion infime de son pouvoir, dans sa maisonnée il est un véritable chef. Cette autorité s'est souvent manifestée lors des conflits avec le reste de la famille par la décision de quitter le village ou *dali* avec femme et enfants pour aller se fixer ailleurs. C'est ce qui justifie par conséquent la multitude d'hameaux parsemés dans la grande

⁴J. J. Sinang, " Chasse, pouvoir et société aux abords".

⁵J. C. Bahoken ; E. Antangana, *La politique culturelle en République Unie du Cameroun*, Paris, les Presses de l'Unesco, 1975, pp. 15-16.

⁶Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, MboyII,07/09/2019.

⁷Entretien avec Nkalika-Paka Edouard, 81 ans, instituteur retraité, Yokadouma, 05/19/2019.

⁸Entretien avec Eugene Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton Mpiemo Bidjoki, Mparo, 11/09/2019.

⁹G. Burdeau, *Traité des sciences politiques*, Paris, LGDJ, 1980, p. 2.

¹⁰Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, MboyII,07/09/2019.

¹¹Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, MboyII,07/09/2019.

forêt équatoriale. A ce propos, concernant une autre société forestière de l'Afrique centrale au Gabon, Mboyi Moukanda disait que "le choix était donc libre car la terre ne manquait pas. Il suffisait, pour éviter les procès, de ne gêner en rien les gens qui auraient des intérêts antérieurs dans le même terroir"¹². Par exemple, Anda justifiait le départ d'un homme avec sa famille du village d'origine pour éviter des problèmes avec un ou les autres membres de la famille¹³. Beaucoup de villages ont été fondés sur la base de ce genre de départ. Il devenait par conséquent le fondateur et le chef du nouveau village. C'était pour montrer l'autorité et la marge d'autonomie qu'avait un *Sango djoô bori*, en dépit de sa soumission éternelle au chef de lignage.

Le chef du lignage ou *Sango mpandjoô* est à la tête de plusieurs familles nucléaires ou simplement à la tête de la famille au sens large. Il est le fondateur du lignage et est considéré comme le plus proche des ancêtres¹⁴. Dans le cas des villages homogènes, il pouvait être chef de village surtout s'il est de la lignée du fondateur. Ce qui fait dire à Bahoken et Antangana que "Dans la majorité des communautés sociales du Cameroun précolonial, le village est l'unité géopolitique comprenant plusieurs lignages à l'intérieur de laquelle il existe une multitude de rapports entre villageois"¹⁵. C'est dire l'importance qu'avait le chef d'un lignage dans les sociétés anciennes de la Haute-Sangha. Il avait pour rôle la gestion du patrimoine clanique dans le village, la protection de tous les membres du lignage, mariait fils et filles de sa lignée. Il était aussi une sorte d'arbitre dans tous les litiges concernant ses descendants. Grosso modo, il était un *pater familias* dont l'autorité assurait l'unité du groupe et la conservation des valeurs culturelles passées. Dans la mesure où il n'était pas chef de village, il était notable à la chefferie du village et participait à tous les conciliabules concernant les affaires politiques, économiques et sociales du village. Ce fonctionnement était légende en Afrique centrale. La preuve, les segments lignagères gabonais fonctionnaient de façon similaire. Ainsi, les chefs des différents segments de lignages disposaient d'une autonomie bien marquée, mais respectaient les droits et l'autorité de l'ainé du lignage fondateur du village¹⁶. Cependant, ce chef lignager était sous l'autorité du chef de clan, autrement appelé *Sango bori* ou père des hommes.

¹² L. C. Mboyi Moukanda, "La pratique des échanges commerciaux", 2013, p. 103.

¹³ Entretien avec Anda Remi Chancelier, 65 ans environ, planteur, Djako'o, 1^{er}/09/2019.

¹⁴ S. E. Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun", p. 56.

¹⁵ J. C. Bahoken ; E. Antangana, *La politique culturelle en République Unie du Cameroun*, Paris, les Presses de l'Unesco, 1975, p. 16.

¹⁶ L. C. Mboyi Moukanda, "La pratique des échanges commerciaux", p. 109.

Sango bori est le père de tous les lignages, *mempandjoô* et de tous les villages homogènes. Pour Sinang, à la tête de chaque clan se trouve un chef, assisté des anciens qui font office de notables. L'âge et l'expérience fondent son autorité. Il garantissait l'unité du clan. En communion avec les ancêtres et les esprits de la forêt, il veille au bien-être de la communauté et à la cohésion sociale, sur la base du respect de la coutume qui définit le code de conduite¹⁷. L'auteur continue en disant qu'« A l'époque précoloniale, les clans mpiemo étaient organisés en principautés »¹⁸. A l'instar du chef de lignage, il arrivait aussi que le chef de clan soit à la tête du village.

Le chef du village, *wani dali* était la plus haute autorité politique précoloniale mpiemo. Le village était formé de plusieurs *mpandjoô* ou *mempandjoô*. Son chef était assisté d'un conseil gérontocratique¹⁹. Le choix du chef était fait sur la base de plusieurs critères : Il devait être issu du lignage fondateur du village, être le plus âgé de ce lignage, il était donc le *Sango mpandjoô*. Le choix d'un descendant du fondateur du village n'avait de sens que pour conserver la souche parentale. Quant à la condition liée à l'âge, elle montre l'importance de la primogéniture au sein de la société mpiemo. Ce choix du chef assurait la cohésion sociale du groupe. Nous avons les cas de Ntsiounh, patriarche *Djankora* à Mparo dans le territoire actuel du Cameroun et Ndjendi aîné du clan *Djamboro* à Ziendi, village situé en République Centrafricaine²⁰. Sur ce, Il devait être un personnage respecté, ayant des valeurs sur le plan social, matériel et spirituel²¹. La transmission du pouvoir était héréditaire, l'aîné biologique succédait au patriarche défunt. De son vivant, le patriarche pouvait désigner son frère, son fils ou son neveu comme son successeur et transmettait la chefferie à l'un d'entre eux²². Celui-ci avait plusieurs attributions, allant du chef de terre au chef de guerre. Il était porte-parole du lignage et du village devant le clan et membre du conseil des anciens. Il était le plus proche des ancêtres, maître et protecteur qui veille à la destinée des membres de sa famille et du village. Il garde les siens dans le respect des us et coutumes, nomme les nouveaux nés soit en souvenir d'un ancêtre disparu, soit à un membre de son *mpandjoô*, il choisissait parfois leurs épouses, il règle les palabres. Il était assisté dans ses fonctions par un conseil des anciens, *mbea-bi wani*, formé des chefs des différents lignages. Ils avaient pour rôle de garantir la cohésion du groupe social en promouvant la solidarité, veiller sur les traditions, les principes

¹⁷ J. J. Sinang, « Chasse, pouvoir et société aux abords ».

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ S. E. Metindi, « Les Mpiemo de l'Est Cameroun », p. 57.

²⁰ Entretien avec Patrice Abeladjeli, 45 ans environ, prêtre catholique originaire de la RCA, Yokadouma, 16/09/2019.

²¹ *Ibid.*

²² S. E. Metindi, « Les Mpiemo de l'Est Cameroun », p. 88.

de justice. Par ailleurs Ngimbog fait un large commentaire sur les qualités et les attributions des chefs des sociétés lignagères précoloniales :

Dans la société ancienne, le chef était investi d'un pouvoir traditionnel, et sa mission principale était de veiller sur son peuple en garantissant sa sécurité et tranchant les litiges qui étaient portés devant lui. Dans l'exercice de sa fonction de juge, le chef était entouré d'un collège de notables, gardiens de la tradition et des valeurs morales qui constituaient le socle sur lequel était bâtie la société. C'est dans cet esprit que fonctionnait l'arbre à palabre traditionnel et à l'ombre duquel les litiges examinés publiquement et contradictoirement, tandis que les jugements étaient rendus en premier et dernier ressort, à la satisfaction générale étant donné que tout le système reposait sur la confiance que le peuple entretenait vis-à-vis de son chef et de ses conseillers²³

En une expression locale et explicitement Alembo II résume les qualités du chef mpiemo, c'est *waniabenendjia*²⁴. Ceci signifie que primo le chef est avant tout un humain, dès lors qu'il a des limites et des faiblesses. Par conséquent il invite son peuple à la tolérance et l'indulgence à son endroit. Secundo, il se donne pour devoir d'accomplir sa mission dans la justice et l'impartialité. Chez les anciens Mpiemo comme par ailleurs dans le bassin du Congo, on distinguait le chef à travers ses attributs. Selon Alembo II, les symboles de la chefferie mpiemo étaient :

- Une tenue d'apparat, *yeré*, fabriquée à base d'écorce tannée de bois, soutenue au niveau des hanches par une ceinture en peau d'hippopotame, *londo*. Elle était accompagnée d'une sorte de pagne en bas, *bilâ*,
- Un bâton de commandement, *choum ndambi*
- Un chasse-mouches, *mbembo*, chasse les mauvais esprits aux environs du chef et symbole de justice ; puisque d'après le domaine métaphysique ces esprits prennent parfois la forme des mouches pour perturber le chef,
- Un sabre, *mogea* ou *gbassa*, outil de défense du chef,
- Le trône du chef, *degi*, en bambou de raphia ou rotins, assorti sur son dossier d'une peau de serpent boa, *kori mbombo*, symbole du combat,
- Un tapis en peau de panthère, *kori ngoye*, symbole de la puissance et la force du chef²⁵. A ces symboles de la chefferie mpiemo Metindi ajoute :
- Deux clochettes pendues au bout de la ceinture, signes du rassemblement,

²³ Laurent-Roger Ngimbog, 'La justice administrative à l'épreuve du phénomène de la corruption au Cameroun'. In *Droit et Société*, Paris, L.G.D.J., 2002, p. 304.

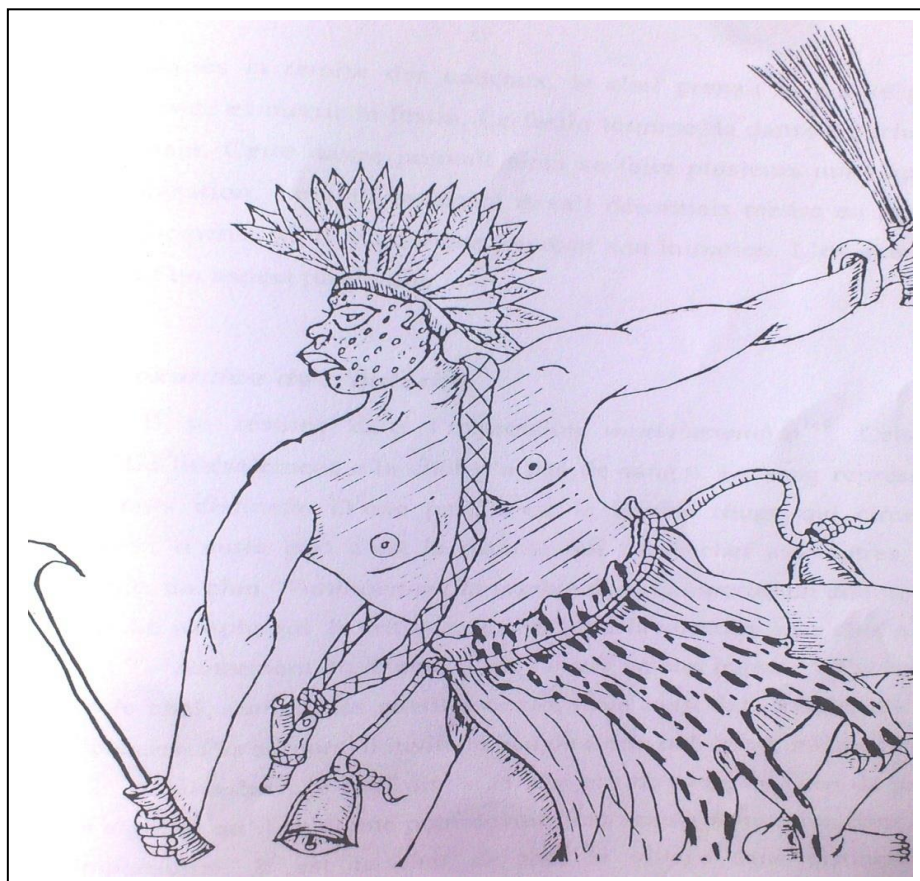
²⁴ Entretien avec Eugene Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton Mpiemo Bidjoki, Mparo, 11/09/2019.

²⁵ Entretien avec Eugene Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton Mpiemo Bidjoki, Mparo, 11/09/2019.

- Deux peaux de civette, *kori-sing*, suspendues sur le vêtement d'écorce, expression du pouvoir sacré du chef, qui disait-on, avait la faculté de prévoir les événements,
- Un grand anneau au poignet gauche, *atchoumo tchang*, signe de noblesse, expression du rang social,
- Un bonnet en peau surmonté d'un panache de plumes d'oiseaux, signe de puissance²⁶.

La remarque évidente est que les éléments distinctifs du chef précolonial mpiemo symbolisent la forêt, microcosme de la communauté sociale dont il est issu. On retrouvait généralement les mêmes attributs chez les autres chefs des peuples forestiers à l'instar des Bakwelé. C'est pourquoi sur la base de leurs tenues d'apparat, tous les chefs du bassin du Congo donnaient l'impression d'appartenir à la même lignée ou d'être habillés par la même personne. C'est la preuve que dans cette partie de l'Afrique centrale, il existait déjà une intégration culturelle, sociale et régionale.

Figure 5: Représentation d'un chef mpiemo précolonial



Source : S. E. Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun", p. 101.

²⁶S. E. Metindi, "Les Mpiemo de l'Est Cameroun", p. 99.

A la lumière de ce qui précède, il est clair que le pouvoir politique chez les Mpiemo anciens était sectionné. Le territoire que le chef administrait ne dépassait pas les limites de son village ; d'où l'expression de « peuples segmentaires » en opposition aux « sociétés étatiques » que leur collaient les explorateurs²⁷.

Ce mode de pouvoir politique réduit et émietté peut être justifié par l'éloignement de la zone des grands centres commerciaux qu'étaient certaines régions côtières, véritables points de diffusion de modèles politiques. L'épaisse forêt équatoriale, en dehors d'être une mer de produits alimentaires, était une grande barrière entre les peuples de la forêt avec l'extérieur où pouvait venir les changements organisationnels comme c'était le cas du peuple Mpiemo. Dans un autre sens, on peut imaginer que le choix de s'enfoncer dans cette vaste forêt était pour des besoins de protection contre les autres peuples bien organisés et conquérants. Mais soutenir cette thèse serait minimiser l'attractivité de cette zone. L'avantage de ce modèle égalitaire de gouvernance réside au niveau de leur flexibilité, par conséquent il a survécu à la colonisation contrairement à certains royaumes africains qui ont été démantelés par l'impérialisme occidental.

L'organisation militaire était coiffée par le chef, assisté par son conseil, *Sango membandjoô*. Il décidait de déclarer la guerre, *ndambi*, contre un ennemi, mobilisait tous les hommes valides du village, scellait les alliances. Dans une situation de guerre, le chef devenait le chef militaire, *ngouogo ndabi*. Il était le stratège, mais restait toujours en arrière des troupes. Chez les Mpiemo, les généraux, *nkang ndabi* étaient au premier plan. Ils furent des guerriers robustes et féroces formés mystiquement pour les occasions conflictuelles. Ils développaient les tactiques sur le champ de guerre²⁸. L'exemple le plus connu de cette organisation militaire chez les Mpiemo se trouve dans l'histoire de la guerre Mpiemo-Mvong-Mvong²⁹. Dans son témoignage, Mpiokali raconte que le chef de village Mparo (rocher), Mewandja, était le chef de guerre, mais avait laissé la tête de l'armée à l'un de ses généraux le mystérieux, Likawolo, qui semble être le héros de cette guerre³⁰. Une version différente parle plutôt de Mentoungué comme *Ngouog ndabi* et du *nkang ndabi* Nkombo³¹. La deuxième ligne

²⁷ Travaux et documents de l'ORSTOM, *Nature et formes de pouvoir dans les sociétés dites acéphales. Exemples camerounais*, Paris, ORSTOM, 1982, P. 30.

²⁸ Entretien avec Jean-Paul Yabela, 65 ans, ancien maire de Bilolo, Bilolo (RCA), 13/10/2019.

²⁹ Dans l'histoire des migrations et installation mpiemo dans la région de Yokadouma, les auteurs mentionnent un conflit armé qui a opposé les Mpiémo et leurs voisins Mvong-Mvong à la veille de la colonisation allemande. La cause de cet affrontement serait l'hostilité des Mvong-Mvong envers les Mpiemo. L'issue de cette guerre est controversée. Source : Entretien avec Eugène Elie Alemba II, 33 ans, chef de canton Mpiemo Bidjoki, Mparo, 11/09/2019

³⁰ Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, MboyII, 07/09/2019.

³¹ S. E. Metindi, 'Les Mpiemo de l'Est Cameroun', p. 122.

était constituée par des fantassins, *loumili ndambi*, chargé d'exécuter les ordres des *nkang ndabi*. Cette prééminence du chef touchait aussi le domaine judiciaire. Les Mpiemo avaient plusieurs types d'armes de guerre : sabre, *moguéa*, lance, *ankô*, couteau de jet, *kpenga*, poignard, *tchéon*, bouclier, *kouno*.

Figure 6 : arme de guerre des Mpiemo anciens (lance, ankô)



Source : cliché Koviél Marcel Songo le 11 septembre 2019 à Mparo

Certes, il est le justicier dans son village, mais toujours assisté par le conseil des notables. Ils siègent sur les cas de crimes physiques, mystiques, vols, adultères, etc. Cette organisation judiciaire Mpiemo est aussi perceptible chez les peuples voisins. C'est pourquoi chez les sociétés bantou du Gabon, Mboyi parle du chef dans le domaine judiciaire comme " l'arbitre des conflits entre les lignages"³². Mais il fait la réserve selon laquelle " Il faut toutefois noter que si le chef de village était investi du pouvoir de rendre justice, c'était en fait à l'un de ses conseillers, spécialiste du droit coutumier, qu'il revenait après audition du prévenu, de proposer en secret le verdict que le chef de village se chargeait de prononcer en public. En général, la sanction variait selon la gravité de la faute"³³. Au terme de cette analyse de l'aspect politique dans la société Mpiemo, Il faut retenir que le pouvoir était partagé entre les unités sociales chez les Mpiemo. Du chef de famille au chef de clan, en passant par le chef de village, chacun avait sa parcelle de pouvoir. Néanmoins, c'est le chef de village qui avait un véritable pouvoir territorial. C'est pourquoi parmi ses prérogatives, il était le chef de guerre et l'arbitre des litiges entre les lignages. Au demeurant ce model structuro-fonctionnel de gouvernance a été un facteur d'unité dans la société mpiemo précoloniale, dès lors, qu'une solidarité régnait entre les membres d'un clan et entre plusieurs clans à travers les alliances de différentes natures.

³²L. C. Mboyi Moukanda, " La pratique des échanges commerciaux", p. 109.

³³*Ibid.* p. 123.

2- Une société bakwelé segmentaire et patrilinéaire

L'autorité politique est le pouvoir de commander, d'être obéi. Elle implique les notions de légitimité de commandement et d'obéissance, d'un autre pouvoir qui impose l'autorité. C'est encore une organisation qui est chargée de l'administration politique d'une société. Chez les Bakwelé, cette autorité avait un caractère diffus et plus informel. Dans ses travaux, Robineau affirme que " Les tribus Djem et Bakwelé précoloniales avaient une organisation politique très morcelée, à cause des bouleversements de l'époque précédentes et d'un certain nomadisme imposé par leur économie primaire et pour lesquelles la guerre constitua une noble activité"³⁴. Pour Sirotto:

Among the Dja (Eastern) Bakwelé at least, no constituted Central authority existed in the village. They had no term for "village chief", the term closest to it in significance was "Kum del" "founder of the village", but this was in no way equivalent to a position of authority. In purely formal terms, the Bakwelé village would approach the category of "acephalous autonomous villages" as set forth by Eisenstadt (1959: 209-10) but would not accord well with his implied criterion of government being a function of formal associations³⁵.

Sirotto pense que parmi chez les Bakwelé du Dja, aucune autorité centrale constituée n'existait dans le village. Ils n'avaient pas de terme pour "chef de village", le terme le plus proche de lui étant "Kum del" fondateur du village, mais ce n'était nullement pas équivalent à une position d'autorité. Le village des Bakwelé se rapprocherait de la catégorie des villages autonomes acéphales. Cette catégorisation de la société bakwelé ne fait pas l'exception, dans ce sens que presque tous les peuples du bassin du Congo se sont vu attribuer cette qualification. Cette thèse de Sirotto est loin d'être la vérité, il n'existait pas de village sans chef chez les anciens Bakwelé. La soutenir c'est penser qu'il y avait une sorte d'anarchie chez ce peuple. Pourtant cette absence d'ordre est source de désordre. Comment comprendre qu'une certaine stabilité et cohésion sociale régnaient dans cette société si ce que dit Sirotto serait vrai ? A cette question, il faut dire que le chercheur américain n'a pas raison, car il s'est trompé. Il a étudié l'organisation de la société bakwelé sur le modèle de celle des Occidentaux. Pour certains Africanistes, ce jugement est qualifié d'ethnocentrique. Parce qu'elle tend à associer ces sociétés aux milieux où règnent l'anarchie ou le chaos. Ils déclarent :

On a longtemps en tendance et l'on continue de distinguer fondamentalement, les sociétés à Etat et les sociétés sans Etat. Cette opposition risque d'être exagérée dans la mesure où le concept même d'Etat implique un point de vue ethnocentrique : qui dit Etat signifie peu ou prou structure d'Etat à l'occidental. L'expression adaptée pour qualifier les sociétés « sans Etat » de sociétés « anarchiques », même si l'on se réfère au sens étymologique du terme, est révélatrice de cette confusion, car l'absence de structures d'Etat, au sens classique hiérarchisé du terme, n'implique

³⁴ C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 29.

³⁵ Sirotto Leon, "Masks and social organization", pp. 117-118.

nullement l'anarchie : ni désordre, ni confusion, mais l'existence de structures politiques régulatrices parfois très précisément réglementées³⁶.

Cette citation tranche clairement sur cet européocentrisme qui a influencé les analyses de Sirotto. En revenant sur la structure politique des sociétés bantou de l'Afrique centrale en général et en particulier celle des Bakwelé, Mboyi déclare que :

Du nord au sud, de l'est à l'ouest du territoire, le pouvoir était clanique, lignager et familial. Le clan ou le lignage occupait ordinairement un village placé sous l'autorité d'un chef. Le chef recevait par son sacre, pouvoir moral et héréditaire d'administrer les hommes, de gérer la terre et d'autres domaines du patrimoine villageois. Il devait sa légitimité à sa naissance, à son rang. Il tenait son pouvoir des anciens (ancêtres du clan)³⁷.

Ce témoignage écrit de Mboyi, contrairement à celui des Occidentaux, a l'avantage d'avoir trouvé les termes justes et appropriés pour qualifier ces sociétés. Il parle de "pouvoir clanique, lignagère ou familial". Ce qui exprime la présence d'une organisation politique, mais pas dans le modèle étranger. Par ailleurs, certains aspects de cette structure et fonctionnement du pouvoir avaient certains éléments exotiques. La transmission héréditaire du pouvoir est l'élément le plus perceptible. En conclusion, il est clair que le peuple Bakwelé était structuré sur le plan politique, et il est question d'étudier les spécificités de cette organisation. A cet effet, l'auteur qui a étudié la pratique des échanges commerciaux dans la société précoloniale du Gabon y compris les Bakwelé, apporte des informations précises sur ce mode d'organisation. Il écrit :

Le chef du village possédait de larges pouvoirs dans le domaine administratif, il avait le pouvoir d'administrer les hommes ou tous les habitants du village ; ou encore toutes les familles et les clans du village, de gérer la terre (s'il était aussi chef de famille ou de clan) et d'autres domaines du patrimoine villageois. Il gérait et protégeait son village ; sa maison était la case centrale, communautaire du village. Il avait également une fonction « *militaire* », il devait mobiliser les hommes valides pour la défense du village en cas d'attaque. Ensuite il détenait le pouvoir politique et mystique ; le chef du village était le garant des valeurs morales et spirituelles du village léguées par les ancêtres. Enfin, sur le plan juridique le chef du village n'incarnait pas le pouvoir judiciaire sur son village ni sur les hommes. Mais en tant que membre de la juridiction traditionnelle, le chef du village pouvait alors exercer la fonction juridique pour régler les problèmes du village et rendre justice entre les hommes de son village³⁸.

En scrutant soigneusement ce fragment de texte, il est plus facile de faire une analyse fonctionnelle de la chefferie des peuples des Bakwelé du Gabon. L'auteur à travers cet extrait, déroule les attributions du chef. Son rôle s'étend du territoire, à la justice en passant par l'armée. Ce qui n'est pas à négliger comme fonction. En revanche, il est intéressant dans un premier temps, de catégoriser les unités de pouvoir chez les Bakwelé pour mieux comprendre son fonctionnement. Le premier cadre de pouvoir chez les Bakwelé était la fratrie, " *mbiack*

³⁶ C. Coquery-Vidrovitch, " Les structures du pouvoir et la communauté rurale précoloniale" in Y. Person, *Etat et sociétés en Afrique noire*, tome LXVIII, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1981, p. 54.

³⁷ L. C. Mboyi Moukanda, " La pratique des échanges commerciaux", p. 120.

³⁸ *Ibid.* p. 123.

‘’ est le seul terme utilisé pour les agrégats familiaux plus importants. Il était soit le lignage, soit le clan. Au vu de la nature hétérogène de leur village, *Baaz* était le seul cadre où se confinait le clan, *mbiack*. Ce groupe *Baaz* était donc sous l'autorité du père ou le frère aîné, tant qu'ils étaient aptes à leurs fonctions. Il n'y avait pas de terme distinctif pour cette fonction, autre que *Boomot*. Le chef de *Baaz* supervisait l'attribution des sites de maisons dans le village et des terres agricoles dans la forêt. Le *Baaz* comme *le mpandjoô* chez les Mpiemo faisait partie des sphères du pouvoir. Le village des Bakwelé est une agrégation des lignages ou clans. Alors, à l'intérieur de ces clans ou lignages était choisi un chef de village, lui-même patriarcal³⁹. Il est donc évident que toute l'organisation des Bakwelé repose sur ces phénomènes de la parenté et de l'alliance⁴⁰. Cet ordre des choses n'a pas beaucoup évolué dans la société bakwelé précoloniale. D'ailleurs, concernant cette évolution, Siroto affirme que:

*Even among the Djouah (western) Bakwelé, who were beginning to transform village leadership into a described status, the administrative aspects of government were minimally developed. In accordance with M.G. Smith's dichotomy, we would have to say that the political aspects of government among the Bakwelé were maximally expressed, although not highly developed. Again, in this sense, the village must be regarded as a political and religious entity rather than matrix of masking. The ambiguity of authority that often obtained on the level of the village unit, the baaz, often characterized the operation of the Eastern Bakwelé village as an aggregate. The village was a cluster of what were, in principle, coordinate parts: the diverse ebaaz that settled together, each under the leadership of this family head. Some of reasons for the ebaaz having united in villages have been discussed in the preceding chapter; others will become apparent in the discussion of the political and religious systems.*⁴¹

L'auteur américain, à travers ces informations, décrit la transformation mitigée qu'ont connue les Bakwelé de Djouah (ouest). Le constat qui découle de ces informations est que les aspects politiques du gouvernement chez les Bakwelé étaient exprimés au maximum, mais pas très développés. Encore une fois, dans ce sens, le village était considéré comme une entité politique et religieuse. L'ambiguïté de l'autorité qui a souvent été obtenue au niveau de l'unité villageoise, le *baaz*, a souvent caractérisé le fonctionnement du village oriental de Bakwelé comme un agrégat. Le village était un groupe de ce qui était, en principe, des parties coordonnées : les divers *ebaazou* plusieurs *Baaz*, qui se sont installés ensemble, chacun sous la direction de son chef de famille. Cette réalité est en phase avec les informations selon lesquelles auparavant, les hommes se déplaçaient en famille et non en groupe ethnique comme le faisait savoir Beka⁴². C'est ce qui peut expliquer la formation des villages par les segments de clans. À la suite de cet agencement social, une préoccupation semble se poser,

³⁹ H. Deschamps, *Traditions orales et archives*, p. 76.

⁴⁰ C. Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 69.

⁴¹ Siroto Leon, ‘‘Masks and social organization’’, p. 118.

⁴² Entretien avec Richard Beka Loupe, 80 ans, planteur, Moloundou, 29 /07/2019.

celle du fonctionnement au niveau du village de ces différentes familles sans liens de parenté. Dans ce sens, Siroto déclare que:

Once assembled in the village, the ebaaz remained discreet and autonomous entities that interacted mainly in maintaining the village and dealing with crises. Maintaining the village was a question of keeping fortifications in good repair and trails clear of undergrowth. The crises that demanded action by the village included arbitration or disputes between its ebaaz, the performance or communal rites, the organization of large-scale net-hunts and attacks upon enemy villages, and the need, real or imputed, to move the village. These matters of village policy brought the baaz-heads, and other important elders, together in meetings, help in any one of their ebaaz. Meetings were on an adhoc basis and informal in everything but certain forms of address. Consensus of the leaders was the ideal in deciding policy at these times. Often, however, the principle of ‘primusinter pares’ prevailed. In the assemblage of baaz-heads, certain individuals had innate qualities that enables them to influence decision upon a policy that would be in their interests⁴³.

Une fois assemblés dans le village, les ebaaz sont restés des entités discrètes et autonomes, qui interagissaient principalement pour entretenir le village et faire face aux crises. Maintenir le village consistait à maintenir les fortifications en bon état et les sentiers sans sous-bois. Les crises qui ont exigé une action du village comprenaient l'arbitrage ou les différends entre ses ebaaz, les performances ou les rites communaux, l'organisation de chasses au filet à grande échelle et d'attaques contre les villages ennemis, et la nécessité, réelle ou imputée, de déplacer le village. Ces questions de politique villageoise ont amené les chefs de baaz et d'autres anciens importants, réunis, à aider l'un de leurs ebaaz. Les réunions étaient ponctuelles et informelles pour tout sauf pour certaines formes d'adresse⁴⁴. Le consensus de trois dirigeants était l'idéal pour décider de la politique à cette époque. Dans l'assemblage des chefs de lignage, certains individus avaient des qualités innées qui leur permettaient d'influencer la décision sur une politique qui serait dans leur intérêt. A la lumière de ces insinuations, il semblerait que la gouvernance Bakwelé était collégiale dans les villages. Ce qui l'éloigne de plus en plus de la possession stricte du pouvoir par un individu ou un seul clan. Loin de remettre en cause l'existence d'un chef, ce type d'organisation politique s'appuyait sur le consensus, véritable mode de démocratie à l'ancienne. Cette conception du pouvoir était garante de la stabilité du groupe, elle évitait les crises socio-politiques liées à la dispute du pouvoir. Grâce à elle, la société bakwelé ancienne était unie de façon solide, les guerres intestines, les divisions étaient minorées. Et comme cette organisation politique était appliquée par les Bakwelé de toute la région étudiée, elle les a épargnés des déchirures et maintenue une fédération sur toute l'étendue de leur pays. Comme partout ailleurs, la communauté bakwelé avait d'autres types de leaders.

⁴³Siroto Leon, "Masks and social organization", p. 119.

⁴⁴Ibid.

Un leader avait généralement un ou plusieurs types de personnalités distincts ou pouvait combiner les attributs de plusieurs. Ces types de personnalités correspondaient à un petit nombre de statuts acquis qui jouaient un rôle crucial dans la vie politique des Bakwelé. La langue Bakwelé reconnaît ces statuts, bien que, à part le terme à plusieurs facettes de « groshomme », le *boo mot*, dont la signification dépend du contexte de son utilisation. Le *Tetop* était une sorte de médiateur, spécialiste et un arbitre plutôt qu'un juge. Le statut qui tendait à diviser les villages était celui de *Gon* ou de chef de guerre. Le terme désignait un homme fort et intrépide qui dirigerait des partis de guerre et des raids d'esclaves. Le *Gon* et le *Tetop* qui avaient participé à la fondation d'un village comptaient sur l'avantage d'avoir des qualités spéciales liées aux accessoires magiques. Ces deux personnalités avaient une certaine complémentarité dans la perpétuation de la société bakwelé. Le *Gon* incarnait ce type de général d'armée dont la mission était la protection du pays bakwelé de ses adversaires. Ses exploits ne dépendaient pas seulement de sa force physique, mais aussi des pratiques mystiques, l'une d'entre elle était le *Benjih*⁴⁵. La majorité des guerriers bakwelé de l'époque était initiée à cette société secrète. Le *Tetop* quant à lui était par essence un homme de paix, il jouait les médiateurs entre les lignages et les clans bakwelé. Il avait donc pour mission d'étouffer ou d'éteindre toutes les crises susceptibles de semer la discorde dans la société bakwelé. Ses prouesses de grand orateur lui permettaient de convaincre n'importe quelle personne malgré son degré de colère à revenir au bon sentiment. Ces deux personnalités bakwelé ont joué un rôle important dans le maintien de l'unité bakwelé.

A côté de ces leaders militaire et diplomatique, il y avait aussi une personnalité religieuse, c'est le *Gaa*. Dans sa pratique, le concept *Gaa* a été départementalisé, chaque culte était dirigé par un différent type de *Gaa*, les herboristes portaient aussi ce nom. Cependant, l'accomplissement des rites culturels au niveau du village était occasionnel et généralement en réponse à des crises que les Bakwelé ne pouvaient pas avoir des explications empiriques. Les épidémies, la mort des chefs, ou séquence de décès mystérieux, la chasse médiocre et les dissensions villageoises ont été les principales crises de ce type⁴⁶. Milobabiele dans le village Bahbhis était un exemple de leader religieux de la société bakwelé. Il était un prophète et conseiller du chef Messieme⁴⁷. Parmi ses prophéties, on mentionne l'avènement de l'homme blanc et de la voiture. Les groupes bakwelé partout où ils se trouvaient avaient toujours eu des

⁴⁵ Société secrète très puissante, elle était réservée aux hommes de la guerre. Elle serait empruntée aux voisins kounabembé pour les uns et aux Zimou pour les autres. Source : Entretien avec Belakouob Pauline, 72 ans, cultivatrice, Ngbala, 26/08/2019.

⁴⁶*Ibid.*

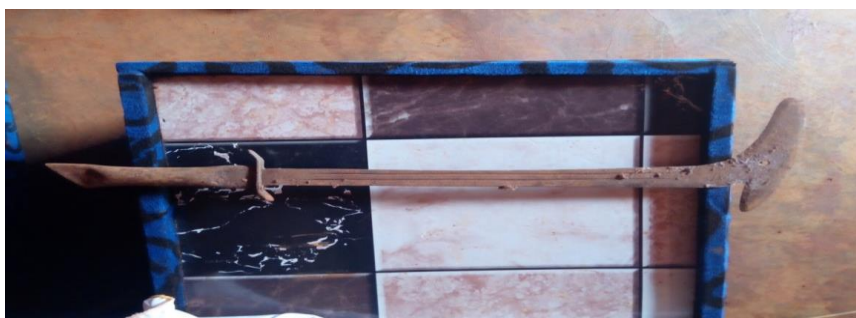
⁴⁷ Entretien avec Jean Célestin Gbala, 55 ans, planteur, Ngbala (Congo), 29/08/2019.

prophètes comme Milobabiele. Timothée Zelick corrobore cette version quand il affirme que parmi les leaders Bakwelé du Gabon il y avait les prophètes, les juges et les chefs⁴⁸. Cette confirmation de Zelick permet de conclure que parmi les leaders de l'ancienne communauté bakwelé, il y avait toujours une personnalité religieuse.

A travers ce qui précède, il est clair que l'organisation politique de la société Bakwelé est segmentaire, comme c'était le cas de celle des Mpiemo, preuve une fois de plus que les peuples du bassin de la Sangha-Ngoko avaient un même type d'organisation politique. Ce que Alexandre appelle, une structure politique de type pouvoir diffus⁴⁹. Dans ces communautés, il n'y avait pas de véritables leaders politiques, mais il existait plusieurs types par rapport à leurs différents domaines de compétence. Leur notoriété ne dépassait pas le plus souvent la sphère villageoise. Etant tombé d'accord que la réalité du pouvoir chez les Bakwelé résidait aux mains du chef de village, il est ainsi indispensable de dérouler ses emblèmes :

- *Ekez ezok* ou queue d'éléphant, symbole du commandement,
- *Mbièb*, chasse-mouche, symbolise le charisme,
- *Eko 'o*, sabre sacré, arme protectrice de la chefferie,
- *Eter*, trône du chef, siège fabriqué en bois dur, place sacrée
- *Keut ge'eh*, peau de panthère, pose pied et effigie du chef,
- *Go'os tchuing*, collier fabriquée en bronze, parures du chef⁵⁰.

Photo 8: vieux sabre bakwelé



Source : cliché Koviél Marcel Songo le 19 août 2019 à Moloundou

Ces attributs sont identiques à ceux des Mpiemo en particulier et en général ceux de tous les peuples de l'Afrique centrale. Peut-être il existe quelques petites différences. Mais concernant les sociétés de la forêt équatoriale, de façon globale, elles partagent un regalia

⁴⁸ Entretien avec Timothée Zelick

⁴⁹ P. Alexandre, "Proto-histoire du groupe Béti-Bulu-Fang : essai de synthèse provisoire" in *Cahier d'études africaines*, vol 5, n° 20, 1965, p. 520.

⁵⁰ Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur, Ngbala (Congo), 27/08/2019.

commun, constitué principalement de peau de léopard, de serpent boa, les ivoires, les crânes d'animaux (babouins, buffles), carapaces de tortue, le sabre, la lance, un chasse-mouche, plumes de certains grands oiseaux (aigle), etc. Ces objets étaient arborés dans des circonstances précises dans la société bakwelé, soit lors des grandes cérémonies, soit dans le champ de bataille. In fine, il faut dire que le caractère segmentaire du pouvoir politique bakwelé, au lieu d'être un facteur de division, était plutôt un élément unificateur, dans ce sens que tous les villages bakwelé étaient liés à travers les clans, les lignages et les familles.

La justice était faite à partir d'*eler*⁵¹. En cas d'adultère, l'amant était attaché et égorgé à moins qu'il ne fût racheté par deux pointes d'éléphants, un mouton, des lances, des faucilles. La femme était battue, attachée, injuriée et en cas de récidive, elle était gravement blessée. Le voleur pouvait être racheté par ses parents, en cas de récidive, on l'égorgeait. Le meurtre d'un membre du groupe pouvait entraîner la guerre entre les familles où étaient issus la victime et le bourreau⁵². Quand quelqu'un mourrait, on faisait l'autopsie, ou interrogeait le devin, si un organe était pourri, c'est qu'un sorcier l'avait mangé. Le devin le dénonçait, si le sorcier ne pouvait pas payer, il était enterré vivant ou brûlé⁵³. Cette méthode juridique assez rude maintenait la cohésion dans un esprit de groupe inviolable.

Au terme de cette partie il ressort que les Mpiemo et les Bakwelé après leurs migrations, se sont établis dans le bassin du Congo où ils créèrent des villages plus ou moins importants. Le pays des Mpiemo anciens était confiné dans sa plus grande étendue dans la Haute-Sangha et quelques hameaux dans la région de la Sangha-Ngoko. Son aire était moins importante comparée à celle du territoire bakwelé. Important en nombre, les Bakwelé occupaient un espace géographique situé entre le Dja au Nord, l'Ivindo à l'Ouest et la Sembe au Sud. Ce sont ces espaces qui avaient servi de territoires politiques. L'organisation du pouvoir de ces deux communautés, parfois voisines était segmentaire. Le village était l'entité politique la plus concrète, puisqu'il représentait le lieu où s'exerçait la vie sociale, politique et économique. Une sorte de mosaïque territoriale non seulement par son apparente incapacité étatique, mais par son extraordinaire capacité de résistance à toute domination centralisée, caractérisait les sociétés de l'Afrique équatoriale dont faisaient partie les Bakwelé et Mpiemo⁵⁴.

⁵¹Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur, Ngbala (Congo), 27/08/2019.

⁵² H. Deschamps, *Traditions orales et archives*, p. 33.

⁵³*Ibid.* p. 77.

⁵⁴C. Coquery-Vidrovitch, "Les structures du pouvoir et la communauté rurale".²

Au terme de ce chapitre dont la principale préoccupation était d'établir l'unité précoloniale des peuples mpiemo et bakwelé, il est indéniable que ces communautés avant l'arrivée des occidentaux étaient unies. Cette unité a été démontrée à travers le territoire, l'organisation politique, la structuration sociale et les manifestations culturelles, véritables toile et ciment de rassemblement. Malgré le caractère parsemé des anciens villages dans le bassin du Congo, il y avait une certaine continuité territoriale. La notion de frontière connue chez les peuples étatiques arrive dans cette région par le biais de la colonisation au XIX^e siècle. Leur modèle d'organisation politique qui était segmentaire et patrilinéaire, a réussi à les maintenir soudés. D'ailleurs si cette organisation territoriale et politique a su être vitale dans le maintien de l'équilibre dans ces sociétés, c'est grâce à ce modèle de structuration sociale. Centrée sur l'égalité entre ses membres, les communautés Mpiemo et Bakwelé avaient su développer une unité basée sur la convergence originelle, les légendes et également les symboles particuliers. Malheureusement l'avènement de la colonisation avec ses conséquences apporta un chamboulement total dans cette organisation qui jusqu'ici ne souffrait d'aucun problème, mais qui demandait simplement à être perfectionnée pour retrouver l'âge d'or datant.



CHAPITRE III
LA COLONISATION ET L'ECARTELEMENT DES PEUPLES
MPIEMO ET BAKWELÉ

Le vent du bouleversement colonial qui souffle sur les régions côtières d'Afrique depuis la première moitié du XIXe siècle épargne le bassin de la Sangha jusqu'aux années 1890, date de la création de la station de Moloundou. Il faut dire que jusqu'ici, le traité Germano-Douala de 1884, le traité du roi Denis et les Français de 1885, et le traité du roi Makoko des Téké et Pierre Savorgnan De Brazza de 1886 n'ont eu aucun incident sur le territoire dont font partie les pays bakwelé et Mpiemo. C'est la course à l'hinterland qui emmène les Occidentaux jusqu'aux bassins de l'Ivindo et de la Sangha, où ils finissent par s'établir. Ce nouveau contexte n'allait pas laisser indemne l'organisation sociopolitique des peuples Mpiemo et Bakwelé, étant donné que les tenants et les aboutissements de la colonisation ne prenaient pas en compte de la réaction des Africains. A cet effet, il était judicieux de se poser une interrogation. Quel incident a eu cette domination occidentale dans les pays Mpiemo et Bakwelé ? Pour arriver à la réponse de cette problématique, une évaluation du contexte d'annexion des territoires mpiemo et bakwelé est indispensable dans un premier temps et l'examen des circonstances de la balkanisation de ces espaces territoriaux, et ses corolaires dans un deuxième temps. Cette longue analyse s'appuie sur une démarche scientifique dont les méthodes sont la déduction, l'induction.

I- GENESE DU PARTAGE DES PAYS BAKWELÉ ET MPIEMO PAR DEUX PUISSANCES EUROPEENNES

Après l'abolition de la traite négrière par les pays européens, au moment où les communautés ethniques africaines se relèvent peu à peu de ces atrocités, malgré quelques guerres interethniques qui les opposent encore ; les anciens pays esclavagistes occidentaux n'ont pas attendu pendant longtemps pour lancer un nouveau mode de pillage du continent. L'impérialisme au coup de canon, parfois sous prétexte de la dette des rois africains envers certaines firmes françaises, allemandes et anglaises ou sous la forme d'une protection, commencé en Afrique du Nord et de l'Ouest, arrive quelque temps plus tard en Afrique centrale. Dès lors, le pays Bakwelé et Mpiemo entre sous la domination des grandes puissances européennes. L'examen de cette articulation s'appuie sur la pénétration des puissances colonisatrices, l'établissement des comptoirs de commerce et la création des postes administratifs dans les bassins de l'Ivindo et de la Sangha.

A- Double pénétration européenne dans les régions de l'Ivindo et la Sangha

Les régions de l'Ivindo et de la Sangha concernent tous les territoires qui se trouvent dans les bassins de ces fleuves. Ces étendues géographiques englobent les zones de l'Ivindo, de la Dja-Ngoko et de la Sangha ; espaces qui s'étendent de l'actuel Nord-Est du Gabon,

Nord du Congo, Sud-Est du Cameroun et Sud-Ouest de la République Centrafricaine. L'exploration de ces zones est l'œuvre des Allemands, Français, Anglais et même Hollandais. Le choix des expéditions des Français et des Allemands s'explique du simple fait qu'ils deviennent plus tard les maîtres de ces territoires. Les acteurs de ces explorations, qu'ils soient Allemands ou Français, sont militaires, administratifs, scientifiques et même les compagnies concessionnaires.

1- Les premiers Français dans la zone de l'Ivindo

La France est la première puissance européenne à avoir concentré plus d'expéditions dans la région de l'Afrique centrale. Après la découverte de l'estuaire du Gabon par les Portugais en 1472, plusieurs autres occidentaux, motivés par les élans coloniaux, s'intéressent à ce territoire jusque-là inexploré. Les plus importants sont les Français. Ils arrivent tour à tour sur les côtes gabonaises, chacun rempli d'intentions de faire des nouvelles découvertes matérielles et signer les traités avec les chefs locaux.

Les explorations françaises du Gabon, en l'occurrence du pays Bakwelé situé dans le bassin de l'Ivindo, sont très lointaines à l'annexion de ce territoire. En 1873-1874, le Marquis de Compiègne et Alfred Marche parvenaient jusqu'au confluent de l'Ivindo avec l'Ogooué et entraient en relation avec les riverains de cette région⁵⁵. A la suite de ce dernier, arrive l'Amiral du Quilio en août 1873 qui à son tour, visite les régions du rebord occidental du confluent Ogooué-Ivindo et signa les traités avec le roi Nyangué-Nyona des Orungu, qui reconnaît l'autorité de la France sur ses Etats⁵⁶. Cette période correspond aux dernières vagues de migrations en Afrique centrale, par exemple celle des Bakwelé et des Bakota dans la région évoquée. Certes cette situation pourrait mettre un peu de doute sur la présence des Bakwelé dans cet espace pendant cette époque, mais il est possible que quelques groupes moins importants de ce peuple eussent été là. Surtout que les mouvements des peuples se faisaient par groupe.

Pendant les années qui suivirent beaucoup d'autres explorateurs emboîtèrent le pas à Aymes et Quilio. Le frère de Savorgnan de Brazza effectua un voyage d'exploration en 1885 dans les régions qui séparent le bassin de l'Ivindo de celui de la Likouala⁵⁷. Cette exploration de Jacques De Brazza dans cette région est aussi évoquée par Mangongo⁵⁸. Jacques de Brazza, est le cadet de Pierre Savorgnan De Brazza. Comme son aîné, il entreprit aussi des voyages au

⁵⁵L. C. Mboyi Moukanda, "La pratique des échanges commerciaux", p. 268.

⁵⁶ *Ibid.* p. 268.

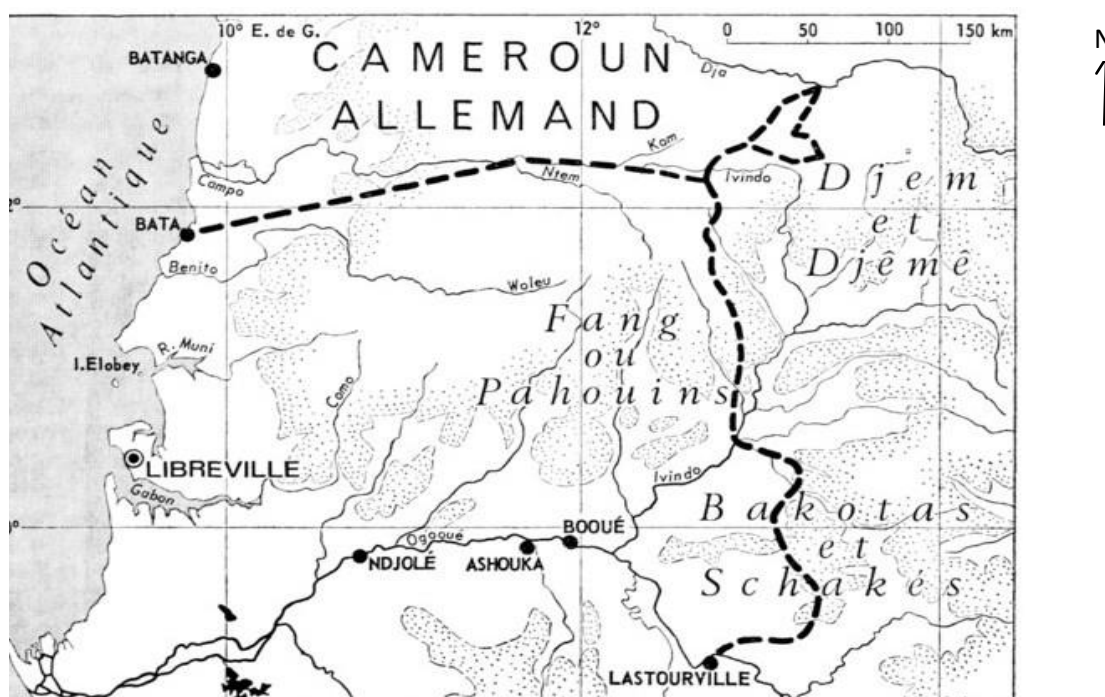
⁵⁷ A. Mangongo-Nzambi, "La délimitation des frontières du Gabon", p. 12.

⁵⁸*Ibid.* 12.


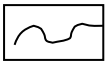
Gabon. Ceux-ci étaient à but scientifique. Et contrairement à son frère qui n'a pas foulé le territoire de l'Ivindo, Jacques lui il l'a fait.

En 1888, Crampel partit de Lastours ville au Sud, atteignit la frontière Sud de la colonie allemande du Cameroun en traversant le pays Bakota, Bakwelé et Fang avant de se retrouver sur la côte du Gabon. Pendant sa mission, il signa quatorze traités de protectorat avec les chefs locaux⁵⁹. Crampel, serait à travers cet itinéraire, le premier explorateur français qui traversa le territoire gabonais du Sud au Nord et de l'Est en Ouest. Et c'est pendant cette traversée qu'il a pu fouler le sol du territoire Bakwelé sur les rives droites de l'Ivindo. Pour plus d'illustration, la carte suivante retrace l'itinéraire de Crampel entre 1888

Carte 7: Itinéraire de Crampel



Légende

-  Itinéraire de Crampel
-  Cours d'eau

Source : A. Mangongo-Nzambi, ‘‘La délimitation des frontières du Gabon (1885-1911)’’ in A. Mangongo-Nzambi, R. Pélissier, *Cahiers d'études africaines*, vol. 9, n°33, Paris, Mouton et Co, 1969, p. 13.

L'interprétation de cette carte permet d'abord de confirmer les propos de Mangongo et de constater qu'il est plus clair que Crampel a traversé les territoires Bakota, fang, et Djem. Si

⁵⁹*Ibid.* pp. 12-18.

le nom des Bakwelé ne figure pas, c'est peut-être à cause de leur minorité démographique dans cette zone par rapport à ces autres communautés. Mais il est prouvé que les Bakota, les Fang et les Djem sont les voisins des Bakwelé avec qui ils partagent tout le nord-est du Gabon. En dehors de Deschamps qui reconnaît la présence des Bakwelé dans cette zone pendant cette époque, Zelick dans son témoignage le confirme⁶⁰. La même carte montre le décrochage de Crampel de l'Est vers l'Ouest du Gabon avec un petit passage dans le territoire camerounais. Après cette riche mission de l'explorateur français au vu de l'abondance des accords de protectorat signés avec les chefs locaux, environ 14, d'autres Français l'ont suivi à l'instar de Fourneau.

En effet, parmi les missions d'explorations qui reviennent sur les traces de Crampel, la plus importante est celle de Fourneau en 1889. Mangongo décrit ce couloir emprunté par Fourneau en ces mots :

Le 04 août, la mission de Fourneau quitta Ashouka. Elle s'éleva directement vers le Nord en suivant la ligne de fait séparant les bassins des fleuves côtiers et celui de l'Ivindo, recoupa l'itinéraire de Crampel à l'endroit où ce voyageur fut attaqué, reconnut les sources du Ntem. Elle se dirigea ensuite vers l'Ouest, parcourut la région limitrophe du Cameroun et arriva à la côte en octobre 1889⁶¹.

La trajectoire de Fourneau semble opposée à celle de Crampel pour la simple raison que le premier est parti de l'Est vers l'Ouest, alors que lui part de la côte Ouest vers l'Est. Mais ce qui intéresse cette étude, c'est son voyage dans les environs du bassin de l'Ivindo ; ce qui est susceptible de penser que pendant son parcours il aurait eu connaissance des peuples de cette région dont les Bakwelé. D'ailleurs dix ans plus tard précisément en 1899, accompagné de Fondère, ils partirent de Ouesso, passant par le pays Missenga pour reconnaître le bassin de l'Ivindo pour la construction éventuelle d'un chemin de fer de Libreville à la Sangha⁶². Preuve une fois de plus que le Français Fourneau a bel et bien exploré le pays bakwelé du Gabon. Pour le simple fait que partant du Nord-Est du territoire de l'actuel Gabon, c'est-à-dire du territoire Nord congolais jusqu'à arriver dans le bassin de l'Ivindo, cet explorateur a dû traverser tout le pays bakwelé d'Est en Ouest. Finalement, il est indéniable à travers ce qui précède, que le bassin de l'Ivindo, territoire des Bakwelé a connu la pénétration occidentale européenne en général et les Français en particulier dès le XIXe siècle. Parmi ces voyageurs, on retient le Marquis de Compiègne, l'Amiral du Quilio, Aymes,

⁶⁰ Entretien avec Timothée Zelick, 72 ans environ, Pasteur pentecôtiste Makokou (Gabon), Mindourou, 27/11/2020.

⁶¹ *Ibid.* p. 20.

⁶² C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 304.

Jacques De Brazza, Crampel et Fourneau. Certains de ces explorateurs français arrivèrent dans le bassin de la Sangha.

2- Les expéditions françaises dans le bassin de la Sangha

La France ne s'est pas seulement contentée d'explorer l'hinterland du Gabon, mais, elle a profondément pénétré l'Afrique équatoriale au point de découvrir certaines zones du Congo et de ses affluents dont la Sangha restée jusque-là inconnues des Occidentaux. Et certains des voyageurs qui ont sillonné le Gabon ; ont continué leur voyage jusqu'au bassin de la Sangha. C'est dans ce contexte que les Français Crampel, Chollet, Gaillard, Husson, Fourneau, Fondère et Savorgnan de Brazza venant du Sud, ont effectué les missions de reconnaissance dans la région de la Ngoko-Sangha, assise territoriale des peuples Bakwelé et Mpiémo.

Après le traité signé entre Savorgnan De Brazza et le roi Makoko, le projet du premier, nommé commissaire du gouvernement de la France au Gabon depuis 1883, était d'organiser les colonies du Gabon et du Moyen-Congo. Ainsi, pour étendre l'influence de son pays en Afrique centrale, il dépêche à partir de 1890 plusieurs explorateurs au Nord de leur possession du Congo. La première de ces expéditions fut conduite par l'administrateur Chollet. En 1890, l'administrateur français Chollet remontait le confluent de la Sangha et du Dja⁶³. Pendant cette même période, une mission dirigée par Gaillard et Husson reconnaissait le cours de la Ngoko⁶⁴ à partir de son confluent avec la Sangha⁶⁵. Ces deux missions françaises pénétraient ainsi le pays partagé entre les Bakwelé et les Mpiémo. Dans ce sens que la localité d'Ouessou est un ancien campement des Sangha-Sangha, sous-groupe de la communauté mpiémo, devenue plus tard le plus grand foyer bakwelé. Plus à l'Ouest de cette localité était située Souanké, une autre agglomération de villages partagée par les mêmes communautés ethniques. Cette partie du Nord-Ouest du Congo a connu le passage de Fourneau et de Fondère en 1899. Il est aussi évident qu'en remontant le cours de la Ngoko, Gaillard et Husson ont découvert les villages bakwelé de la rive droite de ce fleuve, à savoir Bolozo, Boumdel et Ngoïla. En longeant ce cours d'eau jusqu'à l'amont, c'est-à-dire aux chutes de

⁶³ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 304.

⁶⁴ Certes la Dja, la Ngoko ou la Dja-Ngoko désignerait le même cours d'eau qui sert de frontière naturelle entre la République du Congo et du Cameroun. Cependant, si on se met du côté des hydrologues, ces noms ne désigneraient plus le même fleuve. En effet, la Dja coule entre sa source dans la localité de Somalomo au Cameroun jusqu'à son confluent avec la Boumba dans les environs de Moloundou au Cameroun. De là à Ouessou, elle commence à s'appeler la Ngoko, d'où la confusion entre la Dja et la Ngoko. En revanche ce fleuve mythique qui divise le territoire bakwelé en deux fait partie intégrante de l'histoire des peuples de cette région, en l'occurrence les Bakwelé-Ko'ozimé.

⁶⁵A. Mangongo-Nzambi, 'La délimitation des frontières du Gabon', p. 20.

Chollet, on suppose que les Français auraient bouclé leur découverte du Nord de leur colonie du Moyen-Congo, d'où leur intérêt pour la Haute-Sangha.

La Haute-Sangha pour des raisons géopolitiques et géostratégiques de la France, connaîtra une ruée d'expéditionnaires français. À la suite des tentatives échouées de Chollet de remonter le cours de la Sangha en 1890, Brazza décida d'envoyer au début de 1891 deux expéditions. L'une par voie terrestre conduite par Forneau et l'autre sur la vapeur Bally, dirigée par Gaillard et le Capitaine Husson, afin de pousser aussi loin que possible vers le Nord, l'exploration de la Sangha⁶⁶. Ainsi, profitant des hautes eaux, Gaillard remonte la Sangha jusqu'à Nola en 1891. Quant à Fourneau, en voulant remonter au Nord à partir de Nola, il subit plusieurs attaques des populations locales⁶⁷. En revanche, Forneau ne se découragea pas. Son exploration malgré les attaques subies et les victimes dans ses rangs, eut le mérite d'avoir signé quatre traités avec les populations de la Haute-Sangha. Ceux-ci furent homologués par les chambres françaises en 1892⁶⁸. Cette percée française du Sud de ce qui devient plus tard l'Oubangui-Chari démontre à suffisance l'importance que la France accordait à ce territoire. Signalons que les Français entraient ainsi dans cette région par le pays mpiemo, dans ce sens que d'Ouessou jusqu'à Nola toutes les localités qui étaient là ; quand elles n'étaient pas occupées totalement par les Mpiemo, la majorité des habitants l'étaient. On peut citer entre autres Bayanga, Salo et Nola.

Au second voyage de Fourneau, il remonta la Sangha jusqu'au point où elle se divise en deux branches dont l'une prend le nom d'Ikéla ou Mamberé et l'autre celui de Massiepa⁶⁹. Ces voyages étaient des précurseurs d'autres plus importants. Entre 1891 et 1892 Savorgnan de Brazza remonta la Sangha en se dirigeant vers le Nord⁷⁰. En 1892 Brazza commença l'occupation permanente de la Haute-Sangha et ouvrit la route au Nord⁷¹. La pénétration de la Haute-Sangha avait plusieurs enjeux, à savoir politiques et géographiques. Ces enjeux sont bien relevés par Boulvert lorsqu'il mentionne : "L'exploration de l'Ouest de la Centrafrique entre 1890 et 1910 avait quatre idées de base : remonter plus vite vers le Nord pour couper la route aux Allemands du Cameroun, il faut aussi trouver une voie d'accès pour le Tchad, l'établissement d'une cartographie, délimiter la frontière avec le Cameroun"⁷². Sous l'angle

⁶⁶ Y. Boulvert, "Découverte géographique et scientifique de l'Ouest de la Centrafrique" in *MRP ORSTOM*, sept, 1983, pp. 141-142.

⁶⁷ Copet-Rouge, "Histoire politico-économique", p. 61.

⁶⁸ Y. Boulvert, "Découverte géographique et scientifique", p. 6.

⁶⁹ A. Mangongo-Nzambi, "La délimitation des frontières du Gabon", p. 21.

⁷⁰ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 302.

⁷¹ Copet-Rouge, "Histoire politico-économique", p. 55.

⁷² Y. Boulvert, "Découverte géographique et scientifique", p. 2.

de cette citation de Boulvert, deux grilles n'analyse sont possibles. La première est la conséquence de la conquête de l'hinterland, l'une des clauses de la conférence de Berlin de 1884-1885. Dans le bassin du Congo, la France était concurrencée au Nord par la Belgique, au Sud par le Portugal et à l'Ouest par l'Allemagne. La compétition avec l'Allemagne était celle qui lui faisait plus peur ; d'où l'accélération des explorations françaises au Nord de sa possession congolaise et à l'Est de la possession allemande du Cameroun. Pour la France, il fallait signer autant de traités avec les chefs locaux pour revendiquer des territoires jusque-là inconnus. Quant au deuxième angle d'analyse, il fallait simplement barrer les voix à l'Allemagne dont l'objectif était d'atteindre les fleuves navigables de l'Oubangui et du Congo. C'est pourquoi l'exploration scientifique avait laissé place aux intérêts politiques. Et face à cette faim française de conquête territoriale, le pays mpiemo ne pouvait pas échapper.

Pour Robineau, la politique d'occupation française était de pénétrer à travers la Sangha pour atteindre le Tchad, question de barrer la voie à l'Est aux Allemands⁷³. Les déclarations de Robineau viennent confirmer celles des autres auteurs sur l'enjeu politique de la pénétration française du pays mpiemo. Par ailleurs, les Français ayant annexé le Tchad voulaient le lier au Moyen-Congo. C'est dans ce sens-là que le pays Mpiemo leur offrait cette opportunité. En revanche, Brazza qui croyait en la richesse du pays, fit d'ailleurs porter de façon privilégiée ses efforts d'exploration vers la Haute-Sangha (circonscription Baya, Mbimou, Yanghere et Haussa)⁷⁴. Coquery-Vidrovitch est celle qui parmi tous les auteurs déjà cités, mentionne les « Mbimou » ou Mpiemo comme habitants de l'une des circonscriptions de la région de la Haute-Sangha. C'est vrai que cette circonscription est celle qui occupe la région du Sud-Ouest de la nouvelle colonie de l'Oubangui-Chari et la porte d'entrée quand on vient du Congo. Cette région est riche en minerais tels que le diamant et l'or comme on le voit aujourd'hui. Cependant, ceci ne se fit pas sans pertes.

Dans leur projet d'exploration de la Haute-Sangha dont la motivation était plus politique que géographique, les Français connurent les sorts divers, certains tristes et d'autres rocambolesques. C'est dans cet ordre que Crampel fut massacré vers le mois de mars 1891 et les attaques subies par Fourneau au Sud de l'actuel Carnot. Cette mission de Fourneau explora le pays mpiemo à savoir Salo et Nola⁷⁵. Crampel qui subit l'hostilité des populations locales est tué comme le texte précédent l'affirme. D'autres morts suivirent, c'est le cas de Fourneau qui décède à la suite d'une paralysie des membres supérieurs. C'est dire combien de

⁷³ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 304.

⁷⁴ C. Coquery-Vidrovitch, "La Haute-Sangha au temps des compagnies concessionnaires", p. 78.

⁷⁵ Y. Boulvert, "Découverte géographique et scientifique", pp. 3-4.

fois ces expéditions étaient risquées. Cependant pour le gouvernement français, l'enjeu était au-dessus des risques.

En somme, la pénétration française du continent noir en Afrique équatoriale s'est faite par les côtes gabonaises, puis par le Moyen Congo et enfin l'Oubangui-Chari. Cette exploration dont les buts étaient politiques, scientifique, économique a connu une vitesse et une mobilisation humaine importante. C'est dans ces circonstances que les pays bakwelé et mpiemo, l'un situé au Nord du Congo et l'autre localisé dans une partie de ce même espace et longeant le fleuve Sangha jusqu'à Nola, ont subi l'impérialisme français. Pendant ce temps, leurs frères se trouvant à la rive gauche de la Ngoko et à l'Ouest dans la colonie allemande du Cameroun, voyaient aussi leur espace annexé par les Allemands.

3- L'exploration allemande dans la région de la Ngoko

Après avoir hésité plusieurs fois à la tentation de la mission impérialiste en Afrique, Bismarck qui prônait le continentalisme fait un revirement sous la pression des commerçants, des missionnaires et des parlementaires. Malgré le retard qu'elle accuse par rapport aux autres puissances en Afrique, l'Allemagne envoie ses explorateurs sur le continent noir. Les expéditions qui commencent au Cameroun sont le début de la pénétration allemande de l'Afrique centrale, traversant d'Ouest en Est et du Sud au Nord les territoires bakwelé et Mpiemo.

C'est à partir de 1885 que les Allemands lancent leur expansion de l'Afrique centrale via le Cameroun⁷⁶. Les expéditions allemandes empruntent plusieurs itinéraires aux directions Nord-Sud, Sud-Nord, Ouest-Est et Est-Ouest et sont dirigées en majorité par les militaires.

Parmi les expéditions Nord-Sud, deux semblent être les plus importantes, celles de Kund et de Tappenbeck en 1887, et de Von Carnap en 1897. D'après Mangongo-Zambi, Kund et Tappenbeck conduisent une expédition au Sud-Est Cameroun à partir de 1887, mais celle-ci buta sur la résistance des Makaa⁷⁷ dans la région d'Abong-Mbang. Face à cet obstacle humain, cette expédition se rabattrait vers le Sud-Ouest, bousculant sur leur chemin les Djem et les communautés apparentées. Elle mit en effervescence les tribus du Dja, puisque Crampel

⁷⁶ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 304.

⁷⁷ La résistance des Makaa à l'instar de la résistance des Baya selon les travaux d'Albert Pascal Temgoua, est la plus farouche et longue de la pénétration allemande au Sud du Cameroun. En effet, conduits par leur vaillant et mystique chef de guerre Nguemendouka, les guerriers Makaa grâce à l'avantage de leur environnement naturel rendent coup pour coup au corps expéditionnaire allemand. Cette résistance qui dure dix ans, tombe à cause de la trahison de certains camerounais envers Nguemendouka qui est capturé et tué.

qui parcourait les régions du Haut-Ivindo essuya les effets de cette excitation⁷⁸. Elle est importante sur une double dimension, temporelle et stratégique. Sur le plan temporel, c'est la toute première expédition des nouveaux colonisateurs du Kamerun vers l'Est de l'hinterland, et sur le plan stratégique, c'est la prise de conscience des batailles militaires qui les entendent sur le chemin du Sud-Est. Le 04 septembre 1897 le lieutenant Von Carnap partit de Yaoundé pour le Nord vers Nguila, puis Yoko et vira ensuite à l'Est vers le poste français de Carnot sur la Sangha. De là, il rejoint le Sud par cette voie fluviale⁷⁹. Pour les Allemands, ces expéditions avaient pour objectif de partir du Cameroun pour atteindre la Sangha et l'Oubangui. Dans cette optique, certains itinéraires de sens multiples furent empruntés par ceux-ci. A ce propos, Boulvert retrace l'itinéraire du Dr Plehn en ces mots :

On peut noter que si au « Sud Kamerun, l'expédition du Dr PLEHN de Zimmu à Bayanga 870 », n'apporte rien à la connaissance du contexte forestier de la Sangha, au Nord d'Ouessou, elle confirme l'intérêt des Allemands pour l'accès à la Sangha et aux voies navigables du bassin congolais. Un second article : « L'expédition du Dr PLEHN au Sud Kamerun 871 » est plus explicite. Il relate son trajet Sud-Nord depuis Moloundou, le 14 octobre 1899, au confluent Bumba-Ngoko, en direction de Bertoua. Longeant la Bumba, la mission remonte à travers la forêt dense humide vers le Lukomo (Lokomo), le Bange (Bangué) et le Dume (Doume). Le Dr PLEHN atteint Bertoua le 18 novembre.⁸⁰

A la lumière de cet extrait, il est clair que l'explorateur allemand a visité la zone triangulaire qui sert de frontière entre le Kamerun, l'Oubangui-Chari et le Moyen Congo. Ce territoire est une partie intégrante du pays bakwelé et mpiemo. D'ailleurs, le même Dr Plehn remonte le fleuve Sangha jusqu'à Salo⁸¹. Pour les Français, cette expédition à l'intérieur de la colonie française de l'Oubangui-Chari est interprétée comme un acte d'espionnage. Par ailleurs, un autre constat est qu'en explorant les cours d'eau du bassin du Congo, les visées allemandes étaient de se fixer sur les abords de ce fleuve. Cette hypothèse est confirmée par Boulvert qui affirme : « De même, les Allemands comprirent rapidement que la liberté de navigation sur le Congo était illusoire tant que l'on n'était pas installé sur des bords ; d'où leur revendication de 1911 pour l'accès au Congo par la Sangha et la Lobaye⁸².

Par ailleurs, d'autres expéditions prennent la direction Sud-Nord et à l'instar des autres, elles sont l'œuvre en majorité des militaires. Les explorateurs allemands (Von Carnapp, Querheim, Plehn et Von Stein) atteignirent Ouesso seulement en 1898. Ils

⁷⁸ A. Mangongo-Zambi, «La délimitation des frontières du Gabon (1885-1911)» in A. Mangongo-Zambi, R. Péliissier, *Cahiers d'études africaines*, vol. 9, n° 33, Paris, Mouton & Co, 1969, p. 11.

⁷⁹ Y. Boulvert, «Explorations en Afrique centrale 1790-1930 : apports des explorateurs à la connaissance du milieu», Bibliothèque numérique de l'IRD, 2019 (Horizon plein textes), p. 241.

⁸⁰ *Ibid.* p. 242.

⁸¹ Y. Boulvert, «Découverte géographique et scientifique», p. 15.

⁸² *Ibid.* p.112.

remontèrent vers le Nord par l'Est (Yokadouma) et par l'Ouest jusqu'à Bertoua à travers le pays Djem, Djimou, Badjoué et Makaa⁸³. Cet extrait de Copet-Rouge démontre à suffisance l'enjeu que représentait le bassin de la Sangha pour les Allemands. Il ne serait pas aussi inadéquat de penser que Ouesso pouvait servir de point de départ pour les explorateurs allemands pour relier l'arrière-pays jusque-là moins connu aux postes administratifs de Bertoua et de Lomié. Parmi les explorations Sud-Nord, celle du chevalier Von Stein est à noter. En 1901, il entreprend l'étude du bassin de la Dja-Boumba jusqu'à Yokadouma⁸⁴. Cette étude complète la connaissance des Allemands sur le bassin de la Sangha-Boumba-Dja. Ces voyages mettaient à découvert les pays Bakwelé et Mpiémo jusque-là perdus dans un océan de forêts équatoriales et étaient le prélude d'une éventuelle délimitation de leur espace d'influence qui de façon automatique allait désagréger le territoire bakwelé et mpiemo.

Les explorations dont on fait allusion ici ont plutôt les allures des expéditions, car en vérité beaucoup d'entre elles sont sous la conduite des militaires et sont de véritables conquêtes territoriales. D'ailleurs les périodes de cette pénétration en Afrique sont marquées par l'annexion des territoires au lieu des expéditions à but scientifique. Toutefois, l'itinéraire et la direction Nord-Sud de ces explorations allemandes exprime la volonté de l'Allemagne de mettre fin aux activités des concessionnaires françaises dans la partie Sud de sa colonie du Kamerun. Par conséquent, ces explorations avaient aussi une finalité géostratégique, car, elles permettaient à l'Allemagne de poser les jalons de ce qui allait devenir plus tard les références pour ses frontières avec les colonies françaises au Sud et à l'Est. Le résultat de ces voyages a abouti à l'annexion des territoires englobant une grande partie de l'espace géographique bakwelé et Mpiémo de l'Afrique centrale.

La France et l'Allemagne à travers leurs administrateurs, militaires et scientifiques ont pénétré les territoires mpiémo et bakwelé au XIXe siècle. Ces explorations aux finalités politiques, économiques et géographiques posaient les jalons de la colonisation européenne dans la sous-région de l'Afrique centrale dont la conséquence directe fut l'annexion des territoires africains en général et en particulier les Bakwelé et les Mpiémo. Sur ces espaces riches en ressources naturelles, les Occidentaux avaient la liberté d'établir les comptoirs et créer les postes administratifs pour le contrôle des populations locales.

B- Les compagnies concessionnaires : véritables zones d'influence politique et précurseurs des postes de commandement coloniaux

⁸³ E. Copet-Rougier, 'Histoire politico-économique', p. 58.

⁸⁴ www.documentation.ird.fr. (Page consultée le 15 novembre 2020).

Après l'annexion de l'Afrique centrale par les traités ou à travers la force, déposant des populations mpiemo et bakwelé de leurs droits ancestraux ; les impérialistes mirent en application leur politique de colonisation. Celle-ci était l'œuvre des compagnies concessionnaires et des postes administratifs. Sur le terrain, les concessions d'exploitation précédaient la création des postes administratifs pour des raisons économiques.

1- Les concessions d'exploitation allemandes et françaises

Dans la région Nord congolaise, du Gabon et au Sud-Cameroun, la pénétration de l'hinterland fut l'œuvre des compagnies de commerce⁸⁵. Trois compagnies concessionnaires se distribuaient les territoires mpiemo et bakwelé, c'étaient la *Gesellschaft Süd Kamerun* (GSK), la Compagnie concessionnaire de la Ngoko-Sangha et celle de la Haute-Sangha.

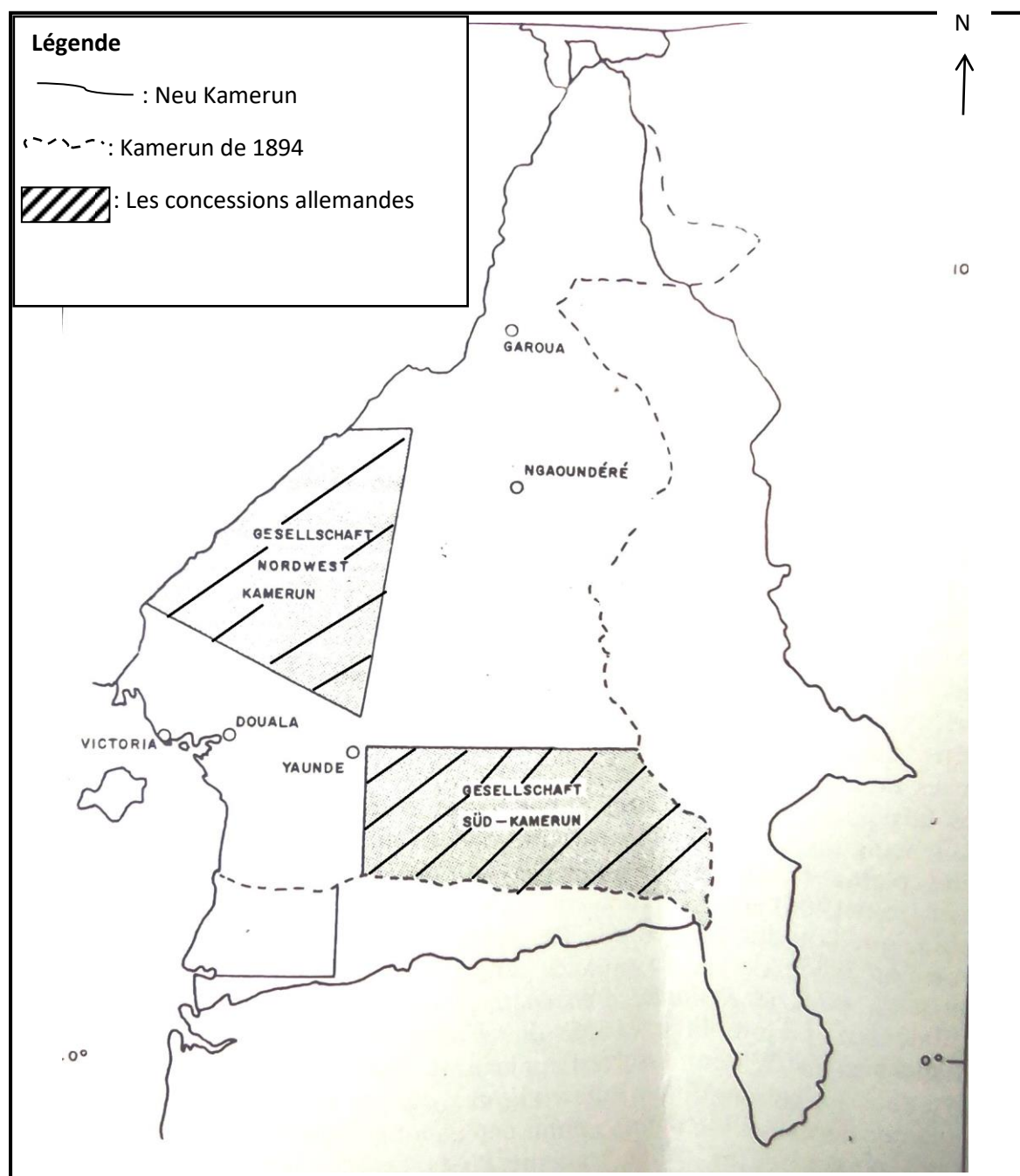
La colonisation étant centrée principalement sur les raisons économiques, les Allemands n'ont pas attendu pendant longtemps pour créer des sociétés qui avaient pour principal rôle l'exploitation des territoires du Cameroun. C'est dans ce contexte qu'une compagnie concessionnaire voit le jour en 1898. Il s'agit de la *Gesellschaft Süd Kamerun*.

Revenant sur ce contexte de naissance de la *Gesellschaft Süd Kamerun* Le Vine constate : "Von Puttkamer a contribué à la création d'une corporation privée de commerce, la *Gesellschaft Süd Kamerun* (1898), spécialement organisé pour exploiter la riche région forestière du Sud-Est"⁸⁶. Cette société dès sa création avait déjà des objectifs précis, l'exploitation des richesses sur les territoires du grand Sud-Est Cameroun. Cette région du Cameroun fait partie du bassin du Congo, zone reconnue dans le monde pour ses richesses floristiques et fauniques. En dehors de ces ressources, il faut aussi ajouter que celle-ci était le lieu d'habitat de plusieurs communautés bantou en l'occurrence les Bakwelé et les Mpiemo. D'ailleurs plus la peine de revenir sur le rôle qu'a joué cette partie du pays sur les mouvements migratoires des peuples susmentionnés pour démontrer son importance. Cette firme à travers cette concession, contrôlait des territoires très étendues qui jouxtaient les frontières au Sud avec les colonies du Gabon et du Moyen-Congo et à l'Est avec l'Oubangui-Chari, ce que la carte ci-après ne dément pas.

⁸⁵C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 126.

⁸⁶ V. T. Le Vine, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence Africaine, 1984, p. 54.

Carte 8: Régions de concessions allemandes



Source : V. T. Le Vine, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence Africaine, 1984, p. 56.

L'observation de cette carte permet de comprendre l'importance de la superficie d'exploitation et qu'elle empiète sur les territoires existentiels bakwelé et mpiemo.

La mission de cette compagnie est clairement définie : d'après le gouvernement allemand, le nouveau concessionnaire se chargea de la gestion et de l'administration de la

région et établir le monopole allemand sur le commerce du caoutchouc et de l'ivoire, que l'on y trouvait en abondance⁸⁷. De cette charge se dégagent deux principales tâches allouées à la Gesellschaft : l'administration de la région et de faire d'elle l'exclusivité économique de l'Allemagne. Une double interprétation peut être faite de cette décharge de Von Puttkamer sur la GSK. D'une part il est possible que la *Kolonial-gesellschaft* n'ait pas les moyens économiques et humains pour mettre en valeur cette partie de sa colonie. C'est pourquoi la moitié des administrateurs de la *Gesellschaft Süd Kamerun* étaient belge, et le Vice-président et administrateur délégué était le Colonel Albert Thys, créateur du chemin de fer du Congo belge⁸⁸. D'autre part, elle peut exprimer la précipitation des Allemands dans leur projet d'occuper tout l'hinterland, question de couper le passage à la progression française au Nord du Congo.

La *Gesellschaft* pour écouler les produits manufacturés et approvisionner le marché européen en matières premières avait installé les factoreries dans toute sa concession. Par exemple à Moloundou était fixé le siège de la *Gesellschafts Süd Kamerun* et les factoreries les plus importantes sur la frontière du Congo furent Ntongo ou Ndongo, limite de l'amont de la navigation sur le Dja, et Etat ou Long⁸⁹. Ces comptoirs troquaient les marchandises (étoffes, quincaillerie, verroterie, fusils et poudre) contre le caoutchouc et l'ivoire⁹⁰. A ces produits européens, l'on pouvait ajouter le vin et les essences rares pour les richesses locales.

Par ailleurs, il apparaît que cette activité avait des effets sur les populations bakwelé. A titre illustratif, on retrouve plus tard en pays Djem et Bakwelé, des colliers de dot dont les détenteurs affirment qu'ils ont obtenu à Moloundou auprès de la Gesellschaft⁹¹. A côté de ces vestiges des factoreries allemandes, il faut aussi signaler l'impact négatif de ce commerce abusif. En effet ces échanges inégaux devenus même contraignants pour les communautés bakwelé et mpiemo ont été à l'origine des punitions corporelles, l'esclavage sexuel, véritables facteurs de déplacements de ces communautés pour aller se réfugier dans d'autres lieux. Ce phénomène est très manifeste dans la concession de la Ngoko-Sangha.

La Ngoko-Sangha était la principale firme française qui concurrençait la GSK au Nord du Gabon et du Congo et à l'Ouest de l'Oubangui-Chari. C'est en 1900 que le gouvernement colonial du Congo octroie par décret une large partie du territoire du Congo à des sociétés de

⁸⁷V. T. Le Vine, *Le Cameroun du mandat*, p. 54.

⁸⁸ N'goko-Sangha (1904-1922) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consulté le 12 avril 2020).

⁸⁹ C. Robineau, *Contribution l'histoire*, p. 304.

⁹⁰ *Ibid.* p. 306.

⁹¹ *Ibid.*

commerce pour y exploiter les richesses de la forêt (bois, caoutchouc, ivoire) et y faire du commerce (approvisionnement de la population en marchandises importées)⁹². Pour éviter l'équivoque, il faut tout d'abord signaler que la Ngoko-Sangha est une fusion de deux firmes françaises le 04 mai 1904. Il est question de la concession de la Sangha-Lipa et de celle de la Ngoko-Ouessou⁹³. Pour arriver à obtenir cette superficie cette multinationale française a bénéficié de plusieurs décrets. Les décrets du 29 juillet 1899 et celui du 18 mars 1905 lui octroyaient une concession de 60 600 km² au Congo, qui s'étendait le long de la frontière septentrionale de la colonie, entre le 9^e et le 14^e degrés de longitude Est⁹⁴. Dans le même mois de mars 1905, une autre décision lui faisait doubler son territoire d'exploitation, le faisant passer à 7 millions d'hectares⁹⁵. Désormais, le domaine de la Ngoko-Sangha s'étendait de la Haute-Sangha (Bayanga) au Woleu-Ntem, flanqué au Sud-Ouest de la concession de la compagnie du Haute-Ogoué, au Sud-Est de celle de la compagnie française du Haut-Congo, au Nord-Est d'une compagnie de la Haute-Sangha, également de l'Ekela-Kadei-Sangha⁹⁶. La concession de la Ngoko-Sangha est située dans le Nord du Gabon et s'étend en bordure depuis la Guinée espagnole tout le long de la frontière du Cameroun jusqu'à la Sangha. En d'autres termes, cette société occupait un vaste territoire qui partait du Nord du Gabon, du Congo et au Sud-Est de l'Oubangui-Chari. Cette partie des colonies françaises était revendiquée par les communautés Fang, Bakota et Bakwelé au Gabon, Djem, Mpiemo, Kounabembé et Bakwelé au Congo comme leur pays. Ce découpage des pans de territoires bakwelé et mpiemo pour des raisons économiques conduisait à l'écartèlement de ces communautés. Dans ce sens que certaines populations bakwelé et mpiemo sont restées dans l'espace occupée par la GSK. Et il était strictement interdit à celles-ci de commercer avec une compagnie hors de sa zone d'établissement. Ce partage des territoires d'exploitation entre la Ngoko-Sangha et la GSK scindait en deux les zones de résidence des communautés Bakwelé et Mpiemo.

Il semblerait que la Compagnie concessionnaire de la Ngoko-Sangha avait les mêmes fonctions coloniales que la GSK. On pouvait lire sur le journal « Le Temps » parut, le 24 août 1905 que : 'la compagnie française dispose, pour l'occupation et la défense des territoires qui lui sont affectés une garde civile composée de miliciens engagés, habillés et armés par les

⁹²*Ibid.*

⁹³ N'goko-Sangha (1904-1922) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consulté le 12 avril 2020).

⁹⁴*Ibid.*

⁹⁵*Ibid.*

⁹⁶ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 306.

agents du gouvernement français’’⁹⁷. Dans le même sens Robineau renchérit en disant que la pénétration du Nord de la colonie française du Congo dès le début était l’œuvre de la compagnie de la Ngoko-Sangha. Les populations actuelles des régions de Sembé et de Souanké avaient la connaissance des Occidentaux à travers les agents de cette société⁹⁸. A la lumière de ces deux affirmations, tout corrobore que l’administration des territoires et leur exploitation étaient attribuées aux compagnies d’exploitation. S’agissant de cette administration et exploitation des territoires, le même auteur revient en charge quand il dit que l’intérieur des territoires de la Ngoko-Sangha était sous contrôle des compagnies de commerce, qui avaient le monopole dans ce domaine. Ce sont ces compagnies qui installaient leurs propres postes, et organisaient l’exploitation de l’ivoire et le caoutchouc sylvestre⁹⁹.

Cette politique coloniale européenne qui voulait que les compagnies forestières se substituent à l’administration était appliquée, comme nous l’avions vu, au Kamerun. Le cas de la Ngoko-Sangha confirme donc la thèse qui opine que la colonisation au départ était abandonnée aux grandes firmes d’exploitation qui avait toute la liberté sur leur territoire d’exploitation. Cette opinion est confirmée par Coquery-Vidrovitch qui pense que : ‘‘Le système concessionnaire résultait d’un compromis entre l’Etat et les firmes privées, chacun cherchant à exploiter le territoire aux moindres frais’’¹⁰⁰.

Les produits d’échanges étaient les mêmes comme dans la colonie allemande du Kamerun. Contrairement à la GSK, la Ngoko-Sangha avait installé plusieurs commerces dans sa concession. Selon Robineau, les places commerciales dans la zone de la frontière qui dépendaient de la compagnie de la Ngoko-Sangha étaient : Tiboundi, Ngoïla, Souanké siège d’une factorerie française, Matuli, Alati sur l’Ivindo¹⁰¹. Dans sa suite, il mentionne encore que la Ngoko-Sangha avait une ligne de comptoirs sur le Djouah ; celui-ci servait, avec l’Aina et ses affluents Karagoua et Ouaga, d’axe de pénétration commerciale jusqu’à Alati en pays Fang, Kakaboine et Souanké (Djem), Ngara-Binzam (Garabizam) en pays Sangha-Sangha¹⁰².

⁹⁷ N’Goko-Sangha (1904-1922)www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consulté le 12 avril 2020).

⁹⁸ C. Robineau, *Contribution à l’histoire*, p. 305.

⁹⁹ C Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 126.

¹⁰⁰ C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo [AEF] au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris, Mouton, 1972, p. 80.

¹⁰¹ C. Robineau, *Contribution à l’histoire*, p. 305.

¹⁰²*Ibid.* p. 308.

Matuli et Alati étaient des localités intégrantes du pays bakwelé au Gabon, alors que Souanké, Ngoïla et Tiboundi étaient les villages bakwelé, Djem et mpiemo au Congo. En évoquant encore les produits échangés par la Ngoko-Sangha, Coquery-Vidrovitch dit ceci :

Les administrateurs de la Ngoko-Sangha avaient bien créé, dans les premières années, plusieurs factoreries à Ouesso, Ngali sur la Ngoko, Ngoïla à deux jours en amont et Sembé, point extrême de la navigation sur la Koudou. En 1907, elle employait une vingtaine d'agents secondés par des traitants locaux. Elle produisait un peu de caoutchouc mais surtout se faisait remarquer par sa vente d'armes et de munitions ; entre 1900 et 1907, plus de 10.000 fusils, 200.000 capsules et 60 tonnes de poudre de traite avaient été distribués en échange du caoutchouc¹⁰³.

L'analyse de cette citation révèle trois constats, d'abord l'occupation des localités bakwelé de la rive droite de la Ngoko. Ces villages représentaient en fait une partie importante de l'ancien territoire bakwelé, laissant une autre à la colonie allemande du Kamerun. Cette partition à but économique des espaces traditionnels bakwelé et mpiemo séparait peu à peu ces communautés restées pendant plusieurs décennies unies. La deuxième chose c'est que la Ngoko-Sangha échangeait essentiellement les armes, les munitions et la poudre contre le caoutchouc local. Ces armes aux mains des populations abusées allaient retourner contre les occidentaux eux-mêmes quelques années plus tard. Quant à la troisième remarque, elle ressort l'aspect déséquilibré et dangereux des échanges entre les occidentaux et les peuples bakwelé et mpiemo. Ils étaient déséquilibrés sur toute la ligne. Le caoutchouc était acheté au rabais dans les colonies, alors que vendu quinze fois plus cher dans l'hexagone. A titre d'exemple le kilogramme de caoutchouc est acheté 1 Fr. ou 2 Fr. Il se vend en Europe 10 à 15 Fr¹⁰⁴. A côté de ce comble d'autres encore plus violents venaient compléter la liste sombre de l'exploitation coloniale dans le bassin de la Sangha. C'est encore Coquery-Vidrovitch qui peint avec beaucoup de précisions ces exactions. Il écrit :

Le diagnostic de la mission, dont Brazza avait exigé de choisir lui-même les membres [...] Sa mission avait recueilli dans le haut pays le récit d'un certain nombre de brutalités exercées sur les Africains par des agents concessionnaires. Sur le domaine de la Société de la Sangha équatoriale, l'un d'eux, Treuil, fut condamné à trois ans de prison ; un autre sujet s'en tira mieux. Les affaires les plus graves eurent lieu entre la Haute-Sangha et le haut-Oubangui, parce qu'il y eut collusion entre les agents privés et certains administrateurs : ainsi en alla-t-il sur les territoires de l'Ouham-Nana et de la Cie de la Lobaye, où une cinquantaine de femmes et d'enfants pris en otage pour contraindre les hommes à récolter le caoutchouc étaient morts de faim en peu de semaines, les survivants ne valant guère mieux. Brazza concluait à la généralisation, dans la région visitée, de l'enlèvement des femmes comme le complément naturel de toute répression, et le moyen de contrainte usuel pour réquisitionner des porteurs et faire rentrer l'impôt en nature sur les territoires concédés. On envoyait aussi, assez couramment, des gardes armés pour « faire du caoutchouc » avec mission d'enchaîner le chef et les femmes du village si les habitants ne s'inclinaient pas, et d'autres munis de sagaies et de flèches pourvus d'ordres analogues. Pas très loin de là, dans la

¹⁰³ C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo [AEF] au temps*, p. 82.

¹⁰⁴ N'Goko-Sangha(1904-1922)www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha(page consulté le 12 avril 2020).

concession de la Mpoko en arrière de Bangui, une nouvelle enquête, en 1906-07, conclut au meurtre prouvé de 750 hommes et probable de 750 autres. Il est certain que l'ensemble des populations de la région, soumises à la terreur, étaient au courant de ces excès¹⁰⁵.

Les violences commises sur les populations locales sont parmi les pires réalités qu'ont connues les peuples du bassin de la Sangha. L'extrait de texte ci-dessus parle des centaines de femmes et enfants morts de faim, des hommes massacrés, des chefs enchaînés. Cette spirale de violence était déstabilisatrice pour les communautés jusque-là vivant dans l'harmonie dont leurs petites guerres intestines ou intertribales ne faisaient pas autant de ravages. Ces maltraitances faisaient fuir des familles entières pour rejoindre l'autre côté de la frontière. Ce contexte comme semble bien le dire Alembo II, a été à l'origine du départ de certaines lignées mpiemo de Nola pour le territoire de la colonie allemande du Cameroun¹⁰⁶. Malheureusement, l'installation de l'administration coloniale n'a apporté aucune amélioration.

2- Les postes de commandement colonial dans les régions de la Ngoko et de la Sangha

Pour élargir leur zone d'influence sur les populations locales et leur exploitation de leurs ressources forestières, les Occidentaux du bassin de la Sangha avaient besoin de s'installer sur certains lieux. Les Allemands en avaient peu aux vues de leur petit territoire, contrairement à la France qui avait créé une grande quantité de postes de commandement.

La France avait entre l'Ivindo et le confluent Likéle-Nassieba, en passant par le confluent Ngoko-Sangha des postes qui présentaient plusieurs fonctions. Ces lieux étaient : Viel, Madjingo, Moasi, Matuli, Souanké, Fort-Soufflay, Ouesso et Nola. Il y avait trois types de poste dans les colonies françaises du Gabon, du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari. Dans le pays bakwelé et mpiemo, il y avait deux importants postes administratifs, à savoir celui de Ouesso et de Nola. Village partagé entre les Mpiemo et les Bakwelé, Ouesso jouait un rôle capital dans le système colonial français. Ce poste a été érigé dans un mouvement de l'occupation territoriale du Nord Congo. Selon Mangongo, c'est au cours de ces deux voyages que le poste d'Ouesso fut créé au confluent de la Ngoko et la Sangha¹⁰⁷. Boulvert partage cette information quand il dit : ' 'En termes administratifs, Gaillard relate le départ de Brazzaville le 11 janvier 1891 la fondation du poste d'Ouesso en février, la remontée de la N'Goko jusqu'au confluent de la Boumba¹⁰⁸ ' '. Ces deux déclarations convergent sur la

¹⁰⁵ C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo [AEF] au temps*, pp. 83-84.

¹⁰⁶ Entretien avec Eugène Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton mpiemo Bidjoki, Mparo, le 11/09/2019.

¹⁰⁷ A. Mangongo-Nzambi, ' 'La délimitation des frontières du Gabo' ', p. 21.

¹⁰⁸ Y. Boulvert, ' 'Découvert de géographie et scientifique' ', p. 4.

création du poste d'Ouessou. Cette localité est le fruit de l'exploration du bassin de la Sangha par les Français de la région. C'est d'abord Chollet qui découvre ce village situé au confluent de la Ngoko et la Sangha. C'est la mission de Gaillard, dont l'objectif assigné par Pierre Savorgnan De Brazza était de remonter la Haute-Sangha, qui crée le poste d'Ouessou¹⁰⁹.

Aux yeux des Français, cette localité était indispensable dans leur politique coloniale. C'est pourquoi, l'administration du territoire français entre la Sangha et l'Ivindo dépendait d'un administrateur résidant à Ouessou¹¹⁰. Ce que renchérit Robineau quand il déclare que : "L'administration du territoire français s'étendant de la Sangha à l'Ivindo relève d'un administrateur installé à Ouessou"¹¹¹. Ce poste commandait donc les territoires qui étaient au-delà du Moyen-Congo. En dehors du rôle politique que ce port jouait, il y a aussi qu'il était un pôle commercial important, dans ce sens qu'il fut le siège de la Compagnie concessionnaire de la Ngoko-Sangha ; ce qui a été prouvé dans l'articulation précédente. Le cas de Nola¹¹² dans la région Bakota et mpiemo entrainé dans cette typologie de postes de commandement. Par ailleurs, l'érection de ces localités en postes de commandement répondait aussi à la viabilité du site. Sur ce, Boulvert affirme qu' : "Il faut voir là l'origine de l'importance régionale de Berberati dont aucun site naturel ne justifiait l'implantation contrairement à Ouessou, Nola et même Carnot"¹¹³". Ce n'est pas le cas des autres postes dont la nécessité était liée à la pacification du pays et les raisons capitalistes.

Plusieurs postes de commandement français répondaient à l'objectif français de mettre fin aux résistances des populations bakwelé dans les régions de l'Ivindo et de la Ngoko. Robineau et Catherine Coquery-Vidrovitch soulèvent pertinemment la question des postes issus du processus de pacification de la région. Ainsi, Robineau écrit : "La création des postes de Fort-Soufflay, Souanké, Madjingo, Kakaboine sont les effets de la pacification de la région"¹¹⁴. Dans le même sens, Coquery-Vidrovitch pense qu'au Nord, dans la Ngoko et l'Ivindo, où l'hostilité des Bakouli avait provoqué, en 1907, l'installation sur le Djouah du poste de Viel, l'insurrection ouverte éclata en mai 1908¹¹⁵. Cette création de poste de commandement entre dans la stratégie militaire d'installer au milieu de chaque zone de résistance un poste militaire dont les missions étaient clairement de mater toute tentative de révolte. La preuve, certains de ces postes portaient automatiquement les noms des chefs de

¹⁰⁹ Y. Boulvert, "Explorations en Afrique centrale", p. 143.

¹¹⁰ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 306.

¹¹¹ *Ibid.* p. 306.

¹¹² Nola tire ses origines du nom du chef Bakota de cette localité à l'arrivée des explorateurs français.

¹¹³ Y. Boulvert, "Découvert de géographie et scientifique", p. 7.

¹¹⁴ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 311.

¹¹⁵ C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo [AEF] au temps*, p. 200.

mission d'expédition. A titre illustratif retenons le cas de Fort-Soufflay, ancien village de Ngoïla.

Le dernier type de postes français était les factoreries ou les comptoirs de la compagnie concessionnaire de la Ngoko-Sangha. Dans leurs activités mercantilistes avec les populations locales, les grandes sociétés forestières avaient besoin des lieux où elles pouvaient installer leurs comptoirs. Misum-Misum était un comptoir de la Ngoko-Sangha gardé par les miliciens sénégalais¹¹⁶. La Ngoko-Sangha avait comme ça plusieurs factoreries dans le Nord du Gabon et du Congo.

D'autres exemples peuvent être cités, c'est le cas de Matuli et de Moassi. Finalement, il est clair que la France avait érigé plusieurs types de postes de commandement dans les pays Bakwelé et mpiemo. Ils pouvaient être administratifs, militaires et commerciaux. Cependant, avec le temps, ils sont devenus mixtes, c'est-à-dire lieux administratifs et sièges de commerce ou poste militaire et point d'échanges. D'ailleurs Robineau affirme que :

Dans cette région, il faut, dans les premières années du siècle, distinguer deux sortes d'établissements : les premiers situés sur le Dja sont, d'abord, des postes administratifs ou militaires, accessoirement des sièges de factorerie. Ils illustrent la pénétration européenne, témoins de l'agglomération des populations dans les centres commerciaux qui se constituent à l'abri de cette pénétration. Les seconds, localisés au cœur de la région, dans l'espace compris entre le Dja, l'Aina et le Djouah, constituent des points de rassemblement traditionnels de la population où viennent se fixer, pour assurer l'efficacité du commerce, les factoreries et les comptoirs des sociétés de commerce et de traite : Misum-Misum, Matuli, Moasi (Moassi)¹¹⁷.

Toutefois, cette organisation territoriale n'était pas l'apanage des Français, puisque leurs voisins allemands l'appliquaient aussi. L'Allemagne malgré l'étroitesse de son territoire du Kamerun et moins de postes administratifs comparée à la France disposait de solides installations de commandement et commerciales. L'historien du Congo, Robineau évoque l'organisation politico-économique de la *Kolonial gesellschat* dans le bassin de la Dja-Ngoko en ces termes :

Du côté allemand, la zone qui confine à la frontière dépend, sous l'autorité du gouverneur impérial de Buea, des chefs d'administration des trois circonscriptions de Kribi sur la côte, d'Ebolowa près du Ntem, et de Lomié au nord du Dja. Sur la frontière du Congo, il existe une série de postes allemands :

Ndzimu ; Ngoko-Station ; Moloundou, où sont établis une station impériale commandée par un officier et le siège de la Gesellschaft Süd Kamerun (G.S.K.) ; Ntongo (Ndongo ou Dongo), limite amont de la navigation sur le Dja ; Eta (ou Long), siège d'une importante factorerie¹¹⁸.

¹¹⁶N'Goko-Sangha (1904-1922) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha

(Page consulté le 12 avril 2020).

¹¹⁷ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 308

¹¹⁸ *Ibid.* p. 304.

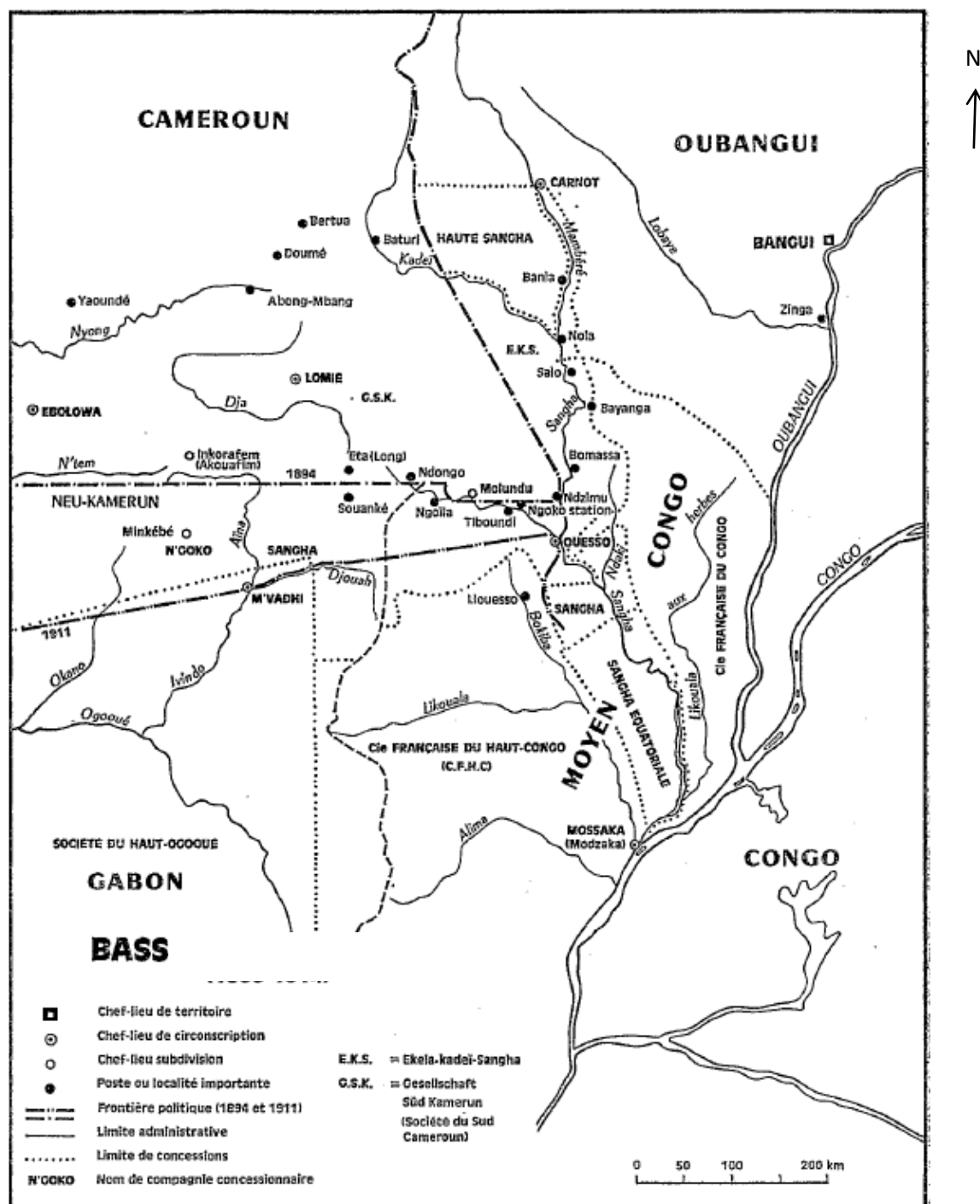
L'Allemagne avait organisé son administration dans le grand Sud du Cameroun en trois circonscriptions : Kribi, Ebolowa et Lomié. D'après l'auteur, les postes administratifs de Ndzimu, Ngoko-Station, Moloundou dépendant directement de la circonscription de Lomié. Cette politique de l'Allemagne permettait d'occuper toute la colonie pour mieux l'exploiter et l'administrer. A côté de ces lieux de commandement, il y avait les sièges de factorerie. Ndongou et Eta étaient parmi ces importants sièges des factoreries allemandes.

Moloundou fondé en 1899, était une station mixte pour la simple raison qu'il fut un poste de commandement et en même temps le siège de la *GSK*. Cette localité placée sous l'autorité d'un officier, était nécessaire pour les Allemands. D'ailleurs, elle était commandée par un parent de l'empereur. Cette version est corroborée par des correspondances des administrateurs de la Ngoko-Sangha adressées au gouvernement français sur les agressions allemandes dont leurs factoreries sont victimes¹¹⁹. De façon fondamentale, il est clair que les politiques coloniales allemande et française dans le bassin de la Sangha s'appuyaient sur deux piliers : l'économie et l'administration. Robineau résume cette stratégie coloniale quand il évoque que dans la région de la Ngoko-Sangha, il y avait deux sortes d'établissements : les premiers sur le Dja sont des postes administratifs ou militaires, accessoirement des sièges des factoreries, les seconds localisés au cœur de la région, dans l'espace compris entre le Dja, l'Aïna et le Djouah sont les centres commerciaux où les populations se ravitaillent auprès des comptoirs des sociétés de commerce de la *GSK* et de la Ngoko-Sangha¹²⁰. La carte en dessous met en évidence ces postes de commandement et montre l'occupation du bassin de la Sangha par les concessions d'exploitation forestières occidentales. On peut dans ce cas conclure que les concessions d'exploitation allemandes et françaises, et les postes de commandement matérialisaient déjà les zones d'influence allemandes et françaises. L'installation de ces entités économicopolitiques traçaient petit à petit les limites de chaque colonie sans le consentement des populations locales Bakwelé et Mpiemo. Ces limites, sillonnant l'intérieur des territoires appartenant à ces communautés, les séparaient les unes aux autres ; provoquant leur écartèlement définitif.

¹¹⁹ N'Goko-Sangha(1904-1922)www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha(page consulté le 12 avril 2020).

¹²⁰ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 308.

Carte 9: Les postes de commandement allemand et français dans le bassin de la Sangha entre 1900 et 1914.



Source : Robineau C., *Contribution à l'histoire du Congo. La domination européenne et l'exemple de Souanké (1900-1960)*, Paris, ORSTOM Fonds documentaire, 1967, p. 303.

Cette carte riche en informations, met en relief le déploiement politico-économique de l'Allemagne et de la France dans leurs colonies du Kamerun, du Gabon, du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari. Au regard de ce qui a été dit dans les deux sous-parties, il est indéniable qu'Allemands et Français ont soumis les populations Bakwelé et Mpiemo dans leurs

territoires au diktat du capitalisme à travers les concessions d'exploitation et les ont dépossédés de leurs anciens espaces de vie en les annexant soit par la force soit par la ruse. Dès lors la complémentarité entre les firmes et l'administration coloniale est une réalité. Raison pour laquelle Ajayi disait que : "Les marchands ne recherchaient pas uniquement le profit, ils préparaient le terrain en vue de l'installation de leurs pays au poste de commande"¹²¹.

Les Allemands et les Français arrivent dans le pays Bakwelé et Mpiemo à la fin du XIXe siècle. Après plusieurs explorations, ils installent d'abord leurs compagnies concessionnaires pour plus tard créer les postes de commandement. Les actes posés par les agents concessionnaires et administratifs portent un coup à l'équilibre social et économique des Bakwelé et les Mpiemo. Ces derniers deviennent victimes d'abus de tout genre et sont pris entre l'étau, l'Allemagne au Nord et la France au Sud. C'est dans ce contexte qu'ils assistent impuissamment à la division de leurs territoires par les occidentaux.

II- LES INTERETS POLITICO-ECONOMIQUES GERMANO-FRANÇAIS : UNE SOURCE DE L'ECARTELEMENT DES PEUPLES BAKWELÉ ET MPIEMO

Les politiques coloniales française et allemande dont le leitmotiv était l'exploitation économique, conditionnait l'établissement des assises territoriales ; d'où la proclamation du principe de l'hinterland pour les besoins du tracé des frontières séparant les communautés entières. Plusieurs événements ont accéléré ce processus de délimitation des frontières, il s'agit de la rivalité entre la GSK et la Ngoko-Sangha et les révoltes des peuples bakwelé et mpiemo.

A- Les crises frontalières entre la France et l'Allemagne : un prélude à l'éclatement des anciens territoires bakwelé et mpiemo

Le voisinage entre la compagnie concessionnaire française et la *Gesellschaft Süd Kamerun* dans le bassin de la Sangha est à l'origine des rivalités. Cette concurrence économique à l'allure politique poussa ces deux Etats occidentaux à sécuriser leurs territoires d'exploitation en fixant les frontières.

¹²¹F. Ade Ajayi, *Histoire générale de l'Afrique. VI. L'Afrique*, p. 841.

1- La rivalité entre la *Gesellschaft Süd Kamerun* et la Compagnie de la Ngoko-Sangha dans le bassin du Dja

Les richesses dont regorge le bassin de la Sangha sont devenues un grand enjeu politico-économique entre deux nations européennes opérant surplace. Ce contexte favorise plusieurs rivalités qui opposent la *Gesellschaft Süd Kamerun* à la Ngoko-Sangha. Elles se manifestent sur plusieurs formes, économiques et politiques.

Les Allemands qui avaient quadrillé toute leur colonie à travers leur découpage administratif, avaient un avantage sur la France qui abandonna au début de la colonisation l'administration des zones de concession aux compagnies. Pour sécuriser leurs frontières et même leur société de commerce, les postes de commandement allemand dans le bassin de la Sangha disposaient des soldats en quantité et en qualité. Cette situation inquiétait les dirigeants des compagnies concurrentes françaises de la place. A ce propos, le journal « *Le Temps* » du 24 août 1905 faisait remarquer que :

La compagnie française dispose, pour l'occupation et la défense des territoires qui lui sont affectés, d'une garde civile composée de miliciens engagés, habillés et armés par les agents du gouvernement français. Cette garde civile n'a pas de statut militaire. Les délits dont ses membres se rendent coupables ne relèvent pas du conseil de guerre. Ils sont commandés par des gardes principaux qui sont généralement des sous-officiers, et par des inspecteurs qui ont le grade d'officier. Ils sont prêtés aux compagnies sur leur demande et sous des conditions prévues aux cahiers des charges. Au contraire, les sociétés allemandes disposent généralement de soldats de la métropole commandés par des officiers¹²².

Cet extrait de texte fait une comparaison quantitative et qualitative du personnel de sécurité allemand et français dans le bassin de la Sangha. Au regard de ce qui est écrit, le Nord de la colonie allemande du Cameroun dispose d'un nombre d'hommes supérieur à celui du Nord du Moyen-Congo. En plus, ils sont issus des rangs de l'armée allemande. Ce point de vue est partagé par le père Trille, en 1907 quand il affirme que l'Allemagne, en travaillant chaque jour au développement de sa colonie du Cameroun, en envoyant sur notre frontière ses meilleurs officiers, y compris un parent de l'empereur, entend bien nous montrer qu'elle rêve d'un empire africain¹²³.

En face, les territoires coloniaux françaises n'avaient pas autant d'hommes et quand il y en avait, c'étaient des miliciens commandés par les officiers. Cette insuffisance en ressources humaines est justifiée par le ministre français aux colonies dans le journal « *Le Temps* » du 11 décembre 1907. On peut lire que :

¹²² N'Goko-Sangha (1904-1922) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consulté le 12 avril 2020).

¹²³ *Ibid.*

Pour donner suite aux interpellations émises par la Ngoko-Sangha, l'administrateur du Moyen-Congo avait répondu qu'il ne pouvait envoyer personne sur les lieux, parce qu'il n'avait ni les troupes ni les moyens voulus pour réoccuper ce poste abandonné. Du côté du Gabon, notre agent général, M. Lafond, nous écrivait également à la même époque, au sujet de la mission Weber, que celle-ci, malgré les réclamations désespérées de son chef, n'était nullement en mesure d'occuper la frontière¹²⁴.

La quintessence de ce qui découle de cet extrait mentionne que les administrateurs du Moyen-Congo et du Gabon n'avaient pas assez d'hommes pour occuper tous les postes frontaliers avec le Cameroun. Ce qui signifie que cette responsabilité ne leur incombait pas et qu'il fallait plutôt s'adresser à la métropole. Face à ces allégations, le ministre français des colonies va contester. Pour ce dernier, il avait donné les instructions depuis un an pour l'occupation effective des territoires de la N'Goko-Sangha longeant le Cameroun, ses instructions n'ont pas été suivies, et son devoir lui commande alors des mesures sévères contre les auteurs d'oublis qui ont eu des morts d'hommes pour résultats¹²⁵. La thèse du ministre rejetait la faute sur les administrateurs des colonies et dédouanait la métropole. Cependant ce ping-pong entre l'administration des colonies et les autorités de la France n'aidait pas les compagnies forestières qui n'arrêtaient pas de se plaindre. En 1899 la compagnie Ngoko-Ouessou avait accumulé à l'encontre de l'administration, une série de griefs dont l'occupation administrative insuffisante des territoires, violation du privilège concédé à la société par des traitants allemands occupant son territoire et y faisant du commerce¹²⁶. Elle ne comprenait pas l'incapacité de leur gouvernement à occuper toute l'étendue de ses territoires coloniaux. Cependant cette situation de la France pouvait être interprétée autrement. Quand le pays s'est lancé à la conquête des territoires, il n'avait pas assez d'hommes. D'ailleurs, c'est pourquoi il s'est appuyé sur les miliciens recrutés en Afrique de l'Ouest. Cette faiblesse de l'Etat français sur le terrain colonial ne pouvait que faire les affaires de l'Allemagne.

Ayant constaté que les possessions françaises proches de sa frontière manquent de personnel pour son contrôle et son administration, les postes de commandement allemand et la *GSK* entreprirent les excursions dans les territoires sous l'influence française :

Les incidents entre la *GSK* et la Ngoko-Sangha se multiplièrent : pénétration de miliciens du Cameroun dans les postes français (Tiboundi, 1907, Kabo, 1909), refus, appuyé par les armes, des villages situés du côté français de laisser les équipages des chaloupes de la station de Moloundou accoster et venir se ravitailler. Contrebande d'ivoire et de caoutchouc de la G.S.K imputée avec véhémence aux Allemands, contrebande de fusils et de poudre de la Ngoko-Sangha dénoncée par ceux-ci. On assiste à un raidissement des relations : la G.S.K, qui demande à faire transiter ses

¹²⁴*Ibid.*

¹²⁵ Apports à la Cie forestière Sangha-Oubangui www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale (page consulté le 13 avril 2020).

¹²⁶*Ibid.*

marchandises d'Eta à Ndongo par la piste passant en territoire français, essuie un refus qu'expliquent sans doute les protestations démesurées de la Ngoko-Sangha en 1908¹²⁷.

Ainsi, dans sa lettre du 18 juillet 1905, Abel Gaboriau, administrateur colonial et directeur de la Ngoko-Sangha, dénonçait des incursions armées, l'occupation illégale des régions entières pour leur exploitation, des violences envers les populations insoumises aux soldats, le pillage des factoreries, la saisie des marchandises et les embarcations, la destruction des villages restés fidèles aux Français perpétrés par les Allemands¹²⁸. D'autres agressions sont signalées dans d'autres localités. On annonçait ainsi que des agents de la société de la N'Goko-Sangha, qui s'étaient opposés aux agissements des traitants allemands du Cameroun qui faisaient irrégulièrement du commerce sur leur concession, auraient été attaqués, faits prisonniers, puis remis en liberté. La factorerie d'Alati aurait également été pillée, et un lieutenant allemand aurait fait en territoire français, une opération de police au cours de laquelle auraient été tués sept Noirs soumis à l'autorité de la N'Goko-Sangha¹²⁹. Le constat fait à partir de ces déclarations est l'intérêt économique que les Allemands donnaient à ces violations territoriales et la force qu'ils mettent dans ces différentes opérations. En effet pour eux chaque excursion devrait avoir des retombées économiques. Le pillage des factoreries au cours de ces missions prouve à suffisance cet argument. Par ailleurs ces interventions mobilisent les officiers allemands. Parmi ces violations territoriales, le cas de Missoum-Missoum est un exemple poignant :

Des tirailleurs sénégalais se trouvaient à Missoum-Missoum où la Société de la N'goko-Sangha a une factorerie quand un détachement allemand commandé par le lieutenant Schoenman se dirigea vers ce petit poste.

Le chef de poste, le sous-officier Maïssa s'avança à leur rencontre et leur demanda quelles étaient leurs intentions il avait sa carabine chargée et la portait à la bretelle, le canon tourné vers la terre.

Les soldats allemands lui répondirent qu'ils venaient installer un poste. Le sous-officier Maïssa leur répondit que c'était impossible et leur dit de se mettre en rapport avec l'administration de la compagnie. Les soldats allemands se jetèrent alors sur lui ; dans la lutte, le coup de son fusil partit et la balle frappa la terre. Le poste de Missoum-Missoum fut alors envahi par une centaine de soldats allemands ; leur chef, le lieutenant Schoenman, parut, et commanda le feu ; le sous-officier Maïssa tomba percé de balles ; trois autres soldats français furent tués¹³⁰.

Pour les Français, ce qui s'est passé à Missoum-Missoum s'était rien d'autre qu'une autre agression de la part des Allemands (confère annexe 1 à la page 3667). Et cette situation devenait récurrent. Dans sa lettre du 18 juillet 1905, le directeur de la Ngoko-Sangha, Léon-

¹²⁷ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 307.

¹²⁸ N'Goko-Sangha (1904-1922) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consulté le 12 avril 2020).

¹²⁹ *Ibid.*

¹³⁰ N'Goko-Sangha (1904-1922) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consulté le 12 avril 2020).

Abel Gaboriaud indique que le 14 mai 1905, l'administrateur allemand à Moloundou arrêtait de force une pirogue portant un courrier français adressé à Ouessou. Par cette occasion, il a saisi trois fusils Gras et des cartouches¹³¹. Ces différentes agressions allemandes n'ayant pas subi de représailles, mettaient la Ngoko-Sangha à la merci de la GSK qui pouvait sans crainte, déborder les limites de sa concession du Sud-Cameroun. Ce que Ngodi partage en affirmant que " Les incidents se multiplient à travers la pénétration des miliciens du Cameroun dans les postes français de Tiboundi en 1907 et Kabo. Les Djem et les Bakwelé sont témoins des conflits frontaliers franco-allemands sur lesquels se greffe la rivalité GSK et la Ngoko-Sangha" ¹³². Ces circonstances permirent aux Allemands de mener une concurrence commerciale déloyale aux sociétés françaises dans la région. Le père Trilles s'interrogea en 1907 en ces termes : "Comment s'étonner dans ces conditions que des commerçants allemands franchissent chaque jour les limites de leur territoire et se livrent au commerce sur le nôtre, au grand dommage d'une compagnie française N'Goko-Sangha ?" ¹³³. Dans le même ordre d'idée il disait que si les neuf sociétés allemandes, ressortissant des factoreries qui occupaient il y a quelques années encore tout le Gabon septentrional, étendant leur trafic jusqu'aux portes mêmes de Libreville, ne se montrent plus aussi audacieuses depuis le raid du Capitaine Cottes, elles ne cessent pas néanmoins de se livrer à leurs fructueuses opérations au grand jour¹³⁴. Dans cette compétition commerciale, il fallait tout faire pour détourner les flux commerciaux à son profit. Dès lors, l'exploitation intensive des richesses de la Haute-Sangha allait commencer en même temps qu'Allemands et Français entraient en concurrence pour le contrôle des voies commerciales. Les Allemands n'établirent la jonction qu'en 1899, après la fondation à Moloundou de la station allemande de la Sangha-Ngoko. Von Stein, préoccupé par la politique commerciale de la région, fit son possible pour détourner les flux commerciaux au profit du Cameroun, reproduisant ainsi les anciennes politiques commerciales Fulbé¹³⁵. Tous ces multiples conflits entre Allemands et Français avaient pour seul enjeu, les parcelles de territoires bakwelé et mpiemo qu'ils voulaient s'approprier. La situation des Bakwelé et les Mpiemo ne les préoccupait pas, car ils étaient prêts à les partager comme ces morceaux de terre. A travers ces incidents qui s'accompagnaient parfois des violences, on pouvait voir la détermination des Européens à se diviser les territoires et leurs

¹³¹ *Ibid.*

¹³² E. Ngodi, *Résistances à la pénétration et la conquête coloniale au Congo (XIX^e-XX^e siècles)*, Saint-Denis, Editions Connaissances et Savoirs, 2016, P. 139.

¹³³ N'Goko-Sangha (1904-1922) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consulté le 12 avril 2020).

¹³⁴ *Ibid.*

¹³⁵ Copet-Rouge, "Histoire politico-économique", p. 75.

occupants Bakwelé et Mpiemo. Dans le journal « *Les Annales coloniales* », du 2 septembre 1909 il était écrit :

Le nouveau territoire concédé par M Clémentel à la N'Goko-Sangha par les décrets de mars 1905 était une région inoccupée, mal délimitée, presque inexplorée. De plus, une partie importante et riche en caoutchouc au Nord-Ouest de la région dépendait géographiquement du Cameroun, en sorte que les traitants allemands y commerçaient d'autant plus activement qu'ils ne rencontraient devant eux aucune concurrence française¹³⁶.

Cette publication du journal « *Les Annales coloniales* » révèle clairement les intentions allemande et française de conquérir les territoires bakwelé et mpiemo. Plusieurs expressions expriment cette course franco-allemande sur ces espaces, on peut lire « région inoccupée » et « mal délimitée ». Ces termes n'avaient de significations que pour les colonisateurs, car contrairement à ce qu'ils laissaient croire dans leurs rapports administratifs, ces espaces étaient bien des lieux d'établissement de nombreuses populations. Toutefois, à causes des violences de toute nature, celles-ci pouvaient parfois abandonner leurs villages pour se retrancher loin dans les forêts et parfois hors de la zone d'influence de l'administration coloniale. Ce qui était souvent à l'origine de la dislocation des familles toutes entières. La notion de limite territoriale était dans l'intérêt des colonisateurs, dans ce sens que les Bakwelé et les Mpiemo ne connaissaient pas la notion de frontières. C'est pourquoi pendant leur retranchement, ils pouvaient facilement basculer du côté allemand ou au côté français. On retient aussi de cet extrait de texte, la concession à la Ngoko-Sangha par l'administration coloniale française d'un territoire qui appartenait traditionnellement aux groupes bakwelé et mpiemo, comme si ceux-ci avaient abandonné leurs droits coutumiers. Pourtant c'était parfois par la force ou par la ruse que ces Occidentaux obtenaient ces terres.

L'absence d'un quadrillage administratif et militaire du côté français, l'armement des miliciens autochtones par les Allemands, la fourniture discrétionnaire aux habitants d'armes et de poudre par la Ngoko-Sangha aboutissent à la constitution des bandes armées, qui mal contrôlées par les Allemands ou les Français dépassent ; les ordres donnés, agissent pour leur propre compte et provoquent les incidents dont les autorités officielles doivent endosser la responsabilité¹³⁷. A titre illustratif, les miliciens sous commandement allemand venaient souvent cueillir certains habitants sur les rives congolaises du Dja et de la Sangha, des villages que les Français faisaient passer de leur côté avant de céder aux Allemands les postes

¹³⁶ Apports à la Cie forestière Sangha-Oubangui www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale (page consulté le 13 avril 2020).

¹³⁷ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 307.

prévus par la convention de délimitation¹³⁸. Cette implication des populations locales dans leur opposition était nocive pour l'homogénéité des groupes. Les affrontements entre Allemands et Français engageaient les milices dont certains étaient Bakwelé ou Mpiemo. Dès lors, ils pouvaient opposer les membres d'une même communauté les uns contre les autres. Ces disputes entre Occidentaux pouvaient s'avérer être à l'origine des déchirures au sein des clans, des lignées et même des familles.

Toutefois, il faut retenir que ces rivalités s'estompent avec le départ de l'Allemagne du Cameroun après la première Guerre mondiale, la Ngoko-Sangha avec la prise du Cameroun obtient le monopole commercial dans les anciennes concessions de la *GSK*. Mais elle céda la place plus tard aux sociétés productrices comme le reconnaît Robineau¹³⁹. Néanmoins, toutes ces violations territoriales des miliciens allemands encadrés par les officiers étaient faites à dessein. Les Allemands malgré leur retard sur le terrain colonial rêvaient d'une grande Allemagne. D'ailleurs ce fut le leitmotiv de la politique du Chancelier Bülow, un grand projet pangermaniste. Il fallait dans ce sens trouver des superflus pour pousser ses voisins en Afrique à céder, ce qui arriva d'ailleurs avec l'évolution des frontières entre 1885 à 1911.

2- Les frontières Sud et Est de la colonie allemande du Kamerun et le début de la balkanisation du pays bakwelé et mpiemo

La délimitation des frontières entre les colonies françaises du Gabon, du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari, et la colonie allemande du Kamerun est l'acte final de l'annexion des anciens territoires bakwelé et mpiemo. Avec ces frontières, les populations locales perdaient totalement leur souveraineté et voyaient leurs pays divisés. La réalisation de ces frontières s'est déroulée sur plusieurs phases. Leur matérialisation était l'œuvre des missions précises. Parmi elles, trois étaient déterminantes.

Le 24 décembre 1885, les deux gouvernements français et allemand signaient une convention relative aux frontières de leurs établissements respectifs du Golfe de Biafra. Ils

¹³⁸*Ibid.*

¹³⁹La Compagnie Française du Congo-Cameroun (C.F.C.C.), qui a pris, après la guerre, dans les territoires ex-allemands le relais de la *GSK*, cède la place à la Compagnie Française Sangha-Oubangui (C.F.S.O.) qui obtient pour dix ans, à compter du 1er janvier 1926, la concession d'exploitation des arbres à caoutchouc dans le périmètre compris entre le Cameroun, l'Ivindo et le Djouah. La C.F.S.O. dispose de dix postes commerciaux à Ouessou et Bomassa, à Soufflay, Sembé, Souanké, Sobambo, Ndongo, Alati, Tiboundi, Djodjina en zone concédée.

En « territoire libre » (Ouessou), d'autres entreprises de traite s'installent, telle la S.E.D.E.C. (Société anonyme d'Entreprises Commerciales au Congo belge), telles les maisons portugaises qui ouvrent aussi en territoire concédé des magasins de vente de marchandises.

Il y a aussi, en 1925, quatre maisons portugaises et un traitant sénégalais qui possède sept comptoirs.

admettaient qu'un parallèle passant par un point indéterminé de la rivière Cambo constituerait une partie de cette frontière depuis la rivière Cambo jusqu'au 15^e degré de longitude Est Greenwich (12°40 Paris)¹⁴⁰. Cette mission retient trois références qui servent de limites entre les possessions françaises et allemandes. En revanche, ces références frontalières semblent imprécises ; ce que confirme Eyelom lorsqu'il dit :

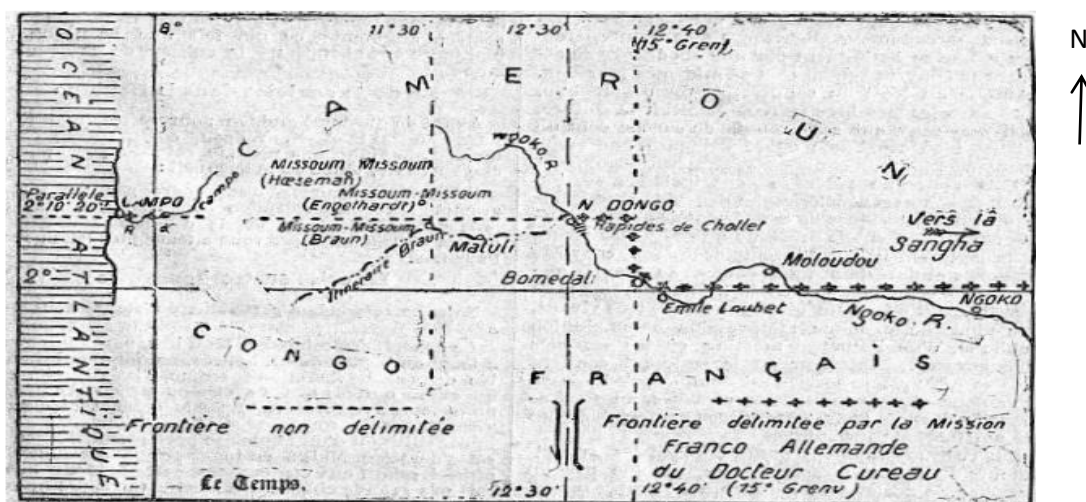
Le 24 décembre 1885, la France et l'Allemagne signent une convention qui délimite les possessions françaises du Congo et le Kamerun allemand. Elle comporte deux points particuliers qu'il convient de souligner. Il s'agit de l'absence des données géographiques précises. Cette lacune confère un caractère provisoire à la transaction et l'engagement formel pris par les deux gouvernements de réévaluer la situation à une date ultérieure. La convention franco-allemande de décembre 1885 détermine la frontière entre le Congo français et le protectorat allemand du Kamerun. Le gouvernement allemand renonce en faveur de la France à tous les droits de souveraineté ou de protectorat sur les territoires qui sont acquis au Sud de la rivière Campo par des sujets allemands. L'Allemagne s'engage à s'abstenir de toute action politique au Sud de la ligne longeant ladite rivière depuis son embouchure jusqu'au 15^e degré de longitude Est de Greenwich. De son côté, la France renonce à tous droits et à toutes prétentions sur les territoires situés au Nord de la même ligne et s'engage à s'abstenir de toute action politique sur ces territoires¹⁴¹.

Toutefois, il résulte que les négociateurs de la convention remettent à une époque indéterminée la délimitation de la région située à l'Est comme le montre la carte ci-après, c'est un simple croquis hasardeux qui peut couper les territoires de l'intérieur et provoquer une lutte farouche pour les sphères d'influence. Cette démarcation coupait le pays bakwelé en deux : un territoire à la rive droite de la Ngoko et un autre à la rive gauche. Ce découpage était à l'origine de la désintégration des peuples bakwelé et mpiemo vivant sur les deux rives de la Ngoko. Cette situation perdure jusqu'à ce jour et affecte gravement la reconstruction d'une homogénéité communautaire dans un cadre territorial bien défini de ces groupes ethniques jadis unis.

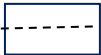

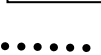
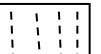
¹⁴⁰ Apports à la Cie forestière Sangha-Oubangui www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale (page consulté le 13 avril 2020). [www.entreprises-coloniales.fr/produits-de-la-Sangha](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha) (page consulté le 12 avril 2020).

¹⁴¹ F. Eyelom, "Origine et circonstances immédiates", pp. 115-116.

Croquis 1: La frontière franco-allemande entre l'Océan et la Sangha de 1885.



Légende

-  Frontière non délimitée entre le Congo Français au
-  Sud de la colonie allemande du Cameroun
-  Frontière délimitée par la mission franco-allemande
-  Les méridiens

Source: N'Goko-Sangha (1904-1922) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consultée le 12 avril 2020).

La deuxième mission est celle de Cureau, celle-ci constata que le méridien 12° 40 Paris (15° Greenwich) rencontrait la rivière N'Goko à Bomedali. A partir de ce point vers l'Est, la frontière fut fixée suivant l'accord de 1894, c'est-à-dire le long de la N'Goko jusqu'à la rencontre de cette rivière avec le parallèle 2e, puis suivant le parallèle 2e jusqu'à la Sangha¹⁴². A l'Ouest de Bomedali, la frontière suivait, vers le Nord, le méridien 12° 40 Paris (15° Greenwich) jusqu'à son intersection avec le parallèle de Cambo, c'est-à-dire 2° 10' 20". Or, ce parallèle rencontre le cours supérieur de la N'Goko au Nord des rapides de Chollet (2° 9' 19"). Ces points ont été obtenus par des observations et des calculs astronomiques entre la Sangha et les rapides de Chollet. Cette frontière est donc déterminée sans contestation¹⁴³. Le premier point partait de Cambo jusqu'à Bomedali. Quant au deuxième, il s'étendait de Bomedali le

¹⁴² N'Goko-Sangha (1904-1922) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consulté le 12 avril 2020).

¹⁴³ *Ibid.*

long de la Ngoko jusqu'à sa rencontre avec la Sangha. Cette frontière séparait le Nord du Gabon et le Nord du Congo du Kamerun.

Eyelom donne en revanche d'autres précisions sur ce traité. Il déclare que le protocole franco-allemand signé le 4 février 1894 donnait les résultats suivants : la France conserve la Haute-Sangha et obtient l'accès au Mayo-Kebbi. Cette ouverture lui permet d'utiliser la voie de pénétration du Niger et de la Bénoué. Le cours entier du Chari est attribué à la France depuis sa source jusqu'au 17^e de Greenwich ; à partir de ce point, la rive droite du fleuve devient libre à la circulation des deux pays. Tous les territoires situés à l'Est du Chari et du lac Tchad, tous les territoires compris entre l'Oubangui, le Chari et la rive orientale du Tchad tombent dans la sphère d'influence française¹⁴⁴.

Coquery-Vidrovitch aborde la question dans le même sens que l'auteur précédent. D'après lui, c'est en février 1894 que fut signé le protocole franco-allemand fixant la frontière orientale du Cameroun (sous réserve d'une délimitation sur le terrain), frontière d'ailleurs aberrante car, alignée le long d'un méridien. Elle ne respectait ni les faits géographiques, ni les données historiques, sociologiques ou économiques : Koundé notamment, marche-frontière du lamidat de Ngaoundéré, était placé isolément dans la zone d'influence française, et les colonnes foubé continuaient de parcourir le pays sans tenir compte de ces nouvelles contraintes¹⁴⁵. Ces deux dernières affirmations placent la convention de février 1894 dans le compte de la matérialisation de la frontière Est entre l'Oubangui et le Kamerun. Cette limite séparait le peuple mpiemo en deux. Pendant qu'une grande partie de cette communauté restait dans la colonie française, une autre moins importante basculait du côté du Kamerun. Et la conséquence de cette frontière fut de séparer les Mpiemo en deux groupes. L'un était soumis à la colonisation française et l'autre rattaché au Kamerun allemand, assimilé à la culture allemande. Ce qui, non seulement constituait une division territoriale, mais aussi une opposition des politiques coloniales d'inculturation pour un seul peuple, engageant par conséquent l'imprégnation de la différence à l'intérieur de cette grande communauté.

Malheureusement ces délimitations restaient approximatives comme le révèle Robineau :

Avant 1900, la frontière franco-allemande est imparfaitement délimitée dans la région de Souanké et ce qui subsiste de son tracée n'a pas de correspondance précise sur le terrain. Des empiétements sont inévitables et jouent au détriment de la puissance qui occupe le moins densément le pays. Une

¹⁴⁴ F. Eyelom, "Origine et circonstances immédiates", p. 131.

¹⁴⁵ C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo [AEF] au temps*, p. 207.

convention de 1885 a délimité la frontière jusqu'au méridien 15°Est de Greenwich et, en 1894, un protocole reconnaît, d'une part, à la France, la possession d'une ligne de postes le long de la Sangha (Ouesso, Bayanga, Nola) ; d'autre part, à l'Allemagne, l'accès de la Sangha. Après l'intervention des deux commissions mixtes de délimitation, en 1900-1903 et 1905-1907, motivées par les multiples incidents qui éclatent notamment à Missoum-Missoum, une convention signée à Berlin en 1908 rectifie la délimitation de 1894 en se fondant sur l'abornement opéré par la commission de 1905¹⁴⁶.

A cet effet, elles étaient toujours exposées à plusieurs violations de part et d'autre. En 1905 une expédition allemande fit une incursion dans le territoire français. Ce énième incident frontalier entre la possession allemande et celle de la France motiva les deux Etats à envoyer une mission de délimitation. C'est le journal « *des débats* » du 28 juillet 1905 qui évoqua cette solution en ces termes :

À la suite de l'incident de Missoum-Missoum les gouvernements allemand et français décidèrent d'envoyer les missions de délimitation de frontière. Le 02 octobre 1905 les deux missions françaises quittèrent Brazzaville pour se rendre à Missoum-Missoum pour le commandant Lenfant et du commandant Moll dans la région de Boua, à Kouno¹⁴⁷.

Missoum-Missoum est une localité qui se trouve au Nord-Ouest d'Ouesso dans l'actuel Congo-Brazzaville. Il est un poste de la Ngoko-Sangha. Mais les données géographiques imprécises ne permettent pas de déterminer de quel côté de la frontière se situe-t-il ; d'où la descente sur le terrain des missions franco-allemandes. Chez les Français, cette mission est éclatée en deux, l'une est dirigée par Moll. Son objectif est de revisiter la frontière qui sépare le Sud-Est de l'Oubangui et le Kamerun. Quant au commandant Lenfant, il est chargé de parcourir la région où se situe Missoum-Missoum, question de voir de quel côté de la frontière se trouve-t-il.

La frontière Ouest de l'Oubangui n'est pas épargnée par ces crises frontalières. Les premiers incidents éclatent à cette frontière de l'Est en 1902. Plus tard en 1905 une rencontre sanglante se produit entre les tirailleurs français et allemands¹⁴⁸. Les Français chargent le commandant Moll de délimiter cette frontalière avec le Cameroun entre 1906 et 1907. Il le fait non sans explorer le pays Mbimou qui se trouve dans la région¹⁴⁹. Les Mbimou dont l'auteur parle ici désignent les Mpiemo de la zone de l'Oubangui qu'il découvre. Et la séparation des clans mpiemo de la Haute-Sangha et ceux du poste de Yokadouma s'effectue à travers cette mission. Par conséquent, le traçage de cette frontière les mettait désormais à

¹⁴⁶ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, pp. 306-307.

¹⁴⁷ N'Goko-Sangha(1904-1922)www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha(page consulté le 12 avril 2020).

¹⁴⁸F. Eyelom, "Origine et circonstances immédiates", pp. 134-135

¹⁴⁹ Y. Boulvert, "Découvert de géographie et scientifique", p. 14.

cheval entre la colonie allemande et celle de la France. Metindi insiste sur cet émiettement du territoire Mpiemo en ces mots : “ Quand s’amorce la colonisation allemande et que s’impose la délimitation des frontalières, les Mpiemo sont définitivement divisés. Les clans mpiemo et Bidjogui qui avaient replié au Sud sont intégrés dans le Cameroun allemand. Les autres Mpiemo vont demeurer en Oubangui-Chari français où ils occupent toute la Haute-Sangha”¹⁵⁰.

Au-delà de cette analyse géographique, deux constats sont faits. Le premier est que les Mpiemo sont émiettés en deux groupes. Deuxièmement les agents allemands présents au Kamerun agressent tout le temps leurs homologues français. Cette façon de faire allemande n’est pas fortuite. En fait les Allemands à travers la politique pangermaniste ont développé des stratégies qui s’appuient sur la pression et le harcèlement des positions de leurs voisins français dans le but d’obtenir des concessions territoriales. En plus l’Allemagne veut avoir une ouverture sur l’Oubangui et le Congo. Quant au troisième, on constate que ce sont toujours des incidents frontaliers similaires qui déclenchent des missions de délimitation des frontières et par conséquent de la désintégration des groupes humains. Comme si, les croquis provisoires de ces limites n’allaient pas connaître leur finalisation sur le terrain s’il n’avait pas d’incidents. Néanmoins en avril 1908, deux commissions mixtes se réunissent à Berlin. Leurs travaux aboutissent aux accords qui déterminent les frontières de l’Est et du Nord-Est jusqu’à la vallée de la Sangha¹⁵¹.

Mais un premier traité franco-allemand ne survient qu’en 1894 et prolonge la frontière Est jusqu’à la Sangha dans l’*hinterland* du Kamerun. Cet arrangement conclu à Berlin, consacre la délimitation des colonies du Congo français et du Kamerun, ainsi que des sphères d’influence françaises et allemandes dans la région du Lac Tchad¹⁵². Fâcheusement pour la France, la stratégie allemande d’agrandir sa zone d’influence jusqu’à l’Oubangui et le Congo aboutit en 1911.

En effet, les accords franco-allemands sur le Maroc de 1911 permettent à l’Allemagne d’agrandir sa zone d’influence du Kamerun grâce aux concessions de la France. Celui-ci aboutit à un échange territorial comme le montre la carte qui suit. La France concède à l’Allemagne une superficie de 250. 000km² au Gabon, au Moyen-Congo et à l’Oubangui. L’Allemagne obtient un accès de 24 km sur les fleuves du Congo et Oubangui et cède à la France un territoire de 15,000 km² sur la Bénoué, communément appelé triangle de Caprivi

¹⁵⁰ S. E. Metindi, “Les Mpiemo de l’Est”, p. 45.

¹⁵¹F. Eyelom, “Origine et circonstances immédiates”, pp. 134-135

¹⁵² *Ibid.* pp. 29-30.

ou "le bec de canard" par sa forme géographique¹⁵³. Robineau parle de cet accord et ses conséquences en ces termes :

Le traité du 4 novembre 1911 entre la France et l'Allemagne déplaça la frontière du Cameroun sur le Djouah. Les territoires ainsi gagnés par la colonie allemande furent appelés Nouveau Cameroun. Ils comprenaient au Gabon le Woleu-Ntem, et au Congo les régions de Souanké, Sembé, Fort-Soufflay et Ouesso. Deux prolongements donnaient accès à l'Oubangui et au Congo : l'un sur la Sangha entre les deux Likouala (Likouala-aux-Herbes et Likouala-Mossaka), formant la région de la N'Daki ; l'autre le long de la Lobaye, débouchant sur l'Oubangui aux abords de Zinga. En Sangha et Haute-Sangha, Ouesso, Bania et Carnot étaient cédés par les Français. La Ngoko-Sangha évacua ses factoreries : en 1913, elle demandait à l'administration de transférer ses stocks de poudre de Ngoïla (Soufflay) à Ouesso. L'évacuation des postes français au Nouveau Cameroun fut progressive ; des commissions de délimitation avaient été constituées. Ouesso, qui subsistait comme seul poste français de la région, devint un hinterland qui recevait les villages repliés de la Ndaki. Dans l'ordre économique, la création du Nouveau Cameroun amenait la fin du monopole de la Ngoko-Sangha ; la majeure partie de sa concession passant sous le contrôle allemand, elle avait reçu en contrepartie une indemnité payée par le Gouvernement général de l'A.E.F., mais les projets de consortium franco-allemand qui lui auraient permis de se maintenir ayant échoué, elle perdait, surtout avec la région de Sembé-Souanké, son marché de vente de poudre et de fusils¹⁵⁴.

Pour les coloniaux français, cet accord évoque un lointain souvenir en parlant de l'Alsace et la Lorraine¹⁵⁵ congolaise¹⁵⁶. La carte ci-après illustre mieux les frontières de ce nouveau Cameroun.

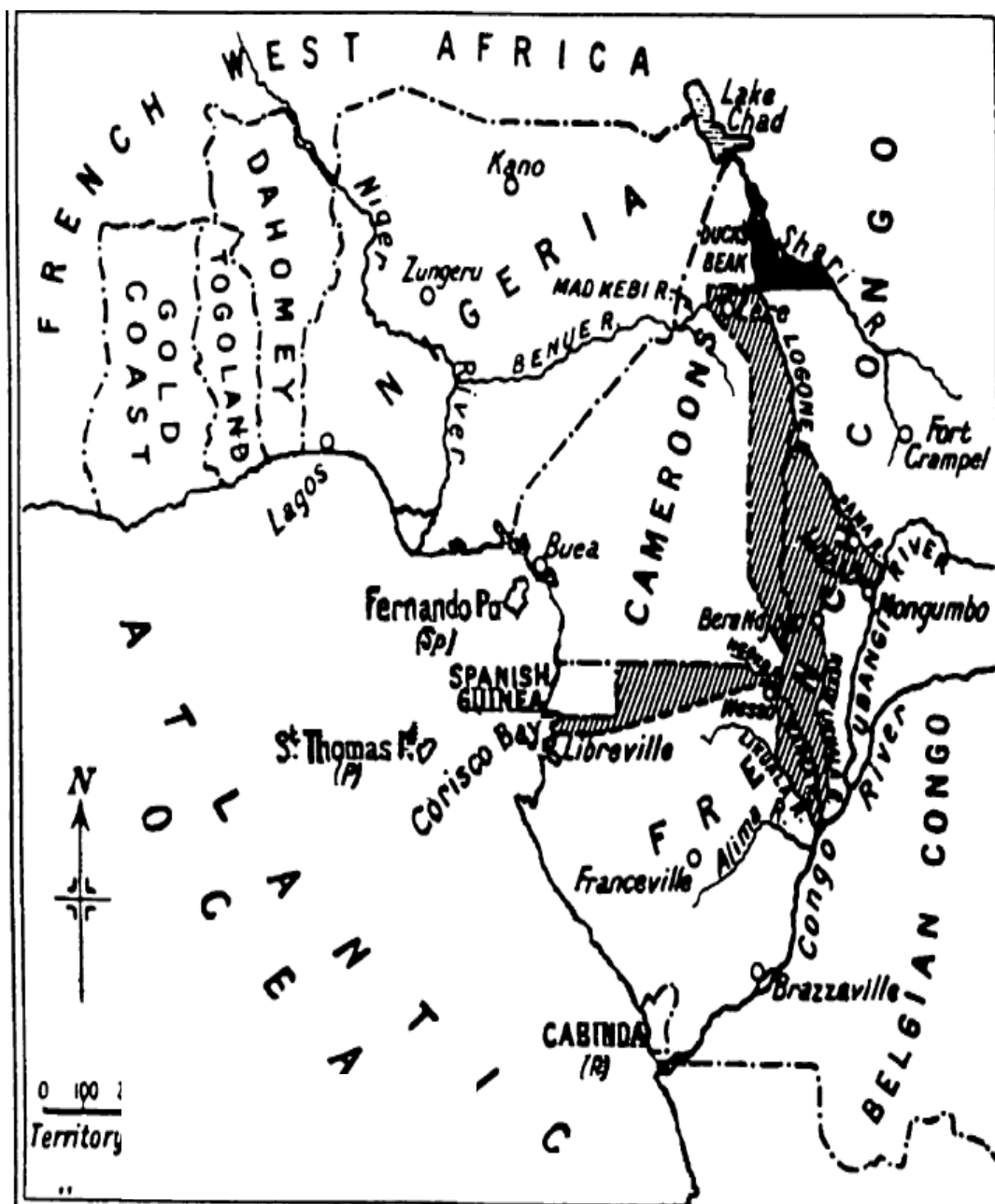
¹⁵³*Ibid.* p. 126.

¹⁵⁴C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 311.




¹⁵⁵ L'Alsace et la Lorraine sont deux régions du Nord-Est de la France que l'Allemagne a annexé à la suite de la défaite française lors de la guerre de 1871. Et la concession par la France d'une grande partie de son empire de l'Afrique centrale à l'Allemagne à la suite des coups de force de cette dernière au Maroc ressemble à ce triste souvenir pour les milieux coloniaux français.

¹⁵⁶*Ibid.* p. 126.

Carte 10: Les Frontières entre les colonies françaises et le Kamerun allemand après 1911



Légende

-  les concessions françaises à l'Allemagne en 1911
-  Le triangle de Caprivi cédé à la France en 1911
-  Limites des possessions coloniales

Source : F. Eyelom, " Origine et circonstances immédiates du partage du Cameroun entre la France et l'Angleterre pendant la première guerre mondiale", Thèse de Doctorat/ PhD en Histoire, Université de Montréal, 1997, p. 128.

L'observation de cette carte permet de tirer deux conclusions. Le territoire allemand s'est élargi d'un 1/3 et il atteint désormais 'Oubangui et le Congo. Deuxièmement à travers cette concession française, certains territoires bakwelé et mpiemo ont encore basculé dans la zone d'influence allemande. Presque tout le pays bakwelé (Souanké, Missoum-Missoum, Ngoïla) du Congo en dehors de la localité d'Ouessou se voit intégré au Kamerun. Tout le Sud-Ouest oubanguien avec le pays mpiemo se retrouve au Kamerun. Heureusement pour les Français ce changement ne perdure pas, car la première guerre mondiale vient remettre en cause cet ordre des choses.

Quand la guerre éclate en Europe le 28 juillet 1914, on est loin d'imaginer qu'elle va atteindre l'Afrique. Les réserves allemandes sur ce continent n'ont pas suffi à empêcher les Français, les Belges et les Britanniques à attaquer le Kamerun dès la même année. L'un des buts de la guerre pour la France en Afrique supposait la restitution des territoires cédés en 1911 ou l'annexion du Cameroun¹⁵⁷. Ce qui fait que dès la reddition des troupes allemandes en février 1916, la France reprit d'abord ses territoires cédés à l'Allemagne en 1911. C'est un autre rebasculé de certains Bakwelé et Mpiemo dans le giron français. On revient à la situation de 1894 qui répartissait les communautés bakwelé et mpiemo entre le Kamerun et l'Oubangui-Chari d'une part et, le Kamerun et le Moyen-Congo d'autre part. Pour les milieux médiatiques français, il faut que la France aille plus loin que ça. Ainsi, les journaux français soutiennent aussi l'idée que la France ne doit pas se contenter du fait que le Congo soit reconstitué selon des critères antérieurs à 1911 ; le Kamerun doit en plus redevenir ce qu'il était à ses débuts, soit une terre côtière pour des plantations tropicales et tout l'arrière-pays partagé entre la France et l'Angleterre¹⁵⁸. Ce qui se réalise d'ailleurs, vu la déclaration de Siroto dans sa these: " *After the first world war, the French regained Neukamerun from Germany and thus had jurisdiction over all Bakwelé* " ¹⁵⁹. Les accords franco-britanniques qui suivent plus tard satisfont les souhaits de ce milieu. Eyelom parlant de cet accord, souligne que moins de quinze jours après le début des négociations le 22 février 1916 à Londres entre la France et la Grande-Bretagne ; les gouvernements français et anglais s'entendent le 4 mars 1916 pour céder presque la totalité de l'administration du territoire du Kamerun à la France à l'exclusion de la zone voisine du Nigéria¹⁶⁰. Avec cet accord, c'est tout l'ancien Cameroun allemand qui intègre la zone d'influence française.

¹⁵⁷ F. Eyelom, "Origine et circonstances immédiates", p. 292.

¹⁵⁸ *Ibid.* p. 321.

¹⁵⁹ Siroto Leon, "Masks and social organization", p. 70.

¹⁶⁰ F. Eyelom, "Origine et circonstances immédiates" P. 333.

Pour les Bakwelé et les Mpiemo, ce sont les retrouvailles. Tous partagent avec cette nouvelle répartition territoriale la même sphère coloniale : l'Afrique Equatoriale Française. Raison pour laquelle Mbengue pense que l'A.E. F constituait un milieu d'intégration des peuples¹⁶¹. En somme la stabilité du pays bakwelé et mpiemo était intimement liée à l'évolution des frontières coloniales. Ce qui précède a clairement montré comment ils ont été trimbalés entre la France et l'Allemagne ; avant de finir dans le pré carré français. Malgré cette situation des peuples locaux, il reste quand même que les frontières furent institutionnalisées par la conférence internationale de Berlin et minutieusement révisées et corrigées tout au long de la période coloniale¹⁶². Finalement les crises frontalières causées par les rivalités entre la *Gesellschaft Süd Kamerun* et la Ngoko-Sangha ont conduit la France et l'Allemagne au découpage des espaces géographiques bakwelé et mpiemo entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle.

3- Le découpage interne de l'A.E. F : coup final à l'émiettement des anciens territoires bakwelé et mpiemo

L'érection des barrières entre les anciens territoires de l'A.E. F est un héritage colonial qui a été entériné par l'Organisation de l'Unité Africaine en 1963. Cette délimitation interne des frontières s'est faite en plusieurs étapes, qu'il soit celle entre le Congo et la R.C.A ou celle du Gabon et le Congo.

De prime abord, il faut déjà signaler que l'émiettement des territoires de l'Afrique équatoriale s'est fait au gré des intérêts français. C'est dans ce sens que pour mieux comprendre ce processus, il est nécessaire de suivre la chronologie du développement de l'empire colonial français dans cette partie d'Afrique. Tout commence en 1910 quand le grand Congo français devient l'A.E. F, il est divisé en quatre provinces, dont l'Oubangui-Chari, ancêtre de l'actuel République Centrafricaine¹⁶³. Pour certains c'est le résultat du partage colonial intervenu à Berlin en 1885. Mais il est évident que sur le terrain du bassin du Congo, c'est la France qui opère cette division. Cet acte de la France était motivé par le souci d'une organisation administrative et territoriale ; d'où la thèse qui soutient que les limites entre les colonies de l'A.E. F, aux yeux de la France n'étaient que des divisions administratives, un décret les a créées, un nouveau décret pouvait les abolir. Elles ne

¹⁶¹ M. Mbengue Nguime, "Ordre colonial et mouvement associatif des populations de l'Afrique centrale" in D. Abwa et J-M. Essomba, *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*, Yaoundé, Presses Universitaires, 2001, p.

¹⁶² C. Coquery-Vidrovitch, "Histoire et perception des frontières en Afrique du XIIIe au XXe siècle" in J. Kloczowski, *Des frontières en Afrique du XIIIe au XXe siècle*, Paris, UNESCO, 2005, p. 44.

¹⁶³ P. Rat Patron, "L'histoire du Congo" in *ORSTOM*, Fonds documentaire, 1993, p. 33.

correspondent pas en général à des zones naturelles ou à des races uniques. Il semble qu'une volonté jacobine ait taillé à même les pays et les gens¹⁶⁴.

Parmi les colonies de la France en Afrique centrale, l'Oubangui-Chari serait la dernière à être conquise. Le territoire de l'Oubangui se constitua le 29 décembre 1903 par la réunion des régions du Haut-Oubangui et du Haut-Chari, et le 11 février 1906, un décret créait la colonie de l'Oubangui-Chari, placé sous l'autorité d'un Lieutenant-gouverneur¹⁶⁵. Cette situation a voulu que son territoire soit rattaché tour à tour au Moyen-Congo et Tchad avant d'accéder à son autonomie en tant qu'une colonie entièrement à part à partir de 1920. Ce qui semble réel quand on lit cet extrait : "La R.C.A épouse les contours administratifs, maintes fois remaniés, de l'Oubangui-Chari initialement partie du Congo français, puis unie au Tchad en 1906, entité spécifique à partir de 1920, composante de l'A.E.F. Il s'agit d'un sous ensemble appartenant à un ensemble spatial plus étendu"¹⁶⁶. Cette évolution de l'Oubangui-Chari était accompagnée par la modification de ses frontières. Ainsi quatre décrets commandent cette évolution : 1921, 1932 et deux de 1939.

Le décret du 18 novembre 1932 dans son article 1^{er}, stipule que : "la circonscription de la Lobaye est détachée de la colonie du Moyen-Congo et rattachée à celle de l'Oubangui-Chari. La frontière entre ces deux colonies a suivi les limites Ouest, Est et Sud actuelles de la circonscription de la Lobaye"¹⁶⁷. Cet arrêté modifiait le département de la Haute-Sangha et déterminait les limites territoriales des départements du Moyen-Congo. Celui du 1^{er} février 1939, dans son article 1^{er}, institue que :

Le cours de la Lobaye jusqu'à son confluent avec la Topia, le cours de la Topia jusqu'à son confluent avec la N'goupo, le cours de celle-ci jusqu'à sa source, une ligne droite joignant la source de la N'goupo à celle de la Mékambo, le cours de la Mékambo jusqu'à son confluent avec la Mbaéré, le cours de la Mbaéré jusqu'à son confluent avec la N'gala, le cours de la N'gala jusqu'à sa source, une ligne droite joignant la source de la N'gala à celle de la Balinga, une ligne droite joignant ce dernier point à la source de la Badangue¹⁶⁸.

Ce décret modifiait la frontière entre les colonies du Moyen-Congo, de l'Oubangui et du Tchad. Quant au dernier décret, il stipule dans son article 1^{er} que : "Le département de la Haute-Sangha, comprenant les subdivisions de Berberati, Carnot et Nola détaché du Moyen-Congo, est rattaché au territoire de l'Oubangui-Chari"¹⁶⁹. Il vient greffer le département de la Haute-Sangha au territoire de l'Oubangui-Chari. Ces décrets permettent de constater que la

¹⁶⁴C. Lefevre, *Frontières de sable, frontières de papier*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2015, p. 15.

¹⁶⁵ francearchives.fr/f (page consultée le 24 mai 2021).

¹⁶⁶Oubangui-Chari, le pays qui n'existait pas <https://www.diploweb.com> (page consultée le 26 mai 2021).

¹⁶⁷ Décret du 18 novembre 1932, Journal Officiel de l'Afrique Equatoriale Française, 1^{er} décembre 1932, p. 961.

¹⁶⁸ Décret du 1^{er} janvier 1939, Journal Officiel de l'Afrique Equatoriale Française, 1^{er} février 1939, p. 141.

¹⁶⁹ Décret du 21 octobre 1939, Journal Officiel de l'Afrique Equatoriale Française, 22 octobre 1939, p. 1224.

délimitation de la frontière Centrafrique-Congo s'est faite de manière progressive. Certains espaces de son territoire faisaient partie de l'ancienne province du Nord du Moyen-Congo. C'est pourquoi le dernier décret est fort intéressant dans le cadre de cette analyse, parce que c'est lui qui va séparer les Mpiemo du Congo de ceux de la République Centrafricaine. Et la limite des deux districts frontaliers Congo-Centrafrique est bornée sur la Haute-Sangha à 120 km d'Ouessou et à 120 km de Salo au village Molongou¹⁷⁰. La Haute-Sangha dont fait part le Journal Officiel englobe les territoires Sangha-Sangha, Mpiemo, Baya, Banda. Les Mpiemo et les Sangha-Sangha vivaient dans la subdivision de Nola. Dès lors, cette décision administrative ne séparait pas seulement une communauté, mais divisait les familles, les lignages et les clans mpiemo.

Le morcellement du territoire traditionnel bakwelé connut le processus similaire, car pendant plusieurs fois il était balancé soit au Moyen-Congo, soit au Gabon au gré des enjeux politico-économiques. La frontière qui sépare les territoires terrestres du Gabon et du Congo procède d'une orogénèse coloniale de type 'intro-impérial', en ce sens qu'elle résulte d'un découpage interne à l'AEF. Au temps de la colonisation, elle était perçue comme une simple 'limite administrative', elle peut être considérée comme la conséquence du plan spatial d'un conflit de compétence et d'intérêts entre administrateurs coloniaux. S'agissant de cette frontière, Loungou rappelle que l'origine de la frontière Gabon-Congo vient de l'amorce de l'organisation territoriale de la colonie de l'Ouest africain (futur A.E.F) dont l'explorateur français de Brazza avait dressé les contours entre 1883 et 1885¹⁷¹. Le décret du 26 juillet 1886 officialisa ce début de partition en établissant une ligne séparative partant de Ndjolé en direction de Kakamouaka et joignant les frontières de la possession portugaise et celle de l'Etat libre du Congo¹⁷². En 1903, le territoire gabonais s'étirait sur un espace maritime compris entre la Guinée espagnole et les limites du bassin conventionnel du Congo¹⁷³. En 1906 un décret repousse les limites du Gabon à l'Est par la ligne de faite du bassin de l'Ogooué jusqu'à la rencontre de cette ligne avec le méridien de Macabana, puis par ce méridien jusqu'à la frontière portugaise au Sud, par la frontière portugaise jusqu'à l'Océan Atlantique¹⁷⁴. En 1911, une décision des autorités de Brazzaville fit rattacher les

¹⁷⁰<https://www.jstor.org> (page consultée le 23 mai 2021).

¹⁷¹ S. Loungou, 'L'interface Gabon-Congo : dynamiques et enjeux d'un espace transfrontalier' in *Géo-Eco-Trop*, 2001, p. 77.

¹⁷² Décret du 2 juillet 1886, Bulletin Officiel de l'administration du Gabon-Congo, 26 juillet 1886, p.141.

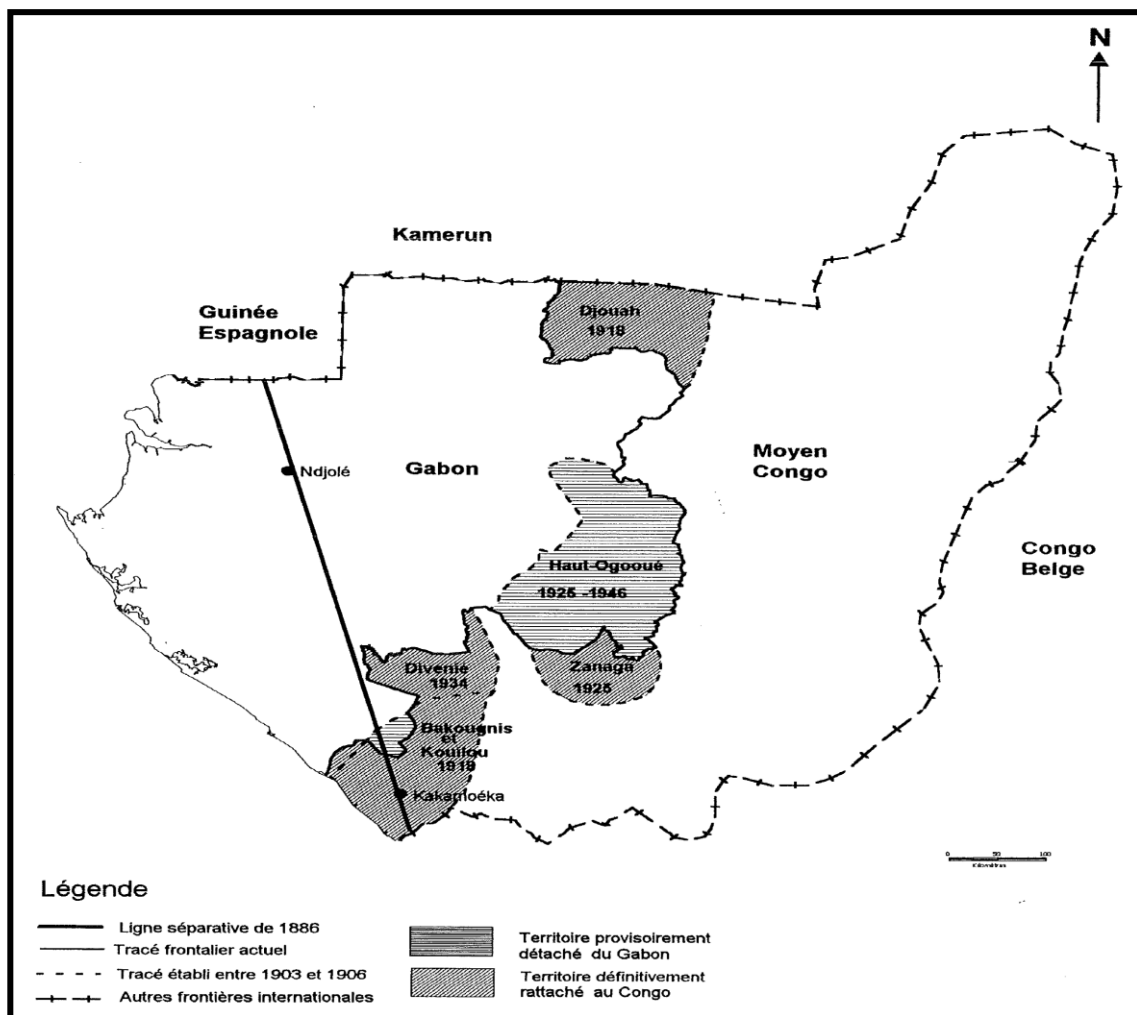
¹⁷³ Décret du 29 décembre 1903, Journal Officiel du Congo français, 5 mars 1903, p. 4.

¹⁷⁴ Décret du 11 février 1906, Bulletin Officiel de l'administration de la colonie du Gabon, juin 1906, p.265.

¹⁷⁴S. Loungou, 'L'interface Gabon-Congo', p. 77.

circonscriptions de Bacougni, du Djouah, du Haut-Ogooué et du Kouilou au Congo¹⁷⁵. En 1946, le Haut-Ogooué intègre à nouveau le territoire gabonais¹⁷⁶. La carte ci-après montre clairement cette évolution.

Carte 11: Evolution coloniale de la frontière Gabon-Congo



Source : S. Loungou, "L'interface Gabon-Congo : dynamiques et enjeux d'un espace transfrontalier" in *Géo-Eco-Trop*, 2001, p. 78.

Cette délimitation de 1946 est la dernière modification qu'a connue la frontière entre le Gabon et le Congo. Il aboutit aux bornes actuelles dont Loundou fait allusion dans son article :

De l'extrême Nord-Est du Woleu-Ntem au Sud-Est de la préfecture de Mékambo, la frontière se confond avec les deux branches-mères de la rivière Ivindo (Ayina et Djouah). Du Sud-Est de Mékambo au Sud-Est de la préfecture de Boumango, la frontière adopte le principe de Divortium

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ P. Rat Patron, *L'histoire du Congo lue dans les cartes géographiques*, ORSTOM, Pointe Noire, 1993, p. 33.

Aquarium, c'est-à-dire qu'elle se calque sur la ligne de partage des eaux des rivières Ngoko et Alima, d'une part, et celle des fleuves Ogooué et Congo d'autre part¹⁷⁷.

Cette frontière qui est restée jusqu'à ce jour scinde la province de l'Ogooué-Ivindo au Gabon et le département de la Sangha en deux. C'est une véritable tragédie pour les Bakwelé qui y vivent et considéraient cette étendue de terres comme leur espace résidentiel avant la colonisation. Aujourd'hui, les Bakwelé sont partagés entre les fleuves Ayina et Djouah, frontières naturelles du Gabon et du Congo. C'est la raison pour laquelle Loungou pense que comme la plupart des limites inter-étatiques africaines, cette frontière porte en elle l'un des défauts majeurs de l'héritage colonial, à savoir un impact sur les groupes ethniques homogènes¹⁷⁸. D'après le même auteur, comme la plupart des frontières africaines, la limite Gabon-Congo exprime fatalement l'indifférence aux réalités ethniques manifestée par ceux qui ont procédé à la partition du continent. A cet effet, cette dyade exerce un effet sur plusieurs familles ethniques¹⁷⁹. Les Bakwelé, les Bakota et les Fang sont victimes de cette partition. Le maillage géopolitique créé par les Européens, qu'il soit d'origine intra-impériale ou inter-impériale, a conduit au regroupement des populations hétérogènes. Cela est dû au fait que la délimitation des frontières coloniales fut "tantôt le fruit du hasard de la conquête, tantôt la conséquence d'événements purement européens, entièrement étrangers à l'Afrique, jamais le résultat d'une connaissance infime du pays ou de l'application d'une politique se référant aux intérêts des Africains"¹⁸⁰. Plusieurs exemples d'éparpillements de groupes homogènes pullulent en Afrique centrale. On cite les Moundang présents au Cameroun et au Tchad, les Baya se trouvant en R.D.C, au Cameroun et en R.C.A, les Fang sont présents à la fois au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée-Equatoriale. La liste est longue ; elle ne saurait donc être exhaustive.

L'acte final de ce morcèlement de l'A.E. F intervient lors du référendum de septembre 1958 qui transforma les cinq entités constituant la fédération en Républiques autonomes au sein d'une éphémère communauté française¹⁸¹. Pourtant le Général De Gaulle avait le choix de laisser une fédération de l'A.E.F. Alors pour continuer à influencer ses possessions de l'Afrique centrale, le président français opta pour la division, vieille politique appliquée par les Européens en Afrique : "Diviser pour mieux régner". Par ailleurs, comme le malheur ne

¹⁷⁷<https://www.persée.fr/collection/espo> (page consultée le 23 mai 2021).

¹⁷⁸ S. Loungou, "Interface Gabon-Congo", p. 76.

¹⁷⁹*Ibid.* p. 78.

¹⁸⁰*Ibid.* p. 78.

¹⁸¹<https://ha/sh.archives-ouvertes.fr/> (page consultée le 23 mai 2021).

vient jamais seul, après leurs indépendances les Etats africains assumèrent ces limites arbitraires. Ceci se fit à travers l'article 3 alinéa 3 de la Charte de l'O.U. A qui mettait parmi ses objectifs, le "Respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat et de son droit inaliénable à une existence indépendante"¹⁸². Cette reconnaissance des frontières coloniales venait sceller le sort des populations Bakwelé et Mpiemo. Pour eux, il fallait s'adapter à cette réalité de la désintégration, de l'écartèlement. Finalement, le morcèlement de l'Afrique centrale est l'aboutissement des accords franco-allemands sur la délimitation de leurs frontières coloniales d'une part et au découpage administratif de l'A.E. F par la France d'autre part. Ces opérations intéressées des Européens en Afrique équatoriale, additionnées aux autres débordements de leurs agents n'ont pas laissé les Africains indifférents ; certains ont dû réagir.

B- Les réactions impuissantes des Bakwelé et Mpiemo face au monstre européen de la division

Les populations de l'Afrique centrale en général et en particulier les Bakwelé et les Mpiemo ont bel et bien réagi face à la barbarie européenne. Ces révoltes étaient motivées par un certain nombre de facteurs.

1- Les facteurs de révoltes des peuples bakwelé et mpiemo dans le bassin de la Sangha

Les facteurs de révoltes des populations du bassin de la Sangha sont multiples et diversifiés ; ils sont économiques, physiques, matériels et moraux. L'arrivée des Occidentaux sur les terres bakwelé et mpiemo s'est faite sans le consentement de ces derniers. Quand les Européens débarquaient la première fois, ils étaient explorateurs scientifiques, missionnaires, commerçants. Les commerçants étaient les premiers à se fixer à travers leurs comptoirs dans le bassin de la Sangha. Au départ, en dehors du monopole commercial qu'ils avaient, ils assuraient le contrôle et l'administration des zones d'exploitation. Ce sont les compagnies concessionnaires qui payaient les impôts à la métropole en compensation de l'exploitation des richesses de la colonie. Mais pour la métropole, ce n'était pas suffisant ; c'est pourquoi dès lors qu'elle avait installé les administrations, il fallait introduire les impôts pour les indigènes.

L'impôt de capitation a été établi dans les colonies au tournant du XIXe siècle. En théorie, l'impôt est une contribution versée à l'Etat qui n'a pas pour contrepartie un avantage

¹⁸² Charte de l'O.U. A, 1963, p.3.

particulier reçu par le contribuable¹⁸³. A cette théorie s'ajoute sa justification au sein des grandes théories de la colonisation se référant au « lourd fardeau de l'homme blanc » qui se devait d'apporter les lumières de la civilisation occidentale chez les peuples primitifs¹⁸⁴. Pourtant ce tribut existait bel et bien dans les sociétés africaines précoloniales ; beaucoup plus dans les sociétés étatiques. En revanche, ce sont les fonctions que les colonisateurs donnent à cette pratique en Afrique qui la différencie de la première. Cheikh Diouf revient sur ces fonctions quand il dit : « Sur le plan moral et social, il devait habituer les indigènes au travail par conséquent à l'amélioration de leurs conditions de vies. Dans son volet budgétaire, il couvre les dépenses publiques et économiquement, il assure les investissements et les épargnes. Par ailleurs, son aspect moral réside en sa capacité à habituer les indigènes au travail, et par conséquent à l'amélioration de leurs conditions de vie »¹⁸⁵. Ce droit de capitation s'étendait au paiement d'un tribut à l'administration et à l'impôt de sueur ou la prestation de travail qui reposait totalement sur les activités physiques. Pour les populations locales, ce droit a été un véritable facteur de révoltes.

Pour Robineau, la perception de l'impôt en argent avec son corollaire à obliger les populations de récolter du caoutchouc pour pouvoir le payer, était pour les habitants chose nouvelle à ce point que, pour éviter des heurts ou des fuites, la région de Garabizam en était dispensée¹⁸⁶. C'est le père Trilles qui expliquait en 1907 les stratégies mises en place par les administrateurs coloniaux pour prélever ces impôts :

Il y a peu de temps, une expédition, commandée par le Capitaine Fourneau, fut envoyée pour établir un relevé de voie ferrée. Elle comprenait quatre ou cinq officiers. J'en faisais moi-même partie, ce qui me permet de garantir l'authenticité absolue des faits que je vais vous narrer. Les chefs de la mission payaient partout en argent les indigènes chargés de leur faciliter la besogne, et, comme vous pouvez le penser, ceux-ci se montraient enchantés. Jusque-là, tout va bien, mais les administrateurs du pays se dirent que c'était là une rare occasion de prélever des impôts, puisque jusque-là, les indigènes prétextaient leur manque d'argent pour satisfaire aux obligations de la loi. Le lendemain donc du jour où la mission traversait un pays, les administrateurs arrivaient dans le village, réclamant le paiement intégral des contributions, et menaçant de brûler le village en cas de refus. Conclusion : les pauvres indigènes se voyaient retirer par l'administration locale l'argent qui leur avait été donné la veille par la mission. Et c'est ainsi que l'administration française est devenue fort impopulaire dans les parties du Congo que j'ai traversées¹⁸⁷.

¹⁸³ Cheikh Diouf, «Fiscalité et domination coloniale : l'exemple de Sine : 1859-1949», mémoire de Maîtrise d'Histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2005. <https://www.memoireonline.com>. (Page consulté le 14 mai 2021).

¹⁸⁴ *Ibid.*

¹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁸⁶ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 324.

¹⁸⁷ N'Goko-Sangha (1904-1922) www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consulté le 12 avril 2020).

Ces deux extraits de texte aboutissent à trois angles de réflexion. D'abord sur la provenance de l'argent devant servir à payer cet impôt. D'après nos deux auteurs, il y avait deux sources d'argent : le caoutchouc et les travaux de tout genre à l'instar du portage. Ensuite il apparaît que les administrateurs utilisent les méthodes scandaleuses pour faire payer cet impôt aux populations. Il s'agit du chantage et des pressions. Et parmi eux, on retient la menace de voir leurs maisons brûlées, leur emprisonnement, les violences, etc. Enfin ces stratégies rendaient l'administration coloniale impopulaire auprès des populations. Cette situation poussa l'administration française à envoyer les missions d'enquête sur le terrain pour aller s'informer sur la condition matérielle et morale des indigènes. Il ressort de ses notes que, les agents administratifs emploient une abominable façon de traiter les indigènes : usage de la violence pour obliger les indigènes à chercher le caoutchouc, emprisonnement, travail forcé, achat des produits du sol à des prix moins concurrentiels¹⁸⁸. Ce rapport est accablant, il expose d'autres moyens utilisés par les administrateurs pour contraindre les populations à s'acquitter de leur obligation. Il s'agit des violences, du travail forcé et de la braderie de leurs produits. Il devient de plus en plus clair que l'imposition de l'impôt de capitation est un élément déstabilisateur dans les sociétés de la Ngoko et la Sangha. Ces constats créèrent une polémique entre les milieux économiques coloniaux et l'administration.

Les concessionnaires stigmatisèrent l'impéritie de l'Administration qui, non contente, faute de personnel, d'abandonner sans protection ses ressortissants, excitait la colère des Africains en exigeant un impôt impopulaire qu'elle faisait percevoir par des colonnes incontrôlées de miliciens envoyés seuls faire des tournées qui sont de véritables rafles¹⁸⁹. L'Administration, pour sa part, soutint que l'impôt ne suffisait pas à expliquer ces explosions, ainsi dans son rapport d'enquête de 1907, M. l'inspecteur Loisy s'en défend de cette responsabilité des troubles incombée à l'impôt et par conséquent à l'administration. Il conteste que cet impôt une fois établi, soit une cause de troubles. Il cite comme exemple les régions de Brazzaville, de Loango, du Bas-Congo où il rentre facilement. Il en donne pour raison que, c'est dans ces régions que leur occupation déjà ancienne, que cet impôt est incontestablement admis par les indigènes. Il pense que si la perception de cet impôt a donné lieu à des troubles, comme l'affirment notamment les représentants des Sociétés de la Lobaye et de la Baniembé, c'est que des heurts se sont produits aux premiers contacts avec les

¹⁸⁸ E. Ngodi, *Résistances à la pénétration*, p. 127.

¹⁸⁹ Apports à la Cie forestière Sangha-Oubangui www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale (page consulté le 13 avril 2020). www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consulté le 12 avril 2020).

Européens, et que les exigences quelquefois excessives des agents des compagnies concessionnaires ont contribué à susciter l'hostilité des populations ¹⁹⁰. Malgré le conceptilisme des compagnies concessionnaires et de l'administration sur les violences perpétrées sur les populations, il est inéluctable que l'imposition de l'impôt de capitation a été à l'origine des révoltes et des fuites des habitants de la Haute-Sangha et du bassin de la Ngoko, en l'occurrence les Bakwelé et les Mpiemo. La preuve, compte tenu de la possibilité de se retrouver avec des personnes incapables de payer ce tribut, car ne possédant pas l'argent, l'administration créa le travail forcé véritable cause des souffrances physiques des populations.

Le travail forcé était constitué du portage et de l'impôt de sueur encore appelé les prestations de travail. Ils étaient la principale cause des souffrances. La prestation de travail est une autre forme de travail forcé qui consiste à faire réaliser des travaux communautaires locaux par les habitants, tels l'entretien des routes et des sentiers, quelques jours par an¹⁹¹. Pour l'imposer dans ses colonies, la France avait plusieurs justifications. Pour Ninine, "si l'enfant apprend à lire malgré lui, si le soldat bien souvent doit combattre aussi malgré lui, l'indigène doit être pareillement amené au travail" et pour Mercier, "une politique coloniale bien comprise, consciente de ses droits comme de ses responsabilités ne poursuit pas seulement la mise en valeur matérielle mais encore, si nous osons dire, la mise en valeur humaine du territoire considéré ; l'exploration des ressources terrestres, trésor commun de l'humanité, comprise d'ailleurs dans l'intérêt réciproque de la métropole et de la colonie doit se doubler d'une action civilisatrice vis-à-vis des races prises sous tutelle"¹⁹². Pour le colonisateur allemand au Kamerun, à travers l'imposition de l'impôt, il était question "d'éduquer" le colonisé au travail, de le faire sortir de sa "paresse"¹⁹³. En lisant ces déclarations on découvre deux choses. L'une c'est que le travail de l'indigène est un moyen de socialisation. Et pour l'autre le travail permet de mettre en valeur l'humanité chez les peuples colonisés. Il ressort aussi de ces politiques coloniales occidentales en Afrique centrale, une certaine convergence de vision d'exploitation des colonisés. Les populations bakwelé et mpiemo vivant dans les zones d'influence allemande et française étaient donc piégées, dans ce sens qu'entre ces deux puissances, sur la base de leurs différentes politiques,

¹⁹⁰C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo [AEF] au temps*, p. 199.

¹⁹¹J-P. Le Crom, "Histoire du droit du travail dans les colonies françaises (1848-1960)", Rapport pour la mission droit et justice, décembre 2016, p. 44.

¹⁹²*Ibid.* p. 39

¹⁹³J. Gomsu, "Colonisation et organisation sociale : les chefs traditionnels du Sud-Cameroun pendant la période coloniale allemande (1885-1914)", Thèse de doctorat de 3^e cycle en histoire, Université de Lorraine, 1982, p. 199.

c'était bonnet blanc-blanc bonnet. Il y avait ainsi deux types de travaux forcés : le portage et les travaux dans les chantiers. Le portage est le moyen de transport qu'utilisaient les colonisateurs dans le bassin de la Sangha. Il consistait à utiliser les hommes, les femmes et les enfants pour transporter les bagages de toute nature sur les pistes d'un lieu à un autre.

Cette pratique est réglementée depuis 1905. Les porteurs sont réquisitionnés pendant deux à trois jours et effectuent des étapes de 25 à 30 km par jour. Le poids des charges n'est pas fixé au début. En 1918, il est de 25 kg mais il faut y ajouter le poids des vivres que le porteur doit prévoir pour son propre ravitaillement qui pose des problèmes considérables, au point qu'on en arrive à prévoir un portage secondaire de vivres pour le ravitaillement des porteurs de la route d'étapes¹⁹⁴. Ce travail est très pénible et consommateur de ressources humaine comme on peut le constater. Pendant cette même période, ces Occidentaux dans leur pays utilisaient déjà d'autres moyens de transport plus sophistiqués tels que les avions, les trains, les voitures. Mais pour eux, il n'était pas question de consentir des dépenses qu'ils jugeaient lourdes pour l'achat de ces machines. C'est pourquoi Le Crom pense que le recours au travail forcé s'explique aussi par le principe d'autonomie financière des colonies. Puisque l'une des principales critiques émises envers la colonisation était son coût. Le budget qui était affecté au ministère des colonies était passé d'environ 42 millions en 1885 à 79 millions en 1895. En 1900, il est alors décidé que chaque colonie devrait trouver elle-même ses propres ressources, hormis quelques rares subventions¹⁹⁵. Le même auteur fait un bilan humain de cette activité dans la Haute-Sangha entre 1900 et 1902 :

L'effort demandé aux populations qui se trouvent sur le tracé de la piste est considérable. De 1900 à 1902, en 20 mois, 70 000 porteurs sont recrutés qui effectuent 120 000 à 140 000 journées de portage, ce qui représente en moyenne 3 500 porteurs recrutés par mois pour une population de 99 000 habitants, femmes et enfants compris qui, eux, échappent le plus souvent à la corvée. En 1905, un porteur est réquisitionné 8 jours sur 36. À l'aller, il porte des caisses de munitions et de ravitaillement vers le Tchad ; au retour, les paniers de caoutchouc qui seront expédiés vers l'Europe¹⁹⁶.

On constate que pendant cette période, 70% de la population de cette zone a été utilisée pour le portage. Le nombre de temps passé par porteur réquisitionné est important, 8 jours sur 36. Cette pénible pratique entraîne des conséquences désastreuses dans le pays bakwelé et mpiemo. Dans son article, Pierre Mollion analyse les conséquences désastreuses du portage. Les conséquences politiques vont de la fuite individuelle à la dissidence de groupes entiers.

¹⁹⁴J-P. Le Crom, "Histoire du droit du travail", p. 43.

¹⁹⁵*Ibid.* p. 40.

¹⁹⁶*Ibid.* pp. 42-43.

Les conséquences sont également démographiques. Quand les femmes et les enfants n'étaient pas utilisés pour le portage¹⁹⁷ ils étaient emprisonnés jusqu'à ce que les hommes reviennent. Les zones situées près de la ligne d'étape voyaient leur population diminuer très sensiblement. Ce dépeuplement s'explique par les migrations, voire par de véritables exodes, notamment vers le Congo belge, le Kamerun pour échapper à l'impôt et au portage, mais aussi par la mortalité accrue des populations restées sur place et soumises au portage. Les chiffres ne sont pas connus, l'administration ne souhaitant évidemment pas les communiquer, mais la mortalité liée directement au portage est avérée. En 1905, par exemple, sur les 140 porteurs réquisitionnés pour le transport du vapeur Uzès, on compte 20 % de décès¹⁹⁸. Ces conséquences ne découragent malheureusement pas les théoriciens du travail forcé dans leur conviction. Pour certains, il s'agit "d'une situation provisoire, qui prendra fin quand les indigènes auront compris le rôle positif du travail tel que pensé dans les sociétés occidentales"¹⁹⁹.

Après avoir pris conscience des capacités limitées des natifs à évacuer les minerais vers les zones portuaires à destination de l'Europe, les colonisateurs français lancèrent un grand projet de construction de chemin de fer entre Brazzaville et Pointe-Noire. Sa faisabilité dépendait aussi essentiellement de la main-d'œuvre africaine, raison une fois de plus pour les administrateurs de maintenir le travail forcé. Robineau est l'auteur qui informe profondément sur ce géant chantier, gourmand de main-d'œuvre :

La construction du chemin de fer Congo-Océan, à travers le massif du Mayombe et les reliefs qui séparent la côte atlantique du bassin intérieur du Congo, commença en 1921, et, devant la faible densité de population de la région traversée et les difficultés de trouver de la main-d'œuvre locale disponible, il fallut recruter des travailleurs sur toute l'étendue du Gouvernement général de l'A.E.F. A ce titre, en 1925-1926, un agent du Consortium Forestier des Grands Réseaux Français était mandaté par les autorités de la colonie pour engager de la main-d'œuvre et requérait l'aide des autorités locales de Souanké. Les nouveaux recrutements effectués avec la collaboration des autorités (commandant, gardes, chefs, polices) conduisirent la population à se dérober, d'autant qu'ils revêtaient une forme militaire qui se conciliait mal avec les comportements traditionnels : constitution de colonnes de recrutés sous la surveillance des commandants, organisation des populations du Mayombe et du Niari, les changements alimentaires introduits (substitution de poisson fumé à la viande de chasse fraîche, du riz et du manioc aux bananes trempées dans le bouillon et à la pâte de graines de courge) provoquèrent des accidents dont les témoins ont conservé plus de souvenirs que du régime de travail proprement dit²⁰⁰.

Ce méga projet lancé en 1921, ne pouvait pas se réaliser en comptant seulement sur les populations se trouvant sur la région traversée ; d'où l'idée d'élargir le recrutement dans toute l'A.E.F. Le chemin de fer Brazzaville-Océan est un effroyable consommateur de vies

¹⁹⁷J. Gomsu, "Colonisation et organisation sociale", p. 222.

¹⁹⁸J-P. Le Crom, "Histoire du droit du travail", p. 43.

¹⁹⁹*Ibid.* p. 40.

²⁰⁰C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, Pp. 325-326.

humaines. Beaucoup de témoignages oraux mentionnent cette dimension sous-régionale du chantier. Parmi eux, Mikuek affirme que certains Bakwelé ont fui les travaux forcés liés à la construction du chemin de fer Brazzaville-Pointe-Noire²⁰¹. Cette déclaration de Mikuek soulève le côté inhumain de ce projet car, la fuite de certains Bakwelé serait liée aux peines et souffrances endurées par les travailleurs. Ce travail forcé a mis en dislocation des populations bakwelé. La photo ci-après peint ce laborieux chantier.

Photo 9: chantier de construction de la voie ferrée Congo-Océan en 1921



Source : M. Ivernel, *Histoire-Géographie*, Paris, Hatier, 2002, p. 117.

Le bilan des travaux de construction de cette voie ferrée qui ont duré cinq ans, fait part de près de 130 000 hommes recrutés, dont 20 000 moururent. Par ailleurs, cette loi sur les travaux forcés avait une large compétence en Afrique Centrale Française qu'en A.O.F. Le Crom ne le constatait-il pas quand il stipulait qu'en A.O.F, ils sont théoriquement limités à l'entretien des voies de communication et des pistes télégraphiques, en A.E.F, ils s'étendent à la construction et à l'entretien des bâtiments administratifs, des camps d'aviation et aux travaux d'hygiène locale²⁰². Certes l'impôt de capitation, le portage et les prestations de travail ont été des principales causes des révoltes dans les territoires de la Haute-Sangha et du bassin de la Ngoko, mais d'autres facteurs moins importants ont aussi contribué à cette résurgence des actes de révoltes. Il s'agit du code de l'indigénat et la prolifération des armes dans la région.

²⁰¹ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur à Moloundou, Moloundou, 24/07/2019

²⁰² J-P. Le Crom, 'Histoire du droit du travail', p. 45.

Le code de l'indigénat est l'ensemble des lois réglementaires applicables à tous les indigènes²⁰³. Cette loi privait les Africains de la personnalité politique, de tout droit civique et permettait aussi la pratique du travail forcé et de l'oppression coloniale²⁰⁴. Les infractions sous l'indigénat au Moyen-Congo étaient composées de : tapages, disputes, rixes, vagabondage, négligence dans le paiement de l'impôt, défaut d'obtempérer sans excuses aux convocations administratives, refus de prêter secours en cas d'accident ou nécessité publique, départ d'une circonscription sans l'avis au préalable des autorités, outrage à l'égard d'un représentant de l'autorité, pratique de sorcellerie²⁰⁵. Il est institué en 1887 et constitue un véritable pilier de la domination politique et de l'exploitation coloniale²⁰⁶. Dans le Kamerun allemand, il date de l'ordonnance impériale du 22 avril 1896 qui mettait à la disposition des administrateurs allemands un règlement qui permettait d'appliquer aux indigènes des peines discriminatoires²⁰⁷. Cet ensemble de lois pour indigènes ne reconnaît que les devoirs aux Noirs. Il définit les peines et les sanctions passibles par les Africains. Ces sanctions partent des peines corporelles aux peines privatives. Ces dispositions déshumanisantes ne pouvaient pas être appréciées par les populations bakwelé et mpiemo, car elles étaient déstabilisatrices de leurs sociétés traditionnelles.

L'originalité de cette loi est qu'elle est appliquée par les administrateurs, les chefs de postes et les agents coloniaux sans passer par un jugement. Son importance s'évalue par son aspect dissuasif envers tous ceux qui tentaient de se soustraire aux travaux forcés. Il constitue le fondement de la résistance politique sur le Moyen-Congo²⁰⁸. Son usage par les colonisateurs européens comme un instrument d'exploitation est dénoncé par Eyelom qui disait que, toutes les réalisations économiques de la colonie du Kamerun sont obtenues par les sacrifices que les Allemands imposent aux natifs. C'est au mépris de leurs droits et de leur santé que le colonisateur atteint ses buts²⁰⁹. La preuve qu'aucun Bakwelé ou Mpiemo où qu'il se trouve n'avait échappé à ce régime répressif, avilissant et capitaliste. Ce que le Gouverneur Général dénonçait lui-même dans les circulaires qu'il avait transmises aux gouverneurs délégués des colonies entre 1936 et 1937²¹⁰.

²⁰³ E. Ngodi, *Résistances à la pénétration*, p. 161.

²⁰⁴ *Ibid.* p. 163.

²⁰⁵ *Ibid.*

²⁰⁶ D. Abwa, *Commissaires et hauts-commissaires de la France au Cameroun (1916-1960)*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 1998, P. 131.

²⁰⁷ V. T. Le Vine, *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence Africaine, 1984, P. 133.

²⁰⁸ E. Ngodi, *Résistances à la pénétration*, p. 160.

²⁰⁹ F. Eyelom, 'Origine et circonstances immédiate', p. 103.

²¹⁰ E. Ngodi, *Résistances à la pénétration*, p. 166.

Ce capitalisme sauvage avait permis aux indigènes de s'approvisionner en armes et poudre. Certains de leurs échanges avec les factoreries françaises et allemandes leur donnaient un accès direct aux fusils. Cette possession des armes, dans ce contexte d'oppression européenne, les avait dotés de courage. Ce qui semble justifier l'affirmation de Robineau : «une agitation provoquée par la circulation des armes dans la région s'empare des populations entre le Dja et l'Ivindo en 1907»²¹¹. Après la première guerre mondiale, ces bandes armées sont formées de déserteurs provenant des anciennes unités allemandes et qui parcourent le pays, Koudou, notamment²¹². Les indigènes qui avaient tout d'abord toléré l'installation des premiers établissements français et allemands pour les cadeaux reçus, se dressèrent ensuite contre les impôts ou les prestations. Les grandes compagnies concessionnaires, en ouvrant des vastes régions d'exploitation commerciale, créèrent souvent de graves embarras à l'administration. Les abus de certains agents peu scrupuleux provoquèrent des révoltes ou des meurtres que les forces des milices furent impuissantes à réprimer²¹³.

Pour finir, plusieurs facteurs ont été à l'origine des mouvements de résistances dans le pays bakwelé et mpiemo. L'impôt de capitation, les travaux forcés, le code de l'indigénat sont les politiques coloniales qui créèrent un contexte d'abus et de violence au sein des sociétés vivant dans la Haute-Sangha et le bassin de la Ngoko. Cette situation conjuguée à la prolifération des armes, a précipité les révoltes dans la sous-région de l'Afrique centrale.

2- Les soulèvements Bakwelé et Mpiemo à l'occupation européenne au XXe siècle

Les révoltes opérées par les Bakwelé et les Mpiemo face à l'occupant européen sont une expression d'indignation, de sursaut d'orgueil, bref c'est une réaction à un régime de terreur installé par les colonisateurs dans leur projet d'exploitation et de domination. Elles ont plusieurs formes pacifiques et violentes.

C'est dans le pays bakwelé où on note la majorité des révoltes par rapport au pays mpiemo. Dans leurs révoltes, les Bakwelé ne distinguent pas les intérêts des compagnies concessionnaires à ceux de l'administration coloniale. Très vaste au vu de son étendue et découvert par les explorateurs français bien avant la Haute-Sangha, le pays bakwelé exprima son rejet des colonisateurs français dès l'année 1902. Elle fut marquée par le début un peu

²¹¹ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 307.

²¹² E. Ngodi, *Résistances à la pénétration*, p. 157.

²¹³ *Ibid.* p. 127.

partout, des troubles graves. En basse Sangha, les agents de la C^{ie} des Produits de la Sangha, Labbé et Miévil, furent attaqués dans leur factorerie de Ndoki (rive droite en aval d'Ouessou) ; Cazeneuve, agent de la C^{ie} de la Sangha Ndoki, subit le même sort à Ikelemba (rive gauche, un peu plus bas), de même que Fortin en face, à Pembe (Société de l'Afrique Française) et Bourrieu à M'Boko (C^{ie} Franco-Congolaise). Les insurgés en profitaient pour s'emparer de fusils et de cartouches (30 fusils et 2.000 cartouches à Ikelemba, autant de fusils et 3.000 cartouches à Pembé, 40 fusils à Ndoki). De tels faits se reproduisirent à plusieurs reprises au cours des années suivantes. En 1903, des Noirs furent arrêtés pour avoir tué et mangé un Blanc, Livry, agent de la Baniembé²¹⁴. Ces troubles se poursuivirent au Nord de la région de l'Ivindo et celle de la Ngoko où les Bakwelé dès 1907, lancèrent leurs hostilités. Face à cette situation crisogène, l'administration coloniale opta pour l'installation d'un poste à Viel sur le Djoua. Mais n'empêcha pas l'éclatement d'une insurrection²¹⁵. Cette colère des rebelles conduit à l'incendie de la factorerie de Mossingala, neuf travailleurs furent tués. Les autres établissements commerciaux furent bloqués. Le poste de Viel fut cerné. Cent tirailleurs et une vingtaine de gardes régionaux réussirent tout juste à dégager le magasin de Madjingo. Mais en septembre, les populations, exaspérées par la présence des troupes, attaquèrent les factoreries d'Etoumbi, Godébé, Maza, Bodo, Moasi, Manyélé et Manyolo²¹⁶. Robineau partage cette date comme le début des révoltes bakwelé. Par ailleurs, il ajoute l'attaque de la factorerie d'Ingess située à mi-chemin entre Sembé, centre commercial de la Ngoko-Sangha dans l'intérieur, et ses postes sur le Djouah²¹⁷. Dans son ouvrage, Ngodi parle aussi de ces attaques bakwelé²¹⁸. Trois éléments ressortent de ces événements. Le premier est l'orientation des attaques vers les comptoirs. Cela peut sembler banal, mais il faut constater que dans cette partie du Moyen-Congo les factoreries étaient l'incarnation même de la colonisation. L'exploitation abusive à laquelle elles soumettaient les populations s'accompagnait avec un tas de traitements inhumains. D'ailleurs dans ces coins reculés de la colonie, l'administration était tenue par ces postes de commerce. L'attaque des lieux commerciaux était donc loin d'être un choix, elle s'imposait d'elle-même. Dans un deuxième temps, on peut apprécier le nombre de comptoirs attaqués ; il est important. Cette réalité traduit la bonne organisation des insurgés et leur supériorité numérique. Car il n'était pas facile pour eux sans le nombre et l'organisation de faire autant de dégâts aux positions mercantiles de la Ngoko-Sangha. Enfin, il faut voir dans ces attaques la détermination des Bakwelé. Ils n'ont pas reculé face à la

²¹⁴ C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo [AEF] au temps*, p. 199.

²¹⁵ *Ibid.* p. 201.

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 310.

²¹⁸ E. Ngodi, *Résistances à la pénétration*, p. 138.

stratégie de l'adversaire. La preuve, malgré une présence importante des troupes coloniales due aux renforts dans la région de Djouah, ils contrattaquèrent. Il s'agit là de l'expression d'un ras de bol.

Cette insurrection se généralise dans le pays Bakwelé et se poursuit l'année suivante. En 1908, un agent de la Ngoko-Sangha est tué dans un guet-apens entre Souanké et Sembé et son cadavre fut découpé en morceaux²¹⁹. Cette attaque marque la radicalisation des révoltes et l'évolution territoriale de la crise. De Sembé, elle atteint les environs de Souanké. En plus, les révoltés ne se contentent plus de tuer leurs adversaires. Mais il faut morceler leurs corps ; ce qui semble être un message de rage qu'ils envoient à leurs ennemis. Après cet événement belliqueux, les hostilités atteignirent Souanké.

Cette région peuplée et active, occupée par des populations mal connues et seulement en contact avec les autorités officielles par le truchement des comptoirs commerciaux et de ses agents, n'est absolument pas sûre, ainsi qu'en témoigne le mouvement qui agite les tribus. Entre 1907 et 1910, plusieurs mouvements agitent ces populations de diverses communautés. Les opérations de pacification qui suivent ne viennent pas malheureusement à bout de ces manifestations hostiles généralisées. Cependant, ces opérations aboutirent à l'occupation des pays Mabéza et Bomassa en 1908, la destruction de certains villages et la déportation de certains leaders (confère annexe 2, page 375). Ces manœuvres militaires coloniales de pacification s'étendirent jusqu'en 1911²²⁰. Dans son souci de rétablir l'ordre dans ses colonies du Moyen-Congo et du Gabon, l'administration coloniale envoya les troupes formées d'officiers français et de tirailleurs de l'Afrique de l'Ouest. L'une d'elles sous le commandement de Garnier, reprenait le village de Bi en juin 1909. Mais ceci se fit par le sacrifice de plusieurs vies humaines. Trois Européens, quatre indigènes sont en effet blessés et l'état du Lieutenant Souffley est très grave. A travers cette bataille, les Bakwelé démontrèrent leur bravoure face aux campagnes de représailles, d'intimidation et d'agressions des agents des compagnies et des troupes coloniales²²¹. Au courant de la même année, plus précisément au mois d'août, le lieutenant Souffley fut blessé mortellement dans les environs du poste de Ngoïla ; tandis que d'autres officiers et sous-officiers étaient atteints de graves blessures et de nombreux tirailleurs furent tués au cours de cette bataille²²². Malgré l'envoi de nombreuses troupes, cette région, déjà si troublée, ne rentra pas dans le calme, les

²¹⁹ C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo [AEF] au temps*, p. 202.

²²⁰ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 310.

²²¹ E. Ngodi, *Résistances à la pénétration*, p. 140.

²²² www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha (page consulté le 12 avril 2020).

Bakwelé étaient déterminés de bouter hors de leur pays les envahisseurs et agresseurs français. Du côté des insurgés, l'histoire n'a pas retenu leurs noms. Puisqu'ils ne sont pas venus à bout de leurs ennemis, c'est l'histoire des vainqueurs qui a prévalu. En revanche la mémoire populaire bakwelé au Gabon revient sur un de ces malheureux épisodes coloniaux :

En août 1909, un conflit armé éclate entre le peuple bakwelé et l'armée coloniale française dans le Haut-Ivindo. Un milicien français avait coupé un régime de banane et attrapé un coq appartenant à Ndembet. Ce dernier très courroucé par cet autre abus de plus forma un groupe de guerriers initiés au rite du Médji qui attaquèrent un comptoir français. Invisibles et rapides à la vitesse de la lumière, ils résistèrent aux Français pendant plusieurs mois. Conscients de cette supériorité mystique, les Français organisèrent un banquet d'armistice à Makokou au cours duquel ils droguèrent les vaillants guerriers bakwelé au somnifère. Ils profitèrent pour les neutraliser et exterminer leurs parents²²³.

Cette histoire de « la guerre de la banane » illustre cette révolte bakwelé à la colonisation française. Elle met en évidence les pouvoirs mystiques des guerriers bakwelé face à la technologie française. Et relève aussi la naïveté qui aurait caractérisé les Bakwelé en particulier et les Africains en général dans leur combat de liberté. Le témoignage oral de Zelick confirme cette histoire. Pour lui, vers 1909, un certain Bakwelé nommé Ntebeh de la région de l'Ivindo doté d'un pouvoir mystique et entouré des siens, aurait combattu pendant plusieurs mois une troupe coloniale française. Cet acte de bravoure d'un fils du pays a coûté cher aux Bakwelé. L'administration coloniale voulait exterminer tout ce peuple.²²⁴ Ces nombreuses révoltes témoignent du sursaut d'orgueil des Bakwelé au XXe siècle face à la puissance coloniale française. Toutefois, ils ne sont pas les seuls à avoir essayé de s'opposer à leurs occupants, les Mpiemo aussi l'avaient fait.

Le pays mpiemo n'est pas épargné par les révoltes qui ont éclaté chez les voisins bakwelé à partir de 1902. Les territoires occupés par les Mpiemo s'embrasent aussi dès 1909. Chez les groupes mpiemo, les premiers à s'insurger sont les Sangha-Sangha de la rive gauche du fleuve Koudou entre Sembé et Fort-Soufflay. Ils opposent une farouche résistance aux troupes coloniales françaises. Ces guerriers refusent de se soumettre à l'autorité coloniale française²²⁵. Le fait qu'ils se révoltent en même temps que les Bakwelé s'explique parce qu'ils partagent tous le bassin de la Ngoko comme espace géographique. Il serait donc insensé que leurs frères bakwelé se rebellent contre les Français et eux qui partagent les mêmes

²²³<https://www.facebook.com> (page consulté le 16 avril 2021).

²²⁴ Entretien avec Timothée Zelick, 72 ans environ, pasteur d'une église pentecôtiste au Gabon, Mindourou, 27/11/2020.

²²⁵ E. Ngodi, *Résistances à la pénétration*, p. 141.

souffrances restent insensibles. Ce soulèvement atteint la Haute-Sangha où se trouve la plus importante communauté mpiemo.

En 1909 la région de Nola et ses environs sont les vraies zones d'agitation. Ceci se fait sous l'encadrement des chefs. Cette hostilité s'y manifesta jusque vers 1930. C'est que le mouvement de résistance était bien plus qu'une simple réponse à la brutalité d'une poignée d'Européens²²⁶. C'est grâce à un certain Capitaine du nom de Prokos que les rebelles furent vaincus. D'ailleurs, la région d'Upoko, qui jusqu'ici était restée rebelle, a été pacifiée²²⁷.

Ces mouvements de rejet des occidentaux n'étaient pas orientés seulement vers les Français. Après la cession du Sud-Est de l'Oubangui-Chari par la France aux Allemands en 1911, des troubles sont signalés au nouveau Cameroun. Au cours d'un voyage dans le district de Nola, près de N'goukou, le Lieutenant Von Raven a été tué dans une rencontre avec les indigènes²²⁸. Cette situation est la preuve que les Bakwelé et les Mpiemo étaient conscients que la présence occidentale dans leurs territoires respectifs était un danger. Dans ce sens qu'en dehors des souffrances qu'ils leur faisaient subir, ils étaient les facteurs de division. Les barrières qu'ils avaient déjà établies dans cette région n'allaient jamais profiter à ces communautés qui jusque-là vivaient paisiblement et ne connaissaient pas de limites à leurs mouvements. En revanche, ces révoltes faisaient toujours face à la supériorité militaire des occupants, c'est pourquoi certains individus de ces groupes optèrent pour la fuite et le refus de se soumettre aux lois coloniales. Parmi ces révoltes pacifiques il y avait la fuite vers d'autres lieux avec ses effets et les suicides.

La fuite était le principal moyen pour les Bakwelé et les Mpiemo de se soustraire à l'impôt de capitation, aux travaux forcés et à toutes les violences prévues par le code de l'indigénat. Les destinations étaient nombreuses, les plus prisées étaient le Cameroun et le Gabon. Dans son article, Pierre Mollion analyse les conséquences désastreuses du portage. Les conséquences politiques vont de la fuite individuelle à la dissidence de groupes entiers. Dans la région de la Ngoko-Sangha, l'institution des prestations de travail et des livraisons de caoutchouc était difficilement admise et provoquait la désertion des villages et des lieux habités recensés par l'administration et la fuite dans les *no man's land* de forêt et les territoires

²²⁶ C. Coquery-Vidrovitch, *Le Congo [AEF] au temps*, p. 202.

²²⁷ N'Goko-Sangha(1904-1922)www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha(page consulté le 12 avril 2020).

²²⁸ *Ibid.*

voisins, dont le Cameroun, le Gabon, la circonscription de Fort-Rousset²²⁹. Le Cameroun et le Gabon étaient les territoires d'accueil de ces fuyards pour deux raisons. La première fut la proximité avec les régions répulsives. Les déserteurs pouvaient facilement partir de leurs villages à ces pays à pied ; dans un autre cas c'était des zones frontalières. Quant à la deuxième justification, c'est le facteur familial.

En effet, qu'ils soient Bakwelé ou Mpiemo, tous avaient de la famille de l'autre côté de la frontière. Ainsi leur intégration dans la nouvelle patrie se faisait sans difficulté. N'est-ce pas ces Occidentaux qui ont voulu les séparer par les frontières ! Cette facilité à trouver refuge hors de leurs régions d'origine était une démonstration de leur perception de l'existence malgré les modifications coloniales de leur territoire ancestral dans toute son étendue. Le cas le plus flagrant de ces désertions était celui du 31 mars 1927, que le chef de subdivision de Souanké signalait, 368 des 800 habitants de la terre Djem II en 1925 ont fui au Cameroun depuis 1926²³⁰. Robineau précise bien cette trajectoire migratoire causée par les travaux forcés en ces termes : 'En fait, tant à Sembé qu'à Souanké, la population se mit à fuir les centres recensés ; les Djem partaient chez leurs frères du Cameroun, les Bakwelé Ebaa traversaient le Dja ou bien se réfugiaient dans les zones mal contrôlées entre Zalangoye et Moangui ; les Mabéza et les Sangha-Sangha franchissaient l'Aina ou le Djouah pour se réfugier au Gabon'²³¹.

Plusieurs sources orales corroborent cette version des faits. La première vient d'Agavoung qui affirme que beaucoup de Bakwelé du Congo seraient partis de là-bas pour se réfugier au Cameroun, fuyant les travaux des rails Congo-Océan²³². Pour Alembo II, les colons maltraitaient les populations mpiemo. L'un des chefs de clan Ntsigo, aurait mené la contestation. Il fut arrêté et emprisonné avec deux de ses compagnons, Mentoungé et Ntondo. En prison, Ntondo tua un gardien de prison. Ce crime lui a valu son exécution par un clou enfoncé dans le crâne. Libérés plus tard, Ntsigo et Mentoungé décidèrent de quitter la localité de Nola pour le territoire de l'actuel Cameroun²³³.

Quand la destination n'était ni le Cameroun, ni le Gabon, c'était le Congo. Pour la simple raison que les maltraitances subies par les Bakwelé et les Mpiemo au Congo et en Oubangui-Chari étaient les mêmes au Cameroun. Sur la base de ces maltraitances, il n'y avait

²²⁹ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 324.

²³⁰ *Ibid.* p. 325.

²³¹ *Ibid.* p. 326.

²³² Entretien avec Gaston Agavoung, 75 ans, planteur à Bolozo, Bolozo, 24/08/2019.

²³³ Entretien avec Eugène Elie Alembo II, 33 ans, Chef de canton mpiemo, Mparo, 11/09/2019.

aucune différence entre un colonisateur allemand et un Français ; tous étaient blanc bonnet, bonnet blanc. Cela dit des sources orales mentionnent cet itinéraire inverse des Bakwelé du Cameroun. Pour Mikuek, à cause des maltraitances coloniales, il eut un affrontement entre les Bakwelé et les Allemands. Face à la supériorité militaire de ces derniers, les Bakwelé habitant la localité de Beng s'enfuirent pour la rive droite du Dja²³⁴. Lessie ajoute que : ‘‘Pendant la période coloniale allemande au Cameroun, certains Bakwelé ont fui les maltraitances pour s'installer au Moyen-Congo. Et c'était vice-versa, car ceux du Congo venaient aussi se réfugier du côté camerounais pour fuir les travaux forcés’’²³⁵.

Ces désertions ne sont pas restées sans incidences, elles ont vidé plusieurs régions du Moyen-Congo de leurs populations. Le 31 mars 1927, le chef de subdivision de Souanké signale qu'en 1926, sur cinq des terres de Souanké et de Sembé comprenant des Djem et des Bakwelé Ebaa, la population est passée entre deux recensements (1925 et 1927) de 5235 à 3299 personnes²³⁶. Entre 1925 et 1928, la population passa de 20 000 personnes à 15 000, diminuant ainsi d'un quart. La cause en fut les enrôlements pour le chemin de fer, mais surtout la désertion des villages en vue de les éviter²³⁷. Les conséquences de ces départs du Moyen-Congo faisaient augmenter les effectifs des populations dans les régions qui les recevaient. On doit tenir pour probable que l'axe de peuplement actuel Souanké-Lomié fut très considérablement renforcé en nombre par la population fuyant le Moyen-Congo et que le groupe Djem se distribua ainsi de façon à peu près égale entre le Congo et le Cameroun²³⁸. Ils ont même créé les crises entre les gouverneurs délégués de l'A.E.F. Ces dispersions devinrent la préoccupation majeure de l'administration, en même temps que les tractations qu'elle devait mener avec les autorités voisines lorsque des populations allaient chercher refuge au-delà des frontières. De ce fait, toute une série de conflits se greffa entre 1926 et 1930 avec les administrateurs limitrophes dans laquelle les commandants d'Ouessou, Souanké et Sembé reprochaient leurs collègues d'accueillir les populations qui fuyaient la circonscription. Dans l'abondante correspondance qui suivit, ces populations sont qualifiées de transfuges²³⁹. En dehors de cette forme de résistances pacifiques, une autre beaucoup plus cruelle existait, il s'agit des suicides.

²³⁴ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 24/07/2019.

²³⁵ Entretien avec Patrice Lessie, 78 ans, Chef de village de Nguilili, Nguilili, 30/07/2019.

²³⁶ C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 325.

²³⁷ *Ibid.* p. 326.

²³⁸ *Ibid.*

²³⁹ *Ibid.* pp. 326-327.

Face à leurs souffrances, convaincus qu'ils n'avaient pas d'issue, beaucoup de Bakwelé et de Mpiemo préféraient le suicide comme solution. C'est le cas de certains qui refusaient de servir comme ouvrier des chantiers. Ngodi apporte des informations sur ce cas d'espèce quand il parle des conséquences des recrutements forcés des ouvriers pour le chantier du chemin de fer Brazzaville-Pointe-Noire. Il affirme que : "Les premiers contingents ont eu beaucoup à souffrir ; tant durant le trajet, certains se noient dans le fleuve et nombreux sont ceux qui décèdent de pneumonie²⁴⁰. Ce choix de la mort n'était pas seulement dans ce genre de situation, il intervenait aussi quand il fallait éviter la prison, qui était perçue par les Africains comme un lieu de souillure. Ils recouraient au suicide au lieu de se rendre²⁴¹. Cette réalité avait fait augmenter le nombre de morts dans les lieux de grands travaux. Au point de faire dépasser les prévisions les plus pessimistes sur le taux de mortalité dans les chantiers. A combien de décès nouveaux la colonie devra-t-elle son bien-être futur ? S'interrogeait André Gide²⁴². Le bilan humain du chantier Congo-Océan est une réponse à cette question. Il parle de 18 000 et 25 000 morts²⁴³.

Malgré leur infériorité technologique, les Bakwelé et les Mpiemo ont résisté à l'occupation européenne. Ils ont utilisé les révoltes et les fuites dans leur réaction. Toutefois elle n'a pas abouti au résultat escompté qui était de chasser les Européens de leurs pays.

En revanche Français et Allemands avaient brisé ces révoltes non seulement grâce à leur avantage militaire, mais aussi à leur esprit de solidarité qu'ils avaient manifesté quand ils se retrouvaient face aux Africains. Le partage du sous-continent de l'Afrique centrale que la France et l'Allemagne avaient amorcé, aboutit plus tard à l'écartèlement des peuples bakwelé et mpiemo. Par ailleurs, après l'évincement de l'Allemagne en 1916, la France est restée finir cet émiettement des grands ensembles territoriaux et humains qu'ils avaient trouvés aux premières heures de l'impérialisme. C'est pourquoi il est indéniable que la colonisation a été désastreuse pour les sociétés de l'Afrique équatoriale. C'est la raison pour laquelle la meilleure conclusion de ce chapitre ne peut se faire qu'avec deux positions sur cette balkanisation, celle de Joseph Ki-Zerbo et celle de Bennafla. Pour le premier :

Alors que du fait du colonialisme, pour la première fois, tout un continent était annexé, décomposé et recomposé, déchiqueté par la violence et recasé en lots délimités par des frontières transperçant les peuples, les Etats et Nations préexistants. Les lots sont devenus des démembrements de centres européens situés à des milliers de kilomètres²⁴⁴.

En revanche pour Bennafla :

²⁴⁰ *Ibid.* p. 325.

²⁴¹ E. Ngodi, *Résistances à la pénétration*, p. 172.

²⁴² C. Robineau, *Contribution à l'histoire*, p. 325.

²⁴³ E. Ngodi, *Résistances à la pénétration*, pp. 175-176.

²⁴⁴ J. Ki-Zerbo, *Histoire critique de l'Afrique*, p. 88.

L'interprétation quelque peu mélodramatique que font certains auteurs de la partition ethnique entre plusieurs États mérite nuances et modération. Loin d'être vécue comme une déchirure douloureuse par les populations, cette division est davantage ressentie de façon positive comme une opportunité qui ouvre de multiples possibilités, notamment en matière d'échanges et de commerce interétatique. Cette opportunité existe justement du fait de l'appartenance à une même communauté culturelle, linguistique, voire familiale, qui s'établit de part et d'autre de la frontière²⁴⁵.

La position de Bennafla peut être appréhendée dans la mesure où cette présence des peuples traits d'union de part et d'autre des frontières est une source d'intégration. En ce moment les frontières cessent d'être des obstacles mais plutôt des espaces transnationaux.

En somme, il était question dans ce chapitre de montrer les rapports entre la colonisation et l'écartèlement des peuples mpiemo et bakwelé. Il ressort de la première partie de cette analyse que la double pénétration européenne dans le bassin du Congo, associée à l'installation des compagnies concessionnaires germano-françaises ont été à l'origine du partage des pays bakwelé et mpiemo entre la France et l'Allemagne. Dans la deuxième partie, il apparaît que les incidents frontaliers entre les colonies françaises et le Kamerun germanique, et les révoltes bakwelé et mpiemo face aux abus coloniaux ont précipité l'écartèlement de ces communautés ethniques. A cet effet, on constate que la colonisation avec ses effets, a brisé l'équilibre qui existait dans les sociétés bakwelé et mpiemo. Français et Allemands déchiquetèrent leurs territoires en zones d'influences, en séparant les communautés qui jusqu'alors vivaient dans une harmonie et absence stricte de barrières. Mission que la France resta terminer après le départ des Allemands en 1916 du Cameroun, quand elle décida d'émettre l'Afrique Equatoriale Française en quatre territoires, devenus plus tard le Gabon, le Congo, la République Centrafricaine et la Tchad. C'est cette Afrique centrale balkanisée avec les communautés Bakwelé et Mpiemo éparpillées qui recouvra son indépendance dans les années 1960. Mais, une chose est sûre chez ces populations, elles n'ont pas toutes perdu la substantifique moelle de leur patrimoine culturel, qui reste jusqu'ici leur cordon ombilical.

²⁴⁵ K. Bennafla, 'La fin des territoires nationaux ? Etat et commerce frontalier en Afrique centrale', in *Politique africaine* n°73-mars 1999, p. 36.

CHAPITRE IV

**LES SURVIVANCES SOCIOCULTURELLES DES
COMMUNAUTÉS BAKWELÉ ET MPIEMO : UN SOCLE
D'INTEGRATION**

Plus de soixante-dix ans de colonisation n'ont jamais rendu amnésiques les peuples bakwelé et mpiemo de l'Afrique centrale. Comme bien avant l'avènement de l'homme blanc sur leurs territoires, ils ont conservé certaines de leurs habitudes sociales et culturelles. Etat de chose qui leur permet aujourd'hui d'entretenir des liens forts entre eux. Il s'agit des survivances socioculturelles. Quel est l'apport de ces survivances aujourd'hui dans le processus de fédération de l'Afrique centrale par le biais des Bakwelé et les Mpiemo ? Ce chapitre n'est pas exhaustif vu l'étendu du sujet, c'est pourquoi pour arriver aux résultats de cette préoccupation centrale, il est nécessaire d'aborder les rapports sociaux transétatiques de ces communautés et de jauger certains aspects de leur patrimoine culturel transfrontalier. Pour ce, il faut utiliser deux courants des sciences sociales indispensables pour ces analyses. Le fonctionnalisme permet d'interroger l'utilité des éléments culturels dans la vie de ces communautés, afin de comprendre les pratiques transfrontalières qui en résultent ; d'où l'usage de la deuxième théorie, à savoir le transnationalisme.

I - DES RAPPORTS SOCIAUX TRANSETATIQUES

La balkanisation des territoires africains et la politique de cantonnement des populations de l'administration française en Afrique centrale ont séparé définitivement les communautés bakwelé et mpiemo, qui jusque-là vivaient ensemble. Ce découpage digne des extensions des Etats modernes européens privait automatiquement ces communautés de leur modèle de vie soutenu par les valeurs africaines, en les confinant derrière ce qui allait devenir plus tard les barrières nationales. En revanche, cette situation n'a pas totalement coupé les ponts entre certains membres de ces groupes, car malgré cette nouvelle réalité, ils ont continué à se voir et échanger, parfois en contournant les obstacles que constituaient ces barrières frontalières. L'ensemble de ces échanges a été qualifié de rapports transétatiques par le transnationalisme. Dès lors, il est normal de s'interroger sur le contenu de ces rapports. C'est pourquoi, il convient d'examiner cette préoccupation en s'appuyant sur deux grilles d'analyse, à savoir les pratiques familiales et la solidarité communautaire transfrontalière.

A- Les pratiques familiales transnationales

Les relations familiales sont celles qui dominent dans les interactions transnationales entre les Bakwelé et les Mpiemo du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la République Centrafricaine. Ces rapports aussi nombreux qu'ils soient, ne sont pas tous évoqués dans cette partie du travail. Cependant, pour montrer que malgré l'existence des barrières internationales et un lointain passé dans la servitude coloniale ces populations n'ont pas cessé d'entretenir les

valeurs sociales, deux aspects de celles-ci sont évoqués. Il s'agit des mariages communautaires transfrontaliers et des visites familiales transétatiques.

1- Les mariages communautaires transfrontaliers

L'érection des frontières entre les anciennes colonies européennes n'ont pas découragé les échanges matrimoniaux entre les populations de ces différents territoires. D'ailleurs ne dit-on pas que « l'amour n'a pas de frontières » ? Dès lors, les Bakwelé comme les Mpiemo continuent de contracter les alliances matrimoniales avec les autres individus des mêmes communautés vivant de l'autre côté de la frontière.

a- Les alliances matrimoniales entre les Bakwelé de l'Afrique centrale

La proximité et le partage d'une même culture ont motivé la contraction des mariages entre les familles bakwelé du Congo et du Gabon d'une part et ceux du Cameroun et du Congo d'autre part.

Concernant les échanges de femmes entre le Congo et le Gabon, il faut dire que c'est un fait avéré. Plusieurs témoignages oraux et écrits approuvent la pratique ancienne et permanente des échanges matrimoniaux entre les populations bakwelé du Congo et ceux du Gabon. Le premier à le signaler est Pazock, selon ce dernier, il n'est pas rare de rencontrer les femmes bakwelé du Congo en mariage à Mvady et dans d'autres villages du district éponyme, vice versa. Toutefois, il est difficile de quantifier le volume des échanges entre ces deux communautés culturelles, du fait de l'enclavement du village, jusqu'à un passé très récent¹. Il fait ce même constat dans le village Mazingo du Gabon². Les déclarations de ce témoin méritent une analyse triptyque. D'abord, il faut remarquer que les localités gabonaises de « Mvady » et de « Mazingo » où l'auteur observe le phénomène d'échanges matrimoniaux sont les zones frontalières. Ces établissements humains bakwelé sont voisins des villages bakwelé congolais de Oleré sur la rive droite de l'Ayina et de Mazingo sur la rive droite du Djouah. Il est clair que pour donner suite à cette situation des villages cités par l'auteur qu'il existe une certaine proximité entre les localités gabonaises et celles du Congo. Ce qui peut dans un premier temps expliquer la pratique des mariages entre les populations de ces différentes régions. La deuxième grille de lecture qui s'offre à ces informations est que le phénomène est vice versa, c'est-à-dire que les villages gabonais en plus de recevoir les

¹Entretien avec Jérémie Pazock Mayele, 49 ans, Enseignant et Député à l'Assemblée nationale du Gabon, Makokou, 24/01/2021.

²Entretien avec Jérémie Pazock Mayele, 49 ans, Enseignant et Député à l'Assemblée nationale du Gabon, Makokou, 24/01/2021.

femmes bakwelé du Congo, en donnent aussi. Quant au dernier angle d'analyse, il concerne le volet quantitatif de ces échanges. D'après Pazock, « il est difficile de quantifier le volume » de ces interactions. C'est vrai que pour arriver à le faire, il faut tout un recensement des populations de ces localités. Cependant, Mimbol prend ce risque de quantifier ces relations établies à l'intérieur de cette communauté transfrontalière. Il affirme ainsi que, beaucoup de Bakwelé de la zone frontalière du Gabon ont épousé leurs sœurs du Congo, le pourcentage de mariages varie entre 40 et 50%³. Ce taux d'interpénétration matrimoniale peut s'avérer réel dans la mesure où les localités gabonaises en question sont attractives sur le plan économique. D'après Robineau, les villages où les activités économiques prospèrent ont tendance à attirer les femmes des régions environnantes où l'économie est morose⁴. Dans ce cas précis, si aucune des zones n'a cet avantage économique sur l'autre, il en découle un certain équilibre dans ces relations matrimoniales transétatiques. Mais dans le cas contraire, l'effet est inverse, par exemple la région de Garabinzam ainsi que les Bakwelé du Gabon ont fourni, à Siéri, les effectifs de femmes nécessaires pour satisfaire aux besoins de la polygamie⁵. Siéri est un quartier de Souanké (Congo) situé dans une région d'exploitation cacaoyère et les femmes affluent dans ce village, poussées en mariage par leur parent qui reçoivent la dot en compensation. En fin de compte, il ressort que l'interface Congo-Gabon participe activement aux échanges matrimoniaux transfrontaliers, établissant par conséquent des rapports parentaux inaliénables. Qu'en est-il de la zone frontalière Cameroun-Congo ?

Plus accessible que la région frontalière Gabon-Congo, la zone de la Dja-Ngoko connaît aussi ces pratiques matrimoniales. Les pérégrinations des travailleurs et des commerçants autochtones peuvent être à l'origine de ces alliances. Ainsi, Namedoum affirme que : « Ma première femme était bakwelé de là-bas, elle a divorcé et a amené tous nos trois enfants dans son pays natal »⁶. L'aveu de ce dernier montre un profond enracinement des relations entre les Bakwelé du Cameroun et ceux du Congo, car l'auteur parle de ses enfants qu'il a abandonnés à sa femme, et tel que les choses se passent dans les zones frontalières, il n'est pas interdit de penser que cette progéniture d'un Camerounais soit reconnue par les services d'état civil du Congo. En plus de cela, le cas de Namedoum n'est pas isolé, beaucoup de Bakwelé camerounais admettent avoir pris pour femme (et certaines pour maris) les Bakwelé du Congo. Sans entrer dans les détails, Nem pense que les relations matrimoniales dominent

³ Entretien avec Ruphin Mimbol, 60 ans environ, conseiller à la recherche scientifique à RCK ONG internationale à Libreville, Makokou, 24/01/2021.

⁴ C. Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 65.

⁵ *Ibid.* p.60.

⁶ Entretien avec Alain Namedoum, 51 ans, Technicien animalier SAFARI, Moloundou, 25/06/2019.

les échanges entre les Bakwelé du Cameroun et ceux du Congo⁷. Mikuek ajoute à cette occasion que : ‘‘Les liens entre les Bakwelé du Cameroun et ceux du Congo sont plus basés sur les mariages’’⁸. En dehors des facteurs de proximité sur la frontière Cameroun-Congo, d’autres éléments facilitent les unions entre les filles et fils bakwelé dans cette région. Ils concernent la langue et la culture qui sont les paramètres importants dans le milieu rural pour le choix d’un (ou d’un) partenaire amoureux. Sur la question, Logou affirmait que :

Nous, Bakwelé du Cameroun rencontrons souvent les difficultés de trouver les épouses ici à Moloundou. Pour les raisons que nous sommes minoritaires et nos plus proches voisins Bangando ne partagent pas beaucoup de choses avec nous. Et comme nous encourageons l’endogamie ethnique pour des raisons culturelles, cette situation réduit les chances de nos enfants à trouver les femmes. Ce qui pousse nos jeunes à aller chercher les femmes bakwelé de l’autre côté du fleuve dans le territoire congolais⁹.

Cette affirmation de Logou révèle plusieurs informations qu’il faut examiner, il s’agit des facteurs des mariages transfrontaliers. Parmi ceux-ci, il y a l’aspect minoritaire des Bakwelé du Cameroun par rapport à leurs frères du département de la Sangha au Congo et de leur orientation culturelle dans leur choix matrimoniaux. Et cet attachement culturel n’est pas l’apanage des Bakwelé du Cameroun, car à Bolozo et à Ngbala, on dénombrait cinq femmes camerounaises qui ont choisi les conjoints congolais. Parmi ces cinq femmes, se trouvaient la femme du chef de Bolozo et la mère du chef du quartier Ngbala I. Il faut donc constater que les relations transfrontalières sont dominées par les rapports matrimoniaux. A leur tour, ces alliances matrimoniales sont les plus grands facteurs d’intégration car, elles commencent par unir les clans séparés par une frontière, après les lignages pour arriver aux familles. Le pouvoir des mariages à associer les peuples n’est plus à démontrer. N’est-ce-pas pour mettre fin aux conflits qui opposaient deux clans ou deux communautés en Afrique noire, les chefs de ces groupes mariaient leurs enfants ? Concernant la place du mariage dans la société bakwelé,

On peut affirmer sans exagération que le mariage constitue dans les cultures Djem et Bakwelé la clé des institutions traditionnelles. Cela tient à l’organisation en clans et lignages exogamiques entre lesquels le mariage tisse des relations d’alliances et organise des échanges de biens. Par son mariage, un homme obtient une femme d’un autre clan que le sien et les enfants qui naissent viendront augmenter son propre clan ; en échange, le clan qui a cédé l’épouse et les droits qu’il aurait eu sur ses enfants obtient une compensation sous la forme de monnaie et de biens qui ont une valeur économique : morceaux de métal, outils, vêtements, objets de parure¹⁰.

⁷Entretien avec Lucien Nem, 50 ans, planteur, Bolozo, 24/08/2019.

⁸Entretien Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

⁹Entretien avec Robert Logou, 74 ans, chef du quartier Nola, Moloundou, 24/07/2019.

¹⁰ C. Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 92.

Ces alliances matrimoniales au sein de la communauté bakwelé de l’Afrique centrale peuvent être mises dans le compte des interactions transnationales et par conséquent l’une des substrats de l’intégration informelle de la sous-région, pareil pour les Mpiemo.

b- Les échanges matrimoniaux dans la société mpiemo de la sous-région

La communauté mpiemo, à l’instar des autres sous-groupes koozime, n’échappe pas aux unions intra-ethniques transfrontalières. Ce phénomène social a les conséquences positives dans le processus d’intégration.

Les engagements matrimoniaux assurent une grande partie des rapports entre les Mpiemo du Cameroun et ceux de la République Centrafricaine. C’est sur la route Yokadouma-Mboy II où ces relations sont importantes. Selon Assoko, les rapports matrimoniaux dominent les échanges entre les Mpiemo du Cameroun et ceux de la République Centrafricaine depuis la période coloniale française¹¹. Ces mariages renforcent les liens transfrontaliers dans ce sens qu’ils multiplient les acteurs transnationaux. D’après Mowie : ‘‘Ma femme est mpiemo centrafricaine du clan Mbewini, on retrouve aussi ce clan à vingt et quatre kilomètres de Yokadouma sur l’axe Yokadouma-Mboy II. En plus, j’héberge depuis quatorze ans l’un de mes oncles centrafricains, ancien détenu de la prison de Yokadouma’’¹².

Les déclarations de Mowie entraînent plusieurs observations. Au premier degré on constate que le Camerounais a fait gagner à son clan mpiemo une femme venue de la RCA, ce qui élargit la famille dans le présent et la garantit aussi d’une progéniture dans le futur. Un autre aspect qui ressort de ces révélations est la réception et l’hébergement de son oncle maternel, Mpiemo de la Centrafrique, additionnant par deux les ressortissants centrafricains sur le territoire camerounais. Dans un deuxième temps, il apparaît que l’auteur a suivi l’exemple de son père, qui est allé chercher la femme de l’autre côté de la frontière, pour la simple raison que son « oncle maternel » est Centrafricain. En conclusion, une seule union peut multiplier le nombre d’acteurs transnationaux comme ce qui apparaît dans cette analyse.

Ces rapports sont largement déséquilibrés du côté centrafricain car, c’est du côté camerounais où on enregistre plus de gains. Yabela admettait de façon indirecte ce déséquilibre lorsqu’il faisait savoir que sa sœur, qui est devenue plus tard la mère du chef de

¹¹ Entretien avec Gilbert Assoko, 88 ans, ancien mécanicien, Mboy II, 05/09/2019.

¹² Entretien avec Severin Mowie, 50 ans, agent municipal à la commune de Yokadouma, Yokadouma, 09/09/2019.

canton actuel mpiemo bidjoki, se mariait pour quitter la pauvreté dont était victime leur région¹³. Sur la base de ces propos, il semble que le département de la Boumba et Ngoko où se situe la région mpiemo au Cameroun avait plusieurs facteurs attractifs que la commune de Bilolo en RCA.

D'ailleurs le pourcentage des couples mixtes chez les Mpiemo camerounais dépasse les 70% comme le faisait constater Alembo II¹⁴. Ce taux est très élevé par rapport aux autres communautés transfrontalières, par exemple les Bakwelé sur l'interface Cameroun-Congo. Par ailleurs, il exprime plusieurs choses à la fois, la dynamique des échanges frontaliers entre le Cameroun et la RCA, le déferlement des Mpiemo du Cameroun vers leurs voisins centrafricains quand il faut chercher la femme et, met en exergue les rapports de paix et culturels qui existent entre les membres de ce peuple séparé par la frontière.

La contribution des villages centrafricains au besoin des femmes au Cameroun participe aux alliances familiales. Raison pour laquelle Andjada pense que : "Les rapports entre nous sont beaucoup plus d'ordre familial, car nous ici au Cameroun avons pour la plupart des familles là-bas. A titre d'exemple, les Djankora, les Djakori et les Djakoua sont aussi présents en République Centrafricaine¹⁵. Ces mouvements démographiques renforcent le processus d'unité des communautés segmentées par les démarcations internationales et favorisent le processus d'intégration « par le bas ». C'est pourquoi Poutier parle d'« appartements ethniques (...), véritables instruments d'une intégration »¹⁶. Il apparaît clairement que les peuples Mpiemo et Bakwelé sont une chance pour la fédération des Etats de l'Afrique centrale. En Conclusion, ce phénomène qui voudrait que les uns prennent les conjoints de l'autre côté de la frontière amplifie les mouvements transfrontaliers. Parmi ces déplacements, beaucoup sont liés aux visites familiales.

2- Les fréquentations familiales transétatiques

Malgré l'existence des frontières entre leurs territoires nationaux, les populations bakwelé et mpiemo, grâce à leur caractère transfrontalier et les liens de parenté qu'elles entretiennent avec leurs frères des autres Etats ; continuent de maintenir les liens transétatiques avec leurs parents outre-frontière. C'est dans ce sens qu'elles rendent

¹³ Entretien avec Jean-Paul Yabela, 63 ans, ancien maire de Bilolo, 13/09/2019.

¹⁴ Entretien avec Eugene Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton bidjoki mpiemo, Mparo, 11/09/2019.

¹⁵ Entretien avec Justin Adjanda, 58 ans, conseiller municipal à la commune de Yokadouma et instituteur de sport retraité, Yokadouma, 09/09/2019.

¹⁶ R. Poutier, "La rénovation de l'UDEAC : sens et non sens de l'intégration en Afrique centrale", in D. C. Bach, *Régionalisation, modernisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998, p. 194.

régulièrement visite à ces parents. Ces visites ordinaires parfois, peuvent être motivées par certains événements.

a- Les rencontres liées aux événements

Les visites liées aux événements sont les plus fréquentes entre les populations traitées d'union. Ces déplacements se justifient souvent par la participation aux manifestations heureuses et l'assistance aux obsèques.

Les manifestations heureuses sont celles qui ont beaucoup contribué aux rencontres entre les populations transfrontalières, trois parmi elles méritent d'être examinées. Il concerne le déplacement du chef de canton bakwelé camerounais au Congo, la présence des Mpiemo du Cameroun à l'ordination en 1979 des premiers prêtres mpiemo en République Centrafricaine et celle des Mpiemo de la RCA à l'installation du maire de Yokadouma en 2013.

Plusieurs événements culturels et politiques permettent les rencontres chaque année entre les Bakwelé du Cameroun et ceux du Congo. Cela dit, la visite du chef de Canton bakwelé camerounais au Congo est restée inoubliable. En effet, lors de la visite du président Sassou Nguessou à Ngbala en 2000, le regretté chef de canton bakwelé du Cameroun Gogah avait serré la main du président. A travers son uniforme de chef, il s'est fait remarquer par ce dernier qui a été admiratif de cette tenue d'apparat. Par conséquent il décida que les chefs congolais portent désormais aussi une tenue¹⁷. La trace de cette visite de Gogah est confirmée par Gbala¹⁸ et elle a été le fruit de la proximité de son canton avec le district de Ngbala et le sentiment de fraternité qui lie les deux territoires puisque faisant partie de l'ancien pays bakwelé. En effet, les relations qui existent entre les Bakwelé de la région de la Dja-Ngoko sont étroites. Cette impression d'appartenance à une communauté transfrontalière a été à l'origine de cette intrusion d'un chef de canton camerounais dans un événement officiel au Congo. D'ailleurs il semble que le même Gogah ait fait ses études secondaires à Ouesso en pleine territoire congolais¹⁹. Donc, il n'était pas étranger à Ngbala, mais comme un enfant de la région. Il faut aussi remarquer que la tenue d'apparat du chef camerounais a été adoptée par le président congolais vu la belle allure qu'elle donnait à Gogah. Cette visite n'est pas la seule. D'autres ont été faites par les acteurs moins importants et d'autres continuent comme celles liées aux cérémonies rituelles du *Beka*.

¹⁷ Entretien avec Philippe Ambata, 55 ans, Enseignant, Dioula, 03/08/2019.

¹⁸ Entretien avec Jean Gbala, 53 ans, planteur à Ngbala, Ngbala, 28/08/2019.

¹⁹ Entretien avec Chancelier Kouidangno, 44 ans, conseiller municipal, Moloundou, 25/07/2019.

Les populations mpiemo de la République Centrafricaine et du Cameroun ont aussi à maintes reprises tenu les visites lors des grandes manifestations politiques et religieuses. Longtemps restées ordinaires, les visites entre les Mpiemo du Cameroun et ceux de la RCA commencent à prendre une envergure transfrontalière dès les années 1970 avec les ordinations des premiers prêtres d'origine mpiemo en RCA. D'après Singa, la première rencontre a lieu en 1979 quand le nommé Hilaire Gazi, habitant de Mbamina, fut ordonné et suivi par Claude Apan. A cette cérémonie, beaucoup de Mpiemo camerounais assistèrent²⁰. Même comme pour Abeladjeli c'était plutôt le père Laurent Wanabenetsia qui était le premier prêtre mpiemo²¹. On peut prendre le risque d'en déduire que si les Mpiemo du Cameroun se seraient rendus en République Centrafricaine soutenir leurs deux frères pendant leur consécration pastorale, il est possible que les Mpiemo centrafricains aient aussi rendu les civilités aux Camerounais. Sans s'attarder sur les suppositions, d'autres événements ont permis des rencontres entre les Mpiemo.

Les manifestations politiques sont souvent des moments de grandes rencontres nationales. Lorsqu'elles se passent dans les régions frontalières et concernent un individu d'une communauté trait d'union, elles prennent des allures de retrouvailles. C'était le cas de l'installation du maire Léon Kantio à la commune de Yokadouma en 2013. Cette occasion avait suscité beaucoup de satisfaction chez les populations Mpiemo de la région au point que certains sont partis de la RCA pour assister à l'événement. Lors de cet événement en 2013, d'après Singa, l'Archevêque de Bangui Mpomo Dimo, Mpiemo de Ziendi en RCA est venu avec une forte délégation à Yokadouma²². Ce déplacement salué par les populations mpiemo du Cameroun est la preuve d'un sentiment d'appartenance à une même communauté et peut renforcer le processus d'unité des populations de celle-ci à cheval entre le Cameroun, le Congo et la RCA. Cette visite a donné à l'événement un visage international. C'est pourquoi Robineau pense que :

Ces populations sont présentes aux différentes manifestations culturelles qui se déroulent de part et d'autre de la frontière. Nous avons là un problème d'appartenance culturelle dont la résolution fournirait des données de base permettant à long terme d'élaborer une politique frontalière commune (...). La création d'Etats africains indépendants qui tendent à devenir des nations intégrées s'appuie sur des découpages politiques qui scindent les populations parlant la même

²⁰ Entretien avec Ismaël Singa, 72 ans, chef religieux musulman et mpiemo de Nyamandjoki, camp des réfugiés de Ngarisso, 15/09.2019.

²¹ Entretien avec Patrice Abeladjeli, 43 ans, prêtre catholique originaire de la RCA à la paroisse Marie-Reine de la paix à yokadouma, Yokadouma, 16/09/2019.

²² Entretien avec Ismaël Singa, 2 ans, chef religieux musulman et mpiemo de Nyamandjoki, camp des réfugiés de Ngarisso, 15/09.2019.

langue et habituées à entretenir d'étroites relations sociales contrarient les unités linguistiques, ethniques, familiales et lignagères qu'elles constituent²³.

L'auteur Robineau à travers cet extrait de texte, reconnaît la capacité des peuples traits d'union à traverser les barrières nationales quand il faut venir assister aux événements culturels. Il profite et remet en cause les frontières issues de la colonisation qui ont déchiré les communautés entières. Il faut conclure que, ces événements qui rassemblent plusieurs nationalités, peuvent devenir les facteurs d'intégration régionale.

A côté des visites liées aux événements heureux, il y a aussi celles qui se font pendant les obsèques d'un membre de la communauté. A l'instar de tous les peuples bantus, les moments de tristesse comme les moments de joie sont les périodes qui réunissent tous les membres de la famille et même les amis. Les sociétés bakwelé et mpiemo n'échappent pas à cette maxime. Ainsi, quand il y a deuil d'un parent dans les régions frontalières, les parents et amis de la communauté dont est issu le défunt se déplacent depuis l'autre côté de la frontière. Le père Abeladjeli sur la question, déclarait dernièrement que : "Les événements tristes comme les deuils et les événements heureux comme les mariages sont les moments unificateurs pour tous les individus de la communauté mpiemo de l'Afrique centrale. Dans ce sens qu'ils réunissent souvent les Mpiemo de la RCA et ceux du Cameroun"²⁴. La pensée d'Abeladjeli est en droite ligne avec le transnationalisme. Cette théorie met tous les échanges qui sont au-delà des frontières dans un cadre international. Et le caractère naturel des deuils rend le processus de renforcement de l'intégration « par le bas » irréversible. Et certaines des autorités frontalières comprennent petit à petit cet enjeu. La preuve Abienadjeus se confiait sur cette préoccupation en ces termes : "La semaine passée, Mboy II avait reçu plusieurs ressortissants de la Centrafricaine qui sont venus au deuil, deux de mes éléments sont venus me voir, me proposant de les instruire de contrôler ces étrangers, je leur ai simplement répondu qu'il n'était pas question que je les laisse faire car, ils sont parents des gens d'ici"²⁵. Cette intelligence du commissaire de police camerounais a été motivée de sa connaissance de la question mpiemo, puisque lui-même est originaire du département de la Boumba et Ngoko.

A Moloundou, la circulation des Bakwelé en temps de deuil ou de marché est libre parce que les autorités des deux frontières sont imprégnées sur la question de l'aspect transfrontalier de ce peuple. D'ailleurs, lors du rapatriement en août 2019 du corps d'un Bakwelé décédé à la SOCALIB, plusieurs de ses parents et amis du Congo sont entrés dans le

²³ C. Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 23.

²⁴Entretien avec Patrice Abeladjeli, 43 ans, prêtre catholique originaire de la RCA à la paroisse Marie-Reine de la paix à Yokadouma, Yokadouma, 16/09/2019.

²⁵Entretien avec Valentin Ambienadjeus, 54 ans, chef de poste frontière de Mboy II, Mboy II, 13/09/2021.

territoire camerounais sans difficulté. En somme, les événements tristes et les moments heureux sont les occasions associatives pour les peuples traits d'union. Les Bakwelé et les Mpiemo ignorent plusieurs fois les frontières pour se retrouver ensemble. Cet état des choses est la preuve que ces communautés peuvent être perçues comme les instruments d'intégration, dans la mesure où leurs interactions sont transétatiques. Et celles-ci ne se limitent pas seulement aux fréquentations liées aux événements, mais les raisons simples sont à l'origine des visites ordinaires.

b- Les visites ordinaires

Les rencontres ordinaires sont les occasions pour que les populations bakwelé et mpiemo débordent leurs frontières nationales pour venir à la rencontre de leurs frères des autres côtés. Elles sont par-delà les plus nombreuses et quotidiennes car, elles sont motivées par la volonté d'apporter les provisions et des nouvelles aux parents, de rendre visite à un parent malade et de faire une aventure amoureuse.

Toute visite est justifiée en Afrique, c'est dans ce cadre que les communautés transfrontalières s'avancent souvent au-delà de leurs limites nationales pour rencontrer leurs parents. Pour maintenir l'amour entre les membres d'une communauté, les visites sont les seuls moyens pour les gens qui vivent éloignés. C'est pourquoi l'Archevêque Mpomo Dimo est régulier au quartier Relais à Yokadouma où il vient souvent rendre visite à ses parents²⁶. Mowie disait concernant ce prélat que : 'L'archevêque de Bangui, Monseigneur Mpomo Dimo Paul est mon oncle maternel du clan Djamboro, présent aussi au Cameroun'²⁷.

Ce déplacement d'une grande personnalité comme ce religieux jusqu'au Cameroun marque l'attachement que les Mpiemo ont encore envers leurs familles vivant à l'étranger. Son acte prouve que la famille du quartier Relais de son côté rend toujours visite au prélat et même à ses parents de Ziendi chaque fois que l'occasion s'est présentée. A côté de ces genres de rencontres, d'autres deviennent la routine, ce sont les visites inopinées qu'effectuent certaines personnes habitant de l'autre côté de la frontière auprès de leurs parents. Concernant ce type de fréquentations, Tong disait que : 'Bien qu'étant deux fois par semaine ici à Moloundou, je passe toujours au quartier Nola rendre visite à ma sœur'²⁸. Les visites de cet habitant bakwelé de Boudel au Congo entrent dans le cadre de rencontres ordinaires, c'est pourquoi on les place dans le type des simples fréquentations. Par ailleurs, elles revêtent un

²⁶ Entretien avec Andre Nkombili, 76 ans, planteur, Mboy II, 13/09/2019.

²⁷ Entretien avec Severin Mowie, 50 ans, agent municipal à la commune de Yokadouma, Yokadouma, 09/09/2019.

²⁸ Entretien avec Ernest Tong Mewounga, 35 ans, planteur, Boudel, entretien du 28/08/2019.

aspect transfrontalier qui mérite un classement comme toutes les autres rencontres dans le champ du transnationalisme. Elles maintiennent par l'occasion le cordon ombilical entre les deux rives de la Ngoko.

Chez les jeunes garçons, leurs déplacements d'un côté à l'autre de la frontière est souvent justifiés par le souci de rencontrer une compagne. Les jeunes bakwelé et mpiemo ne sont pas en marge de ce paradigme. Ces types de visites dominent dans l'interface Gabon-Congo. A ce propos, Zelick disait que depuis qu'une route lie Medhoum au Congo et Model au Gabon par terre, chaque jour les deux côtés reçoivent les visites des parents²⁹. Les aventures amoureuses sont les rapports transfrontaliers susceptibles de se transformer en relations matrimoniales.

Un troisième type de visites assure aussi les rapports transnationaux, il s'agit des visites aux parents malades. Loin d'être des rencontres de joie, elles entrent dans l'esprit de solidarité africaine qui voudrait que quand un parent est souffrant, les membres de sa famille qui vivent à une longueur de son lieu d'établissement viennent le voir. Les Mpiemo et les Bakwelé étant les Bantu, sociétés très conservatrices savent aussi assister leurs parents quand ils sont malades, même quand il s'agit de franchir les démarcations nationales. Lessie racontait comment entre 1997 et 1998 lorsque le Congo était en pleine guerre civile, il avait failli ne pas rendre visite pour une dernière fois à son oncle maternel mourant à Bolozo. Arrivé au poste frontière vers seize heures, en partant de Ngilili, il s'est vu refuser le passage par les militaires qui étaient au poste de contrôle. Pour éviter de perdre son temps, il a contourné la barrière en empruntant une piste forestière³⁰.

Cette expérience de Lessie met en évidence l'esprit d'attachement qui existe chez les peuples bakwelé et l'avantage que les pistes forestières leur donnent quand ils se trouvent confrontés au refus des autorités frontalières d'entrer dans le pays voisin. Sur la base de cette confession, il faut aussi dire que la lenteur ou le refus des dirigeants africains à finaliser le processus d'intégration sous-régionale en Afrique centrale ne va jamais étouffer les velléités d'unité des peuples traits d'union. C'est dans ce sens que, ceux-ci sont animés par des sentiments sincères et ne voient en rien la différence qui existe entre leurs territoires nationaux actuels. Les frontières n'empêchent en rien cet élan de cœur, c'est pourquoi à chaque fois que le besoin se présente, ces populations oublient l'existence des limites

²⁹ Entretien avec Timothée Zelick, 72 ans environ, Pasteur pentecôtiste Makokou (Gabon), Mindourou, 27/11/2020.

³⁰ Entretien avec Patrice Lessie, 78 ans, chef de village de Nguilili I, Nguilili, 30/07/2019.

nationales. Sur ce, Messani déclarait : « Mon père avant sa mort me confiait que, la dot est sacrée chez nous, les Mpiemo. A chaque fois que l'une de tes filles ira en mariage, n'oublie pas d'aller donner la part de mes frères restés à Bamba en RCA. Après avoir passé dix années sans ne plus s'y rendre, lorsque ma première fille s'est mariée, j'ai respecté ce vœu »³¹. La déclaration de ce témoin a ceci de particulier que malgré leur dispersion entre trois pays de l'Afrique centrale, les Mpiemo n'oublient pas leurs frères restés de l'autre côté de la frontière. Dans une deuxième lecture, on constate qu'ils sont fidèles à certains éléments de leur tradition. Celle-ci étant l'essence d'un peuple, il est donc difficile pour qu'ils l'oublient totalement. Et tant que ces us et coutumes restent enracinés en eux, ils vont toujours entretenir les rapports transfrontaliers. C'est pourquoi, il faut penser dans le sens de rendre ses contacts transétatiques officiels, surtout dans l'intérêt de ces peuples trait d'union. C'est la raison qui pousse Mokam à penser que :

L'existence de ces peuples traits d'union constitue le premier jalon pour une intégration régionale « par le bas » c'est-à-dire une intégration qui se fait au niveau des populations. En effet, le Cameroun, qui est situé au centre de cette région d'Afrique centrale, a avec chacun des autres pays voisins, des peuples traits d'union. Il partage les Fangs avec le Gabon et la Guinée équatoriale, il partage les Pygmées avec le Congo, la République centrafricaine, il partage les Mboum, les Gbaya et les Yangheré avec la R.C. A³².

Pour cet universitaire, l'existence de ces peuples en Afrique centrale est une chance d'intégration informelle. Le Cameroun partage avec tous ses voisins ces communautés, c'est pourquoi, le processus peut devenir facile si les populations de celle-ci sont mises au centre des politiques de développement en Afrique centrale. Parce que ces populations ne sont pas prêtes à abandonner les visites familiales transfrontalières, qui expriment leurs habitudes sociales. En plus de quoi, ces peuples transfrontaliers de leur côté n'arrêtent pas de développer les stratégies dans le sens de maintenir la solidarité au sein de leurs groupes.

B- La solidarité communautaire transnationale

La solidarité est l'une des valeurs traditionnelles des Bantu en général et en particulier les Mpiemo et les Bakwelé. Cet esprit d'entraide va au-delà des frontières tant qu'il est nécessaire. C'est dans ce sens que les Bakwelé et les Mpiemo écartelés entre les nations africaines ont adopté des aptitudes pour conserver cette valeur sûre. Pour examiner cet aspect, il va falloir cogiter sur la pratique de la double nationalité de fait et le soutien à caractère ethnique.

³¹ Entretien avec Timothée Messani, 62 ans, planteur à Mopouo, Yokadouma, 10/09/2019.

³² D. Mokam, "Les peuples traits d'union", p. 141.

1- Une double nationalité de fait de certains bakwelé et les Mpiemo dans les régions frontalières

L'évocation de la double nationalité de fait qui apparait dans cette articulation renvoie au caractère ambigu des origines de certains individus parmi les Bakwelé et les Mpiemo de l'Afrique centrale. Cette ambivalence, qui pour certaines fins, a pour origine le caractère transnational des peuples bakwelé et mpiemo en Afrique centrale. Son rappel ici tient lieu de l'avantage que ces communautés peuvent avoir quand elles décident de s'octroyer une nouvelle nationalité. Il n'est pas question de montrer l'aspect négatif de cette pratique, mais plutôt de démontrer son caractère solidaire dans le groupe. Dès lors, cette argumentation s'appuie sur l'exploitation électorale des Bakwelé et les Mpiemo, la duplicité à but économique par les Bakwelé et les Mpiemo de leur nationalité et la naturalisation des enfants issus des couples transfrontaliers.

a- Exploitation électorale des Bakwelé et les Mpiemo dans certaines régions de l'Afrique centrale

Conscients que la démocratie est le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple, certains élus issus des communautés frontalières des jeunes Etats de l'Afrique centrale sont friands de la majorité dans leurs circonscriptions électorales. Pour garantir leurs victoires, ils exploitent souvent le caractère transétatique des populations voisines pour leur octroyer la nationalité afin de s'assurer leurs votes. Cette pratique a été signalée sur les zones frontalières Cameroun-Congo et Cameroun-RCA, malgré qu'elle ne soit pas reconnue officiellement.

La République du Congo et le Cameroun partagent en commun une frontière et le peuple Bakwelé. La présence de cette communauté sur les deux bords de la Ngoko fait profiter politiquement à certains leaders politiques, surtout que le Cameroun et le Congo ont des calendriers électoraux différents. Cette pratique selon certaines indiscrétions, est courante dans la région de la Ngoko. Ainsi, selon Gbala, aux élections législatives de 2007 au Congo, un certain candidat bakwelé du département de la Sangha aurait fait voter beaucoup de Bakwelé camerounais de Djako'o, à qui il aurait donné la nationalité congolaise³³. A la question de savoir ce qui a été à l'origine de cet élan de solidarité d'un autre genre ? La réponse est claire, les motivations étaient communautaristes. Cette pratique ne se limite pas seulement au Congo. Loboue disait en 2019 qu' "Aux élections législatives et municipales du 30 septembre 2013, beaucoup de Bakwelé de la région de la Sangha auraient voté grâce à

³³ Entretien avec Jean Celestin Gbala, 53 ans, planteur, Ngbala, 28/08/2019.

l'obtention de la nationalité camerounaise''³⁴. Cette thèse de double nationalité des Bakwelé est confirmée par Namedoum. Selon ce dernier : ''Beaucoup de Bakwelé à Moloundou ont ce statut, moi-même qui vous parle, j'ai une nationalité congolaise''³⁵. En nous rapprochant auprès des autorités policières de Moloundou, personne n'a voulu confirmer cette pratique. Néanmoins, une ancienne secrétaire du service d'identification donnait les circonstances de cette fraude en ces termes : '' Beaucoup de Bakwelé congolais avaient obtenu les cartes nationales d'identité camerounaises lorsque les autorités de Yaoundé avaient donné le feu vert à tout citoyen qui n'avait pas d'acte de naissance de se faire établir une CNI''³⁶. Et il semble que c'est à cause de cette fraude de nationalité que le DGSN a fait fermer le service d'identification du commissariat spécial de Moloundou, obligeant les ressortissants de cet arrondissement de faire le voyage à Yokadouma pour des besoins de CNI³⁷. Ce phénomène qui est presque signalé dans toutes les zones frontalières, prospère à cause de l'existence des populations dont on ne peut distinguer la nationalité car, elles bénéficient de l'avantage culturel et la complicité des frères trouvés.

Du côté des Mpiemo de l'arrondissement de Yokadouma, certaines personnes ont noté ce genre de combine pour des motivations politiques. Avat déclare qu' : ''Un certain conseiller d'origine mpiemo a fait la prison en 2012 à Yokadouma parce qu'il avait essayé de naturaliser certains individus mpiemo de la RCA pour préparer ses voix électorales pour les futures élections municipales³⁸.

Cette marque d'entraide est vis-versa, dans ce sens que tout le monde trouve son compte. Igué atteste l'existence de « l'exceptionnelle solidarité ethnique des populations victimes du partage colonial »³⁹. A partir de cette analyse, il est ainsi établi que les peuples bakwelé et mpiemo utilisent leur appartenance culturelle à l'Etat du Cameroun, celui du Congo et de la RCA pour servir de bétail électoral. Cette contribution politique est une marque de solidarité que ces personnes expriment à leurs frères communautaires. Finalement, cette pratique transfrontalière qui n'est pas la seule, renforce l'unité du groupe.

³⁴ Entretien avec Serge Loboue, 51 ans, planteur, Moloundou, 19/07/2019.

³⁵ Entretien avec Alain Namedoum, 51 ans, Technicien animalier SAFARI, Moloundou, 25/06/2019

³⁶ Entretien avec Christelle Abodouo, 35 ans, ancienne secrétaire au service d'indentification au commissariat spécial de Moloundou, Moloundou, 25/07/2019.

³⁷ Entretien avec Christelle Abodouo, 35 ans, ancienne secrétaire au service d'indentification au commissariat spécial de Moloundou, Moloundou, 25/07/2019.

³⁸ Entretien avec Bertin Avat, 50 ans, agent communal au service des forêts à la mairie de Yokadouma, Yokadouma, 30/08/2019.

³⁹ J. O. Ige cité par K. Bennafla, '' La fin des territoires nationaux ? '', p. 29.

b- La duplicité à but économique par les peuples transfrontaliers de leur double nationalité

L'usage de l'appartenance culturelle pour obtenir une autre nationalité n'est pas seulement pratiqué dans le cadre politique, même le champ économique est affecté. Les corps de métier qui sont abonnés à cette pratique sont les planteurs et les commerçants.

Sur la dyade Cameroun-Congo, certains planteurs bakwelé de Moloundou jouent avec cette double nationalité. 'Les Bakwelé camerounais qui ont les champs dans le territoire congolais ont tous une double nationalité. D'ailleurs beaucoup parmi eux ont ce statut à Moloundou'' disait Namedoum⁴⁰. Momata, l'un de ce planteur justifiait cette naturalisation par le souci de protéger ses plantations à long terme⁴¹. Momota est franc, sa nationalité congolaise lui sert à protéger ses biens économiques. Ailleurs, quand ce n'est pas pour les raisons agricoles, c'est pour les motivations commerciales. Sur la question, Bennafla pense que :

La dextérité avec laquelle les usagers de la frontière manient la grille spatiale étatique est remarquable. Si le déclin de la nationalité apparaît comme une distinction quelque peu factice et floue pour des individus d'une même famille ou d'une même ethnie séparée par une frontière, c'est une différenciation dont les populations savent jouer pour franchir les frontières et évoluer sans problèmes en terre voisine, témoignant du rapport utilitaire qu'elles ont à la frontière et au rattachement à l'espace d'un État. Par exemple, certains Fang d'Ambam se présentent successivement comme camerounais, équato-guinéens ou gabonais selon les circonstances. De même, un commerçant de Garoua, qui maîtrise l'haoussa et le pidgin, déclare se sentir « chez lui » au nord du Nigeria : le port d'une « chemise serrée », l'achat d'une étiquette d'impôts (prouvant qu'il s'est acquitté des impôts nigériens) lui permettent d'être assimilé à un Nigérian et de vaquer sans inquiétude à ses affaires⁴².

Cet extrait de Bennafla explique largement comment les populations frontalières manient aisément leurs rapports transétatiques pour arborer d'autres nationalités. Alors, les cas des Bakwelé et les Mpiemo ne sont pas marginaux. C'est pourquoi au lieu d'exploiter leur aspect négatif, il faut plutôt voir le côté jardin, c'est-à-dire une base pour intégrer les Etats de l'Afrique centrale. Cette obtention de la nationalité de l'autre bénéficie souvent des complicités internes comme le cas de la naturalisation des enfants.

c- Naturalisation des enfants issus des couples transfrontaliers

La nationalité des enfants issus des couples transfrontaliers varie souvent au gré des changements des lieux de résidence. La première nationalité est celle du premier lieu

⁴⁰ Entretien avec Alain Namedoum, 51 ans, Technicien animalier SAFARI, Moloundou, 25/06/2019

⁴¹Entretien avec Blaise Momata, 40 ans, planteur, Moloundou (quartier Nola), 23/07/2019

⁴²K. Bennafla, 'La fin des territoires nationaux ?', p. 30.

d'établissement et la deuxième est le second lieu aussi. C'est pourquoi à chaque fois qu'un couple se sépare et que la mère des enfants se retire dans son pays d'origine avec ceux-ci, ils se voient souvent établir les nouveaux actes de naissances par leurs grands parents ou oncles côté maternel. C'est encore une autre forme de solidarité que les parents expriment envers leurs petits enfants.

Le premier à mentionner cette prise en charge de la progéniture née hors territoire est Messani ; il déclare que : " Nos petits fils centrafricains, quand leurs mères les ramènent ici au Cameroun, on leur établit les actes de naissance camerounais"⁴³. Il n'est pas le seul à avoir cet élan de cœur, Mbelo pense de même quand il dit que : " Pour garder nos petits fils nés des pères centrafricains, nous les naturalisons camerounais à travers l'établissement d'un acte de naissance"⁴⁴. En s'arrêtant sur cette déclaration de Mbelo, le temps d'une réflexion, il apparaît que l'une des raisons qui poussent les beaux parents à le faire est souvent le souci de protéger les enfants. C'est pourquoi cette façon de faire est appréciée comme un acte de solidarité. D'ailleurs, il semble que cette pratique sur l'interface Cameroun-RCA, date depuis la colonisation. A ce propos Mpiokali déclarait :

Pendant la période coloniale française, la maladie du sommeil sévissait plus en RCA, ceci a entraîné le départ de plusieurs familles pour le Cameroun. Le cas le plus patent vient de ma famille ; mon père informé de la mort de sa sœur à la suite de cette maladie ; décida d'aller chercher les orphelins, un neveu et une nièce. Devenu grand et formé à l'école de l'église presbytérienne de Moamindjepouom, ce neveu centrafricain, Metindi Calvin, devint plus tard député du département de la Boumba et Ngoko en 1958 à l'Assemblée représentative⁴⁵.

L'exemple de Mpiokali est important pour deux choses, d'abord il montre l'antériorité de ce phénomène et puis il ressort le fruit de cette solidarité. Dans ce sens que celui qui était le petit orphelin mpiemo de la colonie de l'Oubangui-Chari est devenu plus tard le deuxième député de la Boumba et Ngoko à l'Assemblée représentative. D'ailleurs Yabela s'en vantait en 2019 en ces mots : " Metindi Calvin était Mpiemo centrafricain de Bikoula"⁴⁶. Le cas de Metindi Calvin qui n'est pas isolé est une parfaite illustration de ce que beaucoup d'enfants mpiemo de la RCA ont reçu la naturalisation camerounaise par le concours d'un tiers parent.

Par ailleurs, Mimbol signalait que cette façon de naturaliser les enfants d'ailleurs existe bel et bien au Gabon. La proximité entre le village frontalier gabonais de Massembo à Mazingo au Congo fait en sorte que les enfants bakwelé qui reviennent du côté congolais

⁴³Entretien avec Timothée Messani, 62 ans, planteur, Mopouo, 10/09/2019.

⁴⁴ Entretien avec Boniface Mbelo, 64 ans, planteur, Mboy II, 12/09/2021.

⁴⁵ Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, Mboy II, 07/09/2019.

⁴⁶Entretien avec Jean-Paul Yabela, 65 ans, ancien maire de la commune de Bilolo (RCA), Andoumandjali, 13/09.2019.

soient automatiquement adoptés par leurs grands parents gabonais⁴⁷. Ce réflexe social de vite reconnaître les enfants est motivé par l'appartenance à la même culture. En somme, il ressort de cette articulation que la double nationalité de fait des Bakwelé et les Mpiemo apparait clairement à travers l'exploitation électorale de ces populations, la duplicité de celles-ci de s'octroyer une autre nationalité pour les raisons économiques et la naturalisation des enfants issus des couples transétatiques. Les aspects de la solidarité communautaire s'élargissent sous d'autres formes.

2- Solidarité bakwelé et mpiemo : un défi transfrontalier

Malgré leur séparation par les démarcations internationales, les communautés bakwelé et mpiemo n'ont jamais enlevé à l'esprit qu'elles ont leurs frères et sœurs dans les autres pays de l'Afrique centrale. Ce sentiment est souvent perceptible lorsque que l'opportunité s'affiche. Celle-ci apparait à chaque fois que le cas de réfugiés se présente et qu'il faut intervenir ou venir en aide à son frère qui se retrouve dans une situation de déplacé de guerre.

a- L'aide aux frères et sœurs réfugiés

L'Afrique centrale est l'une des zones crisogènes dans le monde, raison pour laquelle certaines de ses populations sont toujours en déplacement. Parmi les Etats en crise, le Congo et la Centrafrique sont en tête. Ce qui a souvent mis les Bakwelé et les Mpiemo dans une posture de réfugiés dans les pays voisins tels que le Cameroun et le Gabon.

Les nombreux conflits armés auxquels se trouvent en proie des Etats du Congo et de la RCA met souvent le Cameroun en première ligne en ce qui concerne la réception des populations déplacées. La majorité de ces réfugiés parmi lesquels existent les Bakwelé et les Mpiemo, en plus d'être souvent pris en charge par le HCR (Haut-Commissariat aux Réfugiés) bénéficient toujours des faveurs de leurs frères. Cette prise en charge locale va de l'aide alimentaire, à l'hébergement en passant par la cession des terres agricoles.

L'aide alimentaire est toujours le premier secours aux populations déplacées d'un territoire à un autre. Concernant ce type d'aide, à titre illustratif, les réfugiés mpiemo centrafricains venus du canton de Bilolo, entrés au Cameroun en 2017 ; fuyant la crise, ont reçu les denrées alimentaires divers des populations sœurs du village Mboy II⁴⁸. Cette solidarité, nourrie des raisons fraternelles, a été beaucoup appréciée. Sur quoi un agent du

⁴⁷ Entretien avec Ruphin Mimbol, 60 ans environ, conseiller à la recherche scientifique à RCK ONG internationale à Makokou, 24/01/2021.

⁴⁸ Entretien avec Ismaël Singa, 72 ans, chef religieux musulman et mpiemo de Nyamandjoki, camp des réfugiés de Ngarisso, 15/09.2019.

HCR jugeait cet amour en disant que : ‘‘J’ai été touché par l’accueil que les Mpiemo du village Mboy II ont réservé à leurs frères déplacés. Si ce n’était pas pour les raisons de sécurité, on aurait installé leur camp là-bas, car ces populations nous auraient aidé avec l’alimentation’’⁴⁹. Ce que l’agent du HCR ignorait c’est que cette attitude bienfaitrice était motivée par des sentiments fraternels en plus de l’esprit de solidarité légendaire qui anime les peuples bantus en général et les Mpiemo en particulier.

Un autre aspect de cette prise en charge des réfugiés est de leur céder les locaux pour leur hébergement dans les maisons. Cette dimension d’entraide communautaire a été identifiée lors de la crise centrafricaine en 2017 et celle du Congo en 1997.

En 2017, il y a beaucoup de Mpiemo parmi les réfugiés centrafricains, qui se sont vus hébergés par certaines familles camerounaises. Par exemple, à Mopouo, la famille Mbetolo, à Gribi les Mbedjando ont accueilli les réfugiés mpiemo⁵⁰. Cette déclaration souligne l’apport en hébergement que deux familles du sous-groupe Djassoua ont apporté aux déplacés mpiemo de la RCA entrés par Gribi et Gari-Gombo. Cette marque d’attachement fraternel s’est aussi manifestée chez les populations bakwelé de Moloundou. En effet, pendant la guerre civile de 1997 au Congo, beaucoup d’entre eux se sont réfugiés à Moloundou. La mairie les a installés dans les salles de classe, mais beaucoup parmi eux dormaient chez leurs parents au quartier Nola⁵¹. Le quartier Nola à Moloundou appartient exclusivement aux Bakwelé, puisqu’il est le site de l’un des anciens villages de ceux-ci. Et cet amour qui lie les populations bakwelé des deux côtés du fleuve ne date pas d’aujourd’hui, pendant la construction du chemin de fer, certains Bakwelé congolais de terre Koudou se réfugièrent au Cameroun en face de l’actuel village de Bolozo. A la fin des travaux, ils sont repartis au Congo⁵². Cette révélation prouve que la durée des années n’a pas fait tarir ce sentiment fort qui associe les éléments de cette communauté. C’est pourquoi, il ne faudrait pas que le temps fasse croire aux dirigeants de l’Afrique centrale que le processus d’intégration échouera, car s’ils démontrent leur manque d’intérêts au sommet, à la base cette fédération va se faire, surtout à partir des peuples traits d’union.

Certaines familles du village Ngarisso sont allées plus loin que ça dans leur élan de solidarité. Les réfugiés du camp de Ngarisso ont reçu gratuitement les terres de la famille

⁴⁹ Entretien avec Arnold Boutchouang, 40 ans, personnel du HCR au camp des réfugiés de NGarisso, 15/09/2019.

⁵⁰ Entretien avec Timothée Messani, 62 ans, planteur, Mopouo, 10/09/2019.

⁵¹ Entretien avec Patrice Lessie, 78 ans, chef de village de Nguilili I, Nguilili I, 30/07/2019.

⁵² Jean Celestin Gbala, 53 ans, planteur, Ngala, entretien du 28/08/2019.

d'Akobi pour cultiver. C'est pourquoi ils disent se sentir à l'aise au Cameroun⁵³. Imprégnées par leur culture qui voudrait que « quand une famille étrangère s'installe à côté, il faut leur montrer une parcelle de culture »⁵⁴, les populations du village Ngarisso n'ont pas hésité à accomplir ce geste. En plus, l'étranger en question est encore un frère. Cet ensemble d'actes notés envers les réfugiés dans le département de la Boumba et Ngoko est l'œuvre des populations bakwelé et mpiemo qui voyant leurs frères d'outre-frontière en posture de déplacés leur ont apporté les aliments, l'hébergement et donné les terrains agricoles.

Cette manière de prendre en charge les frères réfugiés est aussi reconnue par les Bakwelé, si certains témoins auraient omis de mentionner quelques exemples dans le présent, ils ont quand même rappelé le soutien que les réfugiés des travaux forcés congolais avaient bénéficié à l'époque coloniale. Un exemple qu'il faut citer, pour montrer l'esprit d'hospitalité qui anime ces populations depuis belle lurette. Pendant la période coloniale française beaucoup de Bakwelé du Congo ont fui les travaux forcés (portage, chantier de rail Brazzaville-Pointe-Noire) pour se réfugier au Cameroun. Leurs frères camerounais leur cédaient le terrain en disant : « *Del bokeh nehndjong, mot bog ne mot* »⁵⁵. De façon littérale, le village s'agrandit avec les maisons et l'homme devient important grâce aux autres hommes. Cette sagesse bakwelé est la preuve que ce peuple ne lésine pas quand il faut venir en aide aux populations sœurs, surtout quand elles sont en situation de victimes de guerre et d'oppression. Par exemple, en fuyant les travaux forcés liés à la construction du chemin de fer Congo-Océan, certains Bakwelé du Congo se sont réfugiés au Cameroun. Plusieurs meneurs qui conduisaient cette fuite dont Messieme, Dongo, Bomanango créèrent les villages d'Adjala alors que Ebamsel, Akameyong fondèrent Tembe. Quant à Dashie, il fonda Beleh. Tous ces villages se retrouvent aujourd'hui sur la rive gauche de l'amont de la Dja⁵⁶. Finalement, il faut retenir que l'esprit de partage qui existe chez les Bakwelé date bien avant la colonisation et s'est toujours manifesté à chaque fois que l'occasion s'est présentée. Et cette solidarité est le ciment de l'unité bakwelé et un facteur d'intégration de cette communauté.

Lors de la crise de 1997 au Congo, les populations bakwelé du Gabon ont réservé le même accueil à leurs frères du Congo. Le choix de ce pays ne s'est pas fait *ex-nihilo*, deux facteurs justifiaient ce choix du Gabon comme principale destination des réfugiés. Il s'agit de la proximité géographique des régions sinistrées avec le territoire gabonais, et la parenté

⁵³ Entretien avec Virginie Andzanga, 43 ans, réfugiée centrafricaine au camp de Garissongo, Garissongo, 15/09/2019.

⁵⁴ Entretien avec Edouard Nkalika-Paka, 81 ans, ancien mécanicien, Mboy I, 05/09/2019.

⁵⁵ Entretien avec Lucien Nem, 50 ans, planteur, Bolozo, 24/08/2019.

⁵⁶ Entretien avec Patrice Lessie, 78 ans, chef de village de Nguilili I, Nguilili I, 30/07/2019.

ethnique des populations situées de part et d'autre de la frontière⁵⁷. Pour cette analyse, cette « parenté ethnique » a aussi motivé la réception de ces déplacés évalués à 50 000 âmes dans le territoire gabonais. En somme, la prise en charge des réfugiés en Afrique centrale est souvent accompagnée par les élans communautaires comme il a été constaté avec les Bakwelé et les Mpiemo lors des conflits de 1997 au Congo et 2017 en RCA.

b- Interventions à certaines occasions

Le soutien à caractère ethnique des Bakwelé et les Mpiemo envers leurs frères des autres Etats ne se limite seulement pas au fait de leur réserver un accueil chaleureux lorsqu'ils sont des déplacés. Mais il se manifeste à travers d'autres interventions qui arrivent occasionnellement. Elles sont visibles en cas de problème et en cas de nécessité.

Dans leurs différents échanges avec les populations sœurs se trouvant de l'autre côté de la frontière, il arrive souvent que certains individus des peuples bakwelé et mpiemo se retrouvent confrontés à la police. C'est grâce aux interventions des frères citoyens de l'Etat où le problème se pose qu'ils arrivent souvent à s'en sortir. Plusieurs témoignages soutiennent cette thèse. Le premier est celui de Biengoye, qui avance que : « J'interviens souvent auprès des gardes-frontières pour que certains frères Bakwelé du Cameroun nés hors de Moloundou traversent la frontière pour Bolozo sans laissez-passer, car en tant que chef, j'ai un mot à dire. Et il y a un fils du village là-bas qui me rapporte ces problèmes⁵⁸. Cette déclaration du chef de Bolozo a été confirmée par beaucoup de Bakwelé à Moloundou, dont un certain Mikuek. Dans son deuxième exemple de coup de main à un frère, il revient sur ce qui est arrivé à son beau-père au Cameroun : « Un jour, la police a arrêté mon beau-père Pako dans la ville camerounaise de Moloundou, c'est le chef du quartier Nola qui est intervenu pour sa libération⁵⁹. Cette intervention qui met le chef de Nola au centre est la preuve de la réciprocité qui existe dans les rapports entre les Bakwelé du Cameroun et ceux du Congo. D'ailleurs, il y a un terme en bakwelé « *motom* » ou « mon cher » qui exprime cet élan de fraternité. A chaque fois que l'un des Bakwelé l'utilise pour interpeller l'autre, le principe de la méfiance se brise au profit d'un élan de cœur.

Les cas de sauvetage entre les Bakwelé du Cameroun et ceux du Congo sont nombreux. Il y a deux ans, le chef de Nola avait été interpellé dans une île de la Ngoko appartenant au Congo par les gardes-frontière congolais. C'est grâce à l'intervention des

⁵⁷ S. Loungou, « L'interface Gabon-Congo », p. 84

⁵⁸ Entretien avec Emil Biengoye, 50 ans, chef du village de Bolozo, Bolozo, 24/08/2019.

⁵⁹ Entretien avec Emil Biengoye, 50 ans, chef du village de Bolozo, Bolozo, 24/08/2019.

frères bakwelé du Congo qu'il fut lâché''⁶⁰. Ces interventions sont aussi facilitées par un autre aspect qui n'a pas été relevé. Dans les zones frontalières, tout le monde se connaît, sauf les cas où l'individu concerné est un étranger. Et cette connaissance découle des multiples fréquentations dont les populations transfrontalières sont les principaux acteurs, c'est un fait.

D'autres cas d'interventions pas les moindres existent, elles sont dans d'autres domaines et méritent d'être citées. C'est à la frontière Cameroun-Centrafrrique par le village de Mboy II où se manifestent ces autres formes de secours. Il nous a été rapporté qu'un certain José Antsiangue, mpiemo de la RCA s'est fait recruter par l'APE comme enseignant de français au CES de Mboy II. Et que la décision de le prendre comme encadreur dans cet établissement secondaire a été motivée par ses origines mpiemo⁶¹. En se rapprochant du président de ladite association des parents d'élèves de Mboy II, il a confirmé cette information en ajoutant que ce jeune intellectuel venu de la République Centrafricaine lors de la crise avait besoin de l'emploi.

Toujours dans le domaine scolaire, les enfants de Nyantchi en RCA qui se rendent le matin à l'école à Mboy II bénéficient souvent de l'aide alimentaire de certains parents là-bas quand ils reviennent des classes⁶². Pour en savoir plus, il fallait interroger un responsable du CES de Mboy II, il disait que certains enfants centrafricains fréquentent ici à Mboy II, ils sont soit les enfants des fonctionnaires de Nyantchi, soit les enfants des villageois. Entre 2006 et 2010 l'établissement scolaire avait reçu une vingtaine d'enfants centrafricains. En dehors des frais exigibles, ils ne déboursent aucun autre frais⁶³. Ces deux révélations témoignent de l'esprit de fraternité qui existe entre les Mpiemo de la Centrafrique et ceux du Cameroun au niveau de la frontière Sud-Est Cameroun. Ces enfants mpiemo de la RCA habillés en tenue scolaire camerounaise se sont intégrés parmi les jeunes de ce village. Cette forme d'intégration scolaire qui entre dans la coopération décentralisée, est une manifestation des bons rapports entre les Mpiemo.

Toujours concernant l'interface Cameroun-République Centrafricaine, un autre témoignage révèle que c'est le chef Lemba de Gribi qui était le négociateur d'une concession

⁶⁰Entretien avec Chancelier Kouidangno, 44 ans, conseiller municipal, Moloundou, 25/07/2019.

⁶¹ Entretien avec Patrice Abeladjeli, 43 ans, prêtre catholique originaire de la RCA à la paroisse Marie-Reine de la paix à yokadouma, Yokadouma, 16/09/2019.

⁶² Entretien avec Geradin Lemanda, 43 ans, gardien de paix deuxième grade, chef de poste frontière de Nyantchi, Nyantchi, 14/09/2019.

⁶³ Entretien avec Serge Nkola, 40 ans, Econome au CES de Mboy II, 13/09/2019.

forestière en RCA pour le compte de la STBK en 2015⁶⁴. L'entreprise dont l'auteur fait allusion fait dans l'exploitation de bois et appartient à un Cameroun. Celle-ci exploite une partie de la forêt centrafricaine aujourd'hui à une quarantaine de kilomètres de Mboy II. Beaucoup de Mpiemo camerounais ont été recrutés dans ce chantier grâce à l'intervention des frères originaires de la localité où se passe l'exploitation⁶⁵. Les Mpiemo du Cameroun et de la Centrafrique au niveau de la frontière, entretiennent des relations dignes des enfants issus d'un même ancêtre. La frontière physique ne se dresse pas comme un obstacle, mais comme une injustice faisant d'eux des victimes. Donc au lieu de les diviser, elle renforce plutôt leur esprit de solidarité.

C'est dans cet effort de rester soudé malgré la divergence des nationalités que ce peuple trouve toujours les moyens de s'entraider. Selon certains informateurs, la culture du cacao a été introduite en RCA grâce à l'intermédiaire des Mpiemo du Cameroun. Et lorsque leurs frères du Cameroun avaient besoin de l'expertise dans l'exploitation du diamant dans le chantier de Moabilong, ils n'ont pas lésiné de leur retourner l'ascenseur, forts de leur expérience⁶⁶. Ainsi, la fraternité est une manifestation réelle qui existe parmi les Bakwelé et Mpiemo de l'Afrique centrale. Cette façon de faire a été démontrée à travers l'aide aux réfugiés et les interventions multiformes en faveur des frères étrangers.

Arrivé au terme de cette sous-partie, il ressort que les rapports sociaux transétatiques sont un fait entre les peuples traits d'union que constituent les Bakwelé et les Mpiemo. Ces relations se sont manifestées par le biais des pratiques familiales transnationales et la solidarité communautaire transfrontalière qui anime ces peuples. Ces constats permettent de penser que les rapports entre les peuples traits d'union en Afrique centrale font partie des survivances socioculturelles et peuvent conduire à une intégration « par le bas ». Et c'est dans ce sens que les organisateurs du dialogue international sur la migration en 2010 pensaient que : 'Le transnationalisme renforce les liens entre les personnes, les communautés et les sociétés au-delà des frontières, modifiant le paysage social, culturel, économique et politique des sociétés d'origine et de destination'⁶⁷. C'est pourquoi les Africains du bassin du Congo ont intérêt à miser sur ces rapports transfrontaliers associés au patrimoine culturel des peuples

⁶⁴ Entretien avec Patrice Abeladjeli, 43 ans, prêtre catholique originaire de la RCA à la paroisse Marie-Reine de la paix à Yokadouma, Yokadouma, 16/09/2019.

⁶⁵ Entretien avec Serge Nkola, 40 ans, économiste au CES de Mboy II, Mboy II, 13/09/2019.

⁶⁶ Entretien avec Patrice Abeladjeli, 43 ans, prêtre catholique originaire de la RCA à la paroisse Marie-Reine de la paix à Yokadouma, Yokadouma, 16/09/2019.

⁶⁷ OIM, 'La migration et le transnationalisme : chance et défis', « Dialogue international sur la migration », mars 2010, p. 2.

bakwelé et mpiemo pour construire une fédération en Afrique centrale, gage du développement socioéconomique.

II - UN PATRIMOINE CULTUREL SUPRANATIONAL

Défini comme l'ensemble des biens matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et ou historique certaine, et qui appartiennent soit à une entité privée, soit à une entité publique⁶⁸, le patrimoine culturel existe bel et bien chez les Bakwelé et les Mpiemo. Il reste même le cœur de ce qui représente la principale survivance de ces peuples, le lien que plusieurs années de servitude, d'oppression, d'humiliation et de division n'ont pas pu rompre. C'est pourquoi la dimension intégratrice de cet héritage culturel mérite d'être examinée. Dès lors, deux aspects sont retenus, il s'agit des plans immatériel et matériel de cette civilisation. C'est grâce au fonctionnalisme que la dimension utilitaire des éléments culturels au sein des communautés bakwelé et mpiemo est évaluée.

A- Legs culturels immatériels bakwelé et mpiemo

L'héritage culturel immatériel bakwelé et mpiemo fait partie des éléments qui continuent à maintenir leur homogénéité communautaire aujourd'hui. Il est constitué de l'organisation sociale, politique, économique et culturelle. Sous le crible du fonctionnalisme, cette sous partie se doit de s'appuyer sur ce qui est resté de sa structuration sociale et de son organisation culturelle pour être analysée.

1- Structuration sociale

La civilisation d'un peuple s'étend sur toutes les dimensions de son existence, d'où l'intérêt de cette étude des aspects que les Bakwelé et les Mpiemo ont conservé de l'organisation sociale de leurs ancêtres et qui maintiennent leur unité aujourd'hui. Le système de parenté et la hiérarchie sociale sont deux éléments suffisants qui ont servi de base pour cette analyse.

a- Système de parenté : lignage et clan

Plusieurs sociétés du monde ont beaucoup évolué durant leur existence au point de voir certains pans importants de leur fondement familial disparaître. Ce qui n'est pas le cas des Bakwelé et les Mpiemo qui ont su garder les leurs dont les fonctions sont de les distinguer des autres en conservant leur originalité et de maintenir leur unicité culturelle. Ce système de parenté s'étend des lignages aux clans.

⁶⁸ Patrimoine culturel. <https> (page consulté le 05/07/2021).

Proches sur tous les plans civilisationnels, les Bakwelé et les Mpiemo font partie des communautés qui n'ont pas connu un changement dans leur organisation sociale. Plusieurs siècles plus tard, écartelés entre quatre pays de l'Afrique centrale, ces deux peuples bantus continuent de considérer le lignage comme un palier important de leur réseau parental. Comme c'était le cas dans le passé, actuellement le lignage chez les Bakwelé et les Mpiemo reste la deuxième strate sociale après le clan, il est toujours le lieu de l'expression parentale, ici le lien de sang est établi sans ambiguïté, parce tous les membres descendent d'un même ancêtre non mythique. On le désigne comme *bwobéruk* chez les Bakwelé et *mpandjô* chez les Mpiemo. Il est dirigé par un patriarche qui est, soit un grand-père, soit un arrière-grand-père dans la hiérarchie sociale. Il symbolise l'unité du groupe, ainsi, il préside toutes les réunions.

Cette entité sociale reste jusqu'à ce jour la plus importante chez les Bakwelé et les Mpiemo, pour la raison qu'elle est le cadre familial où la solidarité du groupe s'exprime encore, où chaque membre a le devoir de protéger l'autre. Si le contexte de modernité et l'aspect large des clans empêchent les rencontres entre tous les membres aujourd'hui, ce n'est pas le cas du lignage. Il est de nos jours le champ des interactions communautaires, tous les membres sont contraints de se retrouver à chaque fois qu'un événement heureux ou malheureux se présente. Doukouro disait de ça, qu'il constitue le seul cadre où la chaleur familiale est encore ressentie aujourd'hui⁶⁹. Cette dimension permet à tout observateur sérieux de penser qu'il est le centre des rapports sociaux transfrontaliers. Dans une société bantu tourné vers l'éducation conventionnelle aujourd'hui, le lignage est le cadre de l'éducation traditionnelle des jeunes. Ainsi, la cuisine est l'école des filles et le corps de gars celle des garçons⁷⁰. En somme, il est évident qu'à partir de tout ce qui a été dit, que le lignage est le creuset de la culture bakwelé et mpiemo. Dès lors, il garantit l'homogénéité des groupes bakwelé et mpiemo et peut par-là, assurer la fédération des sous-groupes parsemés partout en Afrique centrale.

Le clan, malgré sa déchéance en termes de valeur chez les communautés bakwelé et mpiemo, est resté une entité bien présente aux côtés du lignage. Il est toujours considéré comme une parenté mystique ou mythique. Son organisation voudrait qu'il n'ait pas de chef, parce que les lignages qui le constituent sont distribués dans plusieurs villages et même plusieurs Etats. C'est pourquoi actuellement, on retrouve certains clans dans plus d'un pays

⁶⁹ Entretien avec Berthe Doukoro, 75 ans, Matriarche et Délégué du RCK ONG Int résidence Congo, Mindourou, 26/11/2019.

⁷⁰ Entretien avec Timothée Zelick, 72 ans environ, Pasteur pentecôtiste Makokou (Gabon), Mindourou, 27/11/2020.

en Afrique centrale. Par exemple les *Ebaa*, les *Mebezaet* les *Mewob* sont présents au Gabon et au Congo⁷¹. Et quant aux Mpiemo, les *Djakoua* et les *Djameleh* se retrouvent en RCA et au Cameroun⁷². Il faut quand même relever que loin d'être un aspect négatif, il est important dans le maintien de l'unicité de la communauté. Parce qu'il reste l'élément identitaire et indicatif des Bakwelé et les Mpiemo en Afrique centrale.

De nos jours, le clan est devenu si important en démographie et moins solide sur le plan des liens de parenté. Pour la raison qu'il a intégré les descendants des esclaves et ceux des amis d'hier. En revanche, le clan a plusieurs éléments qui assurent le lien culturel des Bakwelé et les Mpiemo, dans la mesure où chaque clan a son totem et la même expression invocatrice de son ancêtre ou génie en cas de danger. Par exemple chez les *Djameleh*, ils invoquent *djameleh*⁷³. La pratique de l'exogamie clanique chez ces peuples vient une fois de plus renforcer cette idée de descendants d'un même ancêtre.

Tout ceci permet de ranger les clans parmi les strates sociales qui assurent la parenté chez les Mpiemo et les Bakwelé. Leur étalage sur les quatre pays de l'Afrique centrale établit la continuité culturelle et contribue à l'intégration informelle. Il est une constante sociale bantou qui doit être maintenue comme la hiérarchie sociale pour l'harmonie des peuples bakwelé et mpiemo.

b- Hiérarchie sociale

Les sociétés bakwelé et mpiemo dans une communauté mondiale en décadence des valeurs culturelles, ont conservé quelque chose en commun aujourd'hui, il s'agit de la hiérarchie sociale. Elle est verticale et générationnelle. Ce classement de la société date des temps anciens, elle avait pour valeur de définir les rapports entre individus de la même communauté et même en dehors. C'est grâce à elle que le principe de « respect des aînés » était de rigueur. A ce propos Dernuguy écrivait :

Les relations sont établies telles que les jeunes dépendent aux pères, les pères vis-à-vis des anciens, des anciens aux morts et finalement à l'ancêtre commun, dépendance exprimée en toutes occasions et se nourrissant d'elles : naissances, circoncision, fêtes rituelles, chasse, plantation. Affirmation non pas d'une hiérarchie artificielle, mais d'un ordre du monde, les jeunes respectent

⁷¹ M. Cheucle, 'Données sur la langue bakwe', In *Laboratoire dynamique du langage*, Lyon 2, <https://www.soro2010.org>

⁷²Entretien avec Patrice Abeladjeli, 43 ans, prêtre catholique originaire de la RCA à la paroisse Marie-Reine de la paix à Yokadouma, Yokadouma, 16/09/2019.

⁷³Entretien avec Patrice Abeladjeli, 43 ans, prêtre catholique originaire de la RCA à la paroisse Marie-Reine de la paix à Yokadouma, Yokadouma, 16/09/2019.

les anciens qui détiennent la vérité, qui « savent » et les anciens se sentant responsables de la communauté entière, un ordre de participation⁷⁴.

Les fonctions de cette graduation sociale qui sont mises en exergue par cet auteur sont la dépendance entre les générations sociales, l'ordre et l'harmonie dans le groupe. Bien que celle-ci ait connu quelques changements aujourd'hui, surtout dans les milieux urbains, mais dans les régions rurales elle continue d'être appliquée. D'ailleurs, Sembo pensait que : " Pour encore voir les jeunes mpiemo respecter les aînés, il faut aller dans les villages"⁷⁵. On peut donc dire que, grâce encore au nombre important des Mpiemo et les Bakwelé qui habitent les milieux ruraux, que cette classification sociale est susceptible de perdurer dans leurs habitudes.

L'utilité de la hiérarchisation sociale dans les sociétés des peuples traits d'union est importante. Sans elle les sociétés bakwelé et mpiemo sont exposées au renversement des valeurs et à la disparition des rôles de chaque génération, privant les jeunes de l'école de la sagesse. Les anciens représentent dans ces groupes aujourd'hui de véritables bibliothèques à même d'assurer la transmission des valeurs traditionnelles, garantes de la l'unité des groupes bakwelé et mpiemo. Le patrimoine culturel est conservé en général par les vieux qui en principe, doivent le léguer aux jeunes, ceci à travers les bonnes relations qui existent entre eux. Raison pour laquelle les Bakwelé et les Mpiemo protègent cette valeur sociale autant qu'ils peuvent.

2- Une organisation culturelle

La culture est l'âme d'un peuple, parce qu'elle est le réceptacle même de la vie de celui-ci. Les Bakwelé et les Mpiemo étant les communautés issues du grand groupe bantou, font partie des peuples ayant constitué un énorme patrimoine culturel au cours de leur histoire. Etant un vaste champ de recherche, qui ne saurait être épuisé dans cette articulation, cette étude s'attèle sur trois points essentiels, les langues, certaines manifestations culturelles et les légendes de ces groupes.

⁷⁴ L. Dernuguy et G. Serre, "Au Gabon : le district du « bout du monde »", In *Les cahiers d'Outre-mer*, n° 27-7^{ème} année, juillet-septembre 1954, p. 215.

⁷⁵ Entretien avec Gaston Sembo, 65 ans, ancien cadre à la BEAC, Yaoundé, 04/04/2019.

a- Les langues bekwel et mpiemo

Une langue est un système abstrait de signes, « somme des images verbales emmagasinées chez tous les individus » par opposition à la parole⁷⁶. Cette définition permet de conclure que la langue est l'instrument de transmission et l'un des moyens de conservation de la culture, par conséquent un facteur fédérateur pour les groupes bakwelé et mpiemo. Deux langues intéressent cette analyse, le bekwel (langue bakwelé) et le mpiemo.

Le bekwel est la langue parlée par toutes les populations bakwelé, tous dans leur ensemble des sous-groupes. Cheucle affirmait déjà en 2008 :

Le bekwel est une langue bantoue, classée A85b par GUTHRIE. Elle est parlée au Cameroun, au Gabon et au Congo. La SIL (Société Internationale de Linguistique) précise que le bekwel serait parlé au sud du Cameroun aux environs de Mouloundou (mais ne donne aucun chiffre) et il serait parlé au Congo par plus de 9600 locuteurs dans la région Sangha aux frontières gabonaises et camerounaises⁷⁷.

A partir de cette déclaration tirée du mémoire de Cheucle, il apparaît que le bekwel est la langue parlée par une bonne partie des populations vivant au Sud-Est Cameroun, au Nord du Congo et au Nord-Est du Gabon. Par ailleurs, la nuance de la SIL qui est reprise par l'auteur, n'est pas fondée car, la descente sur le terrain a permis de trancher avec cette dichotomie des positions sur les espaces d'établissement bakwelé en Afrique centrale. Dès lors, il est question d'un parler qui a une dimension transétatique. Le bekwel, d'après Lessie, est un héritage. Il est né et a trouvé son entourage parler cette langue, et il a toujours fait l'effort de la transmettre à sa progéniture⁷⁸. Quant à Zelick, il pense que la langue bekwel a une double dimension, elle est d'abord un instrument de communication et l'identité culturelle des personnes qui l'ont pour langue⁷⁹. Ces deux déclarations étalent les aspects de cette langue. La première affirmation soulève le legs que constitue cette langue et reconnaît qu'elle est aussi un moyen de véhiculer les messages. Quant à Zelick, elle est l'identité culturelle du peuple bakwelé. Et il rejoint Lessie lorsqu'il dit que le bekwel est un « instrument de communication ». Il devient évident à partir de ces deux témoins, que le bekwel peut être associé à l'identité culturelle des populations bakwelé.

Surtout que Engone pense que : « La langue permet la reconnaissance du groupe ethnique à travers la langue-culture parlée par des locuteurs d'une ethnie. Et le déterminisme au langage fait de la langue-culture ethnique une unité d'appartenance à un monde particulier

⁷⁶ M.Tchindjang, « Langue et identités culturelles en Afrique », In M. Tchindjang, A. Bopda, *Museum international*, n°239, UNESCO & Blackwell Publishing, 2008, p. 41.

⁷⁷ M. Cheucle, « Vers une description », p. 12.

⁷⁸ Entretien avec Patrice Lessie, 78 ans, chef de village de Nguilili I, Nguilili, 30/07/2019.

⁷⁹ Entretien avec Timothée Zelick, 72 ans environ, Pasteur pentecôtiste à Makokou (Gabon), Mindourou, 27/11/2020.

qui contribue à une manière de penser, de sentir, d'agir conformément à un modèle culturel''⁸⁰. Ce témoignage écrit avance les termes tels que ''reconnaissance du groupe ethnique'' et d''appartenance à un monde particulier'', expressions qui tendent toutes vers l'identité culturelle. Il réconforte ainsi les deux premiers témoins sur leur position. Finalement, le *bekwel* est l'identité culturelle d'une partie des populations vivant sur les zones frontalières Cameroun-Congo et Gabon-Congo. Ces populations sont identifiables à partir de ce parler qu'elles partagent toutes.

Le *bekwel* est indispensable à ses locuteurs pour plusieurs fonctions, certaines sont plus importantes que les autres. Deux méritent d'être développées pour établir le lien entre elle et les survivances culturelles, et la préservation de l'homogénéité bakwelé, il s'agit de la fonction historique et la fonction intégratrice.

La fonction historique de la langue *bekwel* est multidimensionnelle, elle sert à conserver tout ce qui est en rapport avec le peuple bakwelé. Les origines, les migrations, l'organisation socioéconomique et politique de ce peuple sont entretenues et gardées par la langue. Les mythes, les contes, les légendes, les proverbes et la musique sont exprimés par le biais de cette langue. Elle devient comme un code, celui que les vieillards utilisent pour transmettre l'histoire à la génération suivante. Par exemple, c'est grâce à la tradition orale que l'histoire est écrite et personne ne peut mentir que celle-ci puise dans les informations conservées soigneusement par la langue. Quand tous tombent d'accord sur la légende *de Kol-Elong*, quand ils se souviennent du Cameroun comme leur origine récente, la plupart d'entre eux ne lisent pas dans les livres, mais piochent dans la langue. Alors, l'utilité du *bekwel* sur cet aspect est démontrée.

De l'autre côté, ce parler remplit aussi une fonction intégratrice, dans ce sens que toutes les personnes qui parlent le *bekwel* sont convaincues d'être toutes descendantes d'un même ancêtre. La langue *bekwel* est restée la seule preuve que ses locuteurs sont frères, parce qu'il suffit qu'une personne la parle pour qu'automatiquement son voisin qui ignorait sa présence se sente assisté⁸¹. N'est-ce-pas, c'est grâce à elle que les Bakwelé du Cameroun sont souvent aidés au Congo par leurs frères quand ils ont les problèmes⁸². Ces deux illustrations du caractère intégrateur tirées des témoignages d'Agavoung et de Logou sont pertinentes. D'ailleurs, il a été longuement rappelé dans la partie qui traitait les rapports sociaux transfrontaliers. Pour résumer il faut convenir avec Humboldt que :

⁸⁰ J. Engone, ''Anthropologie cognitive et l'apprentissage des langues en situation de diglossie au Gabon'', Thèse de Sociologie, Université d'Artois, 2018, p. 48.

⁸¹ Entretien avec Gaston Agavoung, 75 ans, planteur à Bolozo, Bolozo, 24/08/2019.

⁸² Entretien avec Robert Logou, 74 ans, chef du quartier Nola, Moloundou, 24/07/2019.

« La langue exprime et façonne l'esprit du peuple, l'âme de la nation dans ce qu'ils ont de plus spécifique. » La langue est donc une représentation collective, une institution sociale qui reflète la fonction exprimée par Herder, à savoir « le lieu de conservation et le dépôt de l'expérience et du savoir des générations passées, comme le moyen de transmission de ce même savoir aux générations futures qui reçoivent ainsi toutes les expériences du passé ». Cette conception historico-sociale s'insère dans la réponse idéaliste au problème de la connaissance : l'identification de l'esprit du peuple à la langue et de la langue à l'esprit du peuple est affirmé avec force puisqu'un peuple parle comme il pense et pense comme il parle⁸³.

Il est donc établi et indéniable grâce à cet auteur que les Bakwelé parlent comme ils pensent et pensent comme ils parlent. Quoi de mieux pour les rassembler ?

Le mpiemo désigne en même temps un peuple et une langue, elle est parlée en RCA dans la préfecture de Sangha-Mbaéré, plus précisément aux environs de Nola, sur les routes Nola-Yokadouma (Cameroun) et Bilolo-Salo. On trouve aussi des Mpiemo au Cameroun (nord et Sud de Yokadouma) et dans quelques villages aux environs de Gamboula (préfecture de Mambéré-Kadéï)⁸⁴. Cette localisation actuelle des Mpiemo est juste, mais elle est incomplète. Deux sous-groupes mpiemo (Djassoua et Sangha-Sangha) sont bien présents au Congo dans la région de la Sangha. D'ailleurs pour ceux qui doutent de l'appartenance des Sangha-Sangha à la communauté mpiemo, Wanabenetsia disait que : « Nous considérons les Sangha-Sangha comme nos frères restés de l'autre côté de la Sangha. Ils parlent la même langue que nous, avec quelques accents déformés par ici, par-là de certains mots. Cette déformation est due au mélange des ethnies environnantes⁸⁵. Cette information conduit ainsi à la reconnaissance d'une partie du Cameroun, de la RCA et du Congo comme l'espace d'expression de la langue mpiemo.

Cette langue mpiemo n'est pas une nouvelle invention, elle fait partie de l'héritage reçu, au même titre que le patrimoine alimentaire, les us et les coutumes. Malgré la forte concurrence des langues coloniales (Français et Allemand), le mpiemo est resté vivant. Il fait donc partie des survivances culturelles encore observables en ce XXI^e siècle.

A l'instar de sa langue sœur le bekwel, le mpiemo permet à ses locuteurs d'avoir un moyen de communication commun. A titre illustratif, dans les villages occupés par cette communauté, la langue véhiculaire est le mpiemo, elle sert en même temps de langue maternelle. Au hangar, au champ et au marigot dans les villages ils parlent tous mpiemo⁸⁶.

⁸³ Humboldt cité par M. Tchindjang, « Langue et identités culturelles en Afrique », In M. Tchindjang, A. Bopda, *Museum international*, n°239, UNESCO & Blackwell Publishing, 2008, p. 42.

⁸⁴ D. Duke, « Rapport d'enquête sociolinguiste », p. 1.

⁸⁵ L-J. Wanabenetsia, « L'hospitalité comme accueil », p. 35.

⁸⁶ Entretien Boniface Mbelo, 64 ans, planteur, Mboy II, 12/09/2019

Cette révélation met la langue mpiemo au centre de la communication des populations rurales. Ce qu'approuve Duke quand il dit : " Le mpiemo est parlé le plus souvent au village. Les étrangers qui restent longtemps dans le village ne sont pas nombreux, et ils apprennent le mpiemo. La plupart des étrangers viennent seulement pour acheter des choses, par exemple des marchands musulmans"⁸⁷. Cette dimension communicationnelle du mpiemo d'être un moyen d'échanges verbaux entre les populations est reconnue dans toutes les autres langues. A ce propos, Tchindjang affirme que : "La langue a été le premier moyen de communication et de diffusion de la culture en Afrique. A ce titre, le rôle social des griots, véritables chantres de la tribu, a été considérable. La langue avait également une fonction de liaison, de relation"⁸⁸. Le témoignage de cet auteur confirme la première fonction de la langue en général et le mpiemo en particulier et il ajoute que c'est grâce aussi à elle que les hommes arrivent à entretenir les relations. Il faut aussi signaler que de la fonction de « moyen de communication » que constitue cette langue, il en découle aussi son aspect d'instrument d'identification culturelle, parce que si tous les Mpiemo de l'Afrique centrale se reconnaissent entre eux d'une part et par l'extérieur, c'est à cause de leur langue. Elle les différencie des autres communautés. C'est pourquoi une langue n'est pas qu'un outil de communication, elle est également une façon d'être au monde. Toute langue a deux fonctions essentielles, une fonction communicative qui contribue à relier les personnes et les communautés, une fonction existentielle qui contribue à les différencier. Et ces fonctions sont toutes deux indissociables⁸⁹.

Le mpiemo est aussi un facteur de fédération pour tous les peuples qui l'utilisent et même ceux qui n'ont aucun lien culturel avec ce peuple. Parce que l'unité entre les Mpiemo de Salo en RCA, de Ouesso au Congo et de Gribi au Cameroun se fonde d'abord sur la langue. A titre d'exemple toutes les mélodies chantées en mpiemo sont accueillies dans toutes ces localités avec beaucoup de joie. En 2005, un groupe de chanteurs centrafricains a fait vibrer la Boumba et Ngoko, pourtant ses membres venaient tous de l'autre côté de la frontière. La raison de cet accueil vient du fait que le département en question regorge d'une importante population mpiemo qui est tombée sous le charme de cette musique parce que les thèmes développés dans les chants étaient communs à tous les Mpiemo de l'Afrique centrale. Dans une autre dimension, ce parler est un facteur de solidarité entre les individus qui le partagent. Sur cette question, la première partie a profondément prouvé que la langue mpiemo a été la source des actes de solidarité entre les Camerounais et les Centrafricains. Dans un

⁸⁷D. Duke, "Rapport d'enquête sociolinguiste", p. 9.

⁸⁸M. Tchindjang, "Langue et identités culturelles", p. 43.

⁸⁹*Ibid.* p. 46.

autre cadre, le mpiemo est le réservoir de tous les savoirs traditionnels de la communauté et constitue même la survie du groupe en tant qu'entité particulière, parce qu'elle est le moyen par lequel le jeune est socialisé. C'est pourquoi, on convient avec Engone que les fonctions de la langue pour l'enfant sont :

- a- D'intérioriser le mode de pensée du groupe social ethnique en passant par celles édictées par la famille, le clan, la tribu ;
- b- De s'identifier par l'agir à la famille, au clan, à la tribu, au groupe social ethnique ;
- c- D'expérimenter par les interactions les modes de conduites et des pratiques que diffusent les savoirs issus de la langue-culture ethnique⁹⁰.

Ces trois points essentiels résument les fonctions de la langue en général et du mpiemo en particulier. Ces valeurs assurent en même temps l'identification du groupe, la conservation des savoirs, la transmission des valeurs traditionnels et assurent l'unicité du groupe. Et parce qu'elle est une langue voisine ou sœur aux autres langues du même espace géographique, une intercompréhension existe et tend à élargir le cadre d'intégration aux autres peuples. Il s'agit des Mvong-Mvong, les Konabembé et les Bakwelé. Les travaux de Duke ont prouvé que :

Par rapport au kunabimbe, les enfants de Bilolo peuvent le comprendre, mais pas ceux de Satouba. A Satouba ils ont dit que le kunabimbe était « compliqué. » En tout cas, dans les deux villages, les gens ont dit que c'est le mpompo qu'ils comprennent le mieux, ensuite le kunabimbe puis le bekwel.⁹¹.

Cette intercompréhension additionnée aux résultats des nouvelles recherches historiques, sur les origines de ces peuples sont arrivés à la conclusion qu'ils sont tous issus d'un même ancêtre lointain. Tous ces éléments ont conduit à la naissance d'un grand groupe en phase d'intégration en Afrique centrale qu'on appelle le groupe Koozimé-Kwel. Il s'étend sur le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA et même la Guinée Equatoriale. Il est en train de fédérer toutes ces communautés au sein de RCK ONG internationale. Les aspects spirituels ne sont pas en reste de ce patrimoine culturel.

b- Beka, le sacre du chef et les dogmes : trois manifestations culturelles révélatrices de l'héritage traditionnel.

L'introduction du christianisme dans les anciens territoires bakwelé et mpiemo a balayé certaines manifestations culturelles majeures liées à la spiritualité. La conception de l'être suprême et les sociétés secrètes sont les aspects essentiels de la spiritualité qui ont été

⁹⁰ J. Engone, « Anthropologie cognitive et l'apprentissage », p. 49.

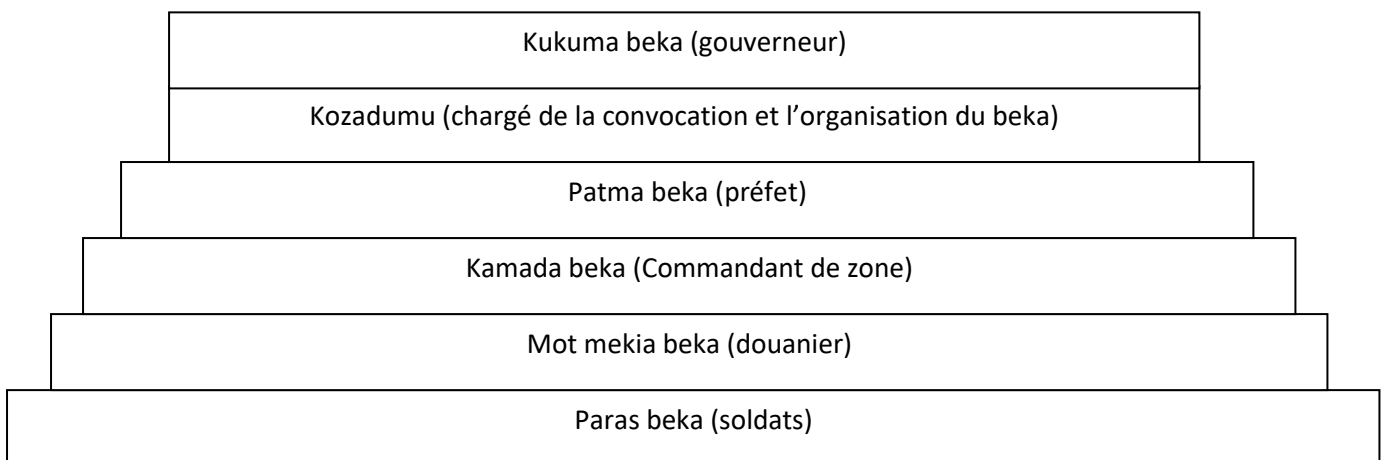
⁹¹ D. Duke, « Rapport d'enquête sociolinguiste », pp. 9-10.

neutralisés par les églises occidentales. Toutefois, le *beka* chez les Bakwelé, le sacre du chef chez les Mpiemo et les dogmes sont trois rescapés de ces événements traditionnels et contribuent à l'unité spirituelle de ces peuples aujourd'hui.

Au moment où les événements culturels commencent à se faire rares dans la société bakwelé, le *beka* (grossir) est resté le seul, qui est fondamental dans la vie de cette communauté et le plus rassembleur. Ainsi, il est d'un très grand intérêt dans cette étude pour montrer ce qui reste du patrimoine culturel bakwelé ancien. Cet exercice est divisé en trois points, dont l'organisation du *beka*, son déroulement et les rapports que les Bakwelé ont de cette pratique culturelle et culturelle.

La pratique du *beka* aujourd'hui répond à une organisation hiérarchisée, qui ne varie pas selon qu'on change de pays. En effet, cette structuration est similaire à l'administration territoriale car, sa zone de compétence est le district, elle est uniforme partout. Du Cameroun, au Congo en passant par le Gabon, il est organisé de la même façon en donnant par conséquent un caractère homogène à cette manifestation culturelle dans ces Etats. La figure ci-après est une meilleure illustration de cette structuration.

Figure 7 : Structure du *beka*



Source : pyramide dressée par nous-même à partir des informations tirées de l'entretien avec David Daba, 42 ans, Attaché politique à la sous-préfecture de Ngbala, Ngbala, 26/08/2019.

En observant cette structure, on constate qu'elle a la forme d'une pyramide, ainsi elle reflète une certaine hiérarchie. Dans le fonctionnement de cette administration rituelle, chaque membre a un travail spécifique. Cette partie retient seulement les tâches les plus importantes. *Kukuma beka* ou gouverneur est à la tête de cette association traditionnelle bakwelé. Il

administre un territoire bien limité et est le chef de la justice. Sur le plan fonctionnel, il cordonne toutes les manifestations du *beka* dans son espace de commandement, son rôle concerne exclusivement le *beka*. *Kazadumu beka* convoque et organise la cérémonie du *beka*. Il nomme *Patma beka*, *Kamada beka*, *Mot mekia beka* et *Paras beka*. *Patma beka* ou le préfet dirige un village. *Kamada beka* ou commandant de zone s'assure du respect des règles du *beka* dans un espace qui peut être assimilé à un ou plusieurs villages. Il est celui vers qui se dirigent les *Paras beka* dès qu'ils appréhendent un individu qui est pris en train de violer les consignes de ce rite. *Mot mekia beka* ou douanier enquête, pose toutes les questions liées au *beka*. *Paras beka* ou soldats assurent la surveillance de l'organisation pour éviter aux non initiés de venir voir le *beka*. Dans la localité de Ngbala les soldats interviennent souvent munis des armes à feu et blanches⁹².

Beka, rite de masculinité ou encore le rite de la puberté chez les Bakwelé est une cérémonie de circoncision qui a conservé son côté festif et mystique chez les Bakwelé de l'Afrique centrale. Organisé à chaque fois qu'une génération d'adolescents est prête à passer au stade mature, il regroupe toujours les populations bakwelé des régions environnantes et même outre-frontières. Pour son organisation, il faut qu'un ou plusieurs parents saisissent le bureau du *beka* pour l'informer. Après un accord passé entre ce bureau et les parents sur son organisation, on fait exécuter les tambours dans le village pour officialiser l'information. Après quoi, les familles doivent faire les préparatifs. Quand elles sont prêtes, c'est-à-dire elles ont déjà rassemblé la viande, le vin et l'argent (100 000 à 200 000 FCFA au Congo et 50 000 à 100 000 FCFA au Cameroun), elles reviennent les présenter au bureau pour que le processus se déclenche. Dès lors, une date est fixée. On fait arborer *Edouk* au candidat à l'initiation et l'organisation de la danse *Djombo* (danse préparatoire du *beka*) qui est exhibée seulement par les initiés. Quand tout est prêt, on envoie les lettres d'invitation aux initiés des autres localités.

La cérémonie s'étale sur trois jours et est constituée de plusieurs étapes. La première étape commence le premier jour par *Môbôlô*, dernière danse qui met fin aux préparatifs. Le jour suivant, suit *Mongala*, c'est la danse qui s'accompagne des démonstrations, les participants boivent et chantent. A trois heures du matin, les femmes et les non initiés sont priés de quitter les lieux, c'est le *Doungoueh*, cette phase marque la veillée finale des candidats à l'initiation, *ben*. Pendant cette période, le maître enseigne les codes mystiques au *ben*.

⁹²Entretien avec David Daba, 42 ans, Attaché politique à la sous-préfecture de Ngbala, Ngbala, 26/08.2019.

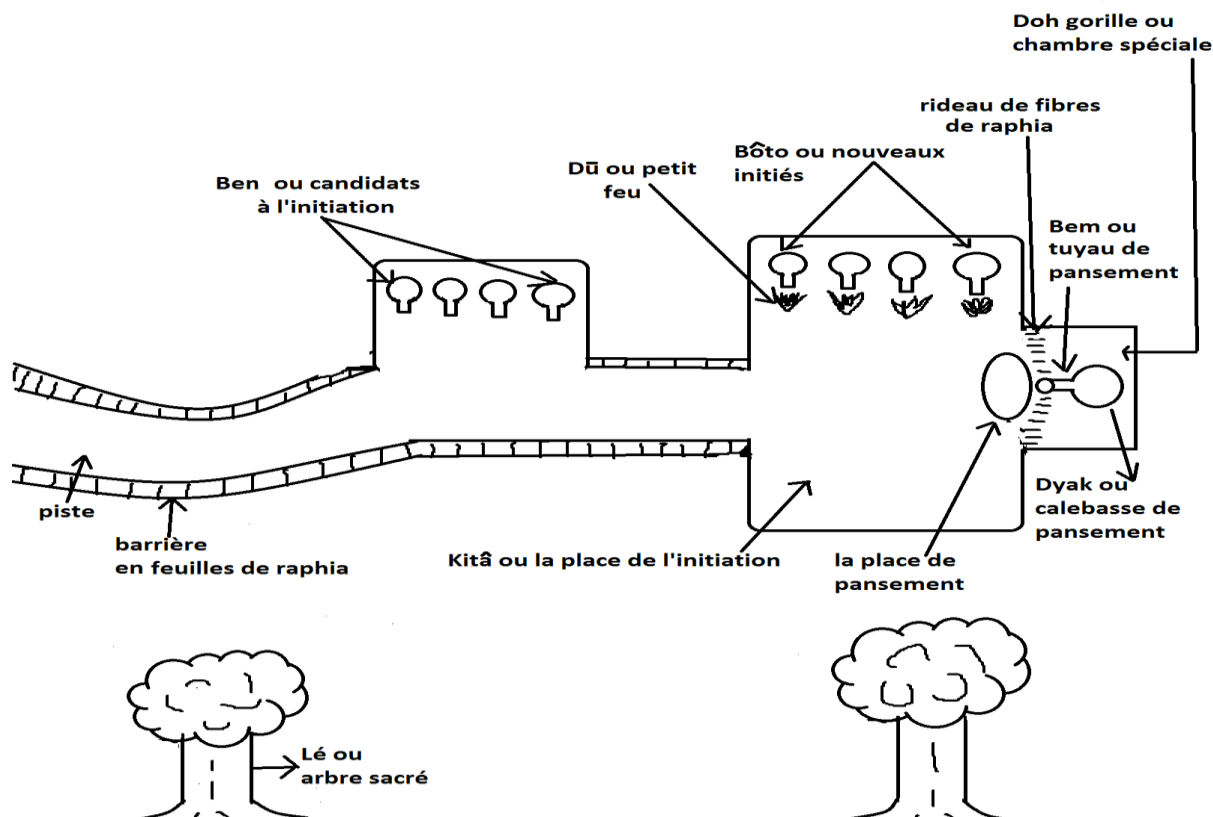
Le matin arrivé, la troisième phase commence, c'est toujours le lundi de la semaine. Les *ben* sont conduits au *dimandeh* ou forêt sacrée pour aller rencontrer le « diable » et passer le test. De retour de cette forêt, accompagnés de leurs sœurs, ils défilent dans tout le village jusqu'à quatorze heures. Le rôle des sœurs est d'empêcher la pluie de tomber ; en chantant en brandissant les branches d'arbustes sacrées vers le ciel. Autour de cette heure, on cache les candidats dans un endroit où on les maquille pour paraître beaux. Ils sortent de là pour l'endroit de la circoncision, *Kitâ*, accompagnés des sons de tam-tams⁹³. Déjà dans le *Kitâ*, les initiés forment un cercle à l'intérieur duquel chaque *ben* va se retrouver. Dès qu'il pénètre ce cercle, on fait appel tour à tour aux praticiens. *Tala* d'abord pour le soutenir, *Mebakâ* gauche et *Mebakâ* droit pour le tenir. *Koulaweh*, l'interprète avance auprès de lui, son rôle est de lui décoder tout le langage initiatique. Puis intervient *Yimbedeh*, qui déshabille le candidat. *Matambôou* celui qui tient les testicules s'installe. Tous réunis, la circoncision où *beka* proprement dit peut-être pratiquée⁹⁴. Le premier intervenant est *Guesse* qui porte le premier coup de lame sur le pénis. Après lui, *Fassa* ajoute le deuxième coup. Quand *Djil beka* ou chirurgien arrive, c'est pour achever le travail. Après quoi, l'initié peut prendre son premier pansement. Ensuite, il est arboré du *Bôtô* ou sorte de pagne fait en fibres de raphia. Ce pagne est porté pendant trois mois, le temps du traitement. Après les trois mois, une fête est organisée pour la sortie des nouveaux initiés ou *Edousse Edouk*. Une autre cérémonie est organisée autour du vin et de la nourriture, c'est la fin du *Beka*. Le schéma ci-dessous complète ces informations⁹⁵.

⁹³ Entretien avec Etienne Moteboum, 57 ans, Gorille (spécialiste du Beka) à Ngilili, Ngilili, le 30/07/2019.

⁹⁴ Entretien avec Magellan Biye, 60 ans, guérisseur traditionnel, Madjoué, 30/08/2021.

⁹⁵ Entretien avec Etienne Moteboum, 57 ans, Gorille (spécialiste du Beka) à Ngilili, Ngilili, le 30/07/2019.

Schema 2: Dispositif et acteurs de l'initiation *beka* dans le *Dimandeh* (forêt sacrée)



Source : Dressé par nous-même à partir des informations tirées de l'entretien avec Etienne Moteboum, 57 ans, Gorille (spécialiste du *Beka*) à Ngilili, Ngilili le 30/07/2019.

Les rapports que les Bakwelé et les gens de l'extérieur font sur le *beka* sont variés. Ils vont des conditions d'initiation au regard des autorités. D'après Deschamps, la circoncision avait lieu vers dix-huit ans, c'était une épreuve de virilité, souvent le postulant était père de famille⁹⁶. Le *beka* bien qu'étant une cérémonie de circoncision est un rite d'initiation des garçons bakwelé ; parce qu'il leur permet d'atteindre un nouveau stade social. Ainsi, il prépare le jeune homme à la connaissance de l'univers et à la gestion du foyer. L'initiation sur le continent noir est une transformation lente de l'individu, comme un passage progressif de l'extériorité à l'intériorité ; elle permet à l'être humain de prendre conscience de son humanité⁹⁷. Le *beka* chez les Bakwelé répond à cette dimension sociale, qui est de « prendre conscience de l'humanité ». Il est resté original malgré la durée du temps. La culture bakwelé

⁹⁶ H. Deschamps, Traditions orales et archives, p.78.

⁹⁷ D. Zahan, *Religion, spiritualité et pensée africaines*, Paris, Editions Payot, 1970, p. 89.

n'a pas trop subi l'influence occidentale, grâce au *beka*, à travers cette manifestation traditionnelle la société bakwelé a conservé une partie de son originalité⁹⁸. A partir des images ci-après, il est clair que le *beka* s'impose comme l'une des grandes manifestations culturelles bakwelé.

Photo 10: Djil beka ou chirurgien du Beka de Ngilili



Source : cliché Koviél Marcel Songo, le 30 juillet 2019 à Ngilili

Photo 11: Bôto ou nouveaux initiés à Ngilili



Source : cliché Koviél Marcel Songo, le 30 juillet 2019 à Ngilili

Sur l'image apparaissent un *gorille* et les nouveaux initiés, ils portent des parures différentes. Le gorille porte des morceaux d'étoffe rouge sur le torse et sur la cheville droite, et une ceinture faite en dérivées végétales. Sur ses deux mains, deux lames différentes. Quant aux initiés ils se distinguent par le vêtement en fibres qui couvre leur corps enduit d'huile.

⁹⁸ Entretien avec David Daba, 42 ans, Attaché politique à la sous-préfecture de Ngbala, Ngbala, 26/08.2019.

Lors de l'organisation de la cérémonie du *beka* à Ngbala en 2019, les Bakwelé du Cameroun étaient bien présents. Cette participation a donné à la cérémonie une dimension internationale. Finalement, il ressort que les rapports culturels entre les Bakwelé du Congo, du Gabon et ceux du Cameroun s'organisent autour du *beka*, de la langue et la musique produite par ses fils qui animent dans tous les discothèques des localités qui servent de leurs régions d'établissement.

Les Mpiemo, à l'instar des Bakwelé, ont aussi gardé plusieurs aspects de leur organisation culturelle. Ces éléments sont très hétéroclites et comprennent l'organisation du veuvage, le patrimoine alimentaire, les techniques de chasse et de pêche, etc. Par ailleurs, parmi ce legs, le sacre du chef mpiemo est le pan culturel qui semble réunir spiritualité et festivités. Par conséquent, Abwa et Metindi pensent que :

L'intronisation du chef mpiemo se déroule en deux volets : les préparatifs et la cérémonie proprement dite. Les préparatifs incombent au patriarche du lignage appelé Sangho Mbandjô et aux membres du conseil des anciens. [...] Le yéré est soutenu à niveau des hanches par une ceinture en peau d'hippopotame, le londo, deux clochets, signe de rassemblement, deux peaux de civette kori sou, un grand anneau atchoumo tchang, signe de noblesse, un bonnet en peau de civette surmonté d'un panache de plumes d'oiseau, signe de puissance, un chasse-mouches mbembo expression de justice, une peau de panthère kori nkoée, le sabre, moguéa et la lance akong en signe de guerre invitant le chef à défendre le village, enfin le visage du Mara est oint avec du padouk, bélé. [...] La sortie en public est la phase la plus importante. D'une voix forte et grave le Mara se met à réciter ce qu'il a appris pendant sa formation à savoir : la généalogie, les exploits du défunt chef et ses attributions. En avançant vers l'animal attaché dans la cour de la cérémonie avec son sabre, il tranche la tête de celui-ci qui tombe raide. La foule pousse les cris de joie, le Mara est porté en triomphe sur un hamac accompagné de sa nouvelle épouse ; on ne va plus l'appeler Mara, mais wani. [...] Après un tour du village en triomphe, le chef regagne le Mpandjô où il prend place sur un siège spécial, le métondo. Les membres du conseil des anciens viennent lui adresser les hommages et prennent place auprès de lui. A ce moment commence la remise des cadeaux au nouveau chef par les parents, amis et autres invités des villages voisins. [...] Après la remise des cadeaux, le chef prend la parole pour remercier l'assistance et ouvre le festin ; après celui-ci la danse commence et elle peut durer deux à trois nuits, sinon plus⁹⁹.

Cet extrait de texte est riche en révélations pour ce qui concerne l'intronisation du chef chez les Mpiemo du Cameroun et ceux de la RCA. Les auteurs ont décrit une cérémonie symbolique et spirituelle teintée de jouissance. Alembo II corrobore cette version écrite, car pense-t-il l'intronisation du chef mpiemo reste jusqu'à ce jour le seul moment où tout le patrimoine culturel mpiemo est exhibé, que ça se passe au Cameroun ou en RCA¹⁰⁰. S'il est donc prouvé ainsi, il devient indéniable que les Mpiemo ont maintenu au fil des temps un aspect culturel riche en symbolique et fédérateur, parce que pratiqué dans tous les établissements mpiemo de l'Afrique centrale. Au-delà de ce *beka* et du sacre du chef, les

⁹⁹ D. Abwa et S. Metindi, "Des rapports séculaires entre des peuples de la sous-région d'Afrique Centrale : le cas des Mpyemo" in D. Abwa ; J-M. Essomba et all., *Dynamique d'intégration régionale en Afrique Centrale*, Tome I, Yaoundé, Presse Universitaire de Yaoundé, 2001, pp. 79-80.

¹⁰⁰Entretien avec Eugene Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton mpiemobidjoki, Mparo, 11/09/2019.

interdits culturels sont également une partie intégrante des manifestations culturelles bakwelé et mpiemo.

Dans les rapports entre l'homme et la forêt d'une part et l'homme avec la société d'autre part, les groupes anciens bakwelé et mpiemo avaient défini un ensemble de règles traditionnelles et communes constituées d'interdits. Les rapports utilitaristes de celles-ci étaient dans le but de maintenir l'équilibre entre les constituants de l'univers. Certaines de ces lois traditionnelles ont résisté à la force de la politique coloniale d'assimilation et du temps. Elles constituent aujourd'hui l'un des socles de l'unité spirituelle de ces groupes. Parmi elles, certaines sont intéressantes et sont soumises à cette analyse. Il existe entre ces dogmes, ceux qui sont communs aux Bakwelé et aux Mpiemo, et ceux qui sont spécifiques aux Bakwelé. Les règles générales aux Bakwelé et aux Mpiemo sont :

- Interdiction de manger la viande de l'animal totem ;
- Interdiction de manger dans l'obscurité ;
- Interdiction aux femmes de manger certaines viandes sacrées (vipère, chimpanzé, chat tigre, chien, gorille...) ;
- Interdiction au fiancé de manger la viande du poulet dans sa future belle famille ;
- Interdiction aux enfants de manger le gésier du poulet ;
- Interdiction d'avoir les rapports sexuels à la veille d'une partie de chasse et de pêche¹⁰¹ ;
- Interdiction d'avoir les rapports sexuels à une femme qui allaite ;
- Interdiction de conserver le corps d'un nourrisson, ni l'inhumer dans une tombe de plus de quatre-vingts et dix centimètres ;
- Interdiction d'inhumer une femme enceinte sans ouvrir son ventre pour extraire le corps du bébé ;
- Interdiction de siffler la nuit ;
- Interdiction de se marier dans le même clan
- Interdiction de révéler les secrets des cercles ésotériques aux non initiés¹⁰².

Les dogmes traditionnels relevés sont répartis en trois, les règles liées à l'alimentation, au sexe et à la mort. L'alimentation bien qu'utile au maintien de l'homme en vie, répondait à plusieurs conditions. Ceci pour plusieurs raisons, d'abord, certains les aliments étaient issus

¹⁰¹Entretien avec Patrice Lessie, 78 ans, chef de village de Nguilili I, Nguilili I, 30/07/2019.

¹⁰²Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur à Ngbala, Ngbala, 27/08/2019.

de viande des animaux. Pourtant dans la cosmogonie des peuples bantou, certains de ces bêtes occupaient une place importante à la spiritualité. A titre d'exemple, certains de ces animaux servaient aux sacrifices rituels (poule), d'autres de totem (reptiles, primates, félins). Dès lors leur consommation était contrôlée. Ces habitudes traditionnelles existent encore dans ces sociétés. Et beaucoup d'individus de ces deux communautés continuent jusqu'à ce jour de les respecter pour la raison qu'ils justifient les calamités dont font face les Africains aujourd'hui par le rejet des traditions.

Le sexe n'a jamais été banalisé dans les sociétés africaines, raison pour laquelle la fornication était considérée comme un déshonneur. La pratique du sexe est ainsi soumise à plusieurs règles dans la société. Beaucoup parmi celle-ci continuent à réglementer les habitudes sexuelles des Mpiemo et les Bakwelé.

Les Bakwelé et les Mpiemo avaient un regard dualiste sur la mort, elle était considérée comme un moment salvateur pour le défunt et un moment de pénitence pour les restants. C'est pourquoi elle était accompagnée de larmes et de célébration. Beaucoup de ces éléments continuent de meubler la culture des Bakwelé et les Mpiemo. En dépit de ces lois générales, la communauté bakwelé est soumise à d'autres interdits liés au *beka*.

Ces lois spécifiques à ce rite traditionnel sont :

- Interdiction de voir la nudité d'un initié
- Interdiction d'avoir les rapports sexuels avec la même femme qu'un initié
- Interdiction aux non initiés de mentionner le non du sexe d'un initié
- Interdiction de manger la viande des animaux du *beka* (vipère, antilope, gorille, toucan)
- Interdiction aux non initiés d'entrer dans la forêt sacrée¹⁰³.

Cet ensemble de codes qui entourent la pratique du *beka* est respecté scrupuleusement dans les régions où il se pratique. A ce propos, ces règles sont reconnues par toutes les régions qui le pratiquent¹⁰⁴. En 2019 dans le district de Ngbala, nous avons été témoin de l'application d'une sanction du *beka*. En définitive, le *beka*, l'intronisation du chef et l'observation de certaines règles traditionnelles constituent quelques aspects réels du patrimoine culturel bakwelé et mpiemo. Elles sont utiles aujourd'hui par leur triple valeur, le

¹⁰³Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur à Ngbala, Ngbala, 27/08/2019.

¹⁰⁴ Entretien avec Albert Dongo, 68 ans, planteur à Ngbala, Ngbala, 27/08/2019.

maintien du lien avec les ancêtres, l'attribution de l'identité des communautés et l'assurance de l'unité de ces groupes. Toutefois comme le sont les légendes.

c- **Légendes *Kol-Elong* et *Mboô-Aloo***

La légende est un récit populaire, plus ou moins fabuleux, qui s'est transmis par la tradition ou représentation traditionnelle de faits ou personnages réels, déformés ou amplifiés. Ainsi, le commencement de l'histoire de tous les peuples est rempli de légendes. Ce sont les cas de *Kol-Elong* et de *Mboô-Aloo* dont se revendiquent les Bakwelé et les Mpiemo comme certains aspects de leur héritage culturel.

Kol-Elong ou *Kol-Elo'o* (liane) symbolise la traversée du fleuve Dja par les Bakwelé lors de leurs migrations. Dans la mémoire collective de cette communauté, il incarne un moment décisif de leur histoire. Il renvoie à deux dimensions, celle qui est historique et l'autre qui est une fonction sociale.

La dimension historique de *Kol-Elong* est ambivalente car, elle est cartésienne pour certains témoins et mystique pour les autres. La version rationnelle moins importante que celle des défenseurs du mystère est défendue par Agavoung et Nem. Pour traverser la Dja, les Bakwelé utilisèrent un pont¹⁰⁵. La corde qui servait de pont se serait coupée, d'où la séparation en plusieurs colonnes¹⁰⁶. Deux messages découlent de ces déclarations. Le premier identifie *Kol-Elong* au pont qui a aidé les Bakwelé lors de la traversée et le deuxième justifie la séparation du groupe en plusieurs colonnes après la coupure de la corde. Raison pour laquelle certains Bakwelé sont restés dans le territoire de l'actuel Cameroun (ceux qui n'ont pas pu traverser après que la corde se soit coupée). D'autres ont pu regagner l'espace de l'actuel Congo et celui de l'actuel Gabon. L'aspect dualiste de cette dimension historique est que cette légende symbolise à la fois le pont et la séparation. Pour autant, cette séparation n'empêche pas que les Bakwelé le brandissent pour justifier leur intérêt de se remettre ensemble à travers une association fédératrice.

Le côté mystique symbole de puissance ancestrale de ce peuple est celui qui a plus d'adeptes. Belakouob relate que l'un des membres du groupe bakwelé face à l'obstacle que représentait la Dja aurait transformé son pénis en corde pour faire traverser tout le monde. Malheureusement, il a succombé à l'épuisement. C'est ainsi que certains n'ont pas pu franchir le fleuve¹⁰⁷. *Kol-Elong* est le mythe de la traversée du Dja, c'est le pénis appelé *dar* en

¹⁰⁵ Entretien avec Gaston Agavoung, 75 ans, planteur à Bolozo, Bolozo, 24/08/2019.

¹⁰⁶ Entretien avec Lucien Nem, 50 ans, planteur à Bolozo, Bolozo, 24/08/2019.

¹⁰⁷ Entretien avec Pauline Belakouob, 72 ans, cultivatrice, Ngbala, Ngbala, 26/08/2019.

Bakwelé¹⁰⁸. Ces deux informations signalent qu'il ne s'agissait pas de la corde, mais plutôt de la verge. Celle d'un membre du groupe qui avait les pouvoirs mystiques. En revanche, ces deux versions conduisent à deux réalités, celle de la corde qui a aidé l'une des colonnes bakwelé à traverser la Dja et l'autre exprimant la séparation des membres de ce peuple. Raison pour laquelle tous les Bakwelé sont attachés à ce mythe, qui prend une tournure symbolique aujourd'hui.

Beaucoup de populations Bakwelé revendiquent cette légende aujourd'hui pour exprimer leur souhait de s'unir à nouveau malgré les frontières artificielles. Pour ceux-là, *Kol-Elong* est devenu le symbole de l'unité et de la solidarité entre les populations bakwelé. Parmi eux, il y a Zelick, il croit que *Kol-Elong* est une référence historique, un pouvoir, un mystère¹⁰⁹. Sa vision de cette légende est idéaliste contrairement au Ministre Maguessa qui donne plutôt une orientation fédératrice à ça. Il déclare ainsi que : " Tous les Bakwelé installés au Congo se reconnaissent tous de *Kol- Elong* " ¹¹⁰. Ce dernier aspect de *Kol-Elong* est bénéfique pour l'intégration informelle. Parce qu'il prône le rassemblement de tous les sous-groupes bakwelé divisés par les barrières coloniales. On ne saurait passer sans signaler que la légende de *Kol-Elong* est actuellement revendiquée par plus d'une communauté. D'ailleurs à ce propos Robineau écrivait que :

Kolelo ou la séparation des fils de Ko : ce thème prétend expliquer la localisation des groupes et également la séparation des certains mbi entre groupes, Djem et Ndzimu par exemple. Il dit que lorsque les fils de Ko traversent le Dja, poursuivis par les Fang-Bulu-Béti, le pont de liane jetée sur cette rivière se rompit séparant les Djem des Ndzimu et des Badjué¹¹¹.

Ainsi, cet extrait ajoute aux Bakwelé, les Djem, les Ndzimu et les Badjué comme les descendants d'un ancêtre qui serait *Ko*. Et explique kolelo par la séparation des fils de cet ancêtre commun. Dans d'autres parutions, les Konabembé, les Mvong-Mvong, les Bangatu...revendiquent cette même légende. Et les éléments linguistiques, culturels ont donné raison à toutes ces revendications, d'où l'adoption par toutes ces communautés du terme Koozime pour justifier leur convergence originelle vers cet ancêtre. Cette nouvelle donne élargie ainsi le projet d'intégration bakwelé aux autres communautés même les Mpiemo, faisant le bonheur des intégrationnistes.

¹⁰⁸ Entretien avec Germain Megam Megam, 70 ans, chef de canton Iyèzè du district de Mvandy, Mayiboth (Gabon), 26/01/2019.

¹⁰⁹ Entretien avec Timothée Zelick, 72 ans environ, Pasteur pentecôtiste à Makokou (Gabon), Mindourou, 27/11/2020.

¹¹⁰ Entretien avec Gislain Thierry Maguessa Ebom, 50 ans, ministre de l'Enseignant technique et de la formation professionnelle au Congo, Ouesso, 30/08/2021.

¹¹¹ C. Robineau, " Espace, société, histoire", p. 60.

Les Mpiemo partagent en commun une légende qui tire sa source de l'une des étapes de leurs migrations, il s'agit de *Mboô-Aloo*. Ce terme selon Kopo désigne une grosse corde¹¹². Imitation ou par pure coïncidence, on ne sait pas. Mais il apparaît que cette liane symbolise pour la communauté mpiemo, ce que *Kol-Elong* est pour les Bakwelé. Elle représente à la fois le pont et la séparation.

Toute la communauté mpiemo, avec ses sous-groupes (Sangha-Sangha, Bidjoki, Djassoua...), invoque toujours le mythe de *Mboô-Aloo* en parlant de l'histoire de ses migrations. Les Mpiemo s'étant séparés des autres Bantu lors de leurs migrations, avaient traversé le fleuve Sangha au moyen d'une grosse liane appelée *Mboô Aloo* et les autres sont restés¹¹³. Il apparaît ainsi que, c'était une liane qui a aidé les Mpiemo à traverser la Sangha. Cette corde pour d'autres, est à l'origine de la séparation des Mpiemo avec le sous-groupe Sangha-Sangha. Les Mpiemo et les Sangha-Sangha se sont séparés au niveau de la Sangha à partir de *MbongAlo'o*¹¹⁴. A travers ces informations, *Mboô-Along* renvoie à un pont en liane ou corde. En revanche d'autres témoins partagent une autre version.

C'est le cas de Singa pour qui, les Mpiemo avaient traversé la Sangha à travers un pont humain appelé *Mboô-Aloo*. Ils avaient choisi la saison sèche. Fatigué, l'un d'eux aurait lâché et le pont s'est coupé. Ceci explique leur séparation avec le groupe resté au Congo¹¹⁵. Dans ces propos du témoin, on retient trois expressions, « un pont humain », « la saison sèche », « le pont s'est coupé ». S'il faut faire le rapport entre cette corde désignée au départ comme *Mboô-Aloo* par le premier auteur, on arrive à la conclusion qu'elle est le pont humain dont parle Singa. Est-ce à dire que certains membres du groupe mpiemo se seraient constitués en pont ? Le deuxième terme désigne en géographie une période de l'année, la saison sèche en opposition à la saison pluvieuse. L'auteur veut laisser croire aux gens que les Mpiemo ont profité du moment où la Sangha avait tari pour traverser d'où la futilité d'un pont. Cette hypothèse est difficile à vérifier. Dans la dernière expression, il parle de l'état de cette passerelle qui a fini par se rompre.

Cette difficulté à trouver une explication cartésienne à cette technique développée par les Mpiemo pour se constituer en pont pousse le chercheur à se pencher du côté mystique. C'est à partir de ce raisonnement qu'apparaît la dimension mystique que beaucoup de

¹¹²Entretien avec Apollinaire Kopo, 75 ans, planteur, Lobi (RCA), 14/ 09/2019.

¹¹³ L. J. Wanabenetsia, "L'hospitalité comme accueil", p. 41.

¹¹⁴ Entretien avec Apollinaire Kopo, 75 ans, planteur, Lobi (RCA), 14/ 09/2019.

¹¹⁵ Entretien avec Ismaël Singa, 2 ans, chef religieux musulman et mpiemo de Nyamandjoki, camp des réfugiés de Ngarisso, 15/09.2019.

témoins mpiemo présentent aujourd'hui, quand ils veulent justifier l'ingéniosité de leurs ancêtres. Dès lors, une troisième version s'ajoute, celle qui voudrait que *Mboô-Aloo* désigna le serpent. Alembo II est l'un des défenseurs de cette hypothèse. D'après ce dernier, quand les Mpiemo se retrouvèrent face à l'obstacle que représentait la Sangha, l'un d'entre eux se métamorphosa en serpent¹¹⁶. Cette version est confirmée par Mpiokali qui ajoute que c'est à la suite de la malveillance de l'un des membres du groupe, qui aurait effleuré le dos du serpent avec la pointe de sa lance que le reptile s'est retiré en laissant se noyer ceux qui étaient encore sur son dos et mettant ainsi fin à cette traversée pour le reste du groupe¹¹⁷. Ces deux derniers témoignages permettent à cette étude de retenir deux versions, une pour le pont humain et l'autre pour le serpent, mais toutes renvoyant au surnaturel.

Toutefois ce flou prope à toute laisse cette légende n'empêche pas d'évoquer les symboles que renvoie ce mythe de *Mboô-aloo* aujourd'hui. D'ailleurs, ne dit-on pas que la nature de la légende est de rendre fabuleux un récit historique. De cette dimension historique de la légende mpiemo s'est greffé la fonction sociale.

Mboô-Aloo aujourd'hui pour les Mpiemo n'est plus une simple corde qui a servi de pont, non il symbolise l'unité mpiemo. Dès lors que tous la revendiquent comme leur héritage culturel. Barbier donne tout à fait raison à ce symbole que les Mpiemo veulent donner au mythe *Mboô-Aloo*, pour la simple raison que, pour lui :

Nous y trouvons des mythes, dogmes, cérémonie rituelles, pouvoirs mystiques associés à des segments dont ils définissent et maintiennent les relations réciproques. Des cérémonies périodiques mettant l'accent sur la solidarité des segments et entre segments, contre les intérêts de section à l'intérieur des groupes, sont la règle¹¹⁸.

A la lecture de cet extrait il devient évident que les mythes comme c'est le cas avec *Mboô-Aloo*, les interdits mpiemo et d'autres rituelles sont les points de convergence mpiemo et sont les véritables liens forts. Homogénéité qu'ils tentent de retrouver aujourd'hui en s'appuyant sur leur histoire. Ne dit-on pas que : " l'histoire est pour l'humanité ce que la mémoire est pour la personne ; elle répond au besoin universel de connaître ses origines, de comprendre son évolution, d'affirmer la parenté profonde des êtres au-delà de leur diversité et à travers leur évolution ; elle est le lien de toute personnalité"¹¹⁹. Cette harmonie recherchée

¹¹⁶ Entretien avec Eugene Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton mpiemo bidjoki, Mparo, 11/09/2019.

¹¹⁷ Entretien avec Emmanuel Mpiokali, 71 ans, planteur, Mboy II, 07/09/2019.

¹¹⁸ J. C. Barbier, "Pot de terre contre pot de fer", In Travaux et documents de l'ORSTOM, *Nature et formes de pouvoirs dans les sociétés dites acéphales-exemples camerounais*-ORSTOM, Paris, 1982, p. 46.

¹¹⁹ L-E. Halkin, *Initiation à la critique historique*, Paris, Librairie Armand-Colin, 1973, p. 45.

dans le cadre mpiemo a été rattrapée par d'autres révélations historiques qui associent les Mpiemo aux Bakwelé. En découvrant qu'ils seraient venus tous de la cuvette congolaise, que *Mboô-Aloo*, qu'il soit une liane ou un serpent, que les Mpiemo aient traversé mystiquement la Sangha, il apparaît désormais qu'il n'est pas différent de *Kol-Elong*. Toutes ces légendes renvoient aux mêmes symboliques, ajoutés à l'intercompréhension qui existe entre la langue mpiemo et le bakwel, les membres de ces deux communautés se sont associés aux autres groupes koozime pour créer une ONG fédératrice, RCK ONG internationale. Désormais, Mpiemo, Bakwelé, Konabembé, Mvong-Mvong, Badjué, Ndzimu, Bangatu... sont rassemblés au sein de cette plateforme sociale et espèrent fédérer tous les aspects de leur vie partout où ils se retrouvent.

Finalement, on retient que les sociétés bakwelé et mpiemo ont hérité de leurs ancêtres une bonne organisation culturelle. Certains de ces aspects étaient la langue, le *beka*, le sacre du chef, les dogmes et les légendes. Cette organisation associée à la structuration sociale fait partie de ce qu'on a appelé le legs culturel immatériel des Mpiemo et les Bakwelé, qui n'est qu'une partie du patrimoine culturelle ; puisqu'elle est complétée par quelques éléments matériels de celui-ci.

B- Vestiges culturels matériels communs

La soi-disant civilisation apportée par les colonisateurs n'a pas totalement remis en question les éléments culturels matériels des Mpiemo et des Bakwelé. Beaucoup parmi ces vestiges sont visibles aujourd'hui au sein des pratiques sociales de ces groupes, marquant par l'occasion leur originalité et leur homogénéité culturelle. Ces éléments se retrouvent dans l'habitat et au niveau de la production artisanale.

1- Organisation de l'habitat

Malgré l'introduction des nouveaux modèles architecturaux accompagnés d'un matériel venu d'autres lieux, les Africains en générale et, les Mpiemo et les Bakwelé en particulier n'ont pas totalement abandonné certaines techniques architecturales traditionnelles. La preuve, on peut la retrouver au niveau de types de cases et les matériaux utilisés.

a- Les cases dans leur espace

Dans les villages mpiemo et bakwelé anciens, qu'ils soient homogènes ou hétérogènes, il apparaissait une certaine authenticité comparée à l'habitat des zones sahéliennes et des sociétés dites « modernes ». Ces techniques de l'organisation de l'espace

habitat sont restées encrées dans les habitudes actuelles des Bakwelé et les Mpiemo. Elles apparaissent à deux niveaux, le nombre de maisons et le type de cases.

Le nombre de maisons d'hier comme aujourd'hui dépend totalement du statut du chef de famille. Quand il est monogame et chef du lignage, la norme sociale voudrait qu'il élève trois bâtis, c'est-à-dire la cuisine pour sa femme et ses filles, la grande maison où sont réservées les pièces à coucher et le hangar des hommes où se retrouvent les membres males de sa lignée. Quand il est polygame, le nombre de cuisines se multiplie au nombre de ses épouses. Quant à l'homme qui n'a pas de statut de chef de lignage, il ne construit que la cuisine et la grande maison, parce qu'il est appelé à se rassembler quotidiennement avec les autres males de la famille au hangar de leur chef. Ce type d'occupation de l'espace d'habitat apparaît dans le rapport de l'UICN au Sud-Est Cameroun : "Dans l'ensemble, l'unité d'habitation dans la région du sud-est Cameroun est, suivant le statut du chef de famille, structurée par une grande maison, une ou plusieurs cuisines derrière cette grande maison, et le « mpandjo » dans la cour- avant"¹²⁰. Cette organisation de l'habitat est généralement perceptible dans tous les villages bakwelé et mpiemo de l'Afrique centrale, donnant une certaine uniformité à tous ces espaces d'établissement humains.

Toujours comme par le passé, ces habitats dont certains sont bâtis en matériaux traditionnels ont généralement la forme rectangulaire et se distribuent le long des routes.

b- Matériaux (poteaux et nattes tressées)

Les villages bakwelé et mpiemo aujourd'hui ont un visage contrasté, à cause de l'opposition qui s'affiche sur la nature des matériaux utilisés pour les maisons. Ceci s'explique du fait que dans le même village, certaines maisons sont en matériels modernes et les autres en fournitures forestières qui font partie du patrimoine culturel matériel des peuples bakwelé et mpiemo. Par exemple, ces aménagements se font conformément à l'art du bâti endogène et/ou d'importation qui utilise les lianes, la terre, les feuilles, les bambous, entre autres¹²¹. La photo ci-après est l'illustration iconographique de ce modèle de maison.

¹²⁰ M. Elouga, "Initiative LLS/TNS. Paysages et moyens d'existence dans le Tri National de la Sangha", Rapport UICN, 2008, p. 49.

¹²¹*Ibid.*

Photo 12: prototype d'une case traditionnelle bakwelé et mpiemo



Source : Koviél Marcel Songo, Boudel (Congo), 24/08/2019.

Loin d'être une volonté de conserver ce patrimoine, cette option se justifie par la grande pauvreté de ses populations¹²². D'ailleurs, la prolifération de ces types d'habitat dans les villages éloignés des zones urbaines et les campagnes renforce cette hypothèse de la pauvreté comme raison de l'usage des matériaux traditionnels dans l'architecture villageoise. N'empêche que cette organisation de l'habitat entre dans le patrimoine bakwelé et mpiemo, par conséquent elle fait partie intégrante des survivances culturelles de ces communautés. Même comme elle est menacée de disparition avec la vulgarisation des matériels modernes, ce qui n'est pas le cas de la production artisanale qui connaît un boom aujourd'hui lié à la forte demande des marchés intérieurs et extérieurs des œuvres culturelles.

2- Productions artisanales

L'artisanat, ancien depuis l'âge de la pierre taillée, est un mode de production de biens utiles à l'homme. Ce moyen manuel de fabriquer les objets a trouvé les clients dans les sociétés bakwelé et mpiemo depuis les temps anciens. Nonobstant la politique coloniale d'acculturation, les Bakwelé et les Mpiemo continuent à produire les objets à travers la sculpture et le tissage.

a- Sculpture (masque et statuettes)

Défini comme activité artistique consistant à concevoir et réaliser des formes en volume, en relief, la sculpture fait partie intégrante du patrimoine culturel matériel des Bakwelé et des Mpiemo. Ce secteur artistique produit à partir du bois, de la pierre, de l'ivoire des objets tels que les masques et les statuettes.

¹²² Entretien avec Germain Megam Megam, 70 ans, chef de canton Iyèzè du district de Mvandy, Mayiboth (Gabon), 26/01/2021.

Les populations bakwelé ont une renommée dans la production des masques, technique qu'elles ont reçue de leurs ancêtres qui le faisaient depuis. L'usage des masques date de la période ancienne, car ils les utilisaient dans toutes les manifestations culturelles avec pour clou les sociétés secrètes¹²³. Les Bakwelé produisaient les masques pour des usages spirituels, ils étaient portés pendant les manifestations rituelles (*Mindjii, Idioh*). Ces pratiques se sont évanouies dans le christianisme, ce qui explique la faible production des masques aujourd'hui dans la société bakwelé.

Les Bakwelé du Gabon continuent cependant de pratiquer cette activité artistique au point de couvrir les marchés mondiaux et faire connaître l'art de cette communauté. Les Bakwelé sont réputés dans le monde pour la fabrication des masques¹²⁴. Et c'est grâce aux masques qu'ils se sont fait connaître. Cette expertise bakwelé pour la fabrication des masques est reconnue jusqu'en Occident¹²⁵. L'élément iconographique ci-dessous est l'un des masques actuels bakwelé.

Photo 13: Masque bakwelé



Source : <https://www.galerie-art-africain.com> (consulté le 30/05/2021).

¹²³Siroto Leon, "Masks and social organization", pp. 174-178.

¹²⁴ Entretien avec Timothée Zelick, 72 ans environ, Pasteur pentecôtiste Makokou (Gabon), Mindourou, 27/11/2020.

¹²⁵ <https://www.catawiki.com> (consulté le 23/05/2021)

D'après certaines informations, ce masque *Ekuk* est associé aux ancêtres ou aux esprits de la forêt¹²⁶. Il a été réalisé grâce au bois et symbolise l'art bakwelé. Ce masque symbolise actuellement l'unité culturelle bakwelé. Une autre communauté excelle aussi dans la sculpture des statuettes en bois d'ébène, il s'agit des Mpiemo.

Habitant la grande forêt de l'Afrique équatoriale, les Mpiemo ont développé au fil du temps ; l'art de réaliser les statuettes. Chaque fois que les autorités traditionnelles, les élites de la Boumba et Ngoko veulent offrir un cadeau précieux à un étranger, ils sollicitent toujours les Mpiemo pour la production des statuettes en bois d'ébène¹²⁷. Ce talent est général à tous les Mpiemo de l'Afrique centrale. Cette maîtrise du bois des Mpiemo est innée et constitue le meilleur héritage qu'ils ont reçu de leurs grands parents¹²⁸.

Photo 14: statuettes en bois d'ébène mpiemo



Source : cliché Koviél Marcel Songo, Adoumandjali (RCA), 13/09/2019.

Ces trois statuettes représentent la famille de Jésus, c'est-à-dire Joseph son père, Marie sa mère et lui-même au milieu. Il s'agit donc d'une sculpture religieuse. Au final, il apparaît que les Bakwelé et les Mpiemo continuent à valoriser leur héritage culturel en produisant les masques et les statuettes. Ces fruits de leurs activités artisanales sont aussi bénéfiques pour la promotion de leur culture, socle de leur rassemblement. A ces activités artistiques bakwelé et mpiemo, il faut ajouter le tissage.

¹²⁶ <https://www.galerie-art-africain.com> (consulté le 30/05/2021).

¹²⁷ Entretien avec Eugène Elie Alembo II, 33 ans, chef de canton mpiemobidjoki, Mparo, 11/09/2019.

¹²⁸ Entretien avec Jean-Paul Yabela, 63 ans, ancien maire de la commune de Bilolo, Adoumandjali, 13/09/2019.

b- Tissage (tresses, nattes et nasses)

Activité consistant à nouer les objets pour donner une forme tissée, le tissage constitue le riche patrimoine culturel des peuples bakwelé et mpiemo. Il couvre les domaines esthétiques, équipements domestiques et objets de pêche.

Les populations bakwelé et mpiemo ont hérité de leurs ancêtres une technique particulière de rendre les femmes et les filles belles en les tressant les nattes. Ces coiffures sont de plusieurs types et soustraient les femmes bakwelé et mpiemo des contraintes capitalistes. Aujourd'hui, les tresses de nattes sont utilisées chez les jeunes élèves, parce qu'elles sont faciles à faire et à défaire.

Le travail de tissage bakwelé et mpiemo touche le domaine de l'équipement domestique. Il produit les nattes utilisées auparavant comme les lits ou les matelas. On les retrouve toujours dans les cuisines bakwelé et mpiemo. Ces équipements de literie sont restés importantes dans les sociétés bakwelé, puisqu'elles servent à s'étendre sur le sol quand on a mal au dos et quand on veut ressentir un peu de fraîcheur¹²⁹. Les nattes Bakwelé se retrouvent aujourd'hui dans les marchés de Ouesso, Mekambo, Souanké, Makokou et Moloundou. Sur la photo ci-dessous, on peut voir l'une de ces nattes filmées à Bolozo au Congo.

Photo 15: Natte bakwelé




Source : cliché Koviél Marcel Songo, Bolozo le 26/07/2019.

¹²⁹ Entretien avec Berthe Doukoro, 75 ans, Matriarche et Délégué du RCK ONG Int résidence Congo, Mindourou, 26/11/2019.

La natte sur cette photo est tissée à partir d'une liane qu'on retrouve dans la forêt dense qui couvre l'Afrique centrale. C'est pourquoi tous les peuples forestiers en produisent, mais la différence se situe au niveau des nœuds. C'est pourquoi il est facile de distinguer la natte bakwelé à la natte Djem.

Les nasses ne sont pas en reste de ces productions artisanales, les Bakwelé et les Mpiemo pour les besoins d'équipements de pêche tissent ces engins. En plus du matériel forestier (lianes) qui reste le même, qu'ils exploitent pour ce travail, les formes des nasses produits sont toutes identiques. Il en ressort ainsi que le métier de tissage est bien ancré dans les habitudes bakwelé et mpiemo. Ils produisent à base des lianes, les nattes et les nasses et utilisent cette même technique pour rendre la gent féminine belle à travers des jolies coiffures. On peut dire au bout de cette analyse, que les Bakwelé et les Mpiemo ont bien conservé les activités artisanales. Ces techniques artistiques leur permettent aujourd'hui de maintenir le lien avec leurs ancêtres, de se distinguer des autres communautés et de participer à la mondialisation culturelle à travers leurs contributions artistiques. Ainsi, l'organisation de l'habitat traditionnel et la production artisanale constituent les vestiges culturels matériels des Bakwelé et les Mpiemo.

Au terme de ce chapitre dont la préoccupation centrale était de présenter le contenu des survivances socioculturelles bakwelé et mpiemo, il ressort qu'à travers les habitudes sociales de ces communautés, apparaissent moult éléments anciens. Les pratiques familiales et la solidarité culturelle font partie de certains aspects des rapports sociaux transétatiques. Alors que les legs culturels immatériels et les vestiges culturels matériels ont meublé le patrimoine culturel transnational des groupes bakwelé et mpiemo. Il devient ainsi intéressant de constater que les populations bakwelé et mpiemo entretiennent les meilleures relations avec leurs frères d'outre-frontières, leur riche héritage culturel renforce ce lien transétatique. Désormais les frontières qui séparent ces communautés ne se posent plus comme un obstacle, mais constituent aujourd'hui de véritables espaces transétatiques où s'effectuent les échanges transfrontaliers de toute nature. C'est pourquoi, on qualifie ces zones dans le transnationalisme de « périphéries nationales », elles sont aussi de véritables passerelles d'intégration.



CHAPITRE V
LES PASSERELLES DE L'INTEGRATION

Quand les colonies françaises de l’Afrique centrale accédèrent à leur souveraineté internationale, c’est sur la base des frontières coloniales. Ces nouveaux pays ne se penchèrent pas sur la situation des communautés bakwelé et mpiemo, qui ont vu leurs espaces de vie écartelés à travers ces démarcations. Une fois de plus ces peuples devaient apprendre à vivre ainsi, à cheval entre le Cameroun et le Congo, le Gabon et la République Centrafricaine. Malgré cette injustice politique, les populations de ces communautés continuent, dans l’indifférence de ces limites artificielles, à exploiter de façon continue, tout leur espace ancien. Ainsi, elles développent plusieurs types d’activités, cynégétiques, agricoles en utilisant leurs anciennes voies de communication. A cet effet, ces espaces exploités deviennent les passerelles d’intégration. Pour comprendre l’usage du terme « passerelle » dans ce contexte, il est nécessaire d’abord de le définir étymologiquement. Une passerelle est dans le domaine de l’architecture, un pont ou un passage aérien, à l’usage exclusif des piétons voire des cyclistes, pouvant par exemple relier deux bâtiments entre eux, enjamber un cours d’eau ou une voie navigable, un axe de circulation routière ou ferroviaire. Pour ce qui est de cette étude, elle est un pont pour les Etats de l’Afrique centrale, en d’autres termes ces passerelles relient les Etats du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la R.C.A. Dès lors, ce chapitre aborde la question de ces passerelles d’intégration. Pour conduire les analyses, il est judicieux de revenir sur l’aspect fiction de ces frontières pour montrer leur rôle dans le processus de fédération des peuples bakwelé et mpiemo de l’Afrique centrale, substrat d’intégration sous-régionale. Dans un second temps, il faut examiner les flux commerciaux qui découlent des rapports entre ces populations qui vivent dans les régions frontalières.

I- FRONTIERE COMME FICTION POUR CES PEUPLES

Les espaces frontaliers dont il est question dans cette articulation sont au nombre de quatre : la frontière Gabon-Congo longue de 1700 kilomètres¹³⁰, la limite séparatrice Cameroun-Congo longue de 523 kilomètres, la dyade Cameroun-RCA longue de 797 kilomètres et la frontière Congo-République Centrafricaine longue de 467 kilomètres. Ces frontières qui ont compartimenté les peuples bakwelé et mpiemo sont à la fois artificielles et naturelles. Les populations de ces communautés ethniques dans leurs diverses activités traversent ces limites au quotidien à travers les voies de communication, donnant par cette occasion l’impression de l’existence d’une continuité spatiale d’exploitation.

¹³⁰ S. Loungou, ‘‘La frontière nord du Gabon : une brève étude de géographie politique’’, In *Espace Populations Sociétés*, 1999, p. 441.

A- Les voies de communication comme symbole d'espace continu

Le biotope bakwelé et mpiemo que constitue le bassin du Congo n'a pas connu un changement radical depuis l'ancienne époque, en dehors de la dégradation et la déforestation de certaines zones et la menace d'extinction de certaines espèces fauniques. Les Bakwelé et les Mpiemo se servent d'anciennes pistes forestières et des grands cours d'eaux comme voies de communication pour entretenir les relations avec une partie de leurs communautés se trouvant de l'autre côté des frontières. Ces pistes et cours d'eaux jouent le rôle essentiel de pont entre ces peuples bakwelé et mpiemo disséminés et par conséquent de facteur d'intégration de l'Afrique centrale.

1- Les pistes forestières

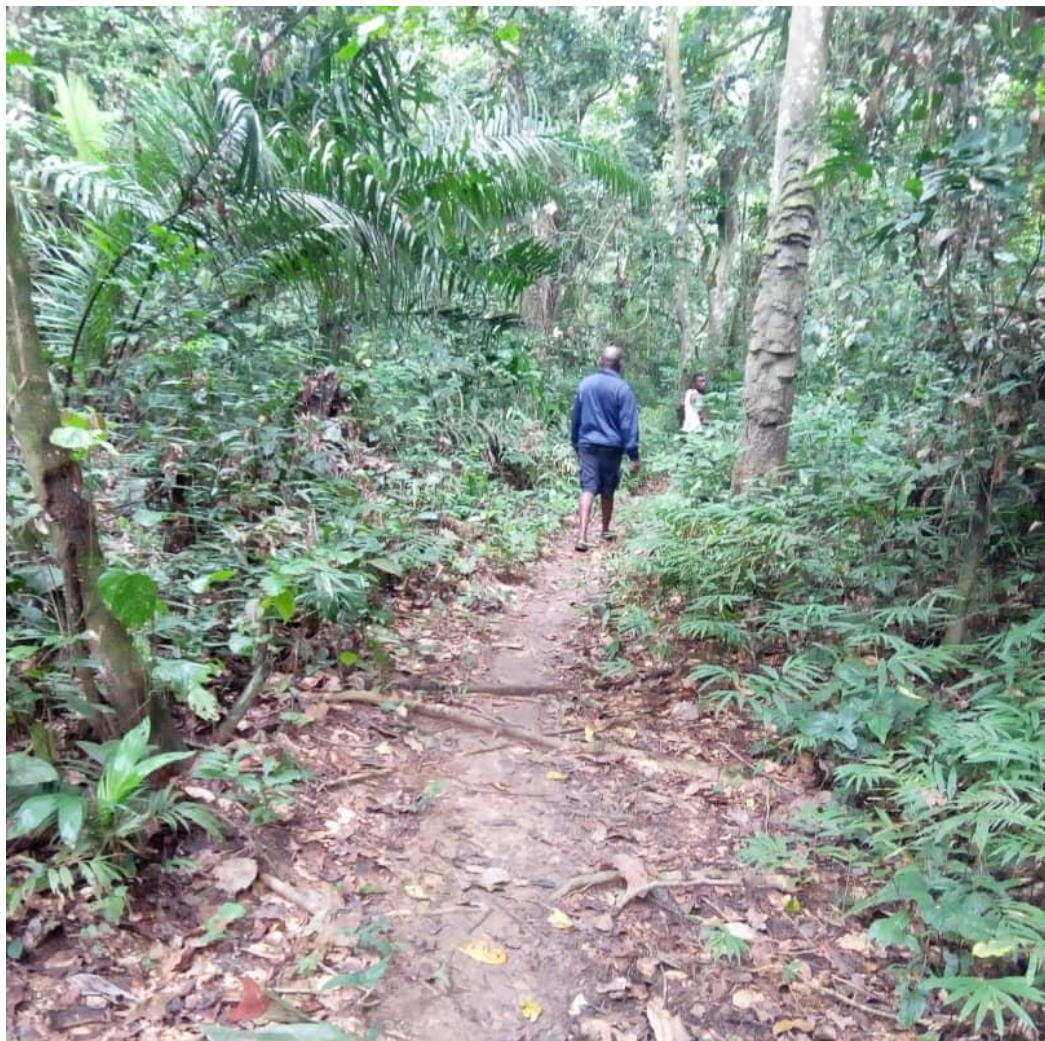
Les zones frontalières en Afrique centrale sont en générale forestières et souffrent d'enclavement. Cet état de chose peut être perçu comme un avantage pour les populations transfrontalières qui profitent et continuent à emprunter les pistes forestières pour mener leurs activités interétatiques. Parmi ces itinéraires transfrontaliers des Bakwelé et les Mpiemo, quatre méritent d'être examinés, il s'agit des pistes Adjela'a-Boudel, Maloundou-Bolozo, Mboye-Nyantchi, Gribi-Bamba.

Adjela'a est un petit village camerounais en bordure de la Dja, habité par les Bakwelé. Il se trouve en face de la localité congolaise de Boudel, elle-même étant un espace géographique bakwelé. Ces deux villages bakwelé sont reliés par plusieurs pistes forestières à travers lesquelles circulent librement les populations bakwelé entre les deux pays. Ces déplacements qui échappent à tout contrôle, réduisent ces deux espaces en un seul, celui des Bakwelé. Ces pistes constituent un réseau important pour les déplacements au sein de notre forêt¹³¹. A travers les déclarations de Tong on constate qu'il parle en termes de « notre forêt » pour désigner l'interface Cameroun-Congo. Théoriquement il est clair que ces territoires sont à l'intérieur de deux Etats modernes distincts, mais en pratique, ils composent un pays de fait des populations bakwelé de la région. Dans ce cas d'espèce, ces pistes conduisent à la chasse et à la pêche dans le cours du fleuve Dja. Ce qui n'est pas le cas des embranchements qui connectent le quartier Nola de Moloundou à Bolozo au Congo. En effet, chaque matin, dans la ville frontalière de Moloundou, plusieurs Bakwelé du quartier Nola traversent le fleuve Ngoko en pirogue pour rejoindre leurs plantations du côté du Congo. C'est à travers les chemins forestiers loin de la surveillance du poste frontière de Bolozo

¹³¹ Entretien avec Ernest Tong Mewounga, 35 ans, planteur, Boudel, 21/08/2019.

qu'ils parviennent à leurs champs. La photo ci-dessous est l'un des exemples de ces types de sentiers transnational.

Photo 16: piste transfrontalière reliant Moloundou au Cameroun à Bolozo au Congo



Source : cliché **Koviel Marcel Songo**, le 22 juillet 2019 à Bolozo

Sur l'image, on peut voir deux individus de nationalité camerounaise arpenter en toute liberté ce sentier au milieu d'une forêt. Pour expliquer cette réalité, certains auteurs ont parlé du sous-peuplement de ces zones qui justifierait la pratique dans la facilité de ces activités transétatiques. Loungou fait partie de ces auteurs, il déclare que : "Le désert humain qui caractérise souvent les espaces transfrontaliers entre deux pays favorise la porosité des frontières"¹³². Certes c'est vrai, mais dans une autre mesure ce qu'il faut retenir c'est le

¹³² S. Loungou, "L'interface Gabon-Congo", p. 80.

caractère trait d'union des acteurs en place qui est à l'origine. Dans ce sens qu'il atténue l'acte de violation territoriale qui peut être brandi par l'Etat en face. En revanche, en quadrillant cette région transfrontalière, ces sentiers deviennent des passerelles d'intégration entre le Cameroun et le Congo.

La dyade Cameroun-République Centrafricaine constituée aussi d'une épaisse forêt n'échappe pas à l'existence d'une multitude de pistes transnationales. Le village Mboy II dans le département de la Boumba et Ngoko est frontalier de la localité centrafricaine de Nyantchi. Ces deux espaces résidentiels mpiemo sont reliés par une route en terre qui permet la réalisation des échanges de toute nature entre les Etats du Cameroun et celui de la RCA. Cependant, elle n'empêche pas les populations mpiemo des deux côtés d'emprunter les chemins forestiers pour se rendre dans le territoire voisin. Si le but de l'usage de ces routes clandestines n'est pas de contourner les barrières nationales, il peut être lié à la pratique de certaines activités dont les zones d'exploitation sont au milieu de la forêt. Par exemple à Mboy II, les sources endogènes évoquent l'attractivité transnationale que constitue l'exploitation diamantifère de Mobilong. Ainsi, les Mpiemo centrafricains empruntent les pistes forestières pour arriver à pied dans ce chantier où ils viennent travailler¹³³. Ce qui n'est pas seulement l'apanage des Mpiemo centrafricains car, entre 1980 et 2010, les Mpiemo du tronçon Yokadouma-Mboy accédaient aux zones d'exploitation d'or au Sud-Est de la Centrafrique à travers les sentiers transnationaux. Jamais il n'a constitué une crise, pour la simple raison que les Mpiemo des deux côtés de la frontière reconnaissent le droit traditionnel à toutes les populations sans distinction de pays à travailler dans cette région.

Au Nord de Yokadouma, le village mpiemo de Gribi est séparé de la localité centrafricaine de Bamba à peine de vingt et cinq kilomètres. Pour arriver jusqu'au marché de Gari-Gombo, certains Mpiemo de Bamba empruntent des pistes forestières sur une distance d'à peu près de 30 kilomètres. Ces routes parallèles qui pénètrent les Etats camerounais et centrafricains, sont l'œuvre des populations mpiemo. Elles les ont créées, elles les empruntent au quotidien et mettent en épreuve le principe de la souveraineté des Etats à travers leurs frontières. C'est dire que les peuples traits d'union, qu'ils soient bakwelé ou mpiemo, ont développé des aptitudes leur permettant de ne pas souffrir de la présence des démarcations internationales. Ils continuent à faire usage des sentiers transfrontaliers pour aller d'un territoire à un autre en ignorant les lignes séparatrices. Ce qui fait dire à Ondo Ze que :

¹³³ Entretien avec Ismaël Singa, 72 ans, chef religieux musulman mpiemo de Nyamandjoki, Camp des réfugiés de Ngarisso, 15/09/2019.

S'il est vrai que les populations de l'Afrique subsaharienne n'ont pas été associées à la délimitation de leurs territoires nationaux, il est tout aussi vrai qu'elles ignorent superbement leurs frontières. [...]. Ceci explique que, durant les campagnes de chasse notamment, de nombreux transfrontaliers s'avancent jusqu'à plusieurs kilomètres sur le territoire de l'Etat voisin sans estimer avoir besoin de satisfaire aux conditions nécessaires aux droits d'entrée et de séjour sur le territoire qu'ils arpentent. Loin des revendications territoriales, il s'agit d'une pratique de l'espace socioculturel qui pour ces populations surplombent les limites de l'espace étatique¹³⁴.

Loin d'être des éléments déstabilisateurs des Etats du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la RCA, les pistes transfrontalières sont les courroies de transmissions entre les populations bakwelé et mpiemo qui partagent ensemble ces territoires. Les peuples transfrontaliers les maîtrisent du bout des doigts, ce qui fait qu'ils les empruntent jour et nuit. Et ceci se fait dans une quiétude hors de toutes tracasseries que constituent les postes frontières. Elles reflètent la volonté de ces peuples de rester unis malgré les frontières artificielles. Les fleuves qui sillonnent ces pays complètent ce rôle des itinéraires supranationaux.

2- Les grands cours d'eau, véritables surfaces supranationales

Les lignes de démarcation entre les Etats de l'Afrique centrale sont en majorité les grands cours d'eaux, ainsi entre le Nord-Est du Gabon et le Nord-Ouest du Congo, le fleuve Djouah est la frontière, entre le Cameroun et le Congo c'est plutôt la Ngoko qui les sépare. Pourtant, l'extrême Sud-Est de la RCA est limité au Cameroun à travers le fleuve Sangha. Ces limites naturelles sont par excellence les voies de communication des populations transfrontalières et des espaces multinationaux.

a- La Sangha

Pour montrer le rôle que joue le cours d'eau de la Sangha dans le transport des peuples transfrontaliers et par ricochet à l'intégration sous-régionale, il est indispensable d'abord de le présenter dans toute son étendue, d'évaluer ses capacités de navigation et les moyens de transport, et d'estimer le volume des personnes et des biens qui l'empruntent.

Pour évaluer l'importance de la Sangha dans le processus d'intégration spatiale, il est indispensable de le présenter a priori sur le plan géographique. La Sangha est un cours d'eau long de 1700 km et mesure 290 km de longueur des voies inter-Etats (RCA/Congo/Cameroun). Le bassin de la Sangha est un ensemble de grands cours d'eaux dont le plus important est la Sangha. Il couvre une superficie de 82 350 km². C'est aussi un espace d'aires protégées car, de part et d'autre du cours d'eau de la Sangha, on compte plusieurs parcs et réserves qui

¹³⁴ S. Ondo Ze, "La contrebande d'ivoire au Nord-Est du Gabon (Parc national de Minkébé)", mémoire de Master 2 de Géopolitique, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2016, p. 47.

répondent déjà à une autorité supranationale. Elle couvre les parcs nationaux de Nouabale Ndoki au Congo, Lobéké au Cameroun et Dzanga Ndoki en RCA¹³⁵.

La Sangha a un cours ayant une grande capacité de navigation, qui parfois peut dépendre des saisons. D'après l'étude du Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF) et le Ministère de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement du Congo en abrégé MEFDDE, la navigation sur la basse Sangha jusqu'à Ouessou est saisonnière, six mois de navigation par an (de juillet à décembre)¹³⁶. D'ailleurs l'administrateur français Chollet disait que la Sangha est navigable en toutes saisons jusqu'au village Ouessou. En amont de cette localité, il faut attendre août, septembre, octobre, novembre et décembre¹³⁷. Cette capacité de navigation de la Sangha fait d'elle l'une des plus grandes voies de communication fluviales dans la région.

Dans cette région enclavée, il est le réseau de transport le plus sûr pour les populations riveraines, en l'occurrence les peuples mpiemo transfrontaliers. Il dessert en RCA les localités de Nola, Salo et Bayanga ; au Cameroun les localités de Libongo et Socambo sont les plus importantes, comme c'est le cas du Congo avec Ouessou. En dehors des pirogues qui peuvent naviguer à toute saison, les barges et les bateaux dépendent des saisons. Le transport entre les villes de Libongo et de Bayanga se fait sur la Sangha. Les commerçants camerounais quand ils ne partent pas échanger leurs produits du côté centrafricain, attendent les pêcheurs, les chasseurs et même les paysans mpiemo, kako, pygmées. C'est par le concours de ce fleuve que les transactions transfrontalières se font. Ces informations sur la capacité de ce fleuve à recevoir les bateaux viennent soutenir l'importante passerelle que celui-ci constitue pour la libre circulation des biens et des personnes dans la sous-région. Cet aspect fait de ces eaux, un espace géographique transfrontalier. D'ailleurs l'image ci-après de son cours prouve à suffisance cette capacité à jouer le rôle de réseau de transport.

¹³⁵ J. V. Ntuda Ebode, *La gestion coopérative des ressources transfrontalières en Afrique Centrale : quelques leçons pour l'intégration*, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2011, p. 145.

¹³⁶PPECF, MEFDDE, "Etude des modalités d'amélioration des conditions de transport et de compétitive de la filière bois du nord Congo", rapport d'octobre 2016, p.60.

¹³⁷Y. Boulvert, "Découverte géographique", p. 2.

Photo 17: le cours de la Sangha



Source : cliché Koviél Marcel Songo, le 13 septembre 2019.

L'image que renvoie cette photo montre un grand cours d'eau au milieu d'une forêt dense. A vue d'œil, on ne douterait pas de sa capacité à transporter les bateaux, les barges et même les pirogues. Ses eaux riches en poissons et crustacées, attirent plus d'un pêcheur qui viennent s'établir en bordures.

Les rives de la Sangha sont un espace où sont établies plusieurs personnes dans l'exercice de leurs activités. Ces gens en majorité Mpiemo, Pygmées, Kako ont pris position dans le but d'exploiter les ressources halieutiques. Cette présence des populations de diverses nationalités a été signalée sur les bordures de la Sangha. Un éco-garde rapportait concernant ces espaces transnationaux, qu'entre Libongo et Bayanga, on comptait plusieurs campements sur des deux rives, parfois ce sont les Pygmées, parfois les Bantous camerounais, centrafricains et congolais. Là-bas ils n'ont pas la notion de limites nationales¹³⁸.

Le rôle de la Sangha dans l'intégration ne s'arrête pas seulement à l'aspect socio-économique, mais touche aussi le domaine environnemental. Dans ce sens, c'est grâce à la voie de communication fluviale qu'elle constitue que les initiatives supranationales de

¹³⁸Entretien avec Simon Pouop, 43 ans environ, éco-garde camerounais à la Tri Nationale de la Sangha, Madjoué, 30 juillet 2015.

protection de l'environnement en Afrique centrale réussissent. L'extrait de texte suivant ne dément pas cette hypothèse : « Le TNS est une zone transfrontalière de conservation dans laquelle sont gérées en commun trois aires protégées contiguës ayant en partage la rivière Sangha »¹³⁹. Cette rivière joue un rôle indispensable pour les missions de surveillance des éco-gardes. Au final, cette gestion transfrontalière des aires protégées est la preuve que le processus d'intégration n'est ni un mythe ni une chimère, ce projet dépend en grande partie des Chefs d'Etats de l'Afrique Centrale. On constate à travers cette conservation sous-régionale de leurs écosystèmes forestiers, qu'ils peuvent se servir de cette expérience pour accélérer la régionalisation de l'Afrique centrale. La gestion trilatérale des ressources forestières dans le triangle Cameroun-Congo-RCA n'échappe pas à cette maxime. Elle est un processus de gestion transfrontalière des ressources naturelles. Finalement la Sangha à travers son réseau de transport et ses rives, est un instrument d'intégration. Il assure le maintien des relations entre les peuples mpiemo qui sont à cheval entre les Etats du Cameroun, du Congo et de la République Centrafricaine et est un pont entre ces trois nations comme c'est le cas de la Ngoko et de Djouah en ce qui concerne le Cameroun, le Congo et le Gabon.

b- La Ngoko et le Djouah

La Ngoko¹⁴⁰ et le Djouah sont deux frontières naturelles, l'une séparant le Cameroun et le Congo et l'autre faisant office de la démarcation entre le Congo et le Gabon.

La Ngoko est longue de 990 km, elle mesure 190 km de voies inter-Etats (Cameroun/Congo)¹⁴¹. Le bassin fluvial de la Ngoko couvre une superficie de 76 000 km². Il est aussi constitué d'une région d'aires protégées regroupées autour du TRIDOM, initiative appelée « Trans-frontalier Dja-Minkebe-Odzala », respectivement trois réserves appartenant au Cameroun, au Gabon et au Congo.¹⁴² Il est navigable jusqu'aux chutes de Chollet qu'on situe dans la localité de Ndongo¹⁴³. La photo ci-après est plus précise sur son étendue.

¹³⁹ J. V. Ntuda Ebode, *La gestion coopérative des ressources*, p.147.

¹⁴⁰ Pour examiner le rôle de la Ngoko dans l'intégration sous-régionale, il faut déjà faire son rapprochement avec la Dja. La Ngoko et le fleuve Dja forme un seul cours d'eau. Il n'y a aucune différence, car la Dja est l'amont de la Ngoko jusqu'à son confluent avec la Boumba où on l'appelle déjà la Ngoko.

¹⁴¹ J. C. Olivry, *Fleuves et rivières du Cameroun*, Paris, MESRES-ORSTOM, 1986, p.383.

¹⁴² J. V. Ntuda Ebode, « *La gestion coopérative des ressources* », p. 145.

¹⁴³ J. C. Olivry, *Fleuves et rivières de*, p.383

Photo 18: le cours de la Ngoko



Source : cliché Koviél Marcel Songo, le 25 juillet 2019 à Moloundou

L'observation de cette image indique clairement que ce cours d'eau est très grand et traverse comme la Sangha une épaisse forêt. La Ngoko traverse au Cameroun les localités de Moloundou, Mokounounou, Ngoko et Mongokélé, et au Congo, il sillonne, Tala-Tala, Bolozo, Boudel et Ngbala¹⁴⁴. Au regard de sa longueur, son bassin versant et l'importance en nombre des localités qu'ils traversent, il est clairement établi que ce fleuve est un grand espace qui voit circuler par jour de tonnes de marchandises et de personnes multinationales par le biais des moyens tels que les pirogues, les barges, et les bateaux.

Le fleuve est une voie importante pour la circulation des personnes et des biens entre les localités frontalières du Cameroun et du Congo. D'abord pour les populations traits d'union à savoir les Bakwelé, le cours de la Ngoko a toujours joué un rôle indispensable dans leurs diverses activités. Tous les voyages dans cette zone sont à 90% effectués sur le cours de la Ngoko. Les Bakwelé du district de Ngbala et du poste de Bolozo pour se rendre à Moloundou empruntent cette voie fluviale. Et le flux sur ce trajet comme c'est le cas entre Moloundou et Ouesso, est très important. Ce n'est pas la photo ci-dessous qui va le démentir.

¹⁴⁴ *Ibid.* pp. 386-387.

Photo 19: Une pirogue à moteur chargée de passagers transfrontaliers partie de Ngbala au Congo pour Moloundou au Cameroun.



Source : cliché Thierry Belabio, le 02 septembre 2019 entre Ngbala et Moloundou

Sur cette photo où on peut facilement identifier l'auteur, il s'agit d'une pirogue à moteur qui reliait le district de Ngbala à Moloundou. Elle transportait en dehors des marchandises (sacs de cacao, le poisson, la viande de brousse), les personnes de nationalités camerounaise et congolaise. Le conducteur de cette pirogue fait ce voyage trois fois par

semaine et peut transporter jusqu'à plusieurs tonnes de marchandises¹⁴⁵. Les Bakwelé sont majoritaires quand il faut faire des voyages entre les localités du Cameroun et celles du Congo. C'est du fait qu'ils ont des familles des deux côtés de la frontière¹⁴⁶. Sur ce, il est indéniable que la Ngoko joue un grand rôle dans les relations transfrontalières entre le Congo et le Cameroun, grâce à lui les familles, les lignages et les clans bakwelé séparés par la frontière essaient de maintenir des liens étroits favorisant l'intégration « par le bas ».

Par ailleurs, pendant la période « morte », c'est-à-dire quand les activités économiques sont au poids mort, ni la police de frontière ni la douane des deux pays n'effectuent de contrôles sur cette frontière naturelle. Cette réalité fait de la frontière cameroun-Congo une « frontière perméable » ou « frontière poreuse ». Pour les populations bakwelé des deux rives, c'est un grand avantage. Ceci leur permet de circuler librement dans les eaux de ce cours d'eau qu'ils maîtrisent plus que les autres communautés riveraines. Et cet avantage est exploité par les Bakwelé du Congo quand ils viennent au Cameroun. La preuve, l'inspecteur de police de frontière Bimbalang nous faisait remarquer que les Congolais entrent à Moloundou par pirogues, parfois passent devant le poste de police pour aller accoster sur une rive clandestine¹⁴⁷.

Les eaux de la Ngoko ne s'arrêtent pas seulement au transport des populations, mais elles sont une source intarissable des ressources halieutiques. Ainsi, les activités de pêche sur le fleuve sont monopolisées par les Bakwelé des deux bords, parce qu'ils sont les seuls à maîtriser l'eau. Pendant leur activité de pêche, ils le font sur toute la largeur, pourtant la ligne de démarcation divise le fleuve Ngoko en deux parties, l'une pour le Congo et l'autre à gauche pour le Cameroun. S'agissant de cette ignorance de la limite internationale, pendant les activités de pêche, la frontière n'existe plus pour les pêcheurs, qu'ils soient Camerounais ou Congolais, ils exercent sur toute la largeur du fleuve Ngoko¹⁴⁸. Face à ce constat, il faut dire que les cours d'eaux ne connaissent pas les frontières jusqu'à ce qu'ils aboutissent aux ports. C'est dans ce sens que, sur leurs rives forestières, ils sont des espaces de petits campements des populations de nationalités diverses, des peuples traits d'union. Un voyage en pirogue effectué en septembre 2019 sur le fleuve Dja, nous a permis de constater une présence importante de plusieurs campements sur les deux rives du fleuve. En se renseignant sur la nationalité des propriétaires de ces campements, le navigateur répondait en déclarant que les résidents de ces campements sont de toutes les nationalités. Parfois ils sont

¹⁴⁵ Entretien avec Thierry Belabio, 45 ans environ, pinassier sur la Dja-Ngoko, entre Moloundou et Ngbala en pirogue, 02/09/ 2019.

¹⁴⁶ Idem.

¹⁴⁷ Idem.

¹⁴⁸ Entretien avec Robert Logou, 74 ans, chef du quartier Nola, Moloundou, 24/07/2019.

Camerounais et Congolais, mais aussi beaucoup de ressortissants de l’Afrique de l’Ouest. Ils s’installent où il y a beaucoup du poisson¹⁴⁹.

Ces témoignages sur la présence des personnes multinationales sur la rive du cours d’eau de la Ngoko évoqués confirment une fois de plus le caractère transnational de ces espaces hydrauliques. A titre d’exemple, leurs rives conduisent à plusieurs pistes transfrontalières servant de routes aux clandestins, pêcheurs, chasseurs qui échappent à tous les contrôles nationaux. Cependant, il existe une franche de personnes qui circulent librement à l’intérieur de tous ces pays sans être soumises à l’usage d’un laissez-passez ou d’un passeport car, leurs origines culturelles les partagent entre les Etats du Cameroun et du Congo : ce sont les peuples transfrontaliers ou traits d’union. Concernant la région de la Ngoko, on compte les Bakwelé, qui se retrouvent au Cameroun et au Congo. En parlant de ces peuples, Monkam rappelait que : ‘‘Par leur situation géographique, ils ont constitué et continuent de nos jours à servir de pont entre plusieurs territoires et plusieurs peuples. Leur présence est un grand atout pour l’unification de l’Afrique centrale’’¹⁵⁰. Cette affirmation permet de montrer le rôle de courroie de transmission que ce peuple joue en s’appuyant sur un espace qu’on appelle la Ngoko qui échappe à la notion de délimitations nationales. Le fleuve Djouah entre le Congo et le Gabon complète cette liste de frontières naturelles et espaces transfrontaliers.

La Djouah et l’Ayina sont deux fleuves qui se confondent avec la frontière entre le Congo et la République du Gabon. C’est ce qu’on appelle en limologie la « frontière naturelle ». D’après Loungou, de l’extrême Nord-Est du Woleu-Ntem au Sud-Est de la préfecture de Mekombo, la frontière se confond avec les deux branches-mères de la rivière Ivindo, l’Ayina et la Djouahou Djouab. Cette dernière rivière encore appelée Iyêzê est long de 500 kilomètres et a un bassin qui s’étend sur 59 000 km²¹⁵¹. Elle forme sur ses deux rives une grande zone marécageuse impraticable. Le Djouah n’est pas navigable en amont de Madjingou, mais il l’est jusqu’à Massinegella en toute saison sur 150 kilomètres et accessible aux pirogues jusqu’au-delà de Madjingou sur 80 kilomètres en plus¹⁵². Pazock, confirme cette information lorsqu’il affirme que ce fleuve n’est pas navigable sur tout son cours, mais par

¹⁴⁹Entretien avec Thierry Belabio, 45 ans environ, pinassier sur le Dja-Ngoko, entre Moloundou et Ngbala en pirogue, 02/09/2019.

¹⁵⁰ Résumés des communications, « Dynamiques d’intégration régionale en Afrique Centrale » Yaoundé, 26-28 avril 2000, Colloque international.

¹⁵¹ S. Loungou, ‘‘L’interface Gabon-Congo’’, p. 441.

¹⁵² Périquet, Rapport sur les ‘‘Missions d’études au Gabon. Chemin de fer du Nord et mission hydrographique’’, Comité de l’Afrique Française, 1913, p. 11.

secteur. En aval sur près de 40 kilomètres jusqu'à son confluent avec l'Azadie et en amont sur près de 10 kilomètres le long de la localité de Mazingo au Gabon, il est navigable¹⁵³.

Néanmoins deux localités bakwelé sont sur les deux rives de ce cours d'eaux. A droite du côté congolais se trouve Mazingo ou Madjingo et sur la rive gauche côté gabonais se trouve un autre village bakwelé portant le même nom. Les populations bakwelé qui vivent sur les deux rives du Djouah se déplacent sur des pirogues. Ainsi, huit kilomètres séparent ces deux établissements humains. Grâce à ce cours d'eaux, les populations congolaises et gabonaises se rencontrent sans conditions officielles. Concernant ces rapports, il faut dire que les gens circulent librement entre les deux villages¹⁵⁴.

Les populations mènent leurs activités de pêche sans distinction de nationalité, entreprenant par l'occasion l'intégration informelle. En somme, la Sangha, la Ngoko et la Djouah en plus d'être des voies de communication, sont des passerelles d'intégration entre les peuples transfrontaliers, en l'occurrence les Bakwelé et les Mpiemo. Elles sont aussi des espaces transfrontaliers dans la mesure où elles échappent à tout contrôle national. Associées aux pistes forestières, elles constituent toutes des véritables atouts d'intégration spatiale en Afrique centrale. Elles contribuent aussi aux interactions économiques transétatiques.

B- Un espace économique transnational

Les pistes et les cours d'eaux sont les moyens empruntés par les peuples Bakwelé et Mpiemo pour exercer leurs activités transétatiques entre les quatre pays qui leur servent de territoires de résidence. Ces interactions sont agricoles et cynégétiques et se pratiquent sur des espaces au-delà des frontières nationales établissant par conséquent une intégration « par le bas ».

1- L'unicité de la zone agricole

L'exploitation agricole par les peuples bakwelé et mpiemo dans les espaces interétatiques en Afrique centrale crée souvent une certaine uniformité territoriale. En dehors de la dyade Congo-Gabon dominée par un espace marécageux difficile à la culture agricole, les zones frontalières Cameroun-Congo et Cameroun-RCA sont des meilleurs endroits par leur étendue et la virginité de leurs sols pour pratiquer l'agriculture. Ce qui fait le grand bonheur des Mpiemo et les Bakwelé.

¹⁵³ Entretien avec Jérémie Pazock Mayele, 45 ans environ, Enseignant de géographie et Député à l'Assemblée nationale du Gabon, Makokou, 24/01/2021.

¹⁵⁴ Entretien avec Ruphin Mimbol, 60 ans environ, conseiller à la recherche scientifique à RCK ONG internationale à Libreville, Makokou, 24/01/2021.

a- L'espace agricole frontalier Cameroun-Congo

La longue frontière de 523 kilomètres qui sépare le Cameroun et le Congo est une zone totalement couverte de flore et riche en terres. Certaines parcelles des localités de Bolozo, de Ngbala au Congo et Ndongo au Cameroun sont exploitées pour des besoins agricoles par les populations riveraines de la Ngoko. Pour comprendre ces actions interétatiques, il faut jauger les raisons présentées par ces populations bakwelé, apprécier la position des autorités frontalières et traditionnelles des deux Etats sur l'empiétement de leurs territoires nationaux par « les étrangers ».

Les populations bakwelé qui habitent sur les deux rives de la Ngoko évoquent plusieurs raisons qui expliquent pourquoi elles exploitent les terres qui sont au-delà de leur frontière nationale. Parmi ces motifs, certains sont culturels et d'autres économiques. Les explications culturelles, voire traditionnelles, s'appuient sur le souvenir de la zone frontalière entre le Cameroun et le Congo comme faisant partie de l'ancien pays bakwelé. Le premier à le mentionner est Momata. Il affirme que ses grands-parents lui avaient révélé qu'avant la colonisation, tous les Bakwelé établis sur la rive gauche de la Ngoko, précisément au village Pendola cultivaient sur les terres d'en face, c'est-à-dire de la rive droite du fleuve¹⁵⁵. Le village « Pendola » dont l'auteur parle est devenu Nola, un quartier de Moloundou. Il n'est pas le seul à s'appuyer sur ce passé pour justifier la présence de ses plantations sur l'espace national congolais. Sur la question de savoir quelle appréciation le chef du village de Bolozo faisait sur la présence des Camerounais dans les forêts de sa zone, il répondait que ces terres normalement appartenaient à tous les Bakwelé¹⁵⁶. Deux expressions dans cette déclaration permettent d'extirper une reconnaissance par le chef d'un territoire commun bakwelé ancien. Ce qui rejoint la logique de Momata, donc cet espace avant tout appartenait à cette communauté devenue transfrontalière. Ce qui explique dans un premier temps l'homogénéité de l'espace agricole de ces Bakwelé dans les régions concernées. Toutefois d'autres raisons de nature économiques sont évoquées.

Les interfaces étatiques constituent de véritables déserts humains, la zone frontalière Cameroun-Congo n'échappe pas à cette réalité. A part quelques établissements humains de part et d'autre de cette dyade, la quasi-totalité des endroits sont vides. Pour les économistes, elle offre des grands espaces vierges qui n'attendent que les investissements pour produire des denrées alimentaires. Loungou dit que l'interface Gabon-Congo est caractérisée par la faible

¹⁵⁵ Entretien avec Blaise Momata, 40 ans, planteur, Moloundou (quartier Nola), 23/07/2019.

¹⁵⁶ Entretien avec Emil Biengoye, 48 ans, chef du village Bolozo, Bolozo, 24/07/2019.

occupation humaine¹⁵⁷. C'est pour cette raison que les populations riveraines pensent que ces *no mans land* forestiers représentent des vraies opportunités agricoles. Ce dans ce sens que Mikuek s'interrogeait sur l'utilité de ces terres s'ils ne pouvaient pas les transformer¹⁵⁸. Ce témoin désignait par « ils » les Bakwelé de Moloundou, qui dépourvus de terres agricoles, exploitent une partie du territoire congolais. Certes cette justification tient, mais la raison culturelle ou traditionnel reste intéressante dans la mesure où cette étude cherche à établir une unité territoriale basée sur l'unité culturelle. Loungou justifie cette occupation de l'espace agricole transfrontalier en s'appuyant sur le cas de la frontière Gabon-Congo, il écrit que :

D'une part on note que dans ce milieu équatorial rendu uniforme par le couvert végétal et où les éléments physiographiques ne constituent point pour la masse humaine un facteur de discontinuité, les pratiques sociales traditionnelles favorisent les empiètements territoriaux. Ainsi, il est fréquent que les territoires du Gabon et du Congo qui ne recoupent pas forcément les espaces claniques servent réciproquement de support aux activités champêtres et cynégétiques des populations installées de part et d'autre de la frontière. D'autre part on observe que la transfrontalité ethnique constitue un enjeu des relations entre le Gabon et Congo¹⁵⁹.

Finalement, les raisons culturelles sont celles qui sont avancées par les populations bakwelé quand elles sont prises en flagrant délit de création de plantation dans le territoire voisin.

Dans le cadre de l'évaluation de ces espaces sur la zone frontalière Cameroun-Congo, trois localités intéressent cette étude, Ndongo au Cameroun, Bolozo et Ngbala au Congo. Ndongo est une ancienne station de la *G.S.K* située au niveau des chutes de Chollet à l'amont de la Ngoko. Elle est un village partagé aujourd'hui entre les populations kounabembé et bakwelé. Ce village se trouve en plein milieu d'un espace forestier où les sols en majorité sont encore vierges. C'est sur ces terres que certains Bakwelé des environs de Ngbala ont développé les activités agricoles. D'après Mvoumbou : «un Bakwelé d'ici m'a signalé qu'il avait un champ du côté camerounais. Et que s'il arrivait qu'on le lui interdise, ses enfants au Cameroun l'hériteront»¹⁶⁰. Et il semble qu'il n'est pas seul dans ce cas car, certains Bakwelé de Ngbala firent aussi ce genre d'aveux. Cette occupation des terres voisines n'est pas l'apanage des Bakwelé du Congo, d'ailleurs elle est beaucoup pratiquée par les Bakwelé du Cameroun dans les environs de Ngbala et de Bolozo.

Petit district situé entre la Koudou et le Dja, Ngbala est une localité congolaise habitée par les Bakwelé. En face d'elle, c'est-à-dire sur la rive gauche du Dja se dresse le village

¹⁵⁷ S. Loungou, «L'interface Gabon-Congo», p. 80.

¹⁵⁸Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

¹⁵⁹ S. Loungou, «L'interface Gabon-Congo», p. 80.

¹⁶⁰ Entretien avec Pascal Mvoumbou, 46 ans, Adjudant-chef au commissariat de Ngbala, Ngbala, 29/08/2019.

Mindourou, un autre établissement humain plongé dans cette immense forêt occupée par les Kounabembé et les Bakwelé du Cameroun. Ces populations qui ont pour principales activités la pêche, la chasse et l'agriculture ne connaissent pas les limites nationales. Ainsi, elles exploitent les mêmes espaces. Le Sous-préfet de Ngbala sur cette question déclarait le 29 août 2019 que les Bakwelé camerounais vivant à l'amont de la Dja (Mindourou, Ndongo) ont créé des plantations du côté de Ngbala¹⁶¹. Cette affirmation de l'autorité administrative congolaise est confirmée par un certain Tchuingwa qui avance que certains de ses compatriotes vivant à Ndongo auraient créé des champs de cacao dans les environs de Ngbala¹⁶². Dans les deux cas évoqués, ces implantations transfrontalières semblent moins importantes par rapport à celles qu'on rencontre du côté de Bolozo.

Bolozo est un village bakwelé qui sert de poste frontière du Congo à environ cinq kilomètres en face de l'arrondissement de Moloundou au Cameroun. Cette localité dont la densité de la population serait d'un habitant au kilomètre carré, est entourée d'une épaisse forêt dont les terres attirent plus d'un Bakwelé du Cameroun. Ceux-ci ont créé de grandes plantations de banane-plantain, arachides, cacao sur ces terres. Mikuek Roger, Bakwelé de Moloundou déclarait à ce sujet que : "Certains Bakwelé de la ville de Moloundou ont fait leurs plantations sur la rive droite du fleuve Ngoko, en plein territoire congolais"¹⁶³. La photo ci-après est l'une de ces plantations qui illustre cette continuité de la zone agricole bakwelé au-delà de la frontière Congo-Cameroun.

¹⁶¹ Entretien avec Corentin Diantouadi, 60 ans, Sous-préfet de Ngbala, Ngbala, 29/08/2019.

¹⁶² Entretien avec Samuel Tchuingwa, 50 ans, mécanicien camerounais, Ngbala, 28/08/2019.

¹⁶³ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

Photo 20: Plantation cacaoyère du camerounais Blaise Momata située en territoire congolais



Source : cliché Songo Marcel Koviél, le 23 juillet 2019 dans les environs de Bolozo

Ce champ cacaoyer aux cabosses vertes et jaunes appartient à Momata Blaise, un jeune bakwelé du quartier Nola de Moloundou. Ce planteur possède comme ça plusieurs, dont il estime à plus de dix hectares. D’ailleurs la photo ci-dessous le prouve.

Photo 21 : Blaise Momata, un Bakwelé camerounais propriétaire des champs au Congo



Source : cliché Koviél Marcel Songo, le 23 juillet 2019 dans les environs de Bolozo

Momata n’est pas le seul Camerounais à disposer d’importantes exploitations agricoles sur l’espace congolais, ils sont nombreux et chacun dispose d’un campement d’ouvriers Pygmées du Cameroun comme on peut le voir sur la photo suivante.

Photo 22: Campement de Momata, Bakwelé camerounais sur le territoire congolais



Source : cliché Koviél Marcel Songo, le 23 juillet 2019 dans les environs de Bolozo

Ces campements tenus par les Camerounais à l'intérieur du territoire congolais sont estimés à une dizaine. Leur nombre dépend de celui des cacaoculteurs. Le Sous-préfet de Ngbala l'estimait à 23¹⁶⁴. Cette importante implantation camerounaise dans cette partie du Congo respecte un certain ordre, il est communautaire. Pour preuve, parmi les populations de Moloundou, il y a les Bangando, les Kounabembé et les Pygmées. Mais on constate qu'il n'y a que les planteurs bakwelé qui étendent leur territoire agricole jusqu'au Congo. Ceci corrobore la thèse de l'existence d'un espace culturelle qui est une survivance de l'espace territorial ancien bakwelé. La position des populations et de l'autorité traditionnelle bakwelé de cette région pourrait confirmer ou infirmer cette tendance.

Les Bakwelé de Moloundou, Bolozo, Ndongo et Ngbala interpellés sur cette question, ne montrent aucune opposition. En les interrogeant sur leur point de vue, on constate une certaine gêne chez eux à répondre, comme si c'était un tabou d'en parler. Cette attitude peut être interprétée comme une conscience collective sur l'antériorité d'un espace géographique commun qui ne saurait être remise en cause malgré la prééminence des frontières artificielles. Cependant c'est quand ils se retirent entre concitoyens qu'ils abordent librement ce problème. S'agissant des Bakwelé du Congo, Tchuingwa révélait que cette situation pousse certains Bakwelé du Congo aujourd'hui à revendiquer ces champs. Mais c'est un dossier que le Sous-préfet de Ngbala ne veut pas mettre à l'ordre du jour, afin d'éviter une crise politique avec

¹⁶⁴Entretien avec Corentin Diantouadi, 60 ans, Sous-préfet de Ngbala, Ngbala, 29/08/2019.

l'Etat du Cameroun¹⁶⁵. Si ces revendications existent, elles sont moins virulentes et peuvent être occasionnelles. A titre illustratif, la seule fois où les planteurs camerounais étaient inquiétés dans leurs champs, c'était lorsqu'il y avait eu un incident frontalier¹⁶⁶ en 2012¹⁶⁷. En dehors de ces genres de moment qu'on met dans le compte de l'agitation émotionnelle, les populations frères congolais n'ont jamais eu à exprimer un rejet. La preuve, ces plantations existent depuis une quarantaine d'années et sont connues des autorités traditionnelles.

A la question de savoir la position des autorités sur cette « violation territoriale », les représentants de l'administration frontalière de Bolozo tolèrent cette présence des propriétés agricoles des Camerounais chez eux¹⁶⁸. Cette information est complétée par celle de l'Adjudant Mvoumbou, qui dit que, pour que les Bakwelé du Cameroun créent les plantations sur le sol congolais, il faut qu'ils demandent l'autorisation d'un chef ou du Sous-préfet de Ngbala¹⁶⁹. En se renseignant auprès du chef de Bolozo sur la question, ce dernier répondait que sans la colonisation ces espaces seraient leur patrimoine commun. Donc, il ne ferait pas faire déguerpir quelqu'un tant que celui-ci ne constituait pas un danger pour les siens¹⁷⁰. Cette tolérance était sous réserve de l'enregistrement auprès du chef, pour les besoins d'identification.

La position des autorités administratives ne semble pas trop sévère, en dehors de quelques convenances administratives. La plus significative venait du Sous-préfet de Ngbala qui se plaignait que les Camerounais de Moloundou en créant les plantations au Congo, violaient la loi n° 21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains. Puisque la libre circulation et établissement dans la sous-région n'est pas effective. Il avançait que :

Je suis arrivé le 10 avril 2017, pourtant cette situation date depuis 2001. J'ai saisi la hiérarchie comme la loi l'indique. Ce sont les populations des villages Ndongo en amont de la Dja et celles du quartier Nola en aval de la Ngoko qui sont concernées. Je pense que cette question sera réglée par les deux chefs d'Etats. J'ai eu un travail avec les populations congolaises. Je leur ai expliquées que nous avons la situation en mains. Surtout qu'il faut beaucoup de tac, vu que ce sont les mêmes peuples. Par exemple le chef de Ngbala I a une mère camerounaise¹⁷¹.

Cette sortie de l'administrateur congolais fait partie des attitudes diplomatiques à adopter face à ce type de situation. Il n'y a rien de grave, car lui-même reconnaît que « ce sont

¹⁶⁵Entretien avec Samuel Tchuingwa, 50 ans, mécanicien camerounais, Ngbala, 28/08/2019.

¹⁶⁶Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

¹⁶⁷Idem.

¹⁶⁸Entretien avec Chancelier Kouidangno, 44 ans, conseiller municipal, Moloundou, 25/07/2019.

¹⁶⁹Entretien avec Pascal Mvoumbou, 46 ans, Adjudant-chef au commissariat de Ngbala, Ngbala, 29/08/2019.

¹⁷⁰Entretien avec Emil Biengoye, 48 ans, chef du village Bolozo, Bolozo, 24/07/2019.

¹⁷¹Entretien avec Corentin Diantouadi, 60 ans, Sous-préfet de Ngbala, Ngbala, 29/08/2019.

les mêmes peuples ». En conclusion, l'unicité de la zone agricole dans l'interface Cameroun-Congo est bien réelle, les plantations bakwelé qui ne respectent pas les lignes de démarcation sont la matérialisation de cet état des choses. Il y a donc là, une intégration informelle.

b- Le territoire agricole transétatique mpiemo

La frontière Cameroun-RCA s'étend sur une distance de 797 kilomètres et comprend une petite partie naturelle (cours d'eau de la Sangha) et une bonne partie artificielle. Les Mpiemo occupent une petite parcelle de cette dyade. Présents dans deux préfectures en Centrafrique, à savoir la Mambéré-Kadeï et la Sangha- Mbaéré ; au Cameroun ils sont établis dans le département de la Boumba et Ngoko. Ce département camerounais partage la même frontière avec les deux préfectures centrafricaines, d'où l'existence d'une zone agricole transfrontalière mpiemo. Deux localités sont d'intérêt dans cette étude, pour circonscrire cet espace. Il s'agit de Nyantchi et de Bamba, qui sont du côté de la République Centrafricaine.

Petit village mpiemo, Nyantchi est un poste frontière de la Centrafrique, voisin du dernier village camerounais de Mboy II. Ces deux établissements mpiemo se retrouvent dans un océan de forêt que les populations exploitent pour diverses activités, mêmes agricoles. Le village camerounais contrairement à celui de la RCA, connaît une forte densité démographique, posant par conséquent le problème d'insuffisance des terres de culture. C'est pourquoi, certains Mpiemo de Mboy II ont développé les plantations dans la forêt environnante de Nyantchi¹⁷². Avant que Nyantchi ne devienne un grand poste frontière, les habitants de Mboy II faisaient leurs plantations du côté centrafricain, ce n'est plus fréquent aujourd'hui¹⁷³. Ces deux attestations sont la preuve que l'interface Mboy II-Nyantchi n'échappe pas à l'exploitation agricole transfrontalière de l'espace. Les populations mpiemo du Cameroun ont prolongé leur espace agricole au-delà de la frontière internationale, sans que cela ne crée une crise frontalière avec le pays voisin. Une fois de plus ce silence des autorités centrafricaines est lié à la tolérance qu'elles accordent au peuple mpiemo dont l'espace culturel dépasse la frontière artificielle.

En dehors de l'arrondissement de Yokadouma, celui de Gari-Gombo est aussi limitrophe de l'une des localités de la préfecture centrafricaine de la Mambéré-Kadeï, il s'agit de Bamba. Cet établissement humain est une petite ville centrafricaine très proche du village camerounais de Gribi situé à peine à une trentaine de kilomètres de Gari-Gombo. Ces deux zones sont connues pour être les espaces géographiques mpiemo du Cameroun et de la RCA.

¹⁷² Entretien Boniface Mbelo, 64 ans, planteur, Mboy II, 12/09/2019

¹⁷³ Entretien avec Andre Nkombili, 76 ans, planteur, Mboy II, 13/09/2019.

Une quinzaine de kilomètres à travers une piste les sépare. Plusieurs paysans du village Gribi ont créé des plantations de café, de banane-plantain et de manioc sur des espaces appartenant à la mairie de Bamba¹⁷⁴. Kala signale quant à lui, l'existence d'une pratique culturelle mpiemo dans la gestion de l'espace agricole dans cette zone¹⁷⁵. Ces deux témoignages établissent l'existence d'un « *continuum* » territorial mpiemo sur l'espace frontalier Cameroun-RCA entre Gribi et Bamba. Cet autre espace agricole transétatique vient s'ajouter sur celui de Nyantchi, démontrant par conséquent une continuité dans les exploitations agricoles sur les dyades occupées par les peuples Bakwelé et Mpiemo en Afrique centrale. Ces dépassements des territoires nationaux pour des raisons agricoles ne peuvent pas être appréciés à leur juste expression de besoin de terres cultivables. Mais plutôt comme la pérennisation d'une tradition de l'occupation des terres qui jadis, appartenaient à toute la communauté entière. Le fait que les Mpiemo, citoyens du pays d'en face, ne condamnent pas cet ordre des choses sous-entend une reconnaissance tacite de l'existence, malgré des frontières, d'un patrimoine domanial commun aux Mpiemo de cette zone.

Cela est autant vrai pour le peuple Bakwelé présent sur l'interface Cameroun-Congo. Cette occupation des terres qui ne répond pas aux lois nationales des pays concernés, respecte ce qu'on appelle dans les sciences sociales « l'espace culturel ou sociologique ». Ce paradigme de la définition de l'espace met les sociétés humaines au centre de la répartition du territoire. Dans le cas d'espèce, il s'agit des sociétés bakwelé et mpiemo. Sur la base de cette donnée scientifique, il devient évident que l'exploitation par ces communautés des espaces transfrontaliers répond au besoin d'une homogénéité historico-culturelle. Au demeurant, cette forme traditionnelle de l'occupation de l'espace peut être considérée comme un instrument intégrateur en Afrique centrale, car, le déni des frontières étatiques dans les régions frontalières est d'autant plus remarquable, qu'il est fréquent de voir les espaces champêtres des paysans s'étendant sur des deux côtés de la frontière. Les pistes nées de ces intrusions paysannes finissent par servir de lieux des passages pour des populations. Ces territoires communautaires ne se limitent pas seulement au niveau du domaine agricole, les activités de chasse sont aussi incluses dans ces zones traditionnelles.

2- Un territoire cynégétique multinational

Les régions transfrontalières de l'Afrique centrale sont des espaces cynégétiques des populations, dont la majorité est constituée des peuples traits d'union. L'exercice de ces

¹⁷⁴ Entretien avec Timothée Messani, 62 ans, planteur, Mopouo, 10/09/2019.

¹⁷⁵ Entretien avec Simon Kalla, 60 ans environ, ancien maire de la commune de Gari-Gombo, Yaoundé le 20/06/2021.

activités de chasse sur un territoire transnational tend à favoriser l'intégration informelle. Hypothèse que cette articulation tente de vérifier à travers l'évaluation des zones d'exploitation faunique, l'identification des principaux acteurs, et l'examen de l'impact de ces activités dans le processus de fédération de la sous-région.

Une bonne majorité des zones frontalières des Etats de l'Afrique centrale fait partie des forêts riches en ressources fauniques du bassin du Congo. On trouve dans ce territoire une diversité d'espèces fauniques qui subit des activités de braconnage. En tant que le fait d'abattre des espèces protégées, de chasser ou de pêcher en dehors de certaines périodes, sur des domaines privés ou réservés ou encore des moyens non autorisés¹⁷⁶, les activités de braconnage ne sont pas appréciées à leur juste titre dans cette articulation, beaucoup d'auteurs l'ont déjà étudié. Mais, l'estimation de l'espace où se déroulent ces activités permet d'établir le caractère transnational de celles-ci. Ainsi, Pouop cite plusieurs parmi ces zones, il s'agit de Socambo, Djembe, Libongo, ancien SEBAC (UFA 10 008), SEBEC (UFA 10 007), Mboy II au Cameroun, Bayanga, Bomadjoukou en RCA et Pokola, Kabo, Ngatongo au Congo¹⁷⁷.

A la lecture de ces informations, il ressort qu'un territoire de chasse s'étendant entre les Etats du Cameroun, de la Centrafrique et du Congo existe. En réalité, cet espace cynégétique transétatique ne s'arrête pas seulement à ces localités. Située à une quinzaine de kilomètres de Gribi, la forêt de Mendjoka sert de zone de chasse aux populations mpiemo de la RCA et du Cameroun. Ceci, parce qu'elle est à la lisière de la frontière Cameroun-République centrafricaine¹⁷⁸. A ces zones, il faut ajouter la région frontalière de Mazingo, qui, est un terrain de chasse et de pêche pour les Bakwelé du Gabon et du Congo. Elle constitue le principal point de rencontre des Bakwelé de la zone¹⁷⁹. C'est dans ces espaces que les populations bakwelé et mpiemo prélèvent la viande soit pour les besoins de consommation ou destinée aux marchés locaux. Ils ne répondent pas aux limites nationales, c'est pourquoi ils peuvent constituer des ponts d'intégration. A propos de ces zones, Ondo écrivait que :

S'il est vrai que les populations de l'Afrique subsaharienne n'ont pas été associées à la délimitation de leurs territoires nationaux, il est tout aussi vrai qu'elles ignorent superbement leurs frontières au premier degré (...). Ceci explique que, durant des campagnes de chasse notamment, de nombreux transfrontaliers s'avancent jusqu'à plusieurs kilomètres sur le territoire de l'Etat

¹⁷⁶ S. Ondo Ze, "La contrebande d'ivoire au Nord-Est du Gabon (parc national de Minkebe)", mémoire de Master 2 de géopolitique, Université de Reims Champagne-Ardenne-UFR, 2016, p. 13.

¹⁷⁷ Entretien avec Simon Pouop, 43 ans, éco-garde camerounais à la Tri Nationale de la Sangha, Madjoué, 30/07/2015.

¹⁷⁸ Entretien avec Thierry Panga, 35 ans, conseiller municipal à la commune de Gari-Gombo et enseignant de philosophie au lycée d'Efoulan, Yaoundé, 10/06/2021.

¹⁷⁹ Entretien avec Germain Megam Megam, 70 ans, chef de canton Iyèzè du district de Mvandy (Gabon), Mayiboth, 26/01/2021.

voisin sans estimer avoir besoin de satisfaire aux conditions nécessaires aux droits d'entrée et de séjour sur le territoire qu'ils arpentent. Loin des revendications territoriales, il s'agit d'une pratique de l'espace socioculturel qui pour ces populations surplombe les limites de l'espace étatique¹⁸⁰.

Cet extrait relève l'usage par les chasseurs d'un espace qui va au-delà de leur limite nationale. Il justifie ce débordement du fait que pour ces populations traits d'union « l'espace socioculturel surplombe les limites de l'espace étatique ». Cette vision des choses loin d'être ce que l'auteur appelle « des revendications territoriales » est juste la continuité par les peuples transfrontaliers d'une vieille pratique qui datait de l'époque ancienne.

Ces acteurs sont camerounais, congolais, gabonais, centrafricains et parfois mêmes originaires de l'Afrique de l'Ouest. Toutefois, dans le cadre de cette analyse, il est question des ressortissants des quatre pays de l'Afrique centrale énumérés et en particulier les Bakwelé et les Mpiemo. Pour Mpouop, ce sont les Bakwelé, les Mpiemo, les Sangha-Sangha, les Bagando et les Pygmées de nationalités camerounaise, congolaise et centrafricaine qui exercent les activités cynégétiques dans la zone des trois frontières Cameroun-RCA-Congo¹⁸¹. Toujours dans l'optique de soulever l'aspect transnational des acteurs du braconnage, un rapport de l'UICN évaluait en 2011 le nombre de chasseurs d'éléphants dans le parc national de Dzanga à 11 Camerounais, 8 Centrafricains, 28 Congolais et 7 de la RDC. Et deux des chasseurs centrafricains vivaient de l'autre côté de la Sangha sur les localités camerounaises de Libongo et de Socambo¹⁸². Ce rapport, en présentant les ressortissants du Congo, de la RCA et du Cameroun comme les chasseurs dans le parc de Dzanga, rejoint la thèse de l'existence des activités transnationales de chasse dans la région des trois frontières. Il devient donc incontestable que la pratique des activités de chasse dans les espaces frontaliers est l'œuvre des acteurs transnationaux. Les peuples traits d'union forment la majorité de ces chasseurs. Concernant le parc de la Dzanga qui fait partie de la Tri Nationale de la Sangha, il s'agit des Bakwelé, les Mpiemo et les Sangha-Sangha. Cette majorité des populations locales dans ce métier peut s'expliquer par leur connaissance des forêts de chasse d'une part et l'appropriation de celles-ci comme leur patrimoine culturel.

Cette pratique ne se fait pas seulement sur les interfaces Cameroun-Congo, Cameroun-RCA ou Congo-Centrafrrique, elle s'étend aussi au niveau de la région frontalière Gabon-

¹⁸⁰ S. Ondo Ze, "La contrebande d'ivoire au Nord-Est", p. 47.

¹⁸¹ Entretien avec Simon Pouop, 43 ans, éco-garde camerounais à la Tri Nationale de la Sangha, Madjougé, 30/07/2015.

¹⁸² D. Stiles, "Rapport sur le commerce de la viande d'éléphant en Afrique centrale", UICN, 2011, p. 43.

Congo où on signale la présence des Bakwelé comme peuple occupant les deux côtés de la frontière. Pour ce qui est de cette question, Ondo estimait qu' :

Entre autres individus impliqués dans la contrebande de l'ivoire à Minkébé, citons les ressortissants de la République du Congo. Ils participent à des campagnes de chasse avec la particularité de garder toujours leur base logistique sur le territoire congolais. Dans leurs campements situés à quelques lieux de la frontière, ces braconniers, se font le plus souvent passer pour des pêcheurs ou des orpailleurs. Et, traversant la rivière Ayina, ils usent d'armes de guerre provenant des conflits dans la région des Grands-Lacs pour abattre un maximum d'éléphants. Néanmoins, ils se limitent à la chasse et apportent le butin en ivoire au Congo où ce dernier est pris en charge par des transitaires camerounais ou des commerçants-négociants ouest-africains. Ils sont donc ponctuellement impliqués dans le réseau de contrebande et les commanditaires profitent de leurs positions stratégiques sur le territoire congolais, près de la frontière gabonaise et très ouvert à des échanges avec le Sud du Cameroun. De même, leur arsenal est très apprécié par son efficacité durant les campagnes de chasse¹⁸³.

Cet extrait de texte dont l'auteur est Ondo révèle l'exercice des activités cynégétiques dans le parc de Minkébé au Gabon. L'auteur implique dans cette chasse aux éléphants, les Camerounais, les Congolais et même les Oust-africains. Il donne raison à cette étude qui mentionne la prédominance des acteurs transnationaux dans le domaine du braconnage transfrontalier. Cet exercice d'identification des acteurs transnationaux de la chasse peut encore s'appuyer sur ces deux autres témoignages. D'abord celui de Boguiassue qui dit : "J'ai été arrêté en 2003 par les gardes forestiers camerounais parce que je menais les activités de braconnage dans le territoire camerounais. J'ai été condamné à un an de prison, à ma sortie j'ai décidé de vivre ici parce que je me sens à l'aise"¹⁸⁴. Ensuite les affirmations de Pouop selon lesquelles en 2012, lors d'une patrouille fluviale sur la Ngoko entre les localités de Kika et Mongokele dans le cadre de la surveillance du territoire, un pinassier congolais transportant des cargaisons de viande et de munitions de chasse s'était opposé à l'élément du bataillon d'intervention rapide (BIR). Pendant cette altercation, il y a eu un échange de tirs qui a coûté la vie à un braconnier congolais¹⁸⁵. De ces deux témoignages on retient que plusieurs fois, certains de ces chasseurs transfrontaliers ont été interpellés par les forces de maintien de l'ordre du Cameroun. La preuve que ce phénomène de braconnage transfrontalier demeure une réalité.

En revanche, loin d'analyser ce phénomène sous un seul angle, c'est-à-dire son aspect criminogène et de l'insécurité transfrontalière, il faut aussi avouer qu'il représente un potentiel dans le processus d'intégration des peuples, substrat de l'intégration sous-régionale

¹⁸³ S. Ondo Ze, "La contrebande d'ivoire au Nord-Est", p. 98.

¹⁸⁴ Entretien avec Mathieu Boguiassue, 71 ans, planteur et ancien braconnier centrafricain, Yokadouma, 07/09/2019.

¹⁸⁵ Entretien avec Simon Pouop, 43 ans, éco-garde camerounais à la Tri Nationale de la Sangha, Madjoué, 30/07/2015.

entre les pays de l'Afrique centrale. Cette dimension peut être prise en compte quand ces activités sont menées par les peuples traits d'union, dans le cas d'espèce les Bakwelé qui possèdent une légitimité antérieure sur ces territoires.

D'ailleurs concernant cet atout intégrateur que revêtent les activités de ces peuples, Mokam pense que :

La vie et les activités des peuples transfrontaliers indiquent que ces peuples représentent une passerelle nécessaire pour l'intégration en Afrique centrale. Curieusement pourtant les autorités gouvernementales, très probablement par souci d'égoïsme, restent plus ou moins aveugles face à cette réalité. L'existence de ces peuples pose le problème de l'intégration comme un impératif et non une question de choix¹⁸⁶.

Ce dernier soulève cet aspect positif des activités transfrontalières et leurs acteurs pour le processus de fédération au centre de l'Afrique. Mais il regrette le fait que les gouvernants n'ont pas pris en compte cet état des choses. Par ailleurs, il est indéniable que les espaces cynégétiques transétatiques sont une chance pour l'intégration en Afrique centrale du simple fait qu'ils constituent ce qu'on appelle intégration informelle. Associés aux zones agricoles, ils représentent des facteurs qu'il faut exploiter dans la recherche des politiques de fédération dans la sous-région.

Au final, les voies de communication et les espaces économiques transfrontaliers sont de véritables passerelles d'intégration. La prééminence des frontières héritées de la colonisation ne devrait pas se dresser comme des obstacles à cette volonté surtout qu'on sait que le costume politique dont on a affublé le géant africain fut cousu ainsi. Mais ce qu'on a taillé si facilement, peut-être retaillé de même. Ces frontières si nettes, aux contours si précis, ne doivent pas faire illusion¹⁸⁷. Les échanges commerciaux formels et informels qui existent entre ces États confirment cette thèse des frontières non immuables.

II- LES ZONES FRONTALIERES COMME ESPACES DE CIRCULATION DES BIENS ET DES PEUPLES BAKWELÉ ET MPIEMO

Les régions frontalières en Afrique centrale sont des zones caractérisées par une intensité de mobilité des personnes et des biens. Mais il arrive que certaines d'entre elles connaissent moins de flux que les autres. Pour comprendre ce phénomène il faut s'appuyer sur la typologie des espaces frontaliers. Trois types d'espaces frontaliers sont observables, les espaces frontaliers à faible dynamisme, les espaces frontaliers alternatifs et les périphéries

¹⁸⁶ D. Mokam, 'Les peuples traits d'union et l'intégration', p. 141.

¹⁸⁷<https://books.openedition.org/psorbonne/36501>(page consultée le 23 mai 2021).

nationales¹⁸⁸. Sur cette base, les interfaces Cameroun-Congo, Cameroun-RCA, Congo-République et Gabon-Congo correspondent au modèle d'espace transfrontalier à faible dynamisme. Cependant les peuples bakwelé et mpiemo présents dans ces zones assurent la circulation des biens et des personnes.

A- Les échanges commerciaux transfrontaliers par les ports fluviaux et dans les marchés

Certains ports fluviaux et marchés constituent des surfaces transfrontalières dans la sous-région de l'Afrique centrale. Ils servent de plate-forme où se pratiquent les échanges entre les peuples traits d'union, en l'occurrence ici les Bakwelé et les Mpiemo sur les interfaces Cameroun-Congo et Cameroun-RCA.

1- Les échanges intrarégionaux via les ports

Plusieurs ports importants servent d'espaces de trafic international entre les peuples bakwelé et mpiemo de la sous-région d'Afrique centrale, on compte parmi ceux-ci le port de Moloundou, le port de Socambo et le port de Libongo au Cameroun. Sur le territoire congolais, on peut citer le port de Ouesso, le port de Ngbala et le port de Olere sur l'Ayina.

Les ports camerounais qui interviennent dans les échanges avec les pays voisins sont au nombre de cinq, mais deux seulement sont fonctionnels, celui de Socambo et celui de Moloundou. Le port de Socambo est situé à l'aval du fleuve Ngoko, à quelques onze kilomètres du confluent Ngoko-Sangha. Cette zone existe depuis la colonisation allemande. Par ailleurs cette place jouit d'une position stratégique et privilégiée dans la région de l'Est. Le village bakwelé qui abrite son site est limitrophe des localités congolaises de Maboko et Ngatongo par le fleuve Ngoko, large de 150 mètres¹⁸⁹. Le port de Moloundou moins important que celui de Socambo en termes de trafic est fixé sur la rive gauche de la Ngoko. Lui-même date de la période allemande, quand la ville où il est localisé était le siège de la GSK de Moloundou¹⁹⁰. Le Port de Libongo sur la Sangha est une place forte pour le flux commercial entre les populations centrafricaines de la localité de Bayanga et celles du Cameroun. Le port de Ngbala sur le fleuve Dja très ancien depuis l'époque où il s'appelait Fort Soufflay, est important, le port d'Olere sur le fleuve Ayina et le port de Mazingo sur le Djouah servent d'espace de rencontre et d'interactions entre les Bakwelé du Gabon et les Bakwelé du Congo. A partir des critères liés à la disposition et à la qualité des infrastructures, ces ports fluviaux ne méritent pas cette considération. D'après le CICOS, ce sont les

¹⁸⁸S. Loungou, 'L'interface Gabon-Congo', p. 79.

¹⁸⁹<https://www.crtv.cm> (page consultée le 26 juin 2021).

¹⁹⁰ Y. Boulvert, 'Exploration en Afrique centrale', p. 242.

débarcadères¹⁹¹. En revanche ils remplissent certaines tâches comme les ports classés, à l'instar de celui de Ouessou. En effet, le port de Ouessou, situé sur la Sangha a été construit en 1970 ; il est le deuxième port fluvial du Congo après celui de Brazzaville¹⁹². Il est important dans le flux commercial entre les Etats du Cameroun et de la République Centrafricaine avec le Congo. Ce port a atteint en 1982 la barre de 10 000 tonnes de trafic et voit défiler depuis 1987 plus de 7445 voyageurs. Le pourcentage de produits alimentaires embarqués oscille autour de 0,25%¹⁹³. Donc, par rapports aux autres, le port de Ouessou est le plus important dans la région de la Sangha, l'image ci-après est la preuve de cette position.

Photo 23: Port fluvial de Ouessou



Source : cliché Florent Valère Asseh, Ouessou, 21/08/2021.

Dans le cadre de cette articulation, ces ports dont certains sont plus importants que d'autres, sont non seulement les espaces transfrontaliers d'échanges des produits vivriers entre les peuples traits d'union, mais aussi les lieux d'embarquement et de débarquement de certaines matières premières comme le cacao, l'ivoire, l'or et le diamant. Les produits agricoles sont ceux qui circulent le plus dans les ports camerounais, congolais et gabonais.

¹⁹¹<https://www.CICOS.int>»infrastructure(page consultée le 26 juin 2021).

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³M. B. Mengho, "Les ports et les transports fluviaux dans la cuvette congolaise (République du Congo)", in *Les cahiers d'Outre-Mer, revue de géographie de Bordeaux*, n°187, juillet-septembre 1994, p. 264.

Plusieurs facteurs sont à l'origine des échanges intrarégionaux des produits agricoles, le plus important est le syndrome hollandais¹⁹⁴ dont souffrent les voisins du Cameroun à savoir, le Congo, le Gabon et la RCA. Il n'est pas question d'évoquer d'autres facteurs d'autant plus que le but de cette étude n'est pas d'examiner les causes négatives de ces échanges, mais plutôt de relever l'impact de ceux-ci dans l'intégration des peuples transfrontaliers. C'est pourquoi cette analyse se limite seulement sur les productions des populations concernées. Le trafic des denrées alimentaires entre les ports camerounais et ceux du Congo occupe la première place. En effet,

Les produits agricoles sont une autre catégorie de ressources naturelles dont le commerce est transfrontier. Des plantes vivrières comme la banane plantain, le manioc, le chou caraïbe et la canne à sucre, cultivées dans les villages camerounais selon un axe principal orienté vers le sud, sont transportées vers les villes de Ouesso (qui compte désormais 76 395 habitants) et de Pokola au Congo¹⁹⁵.

Allant dans le même sens que Koning, il faut dire que les habitants de cette localité en majorité pratiquent l'agriculture de subsistance. Socambo constitue un bassin agricole qui ravitaille le Congo. Les échanges se font entre les habitants de Socambo et les populations du grand voisin congolais¹⁹⁶. Ces deux sources écrites reviennent sur la place importante qu'occupent les produits agricoles dans les échanges entre les populations du Cameroun et celles du Congo. Toutes sont explicites sur la nature des denrées, le lieu de départ et la destination de ces produits. Ces informations écrites sont corroborées par les témoignages oraux.

Depuis que les marchés de Ouesso et de Brazzaville sont devenus demandeurs des produits agricoles du Cameroun, les jeunes bakwelé de Moloundou abandonnent peu à peu le braconnage pour se concentrer à la production de la banane-plantain¹⁹⁷. Par conséquent, les Congolais du département de la Sangha mangent le plantain, le manioc et le macabo

¹⁹⁴Le terme Dutch Disease (ou syndrome hollandais) désigne la malédiction liée à la découverte de ressources naturelles pour une économie. Ce concept a été développé pour décrire les dysfonctionnements de l'économie hollandaise suite à la découverte et à l'exploitation des gisements de gaz dans les années 1960. Il se manifeste par l'effet de mouvement de ressources, l'effet de taux de change et l'effet de dépense encore appelé l'effet de Rybczynski. L'effet de mouvement de ressources est observé lorsque le secteur lucratif des ressources naturelles attire les ressources (talent, capital, dépense publique, etc.) provenant d'autres secteurs, contribuant ainsi à faire baisser leur croissance. L'effet de dépense se présente si les revenus issus des ressources naturelles créent une demande croissante (et donc l'inflation) dans d'autres secteurs de l'économie. Source : M. S. Ntama Etoundi, 'Le commerce agricole entre', p. 74.

¹⁹⁵R. De Koning, J. ChupeziTieguhong et al., 'Commerce transfrontalier et conservation dans la région du fleuve Sangha (Cameroun, République Centrafricaine et République du Congo)', in *Nature & Faune* Vol.22. Edition 2, 2005. pp. 23-24.

¹⁹⁶<https://www.weekendsportsetloisirs.cm>(page consultée le 26 juin 2021).

¹⁹⁷Entretien avec Serge Loboue, 51 ans, planteur, Moloundou, 19/07/2019.

provenant du port de Moloundou. Ils sont trop friands des produits agricoles du Cameroun¹⁹⁸. Trois choses sorties de ces informations nécessitent d'être analysées. D'abord « Moloundou » qui est clairement indiqué comme le point d'embarquement des produits vivriers en direction du Congo. Et quand ce n'est pas cette ville, c'est le village Socambo. Ces deux localités se distribuent les populations bantou, dont une partie des Bakwelé et des Mpiemo du Cameroun. Quant à la deuxième remarque, chaque fois, les auteurs parlent de la banane plantain, du manioc, du macabo comme les principaux produits. Ceci n'est pas ex-nihilo, il s'explique par le fait que depuis le XVI^e siècle, date où ces cultures ont été introduites en Afrique centrale¹⁹⁹, le peuple bakwelé se l'est appropriées. Ce qui fait que la culture ou ce qu'on peut appeler le patrimoine alimentaire bakwelé est constitué de ces denrées. Alors, il y a un aspect culturel, d'ailleurs socle de l'unité bakwelé de l'Afrique centrale, qui ressort de ce trafic. En dernière position Leboue désigne le nom de la communauté qui se cache derrière ces échanges, pour lui il s'agit des Bakwelé. Sur cet aspect, les planteurs bakwelé ne sont pas les seuls à exporter les denrées alimentaires vers le Congo, il y a aussi les Bangando, les Kounabembé. Il est évident que les Bakwelé du Cameroun entretiennent les relations commerciales avec leurs frères du Congo à travers deux ports, celui de Moloundou sur l'image ci-dessous et celui de Socambo.

Photo 24 : Port de Moloundou en période morte (mars à août)



¹⁹⁸Entretie
¹⁹⁹ S. Bahu

Source : cliché Koviél Marcel Songo, le 26 juillet 2019 à Moloundou.

A première vue, cet endroit ne ressemble en rien à un port, c'est vrai, d'ailleurs c'est pourquoi la CISCO l'appelle un débarcadère. En revanche, ce lieu dépourvu d'infrastructures portières où on aperçoit seulement une surface déboisée, des tas de sable et une étendue d'eau se transforme pendant la saison de récoltes agricoles (septembre-décembre) en véritable point d'embarcation et de débarquement des produits divers. Pendant cette période, les tonnes de chargement de bananes-plantain partent des ports de Moloundou, de Socambo et de Ndongo à destination du port de Ouesso²⁰⁰. D'ailleurs Messone Mebi, habitant de Ouesso, de façon subtile reconnaissait cette provenance des produits agricoles des ports camerounais de Moloundou et de Socambo en affirmant que : 'le manioc, les oignons, le gingembre et le bisap consommés à Ouesso au temps passé embarquaient des ports camerounais de Moloundou et de Socambo''²⁰¹ Si l'auteur parle du « temps passé » cela est loin de la réalité car, jusqu'à ce jour ces transactions continuent de se faire. Pour vérifier cette information, il suffit d'une petite visite au port de Moloundou entre septembre et décembre pour compter le nombre de pirogues à moteur qui embarquent pour le port de Ouesso avec plusieurs tonnes de plantains et macabo²⁰². C'est pourquoi il est établi que l'interface Cameroun-Congo connaît une activité saisonnière d'échanges des produits agricoles et forestiers à l'origine d'une interdépendance entre les Bakwelé du Cameroun et leurs frères du Congo, maintenant par ricochet le même patrimoine alimentaire. Cet état de chose renforce le lien qui existe entre les

²⁰⁰Entretien avec Thierry Belabio, 45 ans environ, pinassier sur le Dja-Ngoko, entre Moloundou et Ngbala en pirogue, 02/09/2019.

²⁰¹ Entretien avec Marien Messono Mebi, 50 ans environ, Douanier à Ouesso, Mindourou, 27/11/2020.

²⁰²Entretien avec Alain Namedoum, 51 ans environ, technicien animalier à SAFARI, Moloundou, 25/07/ 2019.

Bakwelé du Congo et ceux du Cameroun grâce à ces échanges comme c'est le cas entre les Mpiemo de la RCA et ceux du Cameroun.

Dans le cadre des relations commerciales entre les populations mpiemo du Cameroun et celles du Congo via un port, il existe un seul, celui de Libongo. Celui-ci est situé sur le fleuve Sangha et dessert les localités camerounaises et centrafricaines. C'est sur cette place que les pêcheurs Sangha-Sangha de la région de Bayanga en RCA écoulent leurs produits halieutiques et les produits forestiers non ligneux tels que la mangue sauvage, le *ndjansan*, le *koko*. A ce propos, Tapio disait que les Sangha-Sangha de la RCA sont les grands pourvoyeurs de denrées alimentaires grâce au port de Libongo, de la viande séchée, au poisson en passant par le couscous manioc²⁰³. A ce niveau, on constate que la localité de Libongo est demandeuse des produits centrafricains, ceci s'explique du fait que cet établissement a été créé par la SEFAC (Société d'Exploitation Forestière et Agricole du Cameroun) pour les besoins d'exploitation de bois. Il existe une forte population de travailleurs dans ses chantiers qui s'approvisionnent en denrées alimentaires au port. En somme, le Cameroun ravitaille ses voisins congolais et centrafricains en produits vivriers. Le Cameroun exporte vers le Congo et la RCA les produits vivriers tels que le plantain, le macabo, le manioc, etc.²⁰⁴.

Contrairement aux ports sur la Sangha, les ports gabonais et congolais sur les fleuves Djouah et Ayina ne connaissent pas un grand trafic. Cela est dû d'abord à la faible démographie des populations bakwelésur la zone frontalière et les difficultés liées aux moyens de transport par l'eau. Néanmoins, on enregistre quelques échanges des denrées alimentaires sur les deux débarcadères. Pazock distingue deux places portuaires qui permettent les échanges commerciaux entre le Congo et le Gabon, il parle de Mazingo au Gabon et de Olere au Congo. A ce propos, il affirme qu'à la frontière Gabon- Congo au niveau du village OLERE(Congo) à sept (7km) du village Mvady (Gabon) par pirogue sur le fleuve Ayina existe un port (débarcadère). Sur cette place, les populations bakwelé du Gabon se joignent aux populations bakwelé du Congo pour faire des échanges commerciaux. Les produits qui font l'objet de transaction sont alimentaires. Il s'agit du manioc, de la banane, des taros, d'ignames, etc. Ce sont également des produits issus de la pêche (poissons) et de la chasse (gibier). Autrefois, ils échangeaient les produits de la grande chasse (les ivoires, la

²⁰³ Entretien avec Sidonie Tapio, 60 ans, ancienne commerçante à Libongo, Madjoué, 30/09/2019.

²⁰⁴ R. Nkenda, E. Ako et al, "Le commerce transfrontalier informel des produits agricoles et horticoles entre le Cameroun et ses voisins de la CEMAC : implications sur la sécurité alimentaire sous-régionale", ICBE-*RF Research Report* n°07/12, Dakar, 2012, p. 32.

viande d'éléphant très prisée) devenus prohibés²⁰⁵. Il signale aussi ces types d'activités au niveau du port de Mazingo Gabon sur la rive droite du fleuve Djouah. Ils sont moins dynamiques, et concernent beaucoup plus les produits de pêche et de chasse que les produits de base. Là également, nous ne pouvons pas apprécier le volume des échanges. Ces ports jouent le rôle de pont entre les populations séparées par les frontières artificielles. A travers les échanges des denrées alimentaires dont ils sont les plates-formes, ils assurent l'unité des peuples bakwelé et mpiemo, dès lors que ce trafic remet en cause la notion de territoire national. Raison pour laquelle Bennafla pense que le développement des flux commerciaux transfrontaliers est une manière de nier ou de contester ces territoires incongrus²⁰⁶. Bach explique d'ailleurs que les flux transfrontaliers « s'inscrivent (...) dans une spirale de contestation de l'assise territoriale et de déstructuration des États pénétrés »²⁰⁷. C'est dire que les échanges commerciaux effectués au niveau des ports sont des interactions transnationales. Ils peuvent donc être l'expression de l'intégration « par le bas » des Etats du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la RCA. Ces transactions transfrontalières entre les peuples traits d'union ne se limitent pas seulement au niveau des ports, mais elles sont complétées par le rôle des marchés transfrontaliers.

2- Les marchés frontaliers

Les marchés frontaliers dont il est question dans cette sous partie sont au nombre de six, il s'agit de Socambo, de Moloundou, de Ngbala, de Mboy, de Libongo, de Mvady. Ils participent à l'intégration « par le bas » par le biais d'échanges, de brassage et de rencontres des populations.

a- Les zones d'échanges

Les marchés frontaliers sont des localités urbaines ou rurales à la lisière des frontières où les populations de part et d'autre de ces frontières exercent un commerce parallèle. Cette activité s'appuie sur les produits divers, agricoles, de pêche, manufacturés et forestiers. Les Bakwelé du Congo traversent le fleuve Ngoko qui fait office de frontière pour se ravitailler dans les marchés camerounais de Socambo et de Moloundou. Les Bakwelé des villages congolais de Maboko et de Ngatongo se ravitaillent en produits manufacturés et vivriers à Socambo. Certains Congolais venaient souvent écouler l'huile de palme et la viande de

²⁰⁵Entretien avec Jérémie Pazock Mayele, 49 ans, Enseignant et Député à l'Assemblée nationale du Gabon, réseau social, Makokou, 24/01/2021.

²⁰⁶ K. Bennafla, ' ' La fin des territoires nationaux ? Etat et commerce frontalier en Afrique centrale' ' in *Politique africaine* n° 73 mars 1999, p. 29.

²⁰⁷D. C. Bach, « Afrique subsaharienne : appréhender les coûts de la désintégration », *In Développement, de l'aide au partenariat*, Paris : la documentation française, 1993, p. 118.

brousse dans ce marché²⁰⁸. Beaucoup de Congolais de Bolozo, de Talatala et Ngbala viennent faire leur marché à Moloundou²⁰⁹. En comptant le nombre de localités congolaises qui déferlent vers le marché de Moloundou, il faut dire que dans cette région plongée dans la forêt, cette ville représente beaucoup pour elles et leurs populations autochtones uniquement bakwelé. Un reportage de la CRTV dans le village de Socambo reconnaissait ces interactions en ces mots : ‘‘Chaque jour, Congolais et Camerounais traversent le fleuve pour accéder aux marchés frontaliers’’²¹⁰.

Peu de Bakwelé font le commerce des produits manufacturés, il s’agit surtout de l’activité des populations allogènes, dont les Haoussa, les Bamileké et les Bamoun. Et les produits tournent autour de l’habillement, de l’équipement de cuisine, des produits alimentaires, du matériel de construction, des fournitures scolaires et les boissons. Toutefois, Loboue signalait l’appartenance à deux Bakwelé de Moloundou de trois boutiques à Moloundou et à Socambo. Ces boutiques sont celles que beaucoup de Bakwelé du Congo fréquentent, à cause du lien communautaire²¹¹. D’ailleurs Kameni, tenancier bamileké d’un dépôt d’œufs, se plaignait de cette discrimination dont font objets les boutiques des allogènes à Socambo. Il explique néanmoins que les auteurs bakwelé de cette discrimination sont minoritaires²¹². Ces différents témoignages relèvent un trafic qui existe sur la frontière Cameroun-Congo et mentionnent que les acteurs de ces échanges transnationaux sont en partie les Bakwelé des deux nations. Ce trafic qui porte sur les produits manufacturés est souvent exercé sur une base communautaire. En revanche, c’est intéressant dans cette étude, de constater que les populations bakwelé du Congo s’appuient sur les considérations culturelles quand elles viennent faire leurs achats au Cameroun. C’est dire combien de fois le lien communautaire est important chez elles et peut être exploité comme preuve de confiance entre le client et le vendeur. Concernant cette confiance, Tong disait qu’ : ‘‘Il y a trop de marchandises de marque chinoise dans le marché, pour avoir le bon produit, je préfère aller dans la boutique de mon frère bakwelé’’²¹³.

Dans la dernière grille d’analyse, on constate que dans ces marchés camerounais, les populations bakwelé du Congo proposent l’huile de palme et la viande de brousse. Les

²⁰⁸ Entretien avec Kameni Siméon, 40 ans environ, ancien commerçant au marché de Socambo, Bertoua, 20/05/2021.

²⁰⁹ Entretien avec Francis Bimbalang, 51 ans, inspecteur de police deuxième grade au poste frontière de Moloundou, 20/08/2019.

²¹⁰ <https://www.crtv.cm>(page consultée le 26 juin 2021).

²¹¹ Entretien avec Serge Loboue, 51 ans, planteur, Moloundou, 19/07/2019.

²¹² Entretien avec Siméon Kameni, 40 ans environ, ancien commerçant au marché de Socambo, Bertoua, 20/05/2021.

²¹³ Entretien avec Ernest Tong Mewounga, 35 ans, planteur, Boudel, entretien du 28/08/2019.

communautés congolaises de la région de Sangha vendent l'huile de palme aux communautés camerounaises et dans les villes, dans la mesure où les bénéfices sont importants, de 50 à 80 pour cent du prix d'achat²¹⁴. Les marchés de Moloundou et de Socambo ne sont pas les seuls à jouer ce rôle. D'autres plus ou moins importants méritent d'être cités. Le tableau ci-après dresse en quelque sorte ces autres places commerciales avec les produits manufacturés échangés.

Tableau 8: Répartition des produits manufacturés échangés par marché frontalier.

Marchés frontaliers	Pays frontalier	Localisation géographique	Principaux produits

²¹⁴R. De Koning, J. ChupeziTieguhong et al., "Commerce transfrontalier et conservation", pp. 23-24.

Yokadouma	RCA	Est	Vestimentaires, équipements de construction, ustensiles, biens d'équipement
Moloundou	Congo	Est	Vestimentaires, équipements de construction, ustensiles, biens d'équipement
Socambo	Congo	Est	Vestimentaires, équipements de construction, ustensiles, biens d'équipement
Gari-Gombo	RCA	Est	Vestimentaires, équipements de construction, ustensiles, biens d'équipement

Source : Tableau dressé par nous à partir des informations tirées des entretiens du terrain

Ce tableau livre quatre importants marchés, Yokadouma, Moloundou, Socambo, Gari-Gombo. Deux sont tournés vers le Congo et deux autres sont visités par les populations centrafricaines. Il ressort que ce sont les mêmes produits manufacturés qui sont écoulés dans ces marchés, donc il y a une uniformité au niveau des produits de consommation des populations mpiemo et bakwelé de l'Afrique centrale. Et le Cameroun est le plus grand pourvoyeur de ces produits aux zones frontalières des pays voisins. Les populations bakwelé et mpiemo vivant en RCA et au Congo profitent du différentiel des prix et des produits existants d'un côté ou de l'autre des frontières. Cependant la nature des produits écoulés varie d'un marché à l'autre.

Dans les marchés de Mboy II et de Libongo, on a plus les produits agricoles qui sont commercialisés par les populations mpiemo du Cameroun et de la RCA. Par rapport à ces places commerciales, il en existe une qui est périodique à Mboy II. Ici, les Centrafricains vendent le couscous de manioc et le plantain. Ils viennent parfois jusqu'à Yokadouma vendre leurs chèvres²¹⁵. Par ailleurs, les Mpiemo des localités frontalières centrafricaines ravitaillent le centre de vente de Libongo en viandes de brousse et des produits non ligneux²¹⁶. On remarque que les échanges dans les marchés de Libongo et Mboy II sont centrés sur les produits alimentaires et ils viennent majoritairement de Centrafrique pour les places camerounaises. Ce phénomène s'explique du fait que Mboy II et Libongo sont deux localités camerounaises attrayantes et partagent des limites avec certains villages mpiemo moins importants en valeur démographique et arriérés en termes de développement. Libongo est le

²¹⁵Entretien avec Severin Mowie, 50 ans, agent municipal à la commune de Yokadouma, Yokadouma, entretien du 09/09/2019.

²¹⁶ Entretien avec Simon Mpouop, 43 ans, éco-garde camerounais à la Tri Nationale de la Sangha, Madjoué, 3/07/2015.

siège d'une société d'exploitation forestière à forte demande de produits alimentaires, alors que Mboy II est un grand village mpiemo, étant un poste frontière camerounais, il est une zone d'intense trafic transétatique entre le Cameroun et la RCA. Ce flux commercial relevé par les auteurs précédents est approuvé par Nkalika qui affirmait que : ‘Nos échanges économiques s'appuyaient sur une espèce de troc, les Camerounais proposaient les arachides et le maïs aux Centrafricains en échange ils obtenaient d'eux les poulets et les chèvres. Avec le temps, les Centrafricains ont commencé à échanger les dabas et les machettes contre ces mêmes arachides et le maïs’²¹⁷. Dans les villages camerounais proches de la frontière avec la République centrafricaine, comme Mboy, les commerçants centrafricains vendent leurs denrées alimentaires librement sans payer de droits de douane²¹⁸. Le tableau ci-après fait l'économie de la répartition de ces produits agricoles par marché.

Tableau 9: Répartition des produits agricoles échangés par marché frontalier

Marchés frontaliers	Frontières avec	Localisation géographique	Principaux produits agricoles
Libongo	RCA	Est	Banane-plantain, couscous de manioc, macabo, piment,

²¹⁷Entretien avec Edourd Nkalika-Paka, 81 ans, instituteur retraité, Mopouo, entretien du 07/09/2019.

²¹⁸R. De Koning, J. ChupeziTieguhong et al., ‘Commerce transfrontalier et conservation’, pp. 23-24.

			arachide, viande de brousse, poisson d'eau douce, produits non ligneux
Mboy	RCA	Est	Manioc, arachide, maïs, viande de brousse, petit bétail, boisson traditionnelle (<i>Kembé</i>)
Moloundou	Congo	Est	Plantain, macabo, manioc, viande de brousse, poisson d'eau douce, produits non ligneux, alcool local (<i>arki</i>)
Socambo	Congo	Est	Manioc, macabo, plantain, viande de brousse, produits non ligneux, poisson d'eau douce
Gari-Gombo	RCA	Est	Manioc, macabo, plantain,

Source : Tableau dressé par nous à partir des informations tirées des sources diverses

Les marchés de Libongo sur la rive droite de la Sangha côté camerounais, Kika, Socambo, Ntam côté camerounais, Atali côté congolais, Nyangoute côté centrafricain et Abang-Minko'o côté gabonais, sont les points frontaliers où les populations échangent plusieurs produits de diverses natures²¹⁹. De ces échanges découlent plusieurs avantages, dont l'intégration économique de la sous-région. Les populations qui font le commerce dans ces zones peuvent tirer profit du fait de la différence des prix. C'est pourquoi Bach et Vallée pensent que :

Contrairement aux échanges officiels, les échanges que l'on qualifiera de parallèles - bien que leur statut puisse varier selon les lieux et les acteurs - font montre d'une belle vitalité. Les grandes différences qui existent d'un pays à l'autre entre les prix officiels et les monnaies les stimulent. Extrêmement fluides, réversibles en fonction de l'évolution de la conjoncture économique des pays concernés, ces flux échappent largement aux tentatives de contrôle des Etats qui en sont tantôt les victimes, tantôt les bénéficiaires : s'ils sont parfois l'expression d'une revanche de la société civile sur l'État, ils peuvent souvent traduire des stratégies étatiques et des politiques de rente.

²¹⁹F.P. Mepongo Fouda, "L'intégration sous régionale en Afrique centrale sous le prisme des complexes d'aires protégées transfrontalières : cas du Cameroun, du Congo, de la RCA et du Gabon (1999-2013)", Thèse de Doctorat ph/D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2018, p. 92.

Rien ne paraît devoir ralentir ce processus de continuités régionales par-delà les politiques d'intégration affichées par des Etats dont le contrôle sur les flux et les espaces frontières est remis en question²²⁰.

L'interface Gabon-Congo, malgré son enclavement et sa faible démographie de part et d'autre de la frontière, n'échappe pas à l'émergence des points d'échanges, ainsi le petit marché de Mvady sert pour les échanges transfrontaliers. Selon Zelick :

A vrai dire la circulation des hommes et des biens n'est pas fluide à cause des difficultés des moyens de transport. La voie fluviale est très pénible, mais qu'à cela ne tienne, le poisson de Garabizam est souvent vendu à Mvady au Gabon. Comme il existe déjà une route qui part de Souanké au Congo pour Medhoum au Gabon je pense que les échanges commerciaux vont pouvoir se multiplier du côté du district de Mvandy. Le même problème se répercute à Mazingo et Mekambo²²¹.

Cette place commerciale existe bel et bien à Mvady, la preuve, le poisson pêché à Garabizam au Congo est vendu surplace²²². A partir de ces constats, il ressort que la frontière Gabon-Congo ne connaît pas un grand flux commercial comme celles du Cameroun-Congo et Cameroun-RCA, un enclavement lié à un grand marécage sur les bordures du Djouah est à l'origine. Il se dresse comme un obstacle, mais quelques échanges de denrées alimentaires sont faits autour du poisson, fruit de pêche dans les cours d'eaux qui arrosent la région (Djouah, Ayina). Ce trafic est la preuve d'un lien économique qui existe entre les Bakwelé du Congo et ceux du Gabon. Il est donc évident que les marchés de Moloundou, de Libongo, de Mboy II, de Gari-Gombo, de Socambo, de Ouessou, de Mvady sont des lieux d'interactions transfrontalières. Par les activités de commerce qui sont menées par les populations multinationales, ils sont différents des marchés ordinaires. Ils deviennent, à travers ce foisonnement de nationalités, des espaces transnationaux c'est-à-dire qui échappent au contrôle national. Ils sont « les périphéries nationales ». C'est pourquoi, évoquant l'intégration par les « réseaux transétatiques », D. Bach attribue ainsi comme caractéristique première aux flux transétatiques leur « statut non-officiel²²³. L'auteur qualifie ces échanges de « flux transétatiques » et pense qu'ils sont à l'origine de « l'intégration par les réseaux transétatiques ». Il devient clair que le rôle des marchés transfrontalier est indispensables dans le processus d'intégration « par le bas ». Et au vu du nombre de ces marchés en Afrique centrale, il est démontré qu'ils peuvent servir de passerelles d'intégration. Par ailleurs en

²²⁰ D. C. Bach et O. Vallée, 'L'intégration régionale : espaces politiques et marchés transfrontaliers', in CNRS-CEAN, 1992, p. 77.

²²¹ Entretien avec Timothée Zelick, 72 ans environ, Pasteur pentecôtiste à Makokou (Gabon), Mindourou, 27/11/2020.

²²² Idem.

²²³ C. Bach cité par K. Bennafla, 'La fin des territoires nationaux ? Etat et commerce frontalier en Afrique centrale' in *Politique africaine* n° 73 mars 1999, p. 29.

dehors de la dimension de plateforme d'échanges qu'ils revêtent, ils sont aussi des endroits de brassage et de rencontre des populations bakwelé et mpiemo.

b- Les espaces de rencontres et brassage des populations

Par expérience et sur la base des témoignages, les marchés frontaliers comme d'ailleurs des marchés ordinaires ne sauraient être des simples endroits de commerce. Ils sont les lieux d'intégration. Par la réception des populations diverses comme le cas présent, les marchés sont les réceptacles de brassage.

Les marchés parce qu'ils reçoivent des populations tous les jours, sont les milieux de rencontres pour certaines. A titre illustratif, le chef de Bolozo a rencontré sa femme au marché de Moloundou en 2005, au départ, il était son meilleur client d'arachide. Un jour en achetant sa marchandise, il l'a entendue parler Bakwelé et immédiatement il était motivé de lui faire la cour²²⁴. Cet exemple met en relief l'importance des marchés dans les croisements humains. Certains rapports de client à commerçant dans les marchés se sont souvent transformés en amitié, surtout quand il y a une certaine fidélité et de confiance du client vis-à-vis de son vendeur de produits. A titre illustratif, au Cameroun le client fidèle et son commerçant utilise un nom commun « *asso* » pour s'interpeller. Donc, ce que mentionne Biengoye est un cas d'école. Un autre aspect justifie l'une des motivations de leur union, il s'agit de leur appartenance à la communauté bakwelé de l'Afrique centrale. Par ailleurs, toutes les rencontres n'aboutissent pas automatiquement aux mariages. Certaines conduisent aux liens d'amitié entre les individus qui jusque-là ne se connaissaient pas. C'est le cas de l'exposée de Ndjeboulou sur les circonstances et le fruit de sa rencontre. En effet, il déclare qu' : "Au marché de Ouesso en 2013, lorsque j'ai été victime d'une arnaque c'est un monsieur que je ne connaissais pas qui m'a aidé à récupérer mon argent. Quand on a fait connaissance, nous nous sommes découverts tous Sangha-Sangha. Cette histoire m'a beaucoup touché et c'est comme ça qu'on est devenu amis"²²⁵. Ce croisement échappe au paradigme de client-commerçant, les circonstances que l'intéressé évoque ici sont malhonnêtes. Le témoin parle d'une tentative d'arnaque dont il s'en est sorti grâce à l'intervention d'un inconnu qui s'est avéré être Sangha-Sangha comme lui. De cette rencontre dans un contexte abusif naît une amitié. Ces deux témoignages démontrent à suffisance que les marchés sont les espaces de rencontres et quand il s'agit des marchés transfrontaliers, ses croisements deviennent transétatiques. Dans les conditions où les populations concernées sont issues des peuples traits d'union, le

²²⁴Entretien avec Emil Biengoye, 48 ans, chef du village Bolozo, Bolozo, 24/07/2019.

²²⁵ Entretien avec Gaston Ndjeboulou, 70 ans environ, militaire retraité, Moloundou, 20/07/2019.

caractère transnational s'amplifie et le marché frontalier, en dehors de remplir la fonction mercantile, se transforme en espace d'intégration et de brassage.

Une observation objective des comportements des sujets dans les marchés frontaliers peut aboutir à plusieurs découvertes, le brassage des populations en fait partie. Ce qui signifie que les marchés sont les endroits où fusionnent les couches de populations. Il ne connaît pas souvent la hiérarchie des classes sociales. Ainsi, le paysan côtoie le fonctionnaire, la commerçante se lie d'amitié avec la femme du ministre et la notion de nationalité se dissout. Cette mixture prend plusieurs dimensions, elle peut être spacieuse ou linguistique. Une fusion territoriale des populations intervient dans ce cas d'espèce quand les commerçants d'un marché décident d'occuper l'espace en mélangeant les nationalités. Par exemple, quand on arrive au marché de Socambo, on constate que les Bakwelé du Cameroun et ceux du Congo occupent un même carré. En voulant savoir la raison de leur regroupement, l'un d'entre eux nous a répondu qu'ils le font parce qu'ils partagent une même langue²²⁶. Pour un petit rappel, Socambo est un marché camerounais et le fait que les citoyens camerounais exerçant dans cet espace s'établissent ensemble avec des Congolais crée un brassage. Pour la simple raison que cette façon de faire noie les distinctions nationales. Et comme dans les marchés, les commerçants ne discutent pas sur des sujets internationaux, mais plutôt sur les questions liées à leur métier, une certaine homogénéité naît. Ainsi, il devient difficile pour un client X de distinguer les nationalités des vendeurs qui occupent le même endroit. En plus de cette dimension, il y a celle qui se construit à partir de la langue. Le cas patent vient du marché de Mboy II. Au marché de Mboy II, la langue la plus utilisée entre les commerçants et les clients est le mpiemo, car ils savent que c'est entre eux. Quand quelqu'un parle le français, on sait immédiatement que cette personne n'est pas Mpiemo²²⁷. Il apparaît à ce niveau un autre aspect de brassage, celui qui s'appuie sur la langue mpiemo. Celui-ci est encore plus inextricable lorsqu'on a affaire à des populations appartenant au même groupe ethnique²²⁸. Cet élément linguistique confond les Mpiemo du Cameroun à ceux de la RCA aux yeux d'un étranger. Par conséquent, il y a une intégration des Mpiemo de la République Centrafricaine par leurs frères du Cameroun. Surtout on sait que la langue est l'un des principaux éléments intégrateurs des individus.

Toutes ces autres fonctions des marchés frontaliers existent dans toutes les interfaces, c'est pourquoi ils jouent le rôle d'espaces d'intégration. Au final, les marchés ne devraient

²²⁶ Entretien avec Kameni Siméon, 40 ans environ, ancien commerçant au marché de Socambo, Bertoua, 20/05/2021.

²²⁷ Entretien Boniface Mbelo, 64 ans, planteur, Mboy II, 12/09/2019

²²⁸ D. Mokam, "Les peuples traits d'union", p. 141.

plus être considérés à leur juste valeur, car dans le cadre de cette analyse, il a été décelé qu'ils cachent d'autres aspects dont celui de milieux de rencontres et de brassage. Il est donc évident que grâce ces différentes fonctions, les marchés de Ouesso, Moloundou, Socambo, Libongo, Mboy II, Mvady jouent véritablement leur mission de passerelles d'intégration. Ils représentent pour leurs acteurs, en l'occurrence les Bakwelé et les Mpiemo, les nouveaux espaces d'appartenance, dépassant le cadre national. D'ailleurs sur la question, Bennafla apporte plus de réponses en étudiant les espaces d'échanges et les territoires d'État en Afrique de l'Ouest :

Elle note l'appartenance des Africains à des espaces multiples (culturel, politique, religieux, marchand, national) et l'usage circonstanciel, donc distancié, entretenu avec le territoire national. Les acteurs sociaux et économiques ont le sentiment d'être membres d'une nation, mais ils s'inscrivent en même temps, à travers leurs groupes de parenté, leurs confréries religieuses, leurs communautés marchandes, leurs appartenances ethniques ou régionales, dans des espaces qui dépassent le cadre des États. Selon leurs besoins et selon la conjoncture, ils mobilisent l'un ou l'autre de ces modes d'appartenance (...).²²⁹.

L'espace marchand et l'espace culturel auxquels fait allusion Bennafla apparaissent clairement dans ce qui a fait la quintessence de cette articulation. Les marchés mentionnés sont à la fois des espaces culturels et les espaces marchands bakwelé et mpiemo. Il est donc évident qu'outre la transnationalité de ces communautés, le caractère transfrontalier de ces régions est assuré par les flux commerciaux transfrontaliers. Ces territoires subissent une intense circulation des personnes comme la suite l'indique.

B- Les régions frontalières : véritables espaces de circulation des populations transfrontalières

Cette articulation offre au lecteur l'occasion d'évaluer les autres aspects des régions frontalières. Après avoir développé les dimensions économiques qu'elles constituent, il faut interroger l'aspect social. Cette analyse se penche sur la circulation des personnes dans ces zones et les motivations de celle-ci. Pour éviter de s'égarer, deux grilles d'analyse sont choisies, il s'agit des accords officiels et officieux qui existent sur la libre circulation et la réalité sur les espaces frontaliers Cameroun-Congo, Cameroun-RCA, Congo-Gabon.

1- L'armada officielle et officieuse de la libre circulation en Afrique centrale

Les organisations sous-régionales se sont bel et bien penchées sur la question de la libre circulation des personnes en Afrique centrale, au-delà des difficultés à leur effectivité,

²²⁹ K. Bennafla, "La fin des territoires nationaux ?", P. 36.

certaines décisions des autorités locales permettent aux populations bakwelé et mpiemo de circuler librement dans les espaces transfrontaliers.

a- Les accords de la CEEAC et de la CEMAC sur la libre circulation des personnes

Il existe quelques traités sur la libre circulation des personnes dont font partie les Bakwelé et les Mpiemo en Afrique centrale. Ces accords sont bien présents dans les chartes de la CEEAC et de la CEMAC.

Les Etats de l'Afrique centrale ont signé plusieurs conventions dont les références figurent dans les traités constitutifs de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale et de la Communauté Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique centrale. Il s'agit des articles 40 de la CEEAC et 27 de la CEMAC. L'article 40 du traité constitutif de la CEEAC indique que : « Les citoyens des Etats de la CEEAC sont considérés comme des ressortissants de la communauté »²³⁰. Cette disposition n'est pas appliquée semble-t-il parce qu'elle n'a jamais été ratifiée par les Etats membres de la CEEAC. Ajouté à cela, l'état de somnolence politique où se trouve cette organisation sous-régionale ne facilite rien. En attendant les pays membres continuent à exiger les visas. Cette situation n'est pas sans effets, elle limite la circulation des personnes et entrave par ricochet le processus d'intégration sous-régionale. La CEMAC, organisation sous-régionale parallèle en Afrique centrale a quant à elle prévu dans sa convention du 5 juillet 1996 un dispositif juridique réservé à cette question. L'article 27 de celui-ci stipule que : « L'union douanière constitue un seul territoire douanier à l'intérieur duquel la circulation des personnes, marchandises, biens, services et capitaux est libre »²³¹. Il est complété par la signature de l'acte additionnel n°1/13-CEMAC-O70 par les chefs d'Etats de la CEMAC, portant suppression des visas pour tous les ressortissants de la communauté²³². A l'instar de le CEEAC, la CEMAC souffrent aussi des mêmes tares. Les Etats membres ne s'accordent pas sur les modalités d'application de cette disposition. Certains Etats comme le Gabon et la Guinée-Equatoriale sont réfractaires à l'effectivité de cet aspect de la communauté. Certaines raisons sont avancées, Loungou affirme par exemple que :

Le retard pris en Afrique centrale dans le processus de defonctionnalisation des frontières trouve, en effet, une partie de son explication dans la crainte des Etats de la région, surtout le Gabon de

²³⁰ Traité du 18 avril 1983 portant création de la CEEAC.

²³¹ Convention de la CEMAC du 5 juillet 1996

²³² A-H. Onana Mfège., *Le Cameroun et ses frontières*, p. 23.

voir leur équilibre ethno-démographique endogène rompre du fait de l'arrivée massive de communautés étrangères apparentées du point de vue ethnique à leurs populations respectives²³³.

Ce constat de cet auteur est sérieux dans la mesure où le Gabon a l'une des politiques des migrations les plus rudes de l'Afrique centrale. Toutefois, cet enjeu démographico-politique n'est pas le seul, une autre raison, économique explique cette réticence gabonaise à ouvrir les frontières. Il s'agit des ressources pétrolières que ce pays ne voudrait pas partager avec les Etats voisins qu'il juge démunis. Et cet Etat pétrolier n'est pas le seul à y penser, puisque la Guinée Equatoriale mène aussi cette politique. Ainsi, Loungou parle du « mythe de la spoliation économique ». Il l'explique par le refus du Gabon et la Guinée Equatoriale de partager les bénéfices de leurs ressources avec les voisins qu'ils jugent à tort ou à raison de profiteurs²³⁴. Cependant, ni la nonchalance des institutions sous-régionales, ni les « réflexes d'auto préservation au moyen d'une législation restrictive »²³⁵ de certains Etats sur la question des migrations internes n'ont eu aucun effet sur la volonté des populations bakwelé et mpiemo d'escalader ces limites internationales. Pour encadrer cette circulation des peuples traits d'union les autorités sur le terrain se sont entendues et là où il n'y a pas eu accord, le régime de voisinage s'est toujours appliqué.

b- L'Entente tacite et le régime de voisinage sur le déplacement transnational des Bakwelé et les Mpiemo

Pour analyser les déplacements des Bakwelé et des Mpiemo au-delà de leurs frontières nationales, il faut se référer à l'entente informelle et au régime de voisinage ou « la diplomatie des villes frontières ».

Sur la base des informations recueillies sur le terrain, il ressort que certaines régions frontalières en Afrique centrale, à l'instar de l'interface Cameroun-Congo sont soumises à une entente informelle des autorités administratives sur la libre circulation des populations traits d'union et frontalières. Concernant les Bakwelé sur la dyade Cameroun-Congo, un accord informel existe. Bimbalang en 2019 à Moloundou, déclarait qu'une entente aurait été faite entre le Sous-préfet de Moloundou et celui de Ngbala sur la libre circulation des populations dans ces deux unités administratives. Celle-ci concerne seulement les populations nées à

²³³ S. Loungou, 'L'interface Gabon-Congo', p. 79.

²³⁴ S. Loungou, 'La libre circulation des personnes au sein de l'espace de la CEMAC : entre mythe et réalité', in Belgo. En ligne à www.belgo.revues.org (page consultée le 26 juin 2021).

²³⁵ C-Y. Messe Mbega, 'Les régions transfrontalières : un exemple d'intégration sociospatiale de la population en Afrique centrale?', In *Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol. 17, n°1/2015 dans <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1724> (page consultée le 10/07/2021).

Moloundou et à Ngbala²³⁶. Cette information paraissait un peu légère, c'est pourquoi il fallait la recouper auprès des autorités administratives concernées.

Pour le cas des Bakwelé qui sont à cheval entre l'arrondissement de Moloundou au Cameroun et la région de la Sangha au Congo, le Sous-préfet de Moloundou déclarait que l'un de ses prédécesseurs avait eu un accord officieux avec son homologue de Ngbala au Congo sur la libre circulation des Bakwelé à la seule condition de la présentation de la carte d'identité nationale des populations originaires de ces arrondissements²³⁷. Arrivé à Ngbala, Diantouadi sur place réagissait à cette information en disant que celui qui avait initié cette entente était Bih, pour la simple raison qu'il était Bakwelé et avait des parents des deux côtés de la frontière. Donc pour lui, il évitait aux Bakwelé d'établir les laissez-passer pour entrer dans les deux pays²³⁸. Les précisions concernant cette entente sont données par Okoko qui affirme qu'il y a eu un accord informel en 2014 entre la Sous-préfecture de Ngbala et celle de Moloundou sur la libre circulation des populations riveraines sur un rayon de 40 kilomètres²³⁹. L'ancien Sous-préfet de Ngbala, Bih l'avait fait pour favoriser la circulation des Bakwelé dont les parents se trouvent dans les deux côtés de la frontière²⁴⁰. Ces différentes affirmations approuvent l'existence de cette entente et révèlent aussi la prise en compte par les autorités des zones frontalières de la situation des peuples traits d'union. S'agissant de l'application de cet accord, Tong déclare que : ‘ ‘ quand j'arrive au poste frontière, je présente simplement ma carte nationale d'identité et on me laisse passer’ ’²⁴¹. Cette révélation de Tong est une preuve de l'effectivité de cette entente, mais alors, elle est soumise à certaines réserves qu'il faut soulever. Cette libre circulation ne dépasse pas les localités de Moloundou et de Ngbala. Ce droit semble appliqué dans tous les espaces frontaliers. A titre d'exemple, Messe dans son étude sur les interactions dans la zone des trois frontières Cameroun-Guinée Equatoriale-Gabon signale que : ‘ ‘ le droit de passer soumis à la présentation de la carte nationale d'identité est uniquement réservé aux frontaliers’ ’²⁴². C'est pourquoi Bimbalang

²³⁶ Entretien avec Francis Bimbalang, 51 ans, inspecteur de police deuxième grade au poste frontière de Moloundou, 20/08/2019.

²³⁷ Entretien avec Jean-Baptiste Ntse Andjolo, 56 ans environ, Sous-préfet de Moloundou, Moloundou, 24/07/2019.

²³⁸ Entretien avec Corentin Diantouadi, 57 ans environ, Sous-préfet de Ngbala, Ngbala, 28/08/2019.

²³⁹ Entretien avec Bruno Okoko, 50 ans, brigadier-chef au poste frontière de Bolozo, Bolozo, 25/08/2019.

²⁴⁰ Idem.

²⁴¹ Entretien avec Ernest Tong Mewounga, 35 ans, planteur, Bourdel, 28/08/2019.

²⁴² C-Y. Messe Mbega, ‘ ‘Les régions transfrontalières ‘ ‘, p. 16.

précise que : “ Quand un Congolais arrive ici et veut aller au-delà de Moloundou, on lui établit un laissez-passer qui coûte 10 000 FCFA ”²⁴³.

Dans ce cas précis, il s’agit des Bakwelé, peuple qui se trouve écartelé entre les Etats du Congo, du Cameroun et du Gabon. Cette décision des autorités administratives est la reconnaissance d’une injustice coloniale, amandée par l’OUA qui a été faite à cette communauté en disséquant leur territoire originel. La situation des Bakwelé n’est pas un cas unique, c’est pourquoi les gouvernements de l’Afrique centrale devaient se pencher sur cette spécificité pour redynamiser le processus d’intégration. Si certains administrateurs des régions frontalières n’ont pas eu l’inspiration de ceux de Moloundou, de Ngbala, de Bitam, de Kye-Ossi et de Mengomo, néanmoins ils respectent le principe du régime de voisinage. C’est ce qui est observé dans les zones frontalières Cameroun-RCA, Gabon-Congo.

C’est ce que pense Yakemtchouk quand il observe que :

La population frontalière est, en principe dans une situation de particularité grâce au régime de voisinage. Celui-ci induit la définition de conditions administratives et réglementaires libérales en vue de favoriser les déplacements quotidiens des dites populations de part et d’autre de la frontière afin d’exercer leurs activités traditionnelles : agriculture, chasse, petits commerce, visites familiales²⁴⁴.

Ce principe est en vigueur à Mboy II, à Gribi, à Gari-Gombo, à Libongo, à Mazingo Congo et Mazingo Gabon, à Mvady et à Medhoum. Il permet une libre circulation qui ne part pas au-delà de la localité frontalière. Au Cameroun, la loi du 19 décembre 1990 régit les conditions d’entrée, de séjour et de sortie du territoire. Il stipule à son article 11 que les mouvements traditionnels des frontières font l’objet des textes particuliers²⁴⁵. C’est cette règle qui est à l’origine de la circulation des commerçants, des visites familiales, des évacuations sanitaires, de l’assistance familiale lors des événements malheureux et heureux des populations traits d’union. Dans le département de la Boumba et Ngoko, frontalier au Congo et à la RCA, les autorités administratives sont les premières à entretenir ces relations de bon voisinage. En effet, à chaque fête nationale de l’un des trois Etats, l’administrateur départemental de l’Etat en question, invite ses collègues des autres pays. D’ailleurs, s’agissant de cette attitude administrative Mepongo ajoute qu’à l’occasion de la célébration de chaque fête nationale de chacun des trois pays de la zone TNS, et en dehors des travaux du CTS qui

²⁴³ Entretien avec Francis Bimbalang, 51 ans, inspecteur de police deuxième grade au poste frontière de Moloundou, 20/08/2019.

²⁴⁴ R. Yakemtchouk, *l’Afrique en droit international*, Tome LXIII, Paris, Librairie générale de droit de jurisprudence, P. 76.

²⁴⁵ L. Donfack Sonkeng, ‘La liberté d’aller et venir », In L. Sindjoun, *Etat, individu et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2011, p. 88.

s'effectuent au lendemain de cette fête, il y avait une délégation des pays voisins qui venaient prendre part à la célébration à travers les activités sportives et le défilé. Au cours de la cérémonie, les participants défilaient avec les pancartes de sensibilisation de lutte anti-braconnage et l'intégration dans la zone TNS²⁴⁶. Tout ceci est la preuve d'une volonté des autorités des services déconcentrés de l'enjeu que constitue les zones frontalières. En somme, les Bakwelé et les Mpiemo bénéficient d'un encadrement plus officieux qui leur permet de circuler librement sur un périmètre ne dépassant pas la localité frontalière. Cette disposition confirme donc la thèse qui soutient que les régions frontalières, par la dynamique des interactions transétatiques, sont des espaces internationaux. Ils concourent dans ce sens au processus d'intégration en optant la démarche informelle ou l'intégration des peuples.

2- L'effectivité de la libre circulation des Bakwelé et les Mpiemo dans les interfaces de l'Afrique centrale

Pour arriver à démontrer l'effectivité de la libre circulation des peuples transfrontaliers dans les espaces frontaliers, il faut s'appuyer sur les nombreux déplacements transétatiques de ces populations, par ailleurs frontières. Messe Mbega les met dans le cadre de la coopération décentralisée qui regroupe un ensemble de modalités et d'implication d'actions politiques, socioéconomiques et sportives²⁴⁷. Ils se manifestent dans cette argumentation par les flux des travailleurs et des commerçants, des visites familiales et des évacuations sanitaires.

a- Le déplacement des travailleurs et des commerçants

La libre circulation est réelle dans les zones frontalières de l'Afrique centrale, elle est perceptible à travers les implications économiques de la coopération décentralisée dont la transit des travailleurs et des commerçants.

Le flux des travailleurs entre les Etats de l'Afrique centrale est vieux, puisqu'il date de la colonisation. Il reste jusqu'à ces jours une réalité. Il est important dans la couche des peuples traits d'union, dans la mesure où ils s'intègrent plus rapidement dans les Etats voisins au vu de leur caractère transnational. On les rencontre dans l'administration publique et le privé. C'est dans le privé où leur nombre est important, ainsi, on les rencontre dans l'exploitation des ressources naturelles (Gabon, Congo, RCA), dans l'informel au Cameroun et dans l'administration publique en RCA et au Congo.

²⁴⁶ F.P. Mepongo Fouda, 'L'intégration sous régionale en Afrique', p. 142.

²⁴⁷ C-Y. Messe Mbega, 'Les régions transfrontalières', p. 17.

Dans l'exploitation des ressources naturelles, l'implication des populations transfrontalières intervient dans les sociétés forestières. C'est le cas d'une forte présence des Bakwelé du Cameroun dans la CIB (Congolaise Industrielle de Bois) au Nord Congo et de certains individus Sangha-Sangha de la RCA à la SEFAC de Libongo à l'Est Cameroun. Quant aux chantiers miniers, on signale la main-d'œuvre des Bakwelé du Congo et des Mpiemo du Cameroun dans les exploitations au Gabon et en RCA. A titre illustratif, Ondo Ze, dans sa répartition des nationalités de la population de Minkébé au Gabon dans les chantiers d'or en 2011 réservait un pourcentage de 4% aux Congolais²⁴⁸. Et vu la proximité du pays bakwelé congolais avec cette zone, il serait évident que ces travailleurs congolais soient en majorité des Bakwelé. Un deuxième exemple vient des chantiers d'or en République Centrafricaine. Quand les activités d'exploitation diamantifère battaient leur plein en RCA, beaucoup de Mpiemo camerounais se rendaient là-bas pour travailler dans les chantiers de Natali, Mobidjombi²⁴⁹. Dans ce sens que l'exploitation des minerais est une ancienne activité en RCA. Une économie du diamant dans les zones de Ndélengué, Bouanda et Salo est signalée aux environs de 1930²⁵⁰. Ces éléments économiques sont la preuve que les zones frontalières échangent souvent les travailleurs privés, dont la majorité se recrute dans les populations traits d'union qui par leur caractère frontière, sont proches de ces zones d'exploitation.

L'administration publique n'est pas restée en marge de ce recrutement des ressortissants étrangers pour pallier le déficit de fonctionnaires. Le décalage démographique et intellectuel qui existe entre le Cameroun et ses voisins a souvent abouti à la fuite des cerveaux vers les pays voisins comme le Congo, la République Centrafricaine et le Gabon. Concernant les travailleurs publics mpiemo camerounais en Centrafrique,

Plusieurs Mpiemo sont partis du Cameroun travailler comme cadres en République Centrafricaine. Il s'agit de Mekoukou Emmanuel ingénieur du cadastre, Mpombo Denis assistant de santé, Logi Gabriel Mécanicien formateur, Kambo Laurant Sous-préfet, Montsoki Faustin docteur, Mogba mécanicien en chef, Assoreke Barthelemy Chef de garage, Beyene Emmanuel Technicien des scies. Tous seraient partis vers les années 1960, car ils craignaient de devenir chômeurs au Cameroun²⁵¹.

Cette liste non exhaustive des Mpiemo camerounais travaillant dans la fonction publique centrafricaine met en exergue la coopération décentralisée et la capacité

²⁴⁸S. Ondo Ze, "La contrebande d'ivoire au Nord-Est", p. 35.

²⁴⁹ Entretien avec Mathieu Boguiassue, 71 ans, planteur et ancien braconnier centrafricain, Yokadouma, 07/09/2019.

²⁵⁰ Z. Mogba, M. Freudenberg, "Les migrations humaines dans les aires protégées de l'Afrique Centrale : cas de la réserve spéciale de la Dzanga-Sangha", WWF, 1988, p. 12.

²⁵¹ Entretien avec Boniface Mbelo, 64 ans, planteur, Mboy, 12/09/2021.

d'intégration de cette communauté en RCA par rapport aux autres communautés de la Boumba et Ngoko qui ne partagent aucun lien avec les Centrafricains. C'est dire que les peuples traits d'union comme c'est le cas des Mpiemo et les Bakwelé, bénéficient d'un grand avantage dans le phénomène migratoire interafricain dans la sous-région. Avantage revendiquée par Namedoum quand il mentionne que son grand-frère travaille dans l'administration publique au Congo depuis 1998 et qu'il vient rarement à Moloundou²⁵². Il est évident, à la suite de ces informations, que les populations bakwelé et mpiemo en Afrique centrale sont les réservoirs de travailleurs pour les pays voisins. Dès lors, il devient indéniable de soutenir leur caractère transétatique et celui de leurs régions distinctes. Même comme ces travailleurs ne sont pas les seuls à assurer ce lien transnational, parce qu'à côté il y a les commerçants.

Ces derniers représentent la franche la plus importante des populations frontalières qui se déplacent d'un pays à un autre sans se soumettre aux conditions légales des politiques de migration. On les recrute dans tous les secteurs d'activités commerciales et ils sont ceux qui circulent au quotidien entre leur pays d'origine et le pays voisin. Ces petits commerçants dans leur majorité sont constitués des peuples bakwelé et Mpiemo. Ils sont présents dans plusieurs marchés frontaliers comme il a été mentionné précédemment et jouissent du principe de bon voisinage. D'ailleurs le brigadier Okoko parlait d'eux en ces termes : "Les populations de Moloundou sont connues, ainsi on les laisse circuler librement. Parmi elles, il y a les commerçantes (vendeuses d'alcool locale, de pain) et les visiteurs (famille, et visite amoureuse)²⁵³. L'auteur justifie la liberté de circuler de ces commerçants par le fait qu'ils sont connus des gardes-frontières. Et ajoute que cette liberté de circuler est aussi élargie aux visites familiales.

b- Les visites familiales et les évacuations sanitaires

Les zones frontalières à travers la coopération décentralisée sont toujours sollicitées dans le cadre des visites familiales, des évacuations sanitaires et les rencontres sportives inter villages.

Etant parentes des deux côtés de la frontière, les populations transfrontalières en général et en particulier les Bakwelé et les Mpiemo sont soumises à l'assistance physique ou matérielle envers leurs familles, leurs lignées et leurs clans se trouvant dans le pays voisin et même pour des raisons matrimoniales. Ainsi, deux types de visites familiales s'imposent, les

²⁵²Entretien avec Alain Namedoum, 51 ans, Technicien animalier SAFARI, Moloundou, 25/06/2019.

²⁵³Entretien avec Bruno Okoko, 50 ans, brigadier-chef au poste frontière de Bolozo, Bolozo, 25/08/2019.

simples et celles liées aux événements heureux et malheureux. Pour ce qui concerne les simples visites, Mimbol déclare que compte tenu des mariages contractés entre les Bakwelé de Mazingo Gabon et ceux de Mazingo Congo, les deux localités reçoivent régulièrement les visites des parents. Ces derniers circulent librement. Les huit kilomètres sur le cours d'eau Djouah qui les séparent, semblent moins longs²⁵⁴. Pour les zones frontières Congo-Cameroun, les visites familiales font aussi partie des rapports entre les Bakwelé de ces deux Etats, d'ailleurs certains Camerounais ont des mères Bakwelé du côté congolais²⁵⁵. Kouidangno souligne que quand les Bakwelé du Congo arrivent à Moloundou, ils passent d'abord par le quartier Nola où ils visitent leurs parents avant de se tourner vers le centre-ville²⁵⁶. Du côté de la frontière Cameroun-Centrafrrique, ces visites sont récurrentes parce que le caractère terrestre de la frontière facilite la circulation jour et nuit des populations entre la frontière. Raison pour laquelle Mowie comptabilise les visites quotidiennes des frères mpiemo de la RCA²⁵⁷. Les simples visites sont les plus régulières car, elles se font tous les jours. On se rend chez les parents pour avoir leurs nouvelles, pour les informer sur une question. Les autorités des régions frontalières ont pris conscience de cette spécificité de leurs populations. C'est pourquoi elles leur facilitent la circulation. A ce propos le Sous-préfet de Moloundou disait que cette libre circulation est relativement effective car, ce sont presque les mêmes familles qui vivent de part et d'autre de la frontière. Nous sensibilisons les populations sur l'héritage colonial qui constitue les frontières qu'elles ne prennent pas trop en compte²⁵⁸. De cet extrait, il ressort que l'autorité administrative modère l'effectivité de la libre circulation. Pour comprendre ce positionnement, il faut d'abord apprécier le statut dont bénéficient les Bakwelé, qui leur permet de circuler librement entre Moloundou et Ngbala et d'autre part l'obtention du laissez-passer qui conditionne la traversée des limites de cette localité. Dès lors il apparaît que cette libre circulation est limitée, d'où la nuance de l'autorité. D'un autre côté, il soulève la question de l'ignorance des frontières par les populations, la preuve que ces dernières les franchissent en toute liberté. En somme, les visites ordinaires des populations traits d'union dans les pays voisins sont régulières, discrètes et elles ne sont pas soumises au régime d'obtention de visas ou de laissez-passer.

²⁵⁴ Entretien avec Ruphin Mimbol, 60 ans environ, conseiller à la recherche scientifique à RCK ONG internationale à Libreville, Makokou, 24/01/2021.

²⁵⁵ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

²⁵⁶ Entretien avec Chancelier Kouidangno, 44 ans, conseiller municipal, Moloundou, 25/07/2019.

²⁵⁷ Entretien avec Severin Mowie, 50 ans, agent municipal à la commune de Yokadouma, Yokadouma, 09/09/2019.

²⁵⁸ Entretien avec Jean-Baptiste Ntse Andjolo, 55 ans, Sous-préfet de Moloundou, Moloundou, 24/07/2019.

Quant aux visites liées aux événements malheureux ou heureux, elles sont moins abondantes et visibles des autorités frontalières. Elles répondent aux besoins d'assistance lors des deuils d'un parent transfrontalier. A Medhoum, quand il y a les obsèques, plusieurs délégations de parents quittent souvent le territoire gabonais pour assister les parents éplorés²⁵⁹. A la question de savoir l'attitude de la police des frontières congolaise face à ce phénomène, elle répondait que les éléments qui constituent la garde-frontière vivant au village sont toujours au courant des cas de deuils dans la localité. Ainsi, la survenue des populations gabonaises n'est pas souvent une surprise pour eux. C'est ce qui explique leur attitude non restrictive²⁶⁰. D'après Beguel, les visites lors des événements malheureux sur l'interface Congo-Gabon sont soumises au régime de bon voisinage. C'est pourquoi les autorités frontières les tolèrent. Une autre remarque est que ces visites sont constituées de délégations. Ce qui n'échappent pas à la vigilance des autorités et démontre aussi le caractère social de ces visites. Cette valeur quantitative des visites liées aux événements malheureux se retrouve aussi lors des rencontres quand il s'agit des occasions de réjouissance.

Les visites liées aux fêtes et autres moments de réjouissances deviennent de plus en plus rares aujourd'hui. C'est dans la zone frontalière Cameroun-Congo où elles se vivent encore. Parce que c'est dans cette région que les Bakwelé conservent encore la pratique du *Béka*. Cet événement culturel réunit souvent les Bakwelé des deux côtés de la frontière. Lors de l'organisation du Béka dans le district de Ngbala au Congo en août 2019, le Sous-préfet de Ngbala signalait la présence d'un contingent important des Bakwelé du Cameroun qui venait participer à cette célébration culturelle²⁶¹. Cette fréquentation des parents transétatiques lors des occasions heureuses tendent à disparaître aujourd'hui. En revanche il est possible qu'avec la naissance d'une ONG internationale des Bakwelé et les Ko'ozimé, et l'organisation des festivals que ces rencontres connaissent plutôt un rebondissement. Finalement, durant les cérémonies de jouissance ou de malheur, ces communautés transétatiques n'hésitent pas à se soutenir mutuellement²⁶², cet à travers l'assistance physique ou matérielle. Ces événements attirent les populations de part et d'autre de la frontière et maintiennent le caractère transfrontalier des régions frontalières. Par ailleurs ces régions font aussi objet des évacuations sanitaires.

²⁵⁹ Entretien avec Berthe Doukoro, 75 ans, Matriarche et Délégué du RCK ONG Int résidence Congo, Mindourou, 26/11/2019.

²⁶⁰ Idem.

²⁶¹ Entretien avec Corentin Diantouadi, 57 ans environ, Sous-préfet de Ngbala, Ngbala, 28/08/ 2019.

²⁶² C-Y. Messe Mbega, "Les régions transfrontalières".

La disparité qui existe au niveau de développement des régions frontalières en Afrique centrale fait en sorte qu'on se retrouve avec deux types de localités, celles urbanisées et d'autres moins urbanisées et même rurales. Cette différence affecte aussi le domaine de la santé. Ainsi, en dehors de Gari-Gombo, Ouesso et Moloundou, toutes les autres localités frontalières dans l'espace bakwelé et mpiemo seraient arriérées sur le plan de la santé ; ce qui favorise le développement d'une coopération sanitaire décentralisées entre elles. Les régions bénéficiant d'équipements sanitaires un peu plus modernes que ce qu'on trouve ailleurs reçoivent régulièrement les malades venant des localités avoisinantes, parmi lesquelles celles des pays voisins. Les cas patents viennent des régions bakwelé du Congo. A ce propos, les cas de malades graves dans les localités de Talatala, Bolozo, Ngbala au Congo sont transférés ici à Moloundou car, elles sont trop éloignées des villes comme Sembé et Ouesso où existent des bonnes structures hospitalières²⁶³. Il ajoute en disant qu'il y a cinq jours qu'il a fait passer un couple congolais dont la femme avait été évacuée pour une intervention chirurgicale à Moloundou²⁶⁴. Cette affirmation de l'inspecteur de police met en évidence l'importance de Moloundou dans la région de la Ngoko sur le plan de la santé. Les Bakwelé transfrontaliers de cette zone dépendent totalement de l'hôpital de district de Moloundou. Rendu dans cette structure hospitalière, une infirmière relevait qu'en dehors des cas particuliers, l'hôpital de Moloundou reçoit les évacuations sanitaires concernant les cas d'accidents et de maladies graves des entreprises d'exploitation de bois Congolaise (CIB, SOCALIB)²⁶⁵. Le Secrétaire d'état civil à la mairie de Moloundou se confiait à nous à propos de cette coopération en disant que les sociétés citées envoyaient toujours les corps de leurs ouvriers décédés pour conservation à la morgue de l'hôpital de Moloundou. En contrepartie, elles ravitaillent en carburant le générateur électrique de l'établissement de santé pendant toute la durée de la conservation²⁶⁶. Toutes ces informations mettent Moloundou au centre des interventions sanitaires de la région et marquent l'existence réelle d'une coopération sanitaire décentralisée dans cette interface Cameroun-Congo. Interrogé sur la question, un Bakwelé du Congo répondait que dans les cas d'opérations chirurgicales, ils sont obligés de se rendre à Moloundou²⁶⁷. Par ailleurs Moloundou n'est pas la seule localité à servir de centre de santé. Mboy II, Gari-Gombo, Ngamboula (RCA), Ouesso jouissent aussi de cette notoriété. En

²⁶³ Entretien avec Francis Bimbalang, 51 ans, inspecteur de police deuxième grade au poste frontière de Moloundou, Moloundou, 20/08/2019.

²⁶⁴ Idem.

²⁶⁵ Entretien avec Delphine Nouka, 40 ans, infirmière à l'hôpital de Moloundou, Moloundou, 15/08/2019.

²⁶⁶ Entretien avec Lucien Laroza Mikouakou, 51 ans, secrétaire d'état civil à la mairie de Moloundou, Moloundou, 20/08/2019.

²⁶⁷ Entretien avec Ernest Tong Mewounga, 35 ans, planteur, Boudel, 28/08/2019.

conclusion, le rôle des établissements hospitaliers vient renforcer le caractère transnational des zones frontalières. Les malades et les accidentés que leurs structures reçoivent sont les personnes de diverses nationalités et en majorité les populations traits d'union. A côté de cette collaboration interrégionale, il faut ajouter les rencontres sportives.

Jadis, l'une des pratiques transfrontalières les plus visibles et rassembleuses dans les espaces frontaliers, à savoir les rencontres sportives, commencent à se faire de plus en plus rares aujourd'hui. Ces rencontres, bien que mentionnées par certains témoins dans les localités de Bamba et Mazingo Gabon, jouaient au départ ce rôle intégrateur. Mais quand la forte passion sportive a pris le pas sur le jeu, très vite ces événements de partage sont devenus les occasions de conflits. Les compétitions ont été abandonnées dans la zone frontalière Gabon-Congo²⁶⁸. Messani reconnaît aussi cet aspect négatif des rencontres sportives dans la zone de Bamba. Il déclare que : "A chaque fois qu'on partait infliger une défaite pendant les matchs de football à nos frères mpiemo de Bamba en Centrafrique, la rencontre se transformait en bagarre"²⁶⁹. La fin de l'organisation des compétitions sportives par ces écarts de comportement ou le manque d'esprit de fair-play. En revanche, il n'est pas question de montrer sur toute la ligne que ces rencontres n'ont que les effets négatifs.

Rendu à la fin de ce chapitre, il en ressort que l'effectivité de la libre circulation des Bakwelé et les Mpiemo dans les zones frontalières est réelle à partir des déplacements des travailleurs, des commerçants, des visites familiales, des évacuations sanitaires et les rencontres sportives. Ces déplacements bénéficient du principe de bon voisinage. Cette réelle circulation conjuguée aux dispositions contractuelles officielles et informelles transforme les régions frontalières en des vrais espaces transnationaux. Ainsi, pour résumer le rôle des régions frontalières, il faut convenir avec Messe que trois éléments permettent de soutenir la thèse des zones frontalières en des espaces transétatiques : les liens socioculturels qui unissent les peuples traits d'union, les échanges commerciaux transfrontaliers, les marchés frontaliers et la coopération décentralisée²⁷⁰. Au demeurant, il est indéniable que les pistes transfrontalières, les surfaces agricoles et cynégétiques, les cours d'eaux de la région, les ports fluviaux et les marchés sont les passerelles d'intégration en Afrique centrale. Ces ponts dont certains sont naturels et d'autres construits par la main de l'homme, servent de lien aux peuples traits d'union que sont les Bakwelé et les Mpiemo en Afrique centrale. Ces

²⁶⁸Entretien avec Jérémy Pazock Mayele, 45 ans environ, Enseignant de géographie et Député à l'Assemblée nationale du Gabon, Makokou, 24/01/2021.

²⁶⁹ Entretien avec Timothée Messani, 62 ans, planteur à Mopouo, Yokadouma, 10/09/2019.

²⁷⁰ C-Y. Messe Mbega, "Les régions transfrontalières", p. 17.

passerelles sont déjà une expérience d'intégration de la sous-région de l'Afrique centrale que les Etats congolais, camerounais, centrafricain et gabonais peuvent s'en servir. Tant que le rôle de chaque pays dans le monde est de promouvoir le bien-être de ses populations, pourquoi ne pas profiter des acquis que ces peuples offrent pour accélérer le processus d'intégration.

CHAPITRES VI
LES ACQUIS DE L'INTEGRATION DES ESPACES BAKWELÉ
ET MPIEMO DE L'AFRIQUE CENTRALE

Dans les sciences sociales, ce qui est acquis correspond à ce qui est obtenu au terme d'un certain processus. Dans le domaine de l'intégration, les acquis sont les résultats de toutes les interactions entre les communautés ou les Etats qui garantissent la fédération de plusieurs espaces territoriaux. L'histoire des origines, des migrations bakwelé et mpiemo, leur installation dans les espaces qu'ils habitent aujourd'hui et leurs rapports avec les peuples voisins ont abouti d'une part à la découverte d'un « passé composé » originel entre ceux-ci et certains de ces groupes bantu et d'autres part, a créé une sorte de brassage culturel. Les survivances socioculturelles et les passerelles d'intégration ont permis aux Bakwelé et aux Mpiemo de maintenir les liens forts avec leurs frères restés de l'autre côté des frontières. Au fil du temps et grâce à leur esprit d'ingéniosité, ces groupes se lancent à la réalisation des outils

I- Espaces intégrés bakwelé et mpiemo au sein de la CEMAC

Dans les territoires nationaux qui forment la sous-région de l'Afrique centrale, certaines zones appartenant aux assises résidentielles bakwelé et mpiemo sont devenues des espaces d'intégration. Parmi elles, les marchés frontaliers et les aires protégées transfrontalières sont les plus importants. Les marchés de Moloundou, de Mboya II et de Ouessou par leur niveau d'accessibilité et le volume d'échanges en produits agricoles et manufacturés, méritent d'être classés parmi les espaces intégrés des Bakwelé et les Mpiemo dans la sous-région de la CEMAC au même titre que le TRIDOM et la TNS qui apparaissent déjà par leur composition, leur organisation et leur gouvernance, comme des zones fédérées.

A- Les interfaces Cameroun-Congo, Cameroun-RCA, Congo-Gabon et Congo-RCA : des espaces intégrés de fait en Afrique centrale

Certaines villes sont les interfaces entre les pays de l'Afrique centrale. Elles sont les lieux de transactions interétatiques et de brassage des populations transfrontalières. Ces aspects font d'elles les espaces permanents d'intégration de la sous-région. Cinq villes jouent un rôle important dans cette dimension transétatique, il s'agit des villes de Moloundou, de Gari-Gombo, de Ouessou, de Ngbala et de Bayanga.

1- Les villes camerounaises, congolaises et centrafricaine

Les villes camerounaises de Moloundou et de Gari-Gombo, les villes congolaises de Ouessou et de Ngbala et la ville centrafricaine de Bayanga remplissent pleinement cette mission de favoriser le trafic transnational.

a- Moloundou et Gari-Gombo au Cameroun

Moloundou et Gari-Gombo sont deux villes frontalières du Cameroun où l'intégration sous-régionale se mesure à travers certains faits. La première est voisine du département de la Sangha au Congo et la deuxième l'est avec le département de la Mambéré-Kadei en République Centrafricaine.

Ancienne station de la colonie allemande du Kamerun, la ville de Moloundou est située à la frontière du Cameroun et la République du Congo. Cette localité étendue sur environ 5 km² avec une population d'environ 3 258 habitants depuis le dernier recensement des populations du Cameroun de 2005, est devenue un arrondissement par l'arrêté du 14 mai 1920¹. Elle est l'espace d'établissement d'une mosaïque de communautés, dont les Bakwelé, les Bangando, les Kounabembé, les Sangha-Sangha et les Pygmées-Baka constituent les populations autochtones et une grande partie des ressortissants des autres régions du Cameroun et même des Congolais. Cette ville apparaît comme une localité intégrée avec les établissements humains voisins congolais. C'est à travers la libre circulation et le droit d'établissement des populations bakwelé congolais, et la place de son marché que cette hypothèse peut se vérifier.

Moloundou est l'une des villes frontalières du Cameroun qui connaît un degré élevé de fédération avec certaines localités du pays voisin. La libre circulation et le droit d'établissement des populations congolaises sont effectives dans cette localité. S'agissant du principe de liberté de déplacements humains, beaucoup de choses ont été dites dans le chapitre précédent ; raison pour laquelle il faut passer au droit d'établissement dont bénéficient les Bakwelé du Congo. En effet, plusieurs témoignages font état de ce que plusieurs Congolais vivent depuis dans la ville de Moloundou. Les Congolais qui vivent dans le quartier Nola, sont tous Bakwelé. Parmi eux, certains sont là depuis une dizaine d'années et ont déjà pris pour femme des Camerounaises². Beaucoup d'habitants du quartier de Nola sont les Bakwelé venus du Congo lors des différentes crises qui ont jalonné l'histoire de ce pays depuis 1960, et plusieurs ne sont plus jamais rentrés³. Ces deux déclarations reconnaissent l'existence permanente de certaines populations congolaises à Moloundou. A la seule différence qu'à l'interprétation des deux affirmations, il existe une petite différence. Alors que Logou parle des résidents congolais dans son quartier, Mohamga semble dire que

¹ Entretien avec Chancelier Kouidangno, 44 ans, conseiller municipal à la mairie de Moloundou, Moloundou, 25/07/2019.

² Entretien avec Robert Logou, 74 ans, chef du quartier Nola, Moloundou, 24/07/2019.

³ Entretien avec Mohamga Nadia, 75 ans environ, chef de canton Bangando, entretien du 23/7/2019, Moloundou.

les Bakwelé de Nola en majorité sont Congolais. Mais, là n'est pas le débat. Ce qui est intéressant ici, c'est de savoir que Moloundou est une ville qui a intégré plus d'un Congolais. En nous rapprochant de Tea, il confirmait la présence permanente et dans la quiétude des individus congolais à Moloundou. Et il a ajouté que grâce son expérience dans le cadre de son travail, il a constaté que ce phénomène concernait toutes les localités frontalières du Cameroun⁴. Ces informations données par Tea sont tout à fait vérifiables, d'ailleurs la suite de cette articulation qui s'intéresse aux autres localités frontalières, tranche sur cette question. Cet établissement de certains individus bakwelé se fait grâce à leur degré d'intégration au sein des populations sœurs de Moloundou et de la généreuse application par les autorités de Moloundou du principe de bon voisinage. A côté de cet aspect qui profite à l'intégration des populations bakwelé à Moloundou, il faut aussi ajouter la place du marché de cette ville.

Sur la base des produits agricoles qui partent du marché de Moloundou pour ravitailler plusieurs localités du Nord du Congo, cette place commerciale est classée parmi « les marchés de production ». Ce classement se justifie du fait que ce marché collecte les produits auprès des premiers acteurs du circuit que sont les agriculteurs. A travers les deuxièmes intervenants, à savoir les commerçants, il approvisionne le marché de consommation de Ouessou et même celui de Brazzaville. Il naît donc entre les marchés du Congo (marché de consommation ou marchés entrépôts) et le marché de Moloundou (marché de production ou marché de collecte), une certaine dépendance. Il est donc clair que les marchés du Congo en terme de produits agricoles dépendent en partie du marché de Moloundou.

Par ailleurs, dans la région de la Dja-Ngoko, la ville de Moloundou est la localité la plus importante parmi les lieux d'établissement des populations bakwelé tant du Cameroun que du Congo. Cette position qu'elle occupe fait d'elle le centre commercial pour les Bakwelé de Ngbala, Bolozo, Pokola, SOCALIB, Talatala, du côté congolais et des autres villages camerounais. Ce qui fait que, certains Congolais se servent du marché de Moloundou pour écouler leurs produits. A titre illustratif, pendant les années 1980, le prix du cacao proposé aux cacaoculteurs camerounais était plus alléchant au point d'attirer une bonne partie de la production congolaise à Moloundou et à Yokadouma⁵. Cette absorption par Moloundou d'une partie de la production du cacao congolais reste d'actualité. Les Bakwelé du Congo vendent

⁴ Entretien avec Jean Tea, 56 ans, commissaire du commissariat spécial poste frontière de Moloundou, Moloundou, 16/08/2019.

⁵ M. S. NtamaEtoundi, "Le commerce agricole entre le Cameroun et les pays de la CEMAC", thèse de Doctorat en Science politique, Université d'Auvergne Clermond-Ferrand I, 2014, p. 43.

leur cacao au marché de Moloundou, car c'est là-bas où se trouvent leurs partenaires⁶. En dehors des produits de rente venus du Congo, le marché de Moloundou offre un espace aux commerçants congolais pour l'écoulement de leurs produits forestiers.

Photo 25: Marché de Moloundou



Source : cliché Francis Pierre Mepongo Fouda, Moloundou le 20 Juin 2021.

Photo 26 : Marché de Moloundou



Source : cliché Francis Pierre Mepongo Fouda, Moloundou le 20 Juin 2021.

⁶ Entretien avec Ernest Tong Mewounga, 35 ans, planteur, Boudel, entretien du 28/08/2019.

A travers l'approvisionnement des marchés congolais et la réception des produits de rente et forestier congolais, le marché de Moloundou joue un rôle important dans l'intégration entre le département de la Sangha au Congo et celui de la Boumba et Ngoko au Cameroun. Et tant que ce circuit est maintenu, on pense alors que le marché de Moloundou garantit une intégration entre le Cameroun et le Congo. Cette thèse peut être confortée avec Nkendah et Ako qui pensent que : " les marchés frontaliers assurent l'intégration spatiale"⁷. Celui de Moloundou en est un, alors il est indéniable qu'il est fédérateur des espaces congolais et camerounais. Au final, la place commerciale frontalière que constitue le marché de Moloundou, associée à la libre circulation et au droit d'établissement dont sont bénéficiaires les Congolais, renforcent le caractère intégrateur de la ville de Moloundou à la même valeur que celle de Gari-Gombo.

Située à soixante kilomètres au Nord de Yokadouma, la ville de Gari-Gombo a été créée en 1981 par le décret n°81/510 du 04 décembre 1981. Sa population estimée à environ 2 257 habitants d'après le recensement de 2005, est constituée essentiellement des communautés mpiemo et yanghéré. Elle compte aussi des populations étrangères parmi lesquelles de nombreux Centrafricains⁸. La libre circulation et le droit d'établissement accordé aux Centrafricains, la présence de plusieurs d'entre eux dans le secteur informel assurent une certaine fédération locale.

Limitée à l'Est par la sous-préfecture centrafricaine de Dede-Mokouba, la ville de Gari-Gombo, à l'instar de celle de Moloundou est accueillante et hospitalière pour les populations centrafricaines dont les Mpiemo constituent le plus grand contingent. La frontière terrestre entre le Cameroun et la RCA au niveau de Gari-Gombo entretient un flux intense des populations par le moyen des moto-taximen entre cette ville et les villages centrafricains. D'après l'ancien maire Kala, cette circulation ne souffre d'aucune contrainte, en dehors de la présentation au poste frontière du Cameroun par les Centrafricains de leurs pièces d'identité⁹. Sur le terrain, nous avons constaté que ces faits sont réels, la circulation entre les localités de la RCA et Gari-Gombo est vraiment fluide, de jour comme de nuit. Quand elle ne se fait pas à travers des moyens de locomotion, les populations marchent à pied car, certains villages centrafricains ne sont pas très loin du centre ville de Gari-Gombo.

⁷ R. Nkendah, E. Ako et al ; " Le commerce transfrontalier informel", p. 32.

⁸Entretien avec Thierry Panga, 35 ans, conseiller municipal à la commune de Gari-Gombo et enseignant de philosophie au lycée d'Efoulan, Yaoundé, 10/06/2021.

⁹Entretien avec Simon Kala, 60 ans environ, ancien maire de la commune de Gari-Gombo, Yaoundé le 20/06/2021.

Le fait que tous les Centrafricains vivant à Gari-Gombo ne disposant ni la carte de séjour, ni la carte de résidence, conduit à la conclusion que cette ville accorde un droit d'établissement à ces populations sœurs sans aucune autre condition. Panga disait de cette population centrafricaine à Gari-Gombo qu'elle est nombreuse et diversifiée. On y trouve les Yanghéré et les Mpiemo. Le pourcentage de ces individus centrafricains atteindrait les 10% de toute la population urbaine de Gari-Gombo¹⁰. Depuis la dernière crise, le nombre de ces ressortissants centrafricains a augmenté et on les rencontre dans tous les petits métiers à Gari-Gombo.

La ville de Gari-Gombo n'est pas seulement un lieu de résidence pour les populations centrafricaines, mais aussi une opportunité d'emploi. A cet effet, il est devenu évident dans cette localité de rencontrer les Centrafricains dans plusieurs métiers informels. Les plus importants qui méritent une analyse sont les taxi-moto, le commerce et la prostitution.

Dans le classement des emplois où on retrouve plus de Centrafricains à Gari-Gombo, la moto-taxi occupe la première position selon Djabou¹¹. Ce qui explique ce choix est le manque de formation pour exercer ce métier masculin. Et ces taximen centrafricains assurent quotidiennement les voyages entre Gari-Gombo et les villages centrafricains. Ils transportent les commerçantes centrafricaines qui viennent vendre leurs produits agricoles et les petits éleveurs qui viennent écouler leurs petits bétail au marché de Gari-Gombo. Ce qui ajoute les commerçants aux types d'emplois qu'offre cette localité camerounaise aux étrangers centrafricains.

La ville de Gari-Gombo est aussi providentielle pour les filles centrafricaines qui travaillent dans le métier du sexe. Croupies sous le poids de la pauvreté, acculées par les guerres qui ravagent leur pays depuis plusieurs décennies, les jeunes filles centrafricaines ont fait du centre urbain de Gari-Gombo la nuit, leur espace de travail. Pour les rencontrer la nuit, il faut sillonner les petits points chauds de la ville¹². C'est pourquoi, il est établi à partir de tous ces emplois dont occupent les Centrafricains à Gari-Gombo que cette ville est une chance et intègre la dynamique d'intégration sous-régionale en Afrique centrale. Sur la base de la libre circulation et le droit d'établissement qu'offre cette localité camerounaise aux Centrafricains, conjugués aux divers emplois qu'ils exercent, il est incontestable que cette

¹⁰Entretien avec Thierry Panga, 35 ans, conseiller municipal à la commune de Gari-Gombo et enseignant de philosophie au lycée d'Efoulan, Yaoundé, 10/06/2021.

¹¹Entretien avec Solange Djabou, 35 ans, Député du département de la Boumba et Ngoko à l'AN, Yaoundé, 24/04/2021.

¹²Entretien avec Solange Djabou, 35 ans, Député du département de la Boumba et Ngoko à l'AN, Yaoundé, 24/04/2021.

partie du Cameroun participe véritablement à la fédération des espaces et des populations de l'Afrique centrale.

Au terme de cette sous-partie, on retient que les villes de Moloundou et de Gari-Gombo, par l'accueil et l'hospitalité qu'elles accordent aux populations bakwelé congolaises et mpiemo centrafricaines, opèrent une fédération locale entre ces différents pays. Ces aspects intégrateurs sont aussi perceptibles dans certaines villes du Congo.

b- Ouessou et Ngbala au Congo

Ouessou est une ville du Nord de la République du Congo, chef lieu du département de la Sangha et du district du même nom. La ville est la capitale économique et commerciale de la Sangha, ainsi que la première place agro-forestière du pays. Ouessou est une antenne de la BEAC et héberge un consulat camerounais. Sa superficie est de 1 527 ha avec une population de 55 241 habitants en 2016. Cette population cosmopolite est répartie en quatre¹³. Les Bakwelé, les Sangha-Sangha, les Djassoua, les Baka constituent l'ensemble des populations locales. A côté, il y a une grande colonie africaine constituée des Camerounais, les Centrafricains, les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest. La ville de Ouessou est un acquis d'intégration par son port qui dessert plusieurs pays et qui emploie les ressortissants de plusieurs nationalités, son marché de consommation et la libre circulation limitée sur une journée dont bénéficient certains habitants camerounais de Socambo.

Le port de Ouessou par son volume de produits qui embarquent et qui débarquent reste le seul grand port fluvial dans le bassin de la Sangha. C'est pourquoi il attire les marchandises (produits manufacturés et les produits agricoles) tant de la République Centrafricaine que du Cameroun. Il est un véritable centre d'échanges commerciaux transfrontaliers comme il a été mentionné dans le chapitre précédent. C'est à cause de ce volume de marchandises qu'il est un secteur d'emploi pour plusieurs jeunes et même les ressortissants du Cameroun et de la RCA. Asseh mentionnait que les déchargeurs camerounais et centrafricains au port de Ouessou sont des travailleurs saisonniers. Ils travaillent souvent entre les mois de septembre et décembre où plusieurs bateaux et embarcations accostent avec les marchandises au port¹⁴. Parmi ces travailleurs, certains résident dans la ville, mais une partie constituée des jeunes du village camerounais de Socambo arrive chaque matin pour repartir dans l'après midi¹⁵. Le fait

¹³ wfr.m.wikipedia.org > wiki > Ouessou page consultée le 23 août 2021).

¹⁴ Entretien avec Florent Valère Asseh, 40 ans, agent de l'Etat au ministère de l'Enseignement technique et professionnel du Congo, Ouessou, 21/08/2021.

¹⁵ Entretien avec Kameni Siméon, 40 ans environ, ancien commerçant au marché de Socambo, Bertoua, 20/05/2021.

que la place portuaire de Ouessou accepte les travailleurs de nationalités camerounaise et centrafricaine le place parmi les secteurs intégrateurs de Ouessou comme l'est aussi son grand marché.

Le grand marché de Ouessou est un espace important d'intégration sous-régional tant par l'origine des marchandises qui s'y trouvent que par les commerçants qui vendent là bas. Cette place commerciale réunit plusieurs commerçants aux origines diverses, qui écoulent les produits manufacturés. Mengho présentait ce marché en ces mots : 'Plus d'une cinquantaine de petites boutiques appartiennent à des commerçants étrangers et nationaux. 12,3% sont Camerounais et 13,3% Centrafricains. Ceux-ci s'approvisionnent soit sur place, soit au Cameroun'¹⁶. Ces informations mettent en exergue deux aspects intégrateurs. D'abord les nationalités camerounaise et centrafricaines de plusieurs commerçants qui exercent au marché de Ouessou. Ce qui met ce marché parmi les espaces d'intégration à Ouessou. La deuxième chose est la provenance de certaines marchandises qui est le Cameroun. Nous sommes d'accord que cette place de vente mérite d'être rangée comme marché de consommation. La photo ci-après illustre ce marché.

La libre circulation est effective et limitée sur une période quotidienne pour les Camerounais qui partent de Socambo¹⁷. Elle est accompagnée d'une note du chef de poste de Socambo sur laquelle sont inscrites l'objet et la durée de la visite dans la ville¹⁸. En revanche le principe de bon voisinage appliqué entre Moloundou et Ngbala n'est pas appliqué à Ouessou. C'est pourquoi la circulation sans obtention du laissez-passer ou le visa est réduite à vingt quatre heures. En plus, le droit d'établissement est aussi absent. Cependant, on ne peut pas remettre en question la place de cette ville dans la fédération spatiale et des populations, dans ce sens que le port, le marché et cette libre circulation limitée sont des aspects importants d'intégration entre ce pays et ses voisins de l'Afrique centrale. En plus, cette ville est un antenne de la BEAC contrairement à Ngbala.

Ancien poste colonial français sous l'administrateur Lieutenant Soufflay, Ngoïla est devenu après l'indépendance en 1960, Ngbala du nom Gbala du premier habitant qui avait reçu les explorateurs français. Le district de Ngbala a été créé par la loi n° 18-95 du 18

¹⁶ B. M. Mengho, 'Ouessou, quelques aspects géographiques d'un centre semi-urbain au Congo', in *Cahier d'outre-mer*, Revue de géographie n° 147-37 è année, juillet et septembre 1984, pp. 248-249.

¹⁷ Entretien avec Kameni Siméon, 40 ans environ, ancien commerçant au marché de Socambo, Bertoua, 20/05/2021.

¹⁸ Entretien avec Michel Baguil, 55 ans environ, fonctionnaire retraité, Ouessou, 21/08/2021.

septembre 1995. Il a une population de 500 âmes sur une superficie de moins de 2 km²¹⁹. Cette population diversifiée est dominée par les Bakwelé et Baka autochtones et une grande colonie de Camerounais répartie entre les Bamileké, les Bamoun et les Bakwelé du Cameroun. Ngbala est bel et bien un espace intégré avec la région frontalière du Cameroun. Deux éléments permettent de le soutenir, il s'agit de la libre circulation dont bénéficient les habitants de Moloundou et le droit d'établissement.

Pour ne pas se répéter, il n'est plus essentiel de revenir sur la libre circulation, parce qu'elle a été évoquée. Il faut plutôt s'atteler au droit d'établissement dont jouissent beaucoup de Camerounais vivant dans cette petite ville éloignée du Congo. Ce district est l'une des localités du Congo où réside une grande colonie camerounaise. Certains individus de cette diaspora camerounaise sont là bas depuis plus de trente ans. Ils sont constitués en majorité des Bamoun et les Bakwelé. Le président de l'association des Camerounais de Ngbala parlait de cette ville comme une localité hospitalière avec ses autorités et populations accueillantes²⁰. Lors de notre rencontre avec Diantouadi, Sous-préfet de la place, il disait que les Camerounais présents à Ngbala sont traités comme des frères. C'est pourquoi, chaque fois, il tient des réunions avec eux pour discuter de leurs problèmes²¹. Et sur ce point, l'autorité avait raison, parce que nous avons assisté pendant notre court séjour là-bas à une réunion de ce genre qui portait sur la préparation de la saison cacaoyère. La photo ci-après est un souvenir de cette réunion.

Photo 27: Les opérateurs économiques camerounais à Ngbala.



Source : cliché de Bachirou Mohammed, Ngbala le 27août 2019

¹⁹ Carte de visite du district de Ngbala, Archives de la sous-préfecture de Ngbala, p. 2.

²⁰Entretien avec Mohamed, 40 ans, commerçant, Ngbala, 25/08/2019.

²¹Entretien avec Corentin Diantouadi, 57 ans environ, Sous-préfet de Ngbala, Ngbala, 28/08/ 2019.

Sur cette image d'une dizaine de personnes, on peut apercevoir l'auteur, six Bamoun, un Bamileké et les Bakwelé. Toutes ces personnes, excepté l'auteur, constituent le bras économique de la localité. Il faut signaler que ces Camerounais exercent dans presque toutes les activités économiques de cet établissement humain, de l'agriculture au commerce en passant par l'élevage du petit bétail. Au final, l'économie de Ngbala dépend totalement des ressortissants camerounais. Ils detiennent toutes les boutiques d'alimentation du coin et sont les principaux acheteurs de la production cacaoyère de la localité. C'est ce que Igue et Kossiwa reconnaissent dans leur ouvrage quand ils écrivent que : ' Cette région vendait aux commerçants camerounais ses principales productions de cacao, de bois, etc.'²². Dans cet extrait de texte, « cette région » désigne le département de la Sangha dont fait partie Ngbala. Par ailleurs, cette commercialisation du cacao aux Camerounais reste d'actualité. En effet, cette main-mise des Camerounais sur toutes les activités mercantiles de Ngbala peut être la mesure du bon traitement qu'ils reçoivent dans cette partie du Congo. Ce constat permet d'intégrer cette localité parmi les régions de l'Afrique centrale qui pratiquent déjà les actes fédérateurs entre des pays de cette partie du continent. Et il faut souligner que c'est aussi en partie grâce à la coopération décentralisée qui existe entre cette ville et Moloundou au Cameroun. Ces pratiques intégratrices entre les régions frontalières du Cameroun et du Congo sont souhaitables sur d'autres localités de l'Afrique centrale comme c'est le cas de Bayanga en République Centrafricaine.

c- Bayanga en RCA

Bayanga est l'une des sous-préfectures centrafricaines du département de la Sangha-Mbaéré située sur la rive gauche de la Sangha, frontalière au Cameroun²³. La localité est l'espace traditionnel des Sangha-Sangha, les Bomassa, les Pygmées-Aka, les Bomitaba et les Ngondi. Grâce à ses nombreuses richesses forestières et minières, la localité attire plus d'un étranger. Sur une population estimée à 4 000 âmes, 35% sont Congolais, une minorité de Camerounais et une bonne colonie des ressortissants de l'Afrique l'Ouest complète cette liste.²⁴. Bayanga est un exemple d'intégration des peuples de l'Afrique centrale sur deux points, à savoir le droit d'établissement qu'il accorde aux ressortissants camerounais et congolais, et au marché du travail qu'il constitue pour ces nombreuses populations.

²² J. O. Igue, Kossiwa Zinsou-Klasson, *Frontières, espaces de développement partagé*, Paris, Editions Karthala, 2010, p. 45.

²³ Bayanga <https://fr.m.wikipedia.org> (page consulté le 23 août 2021).

²⁴ Entretien avec Simon Mpouop, 43 ans, éco-garde camerounais à la Tri Nationale de la Sangha, Madjoué, 3à/07/2015.

Bayanga est la capitale d'une région qui connaît une intense activité économique à travers les richesses forestières, halieutiques, et les chantiers diamantifères de Ndélengué et Bouanda. Ces opportunités attirent les ressortissants des autres Etats. Ainsi, Pouop estimait que : "Les Congolais excellent à Bayanga dans les domaines du braconnage, de la pêche, alors que les Camerounais en plus de la chasse illégale, ils sont les commerçants"²⁵. A partir de ces faits, il apparaît que cette sous-préfecture centrafricaine est une chance d'intégration de l'Afrique centrale, dans ce sens qu'il n'existe ni xénophobie, ni discrimination au niveau de la distribution des emplois.

On peut ajouter à cette générosité économique le droit d'établissement qu'il accorde aux communautés camerounaises et congolaises. En dehors des braconniers qui ne sont pas les bienvenus à Bayanga car, représentant un grand danger pour l'extinction des espèces animales, toutes les autres personnes exerçant dans la légalité vivent paisiblement à Bayanga²⁶. A partir des interactions intracommunautaires qui se pratiquent à Bayanga, il devient évident que cette petite ville centrafricaine rejoint Moloundou, Gari-Gombo, Ouessou et Ngbala parmi les villes intégrées de l'Afrique centrale. Ces localités représentent l'échantillon de fédération parmi tant d'autres dans la sous-région et donne un espoir de la contribution effective des interfaces Cameroun-RCA, Cameroun-Congo et Congo-RCA au processus d'intégration des peuples et même des espaces, aspect qui est aussi visible au niveau de certains villages.

2- Les villages de Mboy II, de Bolozo et de Mazingo (Gabon)

Certains villages viennent s'ajouter aux villes parmi les espaces où la transnationalité ne souffre plus de rien. Il s'agit du village camerounais de Mboy II, de la localité congolaise de Bolozo et celle de Mazingo Gabon.

Mboy II est cité au Cameroun parmi les villages frontaliers où les interactions transnationales sont importantes et participent à l'intégration sous-régionale. Cet établissement humain frontalier est le plus grand fief des Mpiemo du Cameroun au vu de sa superficie et ses populations qui seraient évaluées autour de 1 000 habitants²⁷. Cette bourgade est la porte d'entrée et de sortie du Cameroun pour les Centrafricains du département de la Sangha-Mbaéré. Ce village a le mérite d'être rangé parmi les acquis de l'intégration entre les territoires centrafricain et camerounais pour la raison que beaucoup de Mpiemo centrafricains

²⁵ Idem.

²⁶Entretien avec Rémi Ikoumamore, 50 ans, catéchiste à Salo, Salo, 13/09/2019.

²⁷Entretien avec Valentin Ambienadjeus, 54 ans, chef de poste frontière de Mboy II, Mboy II, 13/09/2021.

vivent déjà dans son espace et son marché offre une opportunité aux petits agriculteurs et éleveurs pour écouler leurs produits.

Pratiquement en face de Moloundou, la petite localité frontalière de Bolozo vit déjà les réalités de l'intégration entre le Cameroun et le Congo. Ce village bakwelé entretient des relations étroites avec Moloundou. Ses populations se ravitaillent au quotidien dans la ville camerounaise et de son côté comme il a été mentionné plus haut, certaines parties de son espace forestier sont exploitées par les Camerounais, qui développent leurs activités agricoles. Quelques Camerounais y résident et chaque matin, certains enfants camerounais viennent vendre le pain et les beignets dans cette localité. On peut s'appuyer donc sur cette interdépendance entre Bolozo et Moloundou pour montrer l'avantage que cet établissement bakwelé constitue pour la fédération des Etats de la sous-région de l'Afrique centrale.

Mazingo Gabon situé à huit kilomètres de Mazingo Congo est un village qui assure une sorte de communautarisme avec le voisin congolais. Le village bakwelé du Gabon est un espace intégré dans l'Afrique centrale car, il existe une libre circulation des personnes et des biens entre son territoire et le village Mazingo du Congo. En plus de ces rapports, il faut aussi ajouter qu'il est le lieu de résidence de beaucoup de Bakwelé du Congo²⁸. Finalement, il ressort que tous ces villages sont presque des espaces intégrés de l'Afrique centrale au même niveau que les villes de Moloundou, Gari-Gombo, Ouesso, Ngbala et Bayanga. Cette intégration socio-espaciale est complétée par les aires protégées.

B- La Tri National du Dja-Odzala-Minkébé et la Tri National de la Sangha

La Tri National du Dja-Odzala-Minkébé et la Tri National de la Sangha sont les espaces inclus dans les écosystèmes des peuples bakwelé et mpiemo. Ces aires protégées, contrairement aux établissements humains, vivent déjà une forte intégration. C'est grâce à ce statut qu'elles ont été choisies pour montrer les acquis d'intégration entre les pays de l'Afrique centrale. Ainsi, si le Gabon, le Congo, le Cameroun et la RCA ont accepté de fédérer leur espaces forestiers, c'est la preuve qu'une intégration politique, économique et sociale de toute la sous-région du centre du continent noir ne serait pas une utopie.

1- Le Tridom et l'intégration sociospatiale entre le Cameroun, le Congo et le Gabon

Un certain nombre de constats permet de placer le Tridom parmi les espaces intégrés en Afrique centrale, il s'agit de sa composition et de son impact sur les populations riveraines

²⁸Entretien avec Jérémy Pazock Mayele, 45 ans environ, Enseignant de géographie et Député à l'Assemblée Nationale du Gabon, Makokou, 24/01/2021.

dont les peuples traits d'union. Pour arriver à le démontrer, un examen de sa création s'impose d'abord.

a- Création de la Tri National du Dja-Odzala-Minkébé

La création d'aires protégées en Afrique centrale est l'œuvre des facteurs externes et internes. Le contexte international de gestion de la biodiversité mondiale a imposé aux Etats africains en général et en Afrique centrale en particulier, la gestion communautaire des espaces protégés. Le Tridom a été créé en 2005 à Brazzaville au Congo par les Etats du Cameroun, du Congo et du Gabon²⁹. Pour éviter de trop épiloguer sur sa création, le tableau ci-après fait l'économie de ce processus.

Tableau 10: les étapes de la création du TRIDOM

Périodicité	Evènements
1998/1999	Identification du projet
1999	Sommet de Yaoundé
2001/2004	Phase PDF-B
2004	Approbation FSPB par le conseil du FEM
2005	Sommet de Brazzaville/signature de l'accord de coopération TRIDOM
Mai 2006	Atelier technique de Brazzaville
Sept 2006	Comité local d'examen du projet (CLEP) à Douala
Sept 2007	Signature du PRODOC par les trois gouvernements et bureaux du PNUD
Juin 2008	Mission chargée de portefeuille UNOPS
Août 2008	Arrivée en poste du coordonateur Régional (CR)
Sept 2009	Atelier de lancement régional/ 1 ^{ère} réunion CST, CRP et RTP

Source : Rapport d'évaluation mi-parcours du projet TRIDOM en 2011, p. 7.

Ce tableau déroule les différentes étapes de la création du TRIDOM. Elles vont de l'identification du projet entre 1998 et 1999 jusqu'au lancement des activités en 2009. L'analyse chronologique de l'évolution du projet jusqu'à sa réalisation révèle un processus court qui n'a que duré dix ans. La preuve que la volonté politique peut être un élément catalyseur pour le processus d'intégration. Chaque initiative étant d'atteindre des objectifs

²⁹F.P. Mepongo, " L'intégration sous-régionale en Afrique centrale", P. 102.

precis, parmi ceux du TRIDOM, un mérite d'être mentionné. Braak parle de : "L'élimination des barrières au libre déplacement des écogardes au travers des frontières internationales"³⁰.

L'expérience des aires protégées est un exemple à suivre par les Etats de la sous-région Afrique centrale pour parvenir à une intégration.

b- Intégration spatiale à travers sa composition

Le TRIDOM intègre plusieurs espaces territoriaux avec parmi les peuples riverains les Bakwelé du Gabon et du Congo. Il est un ensemble formé des parcs nationaux de Minkébé, de l'Ivindo et de Mwagna au Gabon, du parc national d'Odzala-Koukoua au Congo et des parcs nationaux de Nki, Boumba Bek ainsi que de la réserve Dja au Cameroun³¹. Pour Ngoufo et Nouhou, le TRIDOM est composé des aires protégées des Etats du Cameroun, du Congo et du Gabon. Il s'agit de la réserve du Dja, des parcs de Boumba Bek, Nki, du complexe sanctuaire de Mengamé, des parcs Odzala-Koukoua, Lossi, Minkebé, Ivindo et Mwagné³². Cet espace TRIDOM couvre une superficie de 147 000 km². La carte ci-après livre tous ses contours.

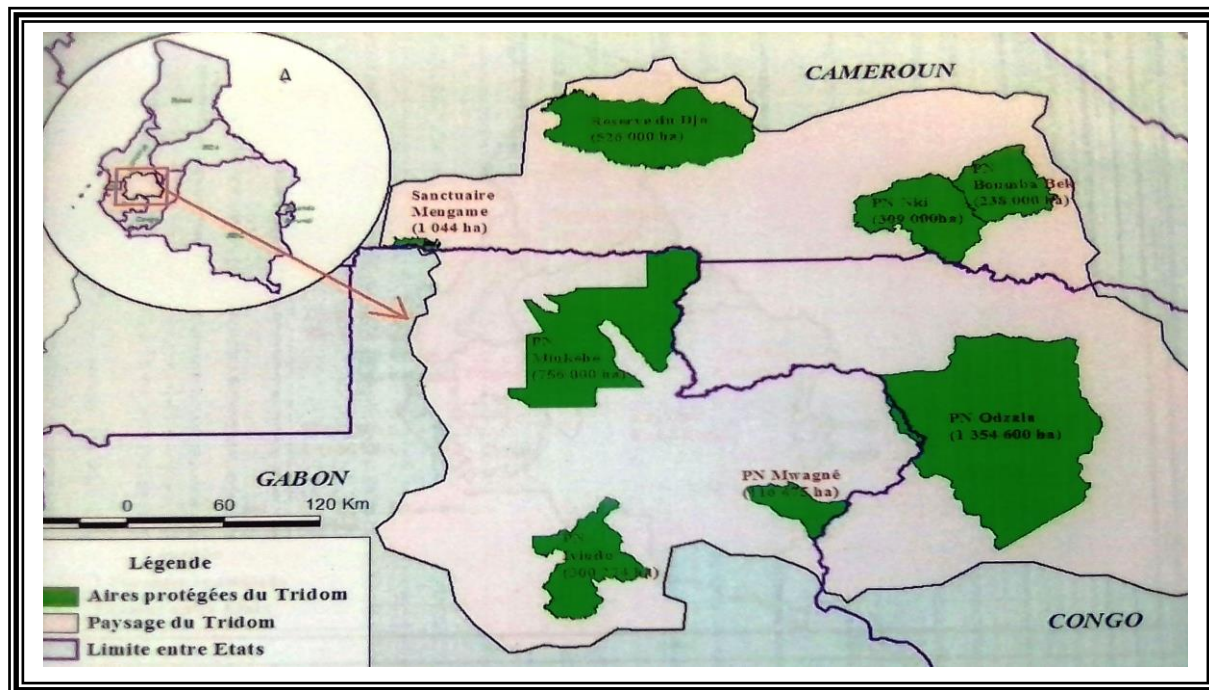
Cette zone transfrontalière couvre une partie des régions de l'Est et du Sud Cameroun, des régions de la Sangha et de la cuvette Ouest au Congo, les régions de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem au Gabon. Le TRIDOM apparaît ainsi comme une intégration des espaces et une gouvernance intégrée des territoires de l'Afrique centrale.

³⁰ L.E.O. Braak et al, *Security Considerations in the Planning and Management of Transboundary Conservation Areas*, IUCN, Gland, 2006, p. 15.

³¹ S. Ondo Ze, "La contrebande d'ivoire", p. 16.

³² R. Ngoufo, Nouhou Njoumeni et al, "Etat des lieux de la situation économique, écologique et sociale actuelle de l'espace camerounais du TRIDOM", Tropenbos International Programme du bassin du Congo, 2012, p. 6.

Carte 12: Complexe Tri national Dja-Odzala-Minkébé en Afrique centrale



Source : F. P.Mepongo Fouda, ‘‘ L’intégration sous-régionale en Afrique centrale sous le prisme des complexes daïres protégées transfrontalières : cas du Cameroun, du Congo, de la RCA et du Gabon (1999-2013), thèse de Doctorat/ Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2018, p. 10.

Cette carte livre au lecteur sept aires protégées en fond vert qui sont réparties entre le Cameroun, le Congo et le Gabon. Et au niveau de la légende, on constate que les limites du paysage du TRIDOM vont au-delà des aires protégées. Par conséquent, il englobe l’environnement de plusieurs populations bantou dont font partie les Bakwelé et les Mpiemo, leur imposant une sorte d’association. C’est pour cette raison qu’il est un espace fédérateur de ces différentes communautés.

c- Intégration des populations à travers la politique de la gestion participative

Les espaces que le TRIDOM occupe font partie de l’environnement de plusieurs communautés bantou. Parmi ces groupes ethniques, figurent les Fang, les Badjué, les Ndzimu, les Kounabembé et les Bakwelé des trois pays concernés qui sont autant intégrés à travers certaines activités de l’aire protégée.

Plusieurs peuples sont riverains du TRIDOM. Au Cameroun ce sont les communautés Koozimé et Baka, au Gabon ce sont les Fang, les Kota et les Bakwelé, et enfin au Congo, ce sont les Bakwelé, les Teke. Ondo reconnaît l’appartenance des Bakwelé à cet espace quand il déclare que : ‘‘ Parmi les peuples côtoyant les forêts de Minkébé, on compte encore les Kwélé

à l'Est du massif forestier, sur les berges de l'Ivindo et les Kota essentiellement regroupés au Sud et au Sud-Ouest''³³. Les « Kwélé » dont parle l'auteur désignent les Bakwelé qui sont présents dans la région de l'Ogooué-Ivindo. Ces communautés riveraines du massif forestier se voient intégrées entre elles grâce à leurs implications dans les différentes rubriques du TRIDOM.

Les objectifs du TRIDOM réservent une part importante à l'épanouissement des populations riveraines, conduisant par conséquent à leur fédération. D'après Mepongo, parmi les objectifs du Tridom et la TNS, il y figure la facilitation des interactions entre les communautés des régions concernées³⁴. Pour Ngoufo et ses co-auteurs, le TRIDOM veille à l'insertion des sociétés et de leurs interventions dans les milieux naturels³⁵. La lecture de ces deux informations révèle des aspects d'intégration des peuples au sein du TRIDOM. Dans le premier extrait, Mepongo parle de « la facilitation des interactions entre les communautés des régions concernées ». Les groupes humains auxquels l'auteur fait allusion sont de nationalités camerounaise, congolaise et gabonaise et parmi eux, se trouvent les peuples traits d'union, à savoir les Fang, les Bakota et les Bakwelé. Les actions que ces sociétés mènent par le biais de l'aire protégée participent à l'interpénétration des communautés et aux convergences communautaires. Dès lors, le TRIDOM apparaît comme un espace d'intégration spatio-sociale ; parce qu'en dehors des territoires forestiers qu'il associe, il ajoute à cette association, des populations qui revendiquent ces portions territoriales comme leurs terres ancestrales. C'est à travers cet aspect que cette aire protégée transnationale apparaît comme une entité intégratrice en Afrique centrale.

Par le biais des activités des populations riveraines et les projets financés par le TRIDOM, il est facile de jauger les buts de l'aire protégée transfrontalière qui concerne les communautés ethniques. Pour éviter de priver totalement les populations autochtones des ressources forestières et de ses profits, les Etats ont permis la création des Comités de valorisation des ressources fauniques (Covaref) et les forêts communautaires autour des aires protégées. Les populations des villages riverains des complexes TNS et TRIDOM avaient été associées au projet LAB (Lutte Anti-Braconnage. Par exemple les collectivités locales décentralisées de Moloundou, de Mambélé et de Salapoumbé avaient signé les conventions)³⁶. Cette implication des populations soit à travers leurs structures de gouvernance locale, soit à

³³ S. Ondo Ze, « La contrebande d'ivoire », p. 33.

³⁴F. P. Mepongo, « L'intégration sous-régionale en Afrique centrale », p.102.

³⁵R. Ngoufo, Nouhou Njoumeni et al, « Etat des lieux de la situation économique », p. 8.

³⁶F. P. Mepongo, « L'intégration sous-régionale en Afrique centrale », p. 133.

travers les Covaref et les forêts communautaires, est catalyseur de l'intégration des peuples. En plus, les structures locales de gestion des ressources fauniques et floristiques susmentionnées sont similaires pour celles qui concernent le Cameroun et le Congo. Leurs dirigeants participent aux séminaires de sensibilisation, de concertation et de formation organisés par le TRIDOM. Occasion qui permet aux ressortissants du Congo et ceux du Cameroun de se retrouver ensemble et de poser les doléances de leurs compatriotes aux gestionnaires du TRIDOM. Ces rencontres internationales sont à l'origine des interactions transnationales entre les populations camerounaises et congolaises. Elles développent le caractère transfrontalier du complexe d'aires protégées du Tri national Dja-Odzala-Minkébé en Afrique centrale. Comme les riverains camerounais et congolais du TRIDOM ont les mêmes préoccupations, ils profitent lors de ces réunions pour partager leurs expériences dans la gestion des Covaref et des forêts communautaires³⁷. La déclaration de cet écoparc met en évidence cette fédération des populations autochtones de l'espace d'aires protégées. Il la présente sur deux plans. D'abord au niveau des problèmes posés par ces communautés qui sont presque les mêmes. Il s'agit des soucis de santé, d'éducation, d'eau potable, d'énergie, de voies de communication et d'alimentation. Ce qui traduit une communauté de préoccupation pour des populations multinationales. Ensuite, il évoque l'échange des expériences entre les Camerounais et les Congolais dans la gestion des structures environnementales. Les savoir-faires issus de ces discussions sont expérimentés dans les régions où existent ces structures, entraînant une intégration à partir des stratégies de gestion des retombées des ressources forestières entre les populations du Cameroun et celles du Congo. Malgré l'absence du Gabon dans cette dimension de la gestion participative des aires protégées en Afrique centrale, il bénéficie néanmoins comme tous ses autres voisins, des différents projets initiés par le TRIDOM.

Le complexe Tri national Dja-Odzala-Minkébé finance plusieurs projets agricoles communs au bénéfice des populations riveraines du Cameroun, du Congo et du Gabon. Djoni Djimbi dans son rapport d'atelier présente 64 leaders économie villageoise : fermiers-pêcheurs-cueilleurs issus de 18 villages des Etats du Cameroun, Congo et Gabon qui bénéficient du projet bénéficié-Grant-développement filières AGR (cacao-culture, pêcheries, produits non ligneux) ; 218 braconniers sont placés en voie de reconversion dans des fermes

³⁷Entretien avec Nasser Bariga, 49 ans, éco-garde au parc national de Boumba Bek, Yokadouma, 30/08/2021.

leaders économie village³⁸. Ces projets réalisés entre 2008 et 2015 dans certaines localités du Cameroun, du Congo et du Gabon au compte des populations riveraines du TRIDOM ont apporté non seulement des solutions à la lutte contre la pauvreté, mais apparaissent comme une alternative à l'exploitation sauvage des produits forestiers par les hommes. A travers cette convergence communautaire des solutions dans la conservation des écosystème de l'Afrique centrale, le TRIDOM apparaît de plus en plus comme un espace d'intégration sous-régionale. Au final, le complexe Tri national Dja-Odzala-Minkébé reste un acquis pour la fédération spatio-sociale de l'Afrique centrale comme c'est le cas du TNS.

2- La Tri National de Sangha comme ensemble des zones intégrées

La Tri national de la Sangha est le deuxième complexe d'aires protégées en Afrique centrale après le TRIDOM. Au même titre que ce dernier, il développe plusieurs aspects intégrateurs à travers sa constitution et la place qu'elle réserve aux communautés riveraines.

a- Création et objectifs du TNS

La TNS est le premier complexe d'aires protégées transfrontalier à voir le jour dans le bassin du Congo. Elle est la réponse aux menaces communes sur la biodiversité de l'Afrique équatoriale. Mandjem et Bigombe détaillent mieux le contexte de cette naissance en ces termes :

Cependant, la gestion trilatérale des ressources forestières dans le triangle Cameroun- Congo-RCA naît d'une volonté politique des chefs d'États d'Afrique centrale, qui elle-même découle de leur stratégie visant à faire face à des menaces communes qui pèsent sur les forêts en Afrique centrale : le déboisement et la dégradation des ressources forestières. Les causes de ces menaces sont essentiellement humaines et comprennent : le braconnage et le commerce illicite de la viande de brousse, l'agriculture industrielle et l'agriculture itinérante sur brûlis, l'exploitation du bois, l'exploitation minière et la croissance démographique et le déplacement des populations lors des conflits. De même, l'émergence des menaces communes aux trois États de la région appelle à des réponses concertées, à des actions conjointes qui amènent chacun des États à dépasser les égoïsmes nationaux. Ces menaces amènent à dépasser le modèle souverainiste qui avait fait de la compétence exclusive de l'État sur la gestion de ses ressources naturelles, un sacro-saint principe du droit international³⁹.

A partir de cet extrait, on constate que la volonté des chefs d'États de l'Afrique centrale est à l'origine du TNS. Cette idée avait pour objectifs de lutter contre globalement le braconnage et le commerce illicite de la viande de brousse, l'agriculture industrielle et itinérante sur brûlis, l'exploitation du bois, l'exploitation minière. C'est pourquoi :

³⁸B. Djonj Djimbi, " Au-delà de l'application des lois : la participation des peuples autochtones et des communautés locales à la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages", Atelier régional pour l'Afrique centrale et occidentale, expérience projet TRIDOM 2008-2015, p. 9.

³⁹Y. P. Mandjem et P. Bigombe Logo, " La gestion trilatérale des ressources forestières dans le triangle Cameroun-Congo-RCA : le cas de la Tri-Nationale de la Sangha", in J-V. Ntuda Ebode, *La gestion coopérative des ressources transfrontalières en Afrique centrale : quelques leçons pour l'intégration régionale*, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2011, p. 146.

La Déclaration du premier sommet des Chefs d'État d'Afrique centrale consacré aux forêts (Yaoundé, 17 mars 1999) fait de la création des aires protégées transfrontalières une des actions prioritaires en matière de conservation et de gestion durable des ressources forestières dans la sous-région. L'espace de conservation transfrontalier appelé « Tri-national de la Sangha » (TNS en abrégé) créé en 2000 par la RCA, le Congo et le Cameroun constitue la première manifestation concrète de cette volonté politique⁴⁰.

Deux dates sont à retenir de ces informations, il s'agit de 1999 qui fixe le premier sommet des chefs d'Etat sur les forêts qui énoncent la nécessité d'un complexe d'aires protégées transfrontalières. La deuxième marque chronologique qui est 2000, fixe la concrétisation de cette idée, qui passe de rêve à la réalité. Le tableau ci-après déroule l'évolution de cette création.

Tableau 11: Phases de création de la TNS

Dates	Evènements
1997	Rencontre des Sous-préfets des arrondissements de Moloundou (Cameroun), de Ouessou (Congo), et Nola (RCA).
1999	Etude commandité conjointement par la WWF et les ministères en charge des forêts dans les trois pays.
17 mars 1999	Conférence Internationale de Yaoundé et adoption du plan d'application (1) 2003-2005
1 et 2 décembre	Ténué de la 3 ^{ème} réunion de concertation des responsables des parcs nationaux de Nouabalé-Ndoki (Congo Brazzaville), Dzanga-Ndoki (RCA) et du futur parc national de Lobeké (Cameroun).
22-24 mars 2000	Réunion des magistrats et techniciens des ONG et des ministères des forêts de trois pays à Yokadouma (Est-Cameroun) pour une ébauche de texte législatif.
07 décembre 2000	Première conférence des ministères en charge des forêts d'Afrique centrale et signature de l'accord de coopération transfrontalière entre trois pays.

Source : F. P.Mepongo Fouda, ' ' L'intégration sous-régionale en Afrique centrale sous le prisme des complexes d'aires protégées transfrontalières : cas du Cameroun, du Congo, de la RCA et du Gabon (1999-2013), thèse de Doctorat/ PhD en Histoire, Université de Yaoundé I, 2018, p. 102.

Sur ce tableau, on découvre que plusieurs entités ont été mises en branle pour la réalisation de ce projet transfrontalier. Les services publics et les ONG ont contribué à cette initiative environnementale. Les Sous-préfets des arrondissements concernés, le WWF, les magistrats et les ministres se rencontraient pour discuter de la faisabilité de ce projet transnational. L'analyse chronologique montre une évolution qui va de 1997 à 2000. On retient que son temps de maturation a pris trois ans, la preuve de l'urgence de l'intégration des

⁴⁰ *Ibid.* p. 146.

masses forestières transfrontalières du Cameroun, du Congo et de la RCA, gage de sécurisation des écosystèmes des zones frontalières.

b- Agencement des terres nationales par le complexe multinational

La Tri National de la Sangha est un complexe d'aires protégées transfrontalières qui englobe les parties de trois territoires étatiques.

Située dans le Nord-Ouest du bassin du Congo, au point de rencontre du Cameroun, du Congo et de la République Centrafricaine, la TNS comprend trois parcs nationaux contigus, couvrant une superficie de 750 000 hectares. Il s'agit du parc national de Lobéké au Cameroun, du parc national de Nouabali-Ndoki en République du Congo et du parc national de Dzanga-Ndoki en République Centrafricaine⁴¹. Le MINFOF⁴² donne la composition transfrontalière du TNS en ces termes : ‘‘Le complexe d'aires protégées transfrontalières de la TNS est une zone transfrontalière de conservation qui est composée de trois parcs nationaux attenants de Lobéké (Cameroun), Dzanga-Ndoki (RCA) et Nouabalé-Ndoki (Congo) et leurs zones périphériques’’⁴³. De façon détaillée Mepongo complète cette composition en présentant la contribution spatiale de chaque Etat membre :

La section congolaise du paysage couvre les départements administratifs de la Sangha et de Likouala. Elle s'étend sur 2. 147. 000 ha et comprend le parc national de Nouabalé-Ndoki (419 000 ha), plus cinq unités forestières aménagées (UFA) qui couvrent une superficie globale de 1. 728. 000 ha et forment la zone tampon du parc national. Au Nord, la zone est délimitée par l'UFA de Mokabi ; au Sud, par les UFA de Pokola et Toukoulaka, à l'Est, par l'UFA de Loundoungou et à l'Ouest par celle de Kabo. Le parc touche à l'Ouest le parc national de Dzanga-Ndoki et la réserve spéciale de Dzanga-Sangha en République Centrafricaine.

La section centrafricaine couvre 464. 400 ha et comprend essentiellement le parc national de Dzanga-Ndoki (125. 000 ha) et la réserve spéciale de Dzanga-Sangha (310. 000 ha).

La section camerounaise est centrée sur le parc national de Lobéké (217. 854 ha), localisé dans le département de la Boumba et Ngoko, arrondissement de Moloundou, localité de Mambélé⁴⁴.

Cet agencement des aires protégées pionnier dans le bassin du Congo regroupe les parcs nationaux de Nouabalé-Ndoki au Congo, Lobéké au Cameroun et Dzanga-Ndoki en RCA et leurs périphéries, soit un total de 45.000 km² relevant des départements ou préfectures de la Boumba et Ngoko (Cameroun), Sangha-Mbaéré (RCA), Sangha et Likouala (Congo)⁴⁵. Il apparaît clairement dans ces différentes informations que ce complexe concerne trois pays, à savoir le Cameroun, le Congo et la République Centrafricaine. Ce qui fait de ce projet une initiative transfrontalière, d'ailleurs la première dans la sous-région de l'Afrique centrale dont

⁴¹Trinational de la Sangha-UNESCO world héritage, <https://whc.UNESCO.org> (page consulté le 23/08/2021).

⁴²Ministère des forêts et de la faune du Cameroun

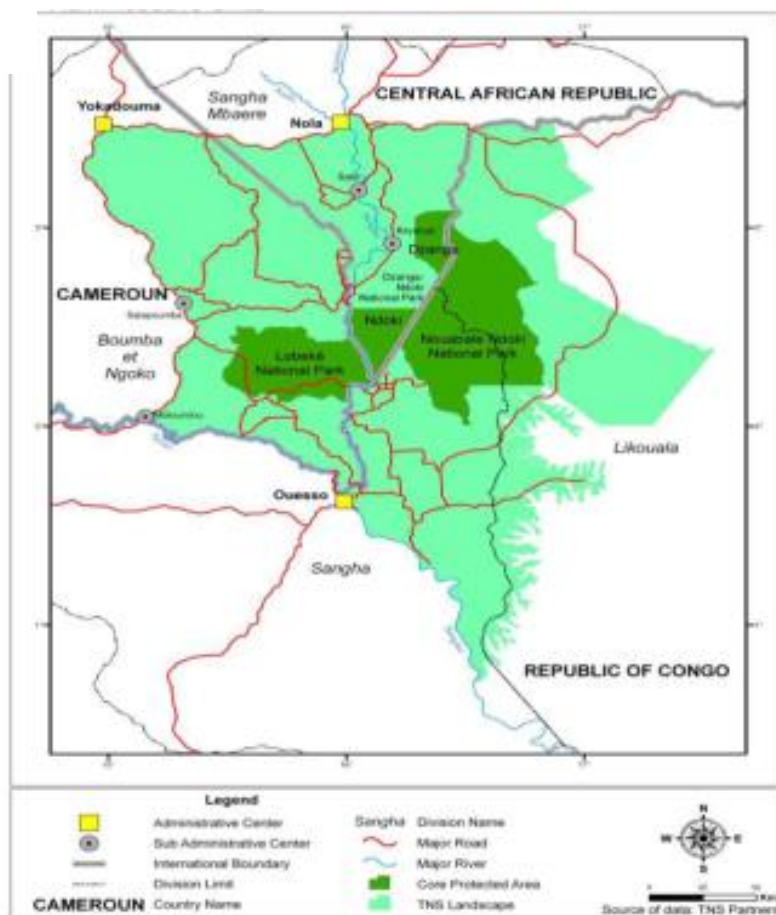
⁴³MINFOF, Le complexe de la TNS, 2012, consulté le 16 juin 2020 à Yaoundé.

⁴⁴F. P. Mepongo, ‘‘ L'intégration sous-régionale en Afrique centrale’’, p. 7.

⁴⁵Y. P. Mandjem et P. Bigombe Logo, ‘‘ La gestion trilatérale des ressources forestières’’, p. 146.

l'impact touche les espaces territoriaux et les communautés sociales. La carte ci-après dresse les contours de ce TNS

Carte 13 : Le complexe d'aires protégées du TNS dans la sous-région de l'Afrique centrale



Source : Ministère des forêts et de la faune, ‘‘Plan d’aménagement du parc national de Lobéké et de sa zone périphérique’’, 2015-2019, p. 9.

Cette carte présente l’étendue totale du complexe forestier, on observe en couleur vert foncé les trois parcs nationaux qui sont des zones protégées et les périphéries ou les interzones du TNS sont peintes en vert clair. Ce grand espace se caractérise par une homogénéité de sa biodiversité et même socioculturelle, il est l’écosystème des nombreuses populations des trois pays.

c- Association des populations au sein de la TNS

La Tri National de la Sangha en impliquant les populations riveraines dans sa gestion de la biodiversité, crée une association entre elles.

La TNS est le réservoir des richesses floristiques et fauniques de plusieurs communautés bantu et baka. Parmi elles, on retrouve les Pygmées-Baka, les Bangando, les Bakwelé, les Kounabembé, les Mpomam, les Mpiemo au Cameroun, les Baka-Aka, les Ngondi, les Bomitaba, les Sangha-Sangha, les Mpiemo en RCA et les Bakwelé, les Mpiemo, les Sangha-Sangha au Congo. A ces populations autochtones, s'ajoutent les allochtones qui sont les Béti, les Bamiléké au Cameroun. Pour Elouga, plusieurs nationalités (Camerounais, Centrafricains, Congolais de Brazzaville, Mauritanien, Français, Américains, Coréens, Chinois et Turques) sont présentes au TNS. Les groupes sociaux autochtones du côté camerounais sont les Baka, Mpou'Mpouong, Kako, Nkounambeemb, Mpyemou Bidjouki, Mpyemou Djashoua, Yanguéré, Bagando, Bekpwel, Essel, Mpomam⁴⁶. Sur cette liste, on peut faire plusieurs constats. Les Bakwelé, les Bekpwel et les Essel désignent la même communauté qui se trouve à cheval entre le Congo et le Cameroun. Ensuite les Mpyemo Bidjouki, les Mpyemo Djassoua, les Sangha-Sangha représentent tous la communauté mpiemo établie au Cameroun, en RCA et au Congo. Associés au Bakwelé, ils constituent les peuples traits d'union de la TNS. Enfin d'autres communautés bantu complètent cette liste des populations locales. Ces différents groupes ethniques sont associés à la gestion des aires protégées créant une sorte de fédération de fait.

Quand les populations ne sont pas directement investies, plusieurs structures sociales tant publiques que privées, sont directement ou indirectement impliquées à travers la politique de la gestion participative de la TNS. Il s'agit des Covaref, les forêts communautaires et les collectivités locales décentralisées. Au Congo et en République Centrafricaine, les populations sont impactées par la TNS à travers leur rôle de pisteurs pour les Ecogardes, le travail des femmes dans les camps de la TNS, la subvention des denrées alimentaires dans certaines localités et la construction des centres de santé pour leurs soins⁴⁷. En dehors des recrutements des pisteurs et les travailleuses dans les camps qui concerne seulement les citoyens centrafricains et congolais, d'autres retombées sociales assurent le bien-être de toutes les populations du TNS sans distinction de nationalité. Les Camerounais, les Congolais autant que les Centrafricains peuvent se faire soigner dans ces centres hospitaliers et se ravitailler en produits alimentaires dans les marchés subventionnés. Cette politique sociale de la TNS crée

⁴⁶ M. Elouga, "Initiative LLS/TNS. Paysages et moyens", p. 42.

⁴⁷ Entretien avec Simon Mpouop, 43 ans, éco-garde camerounais à la Tri Nationale de la Sangha, Madjoué, 30/07/2015.

un brassage entre les populations riveraines qui se sentent intégrées au sein du complexe d'aires protégées.

Au Cameroun, les autochtones, au travers des COVAREF et des COVILAB (comités villageois de vigilance), apportent régulièrement une contribution en termes de main d'œuvre locale et appui financier aux stratégies de lutte anti-braconnage, sans oublier l'apport des FMO (Forces de Maintien de l'Ordre) en cas de force majeure dans la récupération des armes de guerre utilisées à des fins de braconnage⁴⁸. Nous constatons que ces ONG locales rejoignent les initiatives congolaises et centrafricaines dans la préservation des aires protégées par le biais de leur « contribution en termes de main-d'œuvre locale ». Ce qui signifie qu'en dehors des écogardes qui travaillent en équipe et qui ont le droit de poursuite au delà de la frontière nationale, s'impliquent les individus recrutés sur place. Pour ces personnes triées parmi les peuples riverains, une certaine synergie s'observe, celle de lutter tous contre les dangers qui menacent l'écosystème du bassin du Congo. Et par conséquent, un lien transnational naît de cette collaboration des populations des nationalités différentes. Pour fructifier cette politique de gestion participative, la convention de Mambélé prévoit :

Sur le plan local, la Convention de Mambélé, réactualisée en mai 2007, la plate-forme de collaboration avec le secteur privé, ainsi que l'existence des structures communautaires de gestion telles que les COVAREF, les comités paysan-forêt, les entités de gestion des forêts communautaires et celles de gestion des redevances forestières à la périphérie, constituent des appuis institutionnels remarquables qu'il convient de renforcer pour assurer une plus forte adhésion des parties prenantes aux objectifs du PNL⁴⁹.

Cet impact de la TNS sur la vie des communautés locales tend à la fédération de celles-ci, longtemps séparées par les frontières coloniales. D'ailleurs, c'est ce qui ressort de cet extrait :

De même qu'elle constitue un moyen de promouvoir le développement économique régional, de réunir des communautés divisées par les frontières issues de la colonisation et de rétablir la paix dans les régions troubles.

Le fait que les trois zones de conservation soient contiguës et partagent les mêmes types de végétation, et les mêmes communautés locales notamment, des peuples de la forêt qui partagent les mêmes cultures et traditions et sont confrontés à des problèmes similaires - a fourni une excellente opportunité de développement d'un programme transfrontalier de conservation [...] D'ailleurs, cette dynamique de communautarisation des ressources forestières transfrontalières est à l'origine d'une stratégie pas toujours consciente mais réelle de réunification des populations séparées par les frontières issues de la colonisation.

La vision d'ensemble de la cogestion dans le paysage du TNS est d'assurer une plus grande intégration de la population locale environnante dans les processus de gestion des ressources naturelles, de faciliter l'accès aux ressources, d'appuyer des activités alternatives génératrices de revenus, de bâtir de solides institutions locales de gestion et de faciliter les mécanismes de partage

⁴⁸ Ministère des forêts et de la faune, « Plan d'aménagement du parc national de Lobéké et de sa zone périphérique, 2015-2019, pp. 74-75.

⁴⁹ *Ibid.* p. 162.

par les communautés locales des profits découlant des revenus issus de l'exploitation de la faune, du bois ainsi que de l'écotourisme.

Conçue comme une initiative propre des chefs d'État d'Afrique centrale, la gestion coopérative des ressources forestières transfrontalières était censée donner un coup d'accélération au processus d'intégration sous-régionale qui avance péniblement, d'abord par le rapprochement de leurs peuples séparés par les frontières héritées de la colonisation⁵⁰.

Ces informations orientent le projet de la TNS vers l'intégration des peuples, question de compléter la communautarisation des ressources forestières. Au niveau des zones protégées qui constituent ce complexe transfrontalier, on remarque une uniformité de la biodiversité. La végétation et les espèces fauniques sont identiques qu'on soit du côté camerounais, congolais ou centrafricain. C'est pourquoi les problèmes auxquels les populations locales environnantes sont confrontées sont similaires. Raison pour laquelle il est facile pour la TNS de proposer les projets communs à ces groupes ethniques. Ceci renforcerait encore plus leur réunion comme il ressort des objectifs du TNS. L'homogénéité culturelle ou la continuité socioculturelle qui caractérise cette région catalyse cette idée de regroupement des peuples jusque-là divisés par les frontières coloniales. Le rapport de l'UICN ajoute à ce propos que :

Faciliter la mise en place d'un réseau d'associations des populations autochtones dans le TNS et les faire représenter dans les instances telles que le CTPE, COMIFAC, etc...

Elaborer et mettre en œuvre un plan de plaidoyer pour les communautés locales et autochtones et la société civile aux instances de décisions sur la gestion des ressources naturelles.

Faciliter la participation des peuples autochtones aux grands événements au niveau national et sous régional et les encourager à faire des présentations, qui sont des moyens pour exprimer ou défendre leurs points de vue sur la gestion des ressources naturelles⁵¹.

Il devient évident à partir de tout ce qui a été dit au niveau des objectifs et des actions que la TNS mène au niveau de la zone transfrontalière Cameroun-Congo-République Centrafricaine, qu'elle n'est pas seulement un instrument d'intégration spatiale, mais aussi une opportunité d'association des communautés confinées derrière les barrières nationales. Dès lors, on retient que le TRIDOM et la TNS, grâce à leur agencement international et leur implication des populations autochtones via la politique de la gestion participative des écosystèmes de l'Afrique centrale, participent au processus d'unification de cette sous-région. Ces aspects mettent ces complexes d'aires protégées au centre du processus d'intégration des territoires du centre de l'Afrique et justifie leur présence parmi les acquis de la fédération de l'Afrique équatoriale. Ces facteurs conjugués aux projets culturels garantissent les convergences communautaires de certains peuples de l'Afrique centrale.

⁵⁰Y. P. Mandjem et P. Bigombe Logo, 'La gestion trilatérale des ressources forestières', P. 162.

⁵¹ UICN, Messages clés et recommandations de l'atelier sous régional « Droits, participation et représentation de la société civile et des communautés du Tri National de la Sangha aux instances de décisions nationales et sous régionale », Bayanga, 3 au 4 août 2010.

II- Intégration culturelle des Bakwelé et Mpiemo de l'Afrique centrale

Les mouvements associatifs des Bakwelé, des Mpiemo et leurs peuples apparentés tendent à prendre une dimension transfrontalière en Afrique centrale, remettant en cause le principe de citoyenneté nationale. Quand cette dynamique sociale ne puise pas dans les aspects linguistiques pour justifier l'urgence d'un regroupement des individus qui partagent la même langue. Elle exploite les origines et l'histoire des communautés ethniques. Ce nouveau phénomène social catalyse le processus de convergences communautaires. Pour comprendre ce caractère fédérateur, il faut interroger l'impact de la valorisation des langues bakwelé et mpiemo, et la création des regroupements culturels transnationaux intégrateurs des Bakwelé et les Mpiemo.

A- Dimension communautariste de la valorisation des langues bekwel et mpiemo

En tant qu'identité culturelle, les langues bekwel et mpiemo font l'objet de valorisation. Quand on ne leur définit pas un alphabet phonétique, elles servent à l'appropriation par les populations de certains ouvrages sacrés. Ces nouveaux défis portent les germes de l'intégration des peuples grâce à la dimension sous-régionale qu'ils prennent. C'est dans ce contexte que tous les Bakwelé de l'Afrique centrale ont décidé de donner un alphabet à leur langue et les Mpiemo ont participé à la traduction de certains évangiles de la bible en langue mpiemo.

1- L'alphabet Bekwel comme source de rassemblement des Bakwelé de l'Afrique centrale

On a assisté depuis plusieurs années à une vague de projets au Congo, au Gabon et au Cameroun sur la mise en place d'un alphabet bekwel. Ces initiatives culturelles, par leur portée universelle, s'avèrent fédératrices pour les populations bakwelé, dans ce sens qu'elles interpellent les Bakwelé de tous les côtés et contribuent à la valorisation de cette langue.

La création de l'alphabet bekwel en Afrique centrale a suscité un élan communautaire chez le peuple bakwelé, surtout entre ceux du Cameroun et ceux du Congo au départ. A ce propos, en 2014, certains Bakwelé du Cameroun se sont associés avec leurs frères du Congo, en l'occurrence Garyzas et SIL Congo pour essayer d'écrire un alphabet bekwel. Bien que ce projet commun soit rangé aux oubliettes, il est possible qu'il se réaliserait un jour⁵². Cette déclaration confirmée par Garyzas, montre d'abord la volonté commune qu'avaient certains leaders bakwelé du Cameroun et ceux du Congo sur l'idée de créer un alphabet bekwel. Ensuite, malgré la déception de l'auteur, liée au retard de sa réalisation, il garde toujours espoir que ce projet finirait par se matérialiser.

⁵² Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

Par ailleurs, grâce au concours de SIL Congo, certains Bakwelé ont réussi à finaliser un projet de rédaction d'un alphabet bekwel à Ouessou. C'est ce que révèle cet aveu de Garyzas lorsqu'il avance que : "Nous avons mis sur pied un alphabet phonétique bekwel depuis 2015. Les Bakwelé du Cameroun se sont servis de cette version pour créer le leur"⁵³. Deux choses sont intéressantes dans ces révélations. Premièrement, 2015 qui marque la date de la finalisation de leur projet est l'année qui suit celle de 2014, qui est le temps où ils avaient envisagé la réalisation commune de cette initiative. Ceci laisse penser que, c'est à la suite de l'initiative commune entre les Bakwelé du Cameroun et ceux du Congo que les derniers ont compris la nécessité d'avoir un alphabet et l'ont vite rédigé. Il est donc clair que le projet était transfrontalier, même comme sa matérialisation arrive de façon distincte. Deuxièmement, l'informateur congolais affirme que la version camerounaise de l'alphabet bekwel est une copie du leur. Cette partie de l'information est réelle parce qu'il faut attendre 2016 pour voir le texte côté camerounais paraître. Par ailleurs, aucune différence n'apparaît sur les deux versions⁵⁴. Sur la base de ces informations, on retient finalement que le souhait d'écrire ensemble un alphabet bekwel s'est réalisé car, les deux versions renvoient au même projet. La version camerounaise de cet alphabet est composée des mêmes lettres que celles du Gabon et du Congo (confère annexe 3, page 376).

Au vu des convergences communautaires qui ont apparu ce dernier temps au sein de la société bakwel de l'Afrique centrale, un projet de fusion des trois versions de cet alphabet est à l'ordre du jour. D'ailleurs, certaines élites bakwelé des trois pays envisagent fusionner toutes ces versions alphabétiques bekwel pour léguer à la postérité un seul texte qui servira à l'apprentissage de leur culture⁵⁵. Cette volonté des leaders bakwelé est en bonne voie de réalisation. Parce que parmi les commissions de cette organisation non gouvernementale culturelle, se trouve une structure scientifique dont les objectifs visent la valorisation des langues. Si les Bakwelé ont bien voulu avoir un alphabet pour leur langue, c'est parce que ce système d'écriture joue un rôle important dans la vie d'un peuple.

Défini comme un système d'écriture constitué d'un ensemble de symboles dont chacun représente, par exemple, un des phonèmes d'une langue⁵⁶, l'alphabet présente une triple dimension dans l'existence d'une société.

⁵³ Entretien avec Garyzas Messone, 55 ans, pasteur pentecôtiste à Ouessou, Mindourou, 26/11/2020.

⁵⁴ Entretien avec Roger Mikuek, 50 ans, planteur, Moloundou, 22/07/2019.

⁵⁵ Entretien avec Timothée Zelick, 72 ans environ, Pasteur pentecôtiste à Makokou (Gabon), Mindourou, 27/11/2020.

⁵⁶ <http://lexiquealphabet.canalblog.com> (page consultée le 23/07/2021).

L'alphabet est le fondement de l'apprentissage dans le système scolaire mondial. Ainsi, l'alphabet est la base de la lecture et de l'écriture. Apprendre l'alphabet est indispensable pour l'initiation à la lecture, d'autre part, sans une connaissance précise des lettres, les enfants auront certainement de graves difficultés dans les premiers stades de l'alphabetisation. Ce premier aspect de l'alphabet permet de montrer que l'enseignement de la langue bekwel et même des autres savoirs en bekwel devient une évidence parce qu'il existe déjà un alphabet bekwel en Afrique. Cela dit, les enfants bakwelé ne vont plus souffrir de l'inculturation linguistique que leurs parents ont vécue et continuent de vivre jusqu'à ce jour. Cet enseignement, en bekwel s'il venait à se réaliser, renforcerait une fois de plus le sentiment d'appartenance des Bakwelé d'Afrique centrale à une communauté soudée par les liens culturels.

Apprendre l'alphabet est le fondement principal d'une langue écrite, tous ses phonèmes fournissent la connaissance de la langue orale. Grâce à la connaissance humaine de l'alphabet d'une langue particulière, une personne peut lire ou dire des mots qui sont autrement qu'ils ne connaissent. Dès lors, l'alphabet bekwel tend à codifier la langue qui porte le même nom, question de la rendre plus vivante et visant aussi sa pérennisation pour lui éviter une probable extinction comme s'est alarmée l'UNESCO pour les langues qui jusqu'ici ne sont pas écrites. L'ensemble de ces plans linguistiques a abouti à cet alphabet qui fait l'unanimité au sein de la communauté bakwelé de l'Afrique centrale et sert aujourd'hui à écrire les noms des choses en langue bekwel comme le tableau ci-après le présente.

Tableau 12: Comparaison entre le bewkel gabonais et le bewkel camerounais sur la base des noms

Français	Bekwel gabonais	Bekwel camerounais
Noms en Français	Min me lii békyel	Min me lii békyel
Tête	Lo	Lô
Feu	Du	Du
Maison	Njaw	Njaa
Chèvre	Taa	Taa
Nez	Do	Dô
Anné	Mbu	Mbû
Ciel	Gwo	Gwoo
Arbre	Le	Lé
Jambe	Do	Do

Source : Tableau dressé par nous à partir des informations tirées du livret de l’alphabet bewkel et du mémoire de master de Cheucle.

Sur ce tableau, apparaissent trois colonnes, celle des noms en français, suivies des deux qui indiquent la traduction de ceux-ci en bewkel gabonais et camerounais. Une observation attentive permet de constater qu’il existe une différence minimale sur les lettres entre ces deux versions bewkel. Ce qui ne crée aucunement pas de variation dans le parler bewkel en Afrique centrale, mais ajoute plutôt à la communication orale la version écrite pour les populations bakwelé.

La dernière portée de cette réalisation linguistique est qu’elle va aider à codifier les éléments culturels bakwelé (histoire, légendes, mythes, contes, proverbes...) pour les léguer aux générations futures. A titre illustratif, voici ci-dessous un ensemble de productions en langue bewkel.

Photo 28: Exposition des documents produits en langue bewkel



Source : Cliché de Jérémie Pazock Mayele, Ouesso, 22/08/2021.

Sur cette image, apparaissent une diversité de livres publiés en langue bakwelé. Ces productions sont religieuses et culturelles. Ces objets didactiques font partie désormais du patrimoine bakwelé. Les générations futures pourront les exploiter et multiplier les initiatives dans ce sens. C'est par ce biais que tous les Bakwelé de l'Afrique centrale pensent accentuer leur unité spatiale et même maintenir leur homogénéité culturelle. Ce que les Mpiemo espèrent atteindre à travers la traduction de l'Évangile en langue mpiemo.

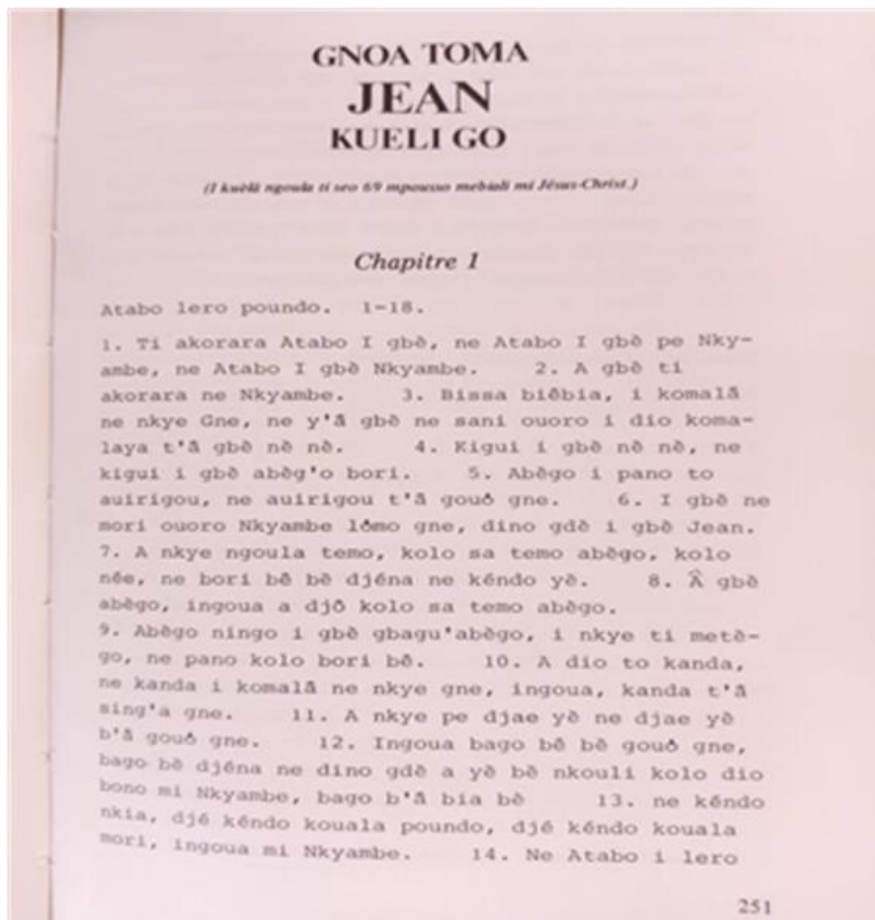
2- La traduction de certains évangiles en langue mpiemo : élément fédérateur des Mpiemo en Afrique équatoriale

Conduit par Gilbert Ankouma, Joseph Apang et Lydia Lundström en République Centrafricaine, le projet de traduction de quelques évangiles de la bible en langue mpiemo a vu le jour en 1978 à Örebro en Suède⁵⁷. Cette initiative qui avait pour principal objectif l'évangélisation, s'avère devenir un élément d'intégration des populations mpiemo de l'Afrique par sa vulgarisation transnationale et son appropriation par tous les Mpiemo de l'Afrique équatoriale.

Gnoa Toma est cette petite partie de la Bible qui a été traduite en langue mpiemo. Elle est étalée sur 251 pages et comprend quatre livres. Il s'agit des livres de Mathieu, de Marc, de Luc et de Jean. La photo ci-après est l'une des pages de ce texte.

⁵⁷ G. Ankouma, L. Lundström et al ; *Gnoa toma*, Welins Tryckeri, Örebro, 1978, p. 2.

Photo 29: copie d'une page d'évangile en mpiemo



Source : Cliché Mepongo Fouda Pierre Francis, Yokadouma le 23 /08/2021.

Utilisée dans les paroisses catholiques dès les années 1980, la version mpiemo de quelques évangiles de la bible va très vite se vulgariser dans tout le pays mpiemo de l'Afrique centrale au grand bonheur des chrétiens de cette communauté. C'est à travers la collaboration des pères Wanabenetsia, Ekambo au Cameroun et Mpomo Dimo en RCA tous issus du groupe ethnique mpiemo, que cette vulgarisation s'est faite. D'après le père Ngrekoasse, cette version de la Bible en mpiemo venue de la Centrafrique est utilisée dans toutes les paroisses localisées dans les établissements humains mpiemo au Cameroun. De Mboy II à Kelemba, en passant par Yokadouma, ces évangiles sont lus à chaque messe⁵⁸. Ce qui explique cette distribution à l'échelle transfrontalière est la dimension transnationale de la langue qui est utilisée pour ces évangiles. Cette version vient en effet rendre l'évangélisation digeste et limpide pour les fidèles catholiques mpiemo. L'évangile en langue mpiemo est une aubaine pour les vieilles personnes qui ne comprennent pas le français⁵⁹. A cause de cette dimension

⁵⁸ Entretien avec Teddy Ngrekoasse, 48 ans, prêtre diocésain l'église catholique de Yokadouma, Yokadouma, 30/08/2021.

⁵⁹ Entretien avec Edouard Nkalika-Paka, 81 ans, instituteur retraité, Mopouo, 07/09/2020.

culturelle de l'évangile, les populations se sentent de plus en plus touchées par la parole de Dieu.

Au lieu d'être perçue seulement comme un instrument religieux, cette version d'un segment biblique prend des allures culturelles parce que les populations mpiemo dans leurs différents établissements, se sont appropriées cet outil et le classe parmi les productions intellectuelles mpiemo. Sur ce point, les Mpiemo peuvent avoir raison, parce que deux d'entre eux figurent parmi les auteurs de ce document, en l'occurrence Ankouma et Apang⁶⁰. Et Cette conception culturelle de cet instrument d'évangélisation lui confère un caractère transfrontalier, parce qu'il établit désormais un lien entre les Mpiemo de l'Afrique centrale. C'est pourquoi lorsque le père Abeladjeli dit : "Nous sommes unis par les chants liturgiques, les prières et la version traduite de la bible en mpiemo"⁶¹. On constate qu'il cite ce fragment de la bible. Et le prélat ne ment pas, tout simplement parce que l'usage de ses évangiles aujourd'hui par les chrétiens mpiemo ne connaît pas de barrières. De la République Centrafricaine au Congo, en passant par le Cameroun, tous les Mpiemo se revendiquent cette portion du livre de Dieu. Il ne saurait donc confiner ce document aujourd'hui à la seule patrie centrafricaine à laquelle elle était destinée.

Cette revendication transnationale mpiemo de cette version des évangiles trouve aussi un terrain fertile dans un contexte où les productions scientifiques sont rares comme la pluie dans les zones désertiques. C'est l'un des productions que beaucoup de Mpiemo présentent quand il s'agit d'interroger leur contribution à la mondialisation intellectuelle. Alors, il ressort de cette articulation que l'alphabet bakwelé et la version de la bible traduite en mpiemo sont des instruments fédérateurs. En revanche le projet d'intégration « par le bas » a beaucoup évolué au sein du grand groupe Kol-Elong dont font partie les Bakwelé et les Mpiemo. Un projet fédérateur plus large des peuples de l'Afrique centrale a vu le jour. Il s'agit de la création des associations culturelles.

B- Création des associations intégratrices des peuples bakwelé et mpiemo, et l'organisation des événements culturels

La prise de conscience de l'apparenté linguistique et culturelle entre les Bakwelé du Gabon, du Congo et les peuples dits Koozimé du Cameroun a fait élargir le cercle culturel transfrontalier en Afrique centrale. La notion d'intégration des peuples ne se pense plus dans un espace restreint, mais au sein d'une grande communauté. Pour ce faire, une association

⁶⁰G. Ankouma, L. Lundström et al ; *Gnoa toma*, p. 2.

⁶¹Entretien avec Patrice Abeladjeli, 43 ans, prêtre catholique originaire de la RCA à la paroisse Marie-Reine de la paix à Yokadouma, Yokadouma, 16/09/2019.

dénoté RCK int (Rassemblement des Communautés Kol-Elong Internationale) a vu le jour, avant de muter pour devenir RCK ONG (Recherche Complète de Kol-Elong Organisation Non Gouvernementale). Ces associations culturelles internationales dans leurs objectifs d'unifier les populations séparées par les frontières coloniales, organisent depuis 2020 les événements qui leur permettent de communier ensemble.

1- Rassemblement des communautés Kol-Elong international

Le Rassemblement des communautés Kol-Elong international est une association culturelle internationale, qui a été créée sur la base de certaines considérations sociales et dont les objectifs s'orientent vers l'unité du grand groupe.

a- Le passé composé des communautés bakwelé, mpiemo et des autres groupes bantu de l'Afrique centrale

Le terme « passé composé » employé dans cette étude désigne des origines communes lointaines des groupes bakwelé, mpiemo et des autres bantu qui occupent une grande partie de l'Afrique centrale aujourd'hui. Ces communautés à cheval entre le Cameroun, le Congo, le Gabon et la République Centrafricaine auraient un ancêtre commun et seraient toutes parties de la cuvette congolaise.

La question de l'ancêtre commun des communautés apparentées de l'Afrique centrale commence peu à peu à trouver les réponses. D'ailleurs plusieurs éléments viennent étayer cette thèse. Il s'agit du classement linguistique de Dugast, des mémoires de Dobo, de la légende kol'éloh/kol'élong et des sources orales.

Plusieurs auteurs reconnaissent l'appartenance des groupes bakwelé, mpiemo, kounabembé, mvong-mvong, mpomam, ndzimu, badjué, bangatu... à un ancêtre commun. Les résultats des recherches de Duke, Robineau, Sinang et Wanabenetsia ont démontré cette hypothèse. Certains à demi mot et d'autres totalement. Parmi eux, Dugast mentionnait que les Bantu A80 sont parents sur la base de leurs langues, leur culture et leur tradition orale⁶². En effet, les Bantu dont fait allusion Dugast sont composés du grand groupe Makaa-Djem. Cette classification qui a été déconstruite grâce aux nouveaux résultats de recherches est néanmoins constituée de tous les peuples cités plus haut, plus les Maka. Quant à Robineau, il fait le résumé de cette thèse en ces mots :

En nous tenant au résumé de ces thèses qu'en donne Dugast, nous pouvons faire état d'une parenté culturelle ou linguistique d'un certain nombre d'ethnies du Sud-Cameroun et du Nord-Congo, à savoir du Nord au Sud :

- les Maka stricto sensu sur le haut Nyong, arrondissements d'AbongMbang et de Doumé ;

⁶² I. Dugas, *Inventaire ethnique du Sud*, p. 95.

- au Sud, sur le haut Dja, les Djem, Ndzimu, Djwé (Badjué) qui forment selon le D'koch les Kozimé - fils de Mo ;
 - à l'Ouest, sur le Long Mafog, les Bikélé et Bikay; sur le Nyong, les So;
 - à l'Extrême-Ouest, en pays pahouin, sur la côte du golfe de Guinée, entre Lolodorf et Kribi, les Ngumba et Mabéa;
 - à l'Est, aux confins du Cameroun et de la République centrafricaine, dans les arrondissements de Batouri et de Yokadouma, les Médjimé, les Mbimu, les Bidjuki, les Bombo, les Boman et les Gunabemb (Konabembé, Kunabemb, Kunabembé);
 - au Sud, sur le Dja-Ngoko, les Gunabemb et les Esel, et dans l'hinterland entre le Dja-Ngoko, le Djouah et la Mambili, les Bakwélé.
- A ces groupes, il convient peut-être d'ajouter, pour situer l'extension maximum de cet ensemble « Maka », les Kaka de la Kadeï dans l'arrondissement de Batouri, cités par les rédacteurs de l'Esquisse ethnologique du Cameroun mais rejetés par DUGAST parmi les « populations de langue semi-bantu ». Les Ombang entre Dja et haut Nyong qui sont classés par DUGAST parmi les Béti et Pahouins, enfin les Bomwali et Lino du Congo cités par SORET dans la « Carte ethnique de l'Afrique équatoriale »⁶³

Cet extrait de texte de Robineau complète les affirmations de Dugast et renforce la véracité de l'existence de cette parenté entre tous ces peuples, sauf les Maka que nous ne reconnait pas. Les recentes recherches d'Edjondji, de Dobo, de Songo et Mepongo, en déconstruisant le groupe « Maka-Djem », admettent sur la base des éléments historiques, linguistiques et culturels qu'il existe un groupe Mpo'oh ou Koozimé. Celui-ci serait constitué de l'ensemble des communautés apparentées qui se revendiquent d'un ancêtre commun. Dobo illustre cette position dans ses mémoires en l'accompagnant par le tableau ci-après.

Tableau 13: Les Koozime aux origines

Fondateur	1 ^{er} lit	2 ^{ème} lit	3 ^{ème} lit	4 ^{ème} lit	5 ^{ème} lit	6 ^{ème} lit
Koh	Ndjeme	Mpô-mpon	Bakwelé	Lessiel	Mpomam	Pol
	Zimé	Nkounabem	Bangatu	Onkohô	Mpobio	Odjeuh
	Ed'jue'e	Mbimou			Mpokom	Bibil
					Mpotseu	
					Mezime	

Source : J. Dobo, "Le mythe koozime en deux épisodes. Le Zieme et le Mpomo". (inédit), pp. 3-5.

Ce tableau de sept colonnes évoque un ancêtre commun lointain au groupe Koozime qui serait Koh. Il aurait eu six épouses constituant les différents lits, qui seraient à l'origine de tous les peuples qui figurent sur ce tableau et qui occupent une partie de l'Afrique centrale aujourd'hui. Les renseignements sur ce tableau ne sont pas trop différents des informations que Mepongo et Songo délivrent sur l'origine de tous ces peuples⁶⁴. Il devient indéniable sur

⁶³ C. Robineau, Evolution économique et sociale, p. 23.

⁶⁴F. P. Mepongo Fouda et M. K. Songo, "Les Gunabè'eb/Kunabembe, histoire d'un peuple : du précolonial à 2019", (inédit), pp. 18-20.

la base des informations de Dobo, Mepongo et Songo que ces groupes descendent d'un même ancêtre comme nous allons le voir avec leurs légendes, et méritent de s'associer aujourd'hui pour faire face aux défis de la mondialisation.

Deux légendes qui en disent long sur leurs origines sont connues au sein de ces communautés ethniques, il s'agit de *Kol-Elong/Kol-Elo'oh* et *Mbong-Alo'o*. *Kol-Elong* chez les Bakwelé, *Kol-Elo'oh* chez les Koozimé du Cameroun et *Mbong-Alo'o* chez les Mpiemo désignant tous la corde et symbolisant le mythe de la traversée du fleuve. Robineau et Wanabenetsia l'ont évoqué dans le premier chapitre de cette étude. D'ailleurs les travaux de Robineau établissent une parenté Djem-Ndzimu-Badju à partir de kolelo et défend que ces communautés sont toutes les descendants d'un même ancêtre ko⁶⁵. En revanche, les résultats de ces travaux de Robineau sur ces peuples ont été complétés, car au lieu de trois communautés, il existe plutôt une dizaine. Et puis les sources orales sont revenues sur ces légendes. Mais la nouveauté vient du lien que Kopo fait entre *Kol-Elo'oh* et *Mbong-Alo'o*. Pour ce dernier, *Kol* (petite corde en mpiemo) ou *Mbong* (grosse corde en mpiemo) et *Kol* (corde ou liane en Koozimé) désignent tous la corde qui leur a servi de pont pour traverser le fleuve⁶⁶. A partir de celles-ci, on peut conclure que ces groupes ethniques ont un lien originel, surtout que ces légendes sont complétées par certaines sources orales.

La convergence originelle des communautés Koozime est évoquée par la tradition orale. Deux sources ont été retenues. D'abord Megam Megam déclare que : "Les Bakwelé sont les parents des Kounabembé et les Mvong-Mvong"⁶⁷. Pour Kopo, les Mpiemo sont constitués des Sangha-Sangha, les Bidjoki, les Djassoua, les Bikoung et les Kounabembo⁶⁸. Ces informations font des Kounabembé des parents des Bakwelé et des Mpiemo. Ceci n'est pas une erreur, car plusieurs éléments confirment ce rapprochement originel entre tous ces peuples de l'Afrique centrale. Par ailleurs, ce cercle parental ne s'arrête pas seulement au niveau de ces peuples, il est bien plus large que ce qui est présenté par ces auteurs. Les aspects linguistiques renforcent ces arguments.

Les langues ne sont pas en marge des caractères qui établissent une convergence originelle entre les groupes koozime. A ce propos, Dobo affirme qu' : "Au début, tous ces groupes parlaient une même langue, le koozimé. Mais au cours des siècles et leurs migrations

⁶⁵ C. Robineau, "Espace, société, histoire", p. 60.

⁶⁶ Entretien avec Apollinaire Kopo, 75 ans, planteur, Lobi (RCA), 14/09/2019.

⁶⁷ Entretien avec Germain Megam Megam, 70 ans, chef de canton Iyèzè du district de Mvandy (Gabon), Mayiboth, 26/01/2021.

⁶⁸ Entretien avec Apollinaire Kopo, 75 ans, planteur, Lobi (RCA), Lobi, 14/09/2019.

intervenues dans leur existence, et au contact des peuples voisins, cette langue s'est métissée et ramener à des idiomes moins originaux''⁶⁹. Cette position de Dobo ne pourrait pas être sous-estimée, dans la mesure où il existe une intercompréhension entre les langues de toutes ces communautés se réclamant de ce groupe aujourd'hui. Une étude sociolinguistique de Duke⁷⁰ établit une intercompréhension entre le mpiemo et les autres langues du groupe Koozime. Il est donc prouvé à partir de la classification de Dugast, des mémoires de Dobo, des légendes *kol'éloh/kol'élong* et *Mbong-Alo'o*, et des sources orales que les peuples regroupés autour de Koozime ont une origine commune et de ce fait sont unis sur le plan originel. L'origine territoriale peut venir confirmer ou infirmer cette thèse.

Quand on évoque les territoires originels des populations koozimé, on parle des origines lointaines, moyennes et proches. Pour ne pas s'emballer les pédales, nous nous sommes intéressés à celles qui se situent au XVIII^e siècle, c'est-à-dire les moins récentes. Les auteurs tels que Dugast, Barral, Franqueville, Sinang, Ambassa orientent en majorité le point de départ de toutes ces communautés vers la cuvette du Congo. Par ailleurs, l'indication la plus claire vient de la carte de Robineau qui situe l'origine de tous ces groupes dans la cuvette du Congo⁷¹. C'est après avoir traversé le fleuve Ngoko qu'ils se seraient dispersés, les uns vers la région de l'Oubangui et les autres vers l'actuel Sud-Cameroun. Ces différentes informations convergent toutes dans le sens d'une origine commune à ces membres du groupe Koozime, ce qui justifie la volonté des communautés qui se revendiquent de lui aujourd'hui de se rassembler à nouveau autour d'une large association aux aspects transfrontaliers et acquis de l'intégration sous-régionale en Afrique centrale.

b- Création et objectifs

L'association transnationale RCK inter a été créée pour atteindre des objectifs intégrateurs des peuples bakwelé et koozime.

Dans son préambule, on peut lire que :

C'est ainsi qu'en date du 03 août 2020, il a été entériné à Libreville au Gabon, la création d'une association apolitique, à but non lucratif, dénommée, Rassemblement Communautaire Kol-Elong (Elooh) regroupant les communautés kwelé, ko'ozimé et affiliations ayant en partage le Mythe de Kol'Elong (elooh). Symbolisant une liane à travers laquelle la communauté Kwélé a migré de l'Égypte, de l'Éthiopie, du Cameroun en traversant mystérieusement la rivière djah, pour se fixer au Congo, au Gabon, en RCA et en Guinée Equatoriale.⁷²

⁶⁹J. Dobo, "Le mythe koozime en deux épisodes. Le Zieme et le Mpomo", (inédit), p. 5.

⁷⁰D. Duke, "Rapport d'Enquête sociolinguistique", p. 5.

⁷¹C. Robineau, *Evolution économique et sociale*, p. 13.

⁷² Statut RCK international, p. 1.

Ce préambule des statuts de RCK int mentionne clairement la date de naissance et le caractère apolitique de cette association. Selon le même préambule, elle est ouverte à tous les peuples qui se revendiquent la légende *Kol-Elong*, c'est-à-dire « la communauté kwelé » et « ko'ozimé ». Et à la dernière phrase il définit le cadre spatial ou l'étendue même de l'association qui couvre les Etats du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et même de la République Centrafricaine. C'est évident qu'il s'agit là d'un rassemblement culturel transnational qui va automatiquement intégrer les peuples concernés et même leur espace vital.

Les objectifs du RCK Int sont bien définis dans ses statuts, ils sont :

- Créer un esprit communautaire entre les membres du RCK Int ;
- Créer un esprit de solidarité, d'entraide entre tous les membres ;
- Valoriser la culture Kol (kel) Elong/Elo'oh ;
- Maintenir la cohésion sociale au sein des Communautés Kol (kel) Elong/Elo'oh en dépit des frontières internationales qui les séparent ;
- Promouvoir la paix au sein de notre sous-région à travers notre participation à l'intégration sous régionale ;
- Soutenir nos dirigeants sur le processus d'intégration mondiale ;
- Contribuer à la lutte contre la dégradation de l'environnement et des écosystèmes forestiers ;
- Adhérer au concept de gestion durable des ressources naturelles prôné par les plus hautes autorités des pays de la sous-région Afrique centrale et ailleurs⁷³.

A travers cette finalité de ce regroupement culturel transfrontalier, il apparait une volonté de voir une fusion entre les communautés membres. Ceci se reflète sur des notions telles que l' « esprit communautaire » et « la cohésion sociale ». L'objectif numéro cinq oriente de façon péremptoire le RCK Int vers sa participation au processus d'intégration sous-régionale. Quoi de mieux pour comprendre que le Rassemblement communautaire Kol-Elong se démarque aujourd'hui comme un important acquis de l'intégration « par le bas ». Autant ses objectifs sont transnationaux, autant son organisation suit le même canevas.

c- Organisation

L'article 13 des statuts du RCK Int déroule l'architecture dirigeante de cette association culturelle. A ce effet, on découvre que :

⁷³ Statut RCK internationale, p. 2.

- Le Haut Représentant (Fondateur de l'Association) ;
- Le Haut Conseil Spirituel ;
- Le Haut Conseil des Sages ;
- Les Conseillers Membres
- Le Président Communautaire ;
- Les Vice-présidents (présidents des démembrements) ;
- Le Secrétaire Général ;
- Les Secrétaires Généraux Adjointes (Secrétaires des démembrements)
- Le Médiateur principal ;
- Le questeur principal ;
- Les questeurs adjoints (Trésoriers des démembrements) ;
- Le Commissaire aux Comptes en chef ;
- Les Commissaires aux Comptes adjoints (Commissaires aux Comptes des démembrements) ;
- Le Chargé de la Communication Porte-parole du RCK Int ;
- Les Chargés de la Communication en second (Chargés de Communication des démembrements) ;
- Le Chargé de la Coopération en chef ;
- Le Chargé de la sécurité et de la Discipline en chef ;
- Les Chargés de la sécurité et de la discipline en second (Censeurs des démembrements) ;
- Le chargé de la Culture et évènementiel en chef ;
- Les chargés de la Culture et événements en second (Chargés de la Culture et événements des démembrements) ;
- Le Chargé des Affaires Scientifiques en chef ;
- Les Chargés des Affaires Scientifiques en second (Chargés des Affaires Scientifiques des démembrements) ;
- Le Responsable des projets de développement ;
- Le Responsable, chargé de la logistique et de l'organisation⁷⁴.

Le RCK Int est structuré tel qu'il y ait les organes centraux et ceux qui sont décentralisés, désignés comme les démembrements. Il s'agit des vice-présidents, les secrétaires généraux adjoints, les questeurs adjoints et les commissaires aux comptes adjoints. Toutes ces

⁷⁴ Statut RCK internationale, p. 5.

structures de l'association internationale sont en effet les représentations nationales à son sein. Une fois de plus, on assiste à la matérialisation de la fédération des peuples de l'Afrique centrale à travers une association. Malgré sa jeunesse, cette association a déjà enregistré un bilan positif qui augure un futur radieux, gage de la fédération des peuples, base de l'intégration « par le bas » en Afrique centrale.

d- Réalisations transnationales

Vu sa dimension transnationale, le bilan du RCK Int intéresse cette étude. Il s'étale sur trois aspects. Ils sont structurels et sociaux.

Sur le plan structurels, RCK Int a posé deux actions qui lui ont donné une dimension internationale. D'abord l'association qui voit le jour au Gabon, va très vite s'étendre au Congo et au Cameroun. Dans le rapport du Secrétaire général, il mentionne que :

C'est ainsi qu'en août 2020, sous l'impulsion des guides spirituels, Prophète Lealea pour la connexion avec le Congo et Jérémy Edouhou Nyoka pour la connexion avec le Cameroun, RCK va opérer la fusion des unités éparses de Kol-Elong dans les trois pays : Gabon, Congo et Cameroun⁷⁵.

Le deuxième élément structurel qu'on met sur le compte du RCK est la création d'un forum *WhatsApp* international qui sert de plateforme d'échanges internationaux pour tous ses membres. Le Secrétaire général avançait à ce propos que : "Du contact virtuel à travers le réseau social WhatsApp, au contact physique dans la province Est du Cameroun, entre les Kwel du Gabon, du Congo et leurs frères Ko'ozime du Cameroun, la magie s'opère"⁷⁶.

Sur le plan social, plusieurs fois, RCK Int est venu en aide à ses membres, à chaque fois qu'ils en avaient besoin, surtout quand cela cadrait avec les dispositions réglementaires de l'association. A titre illustratif, les deux listes ci-après représentent l'échantillon de ces multiples actions de solidarité transnationale.

⁷⁵ I. M'badouma, Rapport bilan de RCK Int, mai 2021, p. 2.

⁷⁶*Ibid.*

Dans le cadre de la Solidarité agissante, vertu cardinale d'amour symbolisant notre peuple au RCK International, chaque membre de bonne foi est sollicité en vue d'apporter notre soutien aux familles endeuillées une aide financière, moral (décès épouse de Denis Patol...)

Act7 : Assistants aux deuils.

- 1-Mr le HR 10000fcfa
- 2- Mme Nelly kazouna 5000fcfa
- 3- Mr Messone MEBI Marien 5000fcfa
- 4- Mr et Mme MEDJIA 10000fcfa
- 5- Mme Mohombo Rosalie 10000fcfa
- 6-M. Sosthène EGANGA 2500fcfa
- 7-M. Jérémie EDOUHOU NYOKA 5000fcfa
- 8- M. Anselme DOUPANDE 2500fcfa
- 9- M. DIWA 5000fcfa
- 10-M. Franck SAMENGO SAMENGO 2500fcfa
- 11-Mme Alline DALLO 5000fcfa
- 12-Mme Larissa DOUKORO 5000fcfa
- 13-Mme Georgette Epith 10000fcfa
- 14-M. Erick Marlon 2000fcfa
- 15-Mme HADIA Gertrude 2500fcfa
- 16-M. ZABOT Boris 3000fcfa
- 17-Mme DOUKORO 10000fcfa
- 18-M. Mersone GARYZAS 5000fcfa
- 19-Mme BALLAY 5000fcfa

- 20-Mme MBEA Marie Josée 5000fcfa
- 21-M. GOLO Theodore 5000fcfa
- 22-Mme Léontine NZOBO 5000fcfa
- 23-M. EBOME MAGUessa 5000fcfa
- 24-Mme ELENdjONG Françoise 5000fcfa
- 25-Mme OKOKO DOUKORO 6000fcfa
- 26-M. BOULALIEM Jean ZEITA 10000fcfa
- 27-M. BOUZOCK Vautrin 5000fcfa
- 28-M. Le Préfet BOUZOCK Baron 20000fcfa
- 29-M. Guy Blaise TOLOVOU MAVOUNGOU 50.000fcfa
- 30-PasteurDJEMA Mathieu 2500fcfa
- 31-Mme KOUMANDJOL Rosette 3000fcfa
- 32-Couple ELOUM PWOKO 10 000fcfa
- 33-Mme HOLLAT 5000fcfa

NB : Nous sommes une grande famille alors unissons-nous pour la réussite de notre RCK. Donne ce que tu peux. Compte mobil RCK Gabon :076282580 la trésorerie RCK



Source : I. M'badouma, Rapport bilan de RCK Int, mai 2021, p. 3.

Communiqué Dans le cadre de la solidarité agissante, vertu cardinale d'amour symbolisant les peuples kol'élo'oh(rck), chaque membre de bonne foi est sollicité, en vue d'apporter notre soutien à nos frères kwélé frappés par plusieurs malheurs depuis le début de l'année, une aide financière minimum de 2000f. Om 693 884 559 Merci pour votre compréhension.

Liste des contributions

- 1- sa majesté Zengle zachée 20000f
- 2- Dr Délise zam épouse bakehe 25000f
- 3-Minkoaclaude 10000f
- 4-Sylé Alima 10000f
- 5- princesse des forêts 10000f
- 6- Reine zam 5000f
- 7-Ambassa 5000f
- 8- buffalo 5000f
- 9- Mékouébéthésé 5000f.

Source : I. M'badouma, Rapport bilan de RCK Int, mai 2021, p. 3.

Ces deux listes des contributions ont été constituées au mois de mars 2021 à l'occasion du décès de la femme du membre Pitol Dénis, Bakwelé du Gabon. Le premier répertoire est constitué des noms des contributeurs bakwelé, mpiemo et ndjem du Congo, et les Bakwelé du Gabon. Quant au deuxième recensement, il est composé des noms des populations koozime dont font partie les Bakwelé et les Mpiemo du Cameroun. Cet acte de fraternité pour un citoyen gabonais montre combien de fois, ces communautés à travers RCK Int, ont opté pour l'unité. Une homogénéité qui va au-delà des frontières. Ce qui signifie que ce rassemblement porte en lui les germes des convergences communautaires en Afrique centrale. Par ailleurs, conscients des divergences législatives sur les associations culturelles qui existent entre le Gabon, le Cameroun, la République Centrafricaine et le Congo, les dirigeants de RCK int ont décidé de faire muter cette structure en ONG internationale.

2- ‘‘Recherche Complète de Kol Elong’’ ONG

En mutant de l'association à l'ONG international, RCK a bien voulu élargir son plan d'action et se mettre en conformité avec la législation internationale sur les organisations non gouvernementales. Ce changement a aussi engagé certaines réformes au niveau de ses objectifs, de ses organes et de son fonctionnement.

a- Création et objectifs

C'est en avril 2021 que le ‘‘Rassemblement des communautés Kol-Elong international’’ mute pour devenir la ‘‘Recherche complète de Kol Elong ONG’’. Immédiatement son but connaît une évolution.

C'est à l'article 6 où apparaissent les nouveaux objectifs de ONG RCK Internationale. Il stipule que :

- Rechercher les origines des peuples BAKWELÉ, le groupe KO'O ZIME et affiliation ;
- Créer un esprit communautaire entre les membres du RCK ;
- Créer un esprit de solidarité, d'entraide entre tous les membres ;
- Créer un esprit d'entrepreneuriat au sein de l'O.N. G
- Valoriser la culture de l'ethnie BAKWELÉ, celle du groupe KO'O ZIME et affiliation au sein de Kol (kel) Elong/Elo'oh
- Maintenir la cohésion sociale au sein des Communautés Kol (kel) Elong/Elo'oh en dépit des frontières internationales qui les séparent ;

- Promouvoir la paix au sein de notre sous-région à travers notre participation à l'intégration sous régionale ;
- Protéger l'espace de vie de nos communautés⁷⁷.

En révisant tous les objectifs, on constate d'abord que ceux qui faisaient la promotion de l'intégration sous-régionale sont maintenus. Il s'agit de « Maintenir la cohésion sociale des communautés Kol-Elong en dépit des frontières internationales qui les séparent » et de « promouvoir la paix au sein de notre sous-région à travers notre participation à l'intégration sous régionale ». Ce qui sous-entend que l'ONG reste en droite ligne avec l'ambition d'accompagner les gouvernants dans le processus de fédération en Afrique centrale. Quant aux nouvelles visées, deux sont fortement intéressantes. Celles qui parle de « Créer un esprit communautaire entre les membres » et « protéger l'espace de vie de nos communautés ». Le premier mentionne la volonté de RCK de doter à chaque membre une conscience collective, plus grande que celle qui existe. C'est-à-dire celle-là qui va au-delà des frontières des Etats. Le deuxième volet parle de la protection de l'espace vitale communautaire. Ce qui en dit beaucoup sur les intentions transétatiques de cette ONG internationale.

C'est fort de ces bonnes intentions que certaines populations bakwelé du Gabon et mpiemo de la République Centrafricaine exprimaient leur espoir en cette organisation. A ce sujet Kopo déclarait que : « Nous souhaitons que ONG RCK rassemble à nouveau tous les Sangha-Sangha et les Mpiemo »⁷⁸. Cette affirmation montre que les populations sont conscientes des obstacles que représentent les barrières internationales sur la dynamique de leur développement, source de leur épanouissement. Ainsi, RCK devient pour elles un instrument qui vient les enlever de ce confinement national pour les rassembler autour d'un cadre culturel solide. RCK est une grande opportunité pour les Bakwelé gabonais. Eux qui parce qu'ils sont minoritaires au Gabon connaissent un grand retard sur les plans éducationnels et des infrastructures sociales. L'ouverture aux autres peuples frères leur offre d'autres sources de solidarités extérieures⁷⁹. Ceci dénonce la minorisation de certaines communautés pendant la colonisation qui leur porte préjudice jusqu'à ce jour. Par ailleurs, le retour de ces communautés au sein d'un groupe plus important que le leur et extraterritorial est une chance de renforcement des capacités dans tous les domaines de la vie. Surtout quand on a un voisin comme le Cameroun qui a une avance sur les Etats voisins.

⁷⁷ Statut de RCK ONG, p. 3.

⁷⁸Entretien avec Apollinaire Kopo, 75 ans, planteur, Lobi (RCA), 14/09/2019.

⁷⁹Entretien avec Timothée Zelick, 72 ans environ, Pasteur pentecôtiste à Makokou (Gabon), Mindourou, 27/11/2020.

b- Organisation

ONG RCKa prévu une structuration digne d'une organisation internationale. Ses organes sont distribués entre les différentes communautés. L'article13 dresse suffisamment les détails:

- Le Haut Représentant (Fondateur de l'O.N. G) ;
- Cabinet du Haut Représentant (Haut conseil spirituel, Haut conseil de sage et le médiateur)
- Le Haut Délégué ;
- Les Conseillers ;
- La Coordination Générale ;
- Le Secrétaire Général et ses Adjoints ;
- Le questeur principal et ses Adjoints ;
- Le Commissaire aux Comptes en chef et ses Adjoints ;
- Le Responsable des projets de développement ;
- Le Responsable, chargé de la logistique et de l'organisation⁸⁰;

Les organes de ONG RCK sont disposés tels que le Haut Délégué, les Secrétaires adjoints, les questeurs adjoints et les commissaires aux comptes adjoints sont les membres des bureaux nationaux de l'ONG. Jusqu'à ce jour, quatre bureaux de démembrements nationaux existent. On compte parmi eux, la délégation résidence Gabon, la délégation résidence Cameroun, la délégation résidence Cantrafrique et la délégation résidence Congo. Cette organisation a permis de bien pofiner un planning de fonctionnement.

c- Fonctionnement

Le fonctionnement de ONG RCK est digne d'une association internationale. Ces aspects transétatiques sont visibles sur son règlement intérieur et son organigramme.

Le règlement intérieur est l'ensemble des dispositions qui définissent les conditions d'adhésion, le fonctionnement, les sources de financement et la discipline de l'association. Voici ce qu'on peut lire dans son introduction :

L'objet du code de conduite de ONG RCK est de :

Définir l'éthique du membre de l'O.N. G RCK en vue de développer et de consolider l'unité, l'entraide, l'amour du prochain, l'esprit de recherche de nos origines afin de recouvrer son identité

⁸⁰ Statut de RCK ONG, p. 6.

culturelle dans la participation active de diverses activités de l'O.N. G RCK, conformément à la volonté et aux vœux exprimés par les peuples KWELE, KO'O ZIME et affiliation⁸¹.

Cette introduction du code de conduite de l'association culturelle internationale ne manque pas de revenir sur l'objet de l'ONG, qui est de consolider l'unité des peuples membres et de retrouver leur identité culturelle. Le mot unité apparaît ici comme un idéal à atteindre pour les populations qui constituent ces peuples. La soif de se retrouver à nouveau ensemble se manifeste de façon limpide dans cette notion. L'identité culturelle à laquelle fait allusion, est un riche patrimoine, constitué des éléments matériels et immatériels qui méritent d'être exhumés et exploités pour la survie de ces communautés.

A l'instar des autres associations, l'adhésion à ONG RCK répond à un certain nombre de conditions définies par le code de conduite. On peut lire par exemple à son article 2 que :

L'adhésion à l'O.N. G RCK est libre à toute personne se reconnaissant de KOL ELONG et ayant l'esprit du bénévolat, c'est-à-dire sans rémunération sauf dans certains cas (frais de déplacements justifiés...); elle implique le remplissage de la fiche de celle-ci après acceptation de ses statuts, règlement intérieur et programme.

Les adhésions sont enregistrées au pool Secrétariat Général qui les rend officielles au cours des prochaines réunions ou assemblées Générales.

L'adhésion définitive est subordonnée à :

- ❖ L'acquiescement obligatoire de la contribution salubre fixée dans les statuts selon les catégories ;
- ❖ La participation active dans les activités de l'O.N. G RCK ;
- ❖ Le respect scrupuleux du règlement intérieur et des statuts⁸².

Cette disposition définit les critères pour devenir membre de cet auguste regroupement culturel international. Il stipule que toute personne se réclamant de Kol-Elong a qualité de toquer aux portes de l'association. Ce qui veut dire que les peuples bakwelé et mpiemo méritent comme tout le reste des Koozime leur adhésion à ce rassemblement. La carte ci-après confère l'adhésion à chaque personne qui s'est acquittée de toutes ses obligations.

⁸¹Règlement intérieur de l'Organisation non gouvernementale de la recherche complète Kol Elong, 06/04/2021, p. 1.

⁸² *Ibid.*

Graphique 1: Exemple de la carte d'adhésion à ONG RCK



**Recherche
Complète
Kol'Eloh**



Gabon Cameroun Congo Centrafrique

FICHE D'ADHÉSION ONG RCK

Dès signature de cette fiche d'adhésion, j'acte mon appartenance à l'ONG RCK
(Recherche Complète Kol'Eloh)

Photo

Numéro d'adhésion : _____/CA

IDENTITÉ	Nom (s) et Prénom (s) : _____
	Localité d'origine : _____
	Pays d'origine : _____
	Clan ou Tribu : _____
	Date et lieu de naissance : _____
	Profession : _____
	Nationalité : _____

FRAIS D'ADHÉSION

SALARIÉS/COMMERÇANTS/ENTREPRENEURS 10 000frCFA

HABITANT EN ZONE RURALE/SANS EMPLOI/ETUDIANTS 5 000frCFA

LYCÉENS/ÉLÈVES/ENFANTS 3 000frCFA

CATÉGORIE DES MEMBRES

MEMBRE D'HONNEUR ÉTOILE DIAMANT
35 000fr CFA

MEMBRE D'HONNEUR ÉTOILE D'ARGENT
25 000fr CFA

MEMBRE D'HONNEUR ÉTOILE D'OR
30 000fr CFA

MEMBRE D'HONNEUR ÉTOILE DE BRONZE
20 000fr CFA

J'ai pris connaissance de l'objet de l'ONG et par voie de fait, j'accepte sans contrainte les Statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition dans les locaux de ladite ONG. Enfin, je prends bonne note des droits, des devoirs de membres, m'engage à verser régulièrement mes cotisations et à prendre part aux différentes activités.

VISA SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Bureau national

VISA DU NOUVEAU MEMBRE
(faire précéder de la mention Lu et approuvé)

VISA SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Bureau International

ONG RCK

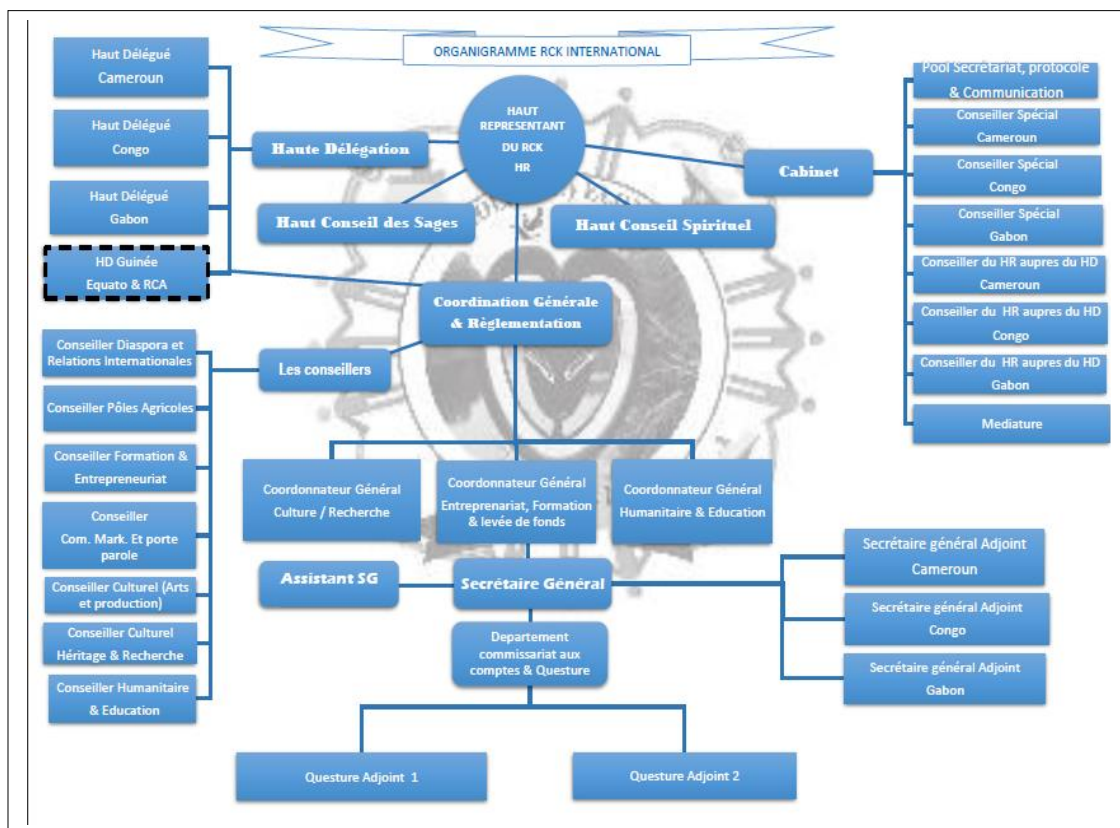
Source : Secrétariat ONG RCK

Sur cette carte, trois éléments méritent d'être analysés. Il concerne les drapeaux, la nationalité et la tribu. D'abord, ces drapeaux représentent les emblèmes de quatre pays de l'Afrique centrale. Il s'agit du Gabon, du Cameroun, du Congo et de la République Centrafricaine. Ces couleurs sont suffisantes pour relever le caractère transétatique et rassembleur des peuples issus de ces pays. Ensuite, la notion de « nationalité » est mentionnée pour la simple raison que l'association est multinationale et il faut bien que chaque membre précise la sienne. Cette mention prouve que l'ONG RCK s'attend à l'adhésion de plusieurs nationalités. Enfin la « tribu » qui désigne la communauté ethnique rappelle l'aspect multiethnique de ce groupe culturel. Et il apparait aussi à travers cet élément que toutes les communautés (Bakwelé, Mpiemo, Ndzimu, Badjue, Mpomam, Bangatu, Mvong-Mvong, Mezime...) sont reconnues comme faisant intégralement partie de ce regroupement socioculturel international. D'ailleurs, s'agissant de cette carte, Mboussa-Bonnet disait qu' : 'elle est une sorte de carte d'identité des membres de l'ONG RCK''⁸³. Loin de servir de visa dans les quatre Etats concernés pour les membres de l'organisation culturelle, cette pièce peut faire bénéficier à ses adhérents une certaine solidarité en cas de projet de voyage dans les différents pays. Etant donné que cette entraide interethnique existait déjà comme nous l'avions mentionné dans le chapitre précédent, avec cette association, elle va se renforcer et s'élargir à d'autres communautés sœurs. C'est à travers ces aspects que la carte d'adhésion apparait comme un outil intégrateur des peuples de la sous-région de l'Afrique centrale.

Cette démonstration du fonctionnement aux allures transnationales de l'ONG RCK suit avec la mise en place par la structure d'un organigramme garant de la représentativité des nationalités qui la constituent. En effet, l'architecture fonctionnelle de l'organe dirigeant de cette organisation révèle une distribution efficiente et responsable des postes, conscient des objectifs à atteindre. Le graphique ci-après présente clairement cet organigramme.

⁸³Entretien avec Justin de Dieu Mboussa-Bonnet, 57 environ, Haut Représentant et fondateur de l'ONG RCK, Ouesso, le 21/08/2021.

Graphique 2: Organigramme de l'ONG RCK



Source : Secrétariat ONG RCK

Ce graphique met en évidence l'organigramme de l'ONG RCK dans tous ses aspects. Sa structuration propose deux étages de représentativité transétatiques et communautaires. On perçoit au niveau des structures des délégations nationales une diversité de nationalités. Par exemple les Hauts délégués du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la RCA suivis des secrétaires adjoints. Sur un autre plan, la composition de la majorité des organes respecte la même diversité nationale et communautaire. A titre illustratif, on cite le Haut conseil des sages, le Haut conseil spirituel, et les conseillers du Haut Représentant. Cette organisation a pour finalité de maintenir la stabilité, l'équilibre et la fraternité au sein de l'ONG. Elle évite à l'association de connaître des crises liées aux frustrations de certains groupes. D'ailleurs, l'accession à un poste est soumise à une élection et tient compte du caractère multinational de l'association⁸⁴. On peut dire que l'ONG RCK apparaît comme un instrument fédérateur que les Bakwelé et les Mpiemo n'ont jamais eu. Il a été construit dans l'objectif de doter à ces groupes ethniques de l'Afrique centrale un cadre dans lequel elles vont se sentir en symbiose et mener des actions au-delà des frontières nationales qui les séparent. A travers ses organes,

⁸⁴ Entretien avec Timothée Zelick, 72 ans environ, Pasteur pentecôtiste à Makokou (Gabon), Mindourou, 27/11/2020.

ses actions, elle demeure la seule association qui relie toutes les communautés sœurs de l'Afrique centrale. L'article 10 de son règlement intérieur relève cet aspect quand il stipule que :

O.N.G RCK est le trait d'union de tous les ressortissants des peuples KWELE, KO'OZIME et affiliation dans l'optique de la recherche de nos origines culturelles et du développement socio-économique dans la sous-région d'Afrique centrale. Tous sont tenus au respect des statuts et du présent règlement intérieur⁸⁵.

Au final, les Bakwelé et les Mpiemo ne pouvaient pas trouver plus meilleure association que RCK Int d'abord et ONG RCK ensuite pour se rassembler. Grâce à cette organisation culturelle transétatique, ils rejoignent les communautés sœurs de l'Afrique Centrale et voient leur espace socioculturel s'élargir au lieu de rester dans les micro-associations. Par conséquent cette logique répond aux origines et à la culture que ces peuples partagent en commun avec leurs frères koozime. L'organisation, le fonctionnement et les actions de cette association impliquent toutes les communautés dont les Bakwelé et les Mpiemo. C'est pourquoi, il est indéniable que ONG RCK se dresse aujourd'hui comme un acquis de l'intégration des peuples et par conséquent un facteur de fédération des Etats de l'Afrique centrale. Par ailleurs, certains événements sont venus catalyser ces convergences communautaires.

3- Le festival de Mindourou et la rencontre culturelle de Ouesso

En dehors du regroupement transnational autour d'une association, deux événements culturels ont réunis les peuples bakwelé et mpiemo, et leurs frères au cours de 2020 et de 2021. Il concernait le festival koozime de Mindourou et la rencontre culturelle internationale de Ouesso.

a- L'événement culturel de Mindourou

Le festival de Mindourou organisé entre les 26 et 29 novembre 2020 a réuni des délégations bakwelé, mpiemo et koozime venues du Gabon, du Congo, de la République Centrafricaine et d'autres régions du Cameroun. Cette manifestation culturelle aux aspects intégrateurs avait environ cinq points essentiels. Parmi ces articulations, il y avait l'ouverture, la conférence, l'exposition, le spectacle musical et la visite de la forêt sacrée du Dja.

L'ouverture du festival le 27 novembre a connu le défilé des délégations, les discours des autorités de Mindourou et les différentes prestations artistiques séparés par les intermèdes.

⁸⁵ Règlement intérieur de l'Organisation non gouvernementale de la recherche complète Kol Elong, 06/04/2021, p. 3.

La présentation des délégations entrevoyait déjà le déroulement d'un événement internationale, car tous les pays concernés étaient représentés comme on peut le voir sur l'image ci-après.

Photo 30: défilé des délégations internationales



Source : cliché Koviél Marcel Songo, Mindourou, 27/11/2020

La photo ci-dessus met en exergue les enfants, qui étaient les portes étendard des délégations du Congo, du Gabon, de la République Centrafricaine et les communautés koozime du Cameroun. A titre illustratif, on peut lire sur deux des pancartes les inscriptions la « délégation de la Centrafrique » et la « délégation du Congo ». Ces deux pays de l'Afrique centrale ont des citoyens issus des peuples bakwelé et mpiemo. Ce passage des délégations de plusieurs pays a été un grand moment de communion. Pour la première fois, on assistait à une participation commune des peuples partageant les mêmes origines et la même culture à une manifestation culturelle. Ce moment fort a fait réagir Liemessing qui a laissé dire qu' : "En répondant à l'invitation du comité d'organisation du Festival des Peuples Ko'ozime à Mindourou, du 26 au 29 novembre 2020, c'est finalement une prophétie qui était entrain de

s'accomplir''⁸⁶. Sans pour autant s'intéresser à la dimension métaphisique de sa réaction, on retient néanmoins de cette déclaration que les Bakwelé de l'Afrique centrale n'ont jamais perdu l'espoir de se regrouper tous entre frères .

Deux autorités sont intervenues, il s'agit du Sous-préfet de l'arrondissement du Dja et le maire de la commune de Mindourou. Le discours du premier magistrat de la ville revenait sur l'enjeu de cette manifestation culturelle qui était le retour aux sources des peuples qui pendant les étapes de leurs migrations avaient fait de cette localité leur grand foyer d'établissement, avant leur dispersion. Cette occasion a aussi permis à Monsieur le maire d'exposer la jeune association RCK Int et les membres de son bureau à toutes les populations présentes.

Un défilé de mode qui valorisait la jeune fille et les tenues traditionnelles koozime a suivi ces interventions verbales des autorités de la ville. Entre ces articulations, les populations ont eu droit à des prestations musicales et les contes koozime. L'échantillon des artistes de passage ce jour était bel et bien trié sur la base de la diversité des communautés constituant le groupe koozime. Ainsi, il y avait les chanteurs ndzimu, badjué, bakwelé et mpiemo. Les thèmes abordés par leurs mélodies parlaient soit de l'amour, soit de l'éducation traditionnelle. Ces chansons mettaient tout le monde en symbiose, parce qu'on soit bakwelé ou mpiemo ou encore kounabembé, on se sentait bercé par ces mélodies qui rappelaient nos sources. A ce propos, le Haut Représentant, fondateur de l'association RCK Int nous faisait la révélation suivante : 'Ces chansons dont les thèmes tournent autour de notre tradition peuvent bien être écoutées à Makokou, comme à Ouesso''⁸⁷. Quant à Zelick, il mentionnait que : 'J'arrive à saisir les messages portés par ces chansons ndzimu, badjue et même mpiemo, pourtant c'est la première fois pour moi de les écouter. Ce qui signifie qu'il n'y a pas une grande différence entre ces parlers et le bakwelé''⁸⁸. En fait, ils avaient raison, parce que ces communautés dont les langues sont très proches, partagent le même patrimoine culturel. Quelques contes en langue badjué ont clôturé cette ouverture.

La conférence dans l'après midi a mis au premier plan trois intervenants, un éminent historien camerounais, deux pasteurs Garyzas et Zelick de nationalités congolaise et gabonaise. Le Camerounais a exposé sur le mythe koozime. Quant aux exposants bakwelé du

⁸⁶Entretien avec Firmin Liemessing, 60 ans environ, ingénieur mécanique retraité à Ouesso, Mindourou, 27/11/2020.

⁸⁷Entretien avec Justin de Dieu Mboussa-Bonnet, 57 environ, Haut Représentant et fondateur de l'ONG RCK, Ouesso, le 21/08/2021.

⁸⁸ Entretien avec Firmin Diwa Elyard, 54 ans environ, conseiller des sages de ONG RCK, Mindourou, 27/11/2020.

Congo et du Gabon, ils ont choisi des thèmes liés à la religions. Ces entretiens intellectuels étaient caractérisés par les échanges entre les participants et les exposants. D'après le maire Zengle Ntouth, ces échanges ont donné l'occasion au public présent de découvrir les nombreuses points de liaison qui existent dans l'histoire de ces communautés. La photo ci-après illustre l'important public qui a assisté à cette séance .

Photo 31: Conférence



Source : cliché Koviél Marcel Songo, Mindourou, 27/11/2020

Sur l'image, on reconnaît Cyrus Ngo, badjué de Messamena et Directeur général du port autonome de Douala,ndjem de Ngoïla et délégué régional du ministère de la fonction publique et la réforme administrative de l'Est. A travers leurs visages, on peut lire une certaine satisfaction.

Une exposition des produits culturels bakwelé et koozime suivait cette conférence. Etaient exposés, les produits alimentaires (huile de karité, pâte de mangue sauvage), pharmacopée traditionnelle, les ressources artisanales (paniers, corbeilles, sac, chaises en rotin), quelques vêtements en fibres végétales. Ces éléments font partie de la grande richesse dont la forêt équatoriale constitue la réserve pour les peuples bakwelé et koozime. Tout ce qu'on retrouve comme produits culturels dans ces stands se trouve aussi au Gabon, la preuve

qu'il existe un lien culturel fort entre les peuples koozime et le peuple bakwelé⁸⁹. Chaque délégation achetait au moins un produit pour garder en souvenir de cet événement.

Enfin, la deuxième journée du festival s'achevait par un spectacle culturel, animé par les mêmes artistes qui avaient presté à l'ouverture. A la différence que c'était la nuit et tout le monde pouvait se défouler sur la piste avant d'aller se coucher.

La troisième journée était articulée d'une visite à la forêt sacrée du Dja qui constitue selon la légende Kol-Elong, le lieu de dispersion des peuples koozime au moment de traverser la Dja. Cet autre moment était très émouvant et symbolique. Le lieu était bien entretenu et constitué des « arbres sacrés ». D'après Zengle Ntouth, cette place où le peuple bakwelé s'est dispersé pour se retrouver au Nord de l'actuel Gabon et de l'actuel Congo mérite l'élévation d'un monument. Pour que, celui-ci symbolise le caractère sacré de ce morceau de terre⁹⁰. La réaction de Zelick ne s'était pas fait attendre, il promet de venir poser une première pierre à cet endroit pour la construction d'une chapelle pantécôtiste⁹¹.

Au moment où les délégations se séparaient le lundi 29 novembre 2020, tout le monde exprimait son satisfaisance,

Ce festival restera un moment inoubliable, car il symbolise le retour aux sources des peuples bakwelé et koozime. C'est grâce à cet événement que pour la première fois les familles camerounaises, congolaises gabonaises et centrafricaines séparées depuis plus d'un demi siècle se rencontrent à nouveau⁹².

A l'origine d'un festival, outre l'envie de produire, au sens premier du terme « mettre devant », il y a surtout l'ambition de répondre à une entente, celui de Mindourou consistait à réunir les peuples koozime du Cameroun. Finalement, les peuples frères bakwelé et mpiemo du Congo, du Gabon et de la RCA sont venus sur invitation. Alors on ne pourrait pas nous faire un procès si nous avons rangé cet événement culturel parmi les atouts d'intégration « par le bas », au même titre que la rencontre culturelle internationale de Ouesso.

⁸⁹ Entretien avec Justin de Dieu Mboussa-Bonnet, 58 ans environ, Haut représentant et fondateur de l'ONG RCK, Mindourou, 27/11/2021.

⁹⁰ Entretien avec Zachée Zengle Ntouth, 53 ans environ, maire de la ville de Mindourou, Mindourou, 28/11/2020.

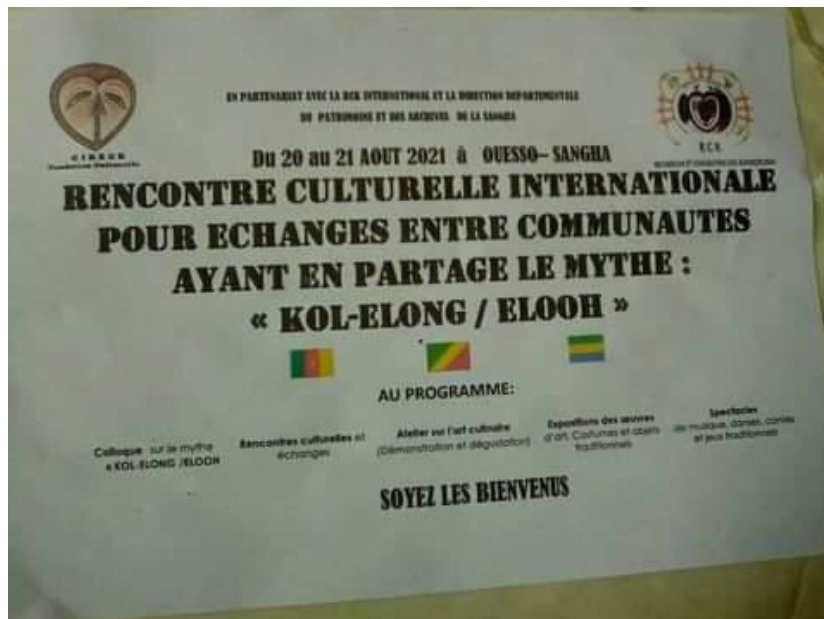
⁹¹ Entretien avec Blanchard Nicolas Adong Nanga, 57 ans, ingénieur mécanique retraité à Ouesso, Mindourou, 27/11/2020.

⁹² Entretien avec Jérémy Edouhou Nyoka, 56 ans environ, conseiller culturel de ONG RCK, Mindourou, 27/11/2020.

b- Rencontre culturelle internationale de Ouesso

Ouesso a abrité entre les 20 et 21 août 2021 une rencontre culturelle internationale qui a connu la participation des délégations venues du Cameroun et du Gabon. Le programme de cet autre événement proposait cinq points essentiels, à savoir, les échanges culturelles, un atelier sur l'art culinaire, un spectacle culturel, un colloque et une exposition d'œuvres d'art. L'image ci-après présente la bande d'annonce de cette rencontre.

Photo 32: Bande d'annonce de la rencontre culturelle internationale de Ouesso



Source : Cliché Florent Valère Asséh, Ouesso le 21/08/2021.

Sur cette bande, on a la période de la rencontre qui s'étale entre les 20 et 21 août 2021, et le thème principal de cette manifestation. Tous les mots sur cette annonce symbolisent les caractères culturels et internationaux de ce rendez-vous. Le titre se termine avec l'expression « Kol-Elong/Elooh » qui symbolise le cordon ombilical entre les communautés bakwelé et koozime. Et trois drapeaux apparaissent en bas de cet enseigne, à savoir le drapeau du Cameroun, du Congo et du Gabon représentant les délégations présentes.

La rencontre culturelle de Ouesso commence effectivement le jeudi 20 août 2021. Cette journée était meublée de trois articulations. Elles étaient entre autres des échanges culturelles, un atelier sur l'art culinaire et un spectacle de musique, danses, contes et jeux traditionnels qui se sont déroulés à la résidence de la matriache Berthe Naboua Kouhou.

Le deuxième jour avait connu l'organisation d'un colloque sur le mythe « Kol-Elong/Elooh » et l'exposition des œuvres d'art, costume et objets traditionnels. La conférence s'est déroulée en six points :

- Installation de M. Justin de Dieu Mboussa-Bonnet comme Haut Représentant des peuples kwélé et koozime d'Afrique centrale ;
- Discours du Haut Représentant ;
- Communication du pasteur Mathieu Guema sur les similitudes entre les peuples juif et peuples kwélé ;
- Historique du festival et aperçu sur celui de Mindourou présenté par Mme Délise ;
- M. Abele est venu délivrer la qualité d'organisation du festival de Messamena de novembre 2021 et décliné son programme ;
- L'Honorable Jérémie Pazock Mayele a communiqué sur le thème « Kol-Elong : mythe ou réalité ? »⁹³.

Parmi les éléments qui ont constitué le colloque deux sont pertinents et renforcent le processus de regroupement des peuples bakwelé et koozime. L'installation de Mboussa-Bonnet par les trois délégations était une façon de le reconnaître en tant que plus haut dirigeant de l'ONG RCK. Il était donc décidé qu'il était désormais doté des pouvoirs et de la bénédiction de ses frères pour conduire l'unité des communautés bakwelé, mpiemo et autres koozime à bon port. La communication sur la légende « Kol-Elong » n'avait pour finalité que d'éclairer les participants sur la symbolique de ce mythe dans la vie des peuples bakwelé et koozime de l'Afrique centrale.

L'exposition des œuvres d'art, costumes et objets traditionnels a été le dernier point du programme. Ce moment était essentiel pour montrer aux populations quelques objets traditionnels qui font partie du patrimoine culturel des peuples bakwelé et koozime. Les photos 34 et 35 ci-après sont les temps forts de cette exposition.

⁹³ Entretien avec Jérémie Pazock Mayele, 45 ans, Enseignant et député à l'AN du Gabon, Ouessou, 21/08/2021

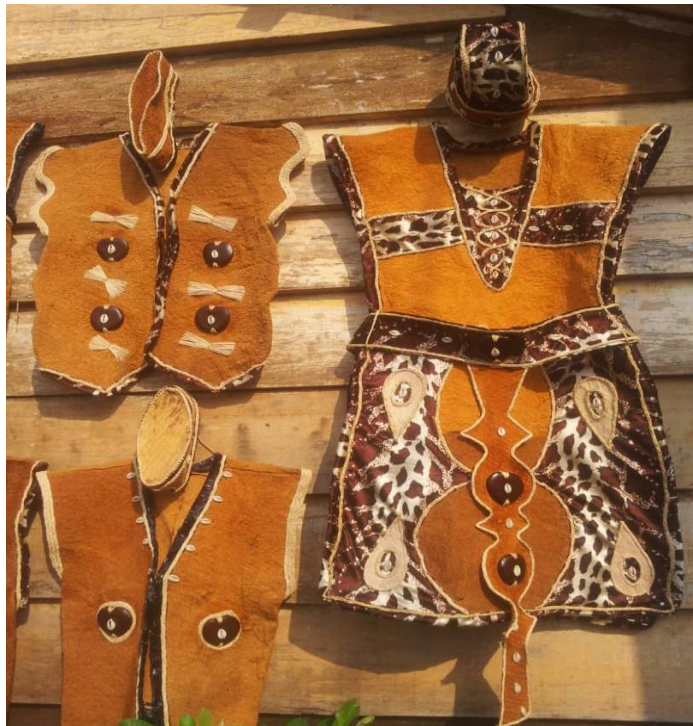
Photo 33: objets traditionnels



Source : Cliché Valère Florent Asséh, Ouesso le 21/08/2021.

Sur cette image, on observe quelques pièces d'anciens outils, probablement fruits des activités artisanales. Une corbeille et une natte montrent la maîtrise de la technique de tissage des communautés concernées.

Photo 34: les tenues traditionnelles



Source : Cliché Valère Florent Asséh, Ouessou le 21/08/2021.

Ces tenues sont confectionnées entièrement des produits de la forêt. Leurs matières premières sont constituées de fibres végétales, des peaux de bêtes sauvages et de fruits de ramassage. Cette exposition a mis fin à la rencontre culturelle internationale de Ouessou. Le rendez-vous était ainsi fixé en novembre 2021 à Messamena. Il fallait immortaliser ce temps par une photo de famille.

Photo 35: souvenir de famille de la rencontre de Ouessou



Source : cliché Valère Florent Asseh, Ouessou, 21/08/2021.

Sur cette photo, de gauche à droite apparaissent l'honorable Jérémie Pazock Mayele, le prophète Timothée Zelick, le Ministre congolais de l'enseignement technique le Dr Ghislain Thierry Maguessa Ebome, le HR de l'ONG RCK Justin de Dieu Mboussa-Bonnet, le maire de Mindourou Zachée Zengle Ntouth et autres. Toutes ces personnes étaient l'échantillon des communautés bakwelé et koozime de l'Afrique centrale. Finalement, les rencontres de Mindourou et Ouessou ont été des moments de communion pour ces peuples, elles complétaient ainsi les actions de l'ONG RCK dans la dynamique d'unification des peuples bakwelé et Koozime. Ainsi, l'intégration culturelle des Bakwelé et les Mpiemo en Afrique centrale s'est observée à travers la valorisation des langues bekwel et mpiemo et la création des associations intégratrices. Par conséquent, les Bakwelé et les Mpiemo sortent gagnants dans ce projet, car comme les Ndjem, ils se servent de ce rassemblement pour retrouver à nouveau leurs frères des autres Etats. Et c'est le processus d'intégration sous-régionale qui prend un coup de pouce avec ce type de regroupement.

En sommes, la question des acquis de l'intégration des espaces bakwelé et mpiemo ne se pose plus. Les interfaces dont représentent certains villes et villages, et le rôle de la TNS et du TRIDOM sont des éléments qu'il faut mettre parmi les espaces intégrés bakwelé et mpiemo. Ces acquis sont complétés par les projets de valorisation des langues bekwel et mpiemo, et la création des associations intégratrices qui concourent à la fédération culturelle de ces peuples. En fin de compte, il ressort de ce chapitre que le processus d'intégration des peuples a déjà pris son train en Afrique centrale. Il ne va plus se faire dans un cadre social restreint entre deux communautés ethniques, mais dans une plus large instance qui englobe désormais plus d'une dizaine de groupes ethniques. Cette autre évolution vient catalyser les convergences communautaires en Afrique centrale qui évoluent dans un rythme très lent et explique le retard de développement constaté dans la sous-région.



Fruit de plusieurs années de recherche, ce travail s'est penché à la question de savoir comment l'histoire peut-elle apprécier la contribution des peuples transfrontaliers mpiemo et bakwelé au processus d'intégration en Afrique centrale ? Cette problématique a constitué la colonne vertébrale au moment où il fallait examiner minutieusement l'étude intitulée " Les peuples transfontaliers d'Afrique centrale : de l'écartèlement colonial au processus d'intégration sous-régionale (le cas des Mpiemo et les Bakwelé entre 1885 et 2013).

Dès lors que cette principale question a été posée, il fallait collecter un bon nombre d'informations de diverses sources pour arriver aux résultats scientifiques qui devaient satisfaire le lecteur qui s'intéresserait à cette étude.

Il n'était pas évident d'étudier les aspects intégrateurs des peuples mpiemo et bakwelé en Afrique centrale sans au préalable visiter leurs origines et leurs migrations. Les Bakwelé et les Mpiemo ont une lointaine convergence originelle bantu. Plusieurs informations ont établi l'appartenance de ces deux communautés ethniques au grand groupe Makaa-Ndjem. Le classement de Guthrie place leurs langues dans le groupe linguistique A80. Les membres de ce phylum sont parsemés dans les pays de l'Afrique centrale. Comme l'ensemble de Bantu, ils seraient partis des confins nigéro-camerounais pour peupler l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Sud, plusieurs siècles avant Jésus Christ. Cette précision indique les origines très lointaines des groupes bakwelé et mpiemo en général.

Aborder de façon distincte la question des origines mpiemo a abouti à deux considérations, l'idée d'un ancêtre commun et l'existence d'une région originelle mpiemo. Il ressort donc de ces préoccupations que les Mpiemo descendent d'un ancêtre commun appelé "Mpiemo". Face aux querelles intestines et aux agressions externes ils seraient partis de l'actuel Angola pour s'installer dans les Etats actuels du Congo, de la République Centrafricaine et du Cameroun. Certaines révélations mentionnent l'existence jusqu'à ce jour de certains clans mpiemo en Angola, ce qui expliquerait leur choix de ce pays comme leur établissement initial

En tant que peuple frère des Mpiemo, les Bakwelé n'échappent pas à cette double dimension de l'origine qui est sociale et territoriale. Dans leur majorité, les Bakwelé reconnaissent qu'ils seraient les descendants d'un ancêtre commun qui se nommerait "Kwel". Leur berceau originel serait l'actuelle région d'Ethiopie. Ils auraient quitté cette terre pour des raisons de subsistance et grâce à la direction des cours d'eau ils avaient rejoint

les espaces actuels du Congo, du Gabon et du Cameroun. C'est grâce aux mouvements migratoires que ces communautés bantu se sont installées dans leurs établissements actuels.

Jonchés de plusieurs étapes et en empruntant soit la direction des cours d'eau soit les pistes forestières, les migrations bakwelé et mpiemo se situaient entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Cette période indique les déplacements récents qui sont d'ailleurs retraçables. Ainsi, les Bakwelé et les Mpiemo sont tous partis de la cuvette congolaise à la veille de la colonisation. Alors que les Bakwelé ont remonté le fleuve Dja, les Mpiemo quant à eux ont choisi de suivre la direction de la Sangha. Les Mpiemo vont plusieurs fois tenter de rejoindre le Nord, mais ce projet échoua à cause de l'obstacle peul qui se dressait devant chaque peuple qui voulait gagner le Nord de l'Afrique centrale. Après plusieurs mouvements « aller-retour », ils finirent par se disperser. Au XIX^e siècle, certains groupes s'établirent dans la région centrafricaine de Nola et d'autres longèrent les pistes forestières et réussirent à gagner le territoire de l'actuel département de la Boumba et Ngoko au Cameroun. Et le dernier groupe rebroussa chemin jusqu'au Nord de l'actuel Congo. Les Bakwelé n'eurent pas un sort différent de celui des Mpiemo au cours de leurs déplacements dans le bassin du Congo. Après avoir établi leurs premiers villages dans la région actuelle de Sangmélina, ils vont subir les attaques des peuples Fang-Béti et même Ndzimu, qui vont les contraindre à se diriger vers le Sud et le Sud-Est. Le groupe qui avait emprunté la direction du Sud traversa à nouveau le fleuve Dja et éclata en deux colonnes. Une première colonne à partir de la région du Dja atterrit au Nord de l'actuel Gabon, grâce au cours de l'Ivindo et s'installa dans la région administrative de l'Ogooué-Ivindo. La deuxième vague en se lançant tout droit atteignit le Nord de l'actuel Congo où il trouva un espace moins conflictogène que la région du Dja. Le groupe qui avait pris la direction du Sud-Est stoppa leur évolution nette sur la rive gauche du fleuve Dja dans l'actuel arrondissement de Moloundou, après une étape dans les environs de Yokadouma. Au moment où les occidentaux arrivaient, ces groupes ethniques étaient déjà fixés dans ces endroits et étaient unis.

Pendant cette époque ancienne, les Bakwelé et les Mpiemo connaissaient une réelle unité. Cette homogénéité était perceptible tant sur le plan socio-économique qu'au niveau de l'organisation politico-territoriale. Leur structuration socio-économique garantissait l'intégration de tous les segments. Ils étaient des sociétés claniques, patriarcales, patrilocalité, endogamique du groupe ethnique et exogamique du clan. Ce modèle d'organisation sociale maintint la stabilité et la paix du groupe à travers leur attachement à la tradition et à l'absence des crises foncières véritables sources de conflit de grande ampleur.

Leur système économique basé essentiellement sur la production des biens de subsistance s'appuyait sur la chasse, la pêche, le ramassage et l'artisanat. Ils embrassèrent l'agriculture et l'élevage à partir du XVI^e siècle, période qui marque l'introduction des produits alimentaires dont la provenance était soit l'Amérique du Sud, soit le continent asiatique (manioc, banane plantain, maïs, arachide, moutons, porcs...). C'est à partir des contacts avec les intermédiaires des commerçants européens venus des côtes africaines et ceux des Haoussa partis du Nord de l'Afrique centrale, qu'ils s'intéressèrent peu à peu au capitalisme en échangeant les produits forestiers (ivoires, peaux d'animaux, épices...) contre les matières exotiques (fusils, poudre à canon, tissus, sel, vin...).

Les peuples bakwelé et mpiemo avaient une organisation politique sur un territoire plus ou moins continu, matérialisant par conséquent une forme d'harmonie. L'antériorité d'un séjour commun dans le bassin du Congo des communautés concernées est indéniable. Les Mpiemo avaient des petits établissements humains parsemés entre le Nord de l'actuel Congo, le Sud-Est de la République Centrafricaine et du Cameroun. Les Bakwelé quant à eux occupaient le triangle Dja-Ivindo-Sembé. Contrairement à l'espace territorial mpiemo qui était discontinu, l'ancien pays bakwelé était continu. Mais cette petite différence n'ôte pas le caractère unifié de ces terres.

La structuration segmentaire du pouvoir au sein des sociétés bakwelé et mpiemo assurait l'équilibre des forces et maintenait les rapports entre les membres et les clans. Cette organisation politique était clanique ou égalitaire. Le pouvoir était segmenté entre plusieurs mains. Ainsi, l'autorité familiale était incarnée par le chef de famille, celle du lignage par le chef de lignage et enfin le chef de village. Ce dernier, choisi parmi les descendants du fondateur du village était entouré par un conseil de notables qui l'accompagnait dans la prise de décision. Surtout dans le cas de village hétérogène, parce que dans les établissements homogènes, le chef du lignage devenait automatiquement chef de village. La succession se basait sur l'hérédité. Le village était dans ces sociétés la seule unité où l'autorité politique s'exerçait. Le consensus prévalait quand il fallait prendre une décision importante dans la communauté. Ce qui éloignait totalement les populations des crises de leadership existent ailleurs. A côté de ces entités politiques, coexistaient d'autres formes de pouvoirs. Ils étaient aux mains des détenteurs des connaissances mystiques et les stratèges de guerre. Cette segmentation du pouvoir politique a pendant longtemps maintenu l'équilibre des clans, des lignages et des familles au sein de ces sociétés, et la paix. En revanche, cet état de chose n'a pas résisté au vent destructeur de l'impérialisme occidental.

La colonisation est à l'origine de l'écartèlement de ces communautés mpiemo et bakwelé. Une pénétration franco-allemande des territoires bakwelé et mpiemo rompit ces ensembles. Cette présence occidentale aboutit à l'éclatement des pays mpiemo et bakwelé d'abord en deux zones d'influence économique. Plus tard, la délimitation des possessions coloniales entre la France et l'Allemagne écartela les Bakwelé et les Mpiemo entre le Kamerun allemand et le Congo français. L'avènement des indépendances africaines et l'OUA ne sont pas venus réparer cette injustice, ils ont plutôt entériné cette division. Par conséquent, les Bakwelé se retrouvèrent parsemés dans les territoires nationaux du Cameroun, du Congo et du Gabon. Les Mpiemo n'ont pas échappé à cette malédiction car, à leur tour ils furent distribués dans les Etats du Congo, de la République Centrafricaine et du Cameroun. Mais alors, les habitudes culturelles de ces peuples ont survécu à cette balkanisation sociale et se démarquent aujourd'hui comme les atouts au processus d'intégration de l'Afrique centrale.

Les survivances socioculturelles des communautés bakwelé et mpiemo sont un socle d'intégration sous-régionale en Afrique centrale. Les rapports sociaux que ces peuples continuent à entretenir entre eux alimentent la dynamique de fédération des peuples. Ils se manifestent par les mariages et les fréquentations familiales transétatiques. La solidarité communautaire transnationale complète cette liste.

L'existence d'un patrimoine culturel chez ces groupes humains traduit le caractère transfrontalier de ces communautés. Ce legs immatériel, revendiqué par tous sans distinction de nationalité se conçoit à travers la structuration sociale, le système de parenté et la hiérarchie sociale. L'exploitation de certains éléments culturels (*beka*, le sacre du chef et les dogmes traditionnels) assurent une certaine homogénéité entre les groupes séparés par les barrières internationales. Les légendes telles que *Kol-Elong* et *Mbôo-Aloo* renforcent ce sentiment d'appartenance à un même espace culturel au-delà des frontières. Certains vestiges culturels matériels agitent l'idée d'une convergence originelle entre les populations issues de ces peuples. Parmi eux, on cite l'habitat traditionnel (organisation sociale et choix des matériaux) et la production artisanale à travers la sculpture et le tissage. C'est aussi grâce au caractère continu de certains espaces, que ces éléments culturels sont maintenus et partagés par tous les individus de ces groupes.

Plusieurs espaces dans les territoires actuels des Bakwelé et les Mpiemo sont les passerelles d'intégration. Les voies de communication à l'instar des pistes forestières et les cours d'eau rendent la notion de frontière fictive. La Sangha, le Dja et le Djouah facilitent aux peuples transfrontaliers le passage d'un territoire à un autre de façon inconsciente. L'unité des

zones agricoles et l'existence des espaces cynégétiques multinationaux remettent en cause le principe de limites étatiques. D'ailleurs ces populations ne font que répéter leurs habitudes traditionnelles.

Par ailleurs, les régions transfrontalières sont des espaces de circulation des biens, et des peuples bakwelé et mpiemo. Les échanges transétatiques s'effectuent via les ports fluviaux (Ouessou, Moloundou, Socambo) et les marchés frontaliers (Moloundou, Gari-Gombo, Mboy II au Cameroun, Ouesso au Congo, Bayanga en RCA et Mvady au Gabon). Ces marchés perpétuent les flux commerciaux et favorisent le brassage des populations multinationales. Ces mêmes zones, connaissent un déplacement intense des populations bakwelé et mpiemo. Ce phénomène s'appuie sur le principe de bon voisinage et la coopération décentralisée. Dans les interfaces Cameroun-Congo, Cameroun-RCA, RCA-Congo et Gabon-Congo l'effectivité de la libre circulation s'évalue à base du volume des déplacements des travailleurs et les commerçants bakwelé et mpiemo. Les visites familiales et les évacuations sanitaires assurent ce principe de coopération décentralisée. Si jusque-là les survivances culturelles et les passerelles physiques sont les atouts de la fédération « par le bas » des Etats de l'Afrique centrale, il faut signaler la présence de certains grands avancements qu'on observe déjà dans les convergences communautaires.

Les acquis de l'intégration des espaces bakwelé et mpiemo en Afrique centrale existent déjà. Certaines dyades Cameroun-Congo, Cameroun-République Centrafricaine, RCA-Congo et Gabon-Congo sont des espaces intégrés de faits. Les villes frontalières comme Moloundou et Gari-Gombo au Cameroun, Ouesso et Ngbala au Congo, Bayanga en RCA abritent les populations bakwelé et mpiemo d'autres pays sans que celles-ci ne soient soumises à l'obtention d'une carte de résidence ou de séjour. Cette pratique ne s'arrête pas seulement au niveau des villes, mais s'élargit dans certains villages. Nous pouvons citer Mboy II au Cameroun, Bolozo au Congo et Mazingo au Gabon.

D'autres surfaces viennent s'ajouter à ces acquis, il s'agit des complexes d'aires protégés qui ont été créés dans l'environnement des peuples bakwelé et mpiemo. La Tri National de la Sangha, aire protégée transfrontalière englobe les parties des territoires du Cameroun, du Congo et de la République Centrafricaine. Ces espaces ont pour populations riveraines les Bakwelé et les Mpiemo, en plus d'autres peuples frères. Une gouvernance intergouvernementale associe ces communautés grâce à la politique de la gestion participatives de ressources forestières. La Tri National du Dja-Odzala –Minkébé, complexe d'aires protégés transfrontalières regroupant les forêts du Cameroun, du Congo et du Gabon

fait aussi partie de l'ensemble des espaces de production des ressources végétales et animales pour les communautés bakwelé et leurs voisins. La gestion transnationale de ce complexe implique les Bakwelé qui dans certains cas sont associés à leurs frères des autres territoires pour lutter contre les menaces dont constituent le braconnage et la déforestation.

Au-delà de cette intégration sous-régionale par le biais des aires protégées, une autre forme de regroupement des peuples bakwelé et mpiemo de l'Afrique centrale est née aujourd'hui avec la mise en valeur des éléments culturels. Conscients des dangers auxquels les langues non codifiées sont exposées, les Bakwelé et les Mpiemo ont entrepris des projets dans le sens de les protéger. Ainsi, les Bakwelé du Cameroun, du Congo et du Gabon ont rédigé des versions d'alphabet bekwel. Ces textes qui partagent presque les mêmes lettres se présentent comme des points de convergence culturels susceptibles de rassembler les Bakwelé de tous les Pays de l'Afrique équatoriale. La nécessité de valoriser leur langue unie les populations issues de cette communauté en faisant disparaître les divergences nationales. Chez les Mpiemo, ce phénomène s'est observé à travers la traduction d'une partie des évangiles de la bible en langue mpiemo. Partie de la République Centrafricaine, cette version mpiemo du livre saint est utilisée dans tous les villages mpiemo de l'Afrique centrale. Les individus de cette communauté se sont appropriés de ce livre au point de le ranger parmi les productions scientifiques mpiemo. A l'instar du groupe de choristes créé en 2009 entre les villages centrafricains de Domicili et Bilolo, et les villages camerounais de Mang et de Mboy, ces Evangiles arrivent à rassembler tous les Mpiemo du Cameroun, du Congo et de la République Centrafricaine. Mais ces projets confinés au sein des communautés bakwelé et mpiemo n'ont pas empêché l'apparition d'une nouvelle dynamique d'intégration des peuples qui ont une convergence originelle.

Une association culturelle transnationale intégrant à la fois les Bakwelé, les Mpiemo et d'autres groupes koozime est née en 2020 au Gabon. Il s'agit de RCA Internationale. Ce regroupement s'est appuyé sur le passé composé des communautés bakwelé, mpiemo et d'autres groupes bantu de l'Afrique centrale pour justifier sa naissance. A cause du lien originel de tous ces groupes bantu qui est la légende *Kol-Elong*, ce rassemblement culturel a connu des adhésions en masse des populations du Congo, du Cameroun, de la République Centrafricaine et du Gabon. Les objectifs et les réalisations de cette association sont venus donner une boule d'aire à des communautés bakwelé et mpiemo qui souffraient encore de leur séparation coloniale. Toujours dans l'optique de vite unifier toutes ces populations parsemées au Cameroun, au Congo, au Gabon et en Guinée-Equatoriale, cette association a muté en

2021 en devenant l'ONG RCK (Recherche Complète de Kol-Elong). En tant qu'Organisation Non Gouvernementale, elle entend aujourd'hui mener les actions dans tous les pays où se trouvent ses adhérents. Dans les actifs de cette association, on ajoute deux événements culturels qui ont vu la participation des communautés bakwelé, mpiemo et koozime de l'Afrique centrale. Il s'agit du Festival des peuples Koozime de Mindourou de novembre 2020 et de la rencontre culturelle internationale de Ouesso d'août 2021. Ces manifestations culturelles sont venues catalyser le processus de regroupement de tous les peuples se revendiquant de *Kol-Elong* ou *Mbôo-Aloo* lancé depuis la création de cette association. Finalement, il est possible de penser que l'intégration en Afrique centrale va se faire grâce à la contribution des peuples traits d'union qui sont les Bakwelé et les Mpiemo. Pour que ce projet se réalise, nous allons faire quelques suggestions aux dirigeants des Etats de l'Afrique centrale qui sont les véritables décideurs.

Au cours de notre travail de terrain, nous avons évalué plusieurs éléments perturbateurs de l'intégration des peuples bakwelé et mpiemo. La divergence des régimes politiques entre les Etats de l'Afrique centrale a toujours été un grand obstacle à la réalisation du projet d'intégration. Pendant que le Cameroun, le Gabon et la République Centrafricaine sont dirigés par des régimes civils, ce n'est pas le cas du Congo, de la Guinée-Equatoriale et du Tchad. Dans ces derniers pays, les pouvoirs politiques sont militaires. Et pour ces Etats, le régime en place tient grâce au contrôle rigoureux de leurs frontières. Pour la simple raison que la déstabilisation est la conjugaison des forces internes et externes. Cette situation est à l'origine d'une certaine méfiance aux étrangers cultivée dans ces différentes nations. En revanche, le processus d'intégration passe obligatoirement par la promotion de la démocratie, seule voie d'accession au pouvoir. Dès lors, les Bakwelé du Cameroun, du Congo et du Gabon ne seront pas perçus comme des potentiels mercenaires.

Par ailleurs, il existe un déphasage entre les compétences des gardes-frontières des Etats de l'Afrique centrale. En dehors du Cameroun, du Gabon et de la Guinée-Equatoriale qui ont un personnel formé, ailleurs ce n'est pas le cas. Dans ces autres nations, seuls les officiers ont bénéficié d'une bonne formation. Le reste des membres du personnel des frontières serait issu des anciens groupes armés intégrés dans le corps des forces de maintien de l'ordre. Ils n'ont aucune formation en droit, ni dans les questions liées aux rapports entre les Etats. Leur seul mérite est de distinguer l'étranger au citoyen national. Ces personnes constituent des vrais obstacles au processus d'intégration. C'est pourquoi, nous suggérons que les Etats de l'Afrique centrale harmonisent leurs systèmes de formation dans les professions

de la police et de la gendarmerie. Grâce aux savoir-faire et aux savoirs-être reçus dans ces écoles, elles pourraient avoir les mêmes compétences et les mêmes expériences dans la régulation de la circulation des biens et des personnes au niveau des frontières.

Pour permettre aux populations traits d'union d'entretenir les rapports entre elles, il est souhaitable que le principe de coopération décentralisée soit encouragé par les gouvernants. Dans la mesure où, elles sont celles qui souffrent plus de la séparation. L'entente informelle qui unit les villes de Moloundou et celle de Ngbala sur la libre circulation de leurs populations sur un périmètre ne dépassant pas la ville est un exemple à copier. Elle peut dynamiser les rapports entre les habitants de ces zones.

Sur un autre plan, nous avons constaté que les régions frontalières en Afrique centrale sont très enclavées. Elles sont en général sillonnées par les grands cours d'eau qui empêchent une circulation fluide des biens et des personnes. La dyade Cameroun-Congo, une partie de l'interface Cameroun-Centrafrrique et la dyade Gabon-Congo connaissent ce problème. En tout état de cause, nous proposons aux politiques de l'Afrique centrale d'impulser le développement dans ces zones. Il faut par exemple construire les infrastructures telles que les ponts et les routes pour desenclaver ces espaces. Le Cameroun et le Congo sont en train de donner une leçon aux autres pays avec la réalisation de la route Ouesso-Sangmélina, le projet du barrage hydroélectrique sur les chutes de Cholet, celui de la construction de 500 kilomètres environ de rail, qui vont relier le Nord du Congo et le port de Kribi, et la construction du terminal minéralier de Kribi. Cet exemple devrait être étendu dans toutes les régions frontalières en Afrique centrale.

Le développement des marchés frontaliers dans tous ces espaces boosterait leurs économies et aurait un impact positif sur le processus de fédération. Actuellement, en dehors des interfaces Cameroun-Gabon-Guinée-Equatoriale et une partie du Nord Cameroun qui ont bénéficiées des marchés, les dyades Cameroun-RCA et Cameroun-Congo dans la région de l'Est n'ont pas eu cette chance. C'est tout récemment que le chantier de construction du marché frontalier de Gari-Gombo a été relancé. Celui de Socambo construit il y a quelques années et jadis attrayant a été abandonné, parce que les chauffeurs de camions qui faisaient la force de cette place commerciale ont tourné le dos à ce trajet au profit du tronçon Ouesso-Sangmélina. Raison pour laquelle nous suggérons que ce marché soit délocalisé pour Moloundou, qui jusqu'ici est un pôle commercial à côté de Ouesso dans cette région.

Des villages frontaliers devraient être érigés en zones urbaines pour attirer les opérateurs économiques. L'intégration des zones frontalières peut s'avérer comme une solution collective pour parer aux menaces communes qui sont l'insécurité transfrontalière avec le risque d'exploitation de ces régions par les bandes armées internationales, le braconnage, la contre-bandé et les trafics de tout genre. Par conséquent, les peuples bakwelé et mpiemo, à l'instar des Mboum et les Baya, les Kotoko et les arabes chaos, et les Fang, étant les peuples traits d'union, peuvent exploiter les retombées de ce développement pour détourner leurs jeunes des entreprises déstabilisatrices de la sous-région et renforcer le sentiment d'appartenance à un grand espace intégré. Toutes ces propositions non exhaustives ont une seule finalité, celle de catalyser l'intégration des Etats de l'Afrique centrale. C'est fort de cette expérience que les pays qui hésitent encore sur les avantages des convergences communautaires pourraient décider de lever définitivement les barrières internationales. Surtout dans un contexte où seuls les grands ensembles s'en sortent.

Ce travail scientifique s'avère donc comme l'une des solutions à la recherche des stratégies d'intégration en Afrique centrale. Il arrive au moment où le processus de fédération de la sous-région est entrain de bégayer. Ainsi, il prône l'intégration « par le bas », option qui semble naturelle et moins exigeante, au vu du nombre de communautés transfrontalières qui partagent cet espace. Les résultats de cette étude peuvent dans ce sens contribuer à la dynamique des convergences communautaires entre les Etats du Cameroun, Congo, Gabon et RCA. Et ils peuvent servir de repères aux autres chercheurs.



Annexe 1 : Les rivalités entre la GSK et la compagnie de la Ngoko-Sangha et leurs incidences sur les territoires bakwelé et mpiemo : le cas de Missoum-Missoum

COLONIES
UN DIFFEREND FRANCO-ALLEMAND

(Le Journal des débats, 18 juillet 1905)

Nous avons, à diverses reprises, parlé de l'incident franco-allemand qui s'est produit à Missoum-Missoum sur la frontière de nos possessions, et du Cameroun allemand.

L'*Éclair* publie aujourd'hui des lettres que la Compagnie française de la Sangha a adressées à ce propos au ministre des Colonies et dont nous reproduisons quelques parties à titre de document. Dans la première partie de ces lettres, en date du 18 juillet dernier, le directeur de la Compagnie [Léo-Abel Gaboriaud] écrit entre autres :

La politique inaugurée en 1839 [*sic* : 1899], et que les Allemands ont poursuivie avec une inlassable ténacité, s'est toujours traduite par des incursions à main armée en territoire français, de manière à frapper l'esprit des indigènes et à leur laisser croire que les Allemands étaient les maîtres du pays, puis par des occupations illégales de régions entières où l'on abattait les arbres a. caoutchouc pour obtenir en quelques semaines toute la production dont la région était susceptible, enfin par des violences envers les populations qui ne se soumettaient pas sans murmure aux soldats du Cameroun, par le pillage de nos propres factoreries, la saisie de nos marchandises et de nos embarcations, la destruction de villages qui nous étaient fidèles et, finalement, par l'attaque à main armée de notre comptoir de Missoum-Missoum et l'assassinat des Sénégalais chargés de la défense de ce poste.

Cependant, la lecture de notre dossier vous démontrera quelles ont toujours été la prudence et la réserve de nos agents en face de procédés qu'on eût dit combinés, tout exprès pour les inciter à de justes représailles.

Au cours de mes deux voyages au Congo, en 1899 et 1900, j'avais eu le pressentiment des incidents qui se sont successivement produits dans la suite, et j'avais prêché à tout notre personnel la plus absolue modération, et cela dans le but de faciliter en toute circonstance la tâche de notre gouvernement.

Dans la seconde lettre, datée du 18 juillet, la Compagnie dit :

Ainsi que je vous la faisais prévoir dans mes lettres des 29 juin et 12 juillet derniers, la situation s'est aggravée. MM. Dupont et Jamet, administrateurs coloniaux, qui venaient officiellement demander des explications au poste allemand sur les massacres de Missoum-Missoum, ont été reçus à coups de fusils le 27 mai ; les miliciens, devant cette attaque, ont riposté, et il a fallu toute l'autorité de M. Dupont pour faire cesser le feu.

Après avoir constaté que le drapeau français gisait lacéré et piétiné, MM. Dupont et Jamet se sont retirés, et, aux dernières nouvelles, étaient à Matuli. Notre directeur est descendu en toute hâte à Ouesso, pour écrire au commissaire général et nous informer de ces tristes événements. Les Allemands ont également continué leurs agressions sur la rivière N'Goko ; une de nos pirogues portant le courrier adressé à Ouesso, a été arrêtée de force à Molondou le 14 mai au soir, par l'administrateur allemand : celui-ci a fait visiter et vider l'embarcation par ses soldats, il s'est fait présenter les plis officiels et a ordonné la saisie de trois fusils Gras et des cartouches se trouvant dans la pirogue.

Pour mettre fin à un pareil état de choses, qui ne peut que devenir de plus en plus grave, il y a évidemment urgence à ce que le gouvernement français intervienne auprès du gouvernement allemand pour que celui-ci arrête les agressions de ses représentants.

J'ajouterai que le contre-coup immédiat de ces événements a eu pour résultat, ainsi que je le pressentais, l'arrêt complet de nos échanges commerciaux, pour toute cette région, ainsi que l'impossibilité pour nous de pénétrer dans notre nouvelle concession.

La Compagnie a depuis, en un mémoire détaillé, demandé au gouvernement de vouloir bien lui faire obtenir, par les voies qu'il jugera convenables, une indemnité de 1.500.000 fr. qui lui est légitimement due.

L'Éclair consacre à cette affaire plus d'une page. Après avoir publié un certain nombre de lettres, notre confrère ajoute :

Ces documents sont forts importants : ils nous montrent les Allemands évacuant sur une simple sommation le village de Missoum-Missoum en ne faisant que des réserves théoriques. Il est intéressant de noter qu'ils demandent un délai, que ce délai leur est courtoisement accordé et qu'ils remercient de cette concession. Tout se passait donc pour Missoum-Missoum comme pour les autres points précédemment évacués par la Compagnie Süd-Kameroun : elle protestait, elle invoquait ses cartes, puis se rendant à l'évidence, elle cédait.

On avait les raisons les plus sérieuses de croire que le drapeau français flotterait pour toujours sur ce point.

Mais la politique change, dit *L'Éclair*, et plusieurs agressions sont signalées par les directeurs de la Compagnie N'Goko-Sangha aux administrateurs du Congo. L'agression la plus grave est racontée, et *L'Éclair* ajoute : « Il faut connaître ceux qui poussaient le capitaine Schoenemann. Ce n'était certainement pas le gouvernement allemand. C'était une Compagnie, cette Société du Sud-Cameroun. La moitié des administrateurs de cette Compagnie allemande sont belges,

et le vice-président et administrateur délégué est le colonel Albert Thys, le créateur du chemin de fer du Congo belge.

A côté de ces documents, il convient de rappeler où en sont les négociations entre le gouvernement français et le gouvernement allemand. Le chef du service colonial allemand, M. de Tauckelmann, est venu à Paris et c'est à la suite de cette visite que le gouvernement français a décidé d'envoyer deux missions au lieu d'une, pour délimiter les frontières entre le Cameroun et le Congo français.

Ces missions seront commandées par le commandant Lenfant et par le commandant Moll. Elles s'embarqueront le 1er septembre à Bordeaux.

A leur départ de France, et jusqu'à ce que le commandant Lenfant ait réglé les affaires personnelles qui l'obligent à s'arrêter pendant quelques jours à Dakar, les deux missions seront placées sous les ordres du commandant Moll. Le 2 octobre, les deux missions quitteront Brazzaville pour se rendre, celle du commandant Lenfant à Missoum-Missoum, celle du commandant Moll dans la région Boua, à Kouno.

Lors de sa visite au pavillon de Flore, dit le *Petit Journal*, M. de Tauckelmann a fait part du vif désir de son gouvernement de régler au mieux des intérêts communs l'incident de frontière de Missoum-Missoum, où plusieurs des nôtres trouvèrent la mort.

Il a déclaré qu'il n'était pas tout à fait certain que le territoire de Missoum-Missoum fit partie du Cameroun allemand. Nos nationaux auraient donc eu raison en se refusant à quitter cette région qu'ils ont dû évacuer ensuite lorsque la garnison allemande les eut attaqués à coups de fusil.

On espère, au pavillon de Flore, que dès que la frontière aura été délimitée par les missions Lenfant et Moll et les missions allemandes, le regrettable incident de Missoum-Missoum pourra être réglé au mieux de nos intérêts.

C'est sur cette note qu'il convient de terminer.

L'AFFAIRE DE MISSOUM-MISSOUM

(*Le Temps*, 24 août 1905)

[3 colonnes à la une]

La regrettable rencontre qui a eu lieu le 9 mai dernier entre les troupes allemandes au service de la Compagnie du Sud-Cameroun et des hommes de la garde civil au Congo francs a soulevé une de ces questions de géographie coloniale auxquelles les documents que l'on possède ne permettent pas de donner une réponse certaine. Toute l'affaire est d'ailleurs assez

obscur. Ni le gouvernement français ni le gouvernement allemand n'ont reçu de leurs agents des renseignements circonstanciés sur les faits qui se sont produits à Missoum-Missoum.

On se trouve par conséquent en présence de deux versions qui émanent chacune des compagnies directement intéressées et qui sont parties dans le débat à savoir, la Compagnie française de la N'Goko-Sangha et la Société allemande du Sud-Cameroun.

Quant au point sur lequel a eu lieu l'incident, chacune des compagnies le revendique

comme appartenant aux territoires de sa concession. Dans ces circonstances, il nous paraît intéressant de mettre au point les renseignements que l'on peut recueillir à l'heure actuelle et qui sont loin d'être complets.

Rappelons d'abord que la Compagnie N'Goko-Sangha (Mestayer, Mimerel, Société d'exploitations coloniales) a obtenu au Congo une concession de 60.600 kilomètres, qui s'étend le long de la frontière septentrionale de notre colonie, entre le 9^e et le 14^e degré de longitude est (décrets des 29 juillet 1899 et 18 mars 1905). La société allemande du Sud-Cameroun exploite, ainsi que son nom l'indique, les territoires situés au sud de la colonie allemande et confinants à la concession de la N'Goko-Sangha.

La Compagnie française dispose, pour l'occupation et la défense des territoires qui lui sont affectés, d'une garde civile composée de miliciens engagés, habillés et armés par les agents du gouvernement français. Cette garde civile n'a pas de statut militaire. Les délits dont ses membres se rendent coupables ne relèvent pas du conseil de guerre. Ils sont commandés par des gardes principaux qui sont généralement des sous-officiers, et par des inspecteurs qui ont le grade d'officier. Ils sont prêtés aux compagnies sur leur demande et sous des conditions prévues aux cahiers des charges. Au contraire, les sociétés allemandes disposent généralement de soldats de la métropole commandés par des officiers.

L'incident du 9 mai 1905

Nous nous trouvons en présence de deux versions très différentes des faits qui ont eu pour théâtre Missoum-Missoum. La thèse allemande nous est exposée d'abord par une note parue dans la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, journal officieux :

La factorerie allemande de Missoum-Missoum, dit la note, a été, au mépris de tout droit, envahie et pillée par les Sénégalais. Le chef du district frontière capitaine Schoenemann, se trouvant à ce moment dans la partie de son district où s'est produit l'incident, a essuyé des coups de fusil à son arrivée Missoum-Missoum.

Au cours de la défense, cinq de ses agresseurs ont été tués et quatre faits prisonniers. Une lettre écrite le jour même de l'incident par le capitaine Schoenemann et adressée à M. Roussarie, gérant de la N'Goko-Sangha pour Matuli, fournit des détails plus précis dans l'extrait suivant :

J'ai l'honneur de vous informer que les soldats français postés à Missoum-Missoum s'élançaient à moi aujourd'hui, entrant à cheval dans cet endroit allemand.

Le sous-officier français du Sénégal ordonna de tirer à moi ; c'est inouï en pays allemand.

Dans le combat suivant, sont tués le sous-officier Maïssa et trois autres soldats français, un soldat français est blessé et trois autres sont pris.

M. Roussarie, dans un rapport adressé à sa compagnie et qui constitue jusqu'à présent seule version française de l'incident, écrit de Matuli, le 10 mai :

Le 2 au petit jour, un groupe de soldats allemands sortit de la brousse avoisinant le poste de Missoum-Missoum dans laquelle il s'était taillé un chemin et envahit le poste.

Maïssa Coumban chef de poste, vint au-devant d'eux, la carabine chargée, l'arme à la bretelle, le canon tourné vers la terre. Les soldats allemands lui dirent qu'ils ne venaient pas avec de mauvaises intentions, mais qu'ils devaient former un poste, Maïssa leur répondit qu'il ne pouvait les y autoriser, qu'ils devaient dire à leur chef de se mettre en correspondance avec moi, mais les soldats allemands se jetèrent sur lui pour l'amarrer.

En se débattant, Maïssa Coumba fit partir le coup de fusil dont la balle frappa la terre.

Le poste fut alors envahi par une centaine de soldats, et le capitaine Schoenemann parut et commanda le feu. Maïssa Coumba tomba criblé de balles. Moussa Guerima et N'Gonga, qui assistaient sans armes à cette invasion, voulurent entrer dans leur case pour prendre leurs fusils. Moussa fut tué d'une balle dans le dos et N'Gonga eut les deux genoux brisés.

Deux Bangalas, assis sans armes sur le chemin, furent assassinés de la même façon.

Les yaconnats Daye et Djoungou ; les Bangalas Ebongo, Johny, Lopembe ; les travailleurs Moyba et Foue Boy furent pris sans armes.

Ces deux explications diffèrent sur un point important. D'après l'une, les soldats Allemands auraient été dès leur arrivée accueillis par des coups de feu ; d'après l'autre, c'est au cours d'une discussion et d'une bousculade que le chef de poste français fit partir son fusil. D'après les deux versions, c'est un coup de feu français qui fut le premier tiré. Mais cela ne suffit pas à expliquer la conduite du capitaine Schoenemann, car la situation change du tout au tout suivant que les Allemands se sont précipités sur le chef de poste français en essayant de le désarmer, ou suivant que les miliciens français ont assailli les soldats allemands.

Au reste, cette seconde hypothèse paraît pour vraisemblable. En effet, alors qu'il y eut quatre morts et trois blessés du côté français, on ne signale ni mort ni blessé du côté allemand. Cela tend au moins à prouver que les miliciens français ne se sont pas défendus et qu'*a fortiori* ils ne songeaient pas à attaquer.

Tels sont les seuls renseignements que nous possédions présentement sur les événements du 9 mai. Ils ne sont pas précisément conciliables. Seul un débat contradictoire pourrait permettre d'établir la vérité. C'est probablement sur ce point que porteront les négociations. Mais l'affaire ne se réduit pas seulement à la comparaison des deux versions opposées. En effet, bien que la conduite du capitaine allemand nous paraisse avoir été, en toute hypothèse, irréfléchie, et injustifiable, sa culpabilité varie néanmoins suivant que Missoum-Missoum se trouve ou non sur le territoire allemand.

Peut-on répondre avec certitude à cette question ?

La position de Missoum-Missoum

On ne peut tenir compte, pour déterminer diplomatiquement où se trouve la localité contestée, que des accords diplomatiques entre les deux États intéressés et des délimitations effectuées sur le terrain même par des commissions mixtes. Tous autres documents provenant de cartes dressées pour le compte d'une compagnie ou même d'un État, mais qui n'eussent pas été approuvés par le gouvernement du second État riverain, peuvent constituer des présomptions ; ils ne sont pas des preuves. Ils ne peuvent être invoqués que comme un témoignage de bonne foi, mais non comme la reconnaissance d'un droit, puisqu'ils sont unilatéraux. Cela étant posé, comment a été fixée la frontière qui sépare le Cameroun du Congo ?

Le 24 décembre 1885, les deux gouvernements français et allemand signaient une convention relative aux frontières de leurs établissements respectifs du golfe de Biagra. Ils admettaient qu'un parallèle passant par un point indéterminé de la rivière Cambo constituerait une partie de cette frontière depuis la rivière Cambo jusqu'au 15^e degré de longitude est Greenwich (12°40 Paris).

La loi du 5 mai 1994, votée à la suite de conférences entre les délégués des deux pays, précisait dans les termes suivants cette partie de la frontière :

Protocole annexé. — Article premier. La frontière entre la colonie du Congo français et la colonie du Cameroun suivra à partir de l'intersection du parallèle formant la frontière avec le méridien 12° 40 Paris (15° Greenwich), ledit méridien jusqu'à sa rencontre avec la rivière N'Goko ; la N'Goko jusqu'à sa rencontre avec le parallèle 2^e ; de là, en se dirigeant vers l'est, ce parallèle jusqu'à sa rencontre avec la rivière Sangha...

Il restait donc à déterminer exactement quel était le fameux parallèle, de la rivière Cambo. Ce fut l'objet de la mission franco-allemande du docteur Cureau (1901-1902). Cette mission établit que le parallèle en question était situé au $2^{\circ} 10' 20''$. Les conclusions auxquelles s'est arrêtée la mission Cureau n'ont pas encore été ratifiées par les deux gouvernements ; par conséquent, elles n'ont pas force de loi. Néanmoins, étant donné que les protestations qu'elles ont soulevées de la part du gouvernement allemand ne portent que sur la partie de frontière relative à la Sangha, on doit admettre qu'on accepte, tant à Berlin qu'à Paris, le parallèle $2^{\circ} 10' 20''$ comme frontière entre la rivière Cambo et la rivière N'Goko. Tout ceci est très clair et ne donne lieu à aucune contestation. La question qui se pose maintenant est donc la suivante : Missoum- Missoum se trouve-t-il au nord ou au sud du parallèle $2^{\circ} 10' 20''$?

La mission Cureau constata que le méridien $12^{\circ} 40'$ Paris (15° Greenwich) rencontrait la rivière N'Goko à Bomedali. A partir de ce point vers l'est, la frontière fut fixée suivant l'accord de 1894, c'est-à-dire le long de la N'Goko jusqu'à la rencontre de cette rivière avec le parallèle 2e, puis suivant le parallèle 2e jusqu'à la Sangha. A l'ouest de Bomedali, la frontière suivait, vers le Nord, le méridien $12^{\circ} 40'$ Paris (15° Greenwich) jusqu'à son intersection avec le parallèle de Cambo, c'est-à-dire $2^{\circ} 10' 20''$. Or, ce parallèle rencontre le cours supérieur de la N'Goko au nord des rapides de Cholet ($2^{\circ} 9' 19''$). Ces points ont été obtenus par des observations et des calculs astronomiques entre la Sangha et les rapides de Cholet. Cette frontière est donc déterminée sans contestation possible par une commission franco-allemande. Il n'en est pas de même à l'ouest de Cholet, dans la région où doit se trouver Missoum-Missoum.

Une carte allemande dressée et publiée en 1901 et 1902 d'après les observations du docteur Plehn (mort en 1899) fournissait d'ailleurs les mêmes renseignements en latitude que la mission Cureau, mais ces observations ne s'étendaient pas plus loin vers l'ouest, que l'itinéraire Cureau, c'est-à-dire pas plus loin que les rapides de Cholet. En 1900, le lieutenant von Stein refit le voyage de Plehn, vérifia ses renseignements et les modifia en certains points. Mais jusqu'alors, on ne possédait que des cartes s'étendant vers l'ouest jusqu'à N'Dongo (rapides de Cholet) et pour la région plus occidentale, on en était réduit à déterminer la frontière par analogie. On conçoit quelle mine d'erreurs peuvent être les déductions ainsi obtenues. La frontière étant délimitée par une ligne astronomique (paral. 2e $10' 20''$) dont on connaissait un point fixe, N'Dongo, on estimait par des cheminements plus ou moins exactement repérés la position, par rapport à la frontière, des villages situés entre N'Dongo et la rivière Cambo.

Cependant, en 1902, l'Allemand Hoesemann dressa, d'après ses voyages dans le sud du Cameroun, une carte-itinéraire dans laquelle il marquait à 32 kilomètres au nord du parallèle 2° 10' 20" un village Missong-Missong. S'agit-il du Missoum-Missoum qui fait l'objet du différend actuel ? Il est permis d'en douter, étant donné que la distance itinéraire qui sépare ce point de N'Dongo est à peu près double de celle que l'on suppose généralement exister entre ces deux villages. Néanmoins, chacun sait combien les relevés de cheminement de certains explorateurs sont inexacts, et le doute subsiste sur cette question.

En 1904, le lieutenant français Braun, partant de N'Dongo et des rapides de Cholet, se dirigea vers l'ouest. Il parvint au cours de son voyage en un point nommé Missoum- Missoum qu'il plaça à 11°30 de longitude est et à 5 kilomètres environ au sud du parallèle 2° 10' 20" c'est-à-dire en territoire français, tout près de la frontière. Cette observation très soigneusement faite constitue une présomption en faveur de la nationalité française de Missoum-Missoum. Mais elle ne constitue, qu'une présomption, au même titre que l'observation de Hoesemann ou de celles plus récentes d'Engelhardt.

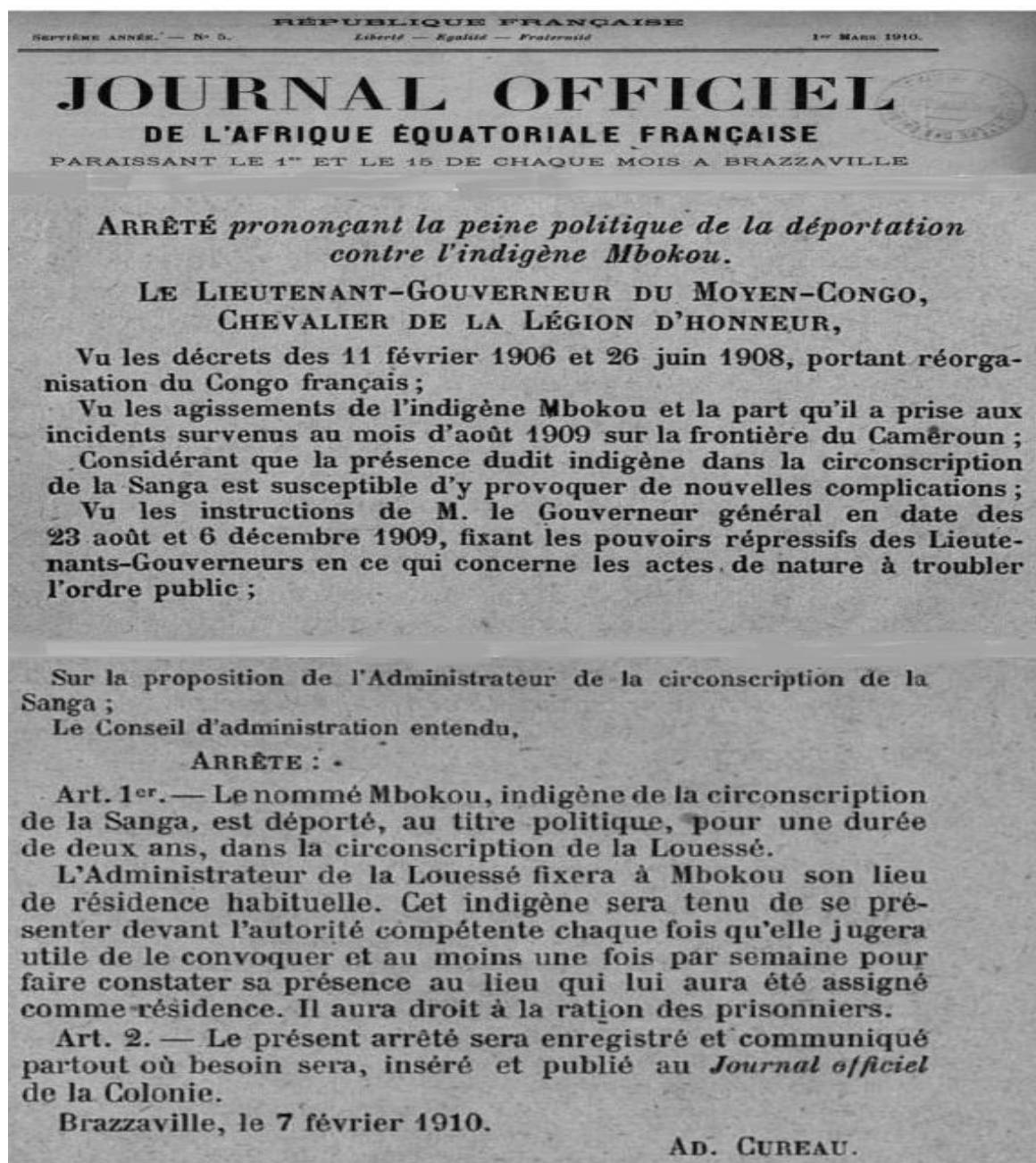
Nous n'avons pu nous procurer la carte des voyages de cet explorateur, mais il ressort d'une lettre de M. Kallen, agent de la Société du Sud-Cameroun à Eta, que ses observations astronomiques placent Missoum-Missoum à 4 kilomètres environ au nord du parallèle 2° 10' 20" et par conséquent en territoire allemand.

La correspondance échangée entre M. Kallen et M. Roussarie fait état d'une carte officielle du lieutenant von Stein et modifiée par diverses adjonctions. Cette carte, qui n'a pas été versée au débat, remonte, paraît-il, de 15 kilomètres vers le nord la rencontre de la route Suanguié et de la rivière Yua et place consécutivement Missoum- Missoum en territoire allemand. Il est difficile de s'expliquer cette erreur, et il faut éviter de se prononcer sur elle avant de connaître la carte qui la contient.

Mais de toute façon, cette carte ne peut pas plus que celle des explorateurs français permettre d'établir avec certitude la position de Missoum-Missoum.

Source : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-sangha

Annexe 2 : Arrêté déportant un leader du soulèvement bakwelé en 1910



Source : Journal Officiel de l'Afrique Équatoriale Française, 7 février 1910.

Annexe 3 : Alphabet bekwel du Cameroun

MEKANĀ MÉ LĪ BÉKŪEL

(L'ALPHABET DE LA LANGUE BEKWEL)

a	A	b	B	β	B	c	C	d	D
									
njāā		boo		βēēb		cēm		dimit	
ɔ	De	e	E	ε	Ε	f	F	g	G
									
dō		epupu		εbāk		fufū		gēl	
g	G	i	I	j	J	k	K	l	L
									
gūēs		evit		jil		kāk		lé	
m	M	n	N	ŋ	Ŋ	o	O	ɔ	Ɔ
									
mesosō		nēn		gōŋ		lō		nādɔɔb	
p	P	s	S	t	T	u	U	ɥ	Ƴ
									
pēēz		sū		taa		kūl		kyīl	
v	V	w	W	y	Y	z	Z		
									
valānda		wul		yaāgā		zok			
<p>Les tons Bekwel sont très importants et sont marqués de la façon suivante :</p> <p>á indique le ton haut</p> <p>ā indique le ton bas non marqué</p> <p>ã indique le ton moyen</p> <p>â indique le ton montant</p> <p>ã indique le ton descendant</p>		<p>Conception et réalisation © CABTAL, 2016</p> <p>Financement : Comité de la langue Bekwel (COCELMOL)</p> <p>B.P. : 46 Moloundou 1^{re} édition 2016</p> <p>Cet alphabet est conforme à l'alphabet général des langues camerounaises.</p>		<p>Langue : Bekwel comme parlée dans le département de la Boumba et Ngoko, arrondissement de Moloundou dans la région de l'Est Cameroun, au Gabon et au Congo.</p> <p>Code langue : bkw</p> <p>Illustrations : Mhanji Bawe Ernest Autres illustrations : @ CABTAL</p>					

I. OUVRAGES

A. Ouvrages généraux

- Ade Atayi J. F., *Histoire générale de l'Afrique. VI L'Afrique au XIX^e siècle jusque vers les années 1880*, Paris, UNESCO, 1996.
- Bahoken J.C ; Atangana E., *La politique culturelle en République Unie du Cameroun*, Paris, Les Presses de l'UNESCO, 1975.
- Bahuchet S., *Dans la forêt d'Afrique centrale, les Pygmées Aka et Baka*, Paris, Peeters-Selaf, 1992.
- Barrea, B. J. *Théories des relations internationales*, Louvain-La-Neuve, éd. Cioa, 1978.
- Bloch M., *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1964.
- Braak L.E.O et al, *Security Considerations in the Planning and Mangement of Transboundary Conservation Areas*, IUCN, Gland, 2006.
- Cheik-Anta Diop, *Nations nègres et culture*, Paris, Présence Africaine, 1987.
- Cornevin R., *Histoire des peuples de l'Afrique Noire*, Paris, Berger Levrault, 1960.
- Deschamps H., *Histoitre générale de l'Afrique noire, Tome II*, Paris, Presses Universitaires de France, 1971.
- -----, *Traditions orales et archives au Gabon*, Paris, Berger-Levrault, 1962.
- Dictionnaire de l'académie française, édition de 1935.
- Essomba J-M. *Engelbert Mveng, l'un des artisans de l'historiographie africaine, héritage des Tropiques*, V. 2, Yaoundé, Presses Universitaires de mars 2000.
- Igue J. O, KossiwaZinsou-Klasson., *Frontières, espaces de développement partagé*, Paris, Edition Karthala, 2010.
- KangeEwané F, *Semence et moissons coloniales*, Yaoundé, Editions CLE, 1985.
- Ki-Zerbo J., *Histoire critique de l'Afrique*, Dakar, Panafrika, 2008.
- Labana J. B., Lasay'Abar, *Les relations internationales, présentation panoramique et approches théoriques*, Kinshasa, Mediaspaul, 2006.
- Legum C, *Le Panafricanisme à l'épreuve de l'indépendance*, Paris, Editions Saint-Paul, 1965.
- Mokhtar G., *histoire générale de l'Afrique II, Afrique ancienne*, Paris, Présence Africaine, 1987.

- Ntuda Ebode J. V., ‘‘*La gestion coopérative des ressources transfrontalières en Afrique Centrale : quelques leçons pour l’intégration*’’, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2011.
- Perrou. X. F., *L’Europe sans clivage*, Paris, PUF, 1954
- Obenga T. (dir), *Les peuples Bantu, migration, expansion et identité culturelle*, Paris, L’Harmattan, 1989.
- Yakemtchouk R., *l’Afrique en droit international*, Tome LXIII, Paris, Librairie générale de droit de jurisprudence, 1971.

B. Ouvrages spécifiques

- Abwa D, De la Roncière C. et al ; *Dynamiques d’intégration régionale en Afrique centrale*, actes du colloque de Yaoundé, 26-28 avril 2000, 2 volumes, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2001.
- Ankouma G., L. Lundström et al ; *Gnoa toma*, Welins Tryckeri, Örebro, 1978.
- Barral H. et A. Franqueville, *Atlas régional du Sud-Est : commentaire de cartes*, Yaoundé, ORSTOM, 1969.
- Belaouane-Gherari S., Gherari H. et al., *Les organisations régionales africaines*, Paris, ministère de la coopération et du développement, 1988.
- Coquery-Vidrovitch C., *Le Congo [AEF] au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris, Mouton, 1972.
- Coussi J., Hugon P. et al., *Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique subsaharienne*, Paris, la Documentation française, 1992.
- Deschamps H., *Traditions orales et archives au Gabon*, Paris, Berger-Levrault, 1962.
- Dugast I., *Inventaire ethnique du Sud-Cameroun*, Paris, l’IFAN, 1949.
- KabengeleDibwe G., *Problèmes d’intégration économique*, Kinshasa, Cap, 2008.
- Hakim B-H., Bekolo-Ebe B., *L’intégration régionale en Afrique centrale, bilan et perspectives*, Paris, Karthala, 2003.
- LaburthTolra P., *Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l’organisation sociale et les normes ethniques des anciens Beti du Cameroun*, Paris, L’Harmattan, 2009.
- Lefevre C., *Frontières de sable, frontières de papier*, Paris, Editions de la Sorbonne, 2015.
- Le Vine V. T., *Le Cameroun du mandat à l’indépendance*, Paris, Présence Africaine,

- Ngodi E., *Résistances à la pénétration et la conquête coloniale au Congo (XIX^e-XX^e siècles)*, Saint-Denis, Editions Connaissances et Savoirs, 2016.
- Olivry J. C., *Fleuves et rivières du Cameroun*, Paris, MESRES-ORSTOM, 1986.
- Rat Patron P., *L'histoire du Congo dans les cartes géographiques*, ORSTOM, Pointe Noire, 1993.
- Robineau, C. *Espace, société, histoire : l'ethnie, réalité ou illusion*, Paris, cahier Ostrom, série sciences humaines, volume XXI, n°-1, 1985.
- *Contribution à l'histoire du Congo. La domination européenne et l'exemple de Souanké (1900-1960)*, Paris, ORSTOM Fonds Documentaire, 1967.
- *L'évolution économique et sociale de l'Afrique centrale. L'exemple de Souanké*, Paris, ORSTOM, 1978.
- OnanaMfege A-H., *Le Cameroun et ses frontières, une dynamique géopolitique complexe*, Paris, l'Harmattan, 2004.
- Soret M., *Histoire du Congo*, Paris, Berger-Levrault, 1978.
- Zahan D., *Religion, spiritualité et pensée africaines*, Paris, Editions Payot, 1970.

C. Ouvrages méthodologiques

- Grawitz M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1999.
- Halkin L-E., *Initiation à la critique historique*, Paris, Librairie Armand-Colin, 1973.
- Marichal R., 'La critique des textes', *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Encyclopédie de la Pléiade, 1961.
- Pinto R. et Grawitz M., *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1971.

II. TRAVAUX ACADEMIQUES

A. Thèses

- Boguikouma M., 'L'intégration régionale en Afrique centrale comme stratégie d'insertion dans le nouveau contexte de mondialisation', Thèse de Doctorat /Ph. D. en Science politique, Université d'Ottawa, 1999.
- Engone J., 'Anthropologie cognitive et l'apprentissage des langues en situation de diglossie au Gabon', Thèse de Doctorat en Sociologie, Université d'Artois, 2018.

- Eyelom F., ‘‘Origines et circonstances immédiate du partage du Cameroun entre la France et l’Angleterre pendant la première guerre mondiale’’, Thèse de Doctorat/ P.h. D. d’Histoire, université de Montréal, 1997.
- Haroche P., ‘‘Théorie réaliste de l’intégration européenne : les conditions de la transformation d’un système international en système interne’’, Thèse de Doctorat de Science politique, Université Paris-Panthéon-sorbonne, 2013.
- Mepongo Fouda F.P, ‘‘L’intégration sous régionale en Afrique centrale sous le prisme des complexes d’aires protégées transfrontalières : cas du Cameroun, du Congo, de la RCA et du Gabon (1999-2013)’’, Thèse de Doctorat ph/D en Histoire, Université de Yaoundé I, 2018.
- Meyer A., ‘‘L’intégration régionale et son influence sur la structure, la sécurité et la stabilité des Etats, l’exemple de quatre Etats africains’’, Thèse de Doctorat en Science politique, Institut d’Etudes politiques de Paris, 2006.
- Norodom Kiari, J-B. ‘‘ Dimension coloniale de l’intégration en Afrique centrale : le cas du Cameroun et l’Afrique équatoriale française, 1916-1960’’, Thèse de Doctorat/ PhD en Histoire, Université de Yaoundé I, 2006.
- NtamaEtoundi M. S., ‘‘Le commerce agricole entre le Cameroun et les pays de la CEMAC’’, thèse de Doctorat en Science politique, Université d’Auvergne Clermond-Ferrand I, 2014.
- Siroto Leon, ‘‘Masks and social organization among the Bakwelé people of western equatorial Africa’’, Degree of Doctor of philosophy in faculty of political science, Columbia university, 1969.
- Wanabenetsia L. J., ‘‘L’hospitalité comme accueil de l’étranger en milieu mpiémo : pierre d’attente ou pierre d’achoppement pour le christianisme ?’’, thèse de Doctorat en Théologie dogmatique, PontificaUniversitasUrbaniana Roma, 1984.

B. Mémoires

- Ambassa F. D. N., ‘‘ Les Bangando du Sud-est Cameroun : des origines à 1916. Approche historique’’, mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2007-2008.
- Biandji D., ‘‘La classification nominale de la langue mpyemo’’, mémoire de Licence en Linguistique, Université de Bangui, 1989.
- Cheikh Diouf, ‘‘Fiscalité et domination coloniale : l’exemple de Sine : 1859-1949’’, Maîtrise d’Histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 2005.

- Cheucle M., ‘‘Vers une description de la langue bekwel (A85b) du Gabon : Approche synchronique, Approche diachronique’’, mémoire de Master en Science de langage, Université Lumière Lyon 2, 2007-2008.
- EdjondjiMempouth I., ‘‘Etude ethno-historique des Mpo’oh et apparentées des origines à 1900’’, mémoire de DIPES II, ENS de Yaoundé, 1994.
- Metindi S. E., ‘‘Les Mpyemo de l’Est Cameroun précolonial’’, mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2002.
- Ondo Ze S., ‘‘La contrebande d’ivoire au Nord-Est du Gabon (Parc national de Minkébé)’’, mémoire de Master 2 de Géopolitique, Université de Reims Champagne-Ardenne, 2016.
- Sinang J. J., ‘‘ Contribution de l’oralité à l’étude des relations entre les Pygmées Baka et les Bantous au Sud-est du Cameroun, des origines à 1960’’, mémoire de maîtrise d’Histoire, Université de Yaoundé I, 2004.
- SommoPenda A., ‘‘L’intégration sous-régionale en CEMAC à l’épreuve de la liberté de circulation des biens et des personnes’’, mémoire de Master en Sciences politiques, Université Catholique d’Afrique centrale, 2010.

III. ARTICLES SCIENTIFIQUES, RAPPORTS ET DOCUMENTS INEDITS

A. Articles scientifiques

- Ango Mengue S., ‘‘Relation frontalières entre les peuples du Cameroun et les autres pays de l’Afrique Centrale’’ in D. Abwa ; J- M. Essomba et al., *Dynamiques d’intégration en régionale en Afrique centrale*, Tome I, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2001 pp. 73-82.
- Bach D. C., « Afrique subsaharienne : appréhender les coûts de la désintégration », In *Developpement, de l’aide au partenariat*, Paris : la documentation française, 1993, pp. 119-126.
- Bach D. C. et Vallée O., ‘‘L’intégration régionale : espaces politiques et marchés transfrontaliers’’, in CNRS-CEAN, 1992, pp. 68-78.
- Barbier J. C., ‘‘Pot de terre contre pot de fer’’, In Travaux et documents de l’ORSTOM, *Nature et formes de pouvoirs dans les sociétés dites acéphales-exemples camerounais*-ORSTOM, Paris, 1982, pp. 23-62.
- Bennafla K., ‘‘ La fin des territoires nationaux ? Etat et commerce frontalier en Afrique centrale’’ In *Politique africaine* n° 73 mars 1999, pp. 25-49.

- Boulvert Y. ‘‘Découverte géographique et scientifique de l’Ouest de la Centrafrique’’, in *MRP ORSTOM*, septembre 1983, pp. 2-14.
- -----‘‘Explorations en Afrique centrale 1790-1930 : apports des explorateurs à la connaissance du milieu’’, Bibliothèque numérique de l’IRD, 2019 (Horizon plein texte), pp. 1-98.
- Coquery-Vidrovitch C., ‘‘ Histoire et perception des frontières en Afrique du XII^e au XX^e siècle’’ in J. Kloczowski, *Des frontières en Afrique du XIII^e eu XX^e siècle*, Paris, UNESCO, 2005, pp.39-55.
- Copet-Rouge E., ‘‘ Histoire politico-économique de la Haute-Sangha’’, *Yale F es Bulletin*, no102, 1993, pp. 56-77.
- De Koning R., ChupeziTieguhong J. et al., ‘‘Commerce transfrontalier et conservation dans la région du fleuve Sangha (Cameroun, République Centrafricaine et République du Congo)’’, in *Nature & Faune* Vol.22. Edition 2, 2005, pp. 20-28.
- Dernuguy L. et. Serre G, ‘‘Au Gabon : le district du « bout du monde » In *Les cahiers d’Outre-mer*, n^o 27-7^{ème} année, juillet-septembre 1954, pp. 2013-224.
- Donfack Sonkeng L., ‘‘La liberté d’aller et venir », In L. Sindjoun, *Etat, individu et réseaux dans les migrations africaines*, Paris, Karthala, 2004m pp. 15-23.
- Essomba J-M. et P. Oum Ndigi, ‘‘Le passé composé de l’intégration régionale en Afrique centrale’’, in D. Abwa, J-M. Essomba et al, *Dynamiques d’intégration régionale en Afrique Centrale*, Tome II, Presses universitaire de Yaoundés, Yaoundé, 2001, pp. 15-30.
- Loungou S., ‘‘L’interface Gabon-Congo : dynamiques et enjeux d’un espace transfrontalier’’ in *Geo-Eco-Trop*, 2001, pp. 75-88.
- Luc-Henri, ‘‘Histoire migratoire des peuples bantous : comment la génomique rend hommage au métissage et éclaire le récit de l’esclavage’’, communication presse, Cnrs-Institut Pasteur, 4 mai 2017, pp. 1-5.
- Mandjem Y. P. et P. Bigombe Logo, ‘‘ La gestion trilatérale des ressources forestières dans le triangle Cameroun-Congo-RCA : le cas de la Tri-Nationale de la Sangha’’, in J-V. Ntuda Ebode, *La gestion coopérative des ressources transfrontalières en Afrique centrale : quelques leçons pour l’intégration régionale*, Yaoundé, Friedrich Ebert Stiftung, 2011, pp.145-171.
- Mangongo-Zambi A., ‘‘La délimitation des frontières du Gabon (1885-1911)’’ in A. Mangongo-Zambi, R. Pelissier, *Cahiers d’études africaines*, vol. 9, n^o 33, Paris, Mouton & Co, 1969, pp. 5-57.

- Mbengue Nguime M., ‘‘ Ordre colonial et mouvement associatif des populations de l’Afrique centrale’’ in D. Abwa et J-M. Essomba, *Dynamiques d’intégration régionale en Afrique centrale*, Tome I, Yaoundé, Presses Universitaires, 2001, pp. 443-465.
- Mengho M. B., ‘‘Les ports et les transports fluviaux dans la cuvette congolaise (République du Congo)’’, in *Les cahiers d’Outre-Mer, revue de géographie de Bordeaux*, n°187 juillet-septembre 1994, pp. 253-269.
- Mokam D., ‘‘Les peuples traits d’union et l’intégration régionale en Afrique Centrale : le cas des Gbaya et des Moundang’’ In D. Abwa ; J-M. Essomba et all., *Dynamique d’intégration régionale en Afrique Centrale*, Tome I, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2001, pp. 125-140.
- Nkenda R., Ako E. et al, ‘‘Le commerce transfrontalier informel des produits agricoles et horticoles entre le Cameroun et ses voisins de la CEMAC : implications sur la sécurité alimentaire sous-régionale’’, In *ICBE-RF Research Report* n° 07/12, Dakar, 2012, pp. 1-75.
- Perrois L., ‘‘Chronique du pays Kota (Gabon)’’ in *ORSTOM*, serie. Sci.hum.vol.VII n° 2, 1970, pp. 16-108.
- Pourtier R., ‘‘La rénovation de l’UDEAC : sens et non-sens de l’intégration en Afrique centrale’’, in D. C. Bach, *Régionalisation, modernisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998, pp. 185-197.
- Robineau C., ‘‘Culture matérielle des Djem de Souanké, Objets « et Monde »’’ in *ORSTOM*, collection de référence, Tome XII, n°11657, 1967, pp. 37-50.
- Takanori Oishi, ‘‘Ethnoecology and ethnomedicinal use of fish among the Bakwelé of southeaster Cameroon’’ in *Revue d’ethnoécologie*, Laboratoire Eco-anthropologie et Ethnobiologie, 19 avril 2019, pp. 1-38.
- Tchindjang M., ‘‘Langue et identités culturelles en Afrique’’, In M. Tchindjang, A. Bopda, *Museum international*, n°239, UNESCO & Blackwell Publishing, 2008, pp. 40-53.
- Thornelle. C., R. Bessamia., et al, ‘‘ Des plantes à l’état sauvage chez les peuples Mpiémo : leurs noms et leurs usages’’, *Institutionen for orientaliska och Afrikanska Språk Goteborgs Universitet, Goteborg african informal*, series n°05, 2005, pp. 1-99.

B. Rapports

- Djoni Djimbi B., ‘‘ Au-delà de l’application des lois : la participation des peuples autochtones et des communautés locales à la lutte contre le commerce illégal d’espèces sauvages’’, Atelier régional pour l’Afrique centrale et occidentale, expérience projet TRIDOM 2008-2015.
- Duke D., ‘‘Rapport d’enquête sociolinguistique : première évaluation parmi les Mpiémo’’, *SIL international*, 2007.
- Le Crom J-P., Rapport sur ‘‘Histoire du droit du travail dans les colonies françaises (1848-1960)’’, pour la mission droit et justice, décembre 2016.
- M’badouma, Rapport bilan de RCK Int, mai 2021.
- MINFOF, Le complexe de la TNS, 2012, consulté le 16 juin 2020 à Yaoundé
- Ministère des forêts et de la faune du Cameroun
- Ministère des forêts et de la faune, ‘‘Plan d’aménagement du parc national de Lobéké et de sa zone périphérique, 2015-2019.
- Mogba Z., Freudenberg M., ‘‘Les migrations humaines dans les aires protégées de l’Afrique Centrale : cas de la réserve spéciale de la Dzanga-Sangha’’, WWF, 1988.
- Ngoufo R., NouhouNjoumeni et al, ‘‘ Etat des lieux de la situation économique, écologique et sociale actuelle de l’espace camerounais du TRIDOM’’, Tropenbos International Programme du bassin du Congo, 2012.
- OIM, ‘‘La migration et le transnationalisme : chance et défis’’, « Dialogue international sur la migration », mars 2010.
- Périquet, Rapport sur les ‘‘Missions d’études au Gabon. Chemin de fer du Nord et mission hydrographique’’, Comité de l’Afrique Française, 1913.
- PPECF, MEFDDE, ‘‘Etude des modalités d’amélioration des conditions de transport et de compétitive de la filière bois du nord Congo, rapport d’octobre 2016.
- Stiles D., Rapport sur le commerce de la viande d’éléphant en Afrique centrale, UICN, 2011.
- UICN, ‘‘Messages clés et recommandations de l’atelier sous régional « Droits, participation et représentation de la société civile et des communautés du Tri National de la Sangha aux instances de décisions nationales et sous régionale », Bayanga, 3 au 4 août 2010.

C. Documents inédits

- Abwa D. et Metindi S., ‘‘Des rapports seculaires entre des peuples de la sous-région d’Afrique Centrale : le cas des Mpyemo’’ in D. Abwa ; J-M. Essomba et all., *Dynamique d’intégration régionale en Afrique Centrale* (inédit).
- Dobo J., ‘‘Le mythe koozime en deux épisodes. Le Zieme et le Mpomo (inédit)
- Kpama T., ‘‘ Connaissance de l’ethnie Kunabeb’’ (inédit).
- Mepongo Fouda F. P. et M. K. Songo, ‘‘Les Gunabê’eb/Kunabembe, histoire d’un peuple : du précolonial’’ à 2019 (inédi).
- Règlement intérieur de l’Organisation non gouvernementale de la recherche complète Kol Elong, 06/04/2021.
- Résumés des communications, « Dynamiques d’intégration régionale en Afrique Centrale » Yaoundé, 26-28 avril 2000, Colloque international.
- Statut RCK international.
- Statut de RCK ONG.

IV. SOURCES D’ARCHIVES

A. Les Archives de l’AEF⁹⁴

- Décret du 2 juillet 1886, Bulletin Officiel de l’administration du Gabon-Congo, 26 juillet 1886.
- Décret du 11 février 1906, Bulletin Officiel de l’administration de la colonie du Gabon, juin 1906.

B. Bibliothèque Nationale de France, Gallica⁹⁵

- Décret du 29 décembre 1903, Journal Officiel du Congo français, 5 mars 1903.
- Décret du 18 novembre 1932, Journal Officiel de l’Afrique Equatoriale Française, 1^{er} décembre 1932.
- Décret du 1^{er} janvier 1939, Journal Officiel de l’Afrique Equatoriale Française, 1^{er} février 1939.
- Décret du 21 octobre 1939, Journal Officiel de l’Afrique Equatoriale Française, 22 octobre 1939.

⁹⁴ Nous avons consulté ces archives via le net

⁹⁵ Nous avons consulté ces archives via le net

V. SOURCES WEBOGRAPHIQUES

- www.Prc.cm
- www.umich.edu/ -inform
- [https:// www.sil.org/](https://www.sil.org/)
- [https:// fr.shopping.rakuten.com](https://fr.shopping.rakuten.com)
- [https://www.iom.int/ horizon.documentation.ird.fr/](https://www.iom.int/horizon.documentation.ird.fr/)[https:// sprak. gu.se/](https://sprak.gu.se/)
- [http://en.wikipedia.org/wiki/guthrie-classification-of-bantu-languages.](http://en.wikipedia.org/wiki/guthrie-classification-of-bantu-languages)
- [https://Alphonse-kisito-Bouh-Ma-Sitna-identite-ethnique-desBantu-d-Afrique-centrale-classe-A80-par-la-linguistique.](https://Alphonse-kisito-Bouh-Ma-Sitna-identite-ethnique-desBantu-d-Afrique-centrale-classe-A80-par-la-linguistique)
- [https://www.ird.fr/toute-l-actualite/communiqués-et-dossiers-de-presse/cp-2017/histoire-migratoire.](https://www.ird.fr/toute-l-actualite/communiqués-et-dossiers-de-presse/cp-2017/histoire-migratoire)
- [https://www.jstor.org/stable/302 49 619.](https://www.jstor.org/stable/30249619)
- Nordhoff S., Hammarström H., et al; ‘‘Makaa-Njem (A80)’’, Glottolog, Leipzig, Max plank Institute for Evolutionary Anthropology.
- Loungou S., ‘‘La libre circulation des personnes au sein de l’espace de la CEMAC : entre mythe et réalité’’, in Belgo. En ligne à www.belgo.revues.org
- Messe Mbega C-Y., ‘‘Les régions transfrontalières : un exemple d’intégration sociospatiale de la population en Afrique centrale?’’, In Revue internationale d’éthique sociétale et gouvernementale, vol. 17, n°1/2015 dans [https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1724.](https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.1724)
- [www.documentation.ird.fr.](http://www.documentation.ird.fr)
- www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/produits-de-la-Sangha
- francearchives.fr/f
- [https://www.diploweb.com.](https://www.diploweb.com)
- [https://www.jstor/org.](https://www.jstor/org)
- [https://www.persée.fr/collection/espo.](https://www.persée.fr/collection/espo)
- [https://ha/sh.archives-ouvertes.fr/.](https://ha/sh.archives-ouvertes.fr/)
- [https://www.memoireonline.com.](https://www.memoireonline.com)
- <https://www.facebook.com>
- <https://books.openedition.org/psorbonne/36501>
- <https://www.weekendsportsetloisirs.cm>
- Patrimoine culturel, <https://fr.m.wikipedia.org>
- Cheucle, ‘‘Données sur la langue bekwel’’, In Laboratoire dynamique du langage, Lyon 2, <https://www.soro2010.org>

- <https://www.catawiki.com>
- <https://www.galerie-art-africain.com>
- [Wfr.m.wikipedia.org > wiki > Ouesso.](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Ouesso)
- Bayanga <https://fr.m.wikipedia.org>.
- Trinationnal de la Sangha-UNESCO world héritage, <https://whc.UNESCO.org>
- <http://lexiquealphabet.canalblog.com>.
- <http://www.droit-afrique.com>, Traité du 18 avril 1983 portant création de la CEEAC.
- <http://www.sgcobac.org>, Convention de la CEMAC du 5 juillet 1996

VI. SOURCES ORALES

N	NOMS ET PRENOMS	AGES	COMMUNAUTE	PAYS	STATUT SOCIAL	LIEU ET DATE D'ENTRETIENT
1	Abeladjeli Patrice	43 ans	Mpiemo	RCA	Prêtre catholique à la paroisse Marie- Reine de la paix à Yokadouma	Yokadouma 16/09/2019
2	Abodouo Christelle	35 ans	Konabemebé	Cameroun	Ancienne secrétaire au service d'identification au commissariat spécial de Moloundou	Moloundou 25/07/2019
3	Adand Nanga Nicolas Blanchard	57 ans	Bakwelé	Congo	Ingénieur	Mindourou 27/11/2020
4	Agavoung Gaston	75 ans	Bakwelé	Congo	Planteur	Bolozo 24/08/2019

5	Agong Faustin	85 ans	Mpiemo	Cameroun	Ancien chauffeur	Yokadouma 05/09/2019
6	Alembo II Eugene Elie	33 ans	Mpiemo Bidjoki	Cameroun	Chef de canton mpiemobidjoki	Mparo 11/09/2019
7	Ambata Philippe	55 ans	Mpiemo	Cameroun	Enseignant	Dioula 03/08/2019
8	Ambienadje us Valentin	54 ans	Mvong-Mvong	Cameroun	Chef de poste de police au poste frontière de Mboy II	Mboy II 13/08/2019
9	Andjanda Justin	58 ans	Mpiemo	Cameroun	Conseiller municipal à la mairie de Yokadouma	Yokadouma 09/09/2019
10	Anda Remi Chancelier	65 ans	Kounabembe	Cameroun	Planteur	Djako'o 1 ^{er} /09/2019
11	Andzana Virginie	43 ans	Mpiemo	RCA	Réfugiée au camp de Ngarisso	Ngarisso 15/09/2019
12	Asseh Valère Florent	40 ans environ	Bakwelé	Congo	Agent de l'Etat au ministère de l'Enseignement technique et professionnel au Congo	Ouessou 21/08/2021
13	Assoko Gilbert	88 ans	Mpiemo	Cameroun	Ancien mécanicien	Mboy I 05/09/2019
14	Avat Bertin	50 ans	Konabembé	Cameroun	Agent	Yokadouma

					communal 13au service des forêts à la mairie de Yokadouma	30/08/2019
15	Baguil Michel	55 ans environ	Bakwelé	Congo	Fonctionnaire retraité	Ouessou 21/08/2021
16	Bariga Nasser	59 ans	* ⁹⁶	Cameroun	Éco-garde au parc national de Boumba Bek	Yokadouma 30/08/2021
17	Belabio Thierry	45 ans	Bakwelé	Cameroun	Pinassier entre Ndongo et Moloundou	Entre Moloundou et Ngbala 02/09/2019
18	Belakouob Pauline	72 ans	Bakwelé	Congo	Cultivatrice à Ngbala	Ngbala 26/08/2019
19	Biengoye Emil	48 ans	Bakwelé	Congo	Chef du village Bolozo	Bolozo 24/07/2019
20	Bimbalang François	51 ans	Bamvelé	Cameroun	Inspecteur de police deuxième grade au poste frontière de Moloundou	Moloundou 20/08/2019
21	Boguiessa Mathieu	71 ans	Mpiemo	RCA	Ancien braconnier	Yokadouma 07/09/2019
22	Boutchouan g Arnold	40 ans	Bamiléké	Cameroun	Personnel HCR au camp des réfugiés de Ngarisso	Ngarisso 15/09/2019

⁹⁶ L'absence d'identification communautaire de certains témoins n'engage en rien l'authenticité de leur existence, ils ont été choisis sur la base de leurs professions.

23	Daba David	52 ans	Bakwelé	Congo	Attaché politique à la Sous-préfecture de Ngbala	Ngbala 26/08/2019.
24	Diantouadi Corentin	60 ans environ		Congo	Sous-préfet de Ngbala	Ngbala 29/08/2019
25	DiwaElyard Firmin	54 ans environ	Bakwelé	Congo	Conseiller ONG RCK	Mindourou 27/11/2020
26	Djabou Solange	35 ans environ	Yanghé	Cameroun	Député du département de la Boumba et Ngoko à l'AN	Yaoundé 24/04/2021
27	Dongo Albert	68 ans	Bakwelé	Congo	Planteur	Ngbala 27 /08/2019
28	Dope Honorine	61 ans	Kounabembe	Cameroun	Député du département de la Boumba et Ngoko	Moloundou 19/08/2019
29	Doukawom bi Louis	72 ans	Mpiemo	RCA	Interprète et secrétaire au Tribunal de grandes instances de Nola	Nola (ville centrafricain) 13/09.2019.
30	Doukoro Berthe	75 ans	Bakwelé	Congo	Délégué RCK ONG Int résidence Congo	Mindourou 27/11/2020

31	EdouhouNy oka	56 ans environ	Bakwelé	Gabon	Conseiller culturel de ONG RCK	Mindourou 27/11/2020
32	Garyzas Messone	48 ans	Bakwelé	Congo	Pasteur pentecôtiste à Ouessou	Mindourou 26/11/2019
33	Gbala Jean	53 ans	Bakwelé	Congo	Planteur à Ngbala	Ngbala 28/08/2019
34	Ikoumamori Remi	50 ans	Mpiemo	RCA	Catéchiste à Salo	Salo 13/09/2019
35	Kala Simon	60 ans	Mpiemo	Cameroun	Ancien maire de Gari- Gombo	Yaoundé 20/06/2021
36	Kameni Siméon	40 ans	Bamiléké	Cameroun	Ancien commerçant au marché de Socambo	Bertoua 20/05/2021
37	Kopo Apollinaire	75 ans	Mpiemo	RCA	Planteur à Lobi	Lobi (RCA) 14/09/2019
38	Koundangn o Chancelier	44 ans	Bakwelé	Cameroun	Conseiller municipal à la mairie de Moloundou	Moloundou 25/07/2019
39	Lemanda Geradin	43 ans	*	RCA	Gardien de police deuxième grade au poste frontière de Nyantchi	Nyantchi (RCA) 14/09/2019

40	Lessie Patrice	78 ans	Bakwelé	Cameroun	Chef de village Ngilili I	Ngilili I 30/07/2019
41	Liemesseng Firmin	60 ans	Bakwelé	Congo	Ingénieur mécanique retraité à Ouesso	Mindourou 27/11/2020
42	Loboue Serge	51 ans	Bangando	Cameroun	Planteur	Moloundou 19/07/2019
43	Logou Robert	74 ans	Bakwelé	Cameroun	Chef du quartier Nola de Moloundou	Moloundou 24/07/2019
44	MaguessaE bom	50 ans	Bakwelé	Congo	Ministre de l'enseignement technique et professionnel au Congo	Ouesso 30/08/2021
45	Mbelo Boniface	64 ans	Mpiemo	Cameroun	Planteur à Mboy II	Mboy II 12/09/2019
46	Mboussa-Bonnet Justin de Dieu	57 ans environ	Bakwelé	Gabon	Haut Représentant et fondateur ONG RCA	Ouesso 21/08/2021
47	Megam Magam Germain	70 ans	Bakwelé	Gabon	Chef de canton Iyèzè du district de Mvadhhy	Mayiboth 26/01/2021
48	Messo Mebi Marien	50 ans	Bakwelé	Congo	Douanie r	Mindourou 27/11/2020
49	Messani, Timothée	62 ans	Mpiemo	Cameroun	Planteur à Mopouo	Yokadouma

						10/09/2019
50	Mikuek Roger	50 ans	Bakwelé	Cameroun	Planteur	Moloundou 22/07/2019
51	Mikouakou Lucien Laroza	51 ans	Bangando	Cameroun	Secrétaire d'état civil à la mairie de Moloundou	Moloundou 20/08/2019
52	Mimbol Ruphin	55 ans	Bakwelé	Gabon	Enseignant à Makokou	Makokou 24/01/2021
53	Mohamed	40 ans environ	Bamoun	Cameroun	Commerçant	Ngbala 25/08/2019
54	Mohanga Nadia	75 ans	Bangando	Cameroun	Chef de canton Bangando	Moloundou 23/07/2019.
55	Momata Blaise	40 ans	Bakwelé	Cameroun	Planteur	Moloundou 23/07/2019
56	Mowie Séverin	50 ans	Mpiemo	Cameroun	Agent municipal à la mairie de Yokadouma	Yokadouma 09/09/2019
57	Mpiokali Emmanuel	71 ans	Mpiemo	Cameroun	Planteur à Mboy II	Mboy II 07/09/2019
58	Mvoumbou Pascal	46 ans	*	Congo	Adjudant-chef au commissariat de police de Ngbala	Ngbala 29/08/2019
59	Namedoum Alain	51 ans	Bangando	Cameroun	Technicien animalier à SAFARI	Moloundou 25/07/2019

60	Ndje boulan Gaston	70 ans	Sangha-Sangha	Cameroun	Militaire retraité	Moloundou 20/07/2019
61	Nem Luncien	50 ans	Bakwelé	Congo	Planteur	Bolozo 24/08/2019
62	Ngrekoasse Teddy	48 ans	Mpiemo	RCA	Prêtre diocésain de l'église catholique à Yokadouma	Yokadouma 30/08/2021
63	Nkalika- Paka Edouard	81 ans	Mpiemo	Cameroun	Ancien mécanicien	Mboy I 05/09/2019
64	Nkola Serge	40	Mpiemo	Cameroun	Econome au CES de Mboy II	Mboy II 13/09/2019
65	Nouka Delphine	40 ans	*	Cameroun	Infirmière à l'hôpital de district de Moloundou	Moloundou 20/08/2019
66	Nkombili André	76 ans	Mpiemo	Cameroun	Planteur	Mboy II 13/09/2019
67	Ntse Andjolo Jean- Baptiste	56 ans	*	Cameroun	Sous-préfet de Moloundou	Moloundou 24/07/2019
68	Okoko Bruno	50 ans	*	Congo	Brigadier-chef au poste frontière de	Bolozo 25/08/2019

					Bolozo	
69	Panga Thierry	35 ans	Mpiemo	Cameroun	Conseiller municipal à la mairie de 42Gari-Gombo et enseignant de philosophie au lycée d'Efoulan	Yaoundé 10/06/2021
70	Pazock Mayele Jérémie	45 ans	Bakwelé	Gabon	Enseignant et Député à l'AN du Gabon	Makokou 24/01/2021
71	PouopSimo n	43 ans	Kounabembé	Cameroun	Éco-garde	Mbalmayo
72	Sembo Gaston	65 ans	Mpiemo	RCA	Ancien cadre de la BEAC à Yaoundé	Yaoundé 04/04/2019
73	Singa Ismaël	72 ans	Mpiemo	RCA	Chef religieux musulman Mpiemo à Nyamandjoki	Camp des réfugiés de Ngarissongo (Yokadouma) 15/09/2019
74	Tapio Sidonie	60 ans	Kounabembé	Cameroun	Ancienne commerçante à Libongo	Madjoué 30/09/2019
75	Tea Jean	56 ans environ	*	Cameroun	Commissaire du commissariat spécial poste frontière de Moloundou	Moloundou 16/08/2019
76	Tchuingwa Samuel	50 ans	Bamileké	Cameroun	Mécanicien	Ngbala 28/08/2019

77	Tong Mewounga Ernest	35	Bakwelé	Congo	Planteur	Bourdel 21/08/2019
78	Yabela Jean -Paul	63 ans	Mpiemo	RCA	Ancien maire de la commune de Bilolo	Adoumandjali 13/09/2019
79	Zelick Timothée	72 ans	Bakwelé	Gabon	Pasteur pentecôtiste	Mindourou 27/11/2020

INDEX

A

Afrique centrale, ii, ix, x, xi, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9,
 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20,
 21, 22, 23, 25, 28, 31, 33, 34, 36, 37, 38,
 40, 41, 45, 46, 50, 51, 55, 57, 58, 62, 63,
 67, 68, 69, 73, 74, 75, 77, 80, 82, 93, 95,
 105, 118, 126, 129, 132, 136, 140, 144,
 145, 148, 151, 152, 153, 160, 176, 179,
 180, 183, 184, 187, 192, 198, 199, 202,
 203, 205, 207, 210, 212, 213, 216, 217,
 219, 220, 222, 224, 225, 227, 230, 231,
 232, 236, 244, 247, 248, 251, 252, 255,
 258, 262, 263, 271, 272, 273, 274, 275,
 276, 278, 281, 284, 287, 288, 291, 292,
 294, 295, 296, 299, 301, 303, 308, 310,
 311, 312, 313, 314, 316, 317, 318, 319,
 320, 321, 322, 323, 325, 326, 327, 328,
 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336,
 337, 338, 339, 344, 345, 349, 350, 351,
 352, 356, 357, 360, 363, 364, 365, 366,
 367, 368, 369, 370, 371, 393, 395, 396,
 397, 398, 399, 400, 401, 402, 412, 414, 415
 alliance, 90, 96, 114, 137
 association, 33, 221, 232, 239, 310, 317, 318,
 324, 326, 333, 334, 337, 338, 339, 340,
 344, 346, 347, 349, 350, 351, 353, 368

B

Bakwele, xi
 balkanisation, 2, 23, 34, 144, 171, 199, 202,
 366, 411

bassin du Congo, 152, 179, 364

berceau, 2, 36, 45, 52, 68, 363, 409

C

Cameroun, v, vi, vii, x, 2, 3, 7, 10, 11, 13, 16,
 17, 18, 19, 20, 21, 25, 28, 30, 33, 36, 38,
 39, 40, 41, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 50, 51,
 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 65,
 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 74, 75, 76, 77,
 80, 83, 84, 85, 86, 91, 94, 101, 103, 104,
 105, 106, 109, 110, 116, 117, 119, 121,
 122, 123, 125, 127, 128, 129, 130, 131,
 132, 133, 144, 146, 147, 148, 149, 151,
 153, 154, 155, 156, 157, 160, 162, 166,
 167, 168, 169, 170, 171, 173, 175, 176,
 177, 178, 183, 187, 191, 195, 196, 197,
 198, 199, 202, 203, 204, 205, 206, 207,
 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215,
 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 225,
 227, 228, 229, 230, 231, 233, 236, 239,
 244, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 258,
 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266,
 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275,
 276, 277, 278, 280, 281, 282, 284, 287,
 288, 289, 291, 292, 293, 294, 295, 296,
 297, 299, 300, 303, 304, 305, 306, 307,
 308, 309, 310, 312, 313, 314, 316, 317,
 318, 319, 320, 321, 322, 324, 325, 326,
 327, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338,
 340, 344, 345, 346, 349, 350, 351, 352,
 355, 356, 363, 364, 365, 366, 367, 368,
 369, 370, 371, 373, 374, 375, 376, 378,

- 379, 380, 382, 383, 384, 385, 386, 387,
388, 389, 390, 391, 393, 395, 396, 397,
398, 399, 400, 413, 414, 415
- circulation, 3, 4, 8, 9, 14, 15, 34, 173, 191,
210, 251, 256, 259, 269, 275, 287, 290,
291, 292, 293, 294, 295, 298, 301, 304,
306, 307, 308, 309, 310, 313, 366, 369,
370, 397, 402, 414
- communauté, 4, 6, 9, 14, 33, 36, 41, 49, 61,
70, 71, 72, 77, 83, 87, 89, 105, 106, 107,
112, 116, 118, 121, 127, 130, 132, 136,
138, 139, 141, 148, 170, 173, 181, 183,
195, 199, 204, 205, 206, 208, 209, 211,
214, 219, 220, 225, 226, 229, 230, 231,
238, 239, 240, 241, 245, 246, 264, 271,
279, 288, 291, 294, 296, 319, 324, 329,
332, 333, 337, 349, 365, 368
- compagnies, 20, 145, 150, 153, 158, 165, 166,
167, 184, 186, 192, 194, 199, 376, 395, 411
- cessionnaires, 20, 145, 150, 153, 158, 159,
165, 184, 186, 192, 199, 395, 411
- Congo, v, vi, vii, ix, x, xi, 3, 7, 9, 10, 11, 13,
16, 17, 18, 19, 20, 21, 24, 28, 30, 31, 32,
33, 38, 39, 40, 43, 44, 49, 50, 51, 52, 53,
54, 55, 57, 58, 59, 60, 63, 65, 66, 67, 68,
69, 70, 71, 72, 74, 75, 77, 80, 83, 84, 85,
86, 91, 92, 93, 94, 96, 98, 101, 102, 103,
105, 110, 115, 116, 117, 119, 121, 123,
125, 127, 131, 132, 135, 139, 140, 141,
144, 148, 149, 150, 152, 154, 156, 158,
159, 160, 161, 162, 164, 166, 167, 169,
171, 173, 174, 175, 176, 178, 179, 180,
181, 182, 183, 185, 186, 188, 189, 190,
191, 192, 193, 194, 195, 197, 198, 199,
202, 203, 204, 205, 207, 208, 209, 210,
211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 219,
220, 221, 223, 224, 225, 227, 228, 229,
230, 231, 233, 236, 239, 240, 241, 244,
248, 251, 252, 253, 255, 256, 258, 259,
260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267,
268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275,
276, 277, 278, 280, 281, 282, 283, 284,
286, 287, 289, 291, 292, 293, 294, 295,
296, 297, 298, 299, 300, 303, 304, 305,
306, 308, 309, 310, 311, 313, 314, 316,
317, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 325,
326, 327, 333, 334, 335, 337, 338, 340,
344, 346, 349, 350, 351, 352, 353, 355,
356, 363, 364, 365, 367, 368, 369, 370,
371, 373, 374, 375, 376, 378, 383, 384,
385, 386, 387, 388, 389, 390, 392, 393,
395, 396, 398, 399, 401, 411, 413, 414, 415
- convergence, x, xi, 37, 82, 84, 142, 187, 240,
242, 319, 336, 363, 366, 368
- création, viii, 14, 22, 144, 153, 154, 160, 161,
176, 209, 265, 291, 314, 315, 318, 320,
321, 327, 333, 337, 340, 360, 368, 403
- cuvette, 49, 50, 57, 58, 59, 60, 69, 70, 75, 77,
80, 242, 277, 316, 334, 337, 364, 399
- cuvette congolaise, 57, 75

D

- dyade, 183, 215, 251, 254, 263, 264, 270,
292, 370
- dynamique, 4, 9, 13, 20, 59, 104, 207, 225,
295, 308, 325, 326, 345, 360, 366, 368,
371, 396, 402

E

échanges, 8, 16, 29, 59, 66, 77, 90, 91, 92, 95, 96, 107, 108, 110, 112, 122, 129, 130, 134, 136, 145, 156, 158, 159, 162, 191, 199, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 210, 220, 229, 249, 254, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 285, 287, 290, 301, 303, 309, 340, 353, 355, 356, 366, 374, 412, 414

ESPACES, ii, 275, 302, 414

Ethiopie, x, 51, 52, 59, 74, 75, 337, 363

expédition, 151, 152, 161, 174, 185

exploration, 144, 145, 149, 150, 151, 160, 187, 411

F

facteurs, x, 8, 9, 15, 19, 36, 44, 60, 61, 62, 63, 65, 67, 77, 94, 156, 184, 190, 192, 196, 205, 206, 209, 220, 275, 277, 314, 326, 410, 412

fédéralisme, 26, 27, 28

fédération, 138, 183, 202, 207, 219, 223, 224, 230, 251, 272, 275, 303, 304, 307, 308, 310, 312, 313, 318, 319, 320, 324, 325, 326, 339, 345, 351, 360, 366, 367, 370, 371

fonctionnalisme, x, 25, 26, 27, 28, 202, 223

frontière, ix, 13, 20, 23, 31, 32, 40, 51, 91, 115, 142, 146, 148, 149, 152, 156, 157, 158, 160, 162, 166, 167, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 180, 181, 182, 183, 196, 199, 203, 205, 206, 207, 209, 210, 211, 212, 214, 215, 219, 220, 221, 222, 230, 251, 252, 254, 255, 261, 262, 264, 265,

266, 270, 271, 272, 273, 274, 281, 282, 285, 287, 293, 294, 296, 297, 298, 299, 304, 305, 307, 313, 325, 366, 373, 375, 376, 378, 379, 380, 384, 385, 387, 390, 391

G

Gabon, iv, ix, x, xi, 3, 7, 10, 11, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 28, 30, 31, 32, 33, 38, 39, 40, 44, 52, 54, 55, 58, 59, 68, 69, 76, 77, 78, 80, 83, 84, 85, 86, 93, 94, 104, 122, 123, 125, 127, 129, 134, 136, 139, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 151, 153, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 167, 169, 171, 173, 176, 179, 181, 182, 183, 194, 195, 196, 197, 199, 202, 203, 204, 211, 213, 217, 220, 224, 225, 226, 227, 231, 236, 239, 240, 245, 251, 253, 254, 255, 258, 262, 263, 264, 265, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 281, 287, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 303, 313, 314, 316, 317, 319, 321, 327, 328, 333, 334, 336, 337, 338, 340, 342, 344, 345, 346, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 363, 364, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 386, 388, 389, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 414, 415

H

histoire, x, 2, 5, 6, 13, 14, 23, 24, 25, 26, 30, 34, 36, 37, 44, 45, 53, 54, 56, 57, 59, 60, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 70, 74, 80, 82, 93, 105, 115, 116, 117, 120, 122, 133, 136, 140, 147, 148, 149, 150, 151, 156, 157,

158, 161, 162, 163, 164, 167, 170, 174,
176, 179, 181, 185, 187, 189, 191, 193,
194, 195, 196, 197, 198, 226, 228, 239,
240, 241, 242, 288, 303, 304, 327, 330,
335, 336, 354, 363, 393, 394, 395, 401, 402

I

intégration, x, xi, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11,
13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24,
26, 27, 28, 34, 36, 37, 41, 44, 45, 68, 82,
92, 132, 179, 196, 199, 205, 206, 207, 209,
210, 212, 213, 219, 220, 222, 225, 231,
236, 240, 249, 251, 252, 253, 255, 257,
258, 261, 262, 263, 270, 272, 274, 275,
278, 281, 287, 288, 289, 290, 291, 292,
294, 296, 301, 303, 304, 305, 306, 308,
309, 310, 312, 313, 314, 315, 316, 317,
318, 320, 321, 322, 325, 326, 327, 331,
333, 337, 338, 340, 345, 351, 355, 360,
363, 364, 366, 367, 368, 369, 370, 371,
394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401,
402, 415

interaction, 9

interface, 20, 32, 181, 182, 204, 207, 211,
216, 220, 222, 252, 253, 262, 264, 265,
270, 271, 275, 280, 287, 292, 298, 300,
370, 399

K

Kamerun, v, ix, 13, 20, 105, 151, 152, 153,
154, 156, 158, 159, 162, 164, 165, 166,
171, 173, 174, 175, 177, 178, 179, 187,
188, 191, 199, 304, 365, 411

L

langue, vii, 6, 8, 18, 28, 32, 38, 39, 40, 44, 45,
48, 50, 53, 55, 56, 57, 83, 84, 96, 101, 102,
117, 123, 138, 205, 209, 225, 226, 227,
228, 229, 230, 236, 242, 243, 289, 326,
327, 328, 329, 330, 331, 332, 335, 336,
353, 368, 397, 402, 415

lignage, ix, 85, 86, 87, 88, 89, 91, 93, 98, 103,
104, 105, 106, 115, 128, 129, 130, 136,
138, 223, 224, 236, 243, 365, 413

M

marchés, 5, 16, 245, 248, 272, 275, 278, 281,
282, 283, 284, 286, 287, 288, 289, 290,
297, 301, 303, 305, 306, 324, 366, 370,
398, 414

migrations, 18, 19, 21, 33, 36, 37, 44, 59, 60,
61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 72,
74, 75, 76, 77, 80, 94, 103, 105, 120, 133,
141, 145, 188, 228, 239, 240, 241, 292,
294, 296, 303, 336, 353, 363, 364, 399,
401, 410

mpiemo, ii, vii, ix, x, 113, 114, 115, 116, 117,
118, 119, 125, 127, 128, 130, 131, 132,
133, 134, 141, 144, 148, 149, 150, 151,
152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159,
160, 161, 162, 165, 169, 170, 171, 172,
173, 175, 178, 179, 181, 184, 187, 188,
191, 192, 195, 197, 199, 202, 206, 207,
208, 209, 210, 211, 213, 215, 217, 218,
219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226,
229, 230, 231, 236, 237, 238, 240, 241,
242, 243, 244, 245, 247, 248, 249, 251,

252, 254, 255, 256, 258, 263, 270, 271, 272, 275, 276, 280, 281, 284, 288, 289, 290, 291, 292, 296, 298, 299, 300, 303, 306, 308, 314, 324, 327, 331, 332, 333, 334, 336, 337, 344, 345, 347, 351, 352, 353, 355, 357, 360, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 373, 411, 412, 413, 414, 415

O

Organisation, vi, 3, 22, 82, 127, 179, 243, 334, 338, 346, 351, 368, 401, 410, 411, 413, 415

origines, viii, 5, 14, 16, 17, 20, 21, 27, 33, 36, 40, 44, 47, 49, 51, 52, 53, 54, 57, 58, 65, 75, 80, 107, 110, 161, 213, 221, 228, 231, 242, 262, 303, 309, 327, 334, 335, 336, 337, 344, 346, 351, 352, 363, 397

P

passerelles, x, 34, 249, 251, 253, 263, 275, 288, 290, 301, 303, 366, 367

patrimoine, 82, 85, 93, 94, 108, 129, 136, 200, 202, 223, 226, 229, 231, 236, 238, 243, 244, 245, 247, 249, 269, 271, 273, 278, 280, 331, 347, 353, 357, 366

période, 2, 16, 36, 45, 61, 64, 68, 71, 74, 111, 115, 123, 145, 148, 179, 187, 188, 197, 206, 216, 219, 233, 241, 245, 261, 276, 279, 309, 356, 364

postes, ix, 144, 152, 153, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 174, 176, 191, 193, 255, 349, 411

processus, x, xi, 5, 7, 8, 9, 15, 16, 22, 23, 25, 28, 61, 67, 161, 165, 179, 181, 202, 206, 207, 209, 210, 212, 213, 219, 233, 251, 255, 258, 272, 274, 275, 287, 288, 291, 292, 294, 295, 301, 303, 313, 314, 315, 325, 326, 327, 338, 345, 357, 360, 363, 366, 368, 369, 370, 371, 410

R

rassemblement, 131, 141, 236, 240, 247, 327, 338, 344, 347, 360, 368, 415

région, ix, x, 3, 4, 5, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 34, 36, 37, 38, 44, 45, 47, 50, 52, 60, 62, 63, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 75, 77, 80, 84, 91, 94, 99, 110, 112, 115, 116, 117, 118, 120, 122, 126, 127, 133, 138, 141, 142, 145, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 155, 159, 160, 161, 162, 163, 169, 170, 172, 174, 175, 176, 185, 189, 190, 191, 192, 194, 195, 196, 204, 205, 206, 208, 209, 212, 214, 227, 229, 236, 244, 252, 253, 254, 256, 258, 262, 268, 269, 272, 273, 274, 275, 276, 278, 280, 282, 283, 287, 292, 293, 296, 299, 300, 301, 303, 305, 310, 311, 312, 313, 314, 316, 318, 320, 322, 323, 326, 337, 338, 345, 349, 351, 361, 363, 364, 370, 371, 373, 374, 375, 379, 398, 411, 412

République, iv, vi, 3, 7, 10, 11, 13, 17, 18, 19, 25, 28, 30, 31, 33, 39, 41, 44, 47, 54, 55, 68, 69, 75, 77, 80, 102, 103, 104, 105, 116, 117, 119, 125, 127, 128, 129, 130, 144, 148, 179, 181, 199, 202, 206, 207, 208,

213, 214, 221, 222, 251, 254, 258, 262,
270, 272, 274, 275, 276, 277, 278, 285,
290, 296, 304, 308, 309, 312, 322, 324,
326, 331, 333, 334, 335, 338, 344, 345,
349, 351, 352, 363, 365, 366, 367, 368,
369, 393, 398, 399

révoltes, 165, 184, 185, 186, 190, 192, 193,
195, 196, 198, 199, 412

rivalités, 20, 165, 166, 170, 179, 373

S

Sangha, v, vi, vii, ix, 13, 18, 20, 27, 37, 49,
50, 51, 58, 62, 63, 64, 65, 70, 71, 75, 77,
80, 83, 84, 92, 94, 101, 103, 105, 109, 110,
115, 116, 117, 118, 119, 120, 122, 129,
140, 141, 144, 147, 148, 149, 150, 151,
152, 154, 156, 157, 158, 159, 160, 161,
162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169,
170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 179,
180, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 190,
192, 193, 194, 195, 196, 197, 205, 214,
227, 229, 241, 242, 244, 255, 256, 257,
259, 263, 270, 272, 273, 274, 276, 278,
280, 283, 285, 286, 288, 293, 295, 296,
304, 306, 308, 309, 311, 312, 313, 314,
316, 320, 322, 324, 326, 336, 345, 364,
366, 367, 373, 374, 376, 377, 378, 379,
390, 398, 399, 401, 402, 403, 411, 412,
413, 415

Société, vi, 39, 131, 136, 139, 159, 168, 171,
192, 227, 280, 374, 376, 380

structuration, 82, 89, 90, 101, 105, 141, 223,
231, 243, 346, 350, 364, 365, 366, 410

survivances, x, 34, 202, 222, 228, 229, 245,
249, 303, 366, 367

T

transfrontalière, vii, 19, 22, 28, 68, 107, 202,
204, 208, 215, 222, 253, 258, 264, 270,
274, 316, 318, 321, 322, 326, 332, 367, 370

U

unicité, 26, 27, 92, 123, 224, 225, 230, 263,
270, 413

Unité, vi, 3, 22, 179

V

village, vii, 52, 58, 63, 83, 85, 87, 90, 91, 92,
93, 94, 95, 99, 100, 101, 106, 107, 109,
112, 114, 115, 116, 117, 118, 121, 127,
129, 130, 133, 134, 135, 136, 137, 138,
139, 140, 141, 159, 160, 161, 181, 185,
194, 197, 203, 212, 217, 218, 219, 220,
221, 222, 227, 229, 232, 233, 236, 237,
244, 252, 254, 256, 263, 264, 265, 266,
269, 270, 276, 278, 281, 282, 285, 288,
298, 309, 313, 319, 365, 374, 379, 385, 387

Y

Yokadouma, 13, 17, 24, 30, 33, 47, 49, 61,
62, 70, 71, 72, 76, 101, 102, 104, 106, 107,
108, 116, 117, 121, 128, 130, 133, 152,
175, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212,
214, 215, 221, 222, 225, 229, 254, 270,
274, 284, 296, 298, 300, 305, 306, 319,

321, 332, 333, 335, 364, 383, 384, 385,
388, 389, 390, 391

Z

zone, 8, 10, 11, 14, 15, 18, 20, 32, 36, 37, 45,
50, 55, 68, 85, 94, 110, 116, 119, 120, 121,

133, 145, 147, 152, 154, 157, 158, 160, 161,
162, 170, 171, 173, 175, 178, 188, 204, 231, 232, 258,
259, 262, 263, 264, 265, 266, 270, 271, 272, 273, 276,
281, 285, 293, 294, 296, 299, 300, 316, 322, 323, 325,
326, 400, 411, 413

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS	v
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	viii
RESUME	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION	1
I- DEFINITION DU CONTEXTE HISTORIQUE	2
II-RAISONS DE CHOIX DU SUJET	5
III- DEFINITION DES CONCEPTS	6
IV- DELIMITATION DU SUJET	10
1- Délimitation de l'espace géographique	10
2- Délimitation chronologique	13
V- REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE	14
VI- PROBLEMATIQUE	21
VII- INTERET DU SUJET	23
VIII- APPROCHE METHODOLOGIQUE ET THEORIQUE	23
1- Méthodologie	23
2- Les Théories utilisées	25
a- Les théories des sciences sociales	25
b- Les concepts des relations internationales	27
IX- LES DIFFICULTES RENCONTREES ET LES AVANTAGES	29
1- Les obstacles	29
2- Les Avantages	31
X- PLAN DE TRAVAIL	33
CHAPITRE I : ORIGINES ET MIGRATIONS DES BAKWELÉ ET DES MPIEMO	35
I- ORIGINES DES PEUPLES BAKWELÉ ET MPIEMO	36
A- Mpiemo et Bakwelé : famille bantu	37
1- L'origine bantu avérée des Mpiemo et des Bakwelé	37
2- L'apparentée linguistique entre les deux peuples	43
B- Le berceau originel	45
1- Origines des Mpiemo	46
a- Les apports de la tradition orale	46

b-	Les récits écrits _____	48
2-	La provenance des Bakwelé _____	51
a-	Les témoignages oraux _____	51
b-	Les sources écrites _____	52
II- LES MIGRATIONS MPIEMO ET BAKWELÉ AUTOUR DU BASSIN DU CONGO _____		60
A-	Les facteurs de migration _____	60
1-	Les facteurs endogènes _____	60
a-	Les causes internes des mouvements Mpiemo _____	60
b-	Les raisons endogènes des déplacements Bakwelé _____	62
2-	Les causes exogènes _____	63
a-	Les forces extérieures génératrices des migrations Mpiemo _____	63
b-	Les facteurs externes des mouvements migratoires Bakwelé _____	65
B-	Les différentes étapes du processus migratoire Mpiemo et Bakwelé _____	67
1-	Un mouvement d'expansion bantou lointain _____	68
a-	La théorie du « Early Split » _____	68
b-	La théorie du « Late Split » _____	69
2-	Les itinéraires migratoires des Mpiemo et Bakwelé _____	69
a-	Le trajet migratoire Mpiemo _____	69
b-	Les couloirs empruntés par les Bakwelé _____	74
CHAPITRE II : LES BAKWELÉ ET LES MPIEMO : UNE REELLE UNITE ANCIENNE _____		81
I-	LES BAKWELÉ ET LES MPIEMO : UNE ORGANISATION SOCIOECONOMIQUE GARANTE DE L'INTEGRATION DE TOUS LES SEGMENTS SOCIAUX _____	82
A-	Organisation socio-culturelle Bakwelé _____	82
1-	La société Bakwelé _____	83
2-	Dimension culturelle Bakwelé _____	90
B-	Les aspects socio-civilisationnels Mpiemo _____	101
1-	La structuration sociale _____	101
2-	Les éléments culturels Mpiemo _____	107
II-	UNE ORGANISATION POLITIQUE SUR UN TERRITOIRE PLUS OU MOINS CONTINU _____	115
A-	Bakwelé-Mpiemo et l'antériorité d'un séjour commun dans le bassin du Congo _____	115
1-	La région anciennement occupée par les Mpiemo _____	116
2-	Le triangle Dja-Ivindo-Sembé : pays originel des Bakwelé _____	120
A-	Les Bakwelé et les Mpiemo : deux peuples segmentaires de type clanique _____	127
1-	Organisation politique segmentaire mpiemo _____	127
2-	Une société bakwelé segmentaire et patrilinéaire _____	135
CHAPITRE III : LA COLONISATION ET L'ECARTELEMENT DES PEUPLES MPIEMO ET BAKWELÉ _____		143
I-	GENESE DU PARTAGE DES PAYS BAKWELÉ ET MPIEMO PAR DEUX PUISSANCES EUROPEENNES _____	144
A-	Double pénétration européenne dans les régions de l'Ivindo et la Sangha _____	144

1-	Les premiers Français dans la zone de l'Ivindo _____	145
2-	Les expéditions françaises dans le bassin de la Sangha _____	148
3-	L'exploration allemande dans la région de la Ngoko _____	151
B-	Les compagnies concessionnaires : véritables zones d'influence politique et précurseurs des postes de commandement coloniaux _____	153
2-	Les postes de commandement colonial dans les régions de la Ngoko et de la Sangha _____	160
II-	LES INTERETS POLITICO-ECONOMIQUES GERMANO-FRANÇAIS : UNE SOURCE DE L'ECARTELEMENT DES PEUPLES BAKWELÉ ET MPIEMO _____	165
A-	Les crises frontalières entre la France et l'Allemagne : un prélude à l'éclatement des anciens territoires bakwelé et mpiemo _____	165
1-	La rivalité entre la Gesellschaft Süd Kamerun et la Compagnie de la Ngoko-Sangha dans le bassin du Dja _____	166
2-	Les frontières Sud et Est de la colonie allemande du Kamerun et le début de la balkanisation du pays bakwelé et mpiemo _____	171
3-	Le découpage interne de l'A.E. F : coup final à l'émiettement des anciens territoires bakwelé et mpiemo _____	180
B-	Les réactions impuissantes des Bakwelé et Mpiemo face au monstre européen de la division _____	185
1-	Les facteurs de révoltes des peuples bakwelé et mpiemo dans le bassin de la Sangha _____	185
2-	Les soulèvements Bakwelé et Mpiemo à l'occupation européenne au XXe siècle _____	193
CHAPITRE IV : LES SURVIVANCES SOCIOCULTURELLES DES COMMUNAUTES BAKWELÉ ET MPIEMO : UN SOCLE D'INTEGRATION _____		202
I -	DES RAPPORTS SOCIAUX TRANSETATIQUES _____	203
A-	Les pratiques familiales transnationales _____	203
1-	Les mariages communautaires transfrontaliers _____	204
a-	Les alliances matrimoniales entre les Bakwelé de l'Afrique centrale _____	204
b-	Les échanges matrimoniaux dans la société mpiemo de la sous-région _____	207
2-	Les fréquentations familiales transétatiques _____	208
a-	Les rencontres liées aux événements _____	209
b-	Les visites ordinaires _____	212
B-	La solidarité communautaire transnationale _____	214
1-	Une double nationalité de fait de certains bakwelé et les Mpiemo dans les régions frontalières _____	215
a-	Exploitation électoraliste des Bakwelé et les Mpiemo dans certaines régions de l'Afrique centrale	215
b-	La duplicité à but économique par les peuples transfrontaliers de leur double nationalité _____	217
c-	Naturalisation des enfants issus des couples transfrontaliers _____	217
2-	Solidarité bakwelé et mpiemo : un défi transfrontalier _____	219
a-	L'aide aux frères et sœurs réfugiés _____	219
b-	Interventions à certaines occasions _____	222
II -	UN PATRIMOINE CULTUREL SUPRANATIONAL _____	225
A-	Legs culturels immatériels bakwelé et mpiemo _____	225
1-	Structuration sociale _____	225

a-	Système de parenté : lignage et clan _____	225
b-	Hiérarchie sociale _____	227
2-	Une organisation culturelle _____	228
a-	Les langues bekwel et mpiemo _____	229
b-	Beka, le sacre du chef et les dogmes : trois manifestations culturelles révélatrices de l'héritage traditionnel. _____	233
c-	Légendes Kol-Elong et Mboô-Aloo _____	242
B-	Vestiges culturels matériels communs _____	246
1-	Organisation de l'habitat _____	246
a-	Les cases dans leur espace _____	246
b-	Matériaux (poteaux et nattes tressées) _____	247
2-	Productions artisanales _____	248
a-	Sculpture (masque et statuettes) _____	248
b-	Tissage (tresses, nattes et nasses) _____	251
CHAPITRE V : LES PASSERELLES DE L'INTEGRATION _____		253
I-	FRONTIERE COMME FICTION POUR CES PEUPLES _____	254
A-	Les voies de communication comme symbole d'espace continu _____	255
1-	Les pistes forestières _____	255
2-	Les grands cours d'eau, véritables surfaces supranationales _____	258
a-	La Sangha _____	258
b-	La Ngoko et le Djouah _____	261
B-	Un espace économique transnational _____	266
1-	L'unicité de la zone agricole _____	266
a-	L'espace agricole frontalier Cameroun-Congo _____	267
b-	Le territoire agricole transétatique mpiemo _____	273
2-	Un territoire cynégétique multinational _____	274
II-	LES ZONES FRONTALIERES COMME ESPACES DE CIRCULATION DES BIENS ET DES PEUPLES BAKWELÉ ET MPIEMO _____	278
A-	Les échanges commerciaux transfrontaliers par les ports fluviaux et dans les marchés _____	279
1-	Les échanges intrarégionaux via les ports _____	279
2-	Les marchés frontaliers _____	285
a-	Les zones d'échanges _____	285
b-	Les espaces de rencontres et brassage des populations _____	292
B-	Les régions frontalières : véritables espaces de circulation des populations transfrontalières _____	294
1-	L'armada officielle et officieuse de la libre circulation en Afrique centrale _____	294
a-	Les accords de la CEEAC et de la CEMAC sur la libre circulation des personnes _____	295
b-	L'Entente tacite et le régime de voisinage sur le déplacement transnational des Bakwelé et les Mpiemo _____	296
2-	L'effectivité de la libre circulation des Bakwelé et les Mpiemo dans les interfaces de l'Afrique centrale _____	299
a-	Le déplacement des travailleurs et des commerçants _____	299
b-	Les visites familiales et les évacuations sanitaires _____	301

CHAPITRES VI : LES ACQUIS DE L'INTEGRATION DES ESPACES BAKWELÉ ET MPIEMO DE L'AFRIQUE CENTRALE _____	307
I- Espaces intégrés bakwelé et mpiemo au sein de la CEMAC _____	308
A- Les interfaces Cameroun-Congo, Cameroun-RCA, Congo-Gabon et Congo-RCA : des espaces intégrés de fait en Afrique centrale _____	308
1- Les villes camerounaises, congolaises et centrafricaine _____	308
a- Moloundou et Gari-Gombo au Cameroun _____	309
b- Ouessou et Ngbala au Congo _____	314
c- Bayanga en RCA _____	317
2- Les villages de Mboy II, de Bolozo et de Mazingo (Gabon) _____	318
B- La Tri National du Dja-Odzala-Minkébé et la Tri National de la Sangha _____	319
1- Le Tridom et l'intégration sociospatiale entre le Cameroun, le Congo et le Gabon _____	319
a- Création de la Tri National du Dja-Odzala-Minkébé _____	320
b- Intégration spatiale à travers sa composition _____	321
c- Intégration des populations à travers la politique de la gestion participative _____	322
2- La Tri National de Sangha comme ensemble des zones intégrées _____	325
a- Création et objectifs du TNS _____	325
b- Agencement des terres nationales par le complexe multinational _____	327
c- Association des populations au sein de la TNS _____	329
II- Intégration culturelle des Bakwelé et Mpiemo de l'Afrique centrale _____	332
A- Dimension communautariste de la valorisation des langues bakwelé et mpiemo _____	332
1- L'alphabet Bekwelé comme source de rassemblement des Bakwelé de l'Afrique centrale _____	332
2- La traduction de certains évangiles en langue mpiemo : élément fédérateur des Mpiemo en Afrique équatoriale _____	336
B- Création des associations intégratrices des peuples bakwelé et mpiemo, et l'organisation des événements culturels _____	338
1- Rassemblement des communautés Kol-Elong international _____	339
a- Le passé composé des communautés bakwelé, mpiemo et des autres groupes bantu de l'Afrique centrale _____	339
c- Organisation _____	343
d- Réalisations transnationales _____	345
2- "Recherche Complète de Kol Elong" ONG _____	349
a- Création et objectifs _____	349
b- Organisation _____	351
c- Fonctionnement _____	351
3- Le festival de Mindourou et la rencontre culturelle de Ouessou _____	356
a- L'événement culturel de Mindourou _____	356
b- Rencontre culturelle internationale de Ouessou _____	361
CONCLUSION _____	366
ANNEXES _____	376
DEDICACE _____	387
INDEX _____	407

